

Reddition de comptes annuelle 2004



Pour ce qui compte
dans votre vie

Tracer l'itinéraire de la croissance à long terme

Ce que nous sommes

La Banque Canadienne Impériale de Commerce («CIBC») s'engage à aider ses clients à atteindre ce qui compte dans leur vie. Nous misons sur la création d'une culture gagnante pour nos clients, nos employés et nos collectivités. Un désir constant de créer plus de valeur pour ces intéressés contribuera à son tour à la réalisation de notre objectif d'obtenir à long terme les meilleurs rendements globaux pour les actionnaires.

Pour réussir, nous devons incarner nos valeurs – **confiance, travail d'équipe et responsabilisation** – et créer de la valeur pour toutes les parties intéressées de la CIBC.

Où nous allons

Notre **vision** est d'être le chef de file reconnu des relations avec la clientèle.

Pour y arriver, nous avons pris les engagements suivants envers nos intéressés :

Nos clients – aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux dans leur vie

Nos employés – créer un milieu de travail où les gens peuvent exceller

Nos collectivités – nous démarquer de nos concurrents dans nos collectivités

Nos actionnaires – générer le rendement global le plus élevé pour nos actionnaires

Créer de la valeur

Satisfaction de la clientèle

Engagement envers les employés

Gestion du risque

Faits saillants de 2004

> Dans Marchés de détail CIBC, amélioration des résultats au chapitre de la satisfaction de la clientèle pour le professionnalisme, la qualité des conseils et le service personnalisé.

> Lancement du compte-chèques MaxiOpérations CIBC^{MC}, qui permet d'effectuer des opérations moyennant des frais mensuels fixes.

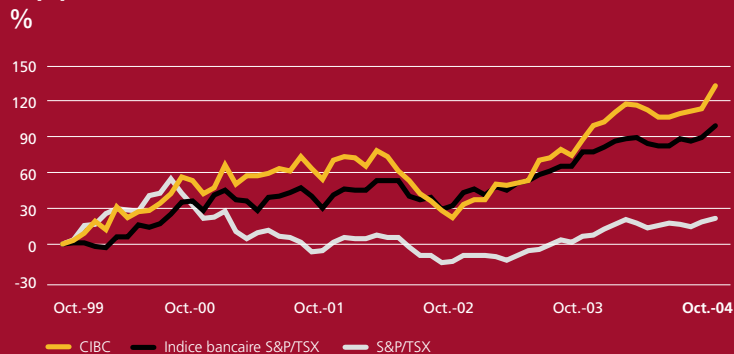
> Deuxième rang au tout premier palmarès des meilleurs lieux de travail pour les membres des minorités visibles publié par le magazine *Canadian Business*.

> Investissement de presque 70 M\$ à l'échelle mondiale dans la formation et le perfectionnement des employés.

> Atteinte avant l'échéance des objectifs d'atténuation du risque lié aux prêts aux grandes entreprises et au portefeuille de services de banque d'affaires.

> Risque de marché inférieur de 42,5 % aux niveaux d'il y a deux ans.

Appréciation du cours de l'action



L'appréciation du cours de l'action de la CIBC de 133 % au cours des cinq derniers exercices a largement dépassé l'appréciation de 101 % pour l'indice bancaire et de 22 % pour le grand marché. Lorsqu'il est combiné avec le rendement des actions, le rendement total de la CIBC pour les cinq derniers exercices a atteint 172,9 %, soit le meilleur rendement de toutes les grandes banques canadiennes.

Créer de la valeur

Une croissance réfléchie et stable à long terme, voilà une de nos priorités essentielles. Le succès soutenu exige une évolution constante de nos stratégies et de notre culture. Il demande aussi une orientation équilibrée vers les principaux inducteurs de valeur.

Nous croyons que les principaux éléments du succès à long terme sont :

- > la satisfaction de la clientèle
- > l'engagement des employés
- > une excellente gestion du risque
- > la responsabilité environnementale
- > des contributions valables à nos collectivités
- > une bonne gouvernance
- > une croissance stable du profit économique

Stratégies commerciales

Nos stratégies pour les deux dernières années ont rejoint nos objectifs visant à réduire le risque et à produire une croissance stable du bénéfice. Nous avons quatre stratégies commerciales précises :

- > la réduction du risque
- > le changement de la composition des activités
- > l'accroissement de la productivité
- > la croissance des activités essentielles

Nous avons réalisé des progrès à tous les chapitres.

Mesure du rendement

La mesure rigoureuse de notre rendement sur tous les fronts est essentielle à notre succès à long terme. La CIBC s'est défini plusieurs objectifs financiers à moyen terme précis, qui sont passés en revue à la page 4. De plus, la CIBC surveille un éventail d'objectifs non financiers internes. Le rapport de cette année comprend une revue plus abondante des mesures non financières. Nous entendons développer cet aspect dans les années à venir.

Environnement

- > Adoption des principes d'Équateur, examen préalable social et environnemental volontaire des risques dans le cadre d'opérations de financement de projet.
- > Élaboration de mesures de rendement clés au chapitre de l'environnement et élargissement du programme d'approvisionnement écologique au moyen de l'évaluation des fournisseurs.

Contribution aux collectivités

- > Contributions de plus de 44 M\$ partout dans le monde, dont 28 M\$ ont été investis au Canada.
- > Succès record de la Course à la vie CIBC^{MC}; des Canadiens dans 40 villes du pays ont recueilli 19 M\$ pour la Fondation canadienne du cancer du sein.

Gouvernance

- > Troisième rang parmi les sociétés les plus respectées au Canada pour les pratiques de gouvernance, selon un sondage de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
- > Mise en œuvre de cours de formation en direct obligatoires pour tous les employés sur les risques juridiques et de réputation et la lutte contre le blanchiment d'argent.

Rendement financier

- > Réalisation d'une croissance du bénéfice de 6,6 % par rapport à 2003.
- > Augmentation du total des dividendes versés par action ordinaire de 34,1 % en regard de 2003.

Bénéfice net	2,2 G\$
Rendement des capitaux propres	18,7 %
Actif	278,8 G\$
Ratio des fonds propres de première catégorie	10,5 %



Pour ce qui compte
dans votre vie

Points saillants financiers 2004

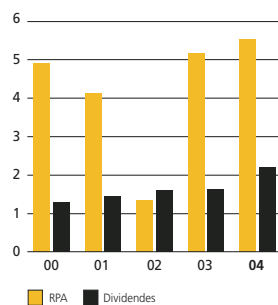
Aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002	2001	2000
Données relatives aux actions ordinaires					
Par action					
– résultat de base	5,60 \$	5,21 \$	1,37 \$	4,19 \$	4,95 \$
– résultat dilué	5,53	5,18	1,35	4,13	4,90
– dividendes	2,20	1,64	1,60	1,44	1,29
Cours					
– clôture	73,90	59,21	38,75	48,82	48,40
Nombre d'actions en circulation (en milliers) – à la fin de la période	347 488	362 043	359 064	363 188	377 140
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	25 679 \$	21 437 \$	13 914 \$	17 731 \$	18 254 \$
Mesures de la valeur					
Ratio cours-bénéfice (sur 12 mois)	13,2	11,4	28,9	11,7	9,8
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	3,0 %	2,8 %	4,1 %	2,9 %	2,7 %
Ratio dividendes-bénéfice ¹	39,2	31,5	> 100	34,2	26,2
Résultats financiers (en millions de dollars)					
Total des revenus	11 883 \$	11 576 \$	11 041 \$	11 162 \$	12 079 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	628	1 143	1 500	1 100	1 220
Frais autres que d'intérêts	8 251	8 128	9 129	8 226	8 096
Bénéfice net	2 199	2 063	653	1 686	2 060
Mesures financières					
Ratio d'efficacité	69,4 %	70,2 %	82,7 %	73,7 %	67,0 %
Ratio d'efficacité (BIE) ²	68,6	69,4	81,9	72,8	66,3
Rendement des capitaux propres ¹	18,7	19,2	5,1	16,1	20,3
Marge d'intérêts nette ³	1,91	1,98	1,88	1,63	1,63
Rendement total pour les actionnaires	28,9	57,8	(17,9)	3,8	57,5
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)					
Prêts et acceptations	142 282 \$	139 073 \$	143 917 \$	139 661 \$	154 740 \$
Total de l'actif	278 764	277 147	273 293	287 474	267 702
Dépôts	190 577	188 130	196 630	194 352	179 632
Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires	10 397	10 421	9 245	9 601	9 493
Mesures de la qualité du bilan					
Actions ordinaires/actif pondéré en fonction du risque	9,0 %	9,0 %	7,3 %	7,4 %	7,1 %
Actif pondéré en fonction du risque (en milliards de dollars)	115,9 \$	116,3 \$	126,5 \$	129,9 \$	132,9 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie	10,5 %	10,8 %	8,7 %	9,0 %	8,7 %
Ratio du total des fonds propres	12,8	13,0	11,3	12,0	12,1
Autres informations					
Ratio détail/gros ⁴	72 %/28 %	64 %/36 %	48 %/52 %	49 %/51 %	55 %/45 %
Effectif permanent	37 281	36 630	42 552	42 315	44 215

- 1) Le calcul du ratio dividendes/bénéfice et du rendement des capitaux propres a été révisé afin d'intégrer l'incidence des primes de rachat d'actions privilégiées. Les données des exercices antérieurs ont été retraitées.
- 2) Base d'imposition équivalente (BIE). Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.
- 3) Au cours de l'exercice, nous avons reclassé les placements à la valeur de consolidation des valeurs du compte de placement aux autres actifs. Cette modification a aussi entraîné le reclassement des éléments connexes de l'état des résultats. Par conséquent, la marge d'intérêts nette pour 2003 et 2002 a été retraitée, le cas échéant. La marge d'intérêts nette avant 2002 n'a pas été retraitée puisque les montants ne peuvent être déterminés de manière raisonnable.
- 4) Les activités de détail comprennent Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et le Groupe Entreprises (inclus dans Marchés mondiaux CIBC). Les activités de gros englobent Marchés mondiaux CIBC, à l'exclusion du Groupe Entreprises. Le ratio représente le capital attribué aux secteurs d'activité à la fin de l'exercice. Avant 2003, le ratio était représenté par le capital moyen attribué aux secteurs d'activité au cours de l'exercice. Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

Résultat par action (RPA) et dividendes par action

Le RPA dilué s'est élevé à 5,53 \$ en 2004, contre 5,18 \$ en 2003. Le RPA représente le bénéfice net, moins les dividendes et primes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires pour l'exercice. En 2004, la CIBC a versé des dividendes de 2,20 \$ l'action ordinaire, contre 1,64 \$ en 2003.

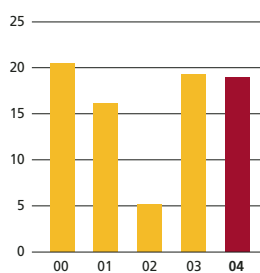
(en dollars)



Rendement des capitaux propres (RCP)

Le RCP a été de 18,7 % en 2004 contre 19,2 % en 2003. Le RCP est une mesure clé de rentabilité. Il correspond au bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et les primes de rachat d'actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires.

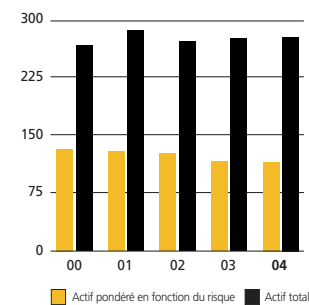
(en %)



Actif pondéré en fonction du risque et actif total

L'actif pondéré en fonction du risque a totalisé 115,9 G\$ en 2004, contre 116,3 G\$ en 2003. L'actif pondéré en fonction du risque se calcule en appliquant à l'actif inscrit au bilan et aux risques hors bilan les facteurs de pondération prescrits par les organismes de réglementation du secteur. L'actif total de la CIBC s'est établi à 278,8 G\$ en 2004, contre 277,1 G\$ en 2003.

(en milliards de dollars)



Le rapport de cette année regroupe le rapport annuel de 2004 et l'Énoncé de responsabilité envers le public de 2004. L'Énoncé de responsabilité envers le public documente l'engagement de la CIBC à fournir aux Canadiens des services bancaires plus accessibles et plus abordables, à faire avancer les objectifs des PME, à créer un milieu de travail positif pour ses employés, à apporter une contribution à la collectivité et à protéger l'environnement. Ce faisant, nous sommes passés à l'étape suivante qui consiste à présenter une revue intégrée des stratégies de la CIBC et de son rendement. La gestion efficace de toutes les stratégies touchant nos intéressés formera les assises d'une croissance durable.

Un rapport différent cette année



Table des matières

1	2	3	4	5	6
Rétrospective de 2004	Énoncé de responsabilité envers le public	Rapport de gestion	Résultats financiers	Gouvernance	Renseignements destinés aux actionnaires et autres renseignements
<p>2 Points saillants financiers</p> <p>4 Mesures du rendement</p> <p>5 Vision – Message du chef de la direction</p> <p>10 Étapes de la gouvernance</p> <p>11 Gouvernance – Message du président du conseil</p> <p>13 Résultats – Message du chef des services financiers</p> <p>14 Coup d'œil sur la CIBC</p>	<p>20 Introduction</p> <p>22 Nos clients</p> <p>30 Nos gens</p> <p>34 La CIBC et la collectivité</p> <p>38 La CIBC et l'environnement</p> <p>178 Ouverture et fermeture de centres bancaires</p> <p>178 Installation et élimination de guichets automatiques bancaires</p> <p>182 Financement par emprunt accordé à des entreprises canadiennes</p> <p>185 L'emploi au Canada</p> <p>185 Impôts et taxes au Canada</p> <p>186 Contributions à la collectivité</p> <p>192 Mesures de performance environnementale</p> <p>Troisième couverture Coordonnées</p>	<p>42 Un mot sur les énoncés prospectifs</p> <p>43 Vue d'ensemble</p> <p>63 Revue des secteurs d'activité et des groupes fonctionnels</p> <p>76 Gestion du risque</p> <p>95 Environnement de l'entreprise et divers</p>	<p>101 Responsabilité à l'égard de l'information financière</p> <p>102 Rapports des vérificateurs aux actionnaires</p> <p>104 États financiers consolidés</p> <p>108 Notes afférentes aux états financiers consolidés</p> <p>156 Principales filiales</p> <p>157 Information financière annuelle supplémentaire</p> <p>164 Revue trimestrielle</p> <p>165 Revue statistique des dix derniers exercices</p>	<p>167 Introduction</p> <p>168 Structure et membres du conseil</p> <p>169 Membres du conseil</p> <p>170 Comités du conseil</p> <p>171 Processus de gouvernance</p> <p>174 Haute direction</p> <p>176 Dirigeants</p> <p>177 Communications</p>	<p>194 Glossaire</p> <p>196 Renseignements destinés aux actionnaires</p> <p>198 Renseignements sur la Banque</p> <p>Troisième couverture Qu'en pensez-vous?</p>

Profil de l'entreprise La CIBC, l'une des grandes institutions financières d'Amérique du Nord, vise à devenir le chef de file reconnu des relations avec la clientèle. La CIBC se concentre sur trois groupes de clients distincts par l'intermédiaire de trois unités d'exploitation stratégiques, à savoir : Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et Marchés mondiaux CIBC. La CIBC fournit un éventail complet de produits et de services à plus de neuf millions de clients des services bancaires de détail, administre 184,5 G\$ d'actifs pour des particuliers et répond aux besoins financiers complexes d'entreprises et d'institutions clientes. Pour l'exercice 2004, la CIBC a affiché un bénéfice après impôts de 2 199 M\$. À la fin de l'exercice, l'actif total s'élevait à 278,8 G\$, la capitalisation boursière, à 25,7 G\$, et le ratio des fonds propres de première catégorie, à 10,5 %.



Pour ce qui compte
dans votre vie

Une grille de pointage équilibrée

MESURES FINANCIÈRES²

	Objectifs à moyen terme (de 3 à 5 ans)	Commentaires	Resultats
Rendement total pour les actionnaires	Le meilleur rendement total parmi les grandes banques canadiennes sur une période continue de cinq ans (<i>fondé sur la plus-value du capital, plus les dividendes sur actions ordinaires, réinvestis</i>).	La CIBC a affiché le meilleur rendement total pour les actionnaires parmi les grandes banques canadiennes pour l'exercice et la période de cinq ans terminés le 31 octobre 2004.	172,9 % – depuis le 31 octobre 1999 28,9 % – pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004
Rendement des capitaux propres (RCP)	Rendement des capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires de 14 % à 18 % durant le cycle (<i>calculé comme le bénéfice net après impôts moins les dividendes sur actions privilégiées et les primes, en pourcentage des capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires</i>).	Le RCP de la CIBC a été miné par les éléments expliqués dans la section Survol de la direction du rapport de gestion.	18,7 %
Solidité du capital	Ratio des fonds propres de première catégorie d'au moins 8,5 %. Ratio du total des fonds propres d'au moins 11,5 % (<i>d'après le capital réglementaire en pourcentage de l'actif pondéré en fonction du risque</i>).	Les ratios des fonds propres réglementaires ont largement dépassé les objectifs minimaux établis pour l'exercice.	Ratio des fonds propres de première catégorie – 10,5 % Ratio du total des fonds propres – 12,8 %
Composition des activités	Activités de détail : 70 %; activités de gros : 30 % (<i>d'après le capital économique</i>) ¹ .	Nous avons dépassé notre objectif avant l'échéance fixée. À l'avenir, nous gérerons la composition de nos activités comme suit : de 65 % à 75 % pour les activités de détail; de 25 % à 35 % pour les activités de gros.	Activités de détail : 72 %; activités de gros : 28 %
Réduction du risque	Réduction du tiers du capital économique ¹ attribué au portefeuille de prêts aux grandes entreprises et de la valeur comptable du portefeuille de services de banque d'affaires d'ici 2005.	La CIBC a réalisé les deux objectifs avant l'échéance fixée. Afin de garder l'attention sur le risque, nous avons ajouté deux objectifs à moyen terme. Maintenir la provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations bancaires, déduction faite des prises en pension de titres, à une fourchette entre 50 et 65 points de base tout au long du cycle économique. Réduire encore la valeur comptable de notre portefeuille de services de banque d'affaires à 1,5 G\$ d'ici 2007.	Prêts aux grandes entreprises : réduction de 69,3 % Portefeuille des services de banque d'affaires : réduction de 38,5 %
Productivité et efficacité	Croissance des revenus supérieure à la hausse des frais; ratio frais autres que d'intérêts/total des revenus (ratio d'efficacité) de 60 %.	Les résultats de 2004 ont été minés par les éléments expliqués dans la section Survol de la direction du rapport de gestion.	La croissance des revenus a dépassé la hausse des frais. Ratio d'efficacité : 69,4 %
Ratio dividendes/bénéfice	40 % – 50 % (<i>Dividendes sur actions ordinaires versés en pourcentage du bénéfice net après dividendes sur actions privilégiées et primes</i>).	Le ratio dividendes/bénéfice de la CIBC a été inférieur à notre fourchette cible, bien que le total des dividendes par action versés aux porteurs d'actions ordinaires aient augmenté de 34,1 % en 2004. Les résultats de 2004 ont été minés par les éléments expliqués dans la section Survol de la direction du rapport de gestion.	Ratio dividendes/bénéfice – 39,2 %

MESURES NON FINANCIÈRES

	Objectifs	Priorités
Clients	Être le chef de file reconnu des relations avec la clientèle.	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la pratique par tous les employés de l'engagement de la CIBC envers le service.
Employés	Se tailler une réputation d'employeur de choix.	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'épanouissement et le perfectionnement des employés par le soutien de la formation et des possibilités d'apprentissage. Procéder à l'alignement culturel au sein de la CIBC sur sa vision, sa mission et ses valeurs.
Collectivités	Être un chef de file reconnu pour ses dons à la collectivité.	<ul style="list-style-type: none"> Apporter davantage aux collectivités où nous exerçons nos activités.
Environnement	Respecter l'engagement envers la responsabilité environnementale dans toutes les activités.	<ul style="list-style-type: none"> Exploiter les possibilités par l'utilisation de données environnementales de base et l'analyse des meilleures pratiques du secteur. Améliorer les processus d'examen préalable dans le cadre des activités de crédit et de placement, dont les principes d'équateur et les incidences commerciales du changement climatique.
Gouvernance	Être un chef de file reconnu en matière de pratiques de gouvernance au Canada.	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les contrôles dans l'ensemble de la CIBC. Assurer des communications régulières et en temps opportun avec tous les intéressés.

1) Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.
2) Nouvelle mesure pour 2005. Croissance du résultat dilué par action de 10 % par année.



John S. Hunkin
chef de la direction

Vision

Être le chef de file reconnu des relations avec la clientèle

«Il nous appartient, en tant qu'équipe de la haute direction, de jeter les bases du succès durable de la CIBC... pour vraiment réussir, la CIBC doit non seulement toujours dégager des résultats financiers solides, mais aussi être reconnue comme un leader au sein des collectivités.»

Un rapport différent Cette année, nous avons décidé de combiner le rapport annuel et l'énoncé de responsabilité envers le public, car nous croyons offrir ainsi un portrait plus complet de notre rendement actuel et de nos perspectives d'avenir. Nous avons la conviction qu'équilibrer les besoins de tous nos intéressés nous permettra d'assurer une croissance durable à nos actionnaires.

Rendement pour les actionnaires Pendant l'exercice, la CIBC a généré le meilleur rendement total pour les actionnaires parmi les grandes banques au Canada. Nous sommes arrivés en tête de ce groupe pour quatre des cinq derniers exercices et pour l'ensemble de ces cinq exercices. Notre rentabilité a de nouveau été solide en 2004 et nous continuons à nous assurer que nos actionnaires récoltent le fruit de nos efforts. Nous avons haussé le dividende versé aux détenteurs d'actions ordinaires de 34,1 %, nous avons racheté 18,4 millions d'actions en 2004 et, depuis le début de 2000, nous avons remis 6,5 G\$ aux détenteurs de nos actions ordinaires sous forme de dividendes ou de rachats d'actions.

Rendement financier robuste Il y a deux ans, nous nous sommes donné pour objectif de réduire considérablement le risque auquel la CIBC était exposée et de préparer le terrain pour une croissance plus stable du bénéfice. Nous avons fait preuve d'une grande discipline dans nos efforts en ce sens et je suis heureux de pouvoir annoncer que nous avons fait d'excellents progrès.

Le bénéfice de l'exercice a atteint 2,2 G\$, soit 6,6 % de plus que pour l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 18,7 %.

Ces résultats ont été obtenus tandis qu'en arrière-plan, nous menons depuis déjà quelques années d'importantes initiatives de gestion des risques.

Nous réduisons l'actif pondéré en fonction du risque touchant les activités de gros depuis maintenant cinq ans. Nous avons commencé en 2002 à concentrer nos efforts de réduction des risques sur la compression du capital économique investi dans notre portefeuille de crédit aux grandes entreprises. Jusqu'à maintenant, nous avons diminué ce capital de 69,3 %, soit beaucoup plus que la réduction du tiers que nous visons. Nous avons également abaissé le montant des prêts douteux, atténué le risque de concentration et amélioré la diversification de nos portefeuilles de crédit. De plus, le risque de marché est à son niveau le plus bas depuis plusieurs années et nous avons atteint notre objectif de réduction du tiers de notre portefeuille de services de banque d'affaires un an avant l'échéance prévue de 2005.

La gestion des risques stratégiques, comme le risque lié à la concurrence et à la réputation, a fait l'objet de tout autant d'attention. Nous avons mis en œuvre l'un des programmes en matière de risque de réputation et de risque juridique les plus exhaustifs d'Amérique du Nord pour protéger la CIBC contre les risques et coûts associés à des situations



ÉQUIPE DE HAUTE DIRECTION :

PREMIÈRE RANGÉE (DE G. À D.)

John Hunkin, chef de la direction
Mike Woeller, vice-président du conseil et chef de l'information
Sonia Baxendale, première vice-présidente à la direction, Gestion des avoirs CIBC

DEUXIÈME RANGÉE (DE G. À D.)

Jill Denham, vice-présidente du conseil, Marchés de détail CIBC
Tom Woods, premier vice-président à la direction et chef des services financiers
Richard Venn, premier vice-président à la direction, Expansion de l'entreprise

TROISIÈME RANGÉE (DE G. À D.)

Gerry McCaughey, président et chef de l'exploitation
Wayne Fox, vice-président du conseil et chef de la gestion du risque
Ron Lalonde, premier vice-président à la direction et chef de l'administration

comme celle d'Enron. À la fin de l'exercice, plus de 37 000 employés de la CIBC avaient suivi des programmes obligatoires de formation sur les risques.

Un autre de nos objectifs avait été de modifier la composition de nos activités en faveur des services bancaires de détail. Là encore, nous avons atteint la cible et c'est maintenant 72 % du capital économique qui soutient nos activités de détail.

En ce qui concerne la gestion des dépenses, nous visions à mettre en œuvre des initiatives ciblées de réduction des coûts sans nuire aux initiatives relatives aux marques et à la gouvernance. Bien que nous ayons réalisé des progrès au chapitre de la compression des dépenses de base, il nous reste encore du chemin à faire.

En plus de juguler les coûts, nous devons continuer d'investir dans nos activités principales, dont chacune a affiché un solide rendement pour l'exercice. Le bénéfice net tiré des activités de détail (Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et le Groupe Entreprises) s'est accru de 18,8 % par rapport à 2003 et a contribué par 71,4 % à nos résultats nets. Pour ce qui est de Marchés mondiaux CIBC, son bénéfice (à l'exclusion du Groupe Entreprises) a progressé de 99,3 %.

Le client d'abord En 2004, nous avons investi près de 70 M\$ pour fournir à nos employés les outils et la formation dont ils avaient besoin pour mieux servir nos clients. Au sein de Marchés de détail CIBC, nous avons bonifié notre réseau de centres bancaires, intensifié la formation des employés, tout particulièrement par le cyberapprentissage, et continué d'investir considérablement dans la technologie. À Gestion des



Investir dans ses gens permet à la CIBC de fournir un excellent service à ses clients.

Commanditer le sport amateur canadien constitue pour la CIBC une autre façon de contribuer de façon significative aux collectivités.



Faits saillants de l'exploitation en 2004

Notre stratégie en matière de prêts hypothécaires à l'habitation multimarques et multicanaux s'est traduite par une augmentation de la part de marché pendant 12 des 15 derniers trimestres.

Au sein de Gestion des avoirs CIBC, l'actif sous gestion a bondi de 35,1 % par rapport à 2003 pour atteindre 19,5 G\$.

En 2004, Marchés mondiaux CIBC a été le chef de file canadien de la prise ferme pour la quatrième année de suite.

La marque a pris une valeur considérable grâce à la nette amélioration de plusieurs mesures clients touchant le rendement et la réputation de la CIBC.

La CIBC s'est classée première ex æquo parmi les banques canadiennes dans un sondage sur les pratiques des sociétés en matière de responsabilité sociale mené par le magazine *Report on Business* du *Globe and Mail*.

La CIBC a été intégrée aux indices FTSE4Good et Dow Jones Sustainability (DJSI) World en raison de ses pratiques commerciales favorisant la durabilité.

avoirs CIBC, nous avons poursuivi nos investissements dans nos 2 600 spécialistes agréés et autorisés pour élargir leurs compétences et rehausser leur capacité de servir les clients. Marchés mondiaux CIBC reste un leader en matière de relations avec la clientèle et est le chef de file canadien des services bancaires d'investissement pour la quatrième année de suite. À l'échelle de la CIBC, nous continuons de croire que la formation et l'engagement des employés sont les principaux inducteurs de la satisfaction des clients et, en bout de ligne, de la valeur pour les actionnaires.

Établissement d'une carte routière pour la croissance à long terme La CIBC a tout lieu d'être fière de ses réalisations des dernières années et ses actionnaires et autres intéressés ont partagé son succès. Mais que faut-il pour aller encore plus loin? Je suis convaincu que nombre des facteurs nécessaires à des rendements robustes et durables pour les actionnaires ne sont pas de nature financière. Ces facteurs comprennent la culture, l'engagement des employés, la gouvernance, la satisfaction de la clientèle et la solidité de la marque. Au moment de prendre des décisions pour l'avenir, il nous faut une carte routière appuyant notre réflexion sur ces facteurs et les démarches prises à leur égard.

Nous disposons d'une telle carte routière ainsi que d'une vision, définissant clairement qui nous sommes et vers quoi nous tendons. Cette carte routière énonce les sources de valeur, établit nos stratégies en conséquence, puis cherche à mesurer notre rendement.

Notre but ultime est clair – nous voulons être reconnus comme le chef de file dans le domaine des relations avec la clientèle – et nous entendons y arriver en offrant à nos employés un environnement de travail où ils sont en mesure d'exceller. Par ailleurs, nous continuerons à faire des contributions significatives à nos collectivités, car leur caractère vibrant et sain est essentiel à une entreprise prospère.

Il ne suffit pas de savoir **où** l'on veut aller; il faut aussi savoir **comment** y parvenir. Nos valeurs déterminent «comment» nous arriverons à nos fins, la personnalité de l'entreprise. Notre capacité de générer une croissance à long terme dépend de notre capacité de bâtir et de maintenir une culture, une force commune reposant sur les valeurs partagées que sont le travail d'équipe, la confiance et la responsabilité.

Mesures d'une culture gagnante Une carte routière, même la meilleure, ne donne pas grand-chose sans un système de mesure de la progression. Bien que nous disposions d'un solide jeu de mesures financières, nos autres mesures sont moins avancées. Plusieurs cadres et lignes directrices sur la communication de l'information ont été élaborés à l'échelle mondiale et sont de plus en plus reconnus. Nous sommes actuellement en train de les examiner et déterminer quel cadre satisfera le mieux les besoins de notre société et de nos intéressés. Nous aurons davantage d'information à communiquer l'année prochaine.

La CIBC – depuis 1867 William McMaster avait une vision pour la banque il y a 137 ans. Il considérait que la personnalité d'une entreprise était importante et que des valeurs centrales comme l'ingéniosité, le courage, l'honnêteté, la loyauté et l'engagement seraient à la base du succès à long terme. M. McMaster

Le personnel de la succursale de Dawson City, habillé pour l'hiver, en 1899.
Source : Archives de la CIBC.



Souci des clients et des collectivités hier, aujourd'hui et demain.

a créé une banque qui plaçait les clients au cœur de sa stratégie et c'est cette optique qui, en 1898, a incité des employés de la banque à parcourir 600 milles en 16 jours, bravant le froid pour ouvrir une succursale à Dawson City.

Durabilité Nos prédécesseurs comprenaient que la durabilité consiste à créer de la valeur aujourd'hui sans compromettre la capacité de croissance des générations futures. Ils comprenaient que, pour assurer la durabilité, il faut appliquer une approche commerciale à la création de valeur à long terme pour les actionnaires, approche qui intègre les aspirations financières à des objectifs sociaux et environnementaux. Ils comprenaient que nous ne devons être reconnus non seulement pour ce que nous pouvons faire **maintenant**, mais aussi pour ce que nous pourrons faire **plus tard** ainsi que pour la **façon** de nous y prendre nous nous y prenons. Ils croyaient en la durabilité bien avant qu'elle soit à la mode.

De nos jours, l'accroissement des communications, la prise de conscience mondiale et l'activisme individuel ont accentué la sensibilisation à la durabilité. Nous considérons que celle-ci est un principe d'affaires pratique – que soutenir nos employés, renforcer nos collectivités et respecter notre environnement nous donneront de meilleurs résultats financiers.

La CIBC a été saluée ces dernières années pour ses pratiques en matière de durabilité, dont plusieurs sont mentionnées ailleurs dans le présent message. Voici quelques points saillants :

- La CIBC figure dans l'indice DJSI World depuis trois ans.
- Nous faisons partie de l'indice FTSE4Good depuis sa création en 2001.
- La CIBC s'est classée première *ex æquo* parmi les banques canadiennes dans un sondage sur les pratiques des sociétés en matière de responsabilité sociale mené par le magazine *Report on Business* du *Globe and Mail*.
- Nous arrivons dans le 93^e percentile de l'évaluation *Governance Metrics International*.

Au cours de l'exercice, la CIBC est devenue l'un des signataires des principes d'Équateur, réseau bénévole d'institutions financières reconnu mondialement gérant le contrôle préalable social et environnemental aux fins du financement de projets.

Je suis fier des efforts de nos employés qui sont à l'origine de cette reconnaissance et des solides résultats financiers que nous présentons. Comme toujours, nous pouvons en faire encore plus. Notre conseil et notre équipe de direction sont engagés envers la croissance aujourd'hui et demain. Nous savons que le succès se mesure véritablement à la fois par la valeur que nous créons aujourd'hui et par la capacité de notre organisation de créer de la valeur demain. Pour cela, nous devons investir dans nos clients, dans nos employés et dans nos collectivités. Nous sommes convaincus qu'intégrer réellement nos stratégies d'affaires avec nos multiples stratégies touchant les intéressés permettra de générer les meilleurs rendements pour les actionnaires à long terme.

Regard sur l'avenir En 2002, nous avons formulé des stratégies d'affaires très claires et, ces deux dernières années, nous avons obtenu d'excellents résultats. De plus, nous avons porté les pratiques de gouvernance à un nouveau sommet. Tout cela aurait été impossible sans les énormes efforts de nos gens, dont le talent et le dévouement sont le secret de notre succès.

La CIBC, ses gens, son bilan, les nouveaux systèmes de gouvernance sont autant de composantes de base de ce que sera demain. C'est avec beaucoup d'optimisme que je songe aux perspectives d'un avenir durable pour notre société.



The Sacred Horse
Jane Ash Poitras 1997
Collection de la CIBC
Avec la permission de
la Mira Godard Gallery

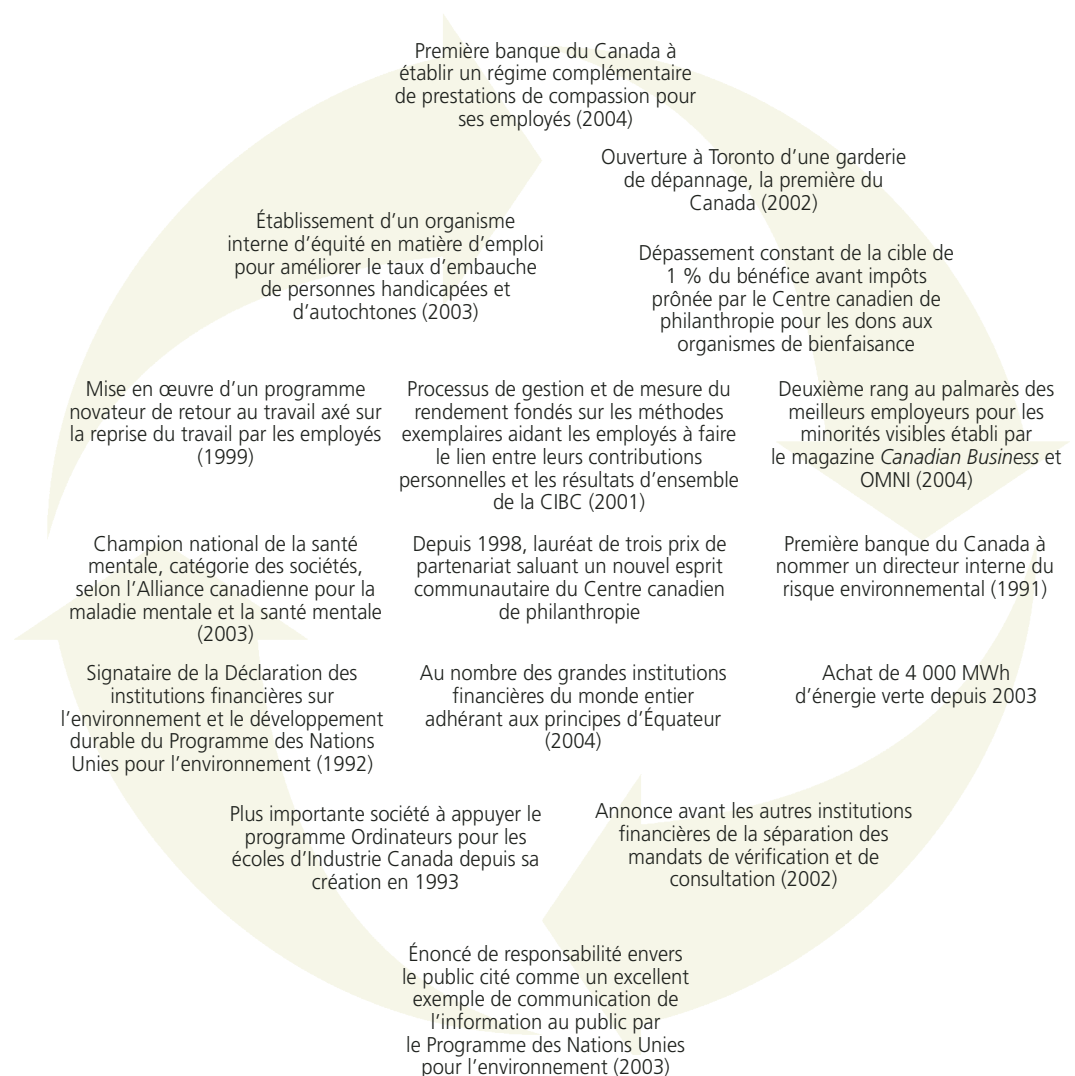


Priorités de la CIBC pour 2005

- > **Accroître la satisfaction des clients.**
- > **Intensifier l'engagement des employés.**
- > **Générer pour nos actionnaires le meilleur rendement total parmi les grandes banques canadiennes sur cinq ans.**
- > **Instaurer un cadre pour la communication de l'information non financière.**
- > **Montrer une amélioration constante au chapitre de la gouvernance.**
- > **Faire monter la note globale de la CIBC dans l'évaluation DJSI World.**
- > **Avoir une incidence sur nos collectivités.**

Gens, planète, bénéfices

Une stratégie durable – un avenir durable



Étapes de la gouvernance – Bâtir un solide cadre de gouvernance et de contrôle

L'excellence en matière de gouvernance est essentielle à la création de valeur pour tous nos intéressés. En 2004, la CIBC a adopté un nouveau plan de gouvernance et de contrôle qui lui permettra d'appliquer une démarche disciplinée et intégrée dans ce domaine. Nous pourrions ainsi continuer de satisfaire les exigences réglementaires courantes tout en érigeant des assises plus solides pour l'avenir.

Programme de contrôles CIBC

Le Programme de contrôles CIBC constitue l'une des principales composantes de notre plan de gouvernance et de contrôle. Fondé sur le cadre décrit par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO), cadre qui est reconnu à l'échelle mondiale, le Programme de contrôles CIBC est une initiative ciblant l'ensemble de la société et consistant à documenter et à tester tous les contrôles internes importants de la CIBC.

Nous avons terminé une évaluation exhaustive de l'exactitude et de la fiabilité des contrôles financiers et des contrôles du Groupe et, le cas échéant, nous avons défini des mesures correctives. Nous avons répondu aux exigences en matière de rapport de la direction de l'article 404 de la loi Sarbanes-Oxley (SOX) cette année, soit un an plus tôt que l'exigeait la législation. Nous avons ainsi été l'une des premières sociétés d'Amérique du Nord à le faire.

Les activités de documentation et de test des contrôles non financiers, qui visent à évaluer l'efficacité de nos activités commerciales, vont bon train. Nous recensons en outre toutes les lois et tous les règlements s'appliquant à la CIBC de façon à gérer notre conformité.

Nous avons conçu des archives de contrôles internes qui sont en cours de développement et qui, une fois prêtes, fourniront à la CIBC une capacité de stockage, de mise à jour et de suivi de la documentation des contrôles ainsi que de gestion des mesures correctives pour tous les axes de contrôle.

Processus général en matière de risques juridiques et de réputation

Nous avons élaboré et mis en œuvre un processus devant assurer la durabilité de la gestion du risque de réputation et des risques juridiques, notamment en formant plus de 37 000 employés de la CIBC. Nous avons instauré une nouvelle politique à l'échelle de la banque pour orienter la gestion de toutes les opérations des clients, partout dans l'organisation. Nous avons constitué le Comité de surveillance des opérations financières à titre d'instance principale pour l'examen d'opérations soumises au niveau hiérarchique supérieur. Enfin, nous avons établi un Service d'assistance téléphonique indépendant en matière de conduite pour permettre aux employés de signaler en toute confidentialité les activités commerciales non conformes.

Production de rapports du conseil d'administration et de la haute direction

Nous avons remanié les principaux rapports destinés au conseil et à la haute direction pour améliorer l'information fournie aux fins de l'efficacité de la gouvernance et de la prise de décisions.

Renouvellement du conseil d'administration

Notre conseil d'administration a élaboré et mis en œuvre un plan de renouvellement qui comprend l'examen et la mise à jour des mandats du conseil, y compris une comparaison avec les pratiques de pointe. Ces mandats sont présentés dans notre site Web, à l'adresse www.cibc.com.

Vérification de la conformité

Nous avons réalisé une vérification de la conformité et reconfiguré le service et ses processus pour renforcer les contrôles internes appliqués à la conformité aux règlements.

Lutte contre le blanchiment d'argent

Nous avons mis à jour nos initiatives de lutte contre le blanchiment d'argent ainsi que le programme de formation à cet égard, qui vise tout le personnel. Nous avons de plus instauré une formation avancée pour tous les employés du Canada et des États-Unis dans des unités fonctionnelles précises qui appuient ou réalisent des opérations en espèces.

*Pour plus d'information sur les initiatives de la CIBC en matière de gouvernance, voir la section Gouvernance.
Pour plus d'information sur les méthodes de gestion du risque de la CIBC, voir la section Gestion du risque.*



Gouvernance

Nous favorisons une culture de gouvernance qui encourage la responsabilité individuelle

Bill Etherington

William A. Etherington
Président du conseil

Je suis heureux de faire rapport aux actionnaires au nom du conseil d'administration. Le conseil est enchanté des résultats financiers de la CIBC pour 2004 qui traduisent l'exécution ciblée des stratégies de la société par toute l'équipe.

Création de valeur durable Notre engagement continu à créer une valeur durable sous-tend ces stratégies commerciales fructueuses, et la volonté d'atteindre l'excellence en matière de gouvernance fait partie intégrante de cet engagement. Au cours des dernières années, la CIBC a constamment cherché à être un chef de file dans le domaine de la gouvernance, non seulement au chapitre des politiques et procédures, mais aussi par la promotion d'une culture de gouvernance solide.

Le conseil collabore avec la haute direction pour superviser les activités commerciales de la CIBC et pour renforcer le cadre de gouvernance. À cet égard, le conseil répartit ses responsabilités en trois catégories : respect des responsabilités d'intégrité professionnelle, supervision de la gestion des stratégies et du risque et renforcement de la culture de gouvernance.

Respect des responsabilités d'intégrité professionnelle D'abord, le conseil supervise le progrès de politiques et procédures sanctionnant la stricte conformité aux exigences légales et réglementaires. Ces dernières années, nous avons assisté à une augmentation de ces exigences dans les territoires où la CIBC est présente. Confrontée à de tels changements, la CIBC cherche à améliorer ses politiques et processus. Ainsi, en 2004, le conseil a collaboré avec la direction pour recenser et améliorer les plus importants rapports destinés au conseil et à ses comités de façon à fournir une meilleure information à l'appui du processus décisionnel. Plus de 250 rapports ont été recensés et les plus importants ont été comparés aux meilleures pratiques puis améliorés.

La conformité aux exigences réglementaires est cruciale. Pendant l'exercice, la CIBC a engagé 60 M\$, s'ajoutant aux dépenses normales liées à la gouvernance, pour de vastes initiatives de gouvernance et de contrôle. Nous savons cependant que la conformité ne suffit pas pour établir un cadre de gouvernance robuste. Il faut aussi superviser la stratégie et renforcer la culture de gouvernance.

Surveillance de la stratégie de la CIBC La surveillance des activités de la CIBC dans les domaines de la stratégie et de la gestion du risque constitue une autre des grandes responsabilités du conseil. En ce qui concerne la stratégie, le conseil et la direction ont examiné divers scénarios de croissance dans les régions où œuvre la CIBC. La direction fait régulièrement rapport au conseil sur les progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs établis chaque année.

Pour plus d'information sur les initiatives de gouvernance de la CIBC, voir la section Gouvernance à la page 167.

Reconnaissance de la gouvernance

Obtention de la cote AAA+ au Board Shareholder Confidence Index de 2004 du Clarkson Centre for Business Ethics and Board Effectiveness de la Rotman School of Management.

Troisième rang de la catégorie Gouvernance d'entreprise selon le sondage annuel Les sociétés les plus respectées au Canada mené conjointement par KPMG et Ipsos-Reid.

Note de 92 (sur 100), onzième rang *ex æquo*, dans le palmarès de la gouvernance d'entreprise du magazine *Report on Business* du *Globe and Mail*.

Classement au 93^e percentile, globalement, par rapport à ses pairs du monde entier selon Governance Metrics International.

Note de 93 (sur 100), onzième rang *ex æquo*, dans le palmarès Best Boards du magazine *Canadian Business*.

Le dépistage et la gestion hâtifs des risques sont essentiels au succès de la stratégie. En conséquence, le conseil continue de consacrer plus de temps aux activités de gestion du risque, y compris la prestation d'information sur les meilleures pratiques de gestion du risque aux administrateurs.

Renforcement d'une culture de gouvernance Enfin, le renforcement du code de conduite et de la culture représente la troisième, et selon moi la plus importante, des grandes responsabilités du conseil. À la CIBC, nous cherchons à nous en acquitter en menant par l'exemple et en ayant un conseil indépendant composé d'administrateurs compétents et dévoués.

Pendant l'exercice, le conseil a de nouveau entrepris de s'auto-évaluer ainsi que d'évaluer ses comités et ses membres. L'évaluation du conseil comprend également une comparaison poussée de ses compétences et caractéristiques avec les besoins actuels et prévus de la CIBC, ce qui contribue à orienter la recherche de nouveaux membres. L'exercice a été marqué par un renouvellement important du conseil, auquel trois nouveaux membres ont été nommés.

Le conseil sanctionne également la mise en œuvre des bons systèmes organisationnels, comme le Service d'assistance téléphonique en matière de conduite, à l'appui de la culture recherchée. Ces systèmes renforcent le message «il s'agit du bon geste à poser» à tous les échelons de la CIBC.

Nous favorisons une culture qui encourage chaque membre de l'équipe CIBC à assumer personnellement la responsabilité de ses actions, ce qui le guidera dans toutes les situations, même s'il n'existe aucune règle ou politique applicable.

Reconnaissance de l'excellence Nous avons été heureux, encore une fois, que la qualité des pratiques de gouvernance nous ait valu une validation externe dans le cadre de plusieurs sondages et classements à ce chapitre. La solide performance de la CIBC en matière de gouvernance a également contribué à ce qu'elle soit choisie cette année encore pour figurer dans l'indice Dow Jones Sustainability World.

Perspectives d'avenir Si ces évaluations par des tiers nous aident à orienter nos efforts pour rehausser nos pratiques, notre but général reste clair. Nous cherchons à être un chef de file des sociétés de services financiers sur le plan de la gouvernance de façon à mériter – et à conserver – la confiance de tous les intéressés. Pour l'exercice qui commence, le conseil continuera à se concentrer sur l'ajout de valeur à la CIBC par l'intensification des efforts de surveillance des activités stratégiques de la CIBC et le renforcement d'une culture solide et conforme à l'éthique.

Au nom du conseil, je tiens à féliciter les employés de la CIBC pour les excellents résultats financiers et les extraordinaires réalisations au chapitre de la gouvernance qui ont marqué 2004. Je sais que je pourrai rendre compte de nouveaux progrès l'an prochain.



Résultats

«L'information financière figurant dans la Reddition de comptes annuelle de l'exercice est plus détaillée que jamais. Nous avons pensé qu'il serait approprié de présenter un sommaire simple des résultats de la CIBC.»

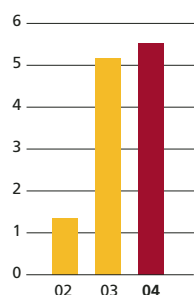
Tom Woods

Tom D. Woods

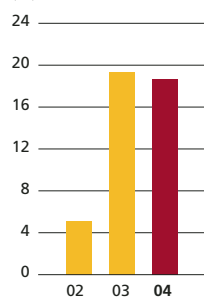
Premier vice-président à la direction
et chef des services financiers

Comment la CIBC obtient ses résultats

Résultat par action
(\$)



Rendement des capitaux propres
(%)



(en millions de dollars)	2004	2003
Nous avons gagné des intérêts sur les prêts et autres produits	10 188 \$	11 176 \$
Nous avons versé des intérêts sur les dépôts et autres passifs	4 822	5 546
Nous avons gagné un revenu net d'intérêts	5 366	5 630
Nous avons aussi gagné un revenu (autre que d'intérêts) sur les produits de placement, les services financiers et d'autres produits	6 517	5 946
Le total de nos revenus a été de	11 883 \$	11 576 \$ ^A
Le risque associé à nos produits de crédit a entraîné des pertes sur prêts de	628 \$	1 143 \$ ^B
Nous avons engagé des frais dans le cadre de nos activités		
Nous avons investi dans nos gens et notre société :		
Salaires et avantages sociaux	4 399 \$	4 417 \$
Nos gens ont besoin d'outils technologiques	1 138	1 143
D'un endroit où travailler et	634	605
D'autres formes de soutien	2 095	1 966
Nous avons payé des impôts sur les bénéfices	790	239
Ce qui donne	9 056 \$	8 370 \$ ^C
Nous laissant un bénéfice net de	2 199 \$	2 063 \$ ^{A - B - C}

Marchés de détail CIBC

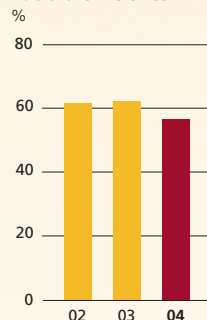
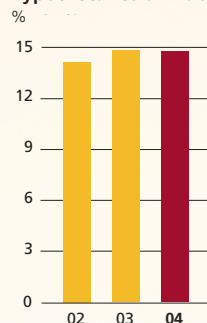
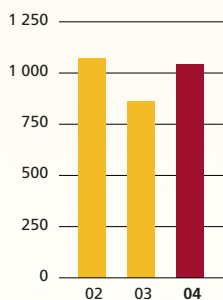
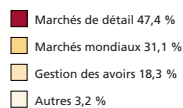
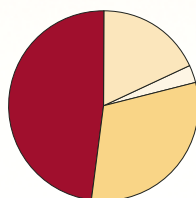


Les clients d'abord



«L'achat de ma maison avec l'aide de la CIBC a changé ma vie. La directrice de mon centre bancaire m'a mise à l'aise et m'a montré que je pouvais réaliser mon objectif. Et avec elle, le processus a été rapide et facile.»

Sandy Davidson
Lagoon City, Ontario

Ratio d'efficacité**Part du marché des prêts hypothécaires à l'habitation****Bénéfice net**
(en millions de dollars)**Part du bénéfice net**

Où nous allons – Nous avons pour objectif d'aider les particuliers et les PME à réaliser les projets qui comptent le plus pour eux. Pour ce faire, nous continuons de nous attacher à répondre de manière proactive aux besoins financiers de nos clients durant toutes les étapes de leur vie, à créer un milieu où les employés peuvent exceller et à améliorer notre efficacité et nos processus.

Nos clients

Nous nous sommes engagés à offrir une expérience client sans égale — grâce aux meilleurs produits et services, à des réseaux de distribution axés sur la clientèle, à des processus efficaces et à un personnel très compétent.

Cette année, nous avons lancé le nouveau Compte-chèques MaxiOpérations CIBC, qui permet un nombre illimité d'opérations quotidiennes moyennant des frais mensuels fixes, et le nouveau Compte-chèques Accès quotidien^{MC} CIBC, qui permet aux clients ayant des besoins de base de payer des frais moins élevés. Nous avons également lancé le Service Transfert Express^{MC} CIBC, qui permet aux clients de transférer en toute simplicité à la CIBC les paiements et les dépôts autorisés d'une autre institution financière. Nos clients PME continuent de profiter de l'Hypothèque travailleur autonome CIBC^{MC}. Dans notre secteur des cartes, nous avons créé les avantages du Club privilèges de voyage CIBC^{MC} à l'intention des titulaires de la Carte Aéro Or CIBC-VISA* et de la Carte Aéro Or CIBC-VISA* pour PME. Afin d'aider nos clients à établir leur sécurité financière, nous avons amélioré les produits des Services financiers le Choix du Président (SFCP) en ajoutant une gamme de produits d'assurance crédit pour compléter l'éventail de produits de prêt de SFCP.

Nous avons encore amélioré nos réseaux de distribution avec l'ouverture de sept centres bancaires de prestige et d'importantes rénovations dans quatre centres bancaires existants pour les transformer en centres bancaires de prestige. Nous avons accru la proportion de représentants, Service à la clientèle à plein temps et créé le poste d'ambassadeur de centre bancaire CIBC partout au pays. L'ambassadeur accueille et aide nos clients dès leur arrivée au centre bancaire. Nous avons en outre amélioré notre site Web de services bancaires en direct, enrichissant du coup l'expérience de nos clients avec ces services.

Nous avons continué d'investir dans la formation des employés et la technologie en vue de renforcer nos relations avec les clients et d'améliorer la satisfaction de la clientèle. En 2004, nous avons élargi notre programme primé Cyberapprentissage pour nos employés des centres bancaires d'un océan à l'autre.

Nos gens

Nous donnons à nos employés les outils, l'encadrement, les processus et les incitatifs qu'il leur faut pour faire de chaque expérience client un grand succès. Nos employés comprennent leur rôle critique dans la fidélisation des clients et la réalisation de nos objectifs stratégiques. Pour les aider à réussir, nous avons lancé un éventail de possibilités d'apprentissage et de perfectionnement. Cette année, nos employés ont suivi plus de 100 000 cours de formation.

Dans la collectivité

En commanditant des événements comme des tournois de soccer locaux, nous donnons à nos employés la chance de manifester leur engagement envers leur collectivité, valeur qui compte beaucoup pour nous tous à la CIBC.



Gestion des avoirs CIBC

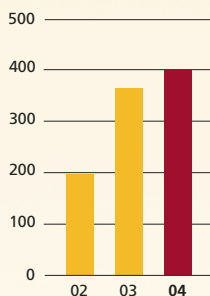
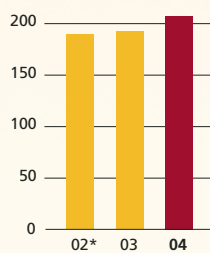


Les clients d'abord

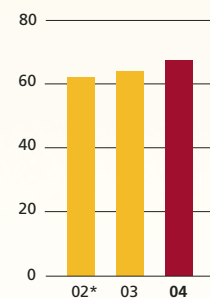


«Notre conseillère comprend nos besoins et simplifie la planification financière et le placement. Elle ne nous vend pas des produits. Elle est à notre écoute, aborde nos finances selon notre point de vue et recommande des choses qui marchent pour nous. En tant que propriétaires de quatre restaurants, nous savons reconnaître un bon service à la clientèle. Notre conseillère nous fait sentir comme des clients précieux et nous donne confiance en notre avenir financier.»

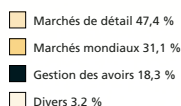
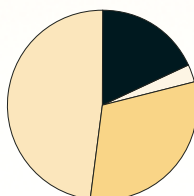
Stephanie et Maurizio Bertossi
Halifax, Nouvelle-Écosse

Bénéfice net
(en millions de dollars)**Biens administrés**
(en milliards de dollars)

*Ne tient pas compte d'Oppenheimer aux États-Unis

Biens sous gestion
(en milliards de dollars)

*Ne tient pas compte d'Oppenheimer aux États-Unis

Part du bénéfice net

Où nous allons – Nous nous sommes engagés à devenir le chef de file des relations avec la clientèle. Nous y parviendrons en fournissant des conseils financiers de qualité supérieure et des produits et services sur mesure afin d'aider nos clients à réaliser leurs objectifs financiers. Nous augmenterons encore les compétences de nos conseillers grâce à une formation continue et à l'accréditation. Et, pour assurer que nos clients tirent parti de nos conseils, nous gardons le cap sur la prestation de solutions financières de pointe.

Nos clients

Notre succès repose sur l'établissement de relations solides et durables avec nos clients. Pour ce faire, nous nous attachons à adapter nos activités aux besoins de nos clients selon les différentes étapes de leur vie et leur niveau de richesse, à fournir aux clients des conseils de qualité et à développer des produits de pointe.

Les clients qui préfèrent travailler avec un seul conseiller en centre bancaire passent par le Service Impérial CIBC. Cette année, nous avons fait en sorte qu'il soit plus facile et plus pratique pour les clients de conclure des opérations avec nous grâce aux améliorations apportées aux services bancaires téléphoniques et en direct. De plus, notre volonté de consolider les compétences des conseillers du Service Impérial CIBC nous a valu de compter dans nos centres bancaires plus de conseillers accrédités qui sont des planificateurs financiers agréés que toute autre banque – nous permettant ainsi de fournir aux clients une gamme complète de services-conseils en planification financière.

Pour servir les clients qui recherchent des compétences poussées en placement, CIBC Wood Gundy réunit 1 400 conseillers, soit plus que toute autre maison de courtage traditionnel au Canada. En 2004, nous nous sommes appliqués à renforcer nos relations avec les clients, d'où notre premier rang au sein du secteur pour ce qui est de la satisfaction de la clientèle. Nous continuons de fournir à nos clients un accès à des placements de pointe, y compris les solutions gérées et produits de Marchés mondiaux CIBC.

Gestion privée de patrimoine CIBC^{MC} offre des services de gestion de placements personnalisée, des services bancaires privés et des solutions de planification successorale au Canada et à l'étranger.

Et Pro-Investisseurs^{MD} CIBC répond aux besoins des investisseurs autonomes qui préfèrent gérer leurs placements en direct. En 2004, nous avons amélioré notre site Web afin de rehausser l'expérience et la satisfaction du client.

Non seulement nous offrons des conseils de la meilleure qualité qui soit, mais également nous nous appliquons à aider nos clients à atteindre leurs objectifs financiers en leur livrant des produits de placement concurrentiels qui viennent appuyer nos conseils. Cette année, nous avons lancé de nouveaux produits comme le CPG taux croissant CIBC^{MC} et nous avons amélioré les relevés des fonds communs de placement remis aux clients. Dans Gestion des avoirs CIBC, nous nous sommes encore efforcés d'adapter nos produits aux clients ayant divers objectifs de placement, niveaux d'avoirs et horizons.

Nos gens

En 2004, nous avons poursuivi nos efforts en vue de créer un environnement où les employés peuvent établir de solides relations à long terme avec les clients. À cette fin, nous avons encore simplifié nos processus pour que nos employés puissent consacrer plus de temps aux clients. Nous avons aussi amélioré l'accès des conseillers à la recherche et à l'information afin d'élargir leurs connaissances et d'accroître leur capacité de répondre aux besoins des clients. Nous visons à favoriser une culture de leadership et d'apprentissage, où les employés pourront réaliser leur potentiel.

Dans la collectivité

Dilk Dhanapala, directeur général, Service Impérial et entraîneur de soccer, et son équipe de soccer commanditée par la CIBC ont remporté le trophée de la deuxième place lors d'un tournoi en juillet, à Waterloo, en Ontario.



Marchés mondiaux CIBC

Les clients d'abord

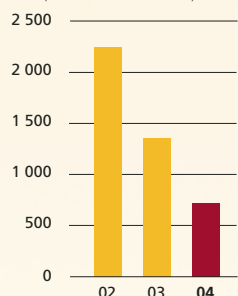


«YPG a progressé à un rythme sans précédent ces deux dernières années, ayant traversé un rachat d'entreprise par effet de levier de 3,0 G\$, puis réuni un financement de 5,6 G\$ moins d'un an après. Marchés mondiaux CIBC a joué un rôle de premier plan dans nos opérations et nous a accompagnés à chacune des étapes de notre parcours. Le groupe a été un partenaire idéal étant donné l'éventail de ses connaissances de l'industrie et ses compétences en matière de marchés financiers.»

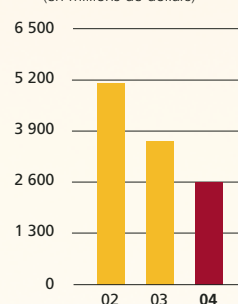
Marc P. Tellier, président et chef de la direction
Groupe Pages Jaunes



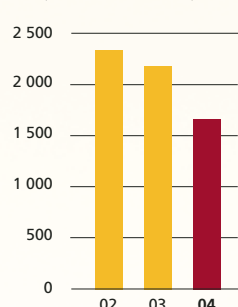
Risque de crédit lié aux grandes entreprises (en millions de dollars)



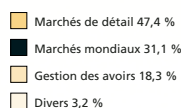
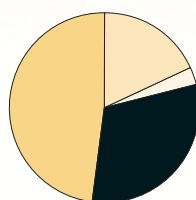
Capital économique (en millions de dollars)



Souscriptions privées des services de banque d'affaires en circulation (en millions de dollars)



Part du bénéfice net



Où nous allons – Marchés mondiaux CIBC a comme orientation stratégique d'assurer la croissance des bénéfices et les rendements en concentrant ses ressources et ses efforts sur ses activités de base. Au Canada, nous visons à maintenir notre leadership sur le marché en mettant nos compétences, notre solide réseau de distribution et nos ressources au service de nos clients. Aux États-Unis, nous tiendrons le cap sur les services bancaires d'investissement sur le marché intermédiaire, ainsi que sur les ventes et activités de négociation ciblées. À l'échelle internationale, nous nous attacherons à affecter des ressources aux activités qui sont alignées sur nos activités en Amérique du Nord.

Nos clients

En 2004, la stratégie axée sur la clientèle de Marchés mondiaux CIBC a porté ses fruits, car nous avons encore été la meilleure banque d'investissement du Canada dans les domaines de la prise ferme de titres de participation, des fiducies de revenu, et de la consultation en fusions et acquisitions au pays, tout en continuant de consolider notre position sur le marché intermédiaire aux États-Unis tant du côté des titres de participation que du côté des fusions et des acquisitions.

Au Canada, Marchés mondiaux CIBC a été associée, comme chef de file ou participant, à nombre des plus importantes opérations de l'année, notamment à titre de co-responsable des registres et de co-syndicataire principal dans la plus importante prise ferme de titres de participation de l'histoire canadienne, soit le reclassement de titres de 3,2 G\$ de Petro-Canada. Nous avons également agi comme co-responsable des registres et co-syndicataire dans le financement par emprunt de l'acquisition de 804 M\$ US de The Circle K Corporation par Alimentation Couche-Tard et à titre de syndicataire principal pour le premier appel public à l'épargne de 361 M\$ de UE Waterheater Income Fund au Canada. De plus, Marchés mondiaux CIBC a agi à titre de conseiller financier exclusif auprès de Connors Bros. Income Fund dans sa fusion de 800 M\$ avec Bumble Bee Holdings L.P. et à titre d'unique responsable des registres pour l'émission de parts de fiducie d'investissement de 263 M\$ de Connors Bros., qui a servi à financer la fusion.

Entre autres opérations importantes au Canada, Marchés mondiaux CIBC a agi en qualité de conseiller financier exclusif auprès de Manitoba Telecom Services Inc. pour l'acquisition d'Allstream Inc. et à titre de co-mandataire principal et d'unique responsable des registres pour l'émission de billets à moyen terme de 350 M\$, qui a servi à financer l'acquisition.

Aux États-Unis, Marchés mondiaux CIBC a établi ses compétences chevronnées en matière de fiducie de revenu avec le premier appel public à l'épargne de titres de dépôt de revenu de 252 M\$ US de Volume Services America Inc. Le groupe de financement immobilier aux États-Unis a agi à titre de co-chef de file dans le cadre de cinq émissions de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales d'une valeur de 5,3 G\$ US et procédé au montage de 1,8 G\$ US des prêts vendus dans le cadre de ces émissions, les autres participants contribuant pour le reste.

À l'échelle internationale, Marchés mondiaux CIBC a agi, entre autres, à titre de coordonnateur chef de file mondial dans le cadre du financement par emprunt de 3i Group plc et de Veronis Suhler pour l'acquisition de Yellow Brick Road, chef de file européen du secteur des annuaires. Nous avons également agi comme co-coordonnateur mondial et co-responsable des registres pour l'émission de titres de dépôt de revenu de Findexa Limited dans le cadre de son premier appel public à l'épargne.

Nos gens

Notre effectif de près de 2 500 employés répartis dans le monde entier est la clé de notre succès. Travaillant en équipes interfonctionnelles très disciplinées, nos professionnels offrent à nos clients leurs connaissances de l'industrie, des conseils axés sur le marché et des solutions financières ciblées propres à leurs enjeux commerciaux uniques. En 2004, nous avons investi davantage dans le perfectionnement professionnel et les possibilités de formation afin d'améliorer les aptitudes et compétences de nos gens de tous les échelons de l'organisation. Nos succès témoignent de la force et de l'engagement de notre équipe et de l'ampleur de notre talent.

Dans la collectivité

Depuis 1984, la Journée du Miracle pour l'enfance de Marchés mondiaux CIBC^{MC} a permis de recueillir plus de 130 M\$ pour des organismes d'aide à l'enfance. Le premier mercredi de décembre de chaque année, les conseillers en placement et le personnel des services de la négociation et des ventes de Marchés mondiaux CIBC et de CIBC Wood Gundy au Canada et partout dans le monde remettent leurs honoraires et commissions à des organismes d'aide à l'enfance.



John Hunkin (à gauche), chef de la direction de la CIBC, est accompagné par l'honorable Mary Anne Chambers (deuxième à partir de droite), ministre de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario, et Trish Barbato (deuxième à partir de gauche), présidente des Grands Frères Grandes Sœurs du Canada, pour fêter les lauréats des bourses d'études 2004 de VisionJeunesse^{MC} CIBC.



Gagner,

c'est créer de la valeur pour tous ceux qui ont des intérêts dans la CIBC

Le rapport annuel d'une société est habituellement un instantané rétrospectif de ses résultats financiers, accompagné d'un message de la haute direction et d'un rapport des vérificateurs aux actionnaires. Avec le temps, la présentation du rapport annuel a évolué, et on y a souvent ajouté de l'information sur les réalisations de l'entreprise, ses nouvelles initiatives et, de plus en plus, des détails sur des sujets comme l'environnement et la participation à la vie de la collectivité. Le rapport voulait ainsi montrer que les entreprises ne vivent pas en marge de la société. En effet, on se rend davantage compte que la création de valeur à long terme est le fruit de la bonne gestion d'une foule de questions non financières, y compris, mais sans s'y limiter, la satisfaction de la clientèle, l'engagement des employés, la participation à la vie de la collectivité, la notoriété de la marque et le comportement éthique.

En outre, depuis quelques années, le gouvernement du Canada exige des banques et autres institutions financières régies par une réglementation fédérale qu'elles publient tous les ans un énoncé de responsabilité envers le public décrivant, entre autres, leurs efforts pour offrir des services bancaires accessibles et abordables à tous les Canadiens, appuyer les PME et jouer un rôle dans le développement de la collectivité.

Bien que ces deux documents aient été publiés séparément, la stratégie commerciale de la CIBC intègre le rendement financier et la responsabilité envers la société et présente à la fois des mesures financières et des mesures non financières afin de nous permettre de créer une entreprise durable qui mise sur un héritage de succès de 137 ans – et le prolonge. Nous avons certes des mesures financières robustes en place, mais nos mesures non financières sont moins bien établies. À l'échelle mondiale, plusieurs cadres de référence et lignes directrices sur les rapports de durabilité, comme le Global Reporting Initiative, ont été définis et sont de plus en plus reconnus. La Reddition des comptes annuelle de 2004, qui regroupe notre énoncé de responsabilité envers le public¹ et le rapport annuel, constitue l'aboutissement logique de nos efforts pour mettre en œuvre un cadre général de mesure et de présentation de nos progrès.

Notre objectif premier consiste à assurer à nos lecteurs une plus grande transparence sur un éventail élargi d'activités et de programmes à l'aide, autant que possible, de normes acceptées mondialement pour la présentation d'informations non financières. Puisqu'il s'agit d'un effort nouveau, le rapport est presque par définition un ouvrage en cours. Dans certains cas, nous possédons de bonnes données; dans d'autres, nous travaillons à définir des objectifs et des méthodes de mesure que nous espérons un jour mettre en œuvre. Mais, dans tous les cas, nous cherchons à élaborer une approche intégrée de création de valeur, approche qui tient compte des facteurs critiques les plus susceptibles d'influer sur les perspectives de croissance durable de la CIBC.

Dans les pages qui suivent, vous constaterez que nous avons prêté une attention particulière aux aspects non financiers de nos activités, que nous plaçons au cœur de notre succès.

John S. Hunkin

1) Cet énoncé a été publié pour la CIBC et les sociétés affiliées suivantes de la CIBC au Canada : Banque Amicus; Marchés mondiaux CIBC inc.; Hypothèques CIBC inc.; Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée; Compagnie Trust CIBC; Placements CIBC inc.; Services Investisseurs CIBC inc.; TAL Gestion globale d'actifs inc.; Gestion Privée TAL Itée; Planification financière CIBC inc.; Gestion d'actifs CIBC inc.; CIBC BA Limited.

Énoncé de responsabilité envers le public

Nos clients

La CIBC s'engage à aider ses clients à atteindre ce qui compte dans leur vie. Nous développons des produits et services innovateurs afin qu'ils se voient offrir un éventail de solutions financières qui répondent à leurs besoins. Par souci de respecter notre engagement envers la création de valeur à long terme pour nos intéressés, nous prêtons attention aux besoins uniques de nos divers groupes de clients. Cette section souligne les progrès marqués dans les produits et services bancaires abordables et accessibles que nous offrons, la réalisation des objectifs de nos clients PME et l'intégration active des collectivités autochtones.

Voir la page **22** pour de plus amples détails.

Nos gens

La CIBC s'engage à devenir l'employeur de choix du secteur des services financiers au Canada. L'instauration d'un milieu de travail positif qui soit juste et englobant est au cœur de notre engagement à créer une valeur durable pour nos intéressés. Notre approche holistique de la gestion des ressources humaines combine les priorités de la CIBC avec la satisfaction des divers besoins de nos employés. Cette approche nous aidera également à développer une culture de rendement élevé qui nous distingue de nos concurrents.

Voir la page **30** pour de plus amples détails.



La CIBC et la collectivité

La CIBC est résolue à changer la vie des Canadiens par une influence positive et durable sur les collectivités où ses clients et employés vivent et travaillent. Il est très important pour nous de rendre à la collectivité ce qu'elle nous a donné au moyen de contributions, de commandites communautaires, de contributions en nature et de l'action bénévole de nos employés. Nous tenons à participer au développement des collectivités du Canada et à l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens.

Voir la page **34** pour de plus amples détails.

La CIBC et l'environnement

En sa qualité de grande institution financière, la CIBC reconnaît son influence sur l'environnement et la société ainsi que sa responsabilité envers la gestion des questions environnementales. La CIBC favorise des politiques, procédures et initiatives visant à réduire les effets négatifs de ses activités sur la qualité de l'air, du sol et de l'eau et à intégrer l'évaluation du risque environnemental dans son processus d'évaluation du crédit. Ainsi, nous contribuons à la santé et au bien-être de tous nos intéressés et à l'avenir durable de la CIBC.

Voir la page **38** pour de plus amples détails.

Nos clients



La CIBC a pour vision d'être le chef de file reconnu des relations avec la clientèle. Nous fournissons partout au Canada des solutions bancaires répondant aux besoins personnels et professionnels des gens, des PME et des populations autochtones. Afin d'accroître notre valeur pour les clients, nous offrons de nouveaux produits, améliorons nos services, mettons à niveau nos canaux de distribution, augmentons notre efficacité et travaillons à mieux comprendre les besoins de nos clients.

«Nos clients sont notre priorité. Tout ce que nous faisons vise à les aider à obtenir ce qui compte dans leur vie.»

Jill Denham

Vice-présidente du conseil, Marchés de détail CIBC

«Notre expérience à la CIBC a été très positive. Nous avons maintenant un meilleur contrôle financier sur notre avenir, et nos plans d'affaires sont réalisables. Notre vie s'en trouve changée.»

Nancy Brace et Sam Abousamak
Halifax, Nouvelle-Écosse



Services bancaires abordables et accessibles

Choix de services bancaires abordables

Avec le Compte-chèques Accès quotidien CIBC, les prêts hypothécaires à taux fixe et à taux variable, et des programmes de services pour les aînés, les étudiants et les jeunes, la CIBC offre un large éventail d'options bancaires abordables.

Services financiers le Choix du Président

Les Canadiens ont accès à des produits et services financiers concurrentiels auprès des Services financiers le Choix du Président. Ces options bancaires à peu de frais sont offertes dans les guichets automatiques bancaires, au téléphone, sur Internet et dans des kiosques installés dans des magasins choisis des Compagnies Loblaw partout au Canada.

Revitalisation des centres bancaires

En 2004, la CIBC a ouvert des centres bancaires de prestige à sept endroits en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec.

Guichets automatiques bancaires

Propriétaires du plus grand réseau de guichets automatiques bancaires du Canada, nous assurons à nos clients un meilleur accès à leurs comptes au moyen de ce canal.

Besoins spéciaux

Nous nous sommes engagés à créer un milieu bancaire facile d'accès. Tous les nouveaux centres bancaires de la CIBC sont accessibles en fauteuil roulant, et des guichets automatiques bancaires Accès pour tous CIBC^{MC} sont installés afin de faciliter l'accès aux services bancaires aux clients ayant des besoins spéciaux.

Services bancaires abordables

La CIBC s'est engagée à répondre aux besoins de chaque client. Pour les Canadiens ayant un revenu modeste, le Compte-chèques Accès quotidien CIBC offre aux clients jusqu'à dix opérations bancaires moyennant des frais mensuels peu élevés de 3,90 \$ et de 60 cents pour chaque opération suivante. Le titulaire qui maintient un solde mensuel minimal de 1 000 \$ dans son compte est exonéré des frais de service mensuels de 3,90 \$. Grâce à notre Hypothèque à taux ultra-préférentiel CIBC^{MC} à taux variable ou à notre Hypothèque éconoStable CIBC^{MC} à taux fixe, les Canadiens peuvent encore obtenir une hypothèque abordable sur le marché d'aujourd'hui.

La CIBC offre aussi une gamme de forfaits de services adaptés aux besoins bancaires des aînés, des étudiants et des jeunes. Le programme Avantage CIBC pour les aînés offre des avantages bancaires et avantages voyage pour les clients âgés de 60 ans et plus. Il permet d'effectuer des opérations courantes sans frais, ne comporte aucuns frais mensuels sur le Compte-chèques Accès quotidien CIBC et accorde un rabais sur la location de coffres. Le programme Avantage CIBC pour les étudiants permet d'effectuer jusqu'à dix opérations sur le Compte-chèques Accès quotidien CIBC moyennant des frais mensuels de seulement 1,95 \$ et des frais de 30 cents pour chaque opération suivante. Le titulaire qui maintient un solde mensuel minimal de 1 000 \$ dans son compte est exonéré des frais de service mensuels de 1,95 \$. Pour nos clients de moins de 19 ans, Avantage CIBC pour les jeunes permet d'effectuer des opérations courantes sans frais sur le Compte Croissance supérieure CIBC^{MC}.

Services financiers le Choix du Président

Les produits et services uniques de la CIBC offerts par les Services financiers le Choix du Président (SFCP), coentreprise avec Les Compagnies Loblaw Limitée, représentent une option bancaire de qualité et à peu de frais pour les clients qui cherchent une solution de rechange aux services bancaires traditionnels. Les associés au Service à la clientèle des SFCP assurent aux clients un large éventail de produits et services financiers concurrentiels dans des kiosques dans des magasins, au téléphone, à des guichets automatiques bancaires et sur Internet.

Les Services financiers le Choix du Président comptent actuellement 201 kiosques dotés en personnel et 17 kiosques autonomes situés dans des magasins d'alimentation choisis des Compagnies Loblaw Limitée partout au Canada. En 2004, la CIBC a intégré les produits d'assurance crédit des Services financiers le Choix du Président dans sa gamme de produits existante afin de protéger les familles de nos clients et leurs personnes à charge en cas de décès, d'invalidité ou de perte d'emploi. Pour une liste complète des kiosques bancaires ouverts et fermés, voir la page 178.

Depuis le lancement des Services financiers le Choix du Président en 1998, plus d'un million de Canadiens ont adopté cette option de grande valeur à peu de frais – et le nombre ne cesse d'augmenter.

Accessibilité

La CIBC veut améliorer l'expérience de tous ses clients dans l'ensemble de ses canaux de distribution. Nous avons comme priorité de faire comprendre nos produits et services bancaires et de les rendre accessibles à nos clients, pour qu'ils trouvent chez nous les produits et services bancaires qui leur conviennent le mieux. En 2004, la CIBC a mis en œuvre un certain nombre d'initiatives conçues pour faciliter l'accès aux services bancaires pour les Canadiens.

Nous avons mis à niveau nos canaux de distribution afin d'améliorer les niveaux de service pour nos clients. Nous avons réaménagé des centres bancaires afin d'offrir un meilleur service bancaire. Nous avons ajouté de nouvelles fonctions et amélioré les sites des Services bancaires CIBC en direct et de Pro-Investisseurs^{MD} CIBC, dont une procédure d'ouverture de session plus simple, un meilleur accès à l'information pour gérer des comptes multiples et des écrans plus faciles à lire où un plus grand nombre d'opérations sont affichées sur chaque page.



«Les Services financiers le Choix du Président sont excellents. Ils sont pratiques, de grande valeur et ils nous font gagner beaucoup de temps lorsque nous faisons nos opérations bancaires au guichet automatique ou par téléphone. Nous sommes des clients très satisfaits.»

Humayun et Dur-e-nab Akhtar
Toronto, Ontario



Le nouveau centre bancaire de prestige de la CIBC à Rosemère, au Québec, offre à ses clients comme Jan Lessard (au centre) et Sylvie Therrien (à droite) une gamme complète de services bancaires personnels et professionnels, un meilleur accès à plusieurs canaux de distribution et des heures d'ouverture prolongées.



«Je suis cliente de la CIBC depuis très, très longtemps, et je suis ravie des efforts qu'elle a déployés pour personnaliser et faciliter le processus bancaire.»

Carol Cuthbertson
Toronto, Ontario

Centres bancaires

La CIBC adapte continuellement ses centres bancaires et son réseau à l'évolution des habitudes et besoins bancaires de ses clients. Nous ouvrons de nouveaux centres bancaires et en fermons d'autres d'après des analyses détaillées des marchés, des tendances démographiques et des préférences des clients. À la fin de 2004, notre réseau national réunissait 1 073 centres bancaires. Pour une liste complète des centres bancaires ouverts et fermés en 2004, voir la page 178.

Cette année, la CIBC a poursuivi son programme pluriannuel de revitalisation des centres bancaires. Les nouveaux centres bancaires de prestige que nous inaugurons dans le cadre de ce programme sont des installations à la fine pointe de la technologie qui offrent à nos clients des services bancaires répondant aux besoins personnels et professionnels, un meilleur accès à la multiplication des canaux de distribution et des heures d'ouverture prolongées. Sur les principaux marchés, nous remplaçons les centres bancaires désuets ou présentant des restrictions physiques par de nouveaux centres bancaires plus grands à proximité de secteurs très fréquentés.

Au cours de l'exercice, la CIBC a ouvert sept centres bancaires de prestige à Edmonton, en Alberta, à Winnipeg, au Manitoba, à Kelowna, en Colombie-Britannique, à Woodbridge et Pickering, en Ontario, et à La Salle et Rosemère, au Québec. De plus, quatre centres bancaires existants ont été convertis en centres bancaires de prestige à Regina, en Saskatchewan; à Mississauga et à Toronto, en Ontario, et à Montréal, au Québec. Si nous les ajoutons aux centres bancaires ouverts en 2003 à Toronto et Kitchener, en Ontario, et à Pointe-Claire, au Québec, la CIBC compte maintenant 14 centres bancaires de prestige servant des clients dans six provinces canadiennes.

En 2004, la CIBC a fermé 40 centres bancaires, pour la plupart en milieu urbain. La CIBC est très sensible aux circonstances spéciales créées par la fermeture de centres en milieu rural. La décision de fermer un centre n'est alors prise qu'après un examen complet des solutions de rechange.

Avant de prendre la décision de fermer un centre, la CIBC examine avec soin les intérêts de la collectivité, de ses clients et de ses employés en :

- évaluant les habitudes de la clientèle locale pour trouver le centre de remplacement qui répondrait le mieux aux besoins des clients touchés;
- informant la collectivité, notamment les clients, les employés, les chefs de file de la collectivité, les politiciens et les pouvoirs publics de sa décision de fermer un centre bancaire. Elle tient aussi des assemblées locales pour expliquer sa décision et prendre note des suggestions pour aider le milieu à s'adapter;
- aidant les clients et les groupes touchés à définir leurs besoins bancaires et à trouver le centre bancaire qui y répond le mieux;
- s'efforçant d'aider les employés touchés par la fermeture à trouver de nouveaux postes au sein de l'entreprise, soit dans le nouveau centre où les clients touchés sont transférés, soit ailleurs dans le réseau.

Nous avons aussi continué d'investir dans la mise à niveau de la technologie dans les centres bancaires, l'amélioration des processus et la formation du personnel dans tout notre réseau national. À titre d'exemple, nous avons élaboré un programme global d'apprentissage en ligne de 100 cours sur mesure pour nos employés de première ligne afin qu'ils puissent acquérir de nouvelles compétences et ainsi mieux servir les clients.

Guichets automatiques bancaires (GAB)

En 2004, plus de 328 millions d'opérations ont été effectuées sur le réseau de GAB de la CIBC, ce qui en fait l'un des points d'accès aux services bancaires les plus utilisés par ses clients. À la fin de l'exercice, le Groupe de sociétés CIBC continuait d'offrir aux clients le plus important réseau de GAB du Canada. Nos clients peuvent utiliser 2 165 GAB dans nos centres bancaires au Canada et des guichets automatiques dans 1 971 endroits en dehors des centres bancaires, dont les magasins 7-Eleven Canada, Inc. participants, les magasins Mac's Convenience Stores Inc., les stations-service Sunoco Inc. et Ultramar, et divers dépanneurs indépendants. Pour une liste complète des GAB installés et éliminés au pays, voir la page 178.



Les services bancaires de la CIBC sont facilités pour les clients ayant des besoins spéciaux. Nos guichets automatiques Accès pour tous CIBC sont plus bas avec des barres d'appui et ils sont dotés d'une prise audio pour y brancher un casque et suivre ainsi des instructions vocales pour effectuer des opérations bancaires.



Les préposés des Services bancaires téléphoniques CIBC aident les clients 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 dans des centres d'appels partout au Canada. Le service répond aussi aux besoins spéciaux des clients handicapés qui effectuent leurs opérations bancaires par téléphone.



Les améliorations apportées aux sites Web des Services bancaires en direct et de Pro-Investisseurs comprennent un processus d'ouverture de session simplifié et une meilleure information pour gérer les comptes.

Besoins spéciaux

La CIBC s'est engagée à créer un milieu bancaire facile d'accès. Grâce à notre programme Accès pour tous CIBC^{MC}, tous nos nouveaux centres bancaires sont rendus entièrement accessibles aux personnes en fauteuil roulant.

Notre programme Accès pour tous CIBC permet aux clients ayant une déficience visuelle, aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite d'effectuer leurs opérations bancaires aux guichets automatiques. La Banque achète régulièrement de nouveaux guichets automatiques qui répondent aux exigences d'accessibilité de l'Association canadienne de normalisation, et ces guichets sont installés progressivement dans le cadre de notre programme de remplacement des guichets automatiques.

À la fin de l'exercice, 610 centres bancaires possédaient au moins un guichet automatique Accès pour tous CIBC. Ces guichets automatiques sont plus bas et comportent une tablette adaptée pour faciliter l'accès en fauteuil roulant, des barres d'appui pour les personnes à mobilité réduite et un meilleur éclairage direct. Ils sont également dotés d'une prise audio dans laquelle les clients aveugles ou malvoyants peuvent brancher un casque et suivre les instructions vocales qui leur sont données pour effectuer leurs opérations bancaires. Tous les écrans des guichets automatiques de la CIBC affichent des couleurs très contrastées pour être plus faciles à lire, surtout par les personnes âgées et les malvoyants.

La CIBC offre aussi des relevés en braille et en gros caractères aux clients qui le désirent. Le service bancaire téléphonique de la CIBC présente une technologie innovatrice de reconnaissance de la parole et de commande tactile Télé-type permettant aux clients d'y accéder directement en tout temps. Cette technologie permet de faire des opérations financières de routine, d'obtenir de l'information et d'acheter des produits ou services.

Notre engagement envers nos clients

Par *Notre engagement envers vous*, nous promettons de respecter la confidentialité et l'intégrité des renseignements que nos clients nous donnent et de traiter nos clients avec courtoisie, professionnalisme et respect en tout temps.

Nous avons des échanges honnêtes et transparents avec nos clients grâce à une présentation claire de nos frais de service et à des discussions franches avec eux en tout temps, tout en respectant leur droit à la confidentialité dans toutes leurs opérations avec nous.

Des solutions aux problèmes de nos clients

Une de nos priorités consiste à régler les plaintes de nos clients. La CIBC dispose d'un processus efficace de résolution des problèmes dans les 24 heures au centre bancaire, sinon la plainte est transmise au Service à la clientèle qui est habilité à la résoudre directement. Cette année, nous avons grandement amélioré le temps de résolution des problèmes transmis aux échelons supérieurs de 72 à 48 heures. Notre Service à la clientèle est aussi offert dans les centres bancaires ouverts le samedi, pour des résolutions rapides des plaintes que les clients peuvent formuler durant les fins de semaine. La CIBC a des modules de formation pour aider ses employés à mieux comprendre ce que les clients vivent lorsqu'ils ont des plaintes à formuler et à apprendre à les aborder plus efficacement.

Le Bureau de l'Ombudsman CIBC sert d'intermédiaire objectif et indépendant aux clients de la CIBC, qu'il s'agisse de particuliers et ou de PME, pour résoudre leurs inquiétudes à leur satisfaction si les autres avenues dans le processus de résolution de la CIBC ont été explorées sans succès. Le Bureau utilise la rétroaction obtenue des clients de la CIBC dans le cadre du processus pour aider la direction à mieux cerner les domaines ou questions auxquels elle doit prêter attention afin d'améliorer l'expérience bancaire des clients. Pour des renseignements sur les personnes-ressources, voir la page 198.



La CIBC joue un rôle important dans l'entreprise familiale Keelan depuis plus de 50 ans. Pour Joyce Keelan, propriétaire de la troisième génération, en compagnie du directeur de centre bancaire de la CIBC Mark McCarthy, la CIBC a fait partie intégrante de son projet de démarrer sa propre entreprise de fabrication et l'a aidée à en faire l'entreprise prospère qu'elle est devenue aujourd'hui.

Services bancaires à la PME

Engagement envers les PME

Nous nous sommes engagés à assurer un service bancaire exceptionnel à nos clients. Notre approche holistique de prestation des services financiers est conçue pour répondre aux besoins personnels et professionnels des entrepreneurs à chacune des étapes de la croissance de leur entreprise.

Services bancaires accessibles

Les centres bancaires, les GAB et les canaux de distribution en direct et par téléphone de la CIBC donnent aux clients un accès facile aux services bancaires courants. Nos employés des Services à la PME procurent aux clients de tout le Canada des conseils et des services qui répondent à leurs besoins financiers personnels et professionnels.

Répondre aux besoins spécialisés

La CIBC répond aux besoins spécialisés des clients PME du secteur agricole et des collectivités autochtones.

Meilleur accès au crédit

Notre nouveau service amélioré d'exécution des demandes pour Avantage crédit CIBC aux PME^{MC} a permis de raccourcir le délai d'accès à leurs fonds pour les clients approuvés.

Favoriser la croissance

La CIBC appuie fermement les programmes qui favorisent l'entrepreneuriat et la croissance des PME.

Soutien aux PME

Les PME sont essentielles à la vitalité et à la viabilité de l'économie canadienne. Le taux de croissance du nombre d'entrepreneurs a plus que doublé par rapport au nombre d'employés salariés du secteur privé. Dans son rapport économique sur la PME publié en septembre 2004 et intitulé *Les PME canadiennes : retour en force*, la CIBC fait remarquer que, en juillet 2004, le nombre de travailleurs autonomes au Canada frôlait les 2,5 millions et que, d'ici la fin de la décennie, un Canadien sur cinq sera un travailleur autonome.

Nous constatons deux faits nouveaux frappants : l'émergence des entrepreneurs d'âge mûr comme segment affichant la plus forte croissance du secteur des PME; et la tendance indubitable aux PME de plus en plus petites. En 2004, la croissance de la formation de PME s'est concentrée chez les entrepreneurs comptant moins de cinq employés. De plus, les propriétaires de PME de 55 ans et plus représentent actuellement un travailleur autonome sur quatre au Canada. Depuis 2001, le nombre d'organisations dirigées par des Canadiens d'âge mûr a augmenté de 140 000, soit 30 %.

La CIBC s'est engagée à soutenir ce secteur dynamique en croissance. Depuis des décennies, la Banque est aux côtés des PME, et nous nous efforçons toujours d'être la banque numéro un des PME au Canada. Nous nous sommes engagés à offrir un service bancaire exceptionnel qui changera tout pour nos clients.

Nous avons pour objectif de répondre à tous les besoins financiers professionnels et personnels de nos clients à chacune des étapes de la croissance de leur entreprise, depuis la phase de démarrage et les premiers stades du développement jusqu'à la maturité et à la transition, où l'entreprise passe à d'autres mains. À chaque étape de l'évolution de l'entreprise, son propriétaire a besoin d'accéder à différentes combinaisons de produits, services et conseils financiers spécialisés qui l'aideront à gérer son entreprise plus efficacement. À titre d'exemple, nous offrons aux entreprises en démarrage une gamme complète de produits et services financiers, dont les opérations commerciales courantes, l'accès à des solutions d'emprunt facilitées et de précieuses ressources en direct pour les aider à donner un bon départ à leur entreprise.

Apprendre à connaître nos clients

Dans le cadre de ses efforts soutenus pour mieux comprendre les entrepreneurs et les facteurs qui agissent sur leur vie, la CIBC mène régulièrement des recherches sur la situation du secteur des PME. En 2004, les deux rapports les plus importants ont été : le rapport économique sur la PME susmentionné et élaboré par Marchés mondiaux CIBC, ainsi que notre rapport en collaboration avec le Centre de recherche Decima. À partir de ces rapports et d'autres constatations, nous arrivons à cerner les facteurs qui touchent les entrepreneurs, les tendances sectorielles et ce que nous devons faire pour répondre plus efficacement à leurs besoins.

Faciliter la vie aux PME

Les centres bancaires de la CIBC et ses canaux de distribution par téléphone et par Internet assurent aux clients un accès facile aux produits et services de la Banque et leur permettent de choisir ceux dont ils ont besoin. De plus, l'équipe de plus de 1 400 employés PME de la CIBC, répartis dans les grands centres urbains et collectivités rurales de tout le pays, offrent aux clients les conseils, produits et services financiers dont ils ont besoin pour réaliser leurs objectifs professionnels et personnels.

De plus, l'unité des Services à la PME s'applique à servir les PME canadiennes ayant des besoins spécialisés. Nous avons des réseaux nationaux de spécialistes qui servent le secteur agricole au Canada et aident les entrepreneurs des collectivités autochtones. Nos spécialistes des services bancaires agricoles réunissent une vaste connaissance des services bancaires aux PME et du domaine agricole et sont rompus aux prêts agricoles et à la planification et gestion générale d'une entreprise agricole. En même temps, notre équipe d'Autochtones et employés des centres bancaires assurent des services financiers personnels et professionnels aux entrepreneurs des Premières nations, Inuits et Métis et à leur famille.



À la fin de l'exercice, la CIBC avait plus de 500 000 clients PME au Canada.



Pour la CIBC, les clients PME sont des propriétaires d'entreprise indépendants qui tirent leur revenu de subsistance des activités de leur entreprise, qui emploient ou non d'autres personnes et dont les affaires professionnelles et personnelles sont interdépendantes. En général, les clients PME de la CIBC réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 5 M\$ et ont des besoins de crédit inférieurs à 1 M\$.



La CIBC et ses sociétés affiliées cotées en bourse ont accordé des autorisations de crédit totalisant plus de 24 G\$ à des PME canadiennes parvenues à différents stades de développement. Pour de plus amples détails sur le financement par emprunt accordé en 2004 à des entreprises canadiennes par la CIBC et ses sociétés affiliées cotées en bourse, voir la page 182.

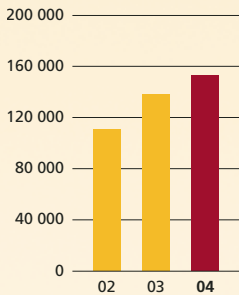
Le Groupe des services de financement du franchisage CIBC fournit aux clients franchisés de la CIBC des conseils spécialisés et une gamme complète de produits et de services financiers personnels et professionnels grâce au réseau national de centres bancaires. Nous aidons également à financer des ententes de programmes avec de nombreux systèmes de franchises.

Améliorer l'accessibilité pour les PME

Nous avons pris de nombreuses mesures pour améliorer davantage l'accès de nos clients PME aux capitaux et aux services bancaires. En voici quelques exemples :

- Nous avons simplifié notre processus de documentation et d'exécution des demandes de crédit. Grâce à Avantage crédit CIBC aux PME, les entrepreneurs peuvent demander un prêt ou une marge de crédit, ou une combinaison des deux, pouvant atteindre 100 000 \$ au moyen d'un processus de demande peu compliqué. En 2004, de nouvelles formules de demande de crédit et d'entente de crédit, accompagnées d'une nouvelle brochure sur les modalités, ont été préparées pour présenter l'information importante avec plus de clarté et de concision. De plus, le processus d'exécution a été simplifié, raccourcissant davantage le délai avant que les clients approuvés aient accès aux fonds.
- Pour offrir de meilleures possibilités de financement aux entreprises autochtones, la CIBC s'est engagée à travailler avec l'Association nationale des sociétés autochtones de financement et à lui fournir conseils et assistance qui l'aideront à développer un groupe de syndication de prêts pour institutions financières autochtones.
- L'Hypothèque travailleur autonome CIBC, lancée en 2003, a été de nouveau améliorée afin d'aider un plus grand nombre d'entrepreneurs du Canada à acheter une habitation. L'approbation est plus facile à obtenir et tient compte de la situation financière globale de l'emprunteur.
- Un nouvel outil de vente lancé cette année a grandement réduit le temps qu'il faut à nos clients PME pour ouvrir un compte. Les formules pour la plupart des comptes PME sont maintenant produites par un logiciel Web qui est simple, efficace et facile à utiliser. De plus, nous avons complètement modifié les relevés du Compte d'opérations d'entreprise CIBC^{MC} afin de fournir plus de renseignements aux clients avec clarté et concision. Le nouveau relevé facile à lire comprend un sommaire du compte, des renseignements importants sur les changements du compte, un état récapitulatif des chèques et toute mise à jour pertinente sur les services bancaires aux entreprises à la CIBC.
- Afin d'aider les entreprises à gérer leurs flux de trésorerie plus efficacement, la CIBC a lancé un nouveau service de dépôts intersuccursales qui permet aux entrepreneurs d'effectuer des dépôts dans de nombreux centres bancaires de la CIBC et de les faire porter immédiatement au crédit de leur Compte d'opérations d'entreprise CIBC ou de leur compte courant en dollars US. La nouvelle caractéristique du compte confère une souplesse de gestion de la trésorerie beaucoup plus grande qu'auparavant.
- En 2004, les gouvernements fédéral et provinciaux ont instauré le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) en vue d'aider les producteurs agricoles à stabiliser leur revenu et à le protéger contre les catastrophes. Afin d'appuyer ce programme gouvernemental, la CIBC a lancé le compte de dépôt PCSRA CIBC, qui est un compte de dépôt uniquement, productif d'intérêt, offert aux producteurs agricoles. Les clients peuvent y effectuer un nombre illimité de dépôts à tout centre bancaire CIBC ou guichet automatique CIBC et un nombre illimité de demandes de renseignements et de virements à leur compte de dépôt PCSRA CIBC, au moyen des Services bancaires téléphoniques et des Services bancaires en direct ou des guichets automatiques bancaires de la CIBC.

Clients emprunteurs ayant obtenu des autorisations de crédit totales inférieures à 100 000 \$



En 2004, la CIBC comptait près de 153 000 clients emprunteurs PME, avec des autorisations totales inférieures à 100 000 \$, contre un peu moins de 138 000 en 2003 et presque 111 000 en 2002.



Le Prix étudiant entrepreneur de l'année de la CIBC 2004 a été remis à Amanda Harburn de Calgary, qui a fondé et exploite la Prestige Dance Academy Inc., studio de danse à service complet pour enfants et adultes.



Notre soutien au Collège d'agriculture de l'Université de la Saskatchewan permet d'encourager l'entrepreneuriat agricole chez les jeunes, surtout auprès des collectivités rurales et des Premières nations de la province.

Investissement dans la collectivité

En 2004, les Services à la PME CIBC ont continué de soutenir largement des programmes nationaux et régionaux qui favorisent la croissance des PME et le développement de l'entrepreneuriat au Canada. En voici des exemples.

- Nous avons versé 1 M\$ sur dix ans au Collège d'agriculture de l'Université de la Saskatchewan pour l'élaboration d'un programme d'entrepreneuriat agricole. Le programme portera surtout sur la commercialisation de la recherche scientifique, le développement économique et les possibilités agroalimentaires. Le programme est conçu pour encourager l'entrepreneuriat agricole partout dans la province, plus particulièrement dans les collectivités rurales et chez les Premières nations. Le don de la CIBC créera en outre des bourses d'études à l'intention des étudiants autochtones. Et, pour les dix prochaines années, une somme de 10 000 \$ sera réservée aux programmes de prise de contact avec les Autochtones afin d'encourager le développement économique et agroalimentaire des Premières nations.
- Outre notre soutien régional de 120 000 \$ en 2004, nous avons renforcé notre engagement envers les Jeunes Entreprises du Canada par une commandite principale de trois ans de la Conférence estivale annuelle de l'organisme, à compter de 2005. Pendant la conférence d'une semaine, les étudiants explorent un thème lié aux affaires et en discutent dans un cadre d'apprentissage informel avec des conférenciers invités et des gens d'affaires locaux.
- La CIBC demeure un commanditaire enthousiaste d'Advancing Canadian Entrepreneur. À titre de commanditaire fondateur qui apporte son soutien à l'organisme depuis 1995, nous contribuons à renforcer l'esprit d'entreprise au Canada, là où l'innovation et la créativité sont valorisées. En remettant le Prix étudiant entrepreneur de l'année de la CIBC, nous soulignons l'engagement, la détermination et les réalisations de jeunes entrepreneurs. Le prix 2004 a été décerné à Amanda Harburn, qui a fondé et exploite la Prestige Dance Academy Inc., studio de danse à service complet pour enfants et adultes de Calgary.
- La CIBC continue d'appuyer les efforts de la Fondation canadienne des femmes (FCF) pour créer un changement général qui apportera indépendance et autonomie économique aux femmes et aux filles du Canada. Par un don de 600 000 \$ sur cinq ans, la CIBC s'est jointe à des partenaires qui versent des contributions au Fonds de collaboration pour le développement économique de la FCF, afin d'appuyer divers portefeuilles de projets de développement économique au Canada. Parmi les composantes du Fonds, mentionnons les subventions, l'assistance technique, les services de surveillance et d'évaluation, de recherche et de formation, les travaux sur des politiques et l'Institut national de formation, qui a pour but d'accroître l'efficacité des organisations communautaires à l'égard de leurs travaux de développement économique auprès des femmes à faible revenu.
- En outre, nous appuyons des organismes qui s'attachent à favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat. Parmi ces organismes : le Programme canadien Jeunes agriculteurs d'élite, qui souligne les réalisations de jeunes exploitants agricoles; et la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs, qui favorise le développement de l'entrepreneuriat par le mentorat et l'aide financière.



La CIBC s'est engagée à travailler avec l'Association nationale des sociétés autochtones de financement pour fournir de meilleures possibilités de financement aux entreprises autochtones.



Pour souligner la Journée nationale des Autochtones, la CIBC a organisé une célébration de la culture autochtone qui comprenait des spectacles du Kanata Native Dance Theatre, au Commerce Court de Toronto.



L'engagement de la CIBC à verser 200 000 \$ sur quatre ans à la Urban Native Youth Association aidera à établir un nouveau centre pour les jeunes à Vancouver.

Le chef Clarence Louie (au centre), lauréat du Prix d'excellence décerné aux Autochtones, est en compagnie de l'honorable Lucienne Robillard, ministre de l'Industrie du gouvernement du Canada, et de John Hunkin, chef de la direction de la CIBC.



Services bancaires aux Autochtones

La CIBC s'est engagée à établir des relations plus étroites avec les Autochtones du Canada en leur fournissant des services financiers complets qui répondent aux besoins des membres des Premières nations, des Métis et des Inuits et de leurs entreprises. Notre approche holistique est conçue pour satisfaire à la demande grandissante de services financiers et améliorer l'expérience bancaire globale de nos clients autochtones.

La CIBC sert la population autochtone au moyen de son réseau national de centres bancaires, dont sept centres bancaires et un comptoir bancaire dans les réserves autochtones, partout au Canada. Notre personnel des centres bancaires et notre équipe chevronnée d'Autochtones offrent des conseils éclairés et des solutions financières intégrées qui répondent aux exigences spéciales des clients.

La CIBC fournit aux particuliers des produits et services financiers personnels présentant des caractéristiques distinctes qui conviennent à leurs besoins de services financiers courants. Nous avons adapté nos lignes directrices en matière de crédit à la situation fiscale et juridique des Autochtones. Par exemple, nous avons apporté des modifications à notre processus d'approbation de prêts, dont une formule pour calculer les revenus bruts des Indiens inscrits vivant dans une réserve et exonérés de l'impôt sur le revenu, et améliorer ainsi le ratio d'amortissement de la dette totale servant à calculer la capacité d'une personne de rembourser l'emprunt proposé et d'amortir sa dette actuelle.

En 2004, la CIBC a passé en revue ses services bancaires aux Autochtones afin de satisfaire à la demande grandissante de produits et de services qui répondent aux besoins de financement dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci. L'essor spectaculaire de l'entrepreneuriat autochtone a amené la CIBC à offrir davantage de produits afin de mieux répondre aux besoins bancaires personnels et commerciaux de ses clients.

Afin d'améliorer l'accès aux capitaux, la CIBC a amélioré son processus d'approbation des prêts aux entreprises qui répondra mieux aux besoins de crédit grandissants des propriétaires d'entreprise autochtones. Les dossiers de crédit sont maintenant centralisés en un même lieu, et toutes les décisions de crédit concernant des Autochtones et dépassant 250 000 \$ sont approuvées par un seul groupe de spécialistes possédant les compétences et les ressources nécessaires pour examiner les demandes avec efficacité et équité.

Pour compléter le processus amélioré d'octroi de crédit, la CIBC s'est engagée à investir dans la prestation de conseils et d'assistance qui aideront l'Association nationale des sociétés autochtones de financement à développer un groupe de syndication de prêts pour institutions financières autochtones (IFA) qui fournira du financement aux entreprises autochtones dont les besoins d'emprunt dépassent 250 000 \$, soit les capacités d'une institution financière autochtone.

Investissement dans la collectivité

La CIBC a une longue tradition de soutien à la population autochtone du Canada. Voici quelques-unes de ses contributions :

- La Fondation nationale des réalisations autochtones, pour son programme de prix, ses bourses d'études postsecondaires, un salon des carrières pour les jeunes et le programme Taking Pulse, où des éducateurs, des gouvernements, des Autochtones et des représentants du secteur privé examinent des façons d'accroître la présence des Autochtones dans la main-d'œuvre.
- L'Université de Winnipeg, par un engagement de 275 000 \$ sur cinq ans afin d'aider à créer un centre de services aux étudiants autochtones.
- Les Services autochtones du Service d'assistance canadienne aux organismes, pour une initiative de formation en gestion financière.
- Les centres récréatifs communautaires inuits de Sheshatshiu et de Natuashish par l'intermédiaire de la Innu Healing Foundation.
- La Ville d'Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest, pour aider à construire un centre familial.

Nos gens



La création d'un milieu de travail positif où les gens peuvent exceller est un élément fondamental de notre stratégie qui consiste à devenir le chef de file reconnu des relations avec la clientèle. Conformément à notre stratégie mondiale pour les employés, nous visons avant tout à nous assurer d'avoir un milieu de travail positif qui reflète la vision, la mission et les valeurs de la CIBC; à élaborer des plans de recrutement et de perfectionnement efficaces, propres à attirer et à perfectionner les meilleurs partout où nous exerçons nos activités; à renforcer sans cesse l'orientation rendement de la CIBC au moyen des meilleurs processus de gestion du rendement et rémunération au rendement de leur catégorie; et à contribuer à la santé et au bien-être de nos gens, au travail comme dans toutes les facettes de leur vie.

«La CIBC fait fond sur son engagement à livrer une valeur à long terme à nos intéressés. Notre approche holistique réunit nos priorités commerciales et les divers besoins de nos employés, nous permettant ainsi de créer une culture de rendement élevé qui favorise un milieu de travail positif et investit dans la santé et le bien-être de nos gens.»

Joyce Phillips

Vice-présidente à la direction, Ressources humaines

Créer un milieu de travail positif

Soutien de nos employés

Le Code de conduite de la CIBC garantit à chaque employé le droit au respect et à un traitement juste et équitable et interdit la discrimination et le harcèlement.

Équité en matière d'emploi

La CIBC s'est engagée à instaurer l'équité en matière d'emploi et à atteindre une pleine représentation des femmes, des minorités visibles, des handicapés et des Autochtones. En 2004, la CIBC s'est conformée aux douze exigences de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* du Canada.

Recrutement des meilleurs

En 2004, la CIBC a investi environ 70 M\$ à l'échelle mondiale dans la formation et le perfectionnement des employés. Le Réseau Connaissances de la CIBC et les sites de l'entreprise offrent des possibilités de formation et de perfectionnement professionnel aux employés.

Culture du rendement

Le processus Gestion et mesure du rendement est l'outil utilisé à l'échelle de la CIBC pour stimuler la motivation et le rendement des employés en les aidant à rattacher leurs contributions individuelles aux résultats globaux de la Banque.

Santé et bien-être

La CIBC établit la norme du secteur en versant des prestations complémentaires à l'assurance-emploi pendant le congé de maternité, le congé parental ou le congé d'adoption, et le congé pour compassion. Par l'intermédiaire du Centre CIBC pour les enfants, nous offrons aux parents un service de garde de dépannage au besoin.

«Le Centre pour les enfants est une merveille. Il m'a vraiment aidée à équilibrer mon travail et mes responsabilités parentales. Le personnel donne les meilleurs soins, et je sais que les enfants se sentent très bien dans le milieu stimulant du Centre.»

Barbara Pohner
Employée cliente du
Centre CIBC pour les enfants



Encourager l'engagement – un milieu de travail positif

Un engagement accru est essentiel au perfectionnement d'employés très motivés, compétents et productifs qui partagent la vision de la CIBC et lui apportent une précieuse contribution. La CIBC mesure l'engagement de ses employés au moyen d'un sondage semestriel qui lui permet de suivre l'évolution de ses progrès et de se comparer à d'autres organisations. Parrainé par le chef de la direction, le sondage nous fournit des données qui servent à améliorer les expériences de tous nos employés.

La CIBC s'est dotée de politiques sur le milieu de travail et le comportement. Les politiques et pratiques sont alignées sur le Code de conduite de la CIBC, qui garantit à chaque employé le droit au respect et à un traitement juste et équitable et interdit la discrimination et le harcèlement. Le Code fournit en outre une protection contre des représailles pour les employés qui, de bonne foi, signalent des faits et des incidents pouvant constituer une infraction aux principes exposés dans le Code. Nos politiques mondiales et régionales sur l'équité en matière d'emploi et la diversité, l'adaptation des lieux de travail et le harcèlement en milieu de travail assurent également à nos employés qu'ils sont traités avec respect et dignité.

En 2004, le Service d'assistance téléphonique en matière de conduite de la CIBC a été mis en place pour fournir un service confidentiel géré par un tiers permettant aux employés de signaler des irrégularités dans les pratiques de l'entreprise. Il s'agit d'une nouvelle option mise à la disposition des employés réticents à faire part de leurs inquiétudes à un superviseur.

La Politique de protection des renseignements personnels des employés de la CIBC prescrit la confidentialité des renseignements personnels. Une plainte de confidentialité a été officiellement déposée relativement à des problèmes d'emploi auprès de commissariats à la protection de la vie privée du Canada en 2004. De plus, au cours de l'exercice, la CIBC a instauré de nouvelles politiques mondiales, canadiennes et américaines sur la violence en milieu de travail afin de promouvoir un milieu de travail sans danger pour tous les employés.

La CIBC s'applique à créer un effectif intégrateur et un milieu de travail positif qui reflètent la diversité des collectivités où elle exerce ses activités. La CIBC est l'un des plus importants employeurs du Canada et, à ce titre, elle souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi et vise, d'ici 2005, une pleine représentation des femmes, des minorités visibles, des handicapés et des Autochtones. Cet objectif repose sur les taux de disponibilité sur le marché national de la main-d'oeuvre fournis par Statistique Canada pour chacun des groupes désignés. Pour renforcer notre engagement, les objectifs d'équité en matière d'emploi sont repris dans les grilles de pointage du rendement du chef de la direction et des membres de l'équipe de haute direction. En 2004, la Commission canadienne des droits de la personne a jugé que la CIBC se conformait aux douze exigences de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* du Canada.

Afin d'améliorer ses taux d'embauche de handicapés et d'Autochtones, la CIBC a créé l'Agence d'équité en matière d'emploi qui se concentre sur l'extension de l'embauche et la formation préalable à l'embauche. En 2004, 102 nouveaux employés ont été embauchés dans le cadre de cette initiative, dont huit qui ont participé au programme de formation préalable à l'emploi.

La CIBC maintient un fonds centralisé d'adaptation des lieux de travail pour payer les frais engagés à cette fin. En 2004, 350 000 \$ ont été affectés aux besoins spéciaux des employés.

L'équité en matière d'emploi exige un engagement descendant. En 2004, le chef de la direction de la CIBC, ses subalternes immédiats et les 50 dirigeants de l'échelon suivant ont participé au lancement des Dialogues sur la diversité, où des handicapés et des représentants de la collectivité ont présenté leurs points de vue et leurs expériences. Pour mener la consultation des employés et favoriser leur participation, la CIBC a mis sur pied le Comité national sur l'équité en matière d'emploi et la diversité, sous la direction du vice-président du conseil et chef de la gestion du risque. Les comités sur l'équité en matière d'emploi mis en place dans chaque unité fonctionnelle stratégique de la CIBC comptent plus de 60 membres.



«Le Prix Accès CIBC m'a beaucoup aidée à décrocher mon MBA en m'épargnant de gros soucis financiers.»

Jennifer Love
Lauréate du Prix Accès CIBC



John Massam (à gauche), président du Conseil consultatif national des usagers de l'Association canadienne pour la santé mentale, a décerné à Robert VanWart de la CIBC, région Atlantique, le Prix pour la promotion de la santé mentale de cette année.



En 2004, la Commission canadienne des droits de la personne a jugé que la CIBC se conformait aux douze exigences de la Loi sur l'équité en matière d'emploi du Canada.

Pour la douzième année d'affilée, la CIBC a célébré en juin le Mois de la diversité, et les employés ont organisé plus de 150 événements et activités partout au pays, dont la célébration de la Journée nationale des Autochtones et la première Réception de la fierté CIBC annuelle. En 2004, nous sommes devenus un partenaire fondateur, aux côtés de la Canadian Abilities Foundation, dans la préparation du Access Guide Canada, répertoire en direct des lieux accessibles aux handicapés au Canada.

Notre soutien de longue date des principes d'équité en matière d'emploi et de diversité va jusqu'à aider financièrement des étudiants handicapés à poursuivre leurs études postsecondaires. Au cours de la dernière année de son programme initial de 75 000 \$ sur trois ans, la Banque a donné 14 Prix Accès CIBC^{MC} à des étudiants de l'Université Ryerson, de la Schulich School of Business de l'Université York et de la Joseph L. Rotman School of Management de l'Université de Toronto. Les prix ont été créés en 2001 en partenariat avec le Disabled Persons for Employment Equity Human Rights Group, et la CIBC a renouvelé le programme pour une autre période de trois ans.

En partenariat avec la Ville de Toronto, nous avons créé le Prix Pinball Clemons du leadership communautaire afin de reconnaître les contributions des Afro-Canadiens au leadership dans la collectivité. La CIBC s'est engagée à verser 15 000 \$ sur trois ans à cette initiative, qui coïncide avec les célébrations du Mois de l'histoire des Noirs de la ville.

En juin, la CIBC a reçu de l'Association canadienne pour la santé mentale le Prix pour la promotion de la santé mentale au travail 2004, qui est remis à une personne, entreprise ou organisation qui a fait de la promotion de la santé mentale en milieu de travail une priorité et qui a encouragé la collaboration. La Marche des dix sous de l'Ontario a remis conjointement à la CIBC et à JVS Toronto, son Prix de réadaptation professionnelle 2004 visant à rendre hommage aux employeurs du secteur privé qui contribuent de manière exceptionnelle à la réadaptation professionnelle et à l'emploi des adultes handicapés.

En mars, la CIBC a partagé le deuxième rang avec Rogers OMNI Television au tout premier palmarès des meilleurs lieux de travail pour les membres des minorités visibles établi par le magazine *Canadian Business*.

Au sein du conseil d'administration, quatre des 19 postes d'administrateur sont occupés par des femmes. Le conseil poursuit ses efforts de renouvellement, avec l'aide d'un conseiller externe, afin d'identifier des candidates aptes à occuper le poste d'administrateur et représentatives des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Recruter les meilleurs – recrutement et perfectionnement

La CIBC s'est engagée à devenir l'employeur de choix dans le secteur des services financiers au Canada. Pour ce faire, il nous faut recruter les meilleurs et créer des possibilités pour exploiter les compétences de tous les employés. Nous avons des stratégies de recrutement dictées par les besoins de plus en plus spécialisés et divers de notre entreprise. En 2004, nous avons investi environ 70 M\$ à l'échelle mondiale dans la formation des employés, entre autres dans les domaines suivants : la gouvernance et la conformité aux règlements; le service à la clientèle; la connaissance des produits et autres compétences commerciales et techniques; la gestion du leadership et le perfectionnement personnel. Des programmes de formation obligatoires sont offerts au cours du premier mois d'orientation pour tous les nouveaux employés. Le Réseau Connaissances CIBC est un centre intégré mondial d'apprentissage, d'information et de connaissance qui offre aux employés accès à des centaines d'ouvrages d'autoformation, de vidéos et de ressources et cours de formation en direct à l'échelle de l'entreprise. Au niveau de l'entreprise, les sites de formation et de perfectionnement, comme l'Institut d'études financières CIBC, offrent aux employés une formation en cours d'emploi et un perfectionnement professionnel en fonction de leurs besoins.

La CIBC communique régulièrement avec ses employés sur des questions relatives aux clients et aux autres intéressés. En 2004, l'équipe de haute direction a intensifié ses efforts pour rencontrer en personne le plus d'employés possible afin de les aider à comprendre ses objectifs, stratégies et progrès réalisés à ce jour. En complément, de nouveaux moyens de communication avec les employés sont utilisés, dont l'intranet, le courriel et la messagerie vidéo. Dans le cadre des campagnes marketing annuelles et continues, tous les employés sont en outre sensibilisés aux ressources et services du Réseau Connaissances CIBC pour améliorer leur rendement et faire avancer leur carrière.

Créer de la valeur – orientation rendement

La création d'une culture de rendement élevé où nos gens peuvent réussir et progresser est essentielle à notre stratégie visant à bâtir une valeur à long terme durable pour nos intéressés.

Taux et objectifs de représentation au sein de la haute direction

(au 31 décembre 2003)

%	Taux	Objectif
Femmes	30,2	19,4
Minorités visibles	3,6	8,4
Handicapés	2,0	4,3
Autochtones	0,4	0,3

La CIBC souscrit à l'équité en matière d'emploi et tient à une pleine représentation des femmes, des minorités visibles, des handicapés et des Autochtones dans son effectif.



Le Comité national sur l'équité en matière d'emploi et la diversité CIBC est une tribune où sont recueillis les commentaires et suggestions des employés sur les questions d'équité en matière d'emploi.



Le Comité de la Politique en matière de santé et de sécurité en milieu de travail CIBC élabore et surveille les politiques et programmes de santé et de sécurité, aide les comités de la santé et de la sécurité en milieu de travail suit de près les données sur les accidents et les blessures en milieu de travail.

Grâce à l'utilisation d'une grille de pointage équilibrée, le processus Gestion et mesure du rendement (GMR) de la CIBC emploie un large éventail d'indicateurs, dont les résultats financiers, les relations avec la clientèle, l'efficacité opérationnelle, les priorités stratégiques et les compétences principales, pour évaluer le rendement individuel et le rendement de l'équipe. Dans le site intranet, les hauts dirigeants de la CIBC partagent leur grille de planification du rendement du prochain exercice avec l'ensemble de l'organisation, ainsi que les résultats de leur grille de pointage à la fin de l'exercice. Cette façon de procéder vise à stimuler la motivation et le rendement des employés en les aidant à rattacher leurs contributions individuelles aux résultats globaux de la CIBC.

Dans notre sondage GMR de mars, 80 % de nos employés disaient comprendre en quoi les objectifs de leur grille de pointage appuyaient les objectifs de leur secteur d'activité, et 78 % disaient comprendre en quoi leurs activités quotidiennes appuyaient les objectifs de leur grille de pointage.

Il est tout aussi important de reconnaître les réalisations des employés. Outre la rémunération au rendement, le prestigieux prix du chef de la direction est remis annuellement à 500 employés, d'après des critères qui reflètent la grille de pointage équilibrée de la CIBC et sa vision d'être reconnue comme le chef de file des relations avec la clientèle.

Maintenir un milieu de travail sain – santé et bien-être

La création d'un milieu de travail sain et sans danger où tous les employés peuvent équilibrer efficacement leur travail et leur vie est une grande priorité pour nous. Nos politiques et pratiques sur le milieu de travail sont conçues pour appuyer les employés dans diverses situations personnelles. La CIBC continue d'établir la norme de son secteur par les prestations complémentaires à l'assurance-emploi durant un congé de maternité, un congé parental et un congé d'adoption. Et la CIBC a été la première banque canadienne à offrir des prestations complémentaires pendant un congé pour compassion à ses employés qui doivent s'occuper d'un parent, conjoint ou enfant gravement malade.

La CIBC aide également ses employés à gérer le stress personnel supplémentaire qu'ils vivent lorsque leur service de garde régulier est fermé. Le Centre CIBC pour les enfants, service novateur de garde de dépannage à l'usage exclusif des employés de la CIBC, a terminé sa deuxième année de fonctionnement à la fin de 2004. Depuis sa création, le Centre a permis d'économiser l'équivalent de plus de 3 200 jours-personnes, tout en offrant un service de garde fiable et sécuritaire aux employés. Le Centre connaît un succès sans réserve auprès des parents clients, dont 98 % ayant répondu à un sondage ont affirmé qu'ils recommanderaient chaudement le Centre à leurs collègues et 97 % estiment que le Centre est une preuve tangible de l'engagement de la CIBC envers le principe de responsabilité envers la société.

Grâce au programme Wellness Checkpoint, les employés ont accès au site Web mondial sur la santé de la CIBC, comprenant un questionnaire en direct sur les risques pour la santé et sur le style de vie qui fournit une évaluation personnalisée, ainsi que des ressources et de l'information sur des styles de vie plus sains. Jusqu'à présent, 4 185 employés sont inscrits au site Web.

Au moyen du Programme d'aide aux employés de la CIBC, nous avons fourni des ressources et des conseils à nos employés des îles Caïmans qui ont été dévastés par le passage de l'ouragan Ivan.

En 2004, la CIBC a poursuivi son processus de coordonné de retour au travail (PCRT) qui lui permet de gérer les congés d'invalidité des employés et de faciliter leur retour au travail en augmentant les communications entre l'employé et son supérieur. Centré sur les capacités de l'employé et les efforts de la Banque pour satisfaire les besoins individuels, le programme s'est révélé très efficace. Dans les neuf premiers mois d'application du programme PCRT en 1999, nous avons enregistré une diminution de 29 % du total des jours perdus et une réduction de 32 % de la durée moyenne des prestations dans les cas d'invalidité de courte durée. Le programme demeure un succès aujourd'hui. Entre 2000 et 2003, la durée moyenne des prestations est demeurée stable, et le taux des nouveaux cas par 1 000 employés a régressé.

La CIBC tient également à offrir des milieux de travail sains et sans danger en sensibilisant davantage les employés à la prévention des accidents. Formé de cadres et d'employés, notre Comité de la Politique en matière de santé et de sécurité en milieu de travail CIBC participe à l'élaboration et à la surveillance des politiques et des programmes de santé et de sécurité, aide les comités de la santé et de la sécurité en milieu de travail et suit de près les données sur les accidents et les blessures en milieu de travail. Notre site Web sur la santé et la sécurité donne des renseignements et de la formation aux gestionnaires et superviseurs au Canada et comprend une liste de contrôle sur la santé et la sécurité en milieu de travail à l'intention des gestionnaires, les politiques mondiales et régionales de santé et de sécurité, le système de déclaration des accidents, des renseignements sur les premiers soins et une formation en direct pour les gestionnaires et superviseurs.

En 2004, nous avons terminé notre programme de formation des gestionnaires et établi de nouvelles politiques en matière de santé et de sécurité. En outre, des comités spéciaux sur des questions de santé et de sécurité ont été mis sur pied pour gérer des questions importantes, comme le SRAS et la détection de l'amiante. En 2003, la CIBC avait signalé 45 blessures entraînant une perte de temps au Canada.

Pour des données détaillées sur l'emploi, voir la page 185.

Pour des renseignements sur les impôts et taxes payés, voir la page 185.

La CIBC et la collectivité



La CIBC s'est engagée à apporter davantage aux collectivités où elle exerce ses activités. Par des dons et commandites et l'engagement bénévole de ses employés, la CIBC contribue grandement à améliorer la vie des Canadiens. Lorsque nous appuyons des organisations dans leurs efforts pour bâtir des collectivités locales plus solides et plus dynamiques, nous renforçons le tissu social du Canada et créons un environnement où les collectivités et les entreprises prospèrent.

«Nous sommes fiers du rôle que jouent la CIBC et ses employés au sein de nos collectivités. Nous nous attachons à y faire des investissements stratégiques qui auront une incidence significative et durable.»

Ron Lalonde
Premier vice-président à la direction
et chef de l'administration

Redonner à la collectivité

Contributions

En 2004, le Groupe de sociétés CIBC a versé plus de 44 M\$ en dons à l'échelle mondiale. De ce montant, 28 M\$ ont été investis au Canada.

VisionJeunesse CIBC

Nous finançons des centaines d'initiatives qui soutiennent l'éducation, le mentorat et l'acquisition de compétences afin d'aider les jeunes à réaliser tout leur potentiel.

Programme Employés-Ambassadeurs

La CIBC encourage fortement le bénévolat. Dans le cadre de notre programme Employés-Ambassadeurs, nous avons versé des dons de plus de 450 000 \$ à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif.

La Course à la vie CIBC

La Course à la vie CIBC est le plus important événement de collecte de fonds pour la lutte contre le cancer du sein du Canada. En 2004, les Canadiens ont remis un montant record de plus de 19 M\$ à la Fondation canadienne pour le cancer du sein.

Fondation du Miracle pour l'enfance de Marchés mondiaux CIBC

En décembre 2003, la Fondation du Miracle pour l'enfance de Marchés mondiaux CIBC a recueilli près de 20 M\$ dans le monde entier, dont plus de 4 M\$ au Canada.

Sport amateur canadien

Nous nous sommes engagés à verser plus de 4 M\$ sur cinq ans à l'Association canadienne de soccer dans le cadre de notre soutien grandissant au sport amateur canadien.

«L'aide que j'ai reçue dans le cadre du programme de bourses d'études VisionJeunesse CIBC a été sensationnelle. Le mentorat, les stages et l'aide financière m'ont permis de me concentrer sur mes études et de préparer mon avenir.»

Marc Witney
Boursier et premier diplômé de VisionJeunesse CIBC



Contributions

La CIBC est fière d'appuyer les collectivités où ses gens vivent et travaillent. En 2004, le Groupe de sociétés CIBC a versé à l'échelle mondiale plus de 44 M\$ en dons à des organismes de bienfaisance et initiatives communautaires. De ce montant, 28 M\$ ont été investis au Canada, où la CIBC a versé plus de 23 M\$ en dons à des organismes de bienfaisance et plus de 5 M\$ en commandites communautaires à des centaines d'organismes nationaux, régionaux et locaux. Nous comptons parmi les sociétés les plus généreuses du Canada, et nos contributions vont à la santé, à l'éducation, à la collectivité, aux arts et à la culture, à l'environnement, ainsi qu'aux organismes Centraide.

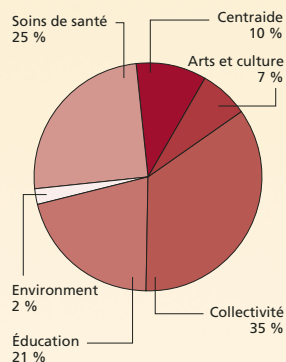
À titre d'exemple, en santé, la CIBC a versé 1 M\$ sur cinq ans au St. Michael's Hospital de Toronto pour l'ouverture du CIBC Breast Centre, qui est l'une des cliniques les plus complètes en son genre au Canada. Un don de 10 000 \$ a été affecté à l'achat d'un mammographe pour le Vernon Jubilee Hospital Foundation. Nous avons continué de financer la santé des enfants par un don de 50 000 \$ sur deux ans à la campagne de financement de la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants pour l'achat d'équipement d'imagerie diagnostique. Nous avons maintenu notre engagement pluriannuel de 50 000 \$ à la South & Central Health Foundation à Terre-Neuve-et-Labrador. Notre engagement de 350 000 \$ sur cinq ans envers la Fondation lutte contre la cécité contribuera à créer un registre de recherche sur la vision des enfants et à mener une campagne de sensibilisation aux rétinites pigmentaires. De plus, nous avons remis 10 000 \$ au Fort Qu'Appelle Indian Hospital en Saskatchewan pour l'achat de meubles et d'équipement.

En éducation, la CIBC a engagé 1 M\$ sur dix ans pour financer des bourses d'études remises à des étudiants de l'Université d'Ottawa qui agissent comme mentors. Nous avons versé des fonds au Career Services Centre de l'Université Victoria, qui aidera les étudiants à réussir leur transition des études à une carrière enrichissante, par une contribution de 500 000 \$ sur cinq ans. Et la CIBC a versé 25 000 \$ à Women Building Futures, organisme de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba qui aide les femmes bénéficiaires de l'aide sociale ou très démunies à apprendre un métier spécialisé en leur offrant des qualifications en matière de sécurité, des cours d'autonomie fonctionnelle, un recyclage scolaire, un service de placement et un counselling de suivi.

Nous avons accordé notre soutien aux arts et à la culture du Canada en 2004 par une contribution de 100 000 \$ sur deux ans à Scène albertaine du Centre national des Arts, important festival culturel qui aura lieu en 2005 et présentera les meilleurs talents de l'Alberta en musique, en théâtre, en danse et en arts visuels. Nous avons également versé 25 000 \$ sur deux ans à Théâtre Nouveau-Brunswick, et notre don aidera la compagnie théâtrale à payer les frais de tournée des productions et à soutenir le programme de spectacles de son école. Nous nous sommes également engagés à verser 25 000 \$ au Centre des Arts de Saint-Hyacinthe pour la construction d'un nouveau centre des arts communautaires et de la culture.

Du côté des collectivités, nous avons maintenu notre engagement à verser 150 000 \$ sur trois ans à la Pathways to Education Program dans le centre-ville de Toronto. Initiative du Regent Park Community Health Centre, le programme aide à briser le cercle vicieux de la pauvreté en fournissant un modèle innovateur de soutiens pour aider les jeunes à mener leurs études à terme. Un don de 10 000 \$ contribuera à la construction de nouvelles installations pour la Fort St. James Public Library. Par notre appui à la Fondation canadienne de recherche sur le sida, nous commanditons le programme «Ayez du cœur», qui vise à sensibiliser les jeunes au VIH et au sida. Nous avons remis 10 000 \$ à l'organisme Phoenix Youth Programs de Halifax pour son programme de logement supervisé et d'aide à la vie autonome pour les sans-abri et les jeunes à risque. De plus, notre don de 75 000 \$ sur trois ans à L'Omission de la Violence (LOVE) soutient son initiative «Union des jeunes contre le harcèlement». De même, notre engagement à verser 25 000 \$ à la Société canadienne pour nourrir les enfants est destiné à des programmes de nourriture vitale pour les enfants vivant dans des quartiers démunis et des collectivités à risque. Un engagement de 75 000 \$ sur trois ans envers l'Armée du Salut de Vancouver appuiera la construction d'un nouveau centre d'hébergement pour les femmes et enfants victimes d'abus, la Kate Booth House.

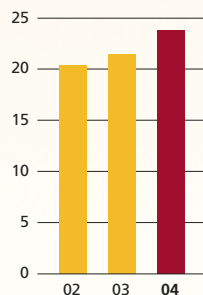
Contributions au Canada par catégorie – 2004



Société canadienne pour nourrir les enfants

La CIBC a reçu le prix du partenariat d'entreprise généreuse de la Société canadienne pour nourrir les enfants en reconnaissance de son engagement à améliorer la santé et le bien-être des enfants.

Dons de la CIBC au Canada (en millions de dollars)



Les dons de la CIBC aux collectivités de tout le Canada ont sans cesse augmenté, d'année en année.

En 2004, nous avons maintenu notre soutien à la protection de l'environnement par un engagement de 100 000 \$ sur plusieurs années à L'éducation au service de la Terre, organisme voué à la protection de l'environnement, à la prospérité économique et à la justice sociale par l'éducation. La CIBC a remis 25 000 \$ à l'Alberta EcoTrust Foundation, qui réunit des groupes sectoriels et environnementaux et les amène à collaborer à des projets locaux en Alberta. Nous avons maintenu notre engagement de 180 000 \$ sur trois ans envers le Fonds mondial pour la nature-Canada. Et, ces dernières années, nous avons versé un total de plus de 1 M\$ à la Fiducie de régénération du secteur riverain pour l'aménagement du Lake Ontario Waterfront Trail.

En tant qu'entreprise généreuse du programme Imagine, la CIBC dépasse constamment l'objectif de verser 1 % de ses bénéfices avant impôts établi par le Centre canadien de philanthropie comme point de référence pour les dons d'entreprise. En reconnaissance de notre programme d'investissement dans la collectivité, nous avons partagé le premier rang des entreprises du secteur bancaire pour la responsabilité envers la société dans un sondage mené par Michael Jantzi Research Associates et publié dans le magazine *Report on Business* du *Globe and Mail*.

Centraide

La CIBC a une tradition consacrée de donner à Centraide. En 2003, la CIBC, ses employés et ses retraités ont recueilli plus de 7 M\$ pour Centraide à l'échelle nationale. Les employés et retraités à eux seuls ont amassé près de 5 M\$, et la contribution de la CIBC a dépassé 2 M\$.

Valerie Ledger de la CIBC a reçu de Centraide du Grand Toronto le prix 2003 de présidente de campagne des employés de l'année. En 2003, la CIBC avait piloté un processus de dons en direct dans le Grand Toronto, et des projets sont en cours pour le mettre en œuvre partout au Canada en 2004.

Pour souligner la contribution de Centraide au mieux-être des collectivités dans lesquelles nous vivons, John Hunkin, chef de la direction de la CIBC, a accepté la fonction de président de cabinet pour la campagne 2004 du Grand Toronto.

VisionJeunesse CIBC

Dans notre soutien aux collectivités, nous encourageons depuis longtemps la jeunesse du Canada. Au moyen de VisionJeunesse CIBC, qui coordonne toutes les contributions destinées à la jeunesse, nous finançons un large éventail de programmes et d'initiatives qui soutiennent l'éducation, le mentorat et l'acquisition de compétences afin d'aider les jeunes à réaliser tout leur potentiel. Des 28 M\$ investis au Canada en 2004, plus de 10 M\$ sont allés à la jeunesse.

Notre programme de bourses d'études VisionJeunesse CIBC constitue un partenariat exceptionnel avec Grands Frères Grandes Soeurs du Canada et YMCA Canada. Chaque année, nous décernons 30 bourses d'études d'une valeur pouvant aller jusqu'à 34 000 \$ chacune à des élèves de 10^e année (4^e secondaire) inscrits à un programme de mentorat auprès de ces deux organismes. Les élèves reçoivent une bourse annuelle de frais de scolarité pouvant atteindre 4 000 \$, pour un maximum de quatre années d'études postsecondaires. Ils ont également la chance de participer à des stages d'été du YMCA dont la valeur peut atteindre 2 000 \$ par an pendant leurs études secondaires et 4 000 \$ par an pendant leurs études postsecondaires. Depuis la mise sur pied du programme en 1998, la CIBC a accordé 180 bourses d'études à des élèves et étudiants du Canada, qui représentent un engagement de plus de 5 M\$. En 2004, Marc Witney est devenu le premier boursier du programme à obtenir son diplôme en opérations aéroportuaires du British Columbia Institute of Technology.

Participation des employés

Les employés de la CIBC contribuent beaucoup à la vie des collectivités où ils vivent et travaillent. Nous encourageons fortement leur participation et reconnaissons leurs efforts personnels au soutien de la collectivité. Dans le cadre de notre programme Employés-Ambassadeurs, en vertu duquel nous versons jusqu'à 1 000 \$ par employé à des organismes de bienfaisance ou sans but lucratif dont les employés sont bénévoles, nous avons remis plus de 450 000 \$ à des organismes. Nous avons ainsi appuyé les efforts de plus de 750 employés et retraités au sein d'un large éventail d'initiatives communautaires.

La CIBC est en outre fière de promouvoir divers événements prestigieux de collecte de fonds que soutiennent ses employés, notamment la Course à la vie CIBC et la Journée du Miracle pour l'enfance de Marchés mondiaux CIBC.

Imagine Une entreprise généreuse



La Conquête du sommet pour la vie CIBC Wood Gundy^{MC} a permis de recueillir plus de 200 000 \$ au profit de la Fondation canadienne pour le cancer du sein lorsque 30 conseillers et des membres de leur famille ont atteint le sommet du mont Kilimanjaro.



Fondation du Miracle pour l'enfance de Marchés mondiaux CIBC.

Ryan Hreljac, âgé de 12 ans, de Kemptville, en Ontario, a reçu le Prix du faiseur de miracles pour l'enfance de Marchés mondiaux CIBC de la main de la directrice gestionnaire Sue Storey en reconnaissance de ses efforts de collecte de fonds pour creuser un puits en Afrique pour des enfants n'ayant pas accès à de l'eau potable.



Association canadienne de soccer
Par notre commandite de l'Association canadienne de soccer, plus d'enfants auront la chance de jouer au soccer dans des collectivités partout au pays.

La Course à la vie CIBC

La Course à la vie CIBC est notre événement très en vue et la plus grande collecte annuelle de fonds du Canada pour la création d'un monde sans cancer du sein. Nos employés ont cette cause très à cœur et cherchent sans cesse à dépasser le succès de l'année précédente. Cette année, la Course à la vie CIBC a permis de recueillir plus de 19 M\$ au profit de la Fondation canadienne pour le cancer du sein afin de l'aider à enrayer cette maladie.

Pour une huitième année d'affilée, la CIBC était le commanditaire officiel de l'événement annuel, qui s'est tenu dans 40 collectivités partout au Canada. La Course à la vie 2004 a été la plus importante à ce jour, attirant plus de 170 000 participants partout au pays, dont 10 500 employés de la CIBC et leurs parents et amis. Certains employés de la CIBC participent en outre à la coordination de l'activité en remplissant les fonctions de directeurs de course au nom de la Fondation canadienne pour le cancer du sein. Ainsi, en 2004, 13 des 40 lieux de course avaient comme directeur un employé de la Banque. Par ailleurs, plus de 1 500 employés de la Banque ont participé bénévolement à l'organisation de l'activité dans leur localité. Et, cette année, plusieurs députés ont accepté de relever le défi que leur avait lancé la CIBC de participer à la course dans leur collectivité.

Fondation du Miracle pour l'enfance de Marchés mondiaux CIBC

Le premier mercredi de décembre de chaque année, le personnel des services de la négociation et des ventes de Marchés mondiaux CIBC et les conseillers en placement de CIBC Wood Gundy partout dans le monde aident à créer des miracles pour les enfants. Ce jour-là, ils remettent les honoraires et les commissions perçus durant la journée à des organismes d'aide à l'enfance. Au cours de la Journée du Miracle 2003, le 3 décembre, la CIBC a recueilli près de 20 M\$ dans le monde entier, dont 4 M\$ au Canada. Depuis son inauguration en 1984, la Journée du Miracle pour l'enfance a permis d'amasser plus de 130 M\$ pour les organismes d'aide à l'enfance méritants du monde entier.

Les fonds de la Journée du Miracle sont remis aux collectivités qui les ont amassés. Les fonds recueillis au Canada apportent ainsi une aide directe indispensable à plus de 350 organismes de bienfaisance qui investissent dans la formation scolaire, la santé et le bien-être des enfants.

Marchés mondiaux CIBC rend hommage aux personnes qui apportent une contribution exceptionnelle à des organismes d'aide à l'enfance en leur remettant le Prix du faiseur de miracles pour l'enfance. Cette année, le prix est allé à Ryan Hreljac, âgé de 12 ans, pour sa détermination et ses efforts de collecte de fonds pour creuser un puits en Afrique pour des enfants n'ayant pas accès à de l'eau potable. Jusqu'à présent, la Ryan's Well Foundation a recueilli plus de 800 000 \$ pour creuser des puits et réaliser des projets connexes dans six pays d'Afrique.

Sport amateur canadien

En 2004, la CIBC a continué de soutenir le sport amateur au Canada par un important engagement envers l'Association canadienne de soccer (ACS). Cette nouvelle relation vient compléter notre partenariat actuel avec Alpine Canada Alpin, organisme régissant le ski alpin de compétition au Canada, et impose la CIBC comme chef de file dans le soutien du sport amateur d'été et d'hiver au pays.

Notre engagement à verser plus de 4 M\$ sur cinq ans à l'ACS lui fournit une aide financière et stratégique. Notre engagement comprend la commandite des activités et des groupes suivants : les 13 équipes nationales féminines et masculines de l'ACS, le Programme de commandite des équipes de mini-soccer CIBC et les Festivals Mini-soccer Tide présentés par la CIBC. De plus, la CIBC est reconnue comme le commanditaire de niveau diamant de l'ACS à l'occasion de ses matches internationaux disputés au Canada. De plus, dans le cadre du Programme de soccer des Employés-Ambassadeurs CIBC, les contributions versées au nom des employés qui sont bénévoles dans des clubs de soccer communautaires ont totalisé 115 000 \$.

En 2004, nous avons poursuivi notre engagement de 1 M\$ par année pendant quatre ans envers Alpine Canada Alpin afin de l'aider à réaliser son objectif de faire remonter les skieurs canadiens sur le podium. Notre partenariat est lié à Podium 2010, qui est un programme de développement complet destiné à encourager les jeunes Canadiens prometteurs et à créer une nouvelle génération de «Crazy Canucks».

Pour la liste complète des contributions de la CIBC à des organismes communautaires, voir la page 186.

La CIBC et l'environnement



Une banque a-t-elle un rôle à jouer dans la protection et la conservation de l'environnement? La CIBC croit que ses responsabilités environnementales et ses objectifs commerciaux sont interreliés, car un environnement sain et durable favorise la croissance économique durable du Canada. Nous sommes conscients de l'incidence de nos activités sur l'environnement et reconnaissons notre responsabilité à l'égard de la gestion efficace des questions environnementales. Nous favorisons des politiques, procédures et initiatives qui renforcent la sensibilisation au développement durable dans l'ensemble de l'organisation afin de réduire l'effet de nos activités et d'aider à protéger nos intéressés contre le risque environnemental. Avec le soutien de nos employés, clients et fournisseurs, nous contribuons de façon sensible à la protection de l'environnement en aidant à conserver les précieuses ressources non renouvelables et en investissant dans la qualité de vie des collectivités locales.

«L'engagement de longue date de la CIBC envers la gestion de l'environnement nous aide à protéger et à conserver l'environnement et à protéger nos intéressés contre le risque environnemental. En adhérant aux principes d'Équateur, nous prouvons clairement notre détermination à intégrer sans cesse à nos activités commerciales une responsabilité de plus en plus grande envers la société et l'environnement.»

Wayne Fox
Vice-président du conseil
et chef de la gestion du risque

Gestion efficace des questions environnementales

Notre engagement

En 2004, la CIBC a adopté les principes d'Équateur, réseau volontaire reconnu à l'échelle mondiale permettant aux institutions financières de gérer la vérification préalable des aspects sociaux et environnementaux du financement de projet.

Programme de gestion de l'environnement

La CIBC intègre des évaluations du risque environnemental dans l'ensemble de l'entreprise afin d'assurer que des systèmes sont en place pour évaluer, mesurer et gérer le risque efficacement.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque environnemental est un élément important à considérer dans nos décisions de prêt. Les évaluations du risque environnemental sont entièrement intégrées au processus d'évaluation du crédit de la CIBC.

Gestion des installations

La CIBC a apporté des améliorations à ses méthodes de surveillance et de communication des mesures de la performance environnementale.

Changement climatique

La CIBC reconnaît l'incidence éventuelle du changement climatique dans son effort pour réaliser une croissance économique durable. Nous surveillons les émissions de dioxyde de carbone produites par nos activités et les déplacements de nos employés et faisons rapport à leur égard.

«En achetant de l'énergie verte, la CIBC a fait preuve d'un véritable leadership environnemental à l'égard du développement d'une énergie renouvelable en Ontario.»

Bruce Boland
Vice-président principal,
Solutions pour la clientèle
Ontario Power Generation



Notre engagement

En 1991, la CIBC est devenue la première banque canadienne à embaucher un directeur du risque environnemental à plein temps, puis à élaborer un programme global de gestion de l'environnement. Depuis, nous ne cessons de prouver notre engagement environnemental, tant au sein de la Banque qu'au sein de la collectivité internationale, par les mesures suivantes :

- 1991 – Nous adhérons à la Charte des entreprises pour le développement durable publiée par la Chambre de commerce internationale.
- 1992 – Nous signons la Déclaration des institutions financières sur l'environnement et le développement durable du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).
- 1993 – Notre première politique environnementale est approuvée par notre conseil d'administration.
- 1997 – Des principes directeurs sont établis, et seront révisés en 2002, pour régir les objectifs du Programme environnemental de la CIBC.
- 1999 – Nous élaborons notre Politique de gestion du risque environnemental associé aux opérations de crédit et de placement, qui sera révisée en 2004.
- 2004 – Nous nous joignons à 28 grandes institutions financières internationales dans l'adoption des principes d'Équateur, cadre de travail volontaire et reconnu mondialement permettant aux institutions financières de gérer la vérification préalable des aspects sociaux et environnementaux du financement de projet.

Notre engagement à l'égard de l'environnement se manifeste également dans notre participation active à des organisations et agences environnementales, dont les suivantes :

- **Association des banquiers canadiens** – La CIBC préside le groupe de spécialistes des questions environnementales de l'Association des banquiers canadiens.
- **Environmental Bankers Association** – La CIBC est membre de cet organisme américain ayant pour mandat de renseigner l'industrie nord-américaine des services financiers.
- **Programme des Nations Unies pour l'environnement** – En tant que signataire de la Déclaration des institutions financières sur l'environnement et le développement durable, la CIBC demeure un membre actif du Groupe de travail sur la finance du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). La CIBC participe aussi activement aux travaux du Groupe de travail nord-américain sur la finance du PNUE, qui vise à appuyer et à promouvoir des pratiques financières compatibles avec le développement durable.

Programme environnemental et politiques

Le Programme environnemental de la CIBC intègre le risque environnemental à l'ensemble de ses activités, dont les activités de crédit et de placement, ainsi qu'aux initiatives et aux vérifications préalables associées aux relations avec les fournisseurs, à la gestion des installations et à l'approvisionnement. Notre programme repose sur un système de gestion de l'environnement (SGE) afin d'assurer que les questions environnementales sont systématiquement relevées, contrôlées et surveillées. La pierre angulaire de la mise en œuvre du SGE de la CIBC réside dans l'élaboration et le maintien de nos deux politiques environnementales :

- La politique environnementale de la CIBC énonce son engagement à adopter une conduite responsable dans toutes ses activités afin de protéger l'environnement, à surveiller les intérêts de la Banque, de ses employés, de ses clients et de ses actionnaires contre les niveaux inacceptables de risque environnemental et à soutenir le principe du développement durable.



Les titulaires de compte bancaire personnel CIBC peuvent maintenant choisir de ne plus recevoir de relevés bancaires papier en communiquant avec les Services bancaires téléphoniques CIBC au 1 800 465-CIBC et en demandant une tenue de registre directe.

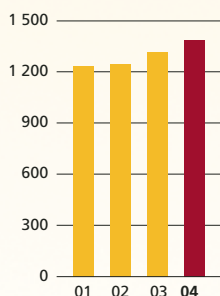
Utilisation des services publics par la CIBC en 2004

Électricité (en MWh)	159 000
Gaz naturel (en mètres cubes)	5 967 000
Mazout (en litres)	435 000
Eau (en kilogallons)	350 000

Par suite des améliorations apportées en 2004, la CIBC surveille sa consommation d'énergie en électricité, en gaz naturel, en mazout et en eau dans tous ses centres bancaires et immeubles à bureaux lui appartenant au Canada.

Recyclage à la CIBC¹

(en tonnes métriques)



En 2004, 1 386 tonnes métriques de matières ont été recyclées dans 567 centres bancaires et 11 immeubles à bureaux au Canada. À compter de 2005, le papier sera recyclé dans le cadre d'un programme national de déchetage dans la plupart des centres bancaires CIBC.

1) Données fournies par un prestataire de services externe et fondées sur les meilleures estimations.

- La Politique de gestion du risque environnemental associé aux opérations de crédit et de placement de la CIBC établit la norme à l'égard des vérifications environnementales préalables liées au crédit et au placement et fournit des lignes directrices pour l'élaboration de politiques et de procédures particulières à l'entreprise.

Les Services des risques d'entreprise et des assurances de la CIBC sont chargés des programmes de surveillance, de gouvernance et de communication visant à promouvoir et à soutenir l'adhésion aux politiques et au programme de gestion environnementale de la CIBC. Un Comité de gestion environnementale (CGE), composé de représentants de plusieurs unités fonctionnelles stratégiques de la CIBC et de notre prestataire de services immobiliers O&YCB Richard Ellis (OYCBRE), se réunit tous les mois. Le CGE a pour mandat de promouvoir le respect de la politique environnementale de la Banque et de coordonner des initiatives et programmes respectueux de l'environnement liés aux installations.

En 2004, le CGE a effectué une évaluation du risque environnemental des incidences environnementales éventuelles en milieu de travail. L'exercice a permis d'améliorer davantage les procédures et processus de contrôle opérationnel de la CIBC et a aidé à déterminer les principales mesures de performance environnementale exposées dans la présente section et à la page 192.

Un certain nombre d'objectifs environnementaux quantifiés sont définis au début de chaque exercice et passés en revue par les niveaux de gestion compétents afin que des plans d'action appropriés soient élaborés et exécutés. Habituellement, les objectifs portent sur des éléments du SGE de la CIBC et de ses composantes de risque de crédit lié à l'exploitation et à l'environnement. La CIBC procède ensuite à des évaluations annuelles de la performance de son programme environnemental afin de s'assurer que des progrès mesurables constants nous rapprochent de la réalisation de nos objectifs environnementaux.

Gestion du risque de crédit et de placement

Les évaluations du risque environnemental sont entièrement intégrées aux processus d'évaluation du crédit de la CIBC. Nos politiques, et leurs directives pour les PME et les grandes entreprises, nous protègent contre ces risques. Cet engagement a permis d'accroître la sensibilisation aux problèmes environnementaux chez nos clients. Il a également encouragé nombre de nos clients à adopter des programmes d'atténuation du risque environnemental et à réévaluer les risques environnementaux au sein de leur entreprise. Pour un sommaire des vérifications préalables du risque de crédit lié à l'environnement, voir la page 192.

Le Service de gestion du risque environnemental de la CIBC soutient activement l'évaluation du risque de crédit au nom de toutes les unités d'octroi de crédit de l'entreprise. Ces services à valeur ajoutée comprennent :

- la vérification préalable des renseignements sur le client, les données environnementales relatives au client, l'évaluation de ses antécédents en matière de conformité, l'interprétation de rapports de consultants et l'interrogation de membres du personnel du client;
- l'évaluation des installations du client et de ses systèmes de gestion de l'environnement;
- des services consultatifs pour faciliter le choix de services de consultation environnementale;
- l'aide à la structure des crédits, qui tient compte des questions liées à la gestion du risque environnemental.

Les processus d'octroi de crédit et d'évaluation du risque sont améliorés à mesure que les lois, règlements et tolérances au risque évoluent. En 2004, nous avons remplacé notre processus manuel de vérification préalable par une procédure en direct de dépistage du risque environnemental qui est maintenant utilisée par les Services à la PME CIBC. Nous travaillons actuellement avec le groupe Marchés mondiaux CIBC à mettre à jour nos procédures d'évaluation du risque environnemental pour ses agents du Groupe Entreprises et du financement de grandes entreprises.

Les critères d'évaluation du risque environnemental font aussi partie intégrante des activités de banque d'affaires de Marchés mondiaux CIBC, conformément à la Politique de gestion du risque environnemental associé aux opérations de crédit et de placement de la CIBC, qui a été révisée en 2004 pour tenir compte de notre adoption des principes d'Équateur à appliquer aux vérifications préalables au financement de projet. Lorsque les aspects environnementaux entrent dans la vérification préalable, la politique de prise ferme d'actions de Marchés mondiaux CIBC exige que ces aspects soient inclus dans l'évaluation globale des facteurs de risque dans les décisions d'investissement.

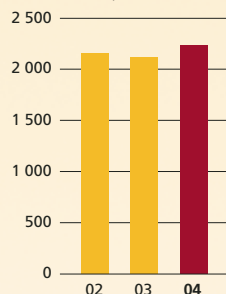
Marchés mondiaux CIBC offre des analyses poussées des secteurs d'activité qui ont un effet positif sur l'environnement, dont des sociétés de services de réhabilitation environnementale, de gestion des déchets et de traitement de l'eau.

Changement climatique

En 2004, nous avons commencé à surveiller les émissions de dioxyde de carbone produites par nos activités par suite de la consommation de combustibles fossiles dans nos centres bancaires et les installations nous appartenant au Canada, et à faire rapport sur celles-ci. Nous nous sommes mis également à surveiller les émissions de dioxyde de carbone produites par les voyages d'affaires des employés, y compris les déplacements en avion, en train et en voiture de location et à faire rapport sur ceux-ci. Encore cette année, la CIBC a acheté 2 000 mégawatts-heure d'énergie verte Evergreen Energy auprès d'Ontario Power Generation. Pour plus de détails, voir page 192.

Achats de papier¹

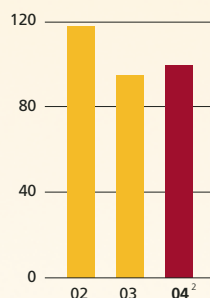
(en tonnes métriques)



La CIBC surveille ses achats annuels de papier et n'achète que du papier sans chlore élémentaire.

Voyages d'affaires des employés

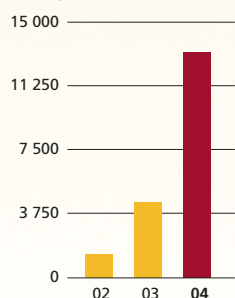
(en millions de kilomètres)



La CIBC reconnaît les incidences des voyages d'affaires de ses employés sur l'environnement³. Depuis 2002, la CIBC a réduit ses déplacements de 16 %. Pour des détails, voir la page 193.

Des ordinateurs pour les écoles

(en composantes d'ordinateur)



La CIBC est un membre fondateur et le plus important participant du Programme des ordinateurs pour les écoles d'Industrie Canada. Depuis sa création en 1993, nous avons donné plus de 35 500 composantes d'ordinateur, d'une valeur approximative de 500 000 \$.

Lorsque la situation le justifie, dans les relations transactionnelles, notre vérification environnementale préalable comprend une évaluation du risque de nos clients à l'égard des coûts et des responsabilités associés à la réalisation des mandats sur les émissions de gaz à effet de serre. Au-delà de ces efforts, nous reconnaissons que les incidences globales des risques liés au changement climatique pour le secteur financier doivent être évaluées afin d'assurer une croissance durable. Par conséquent, en tant que membres du PNUE, nous participerons aux travaux sur le changement climatique du Groupe de travail sur la finance du PNUE en 2005.

Gestion des installations

En 2004, la CIBC était propriétaire ou locataire de plus de 1 073 centres bancaires et de près de 6,1 millions de pieds carrés de locaux à bureaux au Canada. À la suite de la cession de son portefeuille de locaux à bureaux au Canada, la CIBC a, en 2001, imparti à OYCBRE un grand nombre de ses fonctions immobilières, notamment la gestion des installations.

Pendant l'exercice, le Groupe des services immobiliers CIBC et OYCBRE ont entrepris des initiatives visant à promouvoir la responsabilité environnementale grâce à de saines pratiques de gestion des installations. Voici certaines de ces initiatives :

- L'élaboration d'un programme de gestion environnementale comportant une évaluation du risque environnemental, qui documente les procédures opérationnelles pour gérer les questions environnementales, et une formation en environnement pour les gestionnaires des installations et les membres du CGE de la CIBC.
- Un relevé des immeubles à bureaux dont la CIBC est le principal locataire afin de mieux comprendre les types de programmes environnementaux disponibles. Les conclusions de l'étude ont permis de déterminer notre taux de participation à ces programmes, ainsi que des possibilités de partenariat entre la CIBC et ses propriétaires, afin de promouvoir la sensibilisation à la protection de l'environnement et aux meilleures pratiques environnementales.
- Des améliorations de la présentation de l'information, de manière à ce que la CIBC puisse maintenant suivre la consommation énergétique en électricité, en gaz naturel et en mazout et sa consommation d'eau dans ses centres bancaires et les immeubles à bureaux qui lui appartiennent.
- Des vérifications des déchets dans 50 centres bancaires de la CIBC au Canada sur une période d'une semaine afin de nous aider à mieux comprendre notre production de déchets solides.

Approvisionnement responsable

La CIBC achète des produits et services écologiques à prix concurrentiels. Cette façon de faire renforce les relations existantes avec les fournisseurs soucieux de l'environnement qui nous aident à réduire l'effet de nos activités sur l'environnement.

Les critères environnementaux sont maintenant intégrés dans le processus standard d'appel d'offres de notre division Approvisionnement mondial et Traitement des paiements CIBC. Ces critères, fondés en partie sur les lignes directrices de l'Association canadienne de normalisation en matière d'approvisionnement écologique, décrivent clairement les aspects entourant l'évaluation et la sélection de nos fournisseurs. S'il y a lieu, nous sélectionnerons les produits et services qui nuisent le moins à l'environnement en tenant compte de critères comme l'efficacité énergétique, la recyclabilité des produits, l'emballage écologique, l'utilisation minimale de substances dangereuses et le retour des produits le cas échéant.

En 2004, nous avons amélioré notre programme d'approvisionnement en intégrant des critères environnementaux dans notre processus de mesure du rendement des fournisseurs. Le cas échéant, des critères propres à chaque fournisseur sont mesurés afin de déterminer la performance environnementale continue dans le cadre de notre système de mesure du rendement standard.

De plus, le Groupe des services immobiliers CIBC et OYCBRE s'assurent que les fournisseurs externes de produits et de services emploient des pratiques écologiques, s'il y a lieu. À titre d'exemple, en 2004, les facteurs environnementaux ont beaucoup compté dans notre sélection du fournisseur des nouvelles moquettes pour les bureaux et centres bancaires de la CIBC.

Pour plus de détails sur La CIBC et l'environnement voir la page 192 et visitez le site www.cibc.com.

1) D'après les ventes canadiennes de papier uniquement par le fournisseur privilégié de la CIBC. Les données sont estimées d'après les commandes et le poids.

2) Le total comprend une estimation pour le mois d'octobre.

3) Avion et train : Canada, États-Unis et Royaume-Uni; location d'automobiles : Canada et États-Unis.

Le rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés et les rapports des vérificateurs inclus dans la présente reddition de comptes annuelle. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et libellés en dollars canadiens. L'incidence des principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis est présentée à la note 27 afférente aux états financiers consolidés. Le rapport de gestion est daté du 1^{er} décembre 2004. D'autres renseignements concernant la CIBC peuvent être obtenus à partir de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com) n'est réputée incluse par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le rapport de gestion et dans les états financiers consolidés est inclus à la page 194 de la présente reddition de comptes annuelle.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion sur les résultats et les activités de la CIBC pour 2004 est divisé en quatre sections :

VUE D'ENSEMBLE	REVUE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ ET DES GROUPES FONCTIONNELS	GESTION DU RISQUE	ENVIRONNEMENT DE L'ENTREPRISE ET DIVERS
Afin de faciliter la compréhension des résultats de la CIBC pour 2004, cette section présente un survol de la direction avec les principaux thèmes de gestion. Sont également décrits les contrôles et procédures, les conventions et estimations comptables critiques, les hypothèses sur les avantages sociaux futurs, le mode de présentation de l'information de la CIBC et les mesures non conformes aux PCGR. La section donne aussi une analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière.	Cette section passe en revue les secteurs d'activité de la CIBC. Les profils et les stratégies des secteurs d'activité y sont présentés ainsi que les faits saillants de l'exploitation de l'exercice et les perspectives pour 2005. En outre, les résultats financiers y sont passés en revue. La section offre également une description des groupes fonctionnels qui procurent des services de soutien aux secteurs d'activité.	Cette section explique comment la CIBC gère ses risques et ses sources de financement.	Cette section présente une revue économique de 2004 et les perspectives pour 2005, et donne un aperçu du cadre réglementaire dans lequel la CIBC évolue. Elle présente également les faits nouveaux en matière de comptabilité et d'information et d'autres renseignements.
<p>43 Survol de la direction</p> <p>46 Contrôles et procédures</p> <p>46 Conventions et estimations comptables critiques</p> <p>50 Hypothèse concernant les avantages sociaux futurs</p> <p>51 Mode de présentation de l'information de la CIBC</p> <p>52 Mesures non conformes aux PCGR</p> <p>55 Analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière</p>	<p>63 Marchés de détail CIBC</p> <p>66 Gestion des avoirs CIBC</p> <p>69 Marchés mondiaux CIBC</p> <p>72 Siège social et autres</p> <p>73 Rétrospective du rendement financier de 2003</p> <p>75 Groupes fonctionnels</p>	<p>76 Vue d'ensemble</p> <p>77 Gestion du risque de crédit</p> <p>81 Gestion du risque de marché</p> <p>86 Gestion du risque opérationnel</p> <p>87 Gestion de la situation de trésorerie, des arrangements hors bilan, des obligations contractuelles et des sources de financement</p> <p>94 Accord de Bâle II sur les fonds propres</p>	<p>95 Conjoncture économique</p> <p>96 Cadre réglementaire</p> <p>97 Divers</p>

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

La présente reddition de comptes annuelle renferme des énoncés prospectifs qui sont faits conformément aux dispositions d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations concernant les activités, les secteurs d'activité, la situation financière, la gestion des risques, les priorités, les cibles, les objectifs permanents ainsi que les stratégies et les perspectives de la CIBC pour 2004 et les exercices subséquents. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme «croire», «prévoir», «compter», «estimer» et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Les risques et incertitudes associés à un énoncé prospectif peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de la volonté de la CIBC, influent sur les activités, le rendement et les résultats de la CIBC et de ses secteurs d'activité et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : des changements d'ordre législatif ou réglementaire courants, en attente ou proposés dans les territoires où la CIBC est en exploitation, dont des modifications futures dans les lois canadiennes réglementant les institutions financières et des modifications réglementaires américaines visant les entreprises étrangères inscrites à la cote d'une bourse américaine, ainsi que les changements apportés aux lignes directrices relatives au capital fondé sur les risques et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; l'évolution des lois fiscales; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme sur les activités de la CIBC; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information fournie à la CIBC par ses clients et contreparties; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; la fluctuation des taux d'intérêt et de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays dans lesquels la CIBC mène ses activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; la capacité de la CIBC à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir ses canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus qu'elle en tire, ce qui comprend ses activités de commerce électronique. Cette énumération ne couvre évidemment pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur les énoncés prospectifs de la CIBC. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois qu'il ne leur soit accordé une confiance démesurée. La CIBC ne s'engage pas à mettre à jour le moindre énoncé prospectif de la présente reddition de comptes annuelle.

Vue d'ensemble

SURVOL DE LA DIRECTION

La CIBC est l'une des principales institutions financières nord-américaines qui, à la fin de l'exercice, affichait un actif de 278,8 G\$, une capitalisation boursière de 25,7 G\$ et un ratio des fonds propres de première catégorie de 10,5 %. La CIBC offre des services financiers aux particuliers, aux PME et aux entreprises ainsi qu'à des clients institutionnels.

RENDEMENT FINANCIER

en millions de dollars, sauf les données par action, aux 31 octobre et pour les exercices terminés à cette date	2004	2003	2002
Total des revenus	11 883 \$	11 576 \$	11 041 \$
Bénéfice net	2 199	2 063	653
Résultat par action – de base	5,60	5,21	1,37
– dilué	5,53	5,18	1,35
Dividendes par action	2,20	1,64	1,60
Actif total	278 764	277 147	273 293
Rendement des capitaux propres	18,7 %	19,2 %	5,1 %
Ratio d'efficacité	69,4 %	70,2 %	82,7 %
Total du rendement des capitaux propres	28,9 %	57,8 %	(17,9) %
Cours de l'action	73,90	59,21	38,75
Ratio des fonds propres de première catégorie	10,5 %	10,8 %	8,7 %
Ratio du total des fonds propres	12,8 %	13,0 %	11,3 %

Les résultats de la CIBC ont bénéficié de l'expansion soutenue de l'économie nord-américaine en 2004. Les taux d'intérêt sont demeurés bas d'un point de vue historique, ce qui a favorisé la croissance des dépôts personnels et du crédit à la consommation, mais a également contribué à rétrécir les marges sur les dépôts. La confiance accrue des investisseurs a également avantage les marchés boursiers canadiens, entraînant une hausse des volumes de négociation et l'augmentation des honoraires sur la valeur des actifs. L'amélioration des marchés du crédit, appuyée par la solidité des bénéficiaires des sociétés, a donné lieu à une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le bénéfice net de l'exercice a été de 2 199 M\$, en hausse de 136 M\$ par rapport à 2003. Cette hausse résulte de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances découlant de la conjoncture favorable du marché et de notre engagement continu envers la réduction des risques, de l'augmentation des gains des services de banque d'affaires, déduction faite de baisses de valeur, de l'accroissement des gains tirés des prêts destinés à la vente et d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 85 M\$ tenant à la résolution de diverses vérifications fiscales. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une provision de 300 M\$ (194 M\$ après impôts) relative aux litiges liés à Enron.

Les résultats de l'exercice précédent incluaient un recouvrement et des intérêts de 475 M\$ après impôts sur des impôts payés en trop, déduction faite d'une provision pour moins-value relative à l'actif d'impôts futurs américain. Ils comprenaient également des pertes sur prêts destinés à la vente de 251 M\$ (152 M\$ après impôts), une baisse de valeur de 128 M\$ (81 M\$ après impôts) liée au contrat avec Air Canada et une provision de 109 M\$ (87 M\$ après impôts) liée au règlement relatif à Enron

auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, qui a été versé en 2004, comme indiqué à la rubrique Passifs éventuels de la section Événements importants.

Le résultat dilué par action et le rendement des capitaux propres se sont respectivement établis à 5,53 \$ et à 18,7 % pour l'exercice par rapport à 5,18 \$ et 19,2 % pour 2003.

Notre ratio du total des fonds propres réglementaires était de 14,9 G\$ au 31 octobre 2004, en baisse de 0,3 G\$ par rapport à 2003, en raison de l'incidence nette des fonds tirés de notre exploitation, des dividendes versés, des rachats d'actions ordinaires, des actions émises dans le cadre de régimes d'options d'achat d'actions, de l'émission et des rachats d'actions privilégiées et de titres secondaires, ainsi que des écarts de conversion. Le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres se sont établis respectivement à 10,5 % et à 12,8 %, en regard de 10,8 % et 13,0 % en 2003.

Le cours de nos actions ordinaires s'établissait à 73,90 \$ au 31 octobre 2004, contre 59,21 \$ à la fin de l'exercice 2003. Le dividende de 0,60 \$ l'action au quatrième trimestre de 2004 suppose un dividende annuel de 2,40 \$ et un rendement de l'action de 3,25 %, compte tenu du cours de clôture de l'exercice. Depuis la fin de 2003, nous avons accru notre dividende trimestriel sur actions ordinaires de 0,41 \$ l'action à 0,60 \$ l'action. La valeur comptable s'établissait à 29,92 \$ l'action ordinaire, contre 28,78 \$ l'action ordinaire en 2003.

À 28,9 %, le rendement total de la CIBC pour les actionnaires en 2004 se compare avantageusement avec le rendement total de 16,1 % de l'indice composé S&P/TSX.

Sommaire des résultats sectoriels

La CIBC compte trois secteurs d'activité stratégiques : Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et Marchés mondiaux CIBC, qui sont appuyés par cinq groupes fonctionnels compris dans Siège social et autres.

Marchés de détail CIBC

Le bénéfice net s'est accru de 180 M\$ (20,9 %) par rapport à 2003, compte tenu d'une baisse de valeur de 81 M\$ après impôts liée au contrat avec Air Canada. La bonne conjoncture économique et la faiblesse des taux d'intérêt ont entraîné une hausse des volumes de toutes les gammes de produits ainsi qu'une augmentation des revenus tirés des frais des opérations, partiellement neutralisées par un rétrécissement des marges. Les résultats de l'exercice comprennent également le recouvrement d'un montant de 32 M\$ après impôts lié au contrat avec Air Canada. La dotation à la provision pour pertes sur créances a monté tant en raison de la hausse des coefficients de perte que de la croissance des volumes de nos portefeuilles de prêts aux particuliers et aux PME.

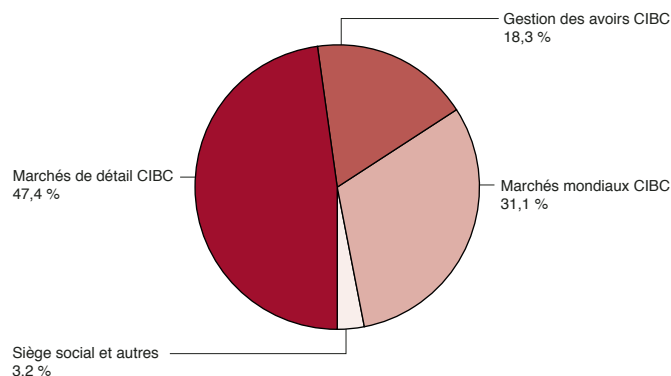
Gestion des avoirs CIBC

Le bénéfice net a progressé de 36 M\$ (9,8 %) par rapport à 2003, surtout grâce au meilleur rendement du courtage de détail au Canada et de la vente de produits de placement dans le réseau de centres bancaires, favorisés par l'amélioration des conditions du marché. Ces facteurs positifs ont été en partie neutralisés par la hausse de la rémunération liée aux revenus, des provisions légales et le rétrécissement des marges.

Marchés mondiaux CIBC

Le bénéfice net a augmenté de 311 M\$ (83,4 %) par rapport à 2003, surtout en raison d'un recouvrement net de pertes sur créances et de revenus plus élevés, en partie contrebalancés par une provision de 300 M\$ (194 \$ après impôts) relative aux litiges liés à Enron. Les revenus ont progressé grâce à la hausse des gains des services de banque d'affaires, déduction faite de baisses de valeur, et aux gains sur prêts destinés à la vente, en partie neutralisés par une diminution des produits bancaires d'investissement et de crédit et des revenus tirés des marchés financiers.

Bénéfice net de 2004

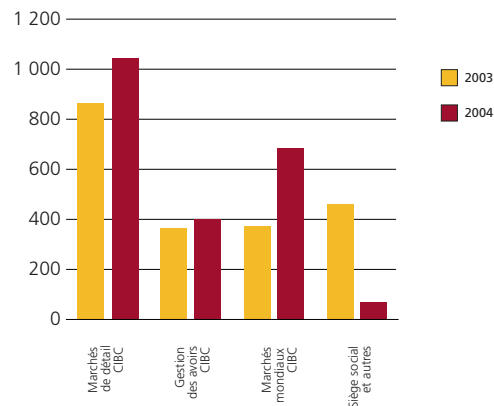


Siège social et autres

Le bénéfice net a fléchi de 391 M\$ (84,8 %) par rapport à l'exercice 2003, qui comprenait le recouvrement d'un montant plus élevé en impôts sur les bénéfices et une reprise plus importante de provision générale pour pertes sur créances. Les frais des projets d'infrastructure ont également augmenté, y compris ceux liés à la gouvernance.

Bénéfice net

(en millions de dollars)



Thèmes de gestion

Notre objectif, à la CIBC, est d'offrir aux actionnaires un rendement constamment supérieur en investissant dans des activités qui nous donneront une croissance durable et en gérant prudemment nos risques. À cette fin, en 2002, nous avons mis au point quatre stratégies claires : la réduction des risques, le changement dans la composition de nos activités, l'amélioration de la productivité et la croissance de nos activités de base.

Réduction des risques

Au deuxième trimestre de 2002, nous avons décidé de réduire le risque de crédit de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et de diminuer du tiers le capital économique attribué aux prêts aux grandes entreprises. En 2003, 2,1 G\$ de prêts aux entreprises et aux gouvernements ont été isolés et transférés aux prêts destinés à la vente, dont la cession est pratiquement terminée. Ces initiatives, entre autres, nous ont permis de réduire le capital de risque de crédit lié aux prêts aux grandes entreprises de 69,3 % depuis le deuxième trimestre de 2002. En 2004, nous avons maintenu le risque de marché à son niveau le plus bas.

Par ailleurs, en 2002, nous nous sommes fixés l'objectif de réduire du tiers la valeur comptable de notre portefeuille de services de banque d'affaires. À la fin de 2004, nous l'avons réduit de 38,5 %, devançant d'un an notre échéance initiale prévue pour la fin de 2005.

Nous avons toujours recherché les meilleurs principes de déontologie et de gouvernance, impératif qui a pris toute son importance au cours des dernières années. En 2004, nous avons continué d'investir dans l'amélioration de notre gouvernance et de nos contrôles. Nous sommes maintenant certains que nous disposons de l'un des meilleurs cadres de gestion du risque juridique et du risque lié à la réputation

d'Amérique du Nord, et prévoyons poursuivre nos investissements à cet égard en 2005.

L'un des principaux objectifs de la CIBC est de maintenir la solidité de son capital. Au cours des deux derniers exercices, la CIBC a affiché des ratios de fonds propres particulièrement élevés, avec un ratio des fonds propres de première catégorie de 10,5 % à la fin de l'exercice, bien au-delà du plancher cible établi. Nous avons pu faire profiter nos actionnaires de notre bon rendement financier et de la solidité de notre capital. Depuis le début de 2000, nous avons remis 6,5 G\$ à nos porteurs d'actions ordinaires sous forme de dividendes ou de rachats d'actions. En 2004, nous avons racheté 18,4 millions d'actions et augmenté le dividende par action ordinaire de 34,1 %.

Changement dans la composition de nos activités

Une autre des principales priorités de la CIBC pour 2004 était la réorientation de nos activités en faveur des services aux consommateurs (soit Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et le Groupe Entreprises). À la fin de 2004, 72 % de notre capital économique¹ appuyait ces entreprises, par rapport à 64 % à la fin de 2003, ce qui dépasse notre cible de 70 %.

Amélioration de la productivité

L'objectif de la CIBC est de maintenir ses frais à un bas niveau, sans compromettre ses investissements dans ses initiatives visant les clients, les employés et la gouvernance. L'amélioration de la productivité nécessitera des initiatives soutenues de croissance des revenus (voir plus loin) et la maîtrise de nos coûts. Nos frais actuels visent notamment : l'amélioration de nos pratiques d'approvisionnement, la négociation de meilleurs contrats avec nos fournisseurs, le lancement d'outils en direct pour

1) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

réduire l'utilisation du papier et l'accroissement de l'efficacité générale de certains procédés. Notre ratio d'efficacité est passé de 82,7 % en 2002, à 70,2 % en 2003 et à 69,4 % en 2004, mais nous sommes conscients qu'il reste des progrès à faire.

Croissance de nos activités de base

Au sein de Marchés de détail CIBC, notre objectif est de faire de nos clients notre priorité et d'améliorer notre productivité. Nous avons poursuivi la mise à niveau de notre réseau de distribution, au moyen de rénovations et de nouvelles techniques marchandes, par la transformation de quatre centres bancaires en centres bancaires de prestige, et par l'ouverture de sept nouveaux centres bancaires de prestige en 2004. Ces nouveaux centres, à l'allure moderne, disposent d'une technologie de pointe, qui améliorera tant le service que l'efficacité pour nos clients et nos employés. Nous avons également continué d'investir dans la formation et la technologie, tout en améliorant nos processus afin de diminuer le temps consacré à des tâches administratives à nos centres bancaires. La CIBC continue de se démarquer dans les secteurs des prêts hypothécaires et des cartes. Notre part de marché a augmenté de 158 points de base au cours des trois derniers exercices pour les prêts hypothécaires à l'habitation, et nous continuons à nous classer au premier rang du marché canadien des cartes de crédit quant aux volumes d'achat et aux soldes impayés.

La stratégie de Gestion des avoirs CIBC consiste à prendre la tête de la prestation de services-conseils, favorisés par la solidité du développement et de la conception des produits, et à prendre de l'expansion pour maximiser sa part de marché et réaliser des efficacités au chapitre des coûts. La prestation de services est à la base de notre stratégie. La croissance de notre effectif de vente à plus de 2 600 spécialistes agréés entièrement habilités témoigne de notre orientation sur la prestation de services-conseils. Nous répondons aux divers besoins de nos clients par l'entremise de nos quatre segments : notre service en centre bancaire, le Service Impérial CIBC; CIBC Wood Gundy, qui offre des services de courtage traditionnel; Gestion privée de patrimoine CIBC pour les clients à valeur nette élevée; et nos services de courtage en direct, Pro-Investisseurs CIBC. Gestion des avoirs CIBC procure des conseils sur un vaste éventail de produits et services financiers, de marque ou non, y compris les fonds communs de placement, les solutions gérées et les produits à terme fixe. Nous disposons du plus important programme intégré de gestion distincte et du meilleur programme intégré de fonds communs de placement, et la CIBC est le troisième prestataire de fonds communs de placement du Canada.

Au sein de Marchés mondiaux CIBC, nous avons réussi à modifier notre stratégie d'exploitation au cours des trois dernières années, en nous concentrant surtout sur un processus rigoureux de répartition du capital. Nous sommes engagés envers les entreprises en croissance nous donnant un avantage concurrentiel durable et des occasions de rendement élevé du capital investi. Au Canada, notre objectif consiste à conserver notre position de leader en exploitant nos solides sources de prestation de services et nos autres ressources pour appuyer nos principaux clients. Aux États-Unis, nous continuerons de nous concentrer sur les services bancaires d'investissement pour le marché intermédiaire ainsi que sur des activités de vente et de négociation précises. Dans le reste du monde, nous orienterons nos ressources sur les activités qui s'harmonisent avec nos activités nord-américaines.

Perspectives

L'amélioration de l'économie nord-américaine suggère une croissance modérée pour 2005. Les taux d'intérêt devraient augmenter progressivement pendant l'année. Toutefois, au Canada, la croissance pourrait être gênée par la hausse des prix de l'énergie et l'affermissement du dollar canadien.

Les entreprises de détail et de gestion des avoirs de la CIBC devraient poursuivre leur croissance malgré la vive concurrence pour toutes nos gammes de produits. Même si le rendement de nos activités de gros résultera essentiellement des conditions du marché, nous occupons une position avantageuse. Malgré tout, en 2005, nous ne pourrions pas compter sur les gains considérables tirés des ventes de prêts et les recouvrements de pertes sur prêts aux entreprises, que nous avons enregistrés en 2004.

Nous avons l'intention de nous concentrer sur l'expansion de nos activités de base et l'amélioration de notre productivité, tout en maintenant un profil risque-rendement prudent et en investissant dans nos initiatives de gouvernance. Notre succès et notre croissance dépendront toutefois de l'évolution de notre engagement envers le service à la clientèle ainsi que de l'engagement de nos employés. Nous continuerons d'évaluer régulièrement et de saisir avec prudence les occasions de croissance et de redéploiement du capital.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité, au 31 octobre 2004, des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC (selon la définition donnée dans les règles 13a-15(e) et 15d-15(e) de la *Securities and Exchange Act of 1934* des États-Unis). Ces contrôles et procédures ont été jugés efficaces.

Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le rapport suivant provient de la direction et porte sur le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière (selon la définition donnée dans les règles 13a-15(f) et 15d-15(f) de la *Securities and Exchange Act of 1934* des États-Unis) :

1. La direction de la CIBC est chargée d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la CIBC.
2. La direction de la CIBC s'est appuyée sur le document du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) pour évaluer l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière. Elle est d'avis que ce document convient bien à l'évaluation du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière, car, selon elle, il est impartial, il permet des évaluations

qualitatives et quantitatives raisonnablement cohérentes des contrôles internes de la CIBC, il est suffisamment complet pour que ne soient pas omis des facteurs pertinents capables de modifier une conclusion quant à l'efficacité des contrôles internes de la CIBC et il est approprié pour une évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

3. La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2004, et a conclu que celui-ci était efficace. Elle n'y a décelé aucune faiblesse significative.
4. Ernst & Young s.r.l., qui a vérifié les états financiers consolidés de la CIBC pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, a également produit un rapport sur les états financiers et sur les contrôles internes selon l'Auditing Standards no 2 du Public Company Oversight Board (États-Unis). Ce rapport se trouve à la page 103 de la présente reddition de comptes annuelle.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Pendant l'exercice terminé le 31 octobre 2004, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a, ou qui aurait raisonnablement pu, modifier de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Un sommaire des principales conventions comptables est présenté à la note 1 afférente aux états financiers consolidés. Certaines conventions comptables sont essentielles à la compréhension des résultats d'exploitation et de la situation financière de la CIBC. Ces conventions comptables critiques exigent de la direction qu'elle pose des jugements et fasse des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions encore incertaines. Tout changement dans ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence notable sur nos résultats financiers et notre situation financière. La direction a mis en place des procédures de contrôle visant à assurer que les conventions comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont bien contrôlés et appliqués de façon appropriée et systématique. Les conventions comptables critiques qui exigent de la direction qu'elle pose des jugements et fasse des estimations sont décrites ci-dessous. Les hypothèses formulées à l'égard des régimes de retraite et autres avantages sociaux sont traitées à la section Hypothèses concernant les avantages sociaux futurs.

Évaluation des instruments financiers

Certains de nos instruments financiers (y compris les titres d'emprunt et de participation du compte de négociation, les valeurs du compte de placement du portefeuille des services de banque d'affaires et les contrats dérivés) exigent que la direction pose des jugements et fasse des estimations pour en déterminer la valeur, car l'information sur le marché est souvent limitée.

Nous comptons un certain nombre de procédures de contrôle pour nous assurer que les évaluations comportant des estimations et des jugements sont appropriées.

Instruments de négociation

Nos instruments de négociation comprennent des titres d'emprunt et de participation du compte de négociation, des engagements liés à des valeurs vendues à découvert et des contrats dérivés négociés hors cote ou sur les marchés boursiers.

Tous les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur, qui correspond au montant auquel un instrument financier pourrait être échangé par des parties compétentes agissant en toute liberté dans une opération de pleine concurrence, dans le cours normal des affaires. La juste valeur est fondée sur les cours du marché pour le même instrument ou des instruments semblables, et est rajustée compte tenu des différences de conditions. Si le cours du marché n'est pas disponible, la juste valeur est estimée d'après des modèles d'évaluation du prix. Le tableau qui suit illustre nos portefeuilles de négociation par méthode d'évaluation au 31 octobre 2004.

Les modèles d'évaluation peuvent comporter de multiples données observables du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le cours d'instruments synthétiques équivalents, le niveau des indices, les écarts de taux, la qualité du crédit de la contrepartie, les niveaux correspondants de volatilité du marché et d'autres facteurs de prix fondés sur le marché ainsi que les données de marché de remplacement les plus corrélatives qui conviennent.

SOURCES DE LA JUSTE VALEUR

	Actifs de négociation		Passifs de négociation	
	Valeurs acquises ¹	Derivés ²	Valeurs vendues ³	Derivés ²
Juste valeur fondée sur :				
Cours du marché	98 %	3 %	100 %	3 %
Modèles internes avec d'importants paramètres observables du marché	2	97	–	97
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

1) Figurent comme valeurs du compte de négociation dans les bilans consolidés.

2) Figurent comme instruments dérivés à la valeur du marché dans les bilans consolidés.

3) Figurent comme engagements liés à des valeurs vendues à découvert dans les bilans consolidés.

Si la juste valeur d'un dérivé ne peut être déterminée à partir des cours d'un marché actif, et qu'il n'existe pas de données de remplacement adéquates, le prix de l'opération est considéré comme le meilleur indicateur de la valeur du marché, de sorte que les gains ou les pertes ne sont enregistrés qu'au cours de périodes futures. Ces gains ou ces pertes sont portés aux résultats quand le cours ou les données du marché sont observables ou selon la méthode qui convient sur la durée de l'opération.

Pour assurer la qualité de l'évaluation, un certain nombre de politiques et de contrôles sont en place. Des vérifications indépendantes de la juste valeur sont effectuées au moins une fois par mois. Les évaluations sont vérifiées à partir de sources externes, comme les cours de la bourse, les cours des courtiers ou d'autres sources indépendantes d'établissement des prix approuvées par la direction. Les principales données des modèles, comme les courbes de rendement et les volatilités, sont vérifiées séparément. Les modèles d'évaluation utilisés, y compris les techniques d'analyse pour la construction des courbes de rendement ou des diagrammes de surface de la volatilité, sont étudiés de près et approuvés conformément à notre politique sur le risque concernant les modèles.

Le jugement de la direction permet d'établir les rajustements de la valeur compte tenu de divers facteurs touchant l'évaluation. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, l'illiquidité découlant des problèmes d'absorption du marché, l'incertitude des paramètres et d'autres risques de marché, le risque lié aux modèles, le risque de crédit et les frais d'administration futurs.

Valeurs du compte de placement

Nos valeurs du compte de placement comprennent les titres d'emprunt et de participation détenus dans les portefeuilles des services de banque d'affaires sur lesquels nous n'avons pas d'influence notable et les droits conservés dans les actifs titrisés. Les portefeuilles des services de banque d'affaires se composent de titres de sociétés des secteurs public et privé et de fonds d'actions de sociétés fermées.

Les titres de participation du compte de placement sont comptabilisés au coût, et les titres d'emprunt, à la fraction non amortie de leur coût. Ils sont soumis à des tests de dépréciation constants et sont rajustés en cas de perte de valeur durable. Les facteurs passés en revue pour le test de dépréciation comprennent, entre autres, le rendement de l'exploitation et les attentes pour l'avenir, la situation de trésorerie et le caractère adéquat du capital, les cotes de crédit externes, la détérioration de la qualité des actifs sous-jacents, les changements au sein de la direction, les évaluations de sociétés ouvertes comparables dans le secteur et les changements

dans les perspectives du marché et de l'économie. Les gains et les pertes matérialisés sur cession et sur dépréciation compte tenu des baisses de valeur durables sont constatés dans les gains (pertes) sur valeurs du compte de placement.

Provision pour pertes sur créances

La direction constitue une provision pour pertes sur créances qu'elle considère, compte tenu de la conjoncture courante, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan ou hors bilan. La provision pour pertes sur créances comprend des provisions spécifiques et une provision générale. Notre provision pour pertes sur créances est fondée sur l'évaluation par la direction des probabilités de défaut, l'évaluation interne des risques (fondée sur la stabilité financière de l'emprunteur, sa cote de crédit externe, la force de la direction, les résultats et l'environnement d'exploitation), les taux prévus de perte et de recouvrement et le niveau de risque inhérent aux portefeuilles de prêts.

Prêts à la consommation

La direction évalue des portefeuilles de prêts homogènes (y compris les prêts hypothécaires à l'habitation et les portefeuilles de prêts personnels, de prêts sur cartes de crédit et de certains prêts aux PME) en vue d'établir des provisions spécifiques en se fondant sur les ratios historiques des radiations des soldes arriérés. Une analyse et une évaluation plus poussées de la provision sont effectuées afin de tenir compte de l'âge des portefeuilles ainsi que de la conjoncture économique et des tendances de l'économie.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

La direction établit des provisions spécifiques pour prêts douteux à l'égard des portefeuilles de prêts individuels importants en assurant une surveillance permanente. Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, de l'avis de la direction, nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. Les prêts douteux sont comptabilisés à leur valeur de réalisation nette estimative, déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs estimatifs au taux d'intérêt inhérent au prêt. S'il est impossible de faire une estimation fiable du montant et du moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs, le prêt douteux est comptabilisé à la juste valeur du bien donné en garantie ou à la juste valeur du prêt.

Provision générale

La provision générale est fondée sur le niveau de pertes prévues associé aux divers portefeuilles de crédit et la période estimative pour les pertes existantes qui n'ont pas encore été spécifiquement jugées manifestes, et rajustée compte tenu des tendances courantes et de longue durée de l'économie et des portefeuilles selon la direction. Les portefeuilles de crédit auxquels la provision générale s'applique comprennent les prêts aux entreprises, les acceptations, les prêts à la consommation et les instruments de crédit hors bilan, comme les engagements et les lettres de crédit. Le montant de la provision générale est établi en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont la taille des portefeuilles, les niveaux de pertes prévues associés aux différents portefeuilles de crédit, les profils de risque relatifs des portefeuilles, la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront spécifiquement relevées et une provision spécifique sera établie, l'opinion de la direction sur les tendances de l'économie et des portefeuilles et les indications d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres sur lesquels se fonde le calcul de la provision générale sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et de celle du marché en général.

Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après la note de risque propre à chaque facilité de crédit et la probabilité de défaut associée à chaque note de risque, ainsi que d'après les estimations des pertes compte tenu des défauts. La probabilité de défaut rend compte de notre expérience du marché au fil du temps. Les estimations des pertes liées aux cas de défaut sont fondées sur notre expérience des derniers exercices. Dans le cas des portefeuilles de prêts à la consommation, les pertes prévues sont déterminées à partir des tendances et des niveaux de pertes historiques. Selon notre modèle, la provision générale pourrait s'établir entre 715 M\$ et 1 081 M\$ selon le cas. Au 31 octobre 2004, elle était de 1 025 M\$, ce qui représente notre estimation la plus probable des pertes de nos portefeuilles de prêts d'après les facteurs susmentionnés.

Pour plus d'information sur les modes de calcul de la provision pour pertes sur créances, se reporter à la section Gestion du risque de crédit. Pour plus de détails sur la provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Titrisations

Nous vendons périodiquement des groupes de prêts ou de créances à des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) qui émettent des titres en faveur d'investisseurs. Ces derniers ont le droit de toucher un revenu des flux de trésorerie, qui est établi en fonction du capital et des intérêts fournis par le groupe de prêts ou de créances cédé. Ce processus est appelé titrisation.

Les opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de ventes quand nous abandonnons le contrôle des actifs cédés et quand nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs.

Les gains ou les pertes sur les transferts comptabilisés à titre de ventes dépendent, en partie, de la répartition des valeurs comptables antérieures entre les actifs vendus et les droits conservés. Ces valeurs comptables sont réparties proportionnellement à la juste valeur relative des actifs vendus et des droits conservés. Comme il n'existe généralement pas de cotations pour les droits conservés, nous estimons la juste valeur d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. La direction peut donc être amenée à estimer les flux de trésorerie futurs prévus, qui

englobent les pertes sur créances prévues, les taux de remboursement prévu et de remboursement anticipé, les taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés.

Deux décisions comptables clés doivent être prises à l'égard des opérations de titrisation. En premier lieu, les règles comptables exigent qu'une décision soit prise quant à savoir si le transfert d'un groupe de prêts ou de créances constitue une vente ou un emprunt garanti à des fins comptables. En second lieu, s'il s'agit d'une vente, une décision doit être prise quant à savoir si les résultats de l'EDDV de la titrisation doivent être consolidés dans nos états financiers. Si les activités de l'EDDV sont suffisamment restreintes pour satisfaire à certaines exigences comptables, le vendeur des actifs cédés ne consolide pas les résultats de l'EDDV. Nos opérations de titrisation satisfont aux critères comptables et sont inscrites à titre de ventes d'actifs, et les EDDV correspondantes ne sont pas consolidées aux fins de l'information financière.

Pour plus de renseignements sur nos opérations de titrisation, y compris les principales hypothèses économiques utilisées pour estimer la juste valeur des droits conservés et la sensibilité des changements à ces hypothèses, se reporter à la section Arrangements hors bilan et à la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

Nous administrons plusieurs EDDV qui achètent des groupes d'actifs financiers de tiers et sommes parties à d'autres opérations financières auxquelles participent des EDDV. Ces arrangements respectent les exigences comptables en vigueur à l'égard des activités non consolidées.

En juin 2003, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 intitulée «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables». En août 2004, une note d'orientation révisée (NOC-15R) a été publiée afin de s'assurer que la NOC-15 s'alignait sur l'interprétation du Financial Accounting Standards Board (FASB) FIN 46R, son équivalent en vertu des PCGR des États-Unis. La NOC-15R fournit des directives sur l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice de droits de vote. La NOC-15R est en vigueur pour toutes les périodes annuelles et intermédiaires ouvertes à compter du 1^{er} novembre 2004. L'incidence de l'adoption de la NOC-15R est décrite à la note 29 afférente aux états financiers consolidés. D'autres directives sur la mise en œuvre de la FIN 46R sont en cours d'élaboration aux États-Unis. Celles-ci pourraient toucher les décisions relatives à la consolidation de diverses EDDV avec lesquelles nous sommes liés. Nous continuerons d'évaluer la situation des EDDV à mesure que les directives seront arrêtées.

Baisse de valeur des actifs

Écart d'acquisition, autres actifs incorporels et actifs à long terme

L'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie sont soumis, au moins chaque année, à un test de dépréciation fondé sur la juste valeur. Une perte de valeur est constatée lorsque, à l'échelle de l'unité d'exploitation, la valeur comptable de l'écart d'acquisition excède la juste valeur implicite. Un actif incorporel acquis doit être constaté séparément lorsqu'il résulte de droits contractuels ou légaux ou qu'il peut être vendu ou faire l'objet d'une cession, d'une licence, d'un contrat de location ou d'un échange indépendamment de l'intention de l'acquéreur à cet égard. Déterminer la durée de vie utile des actifs incorporels exige une bonne dose de jugement et une analyse fondée sur des faits.

Au 31 octobre 2004, nous avons un écart d'acquisition de 1,1 G\$ (y compris un montant de 864 M\$ affecté au courtage de détail et aux produits de gestion des avoirs du secteur Gestion des avoirs CIBC) et d'autres actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie totalisant 116 M\$, qui sont essentiellement liés à des acquisitions d'entreprises effectuées au cours des derniers exercices. La juste valeur des unités d'exploitation et des actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie est issue de modèles d'évaluation internes et externes élaborés en fonction du marché ou des résultats. Les modèles en fonction du marché tiennent compte de divers facteurs, notamment les résultats normalisés, les résultats prévus, les ratios cours-bénéfice et les ratios valeur comptable-cours. Les modèles en fonction des résultats tiennent compte de divers facteurs, dont les flux de trésorerie projetés, la valeur finale de la croissance et les taux d'actualisation.

La direction utilise son jugement pour évaluer la juste valeur des unités d'exploitation et des actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie. Des estimations imprécises peuvent influencer sur la valeur déclarée de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie. Même si les principales hypothèses utilisées pour ces modèles subissaient un recul de 20 % au 31 octobre 2004, notre écart d'acquisition et nos actifs incorporels à durée de vie indéfinie ne feraient l'objet d'aucune dépréciation. Pour plus de renseignements sur l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels, se reporter à la note 8 afférente aux états financiers consolidés.

En outre, nous soumettons nos actifs à long terme et nos autres actifs incorporels identifiables dont la durée de vie est limitée au test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En effectuant un test de recouvrabilité, la direction évalue les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer des actifs et de leur éventuelle cession. Si la somme des flux de trésorerie futurs prévus non actualisés est inférieure à la valeur comptable d'un actif, une baisse de valeur est constatée. La mesure de la baisse de valeur des actifs à long terme et des autres actifs incorporels identifiables serait fondée sur la juste valeur des actifs.

Impôts sur les bénéfices

La direction fait preuve de jugement pour estimer les impôts sur les bénéfices ainsi que les actifs et passifs d'impôts futurs. Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, nous sommes tenus d'estimer les impôts sur les bénéfices pour chacun des territoires où nous exerçons nos activités. Ce processus comporte l'estimation du montant réel des impôts à payer et l'évaluation des reports en avant de pertes fiscales et des écarts temporaires découlant de la différence de traitement des éléments aux fins comptables et aux fins fiscales.

Au 31 octobre 2004, nous disposions d'actifs d'impôts futurs qui dépassaient les passifs d'impôts futurs de 1,4 G\$ avant la provision pour moins-value de 201 M\$. Une partie importante de nos reports en avant de pertes fiscales découle de nos activités aux États-Unis. Les reports en

avant des pertes d'impôts sur les bénéfices expirent 20 ans après leur apparition, et les reports en avant des pertes d'impôts et taxes sur le capital, 5 ans après leur apparition. De plus, comme les autres actifs d'impôts futurs deviennent naturellement des pertes fiscales aux États-Unis, nous aurons entre 5 et 20 ans à compter de la date à laquelle ces écarts temporaires deviendront des pertes fiscales pour les utiliser avant leur expiration en vertu de la loi de l'impôt actuelle.

La direction doit évaluer s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration et, selon tous les éléments de preuve dont elle dispose, s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité de nos actifs d'impôts futurs. Nos prévisions à l'égard du bénéfice net futur avant impôts, les stratégies de planification fiscale qui pourraient être mises en œuvre pour réaliser le montant net des actifs d'impôts futurs et la durée restante avant l'expiration des reports en avant de pertes fiscales comptent parmi les facteurs servant à évaluer la probabilité de réalisation des actifs. Nous comptabilisons une provision pour moins-value de 201 M\$ à l'égard d'un actif d'impôts futurs lié à nos activités aux États-Unis, surtout en raison de l'incidence de l'accélération de notre programme de vente de prêts, de la diminution du portefeuille de valeurs du compte de placement et de la réduction des revenus d'intérêts découlant d'une période prolongée de faibles taux d'intérêt. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, la direction croit, selon les renseignements dont elle dispose, qu'il est plus probable qu'improbable que tous les autres actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration; nos analyses indiquent qu'ils seront réalisés entre 3 et 5 ans. Le montant des actifs d'impôts futurs qui sont prévus être réalisables pourra toutefois être encore réduit s'il est improbable que le bénéfice prévu sera dégagé durant la période de report. Les facteurs pouvant nuire à notre capacité à dégager un bénéfice imposable suffisant comprennent notamment, sans s'y restreindre, une détérioration des marchés financiers et du crédit, la perte d'une part de marché et des dépenses plus élevées, notamment au titre des provisions liées aux litiges.

Pour plus de détails sur les impôts sur les bénéfices, se reporter à la note 19 afférente aux états financiers consolidés.

Passifs éventuels

La CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des affaires. Dans certains cas, des réclamations en dommages-intérêts considérables sont déposées contre la CIBC et ses filiales. Il est difficile de prévoir l'issue de ces poursuites, mais, en nous fondant sur nos connaissances actuelles et des avis juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, considérées individuellement ou collectivement, aura une incidence défavorable sur le bilan consolidé de la CIBC. Cependant, l'issue de certaines poursuites peut influencer sur nos résultats d'exploitation au cours d'un exercice donné. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat du montant comptabilisé au titre des passifs éventuels de la CIBC. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

HYPOTHÈSES CONCERNANT LES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Nous sommes les promoteurs de régimes de retraite à prestations déterminées et d'avantages complémentaires de retraite destinés aux employés admissibles. Les charges et les obligations au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite sont fonction des hypothèses utilisées pour calculer ces montants. Ces hypothèses comprennent les taux d'actualisation, les augmentations de salaire prévues, le rendement prévu des actifs, le taux tendanciel du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel, l'âge de la retraite et le taux de mortalité. Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction. Le taux d'actualisation hypothétique servant à établir les charges nettes et les obligations au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite reflètent les rendements du marché, à la date de mesure, de titres d'emprunt de grande qualité dont les flux de trésorerie correspondent aux paiements prévus des prestations. Le taux de rendement prévu hypothétique des actifs des régimes correspond au rendement prévu de différentes catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions. D'autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes et les estimations les plus probables de la direction.

Conformément aux PCGR du Canada, les résultats réels qui diffèrent des hypothèses sont cumulés et amortis sur les périodes futures et, en conséquence, influent, de façon générale, sur les charges constatées et les obligations comptabilisées pour ces périodes. Au 31 octobre 2004, le montant net des pertes actuarielles non amorties était de 860 M\$ (953 M\$ en 2003) quant aux régimes de retraite et de 124 M\$ (118 M\$ en 2003) quant aux avantages complémentaires de retraite.

Nous gérons nos régimes d'avantages sociaux selon un plan d'ensemble afin de nous assurer que ceux-ci sont régis, gérés et exploités adéquatement dans chaque région. Ce plan d'ensemble est établi selon un système efficace en vertu duquel les décideurs sont tenus responsables des résultats selon l'évolution de la conjoncture. Ces régimes sont capitalisés au moins selon les montants requis par les lois applicables. En 2004, nous avons versé 309 M\$ (253 M\$ en 2003) aux régimes de retraite, soit 193 M\$ (145 M\$ en 2003) de plus que le minimum requis. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la charge de retraite s'est établie à 145 M\$ (103 M\$ en 2003). Les régimes complémentaires de retraite sont sans capitalisation, les cotisations de la CIBC couvrant le paiement annuel des prestations. Pour 2004, le montant de ces prestations a totalisé 14 M\$ (12 M\$ en 2003). Le régime d'invalidité de longue durée est capitalisé par l'entremise d'une fiducie de santé et de bien-être. Pendant l'exercice, nous avons versé 23 M\$ (32 M\$ en 2003) à cette fiducie.

Pour de plus amples renseignements sur la charge et le passif comptabilisés chaque année au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite, se reporter à la note 17 afférente aux états financiers consolidés.

Des résultats futurs réels différents des résultats hypothétiques ou de futures variations des hypothèses peuvent avoir une incidence sur nos obligations et charges futures au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite. Le tableau suivant illustre l'effet possible des variations de certaines des principales hypothèses utilisées pour mesurer les obligations au titre des prestations constituées et les charges y afférentes :

SENSIBILITÉ DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES EN 2004

en millions de dollars	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages sociaux	
	Obligation	Charge	Obligation	Charge
Effet d'une variation de 0,5 % dans les principales hypothèses :				
Taux d'actualisation				
Diminution de l'hypothèse	200 \$	25 \$	34 \$	3 \$
Augmentation de l'hypothèse	(187)	(24)	(58)	(3)
Taux de rendement à long terme prévu pour les actifs des régimes				
Diminution de l'hypothèse	s.o.	11	s.o.	1
Augmentation de l'hypothèse	s.o.	(11)	s.o.	(1)
Taux de croissance de la rémunération				
Diminution de l'hypothèse	(50)	(10)	(1)	–
Augmentation de l'hypothèse	54	11	1	–

L'analyse de sensibilité contenue dans ce tableau devrait être utilisée avec prudence, étant donné que les variations sont hypothétiques et que l'incidence des variations de chacune des principales hypothèses peut ne pas être linéaire.

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION DE LA CIBC

La CIBC compte trois secteurs d'activité stratégiques : Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et Marchés mondiaux CIBC. Ces secteurs d'activité reflètent les caractéristiques de nos produits et services ainsi que les clients à qui sont destinés ces produits et services.

Les secteurs d'activité bénéficient du soutien de cinq groupes fonctionnels, à savoir Administration, Expansion de l'entreprise, Finance, Technologie et opérations, et Trésorerie et Gestion du bilan et du risque. Les activités de ces groupes fonctionnels sont incluses dans Siège social et autres. Leurs revenus, frais et ressources au bilan sont habituellement ventilés entre les secteurs d'activité. Le groupe Siège social et autres comprend également Juniper Financial Corp., les coentreprises CIBC Mellon, les débentures d'Oppenheimer Holdings Inc. (anciennement, Fahnstock Viner Holdings Inc.) et d'autres postes de l'état des résultats et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation de nos trois secteurs d'activité. Selon ce modèle, les paiements internes relatifs aux commissions de vente et aux honoraires de prestation de services sont effectués entre les secteurs d'activité. De plus, les revenus, les frais et les ressources du bilan liés à certaines activités, notamment les paiements et les produits de prêts inclus dans Marchés de détail CIBC, sont entièrement imputés aux autres secteurs d'activité. La direction utilise ce modèle pour mieux comprendre le fonctionnement économique de nos segments de clientèle, des produits et des réseaux de distribution.

En date du 1^{er} novembre 2003, dans le cadre de la mise en œuvre de la NOC-13 de l'ICCA, «Relations de couverture», nous avons, de façon prospective, réformé nos processus de répartition financière et d'établissement des prix de transfert des fonds internes comme suit :

- Le prix de transfert des fonds des produits de détail comportant des options intégrées (engagements de prêts hypothécaires, remboursement anticipé et CPG remboursables) comprend maintenant un montant précis pour la couverture du risque lié au comportement du consommateur

applicable à ces options intégrées. Avec ce changement, les gains et les pertes applicables à la couverture de ces risques, auparavant comptabilisés avec les activités visées, sont dorénavant comptabilisés au poste Marchés de détail CIBC – divers et Gestion des avoirs CIBC – divers.

- Les frais de couverture liés au refinancement de prêts hypothécaires avant l'échéance et à la titrisation de prêts hypothécaires sont maintenant affectés aux activités hypothécaires afin de mieux aligner ces frais sur les revenus correspondants. Auparavant, ces frais étaient comptabilisés au poste Marchés de détail CIBC – divers.

En outre, à compter du 1^{er} novembre 2003, plusieurs comptes de gestion de trésorerie qui étaient auparavant affectés aux produits bancaires d'investissement et de crédit ont été transférés prospectivement au Groupe Entreprises.

De plus, nous avons transféré les activités suivantes au poste divers de Marchés de détail CIBC :

- bizSmart^{MC}, qui était classé dans les Services à la PME
- bank@uboulot^{MC}, qui était classé dans les Services bancaires personnels

En outre, pendant l'exercice, nous avons transféré des participations comptabilisées à la valeur de consolidation des valeurs du compte de placement aux autres actifs. Il en est résulté le reclassement des postes connexes de l'état des résultats.

Le rendement des capitaux propres a été révisé de sorte à inclure l'incidence des primes de rachat d'actions privilégiées. Les données des exercices précédents ont été retraitées.

D'autres informations des exercices précédents ont été reclassées, le cas échéant, afin de les rendre conformes à la présentation utilisée pour l'exercice visé.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Nous utilisons différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR, tandis que d'autres n'ont pas de signification standardisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Celles-ci sont décrites ci-après.

Revenu net d'intérêts (BIE)

Nous rajustons le revenu net d'intérêts en fonction du bénéfice exonéré d'impôts sur une base équivalente avant impôts. Cette mesure permet de mieux comparer le revenu net d'intérêts découlant de sources imposables et celui provenant de sources exonérées d'impôts. Le revenu net d'intérêts (BIE) sert à calculer le ratio d'efficacité, le revenu de négociation, la marge d'intérêts nette et la marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen, sur une base d'imposition équivalente. La direction est d'avis que ces mesures permettent une évaluation uniforme, qui permet aux utilisateurs de notre information financière d'effectuer des comparaisons plus rapides.

Capital économique

Le capital économique procure une structure financière permettant de comprendre le rendement de chaque secteur d'activité proportionnellement au risque assumé.

Le capital économique est fondé sur une estimation des capitaux propres requis pour protéger les secteurs d'activité de scénarios économiques défavorables qui pourraient entraîner d'importantes pertes. Il se compose du capital de risque de crédit et de marché ainsi que de risque opérationnel et stratégique. Les méthodes utilisées pour le calcul quantifient le degré de risque des produits, des clients et des secteurs d'activité, au besoin. L'écart entre le total des capitaux propres de la CIBC et le capital économique attribué aux secteurs d'activité est intégré au poste Siège social et autres. De temps à autre, des améliorations sont apportées au modèle du capital économique de la CIBC dans le cadre de son processus de mesure des risques. Les changements sont appliqués prospectivement.

Il n'existe pas de mesure comparable au capital économique selon les PCGR.

Bénéfice économique

Le bénéfice net, rajusté compte tenu d'un montant imputé au capital économique, détermine le bénéfice économique, qui permet de mesurer le rendement de chaque secteur d'activité en sus de notre coût des capitaux propres, ce qui permet aux utilisateurs de notre information financière de connaître les contributions relatives à la valeur pour les actionnaires.

Rendement sectoriel des capitaux propres

Nous utilisons le rendement sectoriel des capitaux propres pour évaluer le rendement et prendre des décisions sur la répartition des ressources.

Le rendement des capitaux propres est une mesure s'appliquant à l'ensemble de la CIBC, permettant de mesurer le rendement des actions ordinaires. Le rendement sectoriel des capitaux propres représente une mesure semblable liée au capital réparti entre les secteurs. Nous nous servons du capital économique pour calculer le rendement des capitaux propres par secteur. Donc, le rendement sectoriel des capitaux propres n'est pas une mesure conforme aux PCGR.

Composition des activités : ratios détail / gros

Bien que la CIBC gère les services du Groupe Entreprises par l'entremise de Marchés mondiaux CIBC, certaines institutions financières regroupent ces services avec ceux de détail. De temps à autre, certaines mesures sont présentées pour les activités de Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et le Groupe Entreprises à des fins de comparaison. Ces mesures comprennent les revenus, le bénéfice net et le capital économique.

Rapprochement des mesures non conformes aux PCGR

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures selon les PCGR :

MESURES DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre		Marchés de détail CIBC	Gestion des avoirs CIBC	Marchés mondiaux CIBC
2004	Total des revenus	5 244 \$	2 506 \$	3 521 \$
	Ajouter : rajustement selon la BIE	–	–	150
	Revenus (BIE)	5 244 \$	2 506 \$	3 671 \$
	Bénéfice net	1 043 \$	402 \$	684 \$
	Moins : montant au titre du capital économique	340	149	310
	Bénéfice économique	703 \$	253 \$	374 \$
	Ratio d'efficience	56,6 %	74,5 %	77,8 %
	Moins : rajustement selon l'incidence de la BIE	–	–	3,1
	Ratio d'efficience (BIE)	56,6 %	74,5 %	74,7 %
2003	Total des revenus	4 967 \$	2 531 \$	3 473 \$
	Ajouter : rajustement selon la BIE	–	–	132
	Revenus (BIE)	4 967 \$	2 531 \$	3 605 \$
	Bénéfice net	863 \$	366 \$	373 \$
	Moins : montant au titre du capital économique	328	161	444
	Bénéfice (perte) économique	535 \$	205 \$	(71)\$
	Ratio d'efficience	62,4 %	77,7 %	69,7 %
	Moins : rajustement selon l'incidence de la BIE	–	–	2,5
	Ratio d'efficience (BIE)	62,4 %	77,7 %	67,2 %
2002	Total des revenus	4 975 \$	2 854 \$	2 908 \$
	Ajouter : rajustement selon la BIE	3	–	108
	Revenus (BIE)	4 978 \$	2 854 \$	3 016 \$
	Bénéfice net (perte nette)	1 073 \$	197 \$	(142)\$
	Moins : montant au titre du capital économique	273	68	456
	Bénéfice (perte) économique	800 \$	129 \$	(598)\$
	Ratio d'efficience	61,8 %	90,1 %	86,6 %
	Moins : rajustement selon l'incidence de la BIE	–	–	3,1
	Ratio d'efficience (BIE)	61,8 %	90,1 %	83,5 %

COMPOSITION DES ACTIVITÉS : DÉTAIL

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	2004	2003	2002
Revenus			
Marchés de détail CIBC	5 244 \$	4 967 \$	4 975 \$
Gestion des avoirs CIBC	2 506	2 531	2 854
	7 750	7 498	7 829
Groupe Entreprises	452	436	449
	8 202 \$	7 934 \$	8 278 \$
Bénéfice net			
Marchés de détail CIBC	1 043 \$	863 \$	1 073 \$
Gestion des avoirs CIBC	402	366	197
	1 445	1 229	1 270
Groupe Entreprises	124	92	85
	1 569 \$	1 321 \$	1 355 \$

REVENU TIRÉ DES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	2004	2003	2002
Revenu tiré des activités de négociation	725 \$	778 \$	563 \$
Ajouter : rajustement selon la BIE	138	118	92
Revenu tiré des activités de négociation (BIE)	863 \$	896 \$	655 \$

ANALYSE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE

REVUE DES ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Revenus

En 2004, les revenus ont augmenté de 307 M\$ par rapport à 2003, en raison d'une hausse de 571 M\$ du revenu autre que d'intérêts, partiellement contrebalancée par une baisse de 264 M\$ du revenu net d'intérêts.

Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts de l'exercice a diminué de 264 M\$ par rapport à 2003, surtout en raison du fléchissement des revenus de Marchés mondiaux CIBC, où les titres de crédit pour les entreprises et les investissements des services de banque d'affaires ont été considérablement réduits, et du rétrécissement des marges sur les CPG tenant à la baisse des taux d'intérêt. D'autres renseignements sur le revenu net d'intérêts et la marge d'intérêts nette sont présentés dans l'Information financière annuelle supplémentaire.

REVENU NET D'INTÉRÊTS ET MARGE D'INTÉRÊTS NETTE

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002
Actif moyen	280 810 \$	284 739 \$	292 510 \$
Revenu net d'intérêts	5 366	5 630	5,500
Marge d'intérêts nette	1,91 %	1,98 %	1,88 %

Revenu autre que d'intérêts

Le revenu autre que d'intérêts de l'exercice a grimpé de 571 M\$ par rapport à 2003.

REVENU AUTRE QUE D'INTÉRÊTS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002
Commissions de prise ferme et honoraires de consultation	797 \$	870 \$	840 \$
Frais sur les dépôts et les paiements	760	713	665
Commissions sur crédit	314	386	410
Honoraires d'administration des cartes	407	359	331
Honoraires de gestion de placements et de garde	353	340	486
Revenu tiré des fonds communs de placement	615	536	561
Revenu tiré des assurances	176	168	148
Commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières	892	884	1 203
Activités de négociation	618	627	273
Gains (pertes) sur valeurs du compte de placement, montant net	236	(107)	(168)
Revenu tiré des actifs titrisés	191	216	200
Revenu tiré des opérations de change autres que de négociation	280	273	218
Divers	878	681	374
Total du revenu autre que d'intérêts	6 517 \$	5 946 \$	5 541 \$

Les commissions de prise ferme et les honoraires de consultation ont diminué de 73 M\$, surtout parce que nous nous sommes retirés de nos activités internationales de titrisation des créances et que nos activités de crédit-bail structuré continuent de baisser, le tout en partie compensé par l'accroissement du revenu sur les nouvelles émissions.

Les frais sur les dépôts et les paiements ont augmenté de 47 M\$, principalement en raison d'une hausse des honoraires d'administration pour les services bancaires aux particuliers et à la PME.

Les commissions sur crédit ont fléchi de 72 M\$, fléchissement surtout marqué dans Marchés mondiaux CIBC, par suite de la réduction du portefeuille de prêts aux grandes entreprises.

Les honoraires d'administration des cartes ont progressé de 48 M\$, stimulés par l'augmentation du volume des achats et par la modification des frais, en partie neutralisés par la hausse du coût des points de fidélité.

Le revenu tiré des fonds communs de placement a grimpé de 79 M\$, principalement grâce à la croissance des honoraires de gestion découlant de soldes d'actifs plus élevés, résultat de l'appréciation des valeurs du marché et de l'amélioration des ventes nettes.

Les gains (pertes) sur valeurs du compte de placement, montant net comprennent les gains et les pertes matérialisés sur cessions, déduction faite des baisses de valeur reflétant la dépréciation durable des valeurs du compte de placement. Les revenus se sont accrus de 343 M\$, principalement en raison de la hausse des gains des services de banque d'affaires et de la diminution des baisses de valeur.

Le revenu tiré des actifs titrisés a reculé de 25 M\$, ce qui tient essentiellement à une diminution des actifs titrisés moyens.

Le poste *Divers* comprend les gains et les pertes liés à la cession d'immobilisations, la vente de filiales et d'actifs non sectoriels, les gains et pertes matérialisés liés à la vente et à la baisse de valeur de participations comptabilisées à la valeur de consolidation et de sociétés en commandite de même que de prêts destinés à la vente, et d'autres commissions et honoraires. La hausse de 197 M\$ du poste Divers tient surtout à la croissance des gains à la vente de participations comptabilisées à la valeur de consolidation et des prêts destinés à la vente. Les résultats de l'exercice précédent comprenaient un gain de 58 M\$ lié à la vente des activités de gestion privée et de gestion d'actifs d'Oppenheimer aux États-Unis (la vente d'Oppenheimer).

Revenu tiré des activités de négociation

Le revenu tiré des activités de négociation a diminué de 53 M\$ par rapport à 2003, principalement en raison de la réduction des revenus tirés des actions et des taux d'intérêt tenant au ralentissement sur le marché, malgré un meilleur rendement de la négociation des marchandises et des prêts.

REVENU TIRÉ DES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002
Revenu net d'intérêts – activités de négociation	107 \$	151 \$	290 \$
Revenu autres que d'intérêts – activités de négociation	618	627	273
Total du revenu tiré des activités de négociation	725 \$	778 \$	563 \$
Par catégorie :			
Taux d'intérêt	231 \$	308 \$	290 \$
Devises	169	171	152
Actions	115	199	44
Divers ¹	210	100	77
Total du revenu tiré des activités de négociation	725 \$	778 \$	563 \$

1) Comprend la vente et la négociation de marchandises, de dérivés de crédit et de sous-prêts.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances de l'exercice a diminué de 515 M\$ par rapport à 2003, principalement en raison de la conjoncture favorable du marché et de notre engagement soutenu envers la réduction des risques dans notre portefeuille de prêts aux entreprises, facteurs nuancés par des pertes plus importantes et par la croissance des volumes dans nos portefeuilles de prêts aux particuliers et aux PME.

DOTATION À LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002
Dotation à la provision pour pertes sur créance	628 \$	1 143 \$	1 500 \$

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont progressé de 123 M\$ par rapport à 2003.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002
Salaires et avantages sociaux			
Salaires	2 126 \$	2 260 \$	2 620 \$
Primes au rendement	1 147	1 164	933
Commissions	522	460	767
Avantages sociaux	604	533	562
Total	4 399	4 417	4 882
Frais d'occupation	634	605	715
Matériel informatique et matériel de bureau	1 138	1 143	985
Communications	331	360	418
Publicité et expansion des affaires	279	289	334
Honoraires professionnels	326	241	297
Taxes d'affaires et impôts et taxe sur le capital	138	133	114
Frais de restructuration (réduction)	(18)	(31)	514
Divers	1 024	971	870
Total des frais autres que d'intérêts	8 251 \$	8 128 \$	9 129 \$

Les salaires et avantages sociaux ont diminué de 18 M\$, principalement en raison de la vente d'Oppenheimer et de la liquidation progressive des opérations bancaires électroniques aux États-Unis en 2003, partiellement contrebalancées par la hausse des charges de retraite et de la rémunération liée aux revenus.

Les frais d'occupation ont augmenté de 29 M\$, principalement à cause de la croissance de nos coûts liée à notre déménagement dans nos nouveaux locaux de New York.

Les communications, qui comprennent les télécommunications, les frais d'affranchissement, les services de messagerie et la papeterie, ont reculé de 29 M\$, surtout par suite de l'optimisation de l'infrastructure du réseau de données et de la renégociation des contrats de services de télécommunications.

Les honoraires professionnels ont grimpé de 85 M\$, principalement en raison de l'augmentation des dépenses liées aux projets sur la gouvernance ainsi que des honoraires juridiques.

Le poste *Divers*, qui comprend les services extérieurs, les pertes d'exploitation, d'autres frais touchant le personnel et les dons, a augmenté de 53 M\$. Cette augmentation comprend une provision de 300 M\$ pour les litiges relatifs à Enron et une hausse des pertes d'exploitation, partiellement compensées par le recouvrement d'un montant de 49 M\$ lié au contrat avec Air Canada. Les résultats de l'exercice précédent incluaient une provision de 109 M\$ liée au règlement relatif à Enron auprès de la SEC, payé en 2004, et une baisse de valeur de 128 M\$ relative au contrat avec Air Canada.

Au 31 octobre 2004, nous comptons un effectif permanent de 37 281 employés, soit 651 employés de plus qu'en 2003, surtout en raison de l'ajout d'ambassadeurs de centres bancaires et de l'intensification de nos initiatives de gouvernance.

Impôts et taxes

Les impôts sur les bénéfices comprennent les impôts sur les activités non consolidées de la CIBC ainsi que sur ses filiales nationales et étrangères. Les impôts indirects sont les impôts et taxes sur le capital, l'impôt foncier et les taxes d'affaires, les charges sociales ainsi que la taxe sur les produits et services (TPS) et les taxes de vente. Les impôts indirects sont inclus dans les frais autres que d'intérêts.

Le total des impôts sur les bénéfices et des impôts indirects s'est accru de 549 M\$ depuis 2003.

IMPÔTS ET TAXES			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002
Charge (économie) d'impôts	790 \$	239 \$	(279) \$
Impôts indirects			
Impôts et taxes sur le capital	132	126	100
Impôt foncier et taxes d'affaires	34	35	44
Charges sociales	203	212	235
TPS et taxes de vente	244	242	204
Total des impôts indirects	613 \$	615 \$	583 \$
Total des impôts et taxes	1 403 \$	854 \$	304 \$
Taux d'imposition fédéral et provincial combiné du Canada	35,3 %	36,6 %	38,7 %
Impôts sur les bénéfices exprimés en pourcentage du bénéfice net avant impôts sur les bénéfices	26,3 %	10,4 %	(67,7) %
Total des impôts et taxes exprimé en pourcentage du bénéfice net avant déduction du total des impôts et taxes	38,8 %	29,2 %	30,5 %

La charge d'impôts a augmenté de 551 M\$ par rapport à 2003, exercice qui comprenait un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 689 M\$ par suite d'un règlement à l'amiable avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) relatif aux revenus de territoires étrangers. Ce recouvrement a été en partie contrebalancé par une charge d'impôts de 232 M\$ relative à une provision pour moins-value tenant à l'actif d'impôts futurs provenant des activités américaines. La hausse des bénéfices pour l'exercice écoulé a également causé l'augmentation de la charge d'impôts, en partie compensée par un recouvrement d'impôts de 85 M\$ par suite de la résolution de diverses vérifications fiscales et par un recouvrement d'impôts de 50 M\$ (45 M\$ pour Siège social et autres et 5 M\$ pour Marchés de détail CIBC) relatif à l'accroissement de notre actif d'impôts futurs découlant de l'annulation de diminutions prévues du taux d'imposition en Ontario.

Le taux d'imposition provincial et fédéral combiné du Canada de 35,3 % (36,6 % en 2003) est le taux prévu par la loi pour les activités non consolidées de la CIBC. Les variations de ce taux peuvent découler de modifications législatives apportées aux taux d'impôt des sociétés, décrétées par les gouvernements fédéral ou provinciaux, et de changements dans la proportion des revenus gagnés dans chaque province et dans chaque centre bancaire étranger des activités non consolidées de la CIBC. Le taux a diminué en 2004, surtout en raison de la baisse des taux d'imposition fédéraux, en partie contrebalancée par une augmentation des taux ontariens. Pour un rapprochement de nos impôts

sur les bénéficiaires dans les états consolidés des résultats avec le taux d'imposition provincial et fédéral combiné du Canada, se reporter à la note 19 afférente aux états financiers consolidés.

En vertu des PCGR du Canada, nous sommes tenus d'établir des actifs d'impôts futurs au titre des frais enregistrés pour l'exercice, pour lesquels une déduction fiscale sera disponible dans une période future, comme la provision générale pour pertes sur créances et le report de pertes en avant. Les actifs d'impôts futurs sont calculés selon les taux qui s'appliqueront dans des périodes à venir. Les normes comptables exigent également une provision pour moins-value lorsqu'il est plus probable qu'improbable que la totalité ou une partie des actifs d'impôts futurs ne seront pas réalisés avant leur échéance.

Les reports en avant de pertes fiscales présentés à la note 19 afférente aux états financiers consolidés s'élèvent à 565 M\$ et concernent les pertes relatives à nos activités américaines (141 M\$ en 2003) qui expirent entre 5 et 20 ans après leur apparition. De plus, comme les autres actifs d'impôts futurs deviennent naturellement des passifs d'impôts aux États-Unis, nous aurons entre 5 et 20 ans à compter de la date à laquelle ces écarts temporaires deviendront des pertes fiscales pour les utiliser avant leur expiration en vertu de la loi de l'impôt actuelle. L'actif d'impôts futurs relatif à nos activités américaines, déduction faite de la provision pour moins-value, totalise 576 M\$. Nous sommes d'avis, d'après toutes les informations dont nous disposons, qu'il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, seront réalisés avant leur expiration.

Les impôts indirects ont diminué de 2 M\$ par rapport à 2003. Les charges sociales ont fléchi de 9 M\$, surtout en raison de la diminution du nombre d'employés aux États-Unis, en partie contrebalancée par une hausse des impôts et taxes sur le capital de 6 M\$, tenant essentiellement à l'accroissement des bénéfices non répartis.

REVUE DES BILANS CONSOLIDÉS

BILANS CONDENSÉS		
en millions de dollars, aux 31 octobre	2004	2003
Actif		
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	12 203 \$	10 454 \$
Valeurs mobilières		
Compte de placement et substituts de prêts	15 517	17 346
Compte de négociation	51 799	52 282
	67 316	69 628
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	18 165	19 829
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	72 592	70 014
Particuliers et cartes de crédit	35 000	32 695
Entreprises et gouvernements	31 737	33 177
Provision pour pertes sur créances	(1 825)	(1 952)
	137 504	133 934
Instruments dérivés à la valeur marchande	23 710	22 796
Autres actifs	19 866	20 506
	278 764 \$	277 147 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	190 577 \$	188 130 \$
Instruments dérivés à la valeur marchande	23 990	21 945
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	12 220	11 659
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	16 790	19 293
Autres passifs et acceptations	18 075	19 145
Titres secondaires	3 889	3 197
Capitaux propres	13 223	13 778
	278 764 \$	277 147 \$

Actif

Au 31 octobre 2004, l'actif total avait grimpé de 1,6 G\$ en regard de 2003.

La hausse des prêts aux particuliers (de 12,5 %) et des prêts hypothécaires à l'habitation déduction faite des titrisations (de 3,7 %) illustrent les efforts soutenus visant à réaffecter les ressources au bilan à des entreprises dont les bénéficiaires, l'importance stratégique et le potentiel de croissance à long terme sont élevés. L'augmentation de l'encaisse et des dépôts auprès d'autres banques (de 16,7 %) reflète les activités ordinaires de financement de la trésorerie. La progression des instruments dérivés à la valeur marchande (de 4,0 %) s'explique essentiellement par la hausse du prix des marchandises. La diminution des prêts aux entreprises et aux gouvernements et des acceptations y compris des prêts transférés au portefeuille des prêts destinés à la vente (de 7,9 %) tient à l'effet combiné des ventes de prêts et des remboursements, et reflète les efforts constants visant à retirer les ressources au bilan des entreprises à faible rendement. Le fléchissement des valeurs du compte de placement (de 10,4 %) résulte principalement du transfert de certaines valeurs détenues par le secteur du financement immobilier aux États-Unis à un portefeuille de négociation, de la baisse des valeurs converties des actifs libellés en dollars US en raison de l'affaiblissement du dollar américain, et de la vente et de la baisse de valeur des actifs des services de banque d'affaires. La réduction des valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente (de 8,4 %) tient aux activités axées sur les clients

et à l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain.

Une analyse détaillée du portefeuille de prêts est présentée à la section Gestion du risque de crédit.

Passif et capitaux propres

Les dépôts se sont accrus de 1,3 % par rapport à 2003, surtout en raison de l'augmentation des dépôts personnels. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, se reporter à la note 10 afférente aux états financiers consolidés et à l'Information financière annuelle supplémentaire.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat ont reculé de 13,0 % en regard de 2003. Ce recul représente les diminutions découlant des activités ordinaires de financement de la trésorerie et de l'affaiblissement du dollar américain, en partie compensés par des hausses tenant aux activités commerciales.

Les autres passifs et acceptations ont fléchi de 5,6 % par rapport à 2003, surtout en raison de la diminution des impôts à payer.

Les titres secondaires ont augmenté de 21,6 % en regard de 2003. De plus amples renseignements sur les titres secondaires sont donnés à la note 12 afférente aux états financiers consolidés.

Les capitaux propres ont diminué de 4,0 % par rapport à 2003, principalement à cause du rachat de nos actions ordinaires à des fins d'annulation, des rachats d'actions privilégiées et des dividendes versés, en partie compensés par le bénéfice net. De plus amples renseignements sur les actions ordinaires et les actions privilégiées sont donnés à la note 13 afférente aux états financiers consolidés.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

Passifs éventuels

La CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des affaires. Dans certains cas, des réclamations en dommages-intérêts considérables sont déposées contre la CIBC et ses filiales. Il est difficile de prévoir l'issue de ces poursuites, mais, en nous fondant sur nos connaissances actuelles et des avis juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, considérées individuellement ou collectivement, aura une incidence défavorable sur le bilan consolidé de la CIBC. Cependant, l'issue de certaines poursuites peut influencer sur nos résultats d'exploitation au cours d'un exercice donné. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat du montant comptabilisé au titre des passifs éventuels de la CIBC, y compris le caractère adéquat du montant comptabilisé relativement à Enron.

Fonds de couverture

La SEC et le bureau du procureur général de l'État de New York (le «NYAG») mènent actuellement une enquête sur la CIBC et sur les services de financement et de courtage fournis à certains fonds de couverture participant à des opérations d'anticipation du marché des fonds communs de placement. En février 2004, la SEC a déposé une procédure civile et le NYAG, une plainte criminelle, contre un ancien employé de la CIBC pour son rôle dans l'obtention de sources de financement par l'entremise de la CIBC pour des fonds de couverture recourant à des pratiques illicites d'anticipation du marché et de transactions post-clôture sur fonds communs de placement, ce dont, selon les allégations, il avait connaissance. Nous collaborons et continuerons de collaborer à ces enquêtes et à d'autres enquêtes connexes. Par ailleurs, deux filiales de la CIBC sont désignées comme défenderesses dans quelques recours collectifs, intentés au nom des porteurs de parts de diverses familles de fonds communs de placement, alléguant que la CIBC savait, ou a négligé de tenir compte, que des fonds de couverture qu'elle finançait s'adonnaient à des pratiques malhonnêtes d'anticipation du marché et de transactions post-clôture sur fonds communs de placement. Pendant l'exercice, nous avons comptabilisé un montant de 50 M\$ relativement aux questions découlant de ces enquêtes.

Enron

Aux États-Unis, la CIBC et certaines de ses sociétés affiliées (collectivement «la CIBC») ont été désignées comme défenderesses dans diverses poursuites liées à Enron. Au nombre de ces poursuites figure l'affaire *Newby et al. c. Enron Corp. et al.*, recours collectif présumé pour le compte des actionnaires d'Enron contre plusieurs institutions financières, les comptables et avocats d'Enron et un certain nombre d'initiés d'Enron alléguant la participation à un stratagème frauduleux en contravention des lois fédérales américaines en matière de valeurs mobilières et de diverses lois étatiques. De plus, la CIBC est défenderesse dans un certain nombre de causes connexes intentées devant divers tribunaux américains par des acquéreurs de titres d'Enron et fondées sur des allégations semblables. La CIBC est aussi mise en cause dans plusieurs poursuites intentées par des investisseurs d'Enron contre Arthur Andersen LLP, la société d'experts-comptables d'Enron, laquelle a mis en cause un certain nombre d'institutions financières, dont la CIBC, demandant que les banques soient appelées à contribuer si la responsabilité d'Arthur Andersen LLP à l'égard des demandeurs était reconnue. Dans le cadre de

la procédure de faillite d'Enron, celle-ci a déposé une plainte contre six institutions financières, dont la CIBC, demandant entre autres le rejet des réclamations de la CIBC dans le cadre de la faillite ainsi que des dommages-intérêts indéterminés pour avoir prétendument aidé et provoqué les initiés d'Enron dans leur fraude et manquement aux devoirs fiduciaires et pour coalition illégale. Nous sommes d'avis que ces poursuites sont non fondées et nous avons l'intention de toutes les contester vigoureusement. Nous sommes d'avis que le coût total de ces poursuites sera vraisemblablement supérieur à la couverture d'assurance. Nous avons donc enregistré un passif de 300 M\$ en plus de notre couverture d'assurance pour les litiges relativement à Enron. Comme nous ne pouvons pas estimer la perte éventuelle de façon raisonnable, il est possible que des montants additionnels soient requis dans l'avenir et que ces montants aient des répercussions importantes sur nos résultats d'exploitation pendant un exercice donné, mais nous ne nous attendons pas à une incidence très négative sur le bilan consolidé de la CIBC.

Questions réglementaires et retrait de certaines activités

Le 22 décembre 2003, nous avons convenu avec le personnel de la SEC d'un règlement à l'enquête de la SEC concernant certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron. Sans admettre ou nier quelque faute, la CIBC a consenti à une injonction lui ordonnant de ne se livrer à aucune violation des dispositions anti-fraude des lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières. Aux termes du règlement, nous avons versé au total 80 M\$ US en redressement, pénalités et intérêts, montant qui avait fait l'objet d'une provision dans ses états financiers consolidés annuels de 2003. Ce règlement met fin à l'enquête de la SEC à l'égard de la CIBC en ce qui a trait aux affaires liées à Enron. Le même jour, nous avons conclu une entente avec le département de la Justice des États-Unis. Celui-ci a accepté de ne pas poursuivre la CIBC pour des infractions criminelles qui, à son avis, auraient été commises par la CIBC et ses employés relativement à certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron, sous réserve de certains engagements pour une période de trois ans, dont notre collaboration soutenue avec le département, notre reconnaissance de responsabilité pour la conduite de nos employés, notre consentement à nous retirer de certaines entreprises et opérations de financement structuré, notre consentement à adopter et mettre en œuvre de nouvelles politiques et procédures se rapportant à l'intégrité des états financiers des clients et cocontractants et aux opérations de fin de trimestre et d'exercice, et notre engagement à retenir les services d'un cabinet d'avocats pour surveiller notre observation de ces nouvelles politiques et procédures. Nous avons aussi convenu avec la Federal Reserve Bank of New York et le Bureau du surintendant des institutions financières, Canada (BSIF) de mettre en œuvre les politiques et procédures énoncées dans l'entente avec le département de la Justice et de retenir, pendant trois ans, les services d'une société indépendante pour vérifier et surveiller notre observation de ces politiques.

Conformément à notre entente avec le département de la Justice, nous avons liquidé progressivement, de façon ordonnée, les conduits de créances de la CIBC aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie. Au 31 octobre 2004, tous ces conduits ont cessé d'émettre du papier commercial. Dans le cours de ces activités de retrait, nous avons acheté des actifs de 1,7 G\$ et engagé des coûts de 25 M\$.

Vente de Global Payments Inc.

Au cours de l'exercice, nous avons vendu 3,0 millions d'actions de Global Payments Inc., pour un gain après impôts de 97 M\$. En outre, concernant les 6 millions d'actions que nous détenons encore, nous avons conclu une série d'opérations de couverture au moyen d'instruments dérivés (tunnels), dont les échéances s'échelonnent entre mars 2006 et avril 2007. Elles nous permettront de bénéficier au prorata de toute augmentation du cours tout en nous protégeant contre toute chute importante. À la cession finale de ces actions, compte tenu de la protection offerte par les tunnels, nous prévoyons constater dans les périodes futures un gain minimum après impôts d'environ 182 M\$, selon les dates d'échéance prévues.

Air Canada

En 2003, par suite de la demande de protection d'Air Canada en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, nous avons comptabilisé un montant avant impôts de 128 M\$, compris dans les frais autres que d'intérêts, pour diminuer la valeur de l'actif reporté lié à notre contrat avec Air Canada. Pendant l'exercice, nous avons vendu nos créances prouvées en tant que créancier ordinaire d'Air Canada à un tiers contre un montant au comptant et avons enregistré un gain de 49 M\$ (32 M\$ après impôts) relativement au contrat. Ce montant a été comptabilisé à titre de recouvrement de frais autres que d'intérêts. De plus, pour un investissement de quelque 70 M\$, nous avons exercé les droits visant l'acquisition de près de 3,5 millions d'actions à droit de vote d'ACE Aviation Holdings Inc., qui est devenue la société de portefeuille mère d'Air Canada à la réalisation du plan de réorganisation d'Air Canada, en vigueur le 30 septembre 2004.

Locaux de New York

Au cours de l'exercice, nous avons signé un bail de 30 ans avec un locataire visant une surface de près de 800 000 pieds carrés, dans l'immeuble de 1,2 million de pieds carrés récemment construit au 300 Madison Avenue, à New York. Aux termes du bail, nous verserons environ 140 M\$ en concessions de location entre 2004 et le début de 2006, montant qui sera reporté et amorti sur la durée du bail.

Nous avons commencé à regrouper la plupart de nos activités new-yorkaises dans l'espace restant du nouvel immeuble en octobre 2004. En conséquence, nous quitterons la plupart de nos locaux actuels à New York et prévoyons subir des pertes de sous-location, à mesure que nous abandonnerons les locaux loués. Ces pertes seront enregistrées au moment où elles seront subies et sont présentement estimées de 50 M\$ à 70 M\$. Elles comprennent une perte de 34 M\$ comptabilisée pendant l'exercice relativement à la sous-location d'une partie des locaux.

Vente de Juniper Financial Corp.

Au cours de l'exercice, nous avons annoncé la vente de Juniper Financial Corp. (Juniper), société américaine de cartes de crédit, à Barclays Bank PLC pour une contrepartie brute de 293 M\$ US (357 M\$ au taux de change du 31 octobre 2004), sous réserve de certains rajustements. L'opération a été conclue le 1^{er} décembre 2004. Nous nous attendons à constater un gain d'environ 116 M\$ (66 M\$ après impôts). Le montant définitif du gain dépend de plusieurs facteurs, dont les rajustements mentionnés ci-dessus, qui seront déterminés à la date de clôture de l'opération.

La vente ne devrait pas avoir d'incidence importante sur nos résultats d'exploitation courants.

REVUE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Le bénéfice net s'est établi à 439 M\$ pour le trimestre, en baisse de 71 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2003.

Le revenu net d'intérêts s'est élevé à 1 324 M\$, en baisse de 95 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2003, surtout en raison de la réduction des titres de crédit pour les entreprises pour Marchés mondiaux CIBC et du rétrécissement des marges sur les CPG. Le revenu de dividende des produits américains structurés en actions a également été inférieur en raison de l'abandon de certaines stratégies d'arbitrage.

Le revenu autre que d'intérêts s'est établi à 1 614 M\$, en hausse de 136 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2003, surtout grâce à la hausse des gains des services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 175 M\$, en hausse de 44 M\$ comparativement au quatrième trimestre de 2003, et comprend une provision de 93 M\$ liée aux prêts destinés à la vente. Le trimestre écoulé présente une diminution de la reprise de la provision pour créances douteuses (62 M\$ pour le trimestre écoulé contre 150 M\$ au quatrième trimestre de 2003) et quelques provisions spécifiques de Marchés mondiaux CIBC.

Les frais autres que d'intérêts se sont dégagés à 2 266 M\$, en hausse de 228 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2003 en raison de la provision de 300 M\$ liée aux litiges relatifs à Enron.

La charge d'impôts a été de 46 M\$, en baisse de 171 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2003, ce qui tient en partie à un recouvrement de 85 M\$ relatif à la résolution de diverses vérifications fiscales.

Le bénéfice net a diminué de 181 M\$ en regard du trimestre précédent.

Le revenu net d'intérêts s'est établi à 1 324 M\$, en baisse de 20 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la diminution du revenu d'intérêts tiré des activités de négociation.

Le revenu autre que d'intérêts a été de 1 614 M\$, en hausse de 28 M\$ par rapport au trimestre précédent, surtout grâce à la progression des gains des services de banque d'affaires, déduction faite de baisses de valeur.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a totalisé 175 M\$, en hausse de 84 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de pertes sur prêts plus élevées du portefeuille de prêts aux grandes entreprises, en partie compensées par la reprise de 62 M\$ de la provision générale pour pertes sur créances et de la provision pour pertes sur prêts étudiants tenant aux conditions favorables du marché.

Les frais autres que d'intérêts se sont dégagés à 2 266 M\$, en hausse de 298 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison de la provision de 300 M\$ susmentionnée.

La charge d'impôts a été de 46 M\$, en baisse de 204 M\$ par rapport au trimestre précédent, ce qui découle en partie du recouvrement d'impôts de 85 M\$ dont il est question plus haut.

REVUE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

en millions de dollars, sauf les données par action	2004				2003			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des revenus	2 938 \$	2 930 \$	3 051 \$	2 964 \$	2 897 \$	2 866 \$	2 734 \$	3 079 \$
Bénéfice net	439	620	531	609	510	788	320	445
Résultat par action – de base	1,08	1,62	1,35	1,56	1,29	2,04	0,76	1,12
– dilué	1,06	1,60	1,33	1,54	1,28	2,02	0,76	1,11

Le bénéfice net du premier trimestre de 2004 a été plus élevé qu'au trimestre précédent, surtout en raison de la réduction des frais autres que d'intérêts, de la hausse notable du revenu tiré des activités de négociation, de l'augmentation des commissions sur valeurs tenant à l'accroissement des volumes de négociation et de la montée des revenus tirés de nos produits à revenu fixe et de nos produits structurés en actions.

Au deuxième trimestre de 2004, le bénéfice net a diminué par rapport au trimestre précédent, surtout à cause de la diminution du revenu net d'intérêts, de l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et de l'accroissement de la rémunération liée aux revenus. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par une progression des gains des services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur, par la hausse des gains sur les prêts destinés à la vente et par la hausse du revenu tiré des activités de négociation d'actions et des nouvelles émissions.

Au troisième trimestre de 2004, le bénéfice net s'est relevé par rapport au trimestre précédent, surtout en raison d'une réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'expliquant par les conditions favorables du marché et d'une reprise de 50 M\$ (32 M\$ après impôts) de la provision générale pour pertes sur créances, ainsi que de la diminution de la rémunération liée aux revenus, et malgré un recul du revenu tiré des activités de négociation.

Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2004 a fléchi par rapport au trimestre précédent, principalement à cause d'une provision de 300 M\$ (194 M\$ après impôts) liée aux litiges relatifs à Enron, en partie contrebalancée par un recouvrement d'impôts et par la hausse des gains des services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur.

Au premier trimestre de 2003, le bénéfice net était plus élevé qu'au trimestre précédent, et comprenait des frais de restructuration de 514 M\$ (323 M\$ après impôts), des baisses de valeur pour les services de banque d'affaires, des portefeuilles de titres adossés à des créances avec flux groupés et des titres à rendement élevé, en partie compensés par un gain de 190 M\$ (190 M\$ après impôts) découlant du regroupement des services bancaires de détail, des services financiers aux entreprises et des services bancaires internationaux de la CIBC et de Barclays Bank PLC dans les Caraïbes (le regroupement dans les Antilles). Le premier trimestre comportait également un gain de 52 M\$ (28 M\$ après impôts) réalisé à la vente d'Oppenheimer.

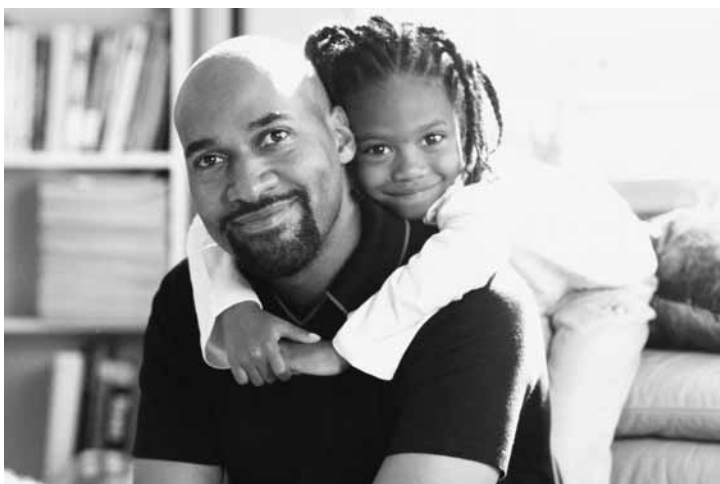
Au deuxième trimestre de 2003, le bénéfice net avait diminué par rapport au trimestre précédent, surtout en raison de la baisse de valeur de 128 M\$ (81 M\$ après impôts) liée au contrat avec Air Canada, d'une diminution du revenu tiré des activités de négociation et du revenu net d'intérêts, et de baisses de valeur accrues pour les services de banque d'affaires, facteurs partiellement compensés par la progression des revenus tirés des cartes découlant de l'élargissement des marges.

Au troisième trimestre de 2003, le bénéfice net s'était relevé par rapport au trimestre précédent, surtout grâce au recouvrement d'un versement excédentaire d'impôts sur les bénéfices et aux intérêts connexes, d'un total de 707 M\$ après impôts, en partie contrebalancé par une provision pour moins-value de 232 M\$ relative à l'actif d'impôts futurs américain.

Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2003 avait reculé par rapport au trimestre précédent, surtout en raison du fléchissement des revenus tirés des activités de négociation et d'une provision de 49 M\$ (43 M\$ après impôts) relative au règlement lié à Enron auprès de la SEC, qui a été payé au premier trimestre de 2004, en partie compensés par une reprise de 150 M\$ (95 M\$ après impôts) de la provision générale pour pertes sur créances et par des réductions de 23 M\$ (15 M\$ après impôts) des frais de restructuration.

Pour de plus amples renseignements sur nos résultats trimestriels, prière de consulter les rapports trimestriels pour les actionnaires sur le site www.cibc.com.

Marchés de détail CIBC



Profil

Marchés de détail CIBC est une banque de détail multiservices, qui répond aux besoins de ses clients dans tout le Canada par l'entremise de 1 073 centres bancaires, 4 136 GAB, quatre centres de services bancaires téléphoniques et des services bancaires en direct, ainsi que par l'intermédiaire des services bancaires uniques de la CIBC, les Services financiers le Choix du Président, coentreprise avec Les Compagnies Loblaw Limitée. Nos quelque 17 000 employés, grâce aux services financiers qu'ils offrent à plus de 9 millions de clients, génèrent 47 % du bénéfice net de la CIBC.

Stratégie commerciale

L'établissement de solides relations avec la clientèle est au cœur de notre stratégie. Nous avons comme priorité de comprendre ce qui compte dans la vie de nos clients, de manière à pouvoir leur offrir des produits et services novateurs qui répondent à tous leurs besoins, à chacune des étapes de leur vie. De plus, par notre culture, nos employés placent les clients d'abord, dans tout ce qu'ils font. Pour y parvenir, nous relevons sans cesse nos normes de vente et de service, tout en cherchant des moyens de libérer nos employés pour qu'ils puissent se concentrer sur leurs clients. En simplifiant et en centralisant nos processus et en investissant dans les technologies, nous franchissons des étapes importantes dans l'amélioration de l'efficacité opérationnelle qui, selon nous, enrichiront davantage l'expérience de nos clients et apporteront de la valeur pour les actionnaires en abaissant nos coûts.

FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS

PERSPECTIVES POUR 2005

Les Services bancaires personnels

s'adressent aux clients qui sont des particuliers (autres que ceux du Service Impérial et de Gestion privée de patrimoine).

La croissance du volume des prêts et des dépôts personnels a donné de solides résultats pour Marchés de détail CIBC cette année, appuyés par une marque CIBC revitalisée. Nous avons continué d'instaurer des programmes pour raffermir le réseau de distribution de détail, améliorer la satisfaction de la clientèle et favoriser la performance au chapitre des revenus. Nous avons également introduit d'autres nouveaux programmes Cyberapprentissage afin d'améliorer la formation des employés de notre réseau de centres bancaires.

Nous poursuivrons notre expansion en permettant à nos employés d'offrir à nos clients une expérience bancaire plus intégrée et personnalisée grâce à d'autres améliorations de nos activités de vente et de service, de nos systèmes d'information sur les clients et de nos processus opérationnels.

Les Services à la PME

représentent le segment de clientèle à l'appui des petites entreprises exploitées par le propriétaire, notamment à l'égard des biens personnels des propriétaires.

Puisque, selon les prévisions, un Canadien sur cinq sera travailleur autonome d'ici 2010, la CIBC a lancé une gamme présélectionnée de services afin d'aider les entrepreneurs à partir du bon pied. De plus, nous avons remanié les principaux processus pour les clients existants.

L'économie entrant dans son stade de maturité, nous prévoyons que les activités des PME continueront de surpasser l'économie dans son ensemble, et que le nombre de travailleurs autonomes augmentera dans les 48 prochains mois. La CIBC s'efforcera de répondre aux besoins de ses clients PME en leur offrant des produits novateurs et des services qui font gagner du temps.

Le segment Cartes

est constitué d'un portefeuille de cartes de crédit.

Notre segment Cartes est demeuré le leader du secteur, conservant la part du marché la plus importante au chapitre des volumes d'achat et des encours, avec des taux de croissance respectifs des soldes moyens de 7,2 % et de 4,0 %. La carte Aéro Or CIBC-VISA* continue de dominer le marché des cartes haut de gamme pour ce qui est des volumes d'achat. De plus, les produits comme les cartes Aventura^{MC} Or, Aéro Classique CIBC-VISA* et margeAffaires^{MC} ouvrent de nouvelles possibilités de croissance.

Face à l'intensification de la concurrence sur le marché, nous viserons à conserver notre leadership grâce à des produits novateurs capables de répondre aux besoins changeants en matière de crédit de nos titulaires de cartes.

Les Prêts hypothécaires

comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation et commerciaux.

Comme un plus grand nombre de clients ont décidé de se bâtir un avoir en accédant à la propriété, notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation a connu une forte croissance. En 2004, nous avons également affiché une croissance soutenue de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux.

Bien qu'on prévoie une hausse des taux en 2005, nous attendons à une augmentation de l'accession à la propriété et des valeurs du marché de l'immobilier. Nous prévoyons que la croissance du marché se poursuivra à un bon rythme, quoique plus modeste que l'an dernier. Nous nous efforcerons d'assurer une croissance toujours supérieure au marché pour notre portefeuille de prêts hypothécaires afin d'élargir notre part du marché.

Résultats

RÉSULTATS – MARCHÉS DE DÉTAIL CIBC			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002
Revenus (BIE) ^{1,2}			
Services bancaires personnels	2 061 \$	1 903 \$	1 711 \$
Services bancaires à la PME	574	542	514
Cartes	1 384	1 278	1 241
Prêts hypothécaires	572	701	623
Divers	653	543	889
Total des revenus (BIE) ^{1,2}	5 244	4 967	4 978
Rajustement selon la BIE	–	–	3
Total des revenus	5 244	4 967	4 975
Dotations à la provision pour pertes sur créances	711	607	419
Frais autres que d'intérêts	2 971	3 100	3 076
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 562	1 260	1 480
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	519	397	407
Bénéfice net	1 043 \$	863 \$	1 073 \$
Ratio d'efficacité	56,6 %	62,4 %	61,8 %
Rendement des capitaux propres ^{1,2}	38,5 %	32,5 %	45,5 %
Bénéfice économique ^{1,2}	703 \$	535 \$	800 \$

1) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter à la note 26 afférente aux états financiers consolidés.

Aperçu financier

Marchés de détail CIBC a bénéficié d'une économie plus forte en 2004, la faiblesse et la stabilité des taux d'intérêt ayant encouragé la croissance des prêts et des volumes des dépôts, ce qui a donné lieu à des revenus d'intérêts plus élevés. Cependant, la faiblesse des taux d'intérêt a entraîné un rétrécissement des marges sur les produits de dépôt. L'intensification de la concurrence pour la plupart des produits a également pesé sur les marges.

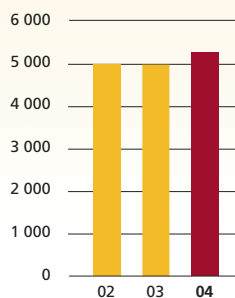
Le bénéfice net a augmenté de 180 M\$ en regard de 2003, exercice qui comprenait une baisse de valeur de 81 M\$ après impôts relative au contrat avec Air Canada. Les résultats de l'exercice écoulé incluent également un recouvrement après impôts de 32 M\$ au titre de la baisse de valeur. Les revenus ont progressé de 277 M\$ comparativement à 2003, surtout en raison de la croissance du volume des prêts et dépôts personnels, ainsi que des revenus tirés des frais des opérations. Ces croissances ont été en partie neutralisées par le rétrécissement des marges sur les produits de dépôt.

Revenus

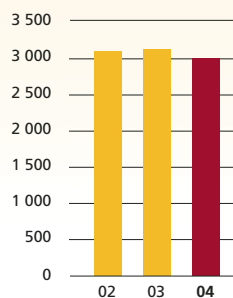
Les revenus des *Services bancaires aux particuliers et à la PME* ont augmenté de 190 M\$ par rapport à 2003, principalement en raison de la hausse des volumes des prêts et des dépôts, des revenus tirés des frais et des commissions tirées des autres activités, partiellement contrebalancée par le rétrécissement des marges sur dépôts et par une provision visant à couvrir les remboursements de clients liés à la protection contre les découverts des particuliers et aux prêts-relais résidentiels. Les fonds moyens sous gestion ont augmenté de 7,6 %.

Les revenus du segment *Cartes* ont grimpé de 106 M\$ par rapport à 2003, par suite de la diminution des pertes sur créances tenant à la diminution de la quantité de créances titrisées, comptabilisées à titre de réduction des revenus divers après la titrisation des créances. Les revenus ont également progressé en raison de la hausse des revenus tirés des frais et de la croissance des volumes, en partie contrebalancées par le rétrécissement des marges.

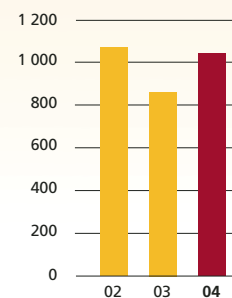
Total des revenus
(en millions de dollars)



Frais autres que d'intérêts
(en millions de dollars)



Bénéfice net
(en millions de dollars)



Les revenus des *Prêts hypothécaires* ont fléchi de 129 M\$ en regard de 2003, les revenus tirés des frais et la croissance des volumes ayant été plus que contrebalancés par les frais de couverture relativement aux prêts hypothécaires refinancés avant l'échéance, qui ont été inclus dans les revenus de trésorerie répartis et présentés au poste divers en 2003. De plus, la croissance des volumes a entraîné une hausse des commissions versées aux autres secteurs.

Les revenus du segment *Divers* ont progressé de 110 M\$ par rapport à 2003, principalement en raison du transfert des frais de couverture aux prêts hypothécaires, comme indiqué ci-dessus, et par suite des augmentations au chapitre des assurances et des Services financiers le Choix du Président.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 104 M\$ en regard de 2003, principalement à cause de pertes plus importantes et de la croissance des volumes des prêts aux particuliers et aux PME, ainsi que de l'accroissement des pertes dans le secteur agricole. Ces hausses ont été en partie neutralisées par une reprise de 37 M\$ de la provision pour pertes sur créances pour les prêts étudiants, étant donné l'amélioration du rendement du portefeuille.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont reculé de 129 M\$ en regard de 2003, exercice qui comprenait une baisse de valeur de 128 M\$ au titre du contrat avec Air Canada. Les résultats de l'exercice écoulé comprennent un recouvrement de 49 M\$ relatif au contrat avec Air Canada. La hausse des coûts de soutien et les pertes d'exploitation ont été en partie neutralisées par la réduction des provisions pour indemnités de départ.

L'effectif permanent comptait 17 659 employés à la fin de l'exercice, soit 206 employés de plus qu'en 2003, principalement en raison de l'ajout d'ambassadeurs de centres bancaires.

Actif moyen

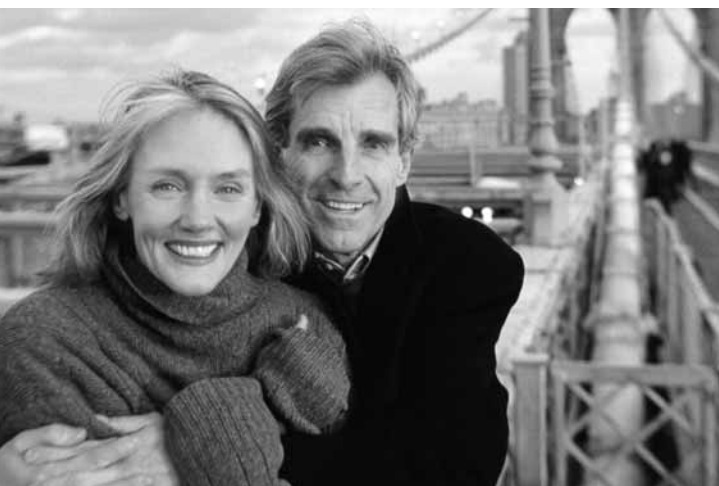
L'actif moyen a totalisé 161,2 G\$, marquant une hausse de 15,6 G\$ en regard de 2003, surtout en raison de la croissance des prêts aux particuliers et aux PME, des prêts hypothécaires à l'habitation et de la diminution des titrisations sur cartes de crédit.

Perspectives

Pour 2005, le contexte économique ne devrait pas changer et les taux devraient augmenter progressivement. Les volumes, quant à eux, devraient continuer de croître en raison de la faiblesse soutenue des taux d'intérêt. Les provisions pour pertes sur prêts enregistrées en 2004 ont été plus élevées que prévu. Nous cherchons à perfectionner nos processus d'ouverture du crédit pour réduire nos pertes sur créances dans nos portefeuilles de prêts aux particuliers et aux PME. Cependant, ces perfectionnements sont longs à mettre en place et leur effet prend du temps à ce faire sentir sur les coefficients de perte. Nous nous attendons à ce que ces portefeuilles subissent encore des pertes au-dessus de la moyenne en 2005.

Après la fin de l'exercice, nous avons annoncé notre intention de vendre notre participation dans la Republic Bank Limited à Trinidad-et-Tobago. Parallèlement, FirstCaribbean International Bank, dans laquelle nous détenons une participation, a également conclu une entente visant la vente de sa participation dans la Republic Bank Limited. Au total, nous nous attendons à inscrire un gain de 85 M\$ après impôts au premier trimestre de 2005.

Gestion des avoirs CIBC



Profil

Notre réseau de distribution, composé de plus de 2 600 conseillers et de 208,5 G\$ de biens administrés, propose des services-conseils en centre bancaire, du courtage traditionnel, de la gestion privée de patrimoine et du courtage en direct. Nous élaborons et offrons une sélection de produits financiers, dont des solutions gérées et des fonds communs de placement, totalisant un actif de plus de 46,3 G\$, ainsi que des placements à terme fixe représentant des dépôts de 33,5 G\$. Nous gérons également un actif de 54,5 G\$, par l'intermédiaire de notre société mondiale de gestion de placements TAL Gestion globale d'actifs inc.

Stratégie commerciale

Nous visons à bâtir la plus importante entreprise de gestion des avoirs du Canada, appuyée par la position dominante de nos services de consultation et des produits novateurs concurrentiels. Notre stratégie consiste à nous tailler une position de chef de file dans la prestation de services-conseils et de solutions financières, à maximiser notre part de marché et à réaliser des efficacités opérationnelles. En 2005, nous prévoyons continuer à offrir croissance et rentabilité en maintenant le cap sur l'agrément et la formation de nos conseillers afin de rehausser la qualité de nos conseils, en procurant des produits concurrentiels, en améliorant nos contrôles préalables au conseil en placement et en nous concentrant sur l'exécution.

FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS

Le Service Impérial

offre des conseils de planification financière pour répondre aux besoins bancaires quotidiens des clients, ainsi qu'à leurs besoins en matière de crédit et de placement.

En mettant l'accent sur la consolidation des biens administrés, nous avons continué d'améliorer l'expérience client et de nous tailler une place unique sur le marché. Nous avons ainsi enregistré une forte croissance des placements, surtout dans les fonds communs de placement, où les biens administrés ont progressé de 19,6 % en 2004 par rapport à la croissance du secteur de 12,6 %.

Le Courtage de détail

fournit des conseils sur les placements, la retraite et la planification successorale aux clients fortunés par l'entremise de Wood Gundy. Les services de courtage en direct sont offerts par Pro-Investisseurs.

Cette année, notre produit de courtage à honoraires, le Compte Portefeuille conseil CIBC Wood Gundy^{MC}, a considérablement augmenté son actif. Notre programme intégré de comptes gérés séparément a mené le secteur avec 38,5 % du marché. Et nos services de planification successorale ont profité d'une part de marché de 24,8 % pour les solutions d'assurance. Nous avons appuyé nos conseillers par le perfectionnement professionnel et une marque solide axée sur le client.

La Gestion privée de patrimoine

offre des solutions personnalisées en matière de gestion de placements, de services bancaires privés et de planification successorale à une clientèle à valeur nette élevée au Canada et à l'étranger.

Au Canada, nous avons réussi à intégrer les produits et services offerts à nos clients, instauré une approche multigestionnaires pour nos solutions de placements communs et lancé les services-conseils en planification successorale. En 2004, les biens administrés ont monté de 7,9 % pour atteindre 41,8 G\$.

Les Produits de gestion des avoirs

offrent des produits de placement comme les fonds communs de placement, les solutions gérées et les CPG.

Nous avons encore raffermi notre position sur le marché et sommes maintenant le troisième grand prestataire de fonds communs de placement du Canada. Grâce à la vigueur exceptionnelle des solutions gérées, nous exploitons le meilleur programme intégré de fonds communs de placement et l'un des plus importants programmes de comptes gérés séparément. En 2004, nous avons amélioré la plate-forme de recherche mondiale de TAL.

PERSPECTIVES POUR 2005

Le Service Impérial CIBC est bien placé pour tirer parti de la solide croissance des biens prévue dans notre segment de marché cible en misant sur notre place unique sur le marché dans la prestation de conseils en centre bancaire et en continuant d'améliorer les compétences de nos conseillers afin de répondre aux besoins des clients.

CIBC Wood Gundy soutiendra la transition à une clientèle de plus en plus fortunée en offrant aux conseillers une formation professionnelle et une technologie de gestion de placements. La personnalisation des sites Web des conseillers et de la messagerie en direct facilitera l'amélioration des communications avec les clients. Nous mettrons l'accent sur les solutions gérées afin de tirer parti d'un taux de croissance annuelle prévu pour le secteur de 16 %.

Gestion privée de patrimoine CIBC se concentrera sur la quête d'une plus grande part du marché en continuant de personnaliser sa gamme de produits et services et en fournissant un service sur mesure aux clients à valeur nette élevée. Nous renforcerons notre présence à l'étranger grâce à l'ouverture d'un bureau à Shanghai.

Gestion d'actifs CIBC renforcera son leadership dans les principales catégories de produits en solidifiant et en élargissant sa capacité de distribution au sein de la CIBC et des canaux de tiers, et en exploitant les capacités des segments de produits afin de mieux répondre aux besoins des clients, de réaliser des efficacités et d'instaurer des meilleures pratiques.

Résultats

RÉSULTATS – GESTION DES AVOIRS CIBC

en millions de dollars,
exercices terminés les 31 octobre

	2004	2003	2002
Revenus			
Service Impérial	765 \$	724 \$	718 \$
Courtage de détail	1 036	1 108	1 380
Gestion privée de patrimoine	141	141	159
Produits de gestion des avoirs	477	511	530
Divers	87	47	67
Total des revenus	2 506	2 531	2 854
Dotation à la provision pour pertes sur créances	29	18	11
Frais autres que d'intérêts	1 868	1 966	2 570
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	609	547	273
Impôts sur les bénéfices	207	181	76
Bénéfice net	402 \$	366 \$	197 \$
Ratio d'efficacité	74,5 %	77,7 %	90,1 %
Rendement des capitaux propres^{1,2}	33,5 %	27,8 %	32,9 %
Bénéfice économique^{1,2}	253 \$	205 \$	129 \$

1) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter à la note 26 afférente aux états financiers consolidés.

Aperçu financier

Gestion des avoirs CIBC a bénéficié d'une économie plus forte en 2004. La confiance accrue des investisseurs a permis une amélioration notable des volumes sur les marchés financiers et des valeurs des actifs, entraînant ainsi une hausse des honoraires. Toutefois, la faiblesse soutenue des taux d'intérêt a entraîné un rétrécissement des marges sur les CPG et les dépôts.

Le bénéfice net a grimpé de 36 M\$ par rapport à 2003, surtout grâce à la robustesse du courtage de détail, des fonds communs de placement (présentés dans les produits de gestion des avoirs) et du Service Impérial, partiellement neutralisée par un rétrécissement des marges sur les CPG. Les revenus et les frais autres que d'intérêts ont reculé comparativement à 2003, surtout en raison de la perte de revenus et de frais courants et du gain avant impôts de 58 M\$ découlant de la vente d'Oppenheimer, en janvier 2003.

Revenus

Les revenus du *Service Impérial* ont progressé de 41 M\$ par rapport à 2003, surtout en raison de la forte croissance des produits de placement et des nouvelles ventes de prêts hypothécaires. Les fonds moyens sous gestion se sont accrus de 6,7 %.

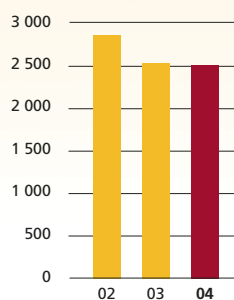
Les revenus du *Courtage de détail* ont fléchi de 72 M\$ par rapport à 2003, surtout par suite de la perte de revenus courants et du gain de 58 M\$ à la vente d'Oppenheimer. Compte non tenu de l'incidence de la vente d'Oppenheimer, les revenus ont progressé de 152 M\$, principalement en raison de l'intensification de la négociation d'actions et des nouvelles émissions, ainsi que de l'augmentation de la valeur des actifs à honoraires.

Les revenus de la *Gestion privée de patrimoine* n'ont pas fluctué depuis 2003, ce qui reflète la hausse des volumes, mais aussi le rétrécissement des marges sur dépôts.

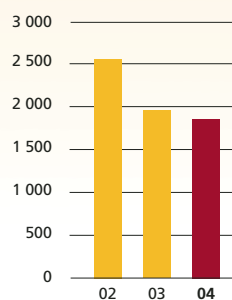
Les revenus des *Produits de gestion des avoirs* ont reculé de 34 M\$ par rapport à 2003, principalement à cause du rétrécissement des marges sur les CPG, lequel a été en partie compensé par une augmentation des revenus tirés des fonds communs de placement sur des soldes d'actifs plus élevés, favorisée par l'appréciation des valeurs sur le marché et l'amélioration des ventes nettes.

Les revenus du segment *Divers* ont augmenté de 40 M\$ par rapport à 2003, et résultent essentiellement de la hausse des revenus de trésorerie répartis.

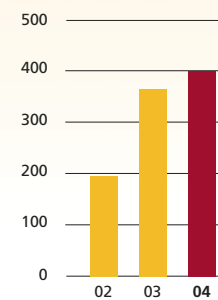
Total des revenus
(en millions de dollars)



Frais autres que d'intérêts
(en millions de dollars)



Bénéfice net
(en millions de dollars)



Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont baissé de 98 M\$ en regard de 2003, principalement grâce à une réduction de 240 M\$ des frais par suite de la vente d'Oppenheimer et à la diminution des coûts de soutien, en partie contrebalancées par une augmentation de la rémunération liée aux revenus dans le segment du courtage de détail, une majoration des provisions légales et une provision de 25 M\$ relativement aux questions concernant nos liens avec certains fonds de couverture aux États-Unis.

L'effectif permanent s'élevait à 6 510 employés à la fin de l'exercice, en baisse de 91 employés par rapport à 2003.

Actif moyen

L'actif moyen a totalisé 19,8 G\$, ce qui représente une diminution de 10,9 G\$ comparativement à 2003, qui tient à la réduction des actifs de trésorerie répartis.

Biens administrés

Les biens administrés ont monté de 15,3 G\$ par rapport à 2003, résultat de l'appréciation des valeurs sur le marché et des ventes nettes.

BIENS ADMINISTRÉS			
en milliards de dollars, aux 31 octobre	2004	2003	2002 ¹
Particuliers	126,6 \$	121,2 \$	115,1 \$
Institutions	41,4	36,3	42,2
Fonds communs de placement de détail	40,5	35,7	33,0
	208,5 \$	193,2 \$	190,3 \$

1) Ne tient pas compte d'Oppenheimer aux États-Unis.

Perspectives

Nous prévoyons que la croissance des produits de placement se maintiendra. Les taux d'intérêt devraient continuer d'augmenter graduellement en 2005. Les marchés boursiers devraient progresser, au profit de tous les secteurs d'activité qui bénéficieront d'un accroissement des volumes des opérations et d'une hausse de la valeur des actifs à honoraires.

Marchés mondiaux CIBC



Profil

Marchés mondiaux CIBC représente le secteur des services bancaires de gros de la CIBC et offre un éventail complet de produits de crédit et de produits des marchés financiers intégrés, des services bancaires d'investissement et des services de banque d'affaires à ses clients sur les principaux marchés des capitaux en Amérique du Nord et partout dans le monde. Nous procurons des solutions innovatrices complètes en matière de capital aux sociétés en croissance et sommes présents sur tous les marchés financiers. Nous offrons des services-conseils spécialisés à un large éventail d'industries et fournissons des recherches de qualité supérieure aux investisseurs institutionnels, aux gouvernements et aux entreprises que nous servons.

Stratégie commerciale

Depuis 2002, Marchés mondiaux CIBC s'attache à atténuer le risque, et à produire un bénéfice durable et des rendements élevés. En 2004, nous avons dépassé notre objectif de réduire de un tiers nos portefeuilles de capitaux, de prêts aux grandes entreprises et de services de banques d'affaires avant l'échéance de 2005 que nous nous étions fixés, tout en générant un bénéfice net de 684 M\$ et un rendement des capitaux propres¹ de 27,1 %. Les objectifs de réduction du risque étant réalisés, nous nous appliquerons, en 2005, à mettre de l'avant une croissance durable, tout en maintenant la discipline à l'égard du risque que nous appliquons depuis deux ans au sein de l'organisation. Afin d'assurer notre croissance, il nous faudra exploiter l'envergure de notre plate-forme nord-américaine et continuer de mettre l'accent sur la livraison de valeur à nos principaux clients.

FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS

PERSPECTIVES POUR 2005

Les Marchés financiers mènent des activités de négociation, de vente et de recherche pour des clients institutionnels, des grandes entreprises et des gouvernements.

En 2004, nous nous sommes classés au premier rang pour l'ensemble de nos services de recherche, de vente et de négociation d'actions au Canada, et au premier rang pour les titres à revenu fixe et la qualité de l'ensemble de nos services en matière de recherche de titres d'emprunt au Canada. Nous avons également élargi la part de marché de nos activités américaines liées aux actions pour une meilleure pénétration auprès des grands investisseurs institutionnels américains.

Nous poursuivons trois initiatives pour nos activités des marchés financiers pour 2005. Nous viserons à fournir de nouvelles ressources financières pour accroître le volume sur les plates-formes existantes qui ont déjà généré des rendements élevés. Nous créerons en outre une nouvelle capacité à l'égard des produits, comme la négociation, la structuration et le placement de produits de crédit sur les marchés des capitaux d'emprunt. Nous développerons notre secteur des titres de participation au comptant sur le marché intermédiaire américain.

Les Produits bancaires d'investissement et de crédit fournissent des services de consultation et de prise ferme pour les titres d'emprunt, de crédit et de participation à des grandes entreprises et à des gouvernements.

En 2004, nous sommes arrivés premiers dans la prise ferme de titres de participation au Canada. Nous avons atteint notre objectif de réduire de un tiers le crédit consenti aux grandes entreprises avant notre échéance de 2005. La réduction réelle depuis le deuxième trimestre de 2002 est de 69,3 %. Nous sommes encore les leaders des services bancaires d'investissement au Canada, et le premier conseiller canadien en fusions et acquisitions. Nous avons raffermi notre orientation sur le marché intermédiaire américain par l'intégration de nos compétences en montage et en placement.

En 2005, nous nous attacherons encore à nouer de solides relations avec nos principaux clients. Nous nous concentrerons sur le maintien du leadership de notre entreprise canadienne. En 2005, nous nous efforcerons en outre tout particulièrement d'accroître la productivité de notre plate-forme de services bancaires d'investissement aux États-Unis.

Les Services de banque d'affaires effectuent des placements ciblés afin de créer, de faire fructifier et de restructurer le capital d'entreprises de divers secteurs d'activité.

Nous avons réalisé notre objectif de réduire de un tiers le portefeuille de souscriptions privées des services de banque d'affaires avant l'échéance de 2005 que nous nous étions fixée. Grâce à la vente de fonds, au recul des activités de placement, sans compter les ventes directes, et aux baisses de valeur, la réduction réelle de notre portefeuille est de 38,5 %.

À l'avenir, les services de banque d'affaires viseront surtout la rigueur et l'alignement sur les services bancaires d'investissement. Nos placements directs en actions seront alignés sur les groupes d'industries qui sont importants pour les services bancaires d'investissement et pour lesquels nous possédons des compétences particulières. Nos placements dans des fonds d'actions de sociétés privées seront plus modestes et se limiteront à moins de fonds. Cette stratégie donnera lieu à une autre réduction des capitaux dans ce secteur.

Le Groupe Entreprises élabore des solutions financières articulées autour de produits de crédit à l'intention des entreprises canadiennes de taille moyenne.

En 2004, nous avons poursuivi notre objectif de produire des rendements¹ élevés, qui sont passés de 12 % à 20 % au cours des cinq dernières années.

En 2005, nous continuerons d'équilibrer nos seuils de rendement et nos objectifs de tolérance au risque afin d'appuyer la croissance rentable de l'ensemble de l'entreprise.

1) Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique Rendement sectoriel des capitaux propres de la section Mesures non conformes aux PCGR.

Résultats

RÉSULTATS – MARCHÉS MONDIAUX CIBC

en millions de dollars,
exercices terminés les 31 octobre

	2004	2003	2002
Revenus (BIE) ^{1,2}			
Marchés financiers	1 445 \$	1 526 \$	1 288 \$
Produits bancaires d'investissement et de crédit	1 381	1 567	1 115
Services de banque d'affaires	351	(47)	198
Groupe Entreprises	452	436	449
Divers	42	123	(34)
Total des revenus (BIE) ^{1,2}	3 671	3 605	3 016
Rajustement selon la BIE	150	132	108
Total des revenus	3 521	3 473	2 908
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	(55)	653	1 062
Frais autres que d'intérêts	2 741	2 421	2 518
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	835	399	(672)
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	151	26	(530)
Bénéfice net (perte nette)	684 \$	373 \$	(142) \$
Ratio d'efficacité	77,8 %	69,7 %	86,6 %
Ratio d'efficacité (BIE) ^{1,2}	74,7 %	67,2 %	83,5 %
Rendement des capitaux propres ^{1,2}	27,1 %	9,1 %	(5,4) %
Bénéfice (perte) économique ^{1,2}	374 \$	(71) \$	(598) \$

- 1) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.
2) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter à la note 26 afférente aux états financiers consolidés.

Aperçu financier

Marchés mondiaux CIBC a bénéficié d'une économie mondiale plus forte en 2004. L'amélioration des marchés du crédit a permis le recouvrement de pertes sur créances, tandis que celle de la conjoncture du marché et de la liquidité a accru les gains à la vente de placements, déduction faite des baisses de valeur, pour les services de banque d'affaires. Les revenus et les frais autres que d'intérêts libellés en dollars US ont fléchi en raison de l'affaiblissement du dollar américain.

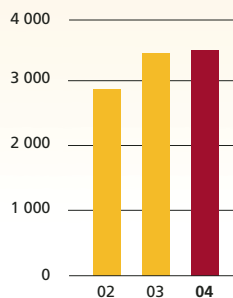
Le bénéfice net a progressé de 311 M\$ par rapport à 2003. Les résultats de l'exercice écoulé comprennent une provision de 300 M\$ (194 M\$ après impôts) liée aux litiges relatifs à Enron. Les revenus sont comparables à ceux de l'exercice précédent. Le recouvrement de pertes sur créances soutient la comparaison avec la dotation à la provision pour pertes sur créances de 2003, et reflète de meilleures conditions du crédit et notre profil de risque de crédit réduit. Les frais autres que d'intérêts ont avancé de 320 M\$, surtout en raison de la provision mentionnée ci-dessus. L'effet combiné de ces facteurs a donné lieu à une hausse notable du rendement des capitaux propres^{1,2} à 27,1 %, en regard de 9,1 % en 2003.

Revenus

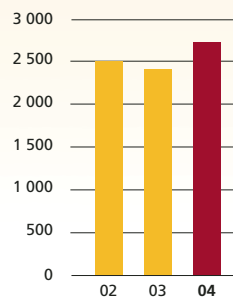
Les revenus des *Marchés financiers* ont baissé de 81 M\$ par rapport à 2003, ce qui tient surtout à une diminution des revenus de nos produits américains structurés en actions, pour lesquels certaines stratégies d'arbitrage ont été abandonnées. Les revenus ont également été touchés par le manque de tonus du marché boursier américain.

Les revenus des *Produits bancaires d'investissement et de crédit* ont reculé de 186 M\$ par rapport à 2003, surtout par suite du recul des revenus d'intérêts découlant de la réduction de notre portefeuille de prêts aux entreprises, du retrait de nos activités internationales de titrisation des actifs, du déclin continu de nos activités de crédit-bail structuré, de la baisse de la valeur convertie des revenus libellés en dollars US, de la hausse des frais associés à nos programmes de couverture des prêts aux

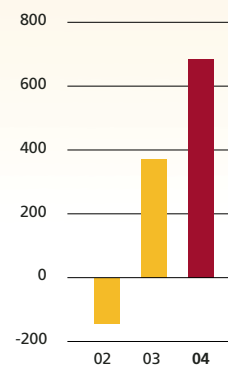
Total des revenus
(en millions de dollars)



Frais autres que d'intérêts
(en millions de dollars)



Bénéfice net (perte nette)
(en millions de dollars)



entreprises ainsi que du transfert de diverses activités de clients au Groupe Entreprises. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par une hausse des gains sur les prêts destinés à la vente, les prêts ayant été vendus dans un meilleur contexte de crédit, par des baisses de valeur moins prononcées pour nos portefeuilles de titres adossés à des créances avec flux groupés et de titres à rendement élevé, par l'augmentation des gains à la vente de placements à rendement élevé et par la croissance des activités de financement immobilier aux États-Unis.

Les revenus des *Services de banque d'affaires* ont avancé de 398 M\$ par rapport à 2003, surtout en raison de l'effet combiné de la progression notable des gains et de la diminution des baisses de valeur, ainsi que du relèvement des marchés.

Les revenus du *Groupe Entreprises* ont augmenté de 16 M\$ par rapport à 2003, ce qui résulte essentiellement du transfert de diverses activités de clients des produits bancaires d'investissement et de crédit.

Les revenus du segment *Divers* ont fléchi de 81 M\$ comparativement à l'exercice 2003, qui comprenait une hausse des revenus de trésorerie répartis.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été abaissée de 708 M\$ en regard de 2003, qui comprenait des pertes sur prêts destinés à la vente de 228 M\$. La conjoncture favorable du marché et notre ferme engagement envers la réduction des risques ont entraîné des recouvrements de 101 M\$ et une diminution des nouvelles provisions.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 320 M\$ par rapport à 2003, surtout en raison de la provision de 300 M\$ liée aux litiges relatifs à Enron, des coûts relatifs au déménagement dans nos nouveaux locaux de New York, de l'augmentation des coûts de soutien, de la provision de 25 M\$ relative à nos liens avec certains fonds de couverture aux États-Unis et de la hausse des honoraires juridiques. Les facteurs qui précèdent ont été partiellement contrebalancés par la baisse de la valeur convertie des frais libellés en dollars US. Les résultats de l'exercice précédent comprenaient une provision de 109 M\$ comptabilisée au titre du règlement concernant Enron auprès de la SEC, qui a été versé en 2004.

L'effectif permanent s'élevait à 2 366 employés à la fin de l'exercice, ce qui est semblable à 2003.

Impôts sur les bénéfices

Marchés mondiaux CIBC mène ses activités dans un certain nombre d'administrations fiscales assujetties à différents taux d'imposition. C'est pourquoi la charge d'impôts globale comptabilisée pour chaque période est déterminée, en partie, selon la proportion relative des bénéfices générés dans chaque administration fiscale. Les impôts sur les bénéfices de l'exercice écoulé ont bénéficié d'un recouvrement de 31 M\$ relatif à la résolution de diverses vérifications fiscales.

Actif moyen

À 99,2 G\$, l'actif moyen a diminué de 8,5 G\$ comparativement à 2003, ce qui tient surtout à une baisse des soldes de prêts découlant de notre engagement envers la réduction de nos titres de crédit pour les entreprises.

Perspectives

En 2005, les nouvelles émissions d'actions devraient être inférieures par rapport à 2004, année marquée par des résultats records au Canada et par l'amélioration des résultats aux États-Unis. Nous nous attendons à un recul des nouvelles émissions des fiducies à revenu canadiennes tenant à la hausse des taux d'intérêt. Nous sommes bien positionnés pour une participation sur le marché américain des certificats d'actions et d'obligations (Income Deposit Securities) si les occasions se présentent. Au chapitre des fusions et acquisitions, nos perspectives sont bonnes. Les marchés plus robustes, la hausse de la liquidité et la réduction des niveaux de placement devraient entraîner de nouveaux gains pour les services de banque d'affaires. De plus, les gains couverts liés à notre participation dans Global Payments Inc. seront matérialisés avant la fin de 2007. Même si la dotation à la provision pour pertes sur créances sera plus élevée en 2005 (diminution prévue des recouvrements de créances), nous continuerons de surveiller de près le risque de crédit pour réduire au minimum les pertes sur créances futures.

SIÈGE SOCIAL ET AUTRES

Le groupe Siège social et autres comprend les cinq groupes fonctionnels, soit Administration, Expansion de l'entreprise, Finance, Technologie et opérations, ainsi que Trésorerie, Gestion du bilan et du risque (TGBR), qui soutiennent les secteurs d'activité de la CIBC, ainsi que Juniper Financial Corp., les coentreprises CIBC Mellon, les débetures d'Oppenheimer Holdings Inc. (anciennement Fahnstock Viner Holdings Inc.) et d'autres postes de l'état des résultats et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les revenus et frais des groupes fonctionnels sont généralement répartis entre les secteurs d'activité.

Le groupe TGBR tire ses revenus des activités de financement et de couverture ainsi que des activités productrices d'intérêts, ces revenus étant généralement attribués aux secteurs d'activité. Les revenus non attribués sont affectés au groupe Siège social et autres.

Résultats

RÉSULTATS – SIÈGE SOCIAL ET AUTRES			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002
Total des revenus	612 \$	605 \$	304 \$
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	(57)	(135)	8
Frais autres que d'intérêts	671	641	965
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	(2)	99	(669)
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	(72)	(362)	(194)
Bénéfice net (perte nette)	70 \$	461 \$	(475) \$

Aperçu financier

Le bénéfice net a diminué de 391 M\$ en regard de 2003.

Les revenus ont augmenté de 7 M\$ par rapport à 2003, surtout en raison de l'accroissement des revenus de trésorerie non attribués, partiellement contrebalancé par la diminution des revenus découlant de la liquidation progressive des opérations bancaires électroniques américaines, par une hausse des intérêts sur le versement excédentaire d'impôts en 2003 ainsi que par un recul des revenus de couverture tirés des droits à la plus-value des actions (DPVA). En janvier 2003, nous avons conclu des couvertures économiques visant à réduire l'incidence de la volatilité des DPVA.

Le recouvrement des pertes sur créances a fléchi de 78 M\$ par rapport à 2003, en raison d'une diminution de la reprise de la provision générale pour pertes sur créances de 75 M\$, comparativement à 150 M\$ pour l'exercice précédent. La reprise résulte principalement des bonnes conditions du marché et de notre engagement soutenu envers la réduction des risques.

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 30 M\$ par rapport à 2003, surtout parce que les charges de retraite et les frais des projets d'infrastructure, y compris la gouvernance, ont monté, malgré une diminution des frais découlant de la liquidation progressive des opérations bancaires électroniques aux États-Unis et des coûts relatifs aux DPVA.

Les impôts sur les bénéfices et la part des actionnaires sans contrôle ont donné lieu à un recouvrement net de 72 M\$, ce qui représente un fléchissement de 290 M\$ par rapport à 2003, qui comprenait un recouvrement de 689 M\$ sur le versement excédentaire d'impôts, partiellement compensé par une provision pour moins-value de 232 M\$ relative à l'actif d'impôts futurs américain. Les résultats de l'exercice écoulé comprennent un recouvrement d'impôts de 54 M\$ relatif à la résolution de diverses vérifications fiscales et un recouvrement de 45 M\$ au titre de l'augmentation de notre actif d'impôts futurs tenant à l'annulation des réductions prévues du taux d'imposition ontarien.

L'effectif permanent totalisait 10 746 employés à la fin de l'exercice, une hausse de 544 employés par rapport à 2003 attribuable surtout à la centralisation de certaines fonctions administratives et à un plus grand nombre d'initiatives de gouvernance.

Perspectives

La vente déjà annoncée de Juniper à Barclays Bank PLC a été réalisée le 1^{er} décembre 2004, pour un gain d'environ 116 M\$ (66 M\$ après impôts). Les dépenses des projets d'infrastructure, y compris celles liées à la gouvernance, devraient se poursuivre en 2005.

RÉTROSPECTIVE DU RENDEMENT FINANCIER DE 2003

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre		Marchés de détail CIBC	Gestion des avoirs CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
2003	Revenu net d'intérêts	3 938 \$	582 \$	834 \$	276 \$	5 630 \$
	Revenu autre que d'intérêts	1 660	1 524	2 429	333	5 946
	Revenu intersectoriel	(631)	425	210	(4)	–
	Total des revenus	4 967	2 531	3 473	605	11 576
	Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	607	18	653	(135)	1 143
	Frais autres que d'intérêts	3 100	1 966	2 421	641	8 128
	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 260	547	399	99	2 305
	Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	397	181	26	(362)	242
	Bénéfice net	863 \$	366 \$	373 \$	461 \$	2 063 \$
2002	Revenu net d'intérêts	3 917 \$	622 \$	743 \$	218 \$	5 500 \$
	Revenu autre que d'intérêts	1 691	1 810	1 950	90	5 541
	Revenu intersectoriel	(633)	422	215	(4)	–
	Total des revenus	4 975	2 854	2 908	304	11 041
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	419	11	1 062	8	1 500
	Frais autres que d'intérêts	3 076	2 570	2 518	965	9 129
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 480	273	(672)	(669)	412
	Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	407	76	(530)	(194)	(241)
	Bénéfice net (perte nette)	1 073 \$	197 \$	(142)\$	(475)\$	653 \$

L'analyse qui suit présente une comparaison entre nos résultats d'exploitation des exercices terminés les 31 octobre 2003 et 2002.

Vue d'ensemble

Le bénéfice net a augmenté de 1 410 M\$ par rapport à 2002, surtout en raison du recouvrement d'impôts excédentaires versés et des intérêts y afférents ainsi que de la reprise d'une partie de la provision générale pour pertes sur créances, en partie contrebalancés par une provision pour moins-value au titre de l'actif d'impôts futurs américain, par des pertes sur prêts destinés à la vente et par la baisse de valeur liée au contrat avec Air Canada. Le bénéfice net de 2002 avait été touché par des frais de restructuration, par une dotation élevée à la provision pour pertes sur créances, par les frais d'intégration de Merrill Lynch et par des baisses de valeur des placements du portefeuille des services de banque d'affaires et d'autres portefeuilles.

Le résultat dilué par action et le rendement des capitaux propres ont respectivement atteint 5,18 \$ et 19,2 %, contre 1,35 \$ et 5,1 % pour 2002.

Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts s'est accru de 130 M\$ par rapport à 2002, essentiellement grâce à la croissance du volume et à l'amélioration des marges pour les services bancaires personnels, les Services financiers le Choix du Président et les prêts hypothécaires, à la croissance du volume des cartes et des services à la PME, et aux intérêts sur le paiement excédentaire d'impôts. Ces hausses ont été en partie neutralisées par une diminution des revenus des Antilles résultant de l'adoption de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation, à la suite du regroupement dans les Antilles en octobre 2002, ainsi que par la baisse du revenu tiré des activités de négociation.

Revenu autres que d'intérêts

Le revenu autre que d'intérêts a progressé de 405 M\$ par rapport à 2002, surtout en raison d'une hausse du revenu tiré des activités de négociation et d'une diminution des baisses de valeur pour les services de banque d'affaires et autres, en partie contrebalancées par l'incidence nette de la vente d'Oppenheimer en janvier 2003. Un gain de 190 M\$ lié au regroupement dans les Antilles avait également été constaté pour l'exercice précédent.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour l'exercice 2003 a reculé de 357 M\$ en regard de 2002, principalement en raison de la reprise d'une partie de la provision générale ainsi que d'une augmentation des provisions constituées en 2002 découlant de l'effet combiné de la dégradation de la conjoncture et des provisions spécifiques constituées pour Enron Corp., Global Crossing Ltd. et Teleglobe Inc. Ce recul a été quelque peu contrebalancé par une dotation à la provision pour pertes sur créances de 228 M\$ en 2003 relative aux prêts destinés à la vente.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont diminué de 1 001 M\$ par rapport à 2002, surtout en raison de frais de restructuration de 514 M\$ en 2002 ainsi que de l'effet combiné de la liquidation progressive des opérations bancaires électroniques aux États-Unis, de la vente d'Oppenheimer, du regroupement dans les Antilles et de la baisse de frais d'intégration de Merrill Lynch. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une baisse de valeur de 128 M\$ relative au contrat avec Air Canada et par une provision de 109 M\$ constituée pour le règlement concernant Enron auprès de la SEC.

Impôts sur les bénéficiaires et part des actionnaires sans contrôle

Les impôts sur les bénéficiaires et la part des actionnaires sans contrôle ont augmenté de 483 M\$, ce qui s'explique surtout par la hausse des bénéficiaires, en partie neutralisée par un recouvrement d'impôts de 689 M\$ par suite d'un règlement à l'amiable avec l'ARC, déduction faite d'une charge d'impôts de 232 M\$ au titre d'une provision pour moins-value relative à l'actif d'impôts futurs lié aux activités américaines.

Marchés de détail CIBC

Le bénéfice net a diminué de 210 M\$ en regard de 2002. Les revenus de l'exercice ont fléchi de 8 M\$ par rapport à 2002, exercice où un gain de 190 M\$ lié au regroupement dans les Antilles avait été comptabilisé, en raison d'un recul de 199 M\$ des revenus résultant de l'adoption de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation dans le cadre du regroupement dans les Antilles et d'une baisse de 56 M\$ des revenus de trésorerie répartis. Ces facteurs ont été grandement compensés par la croissance des volumes, l'augmentation des revenus tirés des frais et l'amélioration des marges. La dotation à la provision pour pertes sur créances a été supérieure de 188 M\$ à celle de 2002, en raison surtout de la croissance des volumes, des pertes plus importantes sur les cartes et les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux PME, ainsi que de l'accroissement des pertes dans le secteur agricole. Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 24 M\$ comparativement à 2002, surtout en raison de la baisse de valeur de 128 M\$ relative au contrat avec Air Canada, d'indemnités de départ et d'autres frais technologiques, en partie contrebalancés par une réduction de 162 M\$ des frais liés aux Antilles découlant de l'adoption de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation, par une baisse des frais de projets et par des frais de restructuration de 66 M\$ pour 2002.

Gestion des avoirs CIBC

Le bénéfice net a augmenté de 169 M\$ par rapport à 2002. Les revenus ont fléchi de 323 M\$ par rapport à 2002, principalement en raison de la perte de revenus courants, en partie compensée par un gain avant impôts de 58 M\$ à la vente d'Oppenheimer, et par des revenus additionnels tirés de l'acquisition des activités de courtage de détail et de gestion de l'actif de Merrill Lynch. Les frais autres que d'intérêts ont chuté de 604 M\$ par rapport à 2002, surtout en raison de la vente d'Oppenheimer et des initiatives de compression des coûts, partiellement compensées par les frais additionnels liés à l'acquisition des activités de Merrill Lynch.

Marchés mondiaux CIBC

Le bénéfice net a grimpé de 515 M\$ en regard de 2002. Les revenus se sont accrus de 565 M\$ par rapport à 2002 en raison de la diminution des baisses de valeur des portefeuilles de titres adossés à des créances avec flux groupés et de titres à rendement élevé, de l'augmentation du rendement pour divers segments, dont les produits structurés en actions (particulièrement aux États-Unis), les titres à revenu fixe, les titres de participation émis au Canada par voie de placement pour compte (avec des revenus records tirés des nouvelles émissions pour l'exercice) et le montage aux États-Unis, ainsi que de la progression des revenus de trésorerie répartis. Ces hausses ont été en partie contrebalancées par le fléchissement des gains des services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur. La dotation à la provision pour pertes sur créances a baissé de 409 M\$ comparativement à 2002, exercice marqué par des provisions plus élevées relatives à Enron Corp., Global Crossing Ltd. et Teleglobe Inc. et par une piètre conjoncture. Ces réductions ont été en partie contrebalancées par des pertes sur les prêts destinés à la vente en 2003. Les frais autres que d'intérêts ont régressé de 97 M\$ par rapport à 2002, surtout grâce à des économies réalisées par suite des programmes de réduction de l'effectif, du transfert des résultats de Juniper au poste Siège social et autres et de la diminution des indemnités de départ et des frais de restructuration. Cette régression a été en partie neutralisée par la hausse de la rémunération liée aux revenus et des coûts découlant du contexte réglementaire et législatif aux États-Unis. Les résultats de 2003 comprenaient une provision de 109 M\$ relative au règlement d'Enron auprès de la SEC, versé en 2004.

Siège social et autres

Le bénéfice net de l'exercice a fait un bond de 936 M\$ comparativement à 2002. Cette augmentation tient surtout aux recouvrements d'impôts excédentaires versés et aux intérêts connexes, à la baisse des pertes relatives aux opérations bancaires électroniques aux États-Unis et à la reprise d'une partie de la provision générale pour pertes sur créances. Les résultats de l'exercice précédent comprenaient des frais de restructuration et une baisse de valeur d'un placement en actions privilégiées, en partie contrebalancés par la provision pour moins-value au titre de l'actif d'impôts futurs américain.

GROUPES FONCTIONNELS

NOS PRIORITÉS

Administration

Le groupe Administration établit et surveille les processus pour faciliter l'exploitation de la CIBC et de ses entreprises d'une manière intégrée, contrôlée et efficiente. L'un des points importants du mandat du groupe, qui comprend les communications et affaires publiques, les ressources humaines, les services immobiliers, le secrétaire général, les services juridiques, la conformité, les services de consultation, les contrôles, la vérification interne et la sécurité de l'entreprise, consiste à assurer le leadership à l'égard des questions de gouvernance et de contrôle. En 2004, le groupe a été associé, comme chef de file ou participant, à nombre d'initiatives en matière de gouvernance et de contrôle, dont la mise en œuvre et l'essai d'un cadre général de contrôle, la réingénierie de notre fonction de conformité, la mise en œuvre d'une politique globale en matière de risque lié à la réputation et de risque juridique, et l'amélioration des rapports pour le conseil et la haute direction. Nous continuons d'investir dans nos employés en augmentant les capacités de cyberapprentissage, en appliquant des stratégies d'équité en matière d'emploi, en raffermissant nos processus de gestion de la carrière et du talent, et en lançant des programmes de leadership pour la haute direction.

- Appliquer les programmes de gouvernance et de contrôle dans l'ensemble de la CIBC afin d'atteindre des normes de rendement de premier plan
- Diriger des initiatives pour réaliser la vision, la mission et les valeurs de la CIBC
- Améliorer la productivité des services du groupe Administration
- Mener et soutenir des initiatives visant à nous démarquer comme l'une des principales entreprises conscientes de leurs responsabilités sociales au Canada

Expansion de l'entreprise

Le groupe Expansion de l'entreprise participe grandement à la création de valeur à long terme en encourageant l'esprit d'entreprise et en dirigeant le processus de planification stratégique de la CIBC. Le groupe travaille à maximiser la valeur du portefeuille d'entreprises de la CIBC par la recherche, l'évaluation et l'exécution d'opérations, dont les acquisitions, les désinvestissements et autres types d'alliances. En 2004, le groupe a joué un rôle essentiel dans la vente de Juniper Financial Corp. et d'EDULINX Canada Corporation (toutes deux conclues après la fin de l'exercice), ainsi que dans la vente d'une partie de la participation de la CIBC dans Global Payments Inc. Nous avons continué de faire équipe avec les secteurs d'activité de la CIBC pour rechercher des possibilités d'assurer leur croissance et d'accroître la valeur des entreprises existantes en cédant des parts ou en acquérant de nouveaux contrats ou actifs. Le groupe gère également les relations stratégiques de la CIBC avec FirstCaribbean International Bank (FCIB) et les coentreprises CIBC Mellon afin de maximiser leur contribution pour les actionnaires.

- Continuer de faire équipe avec les secteurs d'activité stratégiques de la CIBC pour accroître encore la valeur du portefeuille d'entreprises de la CIBC
- Élaborer des options et possibilités d'acquisitions et de coentreprises futures
- Continuer de surveiller les relations de la CIBC avec FCIB et CIBC Mellon
- Assurer une planification stratégique et une exécution des opérations qui soient rigoureuses, solides et constructives

Finance

Le groupe Finance fournit des services financiers aux entreprises de la CIBC au moyen de processus efficaces de gouvernance et d'aide à la décision. Ces services comprennent la production des rapports financiers, réglementaires et rapports de gestion, la tenue de registres comptables exacts, complets et préparés en temps opportun, l'analyse financière indépendante, la planification et la mesure du rendement, la planification et l'observation fiscales, la liaison avec les investisseurs de la CIBC, ainsi que la surveillance et la reddition de comptes indépendantes à la haute direction et au conseil de la CIBC sur le respect des exigences légales fiscales et comptables. De plus, le groupe fournit des conseils financiers sur les occasions d'affaires et opérations commerciales de la CIBC. Au cours de l'exercice, le groupe a continué de se concentrer sur l'amélioration des processus de contrôle afin de satisfaire aux exigences grandissantes en matière de gouvernance. Plus particulièrement, le groupe a dirigé les efforts considérables de la CIBC en vue de respecter les exigences de l'article 404 de la loi Sarbanes-Oxley et prouver que le contrôle interne de l'information financière est efficace, preuve qui a été fournie un an avant l'échéance prévue par la loi.

- Continuer d'améliorer et de raffermir les systèmes et processus de contrôle financier
- Élaborer et diriger des initiatives à l'échelle de la CIBC axées sur la réalisation d'efficacités à long terme en matière de coûts
- Continuer de relever le niveau et la qualité de l'information à fournir aux investisseurs
- Offrir un programme amélioré de formation et de perfectionnement aux professionnels du groupe Finance

Technologie et opérations

Le groupe Technologie et opérations fournit les systèmes et les services opérationnels aux entreprises de la CIBC. En 2004, le groupe a poursuivi son plan stratégique de trois ans visant la prestation d'un meilleur service à un coût moindre. Outre la réalisation d'importants projets technologiques qui ont contribué à la croissance des principales activités de la CIBC, le groupe a fait des progrès notables dans la consolidation et l'intégration de la plate-forme technologique et de l'infrastructure de télécommunications et il a poursuivi la réingénierie fondamentale des processus administratifs et des contrôles en vue d'améliorer le service, d'accroître l'efficacité et de renforcer les contrôles. Le groupe a également joué un rôle important dans le respect des exigences de réglementation et de conformité qui ont été une priorité pour la CIBC en 2004. Dans le cadre de l'engagement de la CIBC à fournir un service de qualité, le groupe a défini des promesses et des mesures de prestation pour les clients internes et les employés.

- Continuer de bâtir une culture solide axée sur le service à la clientèle et l'amélioration continue
- Poursuivre le programme à long terme visant à simplifier et à rationaliser l'infrastructure technologique et à effectuer la réingénierie des processus d'exploitation et de la prestation des services afin de réaliser des économies, d'améliorer le service et de relever les contrôles
- Maintenir l'accent sur les gens par la réalisation de programmes améliorés de reconnaissance, d'apprentissage, de communications et d'avancement

Trésorerie, Gestion du risque et du bilan

La gestion du risque et des ressources au bilan du groupe TGRB reste au cœur de la stratégie de la CIBC visant à bâtir les assises d'une croissance durable. Ces ressources sont affectées à des activités stratégiques ou à rendement élevé à l'appui des objectifs de la CIBC d'après une revue rigoureuse et continue du rendement des secteurs d'activité et de leur potentiel. En 2004, le groupe et Marchés mondiaux CIBC ont fait équipe pour diminuer les prêts aux grandes entreprises et les placements des services de banque d'affaires, et la CIBC a atteint son objectif de réduction de un tiers de son risque lié à ces catégories d'actifs. Pour jouir d'une vigueur soutenue, la CIBC doit absolument veiller à la solidité de son capital, qui n'a jamais été aussi grande. Par ailleurs, le risque de marché est demeuré faible. Le groupe mesure, surveille et contrôle la liquidité et les ressources et risques connexes. Tous les employés de la CIBC gèrent le risque opérationnel (dont le risque lié à la réputation et le risque juridique), tandis que c'est au groupe TGRB qu'il revient de le mesurer, de le surveiller et de le contrôler. Le groupe TGRB et le groupe Technologie et opérations co-dirigent les efforts de la CIBC dans le cadre du programme de l'accord de Bâle II sur les fonds propres.

- Gérer les ressources au bilan et le risque et les réaffecter à des activités de croissance stratégiques ou à rendement élevé à l'appui des objectifs de la CIBC
- Maintenir à au moins 8,5 % le ratio des fonds propres de première catégorie et à au moins 11,5 % le ratio du total des fonds propres
- Continuer de mesurer, de surveiller et de contrôler le risque de crédit, de marché et d'illiquidité ainsi que le risque opérationnel (dont le risque lié à la réputation et le risque juridique) et les ressources au bilan

Gestion du risque

VUE D'ENSEMBLE

La présente section explique comment nous gérons nos risques et nos sources de financement et décrit nos efforts pour nous conformer à l'Accord de Bâle II sur les fonds propres. Nous gérons le risque et les ressources connexes au bilan (y compris le capital) en fonction de niveaux de tolérance établis par nos comités de gestion et approuvés par le conseil d'administration et ses comités. Pour ce faire, nous avons établi un cadre global dans lequel entrent en jeu des politiques, procédures et normes de mesure, de surveillance et de contrôle qui assurent une gestion active et efficace de nos risques et de nos ressources au bilan. Notre structure de gestion du risque est présentée dans le diagramme ci-dessous. En 2004, toutes les politiques de gestion du risque ont été approuvées ou renouvelées par les comités du conseil et les comités de gestion applicables. Des renseignements additionnels sur la gestion du risque par les comités du conseil et les comités de gestion sont donnés à la section Gouvernance.

Le groupe Trésorerie, Gestion du bilan et du risque («TGBR»), sous la direction du vice-président du conseil et chef de la gestion du risque, facilite la gestion du risque et des ressources au bilan et regroupe les divisions suivantes :

- La division Trésorerie s'occupe du financement à l'échelle de l'entreprise et de la gestion de l'actif et du passif, des liquidités, de l'encaisse et des garanties, s'assure que notre structure du capital est

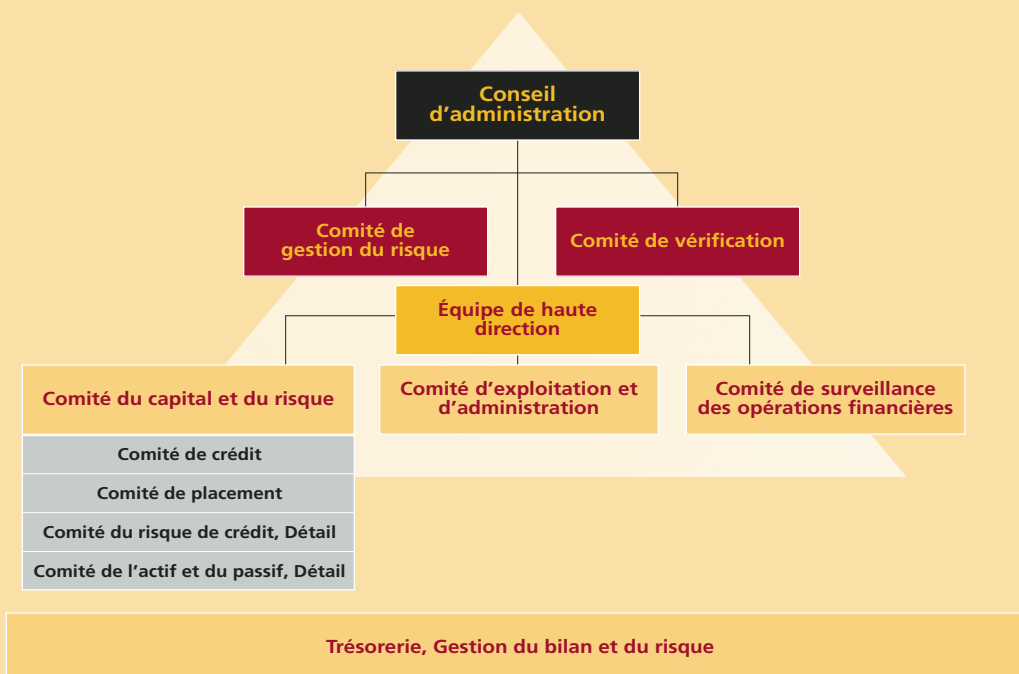
solide et efficace, et gère le capital de nos filiales, de nos sociétés affiliées et de nos entités juridiques.

- La division Gestion du portefeuille de crédit et de placements applique des techniques et des modèles axés sur le marché pour gérer les ressources du bilan attribuées aux prêts aux entreprises et aux grandes entreprises et aux placements des services de banque d'affaires.
- La division Mesure, surveillance et contrôle du bilan surveille le processus d'attribution des ressources au bilan, est responsable de la consolidation du capital économique et d'autres éléments du bilan ainsi que de leurs paramètres et méthodes connexes, et se charge d'examiner attentivement tous les modèles.
- Les autres fonctions et services indépendants de la gestion du risque cernent, mesurent, surveillent et contrôlent nos risques de crédit, de marché et d'illiquidité ainsi que nos risques opérationnels (dont les risques juridiques et les risques liés à la réputation) dans le monde entier.

Les groupes TGBR et Technologie et opérations codirigent nos efforts en vue du respect des exigences de l'Accord de Bâle II sur les fonds propres. Pour plus de détails, se reporter à la section Accord de Bâle II sur les fonds propres.

Tous les montants de la présente section sont en date du 31 octobre 2004, à moins d'indication contraire.

Structure de la gestion du risque



GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle essentiellement de nos activités directes de prêt et, dans une moindre mesure, de nos activités de négociation, d'investissement et de financement. Le risque de crédit est le risque de perte résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie.

Infrastructure

Le comité du capital et du risque (CCR) est responsable de l'examen de nos principales politiques de gestion du risque de crédit. Ces politiques sont approuvées chaque année par le comité de gestion du risque (CGR). Le CCR est également chargé de s'assurer que ces politiques sont mises en application et que les procédures sont en place pour gérer et contrôler le risque de crédit, et il doit aussi s'assurer que la qualité du portefeuille de crédit est conforme à ces politiques.

La haute direction doit faire rapport à intervalles réguliers, au moins chaque trimestre, au CGR sur les questions importantes touchant le risque de crédit, notamment sur chaque opération de crédit, l'observation des politiques, les tendances des portefeuilles, les prêts douteux et le taux de provisionnement pour pertes sur créances. En outre, nous examinons les soldes des prêts douteux ainsi que les provisions et les taux de provisionnement pour pertes sur créances avec le comité de vérification, et ce, chaque trimestre.

Politiques, procédures et normes

Nos politiques, procédures et normes de gestion du risque de crédit définissent notre intérêt à l'égard du risque de crédit ainsi que les paramètres détaillés d'après lesquels ce risque est contrôlé. Les politiques établissent les fondements selon lesquels le crédit est accordé, mesuré, consolidé, surveillé et présenté. À ce sujet, nous disposons de politiques pour le contrôle du risque de crédit du portefeuille des prêts à la consommation comme du portefeuille des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris toutes les activités de couverture.

Le risque environnemental est entièrement intégré au processus global d'évaluation du crédit, qui comprend des politiques de crédit, des lignes directrices et des normes de gestion du risque environnemental couvrant les prêts aux PME et aux grandes entreprises.

Mesure, surveillance et contrôle

La responsabilité de mesurer et de surveiller au jour le jour le risque de crédit revient au groupe TGBR. Le groupe s'acquitte de cette responsabilité par l'établissement de politiques d'octroi de prêts, l'approbation de tous les modèles utilisés pour l'évaluation du risque et la notation de chaque prêt, l'exercice du pouvoir d'approbation à l'égard d'opérations de crédit, la surveillance de l'exposition au risque par rapport aux politiques et aux limites, et la gestion rigoureuse des prêts en retard, des prêts à risque élevé et des prêts douteux par des groupes spécialisés.

TGBR utilise également des techniques axées sur le marché dans la gestion de la composante risque de crédit du capital économique. Le groupe applique des modèles de crédit perfectionnés pour analyser le portefeuille de prêts aux grandes entreprises. Les positions à risque élevé et les positions concentrées sont réduites au moyen de la vente directe de prêts, de couvertures sous forme de dérivés de crédit ou d'opérations structurées. Ces mêmes moyens sont aussi utilisés pour ajouter des positions de crédit précises au portefeuille dans le but de le diversifier et d'en améliorer les rendements.

Prêts à la consommation

Les prêts à la consommation, qui se composent de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts sur cartes de crédit et de prêts personnels, y compris les prêts étudiants, sont traités au moyen de techniques statistiques, comme les méthodes d'évaluation par point du crédit et les modèles de gestion informatisée des prêts. Ces techniques sont bien adaptées à la détermination et à la gestion du risque lié aux portefeuilles qui comportent un nombre élevé d'opérations en montants relativement petits. Notre portefeuille de prêts à la consommation est bien diversifié afin de garantir que les concentrations par type de consommateurs et de produits ne dépassent pas les limites acceptables, qui sont dictées par la prudence.

Le risque de crédit à la consommation est géré par la Gestion du risque, Détail (GRD), fonction intégrée au groupe TGBR, qui a pour mandat de surveiller, de manière indépendante, la gestion du risque de crédit de notre portefeuille de détail à l'échelle de l'entreprise. La GRD est chargée d'élaborer des recommandations sur la tolérance au risque qui devront être approuvées par la haute direction et le conseil, et de mettre en place des politiques, des pratiques et des mécanismes de contrôle pour veiller à ce que le portefeuille respecte les limites autorisées. La GRD présente son rapport à l'équipe de haute direction chaque semaine et passe en revue avec elle les questions courantes relatives au risque de crédit du marché de détail. La haute direction et son équipe reçoivent également des analyses mensuelles, qui donnent un bilan courant du portefeuille de détail. La GRD présente un rapport trimestriel au CGR, ce qui garantit que les politiques, les mesures et les systèmes concernant les risques sont dûment surveillés et approuvés par le conseil.

Les prêts à la consommation constituent 75,0 % de notre portefeuille de prêts nets, y compris les acceptations. Ils représentent des millions d'emprunteurs dont les soldes de prêts sont relativement peu élevés. Les prêts hypothécaires à l'habitation, qui comptent pour 68,0 % du total du portefeuille des prêts à la consommation, comportent des niveaux de risque de crédit très faibles. Conformément à notre stratégie de gestion de la croissance pour ce secteur, les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 2,6 G\$ au bilan, et de 7,3 G\$, soit 95 %, compte tenu des prêts titrisés, par rapport à l'exercice précédent. Notre stratégie de croissance des prêts à la consommation s'est traduite par une hausse de 16,9 % du portefeuille de prêts personnels (compte non tenu des prêts étudiants) et de 3,2 % du portefeuille de prêts sur cartes de crédit sous gestion. Au bilan, le portefeuille de cartes de crédit a affiché un recul de 8,2 % en raison de la titrisation de 1,4 G\$ d'actifs liés aux cartes de crédit pendant l'exercice. Le portefeuille de prêts étudiants abandonné a continué de diminuer en 2004, affichant une baisse de 19,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

Dans le cas du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, les prêteurs spécialisés évaluent chacune des opérations de crédit et leur accordent une note interne de risque selon une méthode approuvée. Tous les prêts aux entreprises et aux gouvernements reçoivent une note appropriée pour leur secteur d'activité, reflétant la probabilité de pertes ou de manquement de la contrepartie compte tenu de la probabilité de perte et de manquement de la facilité de crédit.

Ces notes internes normalisent la quantification des risques des portefeuilles, aident à surveiller les portefeuilles en plus de servir d'éléments

clés à nos modèles économiques pour l'attribution de la composante risque de crédit du capital économique. Les notes modifient également le niveau d'approbation requise.

Le processus d'approbation est très centralisé, toutes les demandes de crédit étant envoyées à une unité de gestion du risque de crédit de la TGBR, qui n'a aucun lien avec les activités de montage de prêts. Les pouvoirs d'approbation sont bien définis et dépendent du niveau de risque et du montant demandé. Dans certains cas, les demandes doivent être soumises à un comité du crédit ou au conseil.

Chaque risque de crédit est constamment surveillé et, au moins chaque année, une évaluation complète du risque est effectuée et consignée en dossier. Les comptes très risqués sont surveillés de près et sont revus au moins chaque trimestre. De plus, un groupe spécialisé de restructuration gère les prêts très risqués à intérêt comptabilisé ou non comptabilisé pour en minimiser les pertes.

Nous diversifions le portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements en établissant et en surveillant continuellement le risque par rapport aux limites fixées pour la concentration de prêts pour un emprunteur ou un groupe d'emprunteurs liés donnés ou dans une région ou un secteur particuliers et selon les produits ou les types de prêts.

Les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations) constituent 25,0 % de l'ensemble de notre portefeuille de crédit et ont diminué de 4,2 % par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse découle de notre stratégie visant à gérer activement les ressources au bilan. De plus, pendant l'exercice, nous avons géré de façon plus serrée notre exposition à un emprunteur ou groupe d'emprunteurs liés donnés en faisant preuve de rigueur à l'égard des normes de prise ferme, des ventes de prêts et des activités de couverture.

Le portefeuille est diversifié par secteur d'activité, le plus important, à savoir les prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation, correspondant à environ 13,9 % du total des prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations).

Du point de vue géographique, 90,3 % du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements se retrouve en Amérique du Nord, et le reliquat, principalement au Royaume-Uni et en Europe de l'Ouest. Notre risque dans l'Asie-Pacifique, l'Europe de l'Est, l'Amérique Latine, le Moyen-Orient et d'autres régions est limité. Le risque-pays est le risque de faire affaire dans ou avec un pays donné et reflète les risques économiques, politiques, sociaux, institutionnels et autres. Les notes de risque-pays attribuées à chaque pays sont passées en revue chaque

année. Nous gérons activement le risque-pays au moyen de limites imposées sur les risques liés à des pays précis, situés ailleurs qu'en Amérique du Nord. Ces limites établissent le risque-pays maximal acceptable, dont ses sous-composantes, comme les dépôts bancaires et le financement des activités commerciales.

La majeure partie de notre risque de crédit a trait au portefeuille des prêts et des acceptations. Cependant, nous nous livrons aussi à des activités qui nous exposent à des risques de crédit hors bilan. Celles-ci comprennent les arrangements relatifs au crédit et les instruments dérivés, dont une explication est donnée aux notes 22, 24 et 25 afférentes aux états financiers consolidés. Nous gérons ces risques en utilisant le même cadre de gestion du risque de crédit que celui qui est décrit plus haut.

Prêts destinés à la vente

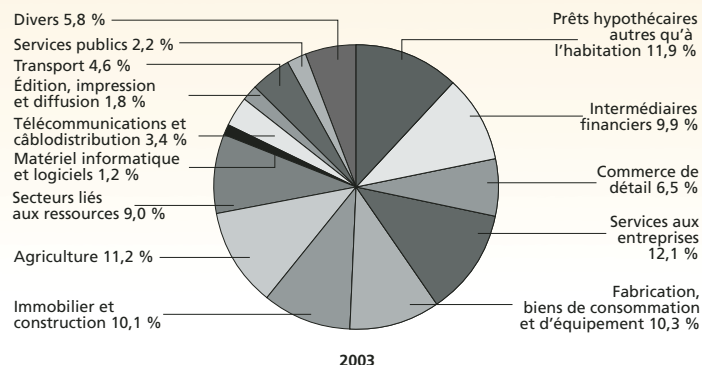
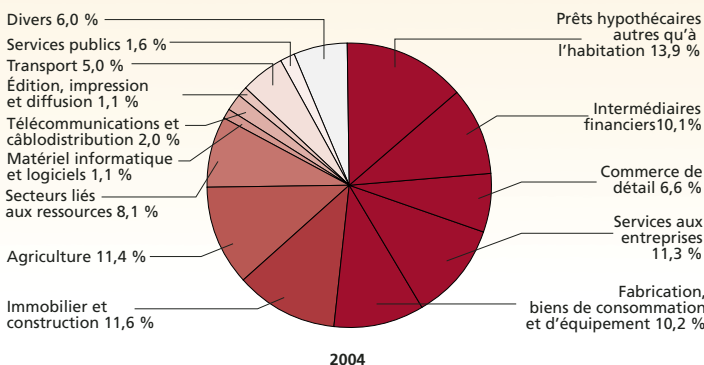
Pendant l'exercice, nous avons vendu 1,3 G\$ (493 M\$ en 2003) en prêts destinés à la vente, avec des autorisations totales de 2,0 G\$ (925 M\$ en 2003), pour un gain de 142 M\$ (22 M\$ en 2003) qui a été inclus dans le revenu autre que d'intérêts. Au 31 octobre 2004, le montant net des prêts destinés à la vente était de néant (1,3 G\$ en 2003), avec des autorisations totales de 17 M\$ (1,9 G\$ en 2003).

Dérivés de crédit

Nous sommes actifs sur le marché des dérivés de crédit à titre de teneurs de marché répondant aux besoins de nos clients en matière de couverture de crédit ainsi qu'à titre d'agents principaux pour la gestion de nos propres portefeuilles de crédit. Dans le cadre de la gestion de notre portefeuille global de crédit, nous avons souvent recours, pour réduire le risque de crédit, à des dérivés de crédit relativement à un nom unique et à des titres synthétiques adossés à des prêts avec flux groupés. Les dérivés de crédit servent à atténuer les concentrations de prêts des secteurs d'activité et le risque lié aux prêts relatifs à un nom unique, ou ils s'inscrivent dans le cadre de techniques de diversification du portefeuille.

Les plus importantes concentrations de secteurs couvertes par ces programmes ont été celles du pétrole et du gaz (1,6 G\$) dans les secteurs liés aux ressources, des intermédiaires financiers (1,1 G\$) et des services publics (517 M\$). Au 31 octobre 2004, le montant nominal de référence relatif à la protection contre le risque de crédit (y compris les titres synthétiques adossés à des prêts avec flux groupés) s'élevait à 5,6 G\$, dont 3,3 G\$ de dérivés de crédit.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations) par secteur¹⁾



1) Le classement par secteur est un résumé. Pour plus de détails, se reporter à l'Information financière annuelle supplémentaire.

Risque de crédit de contrepartie

Nous nous exposons à un risque de crédit de contrepartie qui découle de nos activités de gestion de portefeuilles et de tenue de marché visant les dérivés de crédit, les marchandises, les actions, les devises et les taux d'intérêt. Nous mesurons et gérons le risque de crédit sur nos contrats de dérivés en tenant compte de la valeur au prix du marché de chaque contrat et d'une estimation prudente du risque potentiel futur pour chaque opération. Nous avons recours à des méthodes de simulation statistiques et tenons compte de toute technique d'atténuation des risques ayant force obligatoire pour chaque débiteur, telle que les accords de compensation ou de marge. En vertu d'un tel accord, nous obtenons une garantie de nos contreparties ou nous engageons à fournir une garantie à ces dernières, consistant principalement en espèces ou en valeurs négociables qui sont réévaluées régulièrement.

Le risque de crédit lié aux dérivés auquel nous nous exposons représente divers types de produits. Les contreparties de qualité supérieure comptent pour 91,1 % de ce risque. Nous mesurons et surveillons activement le risque de crédit découlant de nos activités liées aux instruments dérivés.

Prêts douteux

Bien que nous demeurions vigilants en matière de risque en surveillant continuellement tous les risques de crédit, nous gérons aussi activement tous les comptes de prêts douteux.

Au cours de l'exercice, des prêts de 1,9 G\$ ont été classés pour la première fois dans la catégorie des prêts douteux, ce qui représente une baisse de 271 M\$ par rapport à 2003. Dans l'ensemble, les nouvelles inscriptions au Canada ont augmenté de 78 M\$, tandis que les nouvelles inscriptions à l'étranger ont chuté de 349 M\$, dont une tranche de 136 M\$ pour les États-Unis.

La réduction des prêts douteux bruts par voie de mesures correctives, de remboursements ou de ventes a totalisé 1,2 G\$, en baisse de 551 M\$ par rapport à 2003. Cette baisse tient compte d'une somme de 608 M\$ relative aux prêts aux entreprises et aux gouvernements, contrebalancée en partie par une augmentation de 57 M\$ des prêts à la consommation. Pour l'exercice, les radiations ont totalisé 960 M\$, soit une régression de 352 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les radiations liées aux prêts aux entreprises et aux gouvernements ont compté pour 410 M\$ de cette régression, les radiations liées aux prêts à la consommation ayant augmenté quant à elles de 58 M\$.

VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX NETS¹

en millions de dollars, aux 31 octobre et exercices terminés les 31 octobre	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consom- mation ²	Total 2004	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consom- mation ²	Total 2003	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consom- mation ²	Total 2002
Prêts douteux bruts									
Solde au début de l'exercice	975 \$	401 \$	1 376 \$	1 864 \$	411 \$	2 275 \$	1 197 \$	505 \$	1 702 \$
Nouveaux prêts douteux	717	1 224	1 941	1 098	1 114	2 212	2 354	1 008	3 362
Reclassés dans les prêts productifs, remboursés ou vendus	(763)	(485)	(1 248)	(1 371)	(428)	(1 799)	(583)	(501)	(1 084)
Prêts douteux bruts avant radiations	929	1 140	2 069	1 591	1 097	2 688	2 968	1 012	3 980
Radiations	(206)	(754)	(960)	(616)	(696)	(1 312)	(1 104)	(601)	(1 705)
Solde à la fin de l'exercice	723 \$	386 \$	1 109 \$	975 \$	401 \$	1 376 \$	1 864 \$	411 \$	2 275 \$
Provision spécifique									
Solde au début de l'exercice	437 \$	418 \$	855 \$	595 \$	443 \$	1 038 \$	519 \$	525 \$	1 044 \$
Radiations	(206)	(754)	(960)	(616)	(696)	(1 312)	(1 104)	(601)	(1 705)
Dotations	86	617	703	741	552	1 293	1 097	403	1 500
Transfert aux prêts destinés à la vente	–	–	–	(292)	–	(292)	–	–	–
Recouvrements	109	106	215	74	108	182	92	125	217
Écart de conversion et autres rajustements	(12)	–	(12)	(65)	11	(54)	(9)	(9)	(18)
Solde à la fin de l'exercice ³	414 \$	387 \$	801 \$	437 \$	418 \$	855 \$	595 \$	443 \$	1 038 \$
Prêts douteux nets									
Solde au début de l'exercice	538 \$	(17) \$	521 \$	1 269 \$	(32) \$	1 237 \$	678 \$	(20) \$	658 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	(252)	(15)	(267)	(889)	(10)	(899)	667	(94)	573
Variation nette de la provision	23	31	54	158	25	183	(76)	82	6
Solde à la fin de l'exercice ³	309 \$	(1) \$	308 \$	538 \$	(17) \$	521 \$	1 269 \$	(32) \$	1 237 \$
Prêts douteux bruts moins provision spécifique en pourcentage des actifs connexes ⁴			0,19 %			0,33 %			0,77 %

1) Les prêts douteux comprennent des prêts destinés à la vente de néant (58 M\$ en 2003; néant en 2002), des substituts de prêts de 1 M\$ (30 M\$ en 2003; 30 M\$ en 2002) et des provisions pour pertes sur créances de 1 M\$ (3 M\$ en 2003; néant en 2002) liées aux substituts de prêts.

2) Les provisions spécifiques pour des nombres élevés de soldes homogènes de montants relativement petits sont établies à partir des ratios historiques de radiations des soldes arriérés. Il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux, puisque les prêts aux particuliers sont généralement classés comme prêts douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat.

3) Le solde exclut les provisions pour lettres de crédit d'un montant total de 2 M\$ (1 M\$ en 2003 et 1 M\$ en 2002).

4) Les actifs connexes incluent les prêts, les valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, les acceptations, les substituts de prêts et les prêts destinés à la vente.

Provision pour pertes sur créances

La provision totale pour pertes sur créances se compose de provisions spécifiques et d'une provision générale inscrites au bilan.

Les provisions spécifiques sont généralement comptabilisées seulement à partir du moment où les prêts sont établis comme douteux. En ce qui concerne les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les provisions spécifiques sont établies au moyen d'évaluations continues du portefeuille pour chacun des comptes, lorsque l'existence de prêts douteux est constatée. Les provisions spécifiques pour les prêts à la consommation sont déterminées d'après des ratios historiques de radiations des soldes arriérés.

La provision générale est constituée pour les pertes sur créances que recèlent les portefeuilles de crédit, mais qui n'ont pas encore été établies de manière spécifique. Les portefeuilles de crédit auxquels la provision générale s'applique comprennent les prêts aux entreprises et les acceptations, les instruments de crédit hors bilan, comme les engagements et les lettres de crédit, ainsi que les prêts à la consommation. La provision générale ne s'applique pas aux facilités de crédit et aux prêts douteux, car des provisions spécifiques sont constituées à cet égard.

Le montant de la provision générale est établi en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment la taille des portefeuilles, les niveaux de pertes prévues associés aux différents portefeuilles de crédit, les profils de risque relatifs des portefeuilles, la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront spécifiquement relevées et une provision spécifique sera établie, notre opinion sur les tendances de l'économie et des portefeuilles et les indications d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres de calcul de la provision générale sont revus et mis à jour chaque trimestre à la lumière de nos résultats et de ceux du marché en général. La haute direction passe en revue le calcul correspondant de la provision générale chaque trimestre.

Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après la note de risque propre à chaque facilité de crédit et la probabilité de défaut associée à chaque note de risque, ainsi que d'après les estimations de pertes compte tenu des défauts. La probabilité de défaut rend compte de notre expérience sur le marché au fil du temps. Les estimations de pertes liés au cas de défaut sont fondées sur notre expérience des derniers exercices. Dans le cas des portefeuilles de prêts à la consommation, les pertes prévues sont déterminées à partir des tendances et des niveaux de pertes historiques.

Au 31 octobre 2004, la provision spécifique pour pertes sur créances s'établissait à 803 M\$, soit 53 M\$ de moins qu'en 2003. La variation s'explique par une baisse de 31 M\$ du portefeuille de prêts à la consommation et de 22 M\$ du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements.

Au 31 octobre 2004, la provision totale pour pertes sur créances, y compris la provision générale, de 1 828 M\$ était jugée appropriée compte tenu de la composition du portefeuille de crédit et du rendement économique favorable sur nos principaux marchés de crédit.

Bien que nous estimions que la provision pour pertes sur créances est appropriée au 31 octobre 2004, les ajouts futurs à la provision ou prélèvements futurs de la provision feront l'objet d'une évaluation continue des risques liés au portefeuille de prêts et de l'évolution de la conjoncture économique.

Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances

DOTATION À LA PROVISION POUR (RECOUVREMENT DE) PERTES SUR CRÉANCES

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002
Canada			
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 \$	3 \$	3 \$
Prêts étudiants	(37)	–	–
Particuliers	265	170	108
Cartes de crédit	370	366	271
Total des prêts à la consommation	600	539	382
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	(4)	2	4
Institutions financières	3	1	(3)
Commerce de détail et services	45	97	37
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	31	28	25
Immobilier et construction	(11)	(1)	(29)
Agriculture	63	35	13
Secteurs liés aux ressources	(2)	4	1
Télécommunications, médias et technologie	5	(10)	76
Transport	–	17	3
Services publics	(1)	8	11
Divers	2	6	1
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	131	187	139
	731	726	521
États-Unis			
Total des prêts à la consommation	17	13	18
Institutions financières	(1)	7	(2)
Commerce de détail et services	(5)	37	12
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	(16)	36	18
Immobilier et construction	(5)	(1)	38
Secteurs liés aux ressources	(29)	18	292
Télécommunications, médias et technologie	(26)	20	381
Transport	2	7	27
Services publics	–	12	70
	(63)	149	854
Autres pays			
Total des prêts à la consommation	–	–	3
Institutions financières	54	(1)	(2)
Commerce de détail et services	(7)	117	(1)
Immobilier et construction	(3)	(3)	(4)
Agriculture	–	–	(1)
Secteurs liés aux ressources	(9)	6	18
Télécommunications, médias et technologie	1	30	108
Services publics	(1)	41	4
	35	190	125
Portefeuille des prêts destinés à la vente	–	228	–
Pertes sur créances portées aux résultats :			
Provision spécifique	703	1 293	1 500
Provision générale	(75)	(150)	–
Total des pertes sur créances portées aux états consolidés des résultats	628 \$	1 143 \$	1 500 \$
En pourcentage du total des prêts et acceptations nets	0,44 %	0,82 %	1,04 %

La dotation à la provision pour pertes sur créances est la somme imputée aux résultats qui augmente la provision totale pour pertes sur créances à un degré que la direction juge approprié pour couvrir toutes les pertes probables liées aux créances dans le portefeuille, compte tenu de la conjoncture du moment et de la protection contre le risque de crédit acquise.

La dotation à la provision pour pertes sur créances inscrite aux résultats s'est élevée à 628 M\$ en 2004, comparativement à 1,1 G\$ en 2003. En 2004, la provision spécifique pour pertes sur créances s'établissait à 703 M\$, comparativement à 1,3 G\$ en 2003. La baisse notable de la provision spécifique pour pertes sur créances en 2004 est

attribuable au portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements et reflète les réductions soutenues, les recouvrements importants ainsi que l'amélioration de la qualité du crédit. La provision spécifique pour pertes sur créances attribuable aux prêts à la consommation en 2004 a augmenté à 617 M\$, en raison de la croissance continue du portefeuille et des coefficients de perte plus élevés pour les produits de crédit non garantis.

La provision générale a été réduite de 75 M\$ en 2004, glissant à 1 025 M\$, ce qui est surtout attribuable aux réductions dans le portefeuille des prêts aux entreprises et aux gouvernements.

GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché découle de nos positions sur les valeurs mobilières et les dérivés de nos portefeuilles de négociation ainsi que de nos services bancaires de détail, de nos portefeuilles de placement et de nos activités autres que de négociation. Il s'agit du risque de perte financière attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché dont les taux d'intérêt et taux de change, les écarts de taux et le prix des marchandises ou le cours des actions.

Infrastructure

Le groupe TGBR est responsable de la gestion du risque de marché au moyen d'un cadre de contrôle interne intégré qui englobe des politiques, des procédures et des normes de mesure, de surveillance et de contrôle du risque de marché. Dans nos principaux centres de négociation, un directeur spécialisé en risque de marché, aidé de directeurs régionaux, Risques, supervise chaque secteur d'activité, assurant ainsi une protection complète en matière de risque.

Les données des systèmes de négociation sont regroupées dans une base de données centrale sur la gestion du risque de marché. Les mesures du risque indépendantes centralisées et l'accès à la base de données contribuent à la gestion du risque de marché à l'échelle mondiale par voie d'analyses et de rapports intégrés du risque et de surveillance des limites. Nous produisons chaque jour un rapport détaillé sur le risque ainsi qu'un sommaire de surveillance des limites, documents qui sont fondés sur les activités de négociation de la journée précédente. Ce rapport donne un aperçu du risque de marché à l'échelle de l'entreprise et fait partie intégrante de l'examen des positions à risque. Chaque jour, toutes les positions à risque sont surveillées, et celles qui dépassent les limites autorisées sont signalées sans tarder à la haute direction. Des rapports sur l'observation générale des limites de risques sont aussi présentés chaque semaine à la haute direction.

Politiques, procédures et normes

Des politiques, procédures et normes en matière de gestion du risque de marché sont officiellement présentées, en vue de leur approbation, au CGR et au CCR.

Nous avons élaboré des politiques exhaustives de gestion du risque de marché relativement à la détermination et à la mesure des divers types de risque de marché ainsi qu'à l'établissement des limites à l'intérieur desquelles nous gérons notre risque global. Ces politiques contiennent un énoncé explicite des niveaux de tolérance au risque, qui sont exprimés selon des mesures statistiques de la valeur à risque (VAR) et des pertes sous contrainte selon la pire éventualité possible.

Nous recourons à une approche à trois niveaux, comme suit, pour définir le risque de marché et les limites d'essais sous contrainte

relativement au risque que nous pouvons assumer dans nos activités de négociation et nos activités autres que de négociation :

- Les limites de première catégorie constituent nos limites générales pour le risque de marché et le scénario de la pire éventualité.
- Les limites de deuxième catégorie sont conçues pour contrôler le profil de risque de chaque secteur.
- Les limites de troisième catégorie sont confiées au pupitre de négociation et sont conçues pour contrôler la concentration du risque et l'incidence de situations sous contrainte touchant expressément les comptes.

Les limites de première catégorie sont établies par l'équipe de haute direction; les limites de deuxième catégorie et de troisième catégorie sont approuvées au niveau de direction approprié pour le risque assumé.

Les politiques contiennent également des précisions sur les exigences quant à la conception des modèles de courbes de rendement et d'évaluation, et établissent un lien avec les conventions comptables en ce qui concerne les méthodes d'évaluation au prix du marché et l'évaluation indépendante des positions.

Mesure, surveillance et contrôle

Le risque de marché est surveillé quotidiennement en fonction des limites de risque approuvées, et des processus de contrôle sont en place afin d'assurer que seules des activités approuvées sont entreprises. Nous utilisons différentes méthodes pour mesurer le risque :

- la VAR, qui permet la comparaison, d'après des éléments communs, du risque inhérent à différentes entreprises et catégories d'actifs;
- les essais sous contrainte et l'analyse de scénarios, qui fournissent des renseignements sur le comportement des portefeuilles dans des conditions extrêmes;
- les essais à rebours, qui confirment l'efficacité de la quantification du risque par voie d'analyse des résultats réels et théoriques.

Valeur à risque

Notre méthode de VAR est fondée sur l'étude statistique des probabilités qui utilise la volatilité et les corrélations pour quantifier le risque en dollars. La VAR mesure la perte potentielle que peuvent causer des fluctuations défavorables du marché en un jour et qui, sur des marchés normaux, ont moins de 1 % de probabilité de se produire, d'après des données historiques et l'expérience récente sur le marché. La VAR met en jeu de nombreux facteurs de risque, et elle est calculée au moyen de la volatilité historique de chaque facteur de risque et des corrélations historiques connexes entre ces facteurs, et est mise à jour régulièrement. Une VAR globale est obtenue par le regroupement des modèles de VAR

pour chaque taux d'intérêt, écart de taux, action, risque de change et de marchandises avec la réduction découlant de l'incidence sur le portefeuille du regroupement de ces risques.

Essais sous contrainte et analyse de scénarios

Les essais sous contrainte et l'analyse de scénarios sont conçus pour permettre de mieux comprendre les conséquences éventuelles de conditions de marché anormales.

Nos essais sous contrainte mesurent l'incidence sur la valeur des portefeuilles de nombreux mouvements extrêmes de prix du marché. Dans le cadre de la méthode des essais sous contrainte, on suppose qu'aucune mesure n'est prise pour atténuer le risque au cours de l'événement posant des conditions de contrainte, ce qui reflète ainsi la diminution des liquidités qui accompagne souvent les crises qui secouent le marché.

Notre méthode d'analyse de scénarios permet de simuler l'incidence sur les résultats d'événements extrêmes sur le marché jusqu'à concurrence d'un trimestre. Les scénarios sont mis au point au moyen de données historiques réelles du marché pendant des périodes de perturbations ou s'appuient sur des événements économiques et politiques et des catastrophes naturelles hypothétiques imaginés et proposés par des économistes, des dirigeants d'entreprises et des directeurs de risques.

Parmi les scénarios historiques, mentionnons le krach boursier de 1987, la période de resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale des États-Unis en 1994, la crise déclenchée en Russie en 1998 et les événements sur le marché qui ont suivi les attaques terroristes du 11 septembre 2001. Les scénarios hypothétiques comprenaient des crises potentielles sur les marchés de l'Amérique du Nord et de l'Asie.

Nos essais sous contrainte et l'analyse de scénarios de base sont effectués tous les jours, et d'autres analyses ponctuelles sont faites au besoin. Des limites sont établies à l'égard de la perte maximale acceptable du portefeuille global en vertu de tout scénario de la pire éventualité ainsi qu'à l'égard de l'incidence des essais sous contrainte sur chaque portefeuille, et par catégorie d'actifs.

Essais à rebours

Le processus d'essais à rebours joue un rôle clé dans le maintien de l'intégrité de nos modèles de risque. Pour chacun et pour l'ensemble de nos portefeuilles de négociation, le processus d'essais à rebours sert à confirmer que les bénéfices ou les pertes réels sont conformes aux hypothèses statistiques du modèle VAR. À ce processus se greffe le calcul d'un résultat

hypothétique ou statique. Ces résultats représentent le changement théorique de la valeur des portefeuilles en raison des variations quotidiennes des cours, à savoir les portefeuilles de clôture le jour précédent, en supposant qu'ils soient demeurés les mêmes. Le BSIF exige la comparaison de ces résultats statistiques quotidiens et de la VAR.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des instruments financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les revenus de négociation (revenu net d'intérêts et revenu autre que d'intérêts) proviennent des opérations que nous concluons avec des clients et des opérations que nous effectuons pour notre propre compte. Les instruments négociés comprennent des titres d'emprunt, des titres de participation, et les dérivés de change, de taux d'intérêt, de marchandises, d'actions et de crédit. Les positions sont constatées à la juste valeur.

La composition des risques du marché pour l'exercice 2004 par catégorie de risque et risque total figure dans le tableau de la VAR par catégorie de risque ci-dessous. Ces risques sont liés entre eux et l'effet de diversification reflète la réduction du risque attribuable au regroupement en portefeuilles des positions de négociation. Les risques de taux d'intérêt et d'écart de taux associés aux activités de négociation découlent de nos activités sur les marchés de la dette et des dérivés mondiaux, plus particulièrement des opérations conclues sur les marchés canadiens et américains. Les principaux instruments utilisés sont les titres de créance de gouvernements et d'entreprises ainsi que les dérivés de taux d'intérêt et de crédit. La majeure partie des risques de change liés aux activités de négociation résulte d'opérations mettant en cause le dollar américain, l'euro, la livre sterling et le yen, et les principaux risques de perte sur actions sont ceux auxquels nous sommes exposés sur les marchés boursiers américains, canadiens et européens. Les risques de négociation liés aux marchandises découlent principalement de nos opérations où sont utilisés des indices nord-américains du gaz naturel et du pétrole. Au cours de l'exercice 2004, les niveaux globaux de risque ont été généralement plus bas qu'en 2003, compte tenu de la baisse du risque lié aux actions et aux écarts de taux, en partie contrebalancée par une hausse du risque de taux d'intérêt. Les limites relatives à une exposition directionnelle importante et à la gestion des stocks de valeurs actives ont largement contribué à restreindre les risques selon notre objectif de faible volatilité du bénéficiaire.

VAR PAR CATÉGORIE DE RISQUE – PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION

en millions de dollars, aux 31 octobre et exercices terminés les 31 octobre	2004				2003			
	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
Risque de taux d'intérêt	6,0 \$	4,4 \$	8,8 \$	2,1 \$	2,5 \$	3,7 \$	8,1 \$	1,9 \$
Risque d'écart de taux	2,9	2,7	5,0	2,2	2,6	4,3	7,0	2,3
Risque lié aux actions	4,7	5,2	7,4	4,3	5,4	6,3	9,7	4,1
Risque de change	0,2	0,7	2,1	0,2	1,0	0,6	1,7	0,2
Risque lié aux marchandises	2,0	1,5	3,2	0,8	0,8	1,3	2,7	0,7
Effet de diversification ¹	(7,0)	(7,2)	N ²	N ²	(6,1)	(7,0)	N ²	N ²
Risque total	8,8 \$	7,3 \$	10,5 \$	5,4 \$	6,2 \$	9,2 \$	16,4 \$	5,3 \$

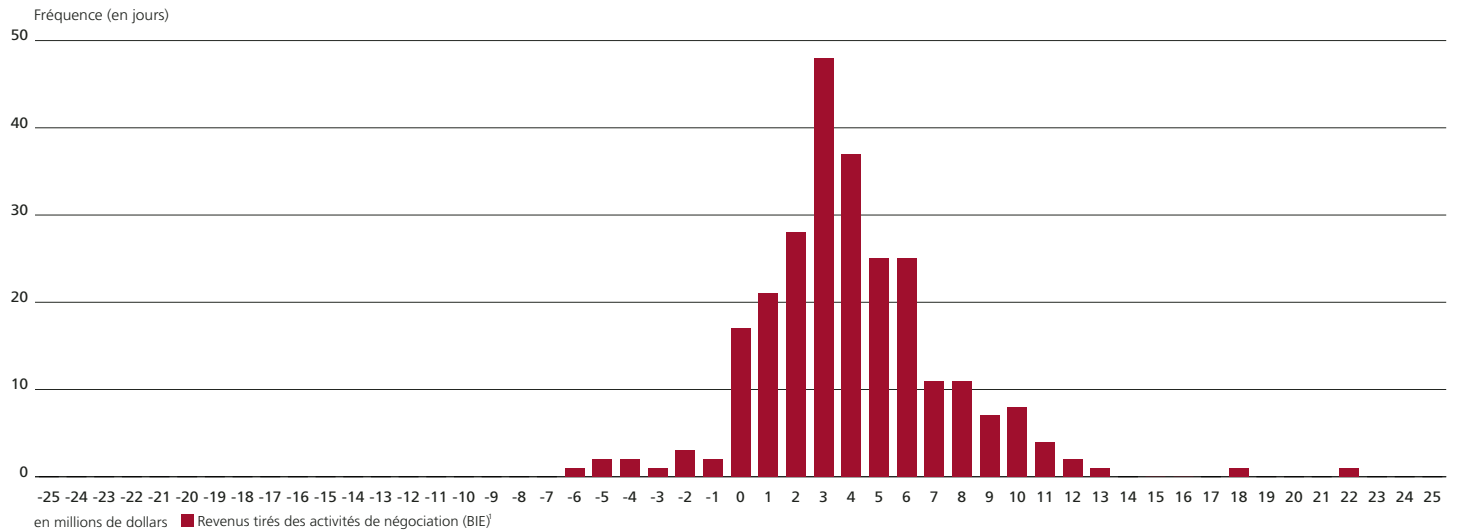
1) La VAR globale est inférieure à la somme des VAR des différents risques de marché en raison de la réduction du risque découlant de la diversification des portefeuilles.

2) Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) se présentent pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

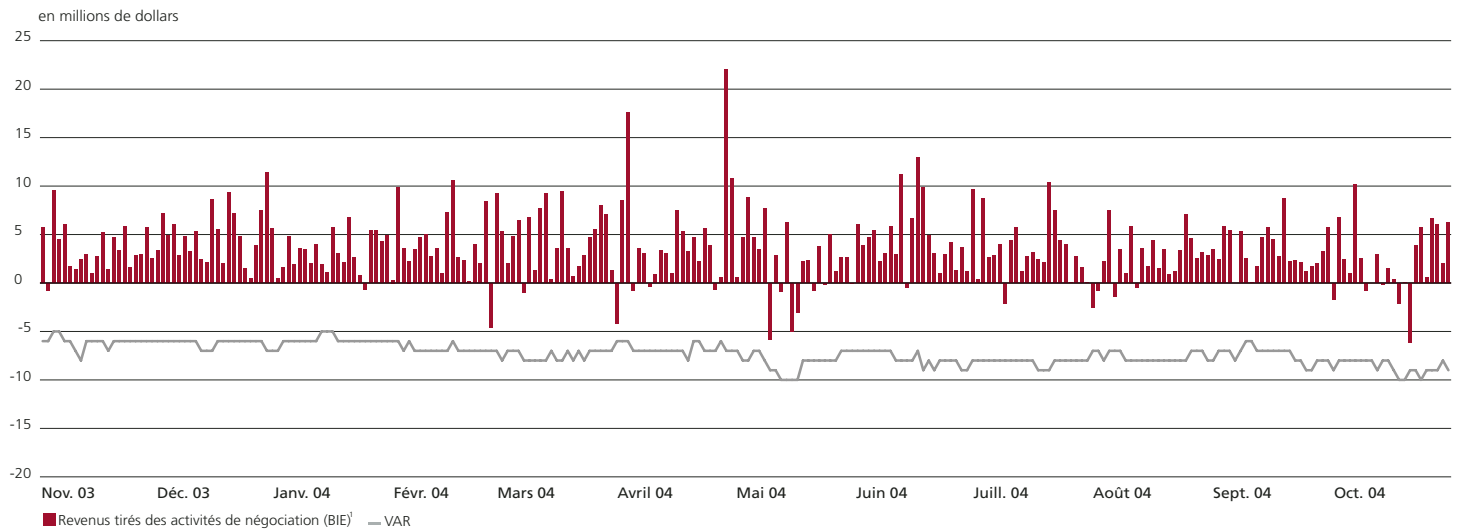
En 2004, les revenus tirés de nos activités de négociation se sont élevés à 725 M\$, et les revenus tirés de nos activités de négociation (BIE)¹, à 863 M\$. L'histogramme ci-dessous présente la distribution de fréquence des revenus quotidiens tirés des activités de négociation (BIE)¹ pour 2004. Les revenus tirés des activités de négociation (BIE)¹ ont été positifs pour 90 % des jours en 2004, comparativement à 85 % en 2003 et à 74 % en 2002. Les pertes découlant des activités de négociation n'ont jamais dépassé la VAR

pendant l'exercice. Les revenus quotidiens moyens tirés des activités de négociation (BIE)¹ se sont élevés à 3,5 M\$ en 2004, comparativement à 3,7 M\$ en 2003 et à 2,5 M\$ en 2002. Le graphique d'essais à rebours des revenus tirés des activités de négociation (BIE)¹ et de la VAR ci-dessous compare les revenus quotidiens réels des activités de négociation (BIE)¹ en 2004 et les mesures de VAR le jour précédent.

Distribution de fréquence des revenus quotidiens tirés des activités de négociation (BIE)¹ en 2004



Essais à rebours des revenus tirés des activités de négociation (BIE)¹ c. la VAR



1) Pour de l'information additionnelle, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR. Le graphique sur les revenus tirés des activités de négociation (BIE) ne tient pas compte de l'incidence des rajustements uniquement liés au reclassement des revenus.

Activités autres que de négociation

Les risques de marché découlent également de nos services bancaires de détail, de nos portefeuilles de placements et d'autres activités qui ne sont pas des activités de négociation. Nous créons et offrons une vaste gamme de produits de détail assortis de diverses caractéristiques de risque de marché. Les changements des conditions du marché, le comportement des clients et la pression exercée par les concurrents peuvent avoir une incidence sur le risque de marché et les marges de détail provenant de ces produits. Le risque de change découlant des actifs et des passifs structurels au bilan ainsi que des participations dans des établissements étrangers est également pris en compte dans les activités autres que de négociation.

La composition des risques du portefeuille autre que de négociation, par catégorie de risque et risque total (exclusion faite du portefeuille de placements), figure dans le tableau ci-après de la VAR par catégorie de risque. Ces risques sont liés entre eux et l'effet de diversification reflète la réduction du risque attribuable au regroupement en portefeuilles des différentes positions. En 2004, les niveaux de risque ont été généralement moins élevés qu'en 2003, la réduction ayant surtout trait au risque de taux d'intérêt découlant de la modification de nos hypothèses décrite à la section Risque de taux d'intérêt ci-après, ce qui est conforme à notre stratégie de maintenir un risque directionnel limité au chapitre de l'écart entre l'actif et le passif.

VAR PAR CATÉGORIE DE RISQUE – PORTEFEUILLE AUTRE QUE DE NÉGOCIATION

en millions de dollars, aux 31 octobre et exercices terminés les 31 octobre	2004				2003			
	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
Risque de taux d'intérêt	38,9 \$	42,4 \$	60,9 \$	30,2 \$	43,0 \$	49,9 \$	64,4 \$	32,7 \$
Risque de taux d'intérêt (révisé) ¹	22,3	21,8	31,5	14,1	–	–	–	–
Risque d'écart de taux	0,8	2,0	3,4	0,8	3,3	4,0	6,9	2,6
Risque lié aux actions	0,5	2,2	8,5	0,5	2,4	2,9	5,7	1,5
Risque de change	1,2	0,7	4,2	0,2	0,7	1,8	5,2	0,7
Effet de diversification ²	(2,6)	(5,1)	N ³	N ³	(7,3)	(9,6)	N ³	N ³
Risque total	38,8 \$	42,2 \$	60,9 \$	29,9 \$	42,1 \$	49,0 \$	63,7 \$	31,8 \$
Risque total révisé ¹	22,3	21,5	31,3	14,0	–	–	–	–

1) Se reporter à la section Risque de taux d'intérêt ci-après; mesures révisées calculées depuis janvier 2004.

2) La VAR globale est inférieure à la somme des VAR des différents risques de marché en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. L'effet de diversification du portefeuille compte tenu du risque de taux d'intérêt révisé était de (2,5) M\$ pour la fin de l'exercice, avec une moyenne de (5,2) M\$.

3) Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) se présentent pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt à l'égard du portefeuille autre que de négociation s'entend essentiellement du risque inhérent à la gestion de l'actif et du passif et aux activités des filiales nationales et étrangères. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées offertes quant aux produits de détail. Ces options découlent principalement du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains CPG assortis de caractéristiques de rachat anticipé. Divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés et des options, sont employés pour gérer et contrôler ces risques. Les instruments dérivés sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan et pour couvrir les risques prévus.

La note 14 afférente aux états financiers consolidés contient un aperçu du risque de taux d'intérêt total du portefeuille autre que de négociation au 31 octobre 2004. Les actifs et passifs au bilan et hors bilan sont généralement présentés selon la date la plus proche entre la date d'échéance ou la date de réévaluation contractuelle. En 2004, nous avons mis à jour nos informations compte tenu de la sensibilité présumée aux taux d'intérêt de certains actifs et passifs (dont les principaux soldes de dépôts et de cartes de crédit) pour refléter notre position structurelle à l'égard des taux d'intérêt. L'incidence de ce changement est présentée à la note 14, et les mesures du risque pour 2004 sont présentées avant et

après la révision. La position de risque de taux d'intérêt présentée à la note 14 correspond uniquement au risque auquel nous sommes exposés à une date donnée. Ce risque peut varier en fonction des préférences manifestées par les clients pour des produits ou des échéances, notamment le remboursement anticipé des emprunts hypothécaires ou l'exercice d'autres options, et de la nature de notre gestion des divers portefeuilles auxquels se rattache la position de risque de taux d'intérêt consolidée.

Compte tenu de notre profil des échéances et des réévaluations consolidées au 31 octobre 2004, après rajustement pour tenir compte des remboursements anticipés estimatifs, une hausse immédiate de 1 % des taux d'intérêt pour toutes les échéances augmenterait d'environ 100 M\$ le bénéfice net après impôts au cours des 12 prochains mois et de quelque 220 M\$ les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires, mesurés selon leur valeur actualisée, y compris les hypothèses structurelles décrites ci-dessus (diminution d'environ 194 M\$, compte non tenu de l'incidence des hypothèses structurelles).

Risque d'écart de taux

Le risque d'écart de taux lié aux activités autres que de négociation découle principalement des portefeuilles de titres d'emprunt détenus à des fins de gestion des liquidités. La VAR pour l'écart de taux n'est indiquée que pour les valeurs négociables, et ne tient pas compte des actifs autres que de négociation sensibles au crédit, comme les prêts.

Risque de change

Le risque de change du portefeuille autre que de négociation découle essentiellement des actifs et passifs structurels au bilan ainsi que des participations dans des établissements étrangers. En ce qui a trait à notre position de change structurelle et aux autres risques de change du portefeuille autre que de négociation, notre approche vise à assurer un risque minime.

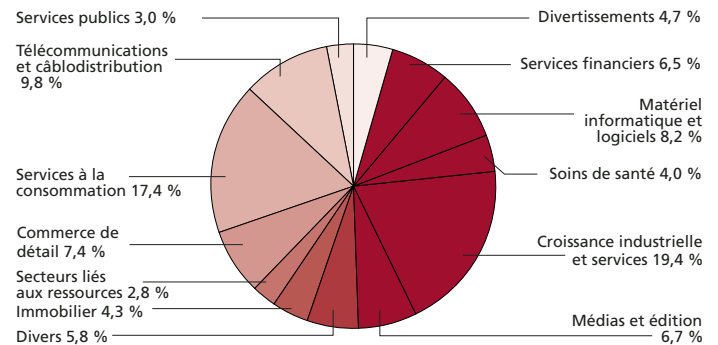
Risque lié aux actions

Le risque lié aux actions du portefeuille autre que de négociation découle principalement des activités de banque d'affaires ainsi que de produits de détail liés à des actions, y compris les options intégrées, et des couvertures connexes. Divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, dont les swaps sur actions, des contrats à terme standardisés et des options, sont employés pour gérer et contrôler ces risques.

Portefeuille de placements

Nos placements dans les portefeuilles actifs et stratégiques des services de banque d'affaires s'élevaient à 1,9 G\$. Les participations du portefeuille des services de banque d'affaires sont surveillées par le Comité de placement, comme décrit à la section Gouvernance. Le portefeuille actif consiste en 1,7 G\$ de titres d'emprunt, de titres de participation et de placements dans des fonds d'actions de sociétés privées. Ce portefeuille a reculé de 22,7 % par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'effet combiné des radiations et des efforts de vente qui ont été faits pour réduire l'exposition à ce type de placement. Le portefeuille est diversifié du point de vue sectoriel, comprenant des titres de 13 grands secteurs d'activité.

Diversification du portefeuille de placements actif des services de banque d'affaires par secteur d'activité¹



1) La classification ci-dessus représente les pourcentages de placements en titres d'emprunt et titres de participation par secteur d'activité, y compris les entités émettrices sous-jacentes des placements.

Dérivés sur marchandises non négociés en bourse

Nous contrôlons et gérons le risque lié aux instruments dérivés sur marchandises grâce à nos méthodes de VAR et d'essais sous contrainte décrites précédemment. Le tableau qui suit indique la juste valeur des instruments dérivés en fonction de l'échéance des contrats sur marchandises non négociés en bourse.

en millions de dollars, au 31 octobre 2004	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette
Échéance à moins de 1 an	1 006 \$	(971) \$	35 \$
Échéance de 1 an à 3 ans	711	(706)	5
Échéance de 4 ans à 5 ans	322	(364)	(42)
Échéance à plus de 5 ans	324	(402)	(78)
Juste valeur brute des contrats	2 363 \$	(2 443) \$	(80) \$

Au cours de l'exercice, nous étions exposés à des risques liés à des instruments dérivés sur l'énergie et d'autres marchandises. Dans la mesure du possible, nous vérifions indépendamment la juste valeur des positions en fonction de prix établis par d'autres sources. Si elles ne sont pas disponibles, des techniques de modélisation ou d'autres méthodes d'évaluation approuvées de façon indépendante sont utilisées. Le tableau ci-dessous résume les sources d'établissement de la juste valeur des risques liés aux marchandises.

SOURCES D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR

en millions de dollars, aux 31 octobre	Juste valeur brute des contrats				Total 2004	Total 2003
	Échéance à moins de 1 an	Échéance de 1 an à 3 ans	Échéance de 4 ans à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans		
Sources d'établissement de la juste valeur						
Prix établis par des sources externes	35 \$	5 \$	5 \$	(41) \$	4 \$	(53) \$
Prix obtenus grâce à des modèles financiers ou à d'autres méthodes d'évaluation	–	–	(47)	(37)	(84)	6
	35 \$	5 \$	(42) \$	(78) \$	(80) \$	(47) \$

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes, de facteurs humains ou d'événements externes.

Infrastructure

En vertu de notre cadre de contrôle interne intégré, il incombe aux entreprises d'assurer la gestion quotidienne du risque opérationnel propre à toutes nos activités. Le groupe TGBR est responsable de la mesure, de la surveillance et du contrôle du risque opérationnel à l'échelle de l'entreprise, en plus de veiller à ce que les entreprises gèrent ce risque conformément aux politiques, procédures et normes confirmées par le CGR et le comité d'exploitation et d'administration (CEA) en 2004.

Le CEA oriente la gestion du risque opérationnel et surveille l'efficacité de notre cadre de contrôle interne selon les paramètres et les objectifs stratégiques établis par l'équipe de haute direction. L'équipe de haute direction doit rendre compte au conseil d'administration et à ses comités de vérification et de gestion du risque du maintien d'un environnement de contrôle interne efficace et rigoureux, procurant une assurance raisonnable que le risque opérationnel est géré avec prudence et que la structure des contrôles internes est efficace.

À cet égard, les entreprises reçoivent l'appui de nos groupes d'infrastructure, qui maintiennent un processus d'auto-évaluation complet englobant la mesure, la surveillance et le contrôle de l'efficacité des contrôles. Les résultats de cette auto-évaluation sont présentés au conseil d'administration, au comité de vérification, à l'équipe de haute direction et au CEA. Notre fonction indépendante de vérification interne joue aussi un rôle important dans le processus de gouvernance en informant régulièrement le comité de vérification, l'équipe de haute direction et le CEA de l'efficacité et de l'observation des politiques, procédures et normes de contrôle interne.

Politiques, procédures et normes

Nous nous sommes dotés d'un ensemble exhaustif de politiques, procédures et normes conçues pour mesurer, surveiller et contrôler le risque opérationnel lié au personnel, aux processus et aux systèmes et pour favoriser une structure de contrôles internes saine à l'échelle de l'entreprise. Les risques opérationnels liés au personnel et ceux liés aux processus sont atténués, les uns par des politiques et pratiques en matière de ressources humaines, et les autres par des contrôles procéduraux. Les risques opérationnels liés aux systèmes sont gérés au moyen de contrôles régissant le développement des systèmes et la gestion du changement. Par conséquent, le personnel, les processus et les systèmes sont gérés de façon que ce risque soit maintenu à des niveaux acceptables, compte tenu de notre stratégie et de l'environnement dans lequel nous évoluons.

Même si le risque opérationnel peut être réduit au minimum au moyen d'une structure de contrôles internes saine, il ne peut jamais être entièrement éliminé. Si le risque se traduit par une perte, nous cherchons à couvrir cette perte à même notre bénéfice, notre capital et, selon le type de perte, au moyen d'assurances. En outre, le risque de perte catastrophique est couvert par des programmes permettant d'éviter ou de contrôler les risques, qui réduisent la probabilité ou la gravité potentielle de telles pertes

à des niveaux acceptables. Nous maintenons un programme complet d'assurance d'entreprise qui vise à protéger notre bénéfice contre des pertes graves possibles pouvant découler d'activités criminelles, de la perte de biens ou de dommages à des biens et des pertes attribuables à la responsabilité civile. Nous évaluons chaque type de protection selon une analyse coûts-avantages. Nous avons également mis en œuvre un programme mondial de gestion de la continuité de l'exploitation pour assurer le maintien de nos fonctions commerciales principales et le rétablissement efficace et efficient de nos activités normales en cas de catastrophe importante qui toucherait notre exploitation. Le programme de continuité de l'exploitation est régulièrement mis à jour et testé. Nos programmes d'assurance, de continuité de l'exploitation et autres programmes connexes sont supervisés par le groupe TGBR.

Pour une meilleure gestion des risques liés à la réputation et des risques juridiques, le comité de surveillance des opérations financières, mis sur pied en février 2004, supervise la gestion de ces risques conformément aux engagements que nous avons pris dans le cadre des ententes conclues avec le BSIF, le département de la Justice des États-Unis et la Réserve fédérale américaine de New York. Nous vérifions constamment l'efficacité des politiques et procédures touchant la gestion des risques juridiques et de ceux liés à la réputation.

Nous avons instauré un programme de gestion de l'environnement pour veiller à la mise en pratique de comportements responsables sur le plan de l'environnement à tous les niveaux d'activité et à la protection des intérêts de l'entreprise et de ses parties intéressées face à toute forme de risque environnemental.

Mesure, surveillance et contrôle

Nous avons élaboré et continuons d'améliorer une méthode de mesure du risque opérationnel dans le but d'obtenir l'approbation des organismes de réglementation pour attribuer le capital de risque opérationnel selon l'Approche de mesures avancées relativement aux propositions de l'accord sur les fonds propres de la Banque des règlements internationaux (BRI) qui seront en vigueur le 1^{er} novembre 2007. Cette méthode de mesure utilise des renseignements historiques sur les pertes, s'ils sont disponibles, ainsi que des analyses de scénarios pour générer la fréquence et la gravité des pertes. La fréquence et la gravité des pertes (ou pertes prévues combinées) servent à déterminer la composante risque opérationnel du capital économique qui est attribué à l'ensemble de nos secteurs d'activité et de nos groupes d'infrastructure. Conformément aux propositions de la BRI, notre méthode de mesure du risque opérationnel attribue le capital de ce risque aux pertes prévues découlant des types d'événements suivants :

- la responsabilité juridique (à l'égard de tiers, de clients et d'employés)
- le remboursement de sommes aux clients
- le non-respect de la réglementation, de l'observation fiscale et des impôts et taxes
- la perte de biens ou les dommages à des biens
- les erreurs de traitement des opérations
- le vol, la fraude et autres activités non autorisées

GESTION DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE, DES ARRANGEMENTS HORS BILAN, DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DES SOURCES DE FINANCEMENT**GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ**

Le risque d'illiquidité, lié à la gestion de nos actifs et de nos passifs, découle de nos besoins généraux de financement. Il s'agit du risque de ne pas dégager les fonds nécessaires pour faire face à des engagements financiers sans la mobilisation de fonds à des prix favorables ou la vente forcée d'actifs.

Nous gérons le risque d'illiquidité conformément aux politiques visant à maintenir des ressources financières suffisamment liquides pour financer continuellement notre bilan et satisfaire quotidiennement, sans interruption, à nos obligations de financement sur tous les marchés de la façon la plus rentable possible.

Le risque d'illiquidité est activement géré de sorte à être limité et amoindri.

Infrastructure

Le conseil établit des paramètres du risque d'illiquidité qui tiennent compte de la sensibilité au crédit de nos activités et de la nature fondamentale de la confiance des déposants. Le groupe TGBR est responsable de la gestion des liquidités au sein de la CIBC à l'échelle mondiale. Le cadre de gestion établi consiste en politiques, limites et structures de surveillance indépendantes régissant les principaux centres de financement régionaux et filiales d'exploitation en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

Comme nous menons nos activités dans différentes administrations et par l'entremise de diverses filiales, le cadre de gestion des liquidités est conçu pour assurer le respect de toutes les restrictions réglementaires applicables et veiller à ce que chaque région et chaque filiale disposent de liquidités appropriées.

Politiques, procédures et normes

Nos politiques et nos normes régissant les liquidités sont revues et approuvées tous les ans par le CGR. Des limites sont établies quant aux sorties nettes en dollars canadiens et en monnaie étrangère et aux stocks d'actifs liquides minimaux, et des directives sont en place pour veiller à la diversification adéquate des fonds. Les politiques, procédures et normes régissent les exigences en matière de mesure et définissent les limites approuvées au chapitre des liquidités. Les politiques s'inscrivent dans un cadre où sont clairement définis les processus de contrôle des modifications pour le développement et la mise en œuvre des systèmes d'information de gestion ainsi que le rôle du groupe TGBR dans toutes les nouvelles initiatives de financement. Le CGR est informé des conditions courantes et éventuelles des liquidités, des mesures continues de surveillance et de la mise en application d'outils de mesure améliorés.

Mesure, surveillance et contrôle

La mesure des liquidités est essentielle pour réduire le risque d'illiquidité grâce à une répartition prudente des échéances des passifs, pour faire en sorte que les sorties nettes de fonds puissent être gérées en tout temps. La mesure de nos liquidités reflète nos estimations et notre jugement relativement au comportement des clients dans certaines conditions de marché.

Nous nous sommes dotés de systèmes de mesure pour surveiller quotidiennement les rentrées et sorties de fonds réelles et prévues au bilan et hors bilan. Ces systèmes produisent des rapports de liquidité détaillés, soumis à une surveillance et à un examen indépendants.

Nous maintenons et mettons à jour périodiquement un plan d'urgence en matière de liquidités afin de répondre aux situations de contrainte. Bien que le cadre de gestion du risque d'illiquidité permette de répondre aux besoins courants de financement quotidien, les effets des situations de contrainte sont mesurés au moyen d'analyses de scénarios qui sont effectuées régulièrement relativement aux hypothèses de flux de trésorerie. Les scénarios sont conçus pour mesurer l'incidence potentielle de conditions de marché anormales sur le profil de risque d'illiquidité et pour mieux comprendre les risques possibles d'illiquidité.

Sources et stratégies de financement à terme

Nous sommes un important intermédiaire bancaire au Canada. À ce titre, nous répondons aux besoins de fonds de roulement de l'économie et jouons un rôle prépondérant dans le système de paiement et sur les marchés financiers du pays.

De manière consolidée, nous gérons prudemment nos liquidités de sorte à être en mesure de répondre aux besoins de liquidités à court et à long terme. Le financement permanent de nos activités courantes est géré par une série de limites quant aux sorties nettes à court terme et par des directives sur la concentration d'un déposant donné.

Nos stratégies englobent la diversification des sources de financement, l'utilisation d'un programme de prolongation du financement de gros, la titrisation des créances, l'émission d'actions et de titres secondaires et le maintien de blocs distincts d'actifs hautement liquides pouvant être vendus ou donnés en garantie pour nous assurer une source immédiate de fonds. Ensemble, ces stratégies diminuent les besoins de financement de gros à court terme.

Pour planifier nos besoins de financement en fonction de situations de contrainte touchant les liquidités, nous utilisons un modèle de contrainte relatif aux liquidités. En soumettant notre bilan à diverses contraintes touchant les liquidités, nous pouvons prévoir des façons d'assurer l'accessibilité de fonds suffisants sans devoir recourir aux marchés de gros pour du financement additionnel au cours d'une période donnée.

Nous obtenons du financement au moyen de sources de détail et de gros. L'accès aux sources de financement de gros et le coût de ce financement dépendent de divers facteurs, dont les cotes de crédit. Une diminution de ces cotes pourrait avoir une incidence négative sur le coût du financement ou accroître les garanties nécessaires pour les opérations sur dérivés. Au cours du dernier exercice, nos marges de financement de gros ont très peu changé et nos cotes de crédit sont demeurées les mêmes.

Conformément aux stratégies de réduction du risque d'illiquidité, nous avons continué d'élargir et de diversifier nos sources de financement par client, devise, type et emplacement géographique. Notamment, nous avons augmenté nos sources de financement à terme par une vaste gamme de profils d'échéance et d'instruments de financement. Nous utilisons des instruments dérivés pour gérer notre risque d'illiquidité et nos activités de financement afin de nous aider à afficher le profil de risque de taux d'intérêt désiré.

Les dépôts de particuliers de base demeurent la principale source d'un financement de détail fiable pour le bilan. Au 31 octobre 2004, les dépôts de particuliers en dollars canadiens totalisaient 72,0 G\$.

En plus d'émettre des titres d'emprunt de gros non garantis, nous titrisons divers actifs financiers, y compris des créances sur cartes de crédit et des prêts hypothécaires à l'habitation garantis.

Nous gérons également le risque d'illiquidité par le maintien de blocs distincts d'actifs liquides de grande qualité non grevés financés à terme. Ces actifs liquides peuvent être vendus ou donnés en garantie d'emprunts, assurant ainsi une source immédiate de liquidités. Au 31 octobre 2004, les actifs liquides totalisaient 84,8 G\$ et comprenaient des espèces de 1,0 G\$, des valeurs de 54,4 G\$, des dépôts auprès d'autres banques de 11,2 G\$ et des valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente de 18,2 G\$.

Dans le cours normal des affaires, certains actifs sont cédés en garantie dans le cadre de la gestion des garanties, y compris ceux nécessaires aux activités quotidiennes de compensation et de règlement de paiements et de valeurs. Au 31 octobre 2004, ces actifs atteignaient 22,5 G\$. Une politique de nantissement à l'échelle de l'entreprise a été élaborée et comprend des limites de nantissement maximum net global consolidé pour les actifs financiers et non financiers.

La liquidité de nos principales filiales est constamment évaluée, compte tenu des restrictions réglementaires des administrations étrangères de même que les contraintes opérationnelles, fiscales, économiques et autres touchant le mouvement de nos fonds entre les filiales et la banque mère réglementée au pays. Nous sommes ainsi en mesure de gérer et de minimiser les liquidités bloquées.

Nous considérons que notre situation de trésorerie est saine et qu'aucune tendance, exigence, incertitude, ni qu'aucun engagement ou événement connus ne sont susceptibles de modifier sensiblement notre position actuelle.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Nous concluons plusieurs types d'arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Ces arrangements hors bilan comprennent des EDDV, des dérivés, des ententes relatives au crédit et des garanties.

Entités à détenteurs de droits variables

En juin 2003, l'ICCA a publié la NOC-15 intitulée «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables». En août 2004, une note d'orientation révisée (NOC-15R) a été publiée afin de s'assurer que la NOC-15 s'alignait sur la FIN 46R, son équivalent en vertu des PCGR des États-Unis. La NOC-15R fournit des directives sur l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice des droits de vote. La NOC-15R est en vigueur pour toutes les périodes annuelles et intermédiaires ouvertes à compter du 1^{er} novembre 2004.

Les EDDV nous permettent de titriser nos propres actifs ou des actifs de tiers. Elles jouent un rôle important sur les marchés des capitaux, puisqu'elles en favorisent la liquidité en facilitant aux investisseurs l'accès à des portefeuilles précis d'actifs et de risques. Les EDDV peuvent être créées sous forme de sociétés, de sociétés en nom collectif, de sociétés à responsabilité limitée ou de fiducies. Dans le cadre d'une opération de titrisation, une entité cède des actifs à une EDDV contre de l'argent. Une EDDV peut également acheter sur le marché certains actifs prédéfinis

contre de l'argent (il peut arriver que le vendeur soit la CIBC). L'EDDV finance ces achats en émettant des titres de participation et des titres d'emprunt sous forme de papier commercial et d'autres preuves de dette à des investisseurs tiers. Les EDDV peuvent être structurées de sorte à être hors d'atteinte en cas de faillite et protéger ainsi les investisseurs, notamment le cédant, contre les créanciers d'autres entités. Les investisseurs peuvent bénéficier des actifs des EDDV et y avoir recours, par exemple un compte de dépôt en garantie ou un surdimensionnement sous forme d'actifs excédentaires, de concours de trésorerie ou de facilités de garantie. Par conséquent, l'EDDV peut obtenir une cote de crédit plus avantageuse de la part des agences de cotation que n'aurait obtenu le cédant pour sa propre émission de titres d'emprunt, ce qui permet de réduire les frais de financement.

Titrisation de nos propres actifs

La titrisation de nos propres actifs nous procure une source de liquidité additionnelle. Elle nous permet également de réduire notre risque et de rehausser la liquidité de nos fonds propres réglementaires. Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs uniquement si nous abandonnons le contrôle des actifs cédés et que nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Selon les normes comptables, il est obligatoire de déterminer si les comptes de l'EDDV doivent être consolidés dans nos états financiers. Si les critères de constatation de la titrisation comme une vente d'actifs et de non-consolidation des résultats aux fins de présentation de l'information financière sont satisfaits, nous inscrivons la vente. Au moment de ces ventes d'actifs, nous pouvons conserver des composantes résiduelles des actifs titrisés comme des coupons d'intérêt, une ou plusieurs tranches subordonnées ou prioritaires de titres d'emprunt et des comptes de réserve, autant d'éléments qui sont considérés comme des droits conservés dans les actifs titrisés. Nous revoyons périodiquement la valeur comptable des droits conservés et, en cas de baisse durable de la valeur, la valeur comptable en cause est ramenée à la juste valeur. Nous continuons d'assurer l'administration de tous les actifs titrisés après la cession. Au 31 octobre 2004, le total des actifs titrisés, dont nous continuons d'assurer l'administration, s'élevait à 15,1 G\$, et les droits conservés connexes, à 412 M\$. Au cours de l'exercice, nous avons constaté un revenu de titrisation de 191 M\$, y compris des gains de 52 M\$ à la vente d'actifs titrisés. Les frais découlant des opérations de titrisation sont négligeables.

Créances sur cartes de crédit

Les créances sur cartes de crédit sont titrisées par l'entremise de fiducies du Canada et des États-Unis, établies pour l'achat des créances avec le produit tiré des titres émis par la fiducie. Nous vendons les créances aux fiducies sans recours, mais maintenons nos relations avec les clients des cartes de crédit et administrons les créances vendues aux fiducies. Nos opérations de titrisation de créances sur cartes de crédit sont des opérations de titrisation à rechargement, en ce sens que de nouvelles créances sur cartes de crédit sont vendues aux fiducies périodiquement pour reconstituer les créances à mesure que les clients remboursent leurs soldes. Nous conservons un certain risque de perte à l'égard des créances détenues par les fiducies, proportionnellement à nos droits conservés. En outre, nous pouvons détenir des effets subordonnés émis par les fiducies. Ces fiducies répondent à la définition de structure d'accueil admissible

aux termes de la NOC-12, «Cessions de créances», et, par conséquent, à titre de cédants des créances sur cartes de crédit, nous ne sommes pas autorisés à les consolider.

Au Canada, il existe des fiducies pour l'achat des créances sur cartes de crédit de la CIBC. Nous comptons parmi les quelques preneurs fermes qui distribuent des titres émis par les fiducies. Nous pouvons fournir à la fiducie des facilités d'amélioration des termes du crédit sous forme de surdimensionnement et faire en sorte que les tiers fournissent également des facilités d'amélioration des termes du crédit à la fiducie au moyen de lettres de crédit. Dans certains cas, nous pouvons détenir des effets subordonnés émis par la fiducie. Au 31 octobre 2004, les fiducies détenaient un actif total de 1,7 G\$, qui a été entièrement vendu à des investisseurs par l'entremise de titres émis par la fiducie, à l'exception de 92 M\$ d'effets subordonnés que nous détenons. De plus, nous avons conservé des droits de vendeurs dans la fiducie sous forme de coupons d'intérêt, qui représentent les écarts excédentaires futurs découlant du calcul du gain ou de la perte au moment de la vente des actifs aux fiducies. En 2004, nous avons vendu à une fiducie pour 1,4 G\$ de créances sur cartes de crédit dans le cadre d'une opération de titrisation. Nous avons reçu un produit au comptant de 1,4 G\$ et avons conservé les droits aux intérêts excédentaires futurs sur les créances, d'une valeur comptable de 8 M\$. De plus, nous détenons 92 M\$ d'effets subordonnés dans la fiducie. Aucun gain ni aucune perte importants n'ont été constatés, déduction faite des frais de l'opération. De plus, nous avons agi à titre d'arrangeur et de chef de file dans le cadre de l'opération et continuons d'assumer la responsabilité de l'administration des créances titrisées sur cartes de crédit et constatons les revenus de ces services à mesure que nous les fournissons. Au cours de l'exercice, nous avons constaté un revenu de 39 M\$ de la titrisation des créances canadiennes sur cartes de crédit.

Aux États-Unis, par l'entremise de Juniper, notre filiale de cartes de crédit, nous avons vendu des créances sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une société hors d'atteinte en cas de faillite à une fiducie établie pour l'achat des créances au moyen des titres émis par la fiducie. Nous avons fourni à la fiducie des facilités d'amélioration des termes du crédit en conservant un droit subordonné dans la fiducie, en finançant les comptes de réserve et en subordonnant les droits aux intérêts courus à recevoir. Des preneurs fermes tiers agissent à titre de promoteurs des entités qui achètent des certificats de la fiducie. Ces titres achetés sont combinés à des blocs plus importants d'actifs titrisés de tiers d'où sont émis des titres en faveur d'investisseurs. Au 31 octobre 2004, les actifs dans la fiducie totalisaient 1,4 G\$ et ont tous été vendus à des investisseurs au moyen de titres émis par la fiducie, à l'exception de 30 M\$ de droits subordonnés dans la fiducie que nous détenons. Au cours de l'exercice, 159 M\$ de créances américaines sur cartes de crédit ont été titrisés, pour un revenu de titrisation de 53 M\$. Au 31 octobre 2004, les droits conservés s'élevaient à 63 M\$, sous forme de droits subordonnés, d'intérêts courus à recevoir, de comptes de réserve et de coupons d'intérêt. Nous dépendons des opérations de titrisation pour financer près de 90 % des activités liées aux cartes de crédit de Juniper. Le 18 août 2004, nous avons annoncé la vente de Juniper à Barclays Bank PLC, l'opération devant être réalisée le 1^{er} décembre 2004. À cette date, notre relation et nos arrangements avec la fiducie de titrisation ont cessé.

Prêts hypothécaires à l'habitation

Nous titrisons certains prêts hypothécaires à l'habitation à taux fixe et à taux variable par la création de titres adossés à des créances hypothécaires. La quasi-totalité des titres sont vendus par le programme Obligations hypothécaires du Canada, commandité par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, à une fiducie qui émet des titres semblables à des obligations aux investisseurs. Nous maintenons nos relations avec les clients et continuons d'assurer l'administration des prêts titrisés. Aucune perte sur créances n'est prévue puisque les prêts sont garantis. Nous concluons également des contrats de swap avec la fiducie afin d'échanger des flux de trésorerie mensuels tirés des actifs titrisés contre des flux de trésorerie d'obligations sans amortissement avec des paiements d'intérêts fixes et un capital remboursé à l'échéance. Les flux de trésorerie tirés des contrats de swap liés aux remboursements du capital sur les actifs titrisés servent à acheter des actifs de remplacement pour la fiducie. Au cours de l'exercice, nous avons titrisé 7,9 G\$ de prêts hypothécaires à l'habitation garantis par la création de titres adossés à des créances hypothécaires. Par la suite, nous avons vendu 7,3 G\$, dont des actifs de remplacement tirés des contrats de swap en vertu du programme Obligations hypothécaires du Canada et avons inscrit un revenu de titrisation de 96 M\$, y compris des gains à la vente de 52 M\$. Nous n'avons conservé aucun droit dans la fiducie, à l'exception des coupons d'intérêt calculés au moment de l'opération de titrisation. Au cours de l'exercice, nous avons également enregistré un revenu de 29 M\$ au titre de contrats de swap dans le revenu autre que d'intérêts. Au 31 octobre 2004, l'encours des prêts hypothécaires à l'habitation titrisés s'élevait à 11,8 G\$, et les droits conservés, à 231 M\$.

Autres actifs

Nous avons également titrisé des prêts hypothécaires commerciaux au cours d'exercices précédents et conservons un certain risque de perte à l'égard de ces opérations de titrisation, proportionnellement à nos droits conservés. Au 31 octobre 2004, l'encours des prêts hypothécaires commerciaux titrisés s'élevait à 100 M\$, et les droits conservés, à 11 M\$. Pendant l'exercice, nous avons comptabilisé un revenu de 3 M\$ tiré des opérations de titrisation des prêts hypothécaires commerciaux.

Pour de plus amples renseignements sur nos opérations de titrisation sur nos propres actifs et l'analyse de sensibilité des droits conservés, se reporter à la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

Titrisation d'actifs de tiers

Nous administrons plusieurs EDDV au Canada qui achètent des blocs d'actifs financiers de tiers, notamment des titres adossés à des créances avec flux groupés, des prêts hypothécaires, des comptes clients, des prêts et des cartes de crédit. Ces EDDV sont communément appelées fonds multicédants. Elles donnent à des tiers accès aux liquidités des marchés de la dette en leur permettant de vendre des actifs aux fonds, qui émettent ensuite du papier commercial ou d'autres effets aux investisseurs en vue de financer les achats. Les cédants peuvent continuer d'administrer les actifs et ils s'exposent aux pertes sur créances connexes, généralement sous forme de surdimensionnement des fonds avec les actifs qui leur sont vendus ou d'autres droits conservés. Nous n'avons aucun droit de propriété dans ces EDDV. Celles-ci peuvent obtenir une facilité d'amélioration des termes du crédit auprès de tiers. Nous pouvons fournir des concours de trésorerie de sûreté sur le papier commercial, des facilités d'amélioration des termes du crédit et des services de placement de valeurs, de comptabilité, de gestion des liquidités et d'exploitation. Il se peut que nous devions assurer le financement en vertu des concours de trésorerie si le financement des entités n'est plus possible à partir du marché de la dette. Nous ne sommes pas tenus d'assurer le financement en vertu des concours de trésorerie si les actifs de l'entité sont en situation de défaut. Nous pouvons également agir à titre de contreparties dans des contrats dérivés conclus par l'EDDV en vue de convertir le rendement des actifs sous-jacents pour répondre aux besoins des investisseurs des EDDV ou limiter ou modifier le risque de taux d'intérêt de l'EDDV. Tous les honoraires gagnés dans le cadre de ces activités sont établis selon le marché. Au 31 octobre 2004, ces entités canadiennes détenaient des actifs d'environ 11,1 G\$.

Nous agissons également à titre d'administrateurs ou de conseillers financiers pour les entités qui achètent des actifs financiers de clients.

De plus, nous pouvons fournir des concours de trésorerie avec d'autres institutions financières, détenir des effets dans les contrats dérivés conclus avec des entités administrées par des tiers et agir à titre de contreparties à ces contrats.

Bien que l'on ne s'attende pas à des pertes réelles importantes, notre risque de perte maximal résultant de notre participation dans ces entités était d'environ 17,0 G\$. Dans ce cas, le risque maximal de perte représente le montant des concours de trésorerie, des améliorations des conditions du crédit et des placements dans ces entités.

Nous agissons à titre d'agents de structuration et de placement pour certains instruments de placement adossés à des créances mobilières, autrement dit les titres adossés à des créances avec flux groupés. Nous recevons des honoraires aux taux du marché. De plus, nous pouvons investir dans les composantes emprunt ou capitaux propres de ces titres ou effectuer des prêts. Dans quelques opérations réalisées pour le compte de clients, nous achetons d'abord les garanties à leur demande et les entreposons jusqu'à la réalisation de l'opération. La CIBC ou un gestionnaire tiers administre généralement les garanties des titres adossés à des créances avec flux groupés, qui consistent habituellement en titres d'emprunt cotés, pour le compte des investisseurs dans les titres d'emprunt ou de capitaux propres. Le bénéfice net ou la perte nette est attribué aux investisseurs en titres de capitaux propres; les autres pertes, le cas échéant, sont attribuées aux investisseurs en titres d'emprunt par

ordre de priorité inverse. Les créanciers des titres adossés à des créances avec flux groupés n'ont aucun recours sur notre crédit général. Bien que l'on de s'attende pas à des pertes réelles importantes, notre risque de perte maximal lié à notre participation dans les titres adossés à des créances avec flux groupés s'élevait à près de 485 M\$. Dans ce cas, le risque de perte maximal représente le montant des concours de trésorerie pour les titres adossés à des créances avec flux groupés et les investissements dans ces titres. L'actif total de ces titres au 31 octobre 2004 s'élevait à environ 11,9 G\$.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, le revenu provenant de toutes les activités susmentionnées s'est établi à environ 41 M\$.

Autres opérations financières

Nous offrons une vaste gamme de produits financiers, dont les billets structurés et autres instruments financiers pour les clients institutionnels et les clients des services bancaires privés, y compris les EDDV en tant que contreparties, ainsi que pour les clients des services de détail. Ces produits financiers sont créés, de temps à autre, en ayant recours à une EDDV à titre d'émetteur ou de débiteur des produits financiers. Nous pouvons fournir certains services administratifs et d'autres facilités financières aux EDDV en échange d'une rémunération selon les taux du marché. Dans tous les cas, nous détenons une participation minimale ou nulle dans ces EDDV.

Nous sommes les promoteurs de plusieurs fonds communs de placement et fonds en gestion commune, sous forme de fiducies. Nous sommes les administrateurs de ces fonds. De plus, nous pourrions agir, notamment, à titre de dépositaires, de fiduciaires ou de courtiers. Nous gagnons des honoraires aux taux du marché. Nous ne garantissons ni le capital ni les rendements aux investisseurs pour ces fonds, sauf dans de rares cas.

Nous agissons comme fiduciaires d'un certain nombre de fiducies personnelles et avons la responsabilité fiduciaire d'agir au mieux des intérêts des bénéficiaires des fiducies. Nous réalisons des honoraires à ce titre.

Nous participons à des opérations visant à modifier les flux de trésorerie de fiducies gérées par des gestionnaires d'actifs tiers pour créer des placements avec des profils de risque précis ou pour aider les clients à gérer efficacement les autres risques. Habituellement, ces opérations sous-tendent l'utilisation de produits dérivés, qui échangent les risques et les rendements des actifs avec une fiducie.

Dérivés

Nous recourons à des dérivés tant pour les opérations de négociation que pour la gestion de l'actif et du passif. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 22 afférente aux états financiers consolidés. De plus, la note 1 afférente aux états financiers consolidés explique la façon dont nous comptabilisons les dérivés pour les opérations de négociation et pour la gestion de l'actif et du passif.

Ententes relatives au crédit

Le tableau ci-après résume nos ententes relatives au crédit. Pour une description détaillée de ces ententes, se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

ENTENTES RELATIVES AU CRÉDIT

en millions de dollars, aux 31 octobre	Période d'expiration des montants contractuels				Total 2004	Total 2003
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Lignes de crédit ¹	44 516 \$	4 774 \$	3 047 \$	633 \$	52 970 \$	79 837 \$
Prêt de valeurs	33 813	–	–	–	33 813	27 156
Garanties et lettres de garantie	3 950	515	802	1 732	6 999	8 350
Lettres de crédit documentaires et commerciales	165	15	–	2	182	137
Divers ²	568	–	–	–	568	362
	83 012 \$	5 304 \$	3 849 \$	2 367 \$	94 532 \$	115 842 \$

1) Incluent des lignes de crédit irrévocables totalisant 39,6 G\$ (65,0 G\$ en 2003), dont 31,2 G\$ (55,4 G\$ en 2003) viendront à échéance dans un an ou moins, et excluent les marges sur cartes de crédit, ces marges étant à court terme et révocables à notre gré.

2) Inclut les achats à terme d'actifs.

Garanties

Nous concluons divers contrats de garantie. Pour une description détaillée de ces garanties, se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau qui suit résume nos obligations contractuelles :

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES^{1, 2}

en millions de dollars, au 31 octobre 2004	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Titres secondaires	25 \$	– \$	– \$	3 864 \$	3 889 \$
Engagements d'investissement ³	737	–	–	–	737
Contrats de location-exploitation	344	548	383	1 071	2 346
Obligations d'achat ⁴	463	665	460	61	1 649
Dépôts ⁵	146 415	25 087	14 491	4 584	190 577
Cotisations de retraite ⁶	103	–	–	–	103
	148 087 \$	26 300 \$	15 334 \$	9 580 \$	199 301 \$

1) Comprennent les obligations ayant force obligatoire et exécutoire pour la CIBC.

2) Ne comprennent pas un certain nombre d'obligations devant être réglées au comptant, généralement à moins d'un an. Ces obligations sont inscrites à nos bilans consolidés et comprennent : les valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat, les valeurs vendues à découvert, les achats de titres d'emprunt et de participation réglés dans les délais standard du marché (délais normalisés), les dérivés à payer qui n'exigent pas la livraison physique des instruments sous-jacents et certains achats d'instruments avec défaut de règlement.

3) En tant qu'investisseur dans les activités des services de banque d'affaires, nous concluons des engagements visant le financement de fonds d'actions de sociétés privées externes et effectuons des placements en titres d'emprunt et de participation à la valeur marchande au moment où les engagements sont prélevés. Comme la date des engagements d'investissement futurs n'est pas précisée et est établie au gré de la contrepartie, les obligations sont considérées à moins d'un an.

4) Ententes ayant force obligatoire en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions permettant à la CIBC de résilier les ententes avant la fin des contrats compte tenu d'un délai de préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente les obligations de la CIBC sans égard aux dites dispositions de résiliation (à moins que la CIBC ait fait connaître son intention de résilier le contrat à la contrepartie).

5) Comme la date exacte des dépôts payables à vue et des dépôts payables sur préavis n'est pas précisée et est établie par les déposants, les obligations sont considérées à moins d'un an.

6) Sous réserve de changement, car les décisions sur les cotisations dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier les politiques de capitalisation. En outre, les exigences de capitalisation après 2005 sont exclues en raison de la grande variabilité des hypothèses utilisées pour projeter le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs.

GESTION DES SOURCES DE FINANCEMENT

Nos sources de financement se composent des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires et privilégiées et des titres secondaires. À des fins réglementaires, la part des actionnaires sans contrôle et la provision générale pour pertes sur créances y sont ajoutées, et l'écart d'acquisition et certains placements précis en sont déduits. Les montants de capitaux et la structure du capital sont gérés conformément à nos propres politiques à cet égard et aux lignes directrices du BSIF.

Infrastructure

La solidité de notre capital est essentielle à notre sécurité et à notre viabilité. Elle protège nos déposants et nos créanciers contre les risques inhérents à nos diverses activités, et elle nous permet de tirer parti d'occasions d'affaires attrayantes et de maintenir une bonne cote de crédit, facilitant ainsi l'emprunt de capitaux et le financement à des conditions intéressantes.

Le groupe TGBR est responsable de la gestion du capital de nos entités juridiques et de la Banque dans son ensemble en plus d'assurer que notre capitalisation est toujours appropriée.

Politiques, procédures et normes

Des politiques et lignes directrices connexes sont approuvées chaque année par le conseil et ont pour but d'assurer l'équilibre entre la nécessité d'avoir une bonne capitalisation et celle d'avoir une structure du capital rentable.

Gestion des sources de financement

Conformément à nos politiques et lignes directrices, nous rééquilibrons continuellement notre capital par le rachat et le refinancement d'actions privilégiées et de débentures. Dans l'ensemble, la composition des instruments de fonds propres est assez semblable d'un exercice à l'autre. Cependant, compte tenu de la parution de nouvelles normes comptables, certaines structures d'actions privilégiées, par exemple celles avec une option de conversion en actions ordinaires au gré du porteur, peuvent venir à être graduellement remplacées par d'autres instruments de fonds propres, comme les titres privilégiés de fiducies ou les actions privilégiées perpétuelles, sans option de conversion. Voici les principales initiatives de financement pour 2004 :

Programme de rachat d'actions

Aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires entreprise le 24 décembre 2003, nous avons racheté et annulé environ 18,4 millions d'actions ordinaires pendant la période terminée le 31 octobre 2004, pour une contrepartie totale de 1,2 G\$.

Après la fin de l'exercice, le 4 novembre 2004, nous avons annoncé notre intention, sous réserve de la réception des approbations nécessaires des bourses, d'entreprendre une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires après l'expiration de l'offre courante, le 23 décembre 2004. En vertu de la nouvelle offre, nous comptons racheter aux fins d'annulation, de temps à autre sur une période de douze mois à compter de la date de lancement de l'offre, jusqu'à concurrence de 17 millions d'actions.

Émission

- Actions ordinaires : En vertu des régimes d'options d'achat d'actions, 3,7 millions de nouvelles actions ordinaires ont été émises, pour une contrepartie totale de 162 M\$ pendant l'exercice terminé le 31 octobre 2004.
- Actions privilégiées : le 17 juin 2004, nous avons émis 13,3 millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 28, à dividende non cumulatif d'une valeur nominale de 10,00 \$ l'action, pour un montant total de 133 M\$. Après la fin de l'exercice, le 1^{er} novembre 2004, les porteurs ont décidé de convertir 11,7 millions de ces actions, sur versement de 15,00 \$ l'action, en un même nombre d'actions privilégiées de catégorie A, série 29, à dividende non cumulatif libérées, d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action. Les actions privilégiées, série 28, converties ont été annulées.
- Titres secondaires : le 6 mai 2004, nous avons émis un montant en capital de 750 M\$ en titres secondaires, 4,25 %, venant à échéance le 1^{er} juin 2009. Le 14 septembre 2004, nous avons émis un montant en capital de 500 M\$ en titres secondaires, 4,50 %, venant à échéance le 15 octobre 2009.

Rachats/remboursements et échéances

- Actions privilégiées : le 3 août 2004, nous avons racheté l'ensemble des 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 15, à dividende non cumulatif en circulation, à un prix de 26,00 \$ l'action, pour une contrepartie totale de 312 M\$. Le 29 octobre 2004, nous avons racheté l'ensemble des 5,5 millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 16, à dividende non cumulatif en circulation, à un prix de 25,50 \$ US l'action, pour une contrepartie totale de 140 M\$ US. Le 29 octobre 2004, nous avons racheté l'ensemble des 6,5 millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 17, à dividende non cumulatif en circulation, à un prix de 25,50 \$ l'action, pour une contrepartie totale de 166 M\$.
- Titres secondaires : le 21 octobre 2004, nous avons racheté nos 400 M\$ de débentures à 6,50 % venant à échéance le 21 octobre 2009. Respectivement, le 10 février et le 10 mars 2004, le reste de nos 1 M\$ de débentures à 11,125 % et de nos 67 M\$ de débentures à 7,10 % sont venues à échéance et ont été remboursées.

Dividendes

Les dividendes sur actions ordinaires et privilégiées sont déclarés chaque trimestre au gré du conseil. Le conseil passe régulièrement en revue et approuve notre politique à l'égard des dividendes sur actions ordinaires. Depuis la fin de 2003, nous avons accru notre dividende trimestriel sur actions ordinaires de 0,41 \$ l'action à 0,60 \$ l'action. La déclaration et le versement des dividendes sont régis par l'article 79 de la *Loi sur les banques*.

Mesure, surveillance et contrôle

Fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF. Le total des fonds propres réglementaires est la somme des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie, moins certaines déductions.

Les éléments constitutifs de nos fonds propres réglementaires sont présentés dans le tableau ci-dessous. En 2004, les fonds propres de première catégorie ont diminué de 362 M\$, en raison de l'effet net des rachats d'actions ordinaires, des dividendes versés, de l'émission et du rachat d'actions privilégiées, des variations des écarts de conversion, des actions émises en vertu de régimes d'options d'achat d'actions et des fonds tirés de l'exploitation. Les fonds propres de deuxième catégorie ont augmenté de 526 M\$ par rapport à 2003, ce qui est surtout attribuable à l'effet net de l'émission et des rachats de titres secondaires. Compte tenu des rajustements prescrits aux fonds propres réglementaires, ceux-ci ont baissé de 280 M\$ au total en 2004.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES			
en millions de dollars, aux 31 octobre	2004	2003	2002
Fonds propres de première catégorie			
Actions ordinaires	2 929 \$	2 950 \$	2 842 \$
Surplus d'apport	59	50	26
Écart de conversion	(376)	(180)	42
Bénéfices non répartis	7 745	7 601	6 335
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	2 826	3 132	2 759
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	39	21	111
Écart d'acquisition	(1 055)	(1 045)	(1 078)
	12 167	12 529	11 037
Fonds propres de deuxième catégorie			
Déventures perpétuelles	428	488	594
Actions privilégiées – autres	–	225 ¹	329 ¹
Autres déventures (déduction faite de l'amortissement)	3 435	2 621	2 900
Provision générale pour pertes sur créances ²	1 015	1 018	1 107
	4 878	4 352	4 930
Total des fonds propres de première et de deuxième catégories	17 045	16 881	15 967
Déductions liées à la titrisation	(308)	(299)	(174)
Placements dans des filiales non consolidées et autres placements importants	(1 852)	(1 417)	(1 497)
Total des fonds propres à des fins réglementaires	14 885 \$	15 165 \$	14 296 \$

1) Représente le montant des actions privilégiées à dividende non cumulatif en sus de 25 % des fonds propres de première catégorie.

2) Le montant maximal de la provision générale pour pertes sur créances pouvant être inclus dans les fonds propres de deuxième catégorie correspond à 0,875 % de l'actif pondéré en fonction du risque.

Actif pondéré en fonction du risque

L'actif pondéré en fonction du risque découlant du risque de crédit est calculé à l'aide des facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF pour tous les actifs au bilan et les instruments hors bilan. L'actif pondéré en fonction du risque reflétant le risque de marché dans le portefeuille de négociation est calculé selon nos modèles de simulation de la VAR approuvés par le BSIF.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, notre actif pondéré en fonction du risque s'élevait à 116,0 G\$ au 31 octobre 2004.

ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DU RISQUE

en millions de dollars, aux 31 octobre	Montants pondérés en fonction du risque			
	Montant 2004	2004	2003	2002
Actif au bilan				
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	12 203 \$	1 111 \$	804 \$	1 027 \$
Valeurs émises ou garanties par le Canada, les provinces et les municipalités, et par les banques et les gouvernements de l'OCDE	36 838	176	253	426
Autres valeurs	30 478	2 594	3 611	5 049
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	18 165	850	957	464
Prêts au Canada, à des provinces, à des territoires et à des municipalités, et à des banques et des gouvernements de l'OCDE ou garantis par ceux-ci	3 922	199	292	504
Prêts hypothécaires	77 560	28 430	25 356	22 570
Autres prêts	56 021	56 534	54 657	60 933
Acceptations	4 778	4 010	4 348	5 557
Autres actifs	38 799	6 649	8 641	7 832
Total de l'actif au bilan	278 764 \$	100 553 \$	98 919 \$	104 362 \$
Instruments hors bilan				
Ententes relatives au crédit				
Lignes de crédit	52 971 \$	3 780 \$	4 677 \$	7 601 \$
Garanties et lettres de crédit	7 181	3 128	4 456	4 758
Prêt de valeurs	33 813	234	190	133
Divers	568	541	357	367
	94 533	7 683	9 680	12 859
Dérivés	1 173 317	3 665	5 128	5 476
Total des instruments hors bilan	1 267 850 \$	11 348 \$	14 808 \$	18 335 \$
Total de l'actif pondéré en fonction du risque avant rajustements au titre du risque de marché		111 901 \$	113 727 \$	122 697 \$
Ajout : risque de marché des activités de négociation ¹		4 049	2 613	3 838
Total de l'actif pondéré en fonction du risque		115 950 \$	116 340 \$	126 535 \$

1) En vertu de l'accord sur les fonds propres de 1998 de la BRI, les actifs de négociation doivent être pris en compte dans le calcul du risque de marché.

Ratios de fonds propres réglementaires

Les ratios de fonds propres réglementaires sont établis en divisant les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres réglementaires par le total de l'actif pondéré en fonction du risque. Au 31 octobre 2004, notre ratio des fonds propres de première catégorie était de 10,5 %, et notre ratio du total des fonds propres, de 12,8 %. Ces ratios sont de beaucoup supérieurs aux ratios cibles du BSIF de 7 % pour les fonds propres de première catégorie et de 10 % pour le total des fonds propres. Les ratios cibles présentés à la section Une grille de pointage équilibrée (se reporter à la page 4 de la présente reddition de comptes annuelle) ont été établis conformément à nos politiques sur les

fonds propres. Les institutions financières doivent également satisfaire à un test de ratio actif/fonds propres. Notre ratio était de 17,9 fois, soit dans les limites maximales de la CIBC permises par le BSIF.

RATIOS DE FONDS PROPRES ET RATIOS ACTIF/FONDS PROPRES

Aux 31 octobre	2004	2003	2002
Fonds propres de première catégorie	10,5 %	10,8 %	8,7 %
Total des fonds propres	12,8 %	13,0 %	11,3 %
Ratio actif/fonds propres	17,9x	17,6x	18,3x

ACCORD DE BÂLE II SUR LES FONDS PROPRES

Les organismes de réglementation bancaire, sous les auspices du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, ont mis en place de nouvelles règles de calcul des fonds propres réglementaires visant à améliorer la mesure du risque et la sensibilité aux activités au bilan et hors bilan. Ces changements permettront de mieux aligner les fonds propres réglementaires et le capital économique, à savoir les fonds propres nécessaires au soutien du risque sous-jacent de l'actif ou de l'activité. Ainsi, pour la première fois, un montant lié au risque opérationnel sera inclus dans les fonds propres réglementaires. En outre, les nouvelles règles offriront aux organismes de réglementation bancaire un plus grand

pouvoir discrétionnaire quant à l'augmentation ou à la réduction des exigences en matière de fonds propres selon les circonstances s'appliquant à chaque banque. Les nouvelles règles nécessiteront une plus grande transparence quant à l'information sur la gestion des risques se rapportant aux risques sous-jacents et à la suffisance des fonds propres. Le BSIF a établi le cadre général et le calendrier de la mise en application au Canada. Selon le calendrier, les banques doivent adopter et observer le nouveau cadre dès le 1^{er} novembre 2007. Nous apportons donc les améliorations requises aux systèmes et activités ainsi qu'à l'information financière de même qu'à la gestion des risques.

Environnement de l'entreprise et divers

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

L'économie nord-américaine a poursuivi son expansion en 2004, les États-Unis et le Canada ayant bénéficié du creux historique des taux d'intérêt.

L'économie canadienne s'est remise des perturbations qui ont miné le rendement de 2003. Favorisée par les prix élevés des ressources et une économie américaine saine, la croissance, induite par les exportations, a affiché un regain d'énergie évident au printemps, malgré la croissance modérée de l'économie chez nos voisins du Sud confrontés à la montée des prix du carburant. Les provinces de l'Ouest riches en énergie ont généralement été plus performantes que les provinces du Centre et de l'Est du Canada.

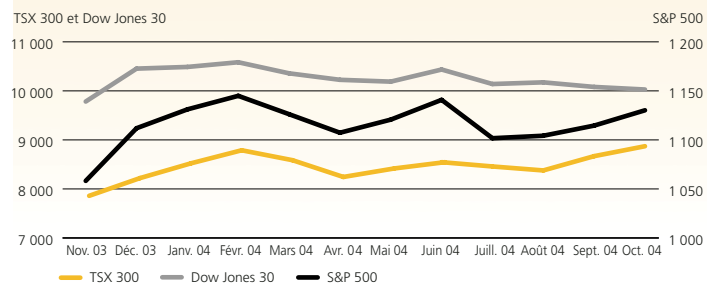
Exception faite des prix de l'énergie, l'inflation a été plutôt modeste au Canada et aux États-Unis. Malgré tout, les banques centrales des deux pays ont estimé que les taux d'intérêt stimulaient trop l'économie qui commençait à absorber le choc du ralentissement passé. La poussée des taux d'intérêt à court terme a été provoquée par la Réserve fédérale, mais la Banque du Canada a également effectué des majorations d'un quart de point en septembre et en octobre et en prévoit d'autres.

Le rendement des obligations à long terme avait progressé tant au Canada qu'aux États-Unis au milieu de l'exercice, mais les signes de ralentissement économique lié à l'énergie aux États-Unis et la modération de l'inflation de base ont miné le rendement de ces obligations à la fin de l'été. Les taux hypothécaires sont demeurés bas d'un point de vue historique, favorisant largement nos activités de prêts hypothécaires. La hausse constante des prix du logement et le taux presque inégalé de l'emploi ont renforcé le revenu des ménages et la richesse, stimulant ainsi les volumes liés au crédit à la consommation.

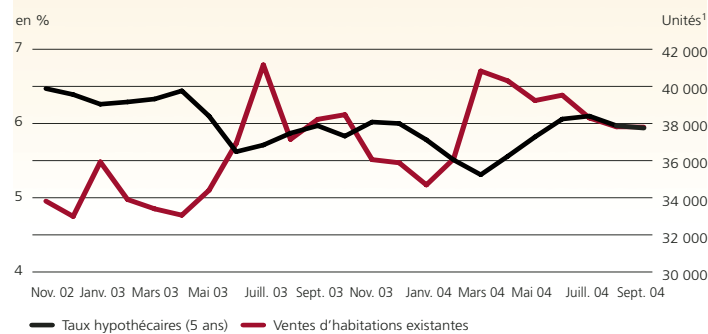
Les bénéficiés des sociétés ont enregistré une bonne progression en Amérique du Nord. Aux États-Unis, la vigueur de la productivité a permis l'élargissement des marges. L'accélération de la croissance a également favorisé les bénéficiés des sociétés canadiennes, surtout dans la production des ressources, la hausse des prix des produits en dollars américains ayant largement compensé l'augmentation du dollar canadien à son plus haut niveau depuis dix ans. Des résultats et un bilan plus sains ont considérablement rétréci les écarts sur obligations de sociétés et sur obligations à haut rendement. L'amélioration du marché du crédit et le raffermissement généralisé du contexte commercial ont avantagé nos activités de prêts aux grandes entreprises et nos services de banque d'affaires, et ont facilité la cession de nos prêts destinés à la vente. Le secteur de l'agriculture a été la seule exception notable, défavorisé par l'interdiction d'exporter du boeuf canadien aux États-Unis.

Les marchés des actions avaient prévu des bénéficiés pour 2004, compte tenu de l'effervescence de 2003. De ce fait, l'ensemble du marché américain est demeuré hésitant pendant les trois premiers trimestres de l'année 2004, la Bourse de Toronto ayant, quant à elle, un peu mieux performé grâce à son secteur énergétique relativement plus important.

Indices boursiers



Taux hypothécaires et ventes d'habitations existantes¹



1) Source : L'association canadienne de l'immobilier

Perspectives

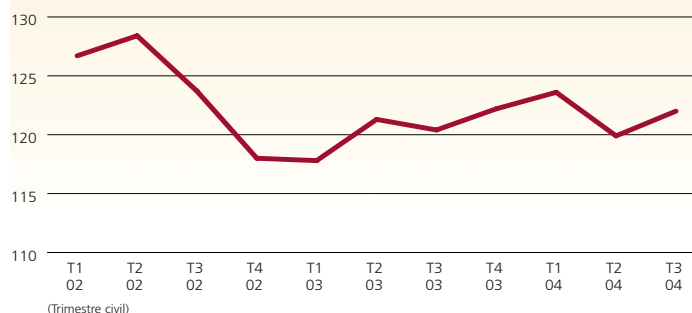
La croissance économique devrait être relativement saine au Canada et aux États-Unis en 2005, avec un PIB réel dans la fourchette des 2 $\frac{3}{4}$ % à 3 $\frac{1}{2}$ %. Les prix élevés de l'énergie sur le marché mondial étroit du pétrole freineront l'économie américaine. Avec une inflation mesurée par l'indice de référence devant se maintenir dans les 2 %, le ralentissement causé par les prix de l'énergie pourrait reporter les augmentations marquées des taux d'intérêt de la Réserve fédérale au plus tôt à la fin de 2006.

La croissance des prix du pétrole brut aura également des répercussions négatives, mais moindres, au Canada, pays exportateur d'énergie. De plus, l'incidence négative, sur les exportateurs, de l'affermissement du dollar canadien et le plafonnement des marchés de l'automobile et des matériaux de construction freineront également la croissance. Comme aux États-Unis, ces forces de freinage et l'inflation modérée mesurée selon l'indice de référence permettront à la Banque du Canada de limiter ses hausses de taux d'intérêt, avec une interruption possible au début de 2005. Malgré tout, les activités de prêts à la consommation et de prêts hypothécaires devraient s'essouffler comparativement à l'effervescence de l'année précédente, encouragée par les taux d'intérêt.

L'absence de gains d'un exercice à l'autre pour la plupart des prix des ressources ralentira la croissance des bénéfices des sociétés au Canada et, comme c'est généralement le cas quand l'expansion arrive à maturité, la croissance des bénéfices des sociétés devrait aussi ralentir aux États-Unis. Il pourrait en résulter un léger élargissement des marges de

crédit aux grandes entreprises. Le faible taux de chômage soutenu au Canada devrait, dans l'ensemble, favoriser la qualité du crédit à la consommation et la confiance des consommateurs.

Indice de confiance des consommateurs¹



1) Source : Le Conference Board du Canada, moyennes trimestrielles.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Nous sommes assujettis à un cadre juridique et réglementaire complexe et changeant au Canada et dans d'autres pays. Nos principaux organismes de réglementation sont les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada et les gouvernements des États-Unis et des autres pays où nous faisons affaire. Nos activités sont également réglementées par des organismes de réglementation sur les valeurs mobilières, comme les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, les bourses, telles que la Bourse de Toronto et celle de New York, et d'autres organismes d'autorégulation. Les faits nouveaux importants en matière de réglementation qui nous ont touchés en 2004 sont décrits ci-après.

Gouvernance

Les organismes de réglementation du Canada et des États-Unis ont encore proposé et adopté de nouvelles lois relativement à la gouvernance, à l'information continue et à la responsabilité des dirigeants et des administrateurs.

Au Canada, les ACVM ont proposé des lignes directrices sur les normes de gouvernance et ont mis en œuvre des règles touchant nos documents d'information pour le public, dont notre reddition de comptes annuelle, notre notice annuelle et notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction. De plus, bon nombre d'organismes provinciaux de réglementation sur les valeurs mobilières ont adopté des règles au sujet des responsabilités du comité de vérification et de l'attestation des rapports financiers par le chef de la direction et le chef des services financiers. Ces règles et propositions découlent de la loi Sarbanes-Oxley des États-Unis, de même que des règles de mise en œuvre de la SEC et des normes de la Bourse de New York sur la gouvernance.

Aux États-Unis, le Public Company Accounting Oversight Board a publié de nouvelles directives sur l'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Ces directives sont au cœur du respect des exigences de la loi Sarbanes-Oxley selon lesquelles la direction d'une société ouverte doit faire rapport sur l'efficacité du contrôle interne sur l'information financière. Dans la présente reddition de comptes annuelle, nous avons inclus notre rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'une attestation de nos vérificateurs externes sur le rapport de la direction. Nous publions volontairement le rapport et l'attestation un an avant la date limite.

Après la fin de l'exercice, la Bourse de New York a publié des modifications à ses règles de gouvernance. Nous avons inclus, dans notre reddition de comptes annuelle, une comparaison entre nos pratiques de gouvernance et les règles révisées de la Bourse de New York.

Nous surveillons l'évolution de la réglementation et évaluons, examinons et, le cas échéant, améliorons constamment nos processus de conformité, nos pratiques de gouvernance et nos contrôles internes pour tenir compte des faits nouveaux en matière de réglementation. Pour une description de nos initiatives en 2004, se reporter à la section Gouvernance.

Accord de Bâle II

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié des directives visant à modifier les exigences sur les fonds propres des banques qui devront être mises en œuvre par les organismes de réglementation du Canada et d'autres pays. Nous travaillons à la mise en application de ces modifications. Pour plus de détails, se reporter à la section Accord de Bâle II sur les fonds propres.

DIVERS**Instruments financiers et autres**

En tant qu'importante institution financière nord-américaine offrant un vaste éventail de produits et de services dans les secteurs des services bancaires de détail, des services de gestion des avoirs et des services bancaires d'investissement, la CIBC crée, gère et négocie régulièrement des instruments financiers et autres pour répondre aux besoins des clients et obtenir des revenus nets d'intérêts, des revenus de ses activités de négociation et de placement et des honoraires divers.

Les instruments financiers comprennent les dépôts, les valeurs mobilières, les prêts, les dérivés financiers, les acceptations, les conventions de rachat, les titres secondaires et les actions privilégiées. Les autres instruments comprennent les contrats sur marchandises. Se reporter aux notes 3, 4, 5, 10, 12, 13, 22, 23, 24 et 25 afférentes aux états financiers consolidés pour des renseignements sur ces instruments.

Les instruments financiers et autres servent aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation.

Les activités de négociation comprennent l'achat et la vente de valeurs mobilières et la négociation de devises et d'autres instruments dérivés permettant de répondre aux besoins des clients et de prendre des positions de négociation. Dans le but d'en tirer des revenus, nous prenons des positions de négociation limitées pour notre propre compte sur les marchés des taux d'intérêt, des devises, de la dette, des actions et des marchandises en tirant parti des inefficiences des prix sur le marché ou en prévoyant correctement les changements à venir sur les marchés.

Les activités autres que de négociation comprennent les activités de prêt, les placements, le financement et la gestion de l'actif et du passif.

Les activités de prêt englobent le montage de divers types de prêts, notamment pour les particuliers, les entreprises et les gouvernements, les prêts sur cartes de crédit et les prêts hypothécaires. Les revenus tirés de ces activités proviennent des intérêts et des frais.

Les instruments du compte de placement comprennent les titres d'emprunt et de participation, notamment les participations du portefeuille des services de banque d'affaires, initialement achetés dans l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ou pendant une période prédéterminée, qui peuvent être vendus en raison de changements des objectifs de placement tenant à l'évolution de la conjoncture économique.

Pour répondre aux besoins de financement de la CIBC, certains instruments financiers, comme les dépôts, les titres secondaires et les actions privilégiées, sont utilisés ou émis.

La titrisation de nos propres actifs financiers, comme les prêts hypothécaires et les créances sur cartes de crédit, nous procure une autre source de financement. Elle peut également contribuer à réduire nos risques et alléger nos fonds propres réglementaires. Se reporter à la note 6 afférente aux états financiers consolidés pour de l'information sur les opérations de titrisation.

Des dérivés tels les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme standardisés, les contrats de garantie de taux et les contrats d'option permettent la gestion de l'actif et du passif. Ils sont utilisés en guise de couvertures ou pour modifier les caractéristiques des taux d'intérêt de certains actifs et passifs au bilan et de couvertures d'engagements fermes ou d'opérations prévues.

L'utilisation d'instruments financiers et autres peut créer ou amoindrir le risque de marché, de crédit ou d'illiquidité. Se reporter à la section sur la gestion du risque pour de plus amples renseignements à ce sujet.

Les instruments financiers et autres sont comptabilisés en fonction de leur finalité. Les valeurs et les dérivés du compte de négociation sont inscrits à leur juste valeur dans les états financiers consolidés. Les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou à la fraction non amortie de leur coût et rajustées compte tenu des baisses de valeur durables aux bilans consolidés. Les dérivés de relations de couverture efficaces sont comptabilisés dans les états consolidés des résultats de la même façon que l'instrument financier sous-jacent dont le risque est couvert. Les dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, mais qui sont conservés à des fins de couverture économique sont inscrits à leur juste valeur dans le revenu autre que d'intérêts. Les revenus et frais tirés des instruments financiers et autres sont généralement enregistrés dans le revenu d'intérêts, les frais d'intérêts ou le revenu autre que d'intérêts.

Les principales hypothèses servant à déterminer la valeur des instruments financiers et autres sont décrites à la section Conventions et estimations comptables critiques.

Modifications de conventions comptables**Comptabilité de couverture**

Le 1^{er} novembre 2003, nous avons adopté la NOC-13 de l'ICCA intitulée «Relations de couverture» et l'abrégié 128 du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN-128), «Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture». La NOC-13 traite de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture aux fins de l'application de la comptabilité de couverture et de la cessation de la comptabilité de couverture. Le CPN-128 exige que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture admissible en vertu de la NOC-13 soient mesurés à leur juste valeur, les variations de la juste valeur devant être portées aux résultats.

Toutes les relations de couverture qui ont cessé d'être admissibles à la comptabilité de couverture ont été résiliées à l'adoption de la NOC-13. Conformément aux dispositions transitoires de la NOC-13, la différence entre la valeur comptable et la juste valeur de tous les instruments de couverture de ces relations de couverture a été reportée et sera amortie sur la durée des couvertures, allant essentiellement de un an à cinq ans. La constatation des dérivés à leur juste valeur pour ce qui est des relations de couverture résiliées au 1^{er} novembre 2003 a donné lieu à une augmentation de 920 M\$ des passifs au titre des instruments dérivés à la valeur marchande et de 763 M\$ des actifs au titre des instruments dérivés à la valeur marchande, et à une augmentation de 920 M\$ des autres actifs et de 763 M\$ des autres passifs.

Contrats de dépôt indexés sur actions

Le 1^{er} novembre 2003, nous avons adopté la NOC-17 de l'ICCA intitulée «Contrats de dépôts indexés sur actions». Cette note d'orientation vise certaines obligations de dépôt, comme les CPG ou les billets indexés sur actions, dont l'obligation de dépôt diffère selon le rendement des actions ou des indices boursiers. Ces obligations de dépôt peuvent être assujetties à un prix de rachat minimal garanti, comme l'obligation de remettre à l'investisseur son investissement initial à l'échéance. En vertu de la NOC-17, nous séparons les contrats de dépôt indexés sur actions

en un dérivé intégré et en un instrument résiduel de dépôt actualisé, lesquels sont comptabilisés séparément. Le dérivé intégré est mesuré à sa juste valeur, les variations de celle-ci étant portées au revenu autre que d'intérêts. L'instrument de dépôt actualisé est ajouté au capital nominal à l'échéance, les frais étant inscrits dans les frais d'intérêts. À l'adoption de la NOC-17, les variations de la valeur comptable des obligations de dépôt et tout rajustement découlant de la résiliation de la comptabilité de couverture ont été crédités aux bénéficiaires non répartis d'ouverture. Il en est résulté un crédit après impôts de 6 M\$ aux bénéficiaires non répartis d'ouverture (9 M\$ avant impôts).

Engagements hypothécaires

Avec l'adoption de la NOC-13, le 1^{er} novembre 2003, nous avons volontairement modifié notre convention comptable relative aux engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires à l'habitation. Ces engagements sont conclus avec nos clients des services de détail sans frais, en prévision d'emprunts hypothécaires futurs qui seront effectués pour financer l'achat de résidences auprès de la CIBC. Ces engagements couvrent généralement une période maximale de 90 jours et permettent ordinairement à l'emprunteur de bénéficier du taux d'intérêt le plus bas entre le taux à la date de l'engagement et le taux à la date du financement. Nous recourons à des instruments financiers, comme les dérivés de taux d'intérêt, pour couvrir efficacement les hausses de taux d'intérêt. En vertu de cette modification de convention comptable, nous comptabilisons notre obligation envers les clients des services de détail (selon une estimation des engagements qui devraient être exercés) et les couvertures économiques connexes à la juste valeur et inscrivons les variations des justes valeurs correspondantes dans le revenu autre que d'intérêts. De plus, comme les engagements font partie intégrante du prêt hypothécaire, tant leur juste valeur initiale que leur juste valeur au moment du financement, le cas échéant, sont constatées sur la durée des prêts hypothécaires. L'incidence de cette modification de convention comptable sur les états financiers consolidés a été négligeable.

Principes comptables généralement reconnus

Le 1^{er} novembre 2003, nous avons adopté de façon prospective le chapitre 1100 du Manuel de l'ICCA intitulé, «Principes comptables généralement reconnus». Ce chapitre établit des normes de communication d'une information financière en conformité avec les PCGR et indique quelles sont les sources à consulter au moment de choisir les conventions comptables ou de déterminer les informations à fournir, dans les cas où un sujet n'est pas traité explicitement dans les sources premières des PCGR. Par suite de l'adoption de ce chapitre, les modifications de conventions comptables décrites ci-après ont été appliquées de façon prospective.

- Nous avons commencé la comptabilisation à la valeur de consolidation des participations que nous détenons dans notre portefeuille de banque d'affaires et sur lesquelles nous exerçons une influence notable dans le processus de décision de l'entité émettrice. L'incidence de cette modification de convention comptable sur les états financiers consolidés a été négligeable.
- Nous avons commencé à comptabiliser les positions en actions de la CIBC détenues dans les portefeuilles de négociation selon la méthode du rachat d'actions. Par conséquent, les actions ordinaires avaient augmenté de 11 M\$ au 31 octobre 2004, et le surplus d'apport s'est accru de 6 M\$ au cours de l'exercice.

- Depuis le 1^{er} novembre 2003, tous les instruments de dépôt ou d'emprunt émis par la CIBC et détenus dans des portefeuilles de négociation sont traités en réduction de l'obligation de dépôt ou d'emprunt appropriée. À la revente subséquente des instruments, tout gain ou perte est reporté et amorti sur leur durée de vie restante. L'incidence de cette modification sur les états financiers consolidés a été négligeable.
- Certains montants de compensation d'institutions financières à recevoir ou à payer qui étaient auparavant inclus dans les autres passifs sont traités distinctement à titre, respectivement, d'encaisse et de passif-dépôts auprès d'autres banques. L'incidence de cette modification sur les bilans consolidés a été négligeable.

Modifications futures de conventions comptables

Entités à détenteurs de droits variables

En juin 2003, l'ICCA a publié la NOC-15, «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables». En août 2004, une note d'orientation révisée (NOC-15R) a été publiée afin d'assurer l'harmonisation de la NOC-15 et de la FIN 46R, norme équivalente en vertu des PCGR des États-Unis. La NOC-15R fournit des directives sur l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice de droits de vote. La NOC-15R est en vigueur pour toutes les périodes annuelles et intermédiaires ouvertes à compter du 1^{er} novembre 2004.

Nous sommes considérés comme le principal bénéficiaire d'entités dont les actifs s'élèvent à environ 2,7 G\$. Cette modification de convention comptable devrait se traduire par un crédit après impôts de 14 M\$ (24 M\$ avant impôts) aux bénéficiaires non répartis d'ouverture. Nous avons déterminé que nous n'étions pas le principal bénéficiaire de fonds multicédants canadiens que nous administrons. Nous ne sommes pas non plus considérés comme le principal bénéficiaire de fonds communs de placement et de fiducies personnelles que nous administrons. Nous suivons de près l'évolution des faits qui pourraient modifier notre interprétation actuelle de la NOC-15R.

Passif et capitaux propres

En janvier 2004, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 3860 du Manuel, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation». Les modifications exigent que les obligations contractuelles qui peuvent être réglées au choix de l'émetteur en émettant une quantité variable d'instruments de capitaux propres lui appartenant soient présentées à titre de passif plutôt que de capitaux propres. Les versements de dividendes découlant de ces instruments financiers seront traités comme des intérêts débiteurs dans les états consolidés des résultats. Cette modification de convention comptable entrera en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2004 et sera appliquée rétroactivement.

Selon la norme modifiée, nous devons inscrire nos actions privilégiées qui sont convertibles en actions ordinaires au gré du porteur dans le passif et non dans les capitaux propres aux bilans consolidés. Nos actions privilégiées de catégorie A, séries 19 à 23, d'une valeur comptable de 1,0 G\$ seront présentées dans le passif à compter du 1^{er} novembre 2004. Les intérêts débiteurs augmenteront de 58 M\$ et les dividendes sur actions privilégiées diminueront d'autant pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005. La modification n'aura aucune incidence sur le résultat par action ou sur le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires.

En février 2004, le BSIF a confirmé que toutes les actions privilégiées en circulation au 31 janvier 2004 continueront d'être admissibles aux fonds propres de première catégorie tant qu'elles seront en circulation, si bien que les ratios de fonds propres de la CIBC n'en sont pas touchés.

Opérations entre parties liées

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires habituels à nos sociétés affiliées et concluons avec elles des ententes contractuelles et d'autres opérations, à des conditions similaires à celles offertes à des tiers non liés. Des prêts sont consentis à des administrateurs, à des dirigeants et à des employés, à des taux et conditions divers.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 21 afférente aux états financiers consolidés.

Données sur les actions en circulation

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 25 novembre 2004	Conversion en actions ordinaires		Actions en circulation	
	Date de conversion de la CIBC	Date de conversion des actionnaires	Nombre d'actions	en millions de dollars
Actions privilégiées de catégorie A				
Série 18	non convertibles	non convertibles	12 000 000	300 \$
Série 19	30 avril 2008	30 avril 2013	8 000 000	200
Série 20	31 octobre 2005	30 avril 2008	4 000 000	118
Série 21	31 juillet 2005	31 juillet 2010	8 000 000	200
Série 22	31 juillet 2005	31 juillet 2010	4 000 000	118
Série 23	31 octobre 2007	31 juillet 2011	16 000 000	400
Série 24	31 janvier 2007	non convertibles	16 000 000	400
Série 25	31 juillet 2007	non convertibles	16 000 000	400
Série 26	30 avril 2008	non convertibles	10 000 000	250
Série 27	31 octobre 2008	non convertibles	12 000 000	300
Série 28	non convertibles	1 ^{er} février 2005 ¹	1 518 773	15
		1 ^{er} mai 2005 ¹		
Série 29	1 ^{er} mai 2010	non convertibles	11 731 227	293
Actions ordinaires			347 587 122²	2 973 \$

1) Chaque action est convertible en une action privilégiée, série 29, à la remise d'une action privilégiée, série 28, à l'exercice d'un bon de souscription d'actions privilégiées, série 29, et au versement d'un montant au comptant de 15,00 \$.

2) Comprend les actions de trésorerie en circulation au 31 octobre 2004.

Chaque série d'actions privilégiées de catégorie A, sauf tel qu'il est précisé dans le tableau ci-dessus, confère également à la CIBC et aux actionnaires le droit de convertir les actions en actions ordinaires de la CIBC à compter de la date de conversion préétablie. Chaque action est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant le prix de rachat au comptant alors applicable par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le prospectus simplifié ou dans le supplément de prospectus), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action. Lorsque les actionnaires exercent leur droit de conversion, nous pouvons, sous réserve de l'approbation du BSIF, choisir de racheter au comptant les actions ainsi déposées ou d'en assurer la vente au comptant auprès d'un autre acheteur.

Le 17 juin 2004, nous avons émis 13,3 millions d'unités d'actions privilégiées, pour une contrepartie totale de 133 M\$. Chaque unité d'actions privilégiées se compose d'une action privilégiée de catégorie A rachetable à dividende non cumulatif, série 28, au prix unitaire de 10,00 \$, et d'un bon de souscription d'actions privilégiées rachetable de catégorie

A à dividende non cumulatif, série 29. Le porteur d'une action privilégiée, série 28, a le droit de convertir, le 1^{er} novembre 2004, le 1^{er} février 2005 ou le 1^{er} mai 2005, cette action privilégiée, série 28, en 0,4 action privilégiée de catégorie A rachetable à dividende non cumulatif, série 29, à condition qu'il exerce en même temps un bon de souscription. L'exercice simultané d'un bon de souscription ainsi que le versement de 15,00 \$ par bon confèrera au porteur le droit d'acquérir 0,6 action privilégiée, série 29. Par conséquent, chaque unité d'action privilégiée confèrera au porteur le droit d'obtenir une action privilégiée, série 29, d'une valeur nominale de 25,00 \$, entièrement libérée et librement négociable. Tous les droits de conversion du porteur d'une action privilégiée, série 28, et tous les bons de souscription qui n'auront pas été exercés pour quelque raison que ce soit le 1^{er} mai 2005 s'éteindront.

Après la clôture de l'exercice, le 1^{er} novembre 2004, 11,7 millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 28, ont été converties en actions privilégiées de catégorie A, série 29, en même temps que l'exercice du même nombre de bons de souscription.

TABLE DES MATIÈRES

101	Responsabilité à l'égard de l'information financière
102	Rapports des vérificateurs aux actionnaires
104	Bilans consolidés
105	États consolidés des résultats
106	États consolidés de l'évolution des capitaux propres
107	États consolidés des flux de trésorerie
108	Notes afférentes aux états financiers consolidés
108	Note 1 – Sommaire des principales conventions comptables
113	Note 2 – Acquisitions et cessions importantes
114	Note 3 – Valeurs mobilières
116	Note 4 – Prêts
117	Note 5 – Prêts destinés à la vente
118	Note 6 – Titrisations
120	Note 7 – Terrains, bâtiments et matériel
120	Note 8 – Écart d'acquisition et autres actifs incorporels
121	Note 9 – Autres actifs
121	Note 10 – Dépôts
121	Note 11 – Autres passifs
122	Note 12 – Titres secondaires
123	Note 13 – Capital-actions
127	Note 14 – Sensibilité aux taux d'intérêt
128	Note 15 – Activités de négociation
128	Note 16 – Rémunération à base d'actions
130	Note 17 – Avantages sociaux futurs
134	Note 18 – Provision pour restructuration
135	Note 19 – Impôts sur les bénéfices
136	Note 20 – Résultat par action
137	Note 21 – Opérations entre des parties liées
137	Note 22 – Instruments dérivés
140	Note 23 – Juste valeur des instruments financiers
143	Note 24 – Engagements, garanties, actifs donnés en garantie et passifs éventuels
146	Note 25 – Concentration du risque de crédit
147	Note 26 – Informations sectorielles
150	Note 27 – Rapprochement entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et ceux des États-Unis
155	Note 28 – Questions réglementaires et retrait de certaines activités
155	Note 29 – Modifications futures de conventions comptables canadiennes

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) est responsable de la préparation de la reddition de comptes annuelle et des états financiers consolidés, du rapport de gestion et des autres informations qu'elle renferme ainsi que de la présentation d'une information à jour et fiable. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le rapport de gestion a été préparé selon les exigences des organismes de réglementation des valeurs mobilières, y compris la Norme canadienne 51-102 des autorités canadiennes des valeurs mobilières et l'article 303 du règlement S-K de la loi américaine intitulée *Securities Exchange Act*.

Les états financiers consolidés et le rapport de gestion contiennent nécessairement des éléments qui tiennent compte des meilleurs jugements et estimations à l'égard des effets attendus d'événements et d'opération à court terme, compte tenu de leur importance relative. Toutes les informations financières présentées dans la reddition de comptes annuelle sont conformes à celles des états financiers consolidés.

La direction a mis au point et maintient des systèmes, des contrôles et procédés efficaces qui font en sorte que l'information utilisée à l'interne et divulguée à l'externe est fiable et à jour. Au cours du dernier exercice, nous avons dirigé nos efforts en vue de rehausser et documenter la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles internes sur la présentation de l'information financière. Le résultat de ces travaux a fait l'objet d'une vérification par les vérificateurs des actionnaires. À la fin de l'exercice, nous avons déclaré que les contrôles internes sur la présentation de l'information financière sont efficaces et que la CIBC s'est conformée un an à l'avance aux exigences de l'article 404 de la loi américaine intitulée *Sarbanes-Oxley Act*. Conformément à l'article 302 de cette loi, le chef de la direction et le chef des services financiers de la CIBC déposeront auprès de la Securities and Exchange Commission une attestation relativement au document annuel de présentation de l'information financière aux États-Unis (Formulaire 40-F) et déposeront la même attestation auprès des autorités canadiennes des valeurs mobilières.

Le vérificateur principal et son personnel passent en revue les contrôles internes de la CIBC, y compris les contrôles et la sécurité des systèmes d'information informatisés, l'environnement global du contrôle et les contrôles comptables et financiers et produisent un rapport à leur égard. Les membres des différentes unités fonctionnelles et du service de la conformité surveillent les systèmes et procédés qui visent à assurer que les employés respectent les règles établies en matière de conflit d'intérêts et les lois sur les valeurs mobilières. Le vérificateur principal et le chef de la conformité ont pleinement et librement accès au comité de vérification.

Le comité de vérification du conseil d'administration se compose d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la CIBC. Il passe en revue les états financiers consolidés intermédiaires et annuels et le rapport de gestion de la CIBC avec la direction et les vérificateurs des actionnaires, avant qu'ils ne soient approuvés par le conseil et déposés auprès des commissions des valeurs mobilières et autres organismes de réglementation.

En outre, il incombe au comité de vérification d'examiner les placements et les opérations susceptibles de nuire à la CIBC, de passer en revue les conventions comptables critiques et principaux jugements et estimations présentés qui sous-tendent les états financiers consolidés présentés par la direction et d'approuver les honoraires des vérificateurs des actionnaires.

Ernst & Young s.r.l., vérificateurs des actionnaires, s'attachent à comprendre les contrôles internes et les procédés de présentation de l'information financière de la CIBC afin de planifier et d'exécuter les tests et autres procédés de vérification qu'ils jugent nécessaires dans les circonstances pour exprimer une opinion dans leur rapport qui suit. Les vérificateurs des actionnaires ont pleinement et librement accès au comité de vérification, avec qui ils discutent de la vérification et des questions qui s'y rapportent.



J.S. Hunkin
Chef de la direction



T.D. Woods
Chef des services financiers

Le 1^{er} décembre 2004

RAPPORTS DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS EN VERTU DES NORMES DE VÉRIFICATION GÉNÉRALEMENT RECONNUES DU CANADA

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) aux 31 octobre 2004 et 2003 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la CIBC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière consolidée de la CIBC aux 31 octobre 2004 et 2003 ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée le 31 octobre 2004 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états consolidés des résultats, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie, ainsi que les notes y afférentes pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002, avant les modifications apportées à la présentation de l'information dans l'état consolidé de l'évolution des capitaux propres, la modification de convention comptable pour les engagements hypothécaires présentée à la note 1, l'information présentée à la note 17 et les informations sectorielles présentées à la note 26, ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui avaient exprimé une opinion sans restriction sur ces états financiers dans leur rapport daté du 27 novembre 2002. Nous avons vérifié ces modifications apportées aux états financiers de 2002 et, à notre avis, ces modifications, à tous les égards importants, sont appropriées et ont été appliquées de façon adéquate.

Ernst & Young s.r.l.

Comptables agréés
Toronto, Canada
Le 1^{er} décembre 2004

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS ET SUR LE CONTRÔLE INTERNE EN VERTU DU PUBLIC COMPANY ACCOUNTING OVERSIGHT BOARD DES ÉTATS-UNIS

Nous avons vérifié les bilans consolidés la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) aux 31 octobre 2004 et 2003 et les états consolidés de résultats, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates. Nous avons également vérifié l'évaluation de la direction, présentée à la page 46 de la présente reddition de comptes annuelle, portant sur le maintien par la CIBC d'un contrôle interne efficace de l'information financière, au 31 octobre 2004, selon les critères établis dans le modèle intégré de contrôle interne du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). La responsabilité des états financiers, du maintien d'un contrôle interne efficace de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière incombe à la direction de la CIBC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur l'évaluation de la direction et sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière de la Banque en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que les vérifications soient planifiées et exécutées de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes et qu'un contrôle interne efficace de l'information financière a été maintenu à tous les égards importants. Nos vérifications des états financiers comprennent le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers et l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Notre vérification du contrôle interne de l'information financière comprend l'obtention d'une compréhension du contrôle interne, l'appréciation de l'évaluation de la direction, les sondages et l'évaluation de la conception et du fonctionnement efficace de contrôle interne et toute autre procédé que nous jugeons nécessaire dans les circonstances. À notre avis, nos vérifications constituent une base raisonnable à l'expression de nos opinions.

Le procédé de contrôle interne de l'information financière d'une société est conçu afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne de l'information financière d'une société comporte des conventions et des procédés qui 1) ont trait au maintien de registres qui, selon des données raisonnables, reflètent de façon précise et fidèle les opérations et les cessions des actifs de la société; 2) donnent l'assurance raisonnable que les opérations sont constatées adéquatement afin de permettre la préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, et que les recettes et les dépenses de la société sont faites conformément aux autorisations données par la direction et les administrateurs; et 3) donnent l'assurance raisonnable à l'égard de la prévention ou de la détection en temps opportun d'acquisition, d'utilisation ou de cession non autorisées des actifs de la société qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers.

Étant donné ses limites inhérentes, le contrôle interne de l'information financière ne peut prévenir ou détecter les inexactitudes. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité dans des périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions, ou à la détérioration du degré de conformité aux conventions et aux procédés.

À notre avis, les états financiers susmentionnés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière consolidée de la CIBC aux 31 octobre 2004 et 2003, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée le 31 octobre 2004 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. De plus, à notre avis, l'évaluation de la direction portant sur le maintien par la CIBC d'un contrôle efficace de l'information financière au 31 octobre 2004 est énoncée de façon fidèle, à tous les égards importants, selon les critères établis par le modèle intégré de contrôle interne du COSO. Également, à notre avis, la CIBC a maintenu, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace de l'information financière au 31 octobre 2004, selon les critères établis par le modèle intégré de contrôle interne du COSO.

Comme décrit à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, la CIBC a modifié en 2004 ses méthodes de comptabilisation pour les couvertures, les contrats de dépôt indexés sur actions, les engagements hypothécaires ainsi que pour certains comptes de placement et de compensation.

Les états consolidés des résultats, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie, ainsi que les notes y afférentes pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002, avant les modifications apportées à la présentation de l'information dans l'état consolidé de l'évolution des capitaux propres, la modification de convention comptable pour les engagements hypothécaires présentée à la note 1, l'information présentée à la note 17 et les informations sectorielles présentées à la note 26, ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui avaient exprimé une opinion sans restriction sur ces états financiers dans leur rapport daté du 27 novembre 2002. Nous avons vérifié ces modifications apportées aux états financiers de 2002 et, à notre avis, ces modifications, à tous les égards importants, sont appropriées et ont été appliquées de façon adéquate.

BILANS CONSOLIDÉS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2004	2003
ACTIF		
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 374 \$	1 593 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 829	8 861
Valeurs mobilières (note 3)		
Compte de placement	15 517	17 319
Compte de négociation	51 799	52 282
Substituts de prêts	–	27
	67 316	69 628
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	18 165	19 829
Prêts (note 4)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	72 592	70 014
Particuliers	26 311	23 390
Cartes de crédit	8 689	9 305
Entreprises et gouvernements	31 737	33 177
Provision pour pertes sur créances	(1 825)	(1 952)
	137 504	133 934
Divers		
Instruments dérivés à la valeur marchande (note 23)	23 710	22 796
Engagements de clients en vertu d'acceptations	4 778	5 139
Prêts destinés à la vente (note 5)	–	1 321
Terrains, bâtiments et matériel (note 7)	2 107	2 093
Écart d'acquisition (note 8)	1 055	1 045
Autres actifs incorporels (note 8)	244	255
Autres actifs (note 9)	11 682	10 653
	43 576	43 302
	278 764 \$	277 147 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 10)		
Particuliers	72 049 \$	69 202 \$
Entreprises et gouvernements	106 705	106 768
Banques	11 823	12 160
	190 577	188 130
Divers		
Instruments dérivés à la valeur marchande (note 23)	23 990	21 945
Acceptations	4 778	5 147
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	12 220	11 659
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	16 790	19 293
Autres passifs (note 11)	13 297	13 998
	71 075	72 042
Titres secondaires (note 12)	3 889	3 197
Capitaux propres		
Actions privilégiées (note 13)	2 826	3 357
Actions ordinaires (note 13)	2 969	2 950
Surplus d'apport	59	50
Écart de conversion	(376)	(180)
Bénéfices non répartis	7 745	7 601
	13 223	13 778
	278 764 \$	277 147 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts			
Prêts	7 551 \$	8 138 \$	7 865 \$
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	524	528	687
Valeurs mobilières	1 961	2 375	2 740
Dépôts auprès d'autres banques	152	135	222
	10 188	11 176	11 514
Frais d'intérêts			
Dépôts	3 391	3 776	4 647
Autres passifs	1 219	1 567	1 147
Titres secondaires	212	203	220
	4 822	5 546	6 014
Revenu net d'intérêts (note 15)	5 366	5 630	5 500
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	628	1 143	1 500
	4 738	4 487	4 000
Revenu autre que d'intérêts			
Commissions de prise ferme et honoraires de consultation	797	870	840
Frais sur les dépôts et les paiements	760	713	665
Commissions sur crédit	314	386	410
Honoraires d'administration des cartes	407	359	331
Honoraires de gestion de placements et de garde	353	340	486
Revenu tiré des fonds communs de placement	615	536	561
Revenu tiré des assurances	176	168	148
Commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières	892	884	1 203
Activités de négociation (note 15)	618	627	273
Gains (pertes) sur valeurs du compte de placement, montant net (note 3)	236	(107)	(168)
Revenu tiré des actifs titrisés	191	216	200
Revenu tiré des opérations de change autres que de négociation	280	273	218
Divers	878	681	374
	6 517	5 946	5 541
	11 255	10 433	9 541
Frais autres que d'intérêts			
Salaires et avantages sociaux	4 399	4 417	4 882
Frais d'occupation	634	605	715
Matériel informatique et matériel de bureau	1 138	1 143	985
Communications	331	360	418
Publicité et expansion des affaires	279	289	334
Honoraires professionnels	326	241	297
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	138	133	114
Frais de restructuration (réduction) (note 18)	(18)	(31)	514
Divers	1 024	971	870
	8 251	8 128	9 129
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	3 004	2 305	412
Charge (économie) d'impôts (note 19)	790	239	(279)
	2 214	2 066	691
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	15	3	38
Bénéfice net	2 199 \$	2 063 \$	653 \$
Résultat par action (en dollars) (note 20) – De base	5,60 \$	5,21 \$	1,37 \$
– Dilué	5,53 \$	5,18 \$	1,35 \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 13)	2,20 \$	1,64 \$	1,60 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	2004	2003	2002
Actions privilégiées (note 13)			
Solde au début de l'exercice	3 357 \$	3 088 \$	2 299 \$
Émission d'actions privilégiées	133	550	800
Rachat d'actions privilégiées	(630)	(200)	–
Écart de conversion des actions privilégiées en monnaie étrangère	(34)	(81)	(11)
Solde à la fin de l'exercice	2 826 \$	3 357 \$	3 088 \$
Actions ordinaires (note 13)			
Solde au début de l'exercice	2 950 \$	2 842 \$	2 827 \$
Émission d'actions ordinaires	162	108	59
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(154)	–	(44)
Actions de trésorerie	11 ¹	–	–
Solde à la fin de l'exercice	2 969 \$	2 950 \$	2 842 \$
Surplus d'apport			
Solde au début de l'exercice	50 \$	26 \$	– \$
Charge au titre des options sur actions	9	24	26
Options sur actions exercées	(6)	–	–
Prime nette sur les actions de trésorerie	6 ¹	–	–
Solde à la fin de l'exercice	59 \$	50 \$	26 \$
Écart de conversion⁴			
Solde au début de l'exercice	(180)\$	42 \$	40 \$
Pertes de change découlant de placements dans des filiales et autres	(1 241)	(3 201)	(251)
Gains de change découlant des opérations de couverture	1 662	4 391	360
Charge d'impôts (note 19)	(617)	(1 412)	(107)
Solde à la fin de l'exercice	(376) \$	(180) \$	42 \$
Bénéfices non répartis			
Solde au début de l'exercice, montant établi antérieurement	7 601 \$	6 335 \$	6 734 \$
Rajustement pour modification de convention comptable	6 ²	–	(42) ³
Solde au début de l'exercice, après retraitement	7 607	6 335	6 692
Bénéfice net	2 199	2 063	653
Dividendes (note 13)	(971)	(771)	(738)
Prime de rachat d'actions privilégiées	(18)	(8)	–
Prime de rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(1 084)	–	(269)
Divers	12	(18)	(3)
Solde à la fin de l'exercice	7 745 \$	7 601 \$	6 335 \$
Capitaux propres à la fin de l'exercice	13 223 \$	13 778 \$	12 333 \$

1) Représente l'incidence de l'application du chapitre 1000 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), «Principes comptables généralement reconnus». Se reporter à la note 1 pour plus de détails.

2) Représente l'incidence de l'application de la note d'orientation concernant la comptabilité (NOC-17) de l'ICCA, «Contrats de dépôt indexés sur actions». Se reporter à la note 1 pour plus de détails.

3) Représente l'incidence de l'application du chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA, «Rémunérations et autres paiements à base d'actions».

4) Les composantes de l'écart de conversion pour les exercices précédents ont été retraitées afin qu'elles soient conformes à la présentation adoptée pour 2004.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	2004	2003	2002
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	2 199 \$	2 063 \$	653 \$
Rajustements pour rapprocher le bénéfice net des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	628	1 143	1 500
Amortissement des bâtiments, du matériel, du mobilier et des améliorations locatives	264	275	333
Amortissement des actifs incorporels	16	20	32
Rémunération à base d'actions	58	114	(15)
Frais de restructuration (réduction), montant net	(18)	(31)	514
Impôts futurs	139	309	(1 141)
(Gains) pertes sur les valeurs du compte de placement, montant net	(236)	107	168
Gains sur désinvestissements	-	(53)	(190)
Baisse de valeur liée au contrat avec Air Canada	-	128	-
Pertes (gains) à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	4	(1)	(8)
Variations des actifs et des passifs d'exploitation			
Intérêts courus à recevoir	187	332	82
Intérêts courus à payer	245	(374)	(627)
Montants à recevoir sur contrats dérivés	(914)	1 921	1 006
Montants à payer sur contrats dérivés	2 045	(2 849)	(1 601)
Variation nette des valeurs du compte de négociation	483	(7 654)	7 170
Impôts exigibles	(2 706)	293	758
Paiements de restructuration	(52)	(336)	(139)
Produit de l'assurance reçu	11	80	90
Divers, montant net	2 470	3 227	(27)
	4 823	(1 286)	8 558
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dépôts, déduction faite des retraits	2 447	(8 500)	2 278
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	561	3 223	(2 777)
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat, montant net	(2 503)	9 678	(11 788)
Émission de titres secondaires	1 250	250	-
Remboursement/rachat de titres secondaires	(493)	(484)	(342)
Émission d'actions privilégiées	133	550	800
Rachat d'actions privilégiées	(648)	(208)	-
Émission d'actions ordinaires	162	108	59
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(1 238)	-	(313)
Produit net tiré des actions de trésorerie vendues/achetées	11	-	-
Dividendes	(971)	(771)	(738)
Divers, montant net	(522)	(219)	(800)
	(1 811)	3 627	(13 621)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(1 968)	(649)	1 610
Prêts, déduction faite des remboursements	(13 040)	(5 121)	(8 930)
Produit de titrisations	8 834	5 280	1 952
Achat de valeurs du compte de placement	(12 977)	(24 009)	(32 418)
Produit à la vente de valeurs du compte de placement	11 377	21 396	27 990
Produit à l'échéance de valeurs du compte de placement	3 138	5 050	7 439
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, montant net	1 664	(3 809)	8 059
Montant net versé pour des acquisitions	-	-	(626)
Produit de désinvestissements	-	181	-
Achat de terrains, de bâtiments et de matériel	(235)	(265)	(235)
Produit de la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	18	3	7
	(3 189)	(1 943)	4 848
Incidence de la fluctuation des taux de change sur l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(42)	(105)	(13)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(219)	293	(228)
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de l'exercice	1 593	1 300	1 528
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de l'exercice	1 374 \$	1 593 \$	1 300 \$
Intérêts versés en espèces	4 577 \$	5 920 \$	6 641 \$
Impôts sur les bénéfices payés (recouvrés) en espèces	3 356 \$	(364) \$	249 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Note 1**SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

La Banque Canadienne Impériale de Commerce et ses filiales (la CIBC) dressent leurs états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR).

Un rapprochement de l'incidence sur l'actif, le passif, les capitaux propres et le bénéfice net des différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis est décrit à la note 27.

Pour préparer des états financiers selon les PCGR, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants des actifs et des passifs présentés, des informations à fournir sur les actifs et passifs éventuels à la date du bilan ainsi que des montants des revenus et des frais présentés de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Nos principales conventions comptables sont décrites dans les paragraphes qui suivent. Les nouvelles conventions comptables adoptées au cours de l'exercice sont décrites sous modifications comptables, à la note 1.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de toutes les filiales. Les soldes et opérations intersociétés ont été éliminés. La part des actionnaires sans contrôle dans la valeur comptable nette des filiales est incluse dans les autres passifs. La part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales fait l'objet d'un poste distinct, déduction faite des impôts sur les bénéfices, dans les états consolidés des résultats.

Les participations, y compris celles détenues dans le portefeuille de services de banque d'affaires, dans des sociétés sur lesquelles nous exerçons une influence notable, sont comptabilisées à la valeur de consolidation et sont incluses dans les autres actifs. La quote-part du bénéfice de ces participations qui nous revient est comprise dans le revenu autres que d'intérêts.

Les participations sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle, en vertu de laquelle la quote-part de l'actif, du passif, des revenus et des frais de ces contreprises qui nous revient est incluse dans les états financiers consolidés.

Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens aux taux de change de fin de mois en vigueur à la date des états financiers consolidés. Les revenus et les frais sont convertis aux taux de change mensuels moyens. Les gains et les pertes de change matérialisés et non matérialisés sont inclus dans les états consolidés des résultats.

Les actifs et les passifs des établissements étrangers dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change de fin de mois en vigueur à la date des bilans, tandis que les revenus et les frais de ces établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens aux taux de change mensuels moyens. Les gains et les pertes de change qui découlent de la conversion des comptes des établissements étrangers et des opérations de couverture s'y rapportant, déduction faite des impôts applicables, sont présentés sous écart de conversion.

Aucun actif ni aucun passif d'impôts futurs n'est constaté à l'égard des gains ou pertes de change découlant d'un placement dans une filiale étrangère si l'on prévoit que le gain ou la perte de change sera matérialisé dans un avenir prévisible.

Valeurs mobilières

Le *compte de placement* comprend des titres d'emprunt et de participation, notamment les participations du portefeuille des services de banque d'affaires sur lesquelles nous n'exerçons pas d'influence notable, achetés dans l'intention de les détenir pendant une période conformément à nos objectifs de placement établis à l'origine, mais qui peuvent être vendus en raison de changements de ces objectifs de placement tenant à l'évolution de la conjoncture économique. Les titres de participation sont comptabilisés au coût, et les titres d'emprunt, au coût non amorti. Les gains et pertes matérialisés sur cessions, calculés selon la méthode du coût moyen, et les moins-values visant à tenir compte des baisses de valeur permanentes sont inclus dans les gains (pertes) sur valeurs du compte de placement. Les gains matérialisés et non matérialisés sur les valeurs utilisées dans des opérations de couverture sont inclus dans les résultats de la même période que le bénéfice tiré des éléments couverts.

Tous les revenus de dividendes et d'intérêts, y compris l'amortissement des primes et escomptes sur titres d'emprunt du compte de placement, sont inclus dans le revenu d'intérêts.

Les *valeurs du compte de négociation*, acquises en vue de leur revente généralement à court terme, sont comptabilisées à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après la valeur marchande ou, lorsque les cours du marché ne sont pas facilement accessibles, d'après les cours du marché de valeurs semblables ou les éléments probants de tiers, selon le cas. Les gains et les pertes matérialisés sur cessions, et les gains et les pertes non matérialisés découlant de fluctuations de la valeur marchande sont inclus dans les activités de négociation. Les revenus de dividendes et d'intérêts sont inclus dans le revenu d'intérêts.

Les *substituts de prêts*, qui consistent en accords de financement après impôts, permettent aux émetteurs d'effectuer des emprunts fiscalement avantageux, et sont comptabilisés de la même manière que les prêts.

Les *engagements liés à des valeurs vendues à découvert* sont comptabilisés à titre de passifs à la juste valeur. Les gains et les pertes matérialisés et non matérialisés sur les valeurs vendues à découvert qui sont utilisées dans des opérations de couverture sont inclus dans les résultats de la même période que le bénéfice tiré des éléments couverts. Les gains et les pertes matérialisés et non matérialisés sur les valeurs vendues à découvert qui sont utilisées à des fins de négociation sont inclus dans les activités de négociation.

Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente et engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat

Les valeurs acquises en vertu de conventions de revente sont traitées comme des prêts garantis dans la mesure où ils représentent un achat de valeurs simultanément à un engagement de les revendre à une date ultérieure, généralement à court terme. Le revenu d'intérêts est comptabilisé et présenté séparément dans les états consolidés des résultats. Les engagements liés à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat sont traités comme des emprunts garantis et représentent l'équivalent en emprunt de valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Les frais d'intérêts sont comptabilisés à titre de frais d'intérêts dans les autres passifs.

Le droit de recevoir les garanties en espèces payées et l'obligation de retourner les garanties en espèces reçues quand des valeurs sont empruntées ou prêtées sont respectivement constatées à titre de valeurs empruntées et de valeurs prêtées. Nous surveillons quotidiennement la valeur marchande des valeurs empruntées et prêtées et demandons des garanties additionnelles, au besoin. L'intérêt payé ou reçu sur les garanties en espèces est inscrit respectivement dans les frais d'intérêts et le revenu d'intérêts.

Prêts

Les prêts sont présentés déduction faite du revenu non gagné et de la provision pour pertes sur créances. Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice.

Commissions sur prêts et frais de montage

Les commissions de montage, y compris les commissions d'engagement, de restructuration et de renégociation, sont considérées comme faisant partie intégrante du rendement obtenu sur le prêt et sont reportées à titre de revenu non gagné, puis amorties par imputation au revenu d'intérêts sur la durée du prêt. Les frais directs additionnels engagés relativement au montage ou à l'acquisition d'un prêt sont déduits des frais de montage. Les commissions reçues relativement à des engagements qui ne sont pas censés donner lieu à un prêt sont portées au revenu autre que d'intérêts pour la durée de l'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont portées au revenu autre que d'intérêts à la signature de l'entente de syndication, pourvu que le rendement de la tranche du prêt que nous conservons soit au moins égal au rendement moyen obtenu par les autres prêteurs participant au financement. Sinon, une fraction appropriée des commissions est reportée à titre de revenu comptabilisé d'avance et amortie par imputation au revenu d'intérêts, de manière à obtenir un rendement moyen égal sur la durée du prêt.

Prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, à notre avis, nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. En général, un prêt dont le capital ou les intérêts exigibles sont en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat est automatiquement classé comme prêt douteux, à moins qu'il ne soit entièrement garanti et en voie de recouvrement. Nonobstant l'évaluation par la direction de la probabilité de recouvrement, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours, sauf dans les cas suivants :

- Les prêts sur cartes de crédit ne sont pas classés comme prêts douteux, mais sont plutôt radiés en totalité lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 180 jours aux termes du contrat.
- Les prêts garantis ou assurés par le gouvernement du Canada, les provinces ou un organisme fédéral ne sont classés comme prêts douteux que lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 365 jours aux termes du contrat.

Lorsqu'un prêt est classé comme prêt douteux, l'intérêt cesse de s'accumuler. La totalité des intérêts non recouverts est ajoutée à la valeur comptable du prêt aux fins de la détermination de la valeur de réalisation estimative du prêt et de l'établissement de la provision pour pertes sur créances requise. Aucune tranche du montant reçu en espèces sur un prêt douteux n'est portée au revenu tant que toute radiation antérieure n'a pas été recouvrée ou que toute provision spécifique n'a pas été reprise, et que le capital et les intérêts sont entièrement recouvrables, conformément aux dispositions initiales du contrat de prêt.

Les prêts douteux sont comptabilisés à leur valeur de réalisation nette estimative, déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs estimatifs au taux d'intérêt inhérent au prêt. S'il est impossible de faire une estimation fiable du montant et du moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs, le prêt est comptabilisé à la juste valeur du bien donné en garantie du prêt ou de la juste valeur du prêt.

Provision pour pertes sur créances

Nous constituons une provision pour pertes sur créances que nous considérons, compte tenu de la conjoncture courante, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan ou hors bilan. La provision pour pertes sur créances comprend des provisions spécifiques et une provision générale.

Provision spécifique

Nous évaluons continuellement le risque de crédit pour chaque compte du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements et constituons des provisions spécifiques lorsque nous décelons des prêts douteux. Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels et de prêts sur cartes de crédit et de certains prêts aux petites entreprises se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement petits, à l'égard desquels des provisions spécifiques sont établies en fonction des ratios historiques entre les sommes radiées et les soldes en retard.

Provision générale

La provision générale est constituée pour les pertes qui, à notre avis, sont inhérentes au portefeuille à la date du bilan, mais qui n'ont pas encore été reconnus ni inclus par conséquent dans la détermination de provisions spécifiques.

Les portefeuilles de crédit auxquels la provision générale s'applique comprennent les prêts aux entreprises et les acceptations, les prêts à la consommation et les instruments de crédit hors bilan, comme les engagements de crédit et les lettres de crédit.

La provision générale est établie d'après le niveau des pertes prévues associées aux divers portefeuilles de crédit, selon différents niveaux de risque, et la période estimative pour les pertes existantes qui n'ont pas été spécifiquement relevées. Nous rajustons ce montant en fonction de notre évaluation des tendances économiques actuelles et continues et de celles de nos portefeuilles.

Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après la cote de risque propre à chaque facilité de crédit et la probabilité de défaut associée à chaque cote de risque, ainsi que d'après les estimations des pertes compte tenu des défauts. La probabilité de défaut rend compte de nos résultats passés sur un cycle économique ainsi que des données tirées des défauts sur les marchés de la dette. Les estimations des pertes liées aux cas de défaut sont fondées sur nos résultats pour les exercices précédents. Dans le cas des portefeuilles de prêts à la consommation, les pertes prévues sont déterminées à partir des tendances et des niveaux de pertes historiques.

Le montant de la provision générale est établi en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont la taille, le profil de risque relatif et les variations de la qualité du crédit des portefeuilles ainsi que les tendances économiques. Les paramètres de calcul de la provision générale sont mis à jour régulièrement, à la lumière de nos résultats et ceux du marché en général.

Prêts destinés à la vente

Chaque prêt transféré au portefeuille de prêts destinés à la vente est constaté à sa valeur comptable ou à sa juste valeur selon la moins élevée des deux. Les pertes sur le transfert des prêts au portefeuille de prêts destinés à la vente qui sont établies comme étant liées au crédit sont imputées à la provision pour pertes sur créances. Les pertes établies comme n'étant pas liées au crédit sont portées au revenu autre que d'intérêts. À la suite de son transfert, chaque prêt destiné à la vente est réévalué à sa moindre valeur, soit à sa juste valeur ou à sa valeur comptable, au moment de sa désignation initiale comme prêt destiné à la vente. Les gains et les pertes non matérialisés émanant des réévaluations subséquentes et les gains et les pertes matérialisés à la vente sont enregistrés dans le revenu autre que d'intérêts.

Titrisations

Nous vendons périodiquement des groupes de prêts ou de créances à des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) qui émettent des titres en faveur d'investisseurs; il s'agit de la titrisation.

Les opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de ventes quand nous abandonnons le contrôle des actifs cédés et quand nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Au moment de la vente, nous pouvons conserver un coupon d'intérêts, une ou plusieurs tranches de titres secondaires et, dans certains cas, un compte de réserve, autant d'éléments qui sont considérés comme des droits conservés sur les actifs titrisés.

Les gains ou les pertes sur les transferts comptabilisés à titre de ventes sont constatés dans le revenu autre que d'intérêts et dépendent, en partie, de la répartition des valeurs comptables antérieures entre les actifs vendus et les droits conservés. Ces valeurs comptables sont réparties proportionnellement à la juste valeur relative des actifs vendus et des droits conservés. S'ils sont disponibles, les cours du marché sont utilisés pour calculer les justes valeurs. Cependant, comme il n'existe généralement pas de cotations pour les droits conservés, nous estimons la juste valeur d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. Nous pouvons donc être amenés à estimer les pertes sur créances, le temps de remboursements anticipés, les courbes de taux d'intérêt à terme, les taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés.

Les droits conservés sur les actifs titrisés sont classés à titre de valeurs du compte de placement et constatés à la valeur comptable initiale, et sont soumis trimestriellement à un test de dépréciation.

Le revenu autre que d'intérêts tiré des actifs titrisés, qui figure distinctement dans les états consolidés des résultats, comprend le revenu tiré des droits conservés, les pertes au titre d'ententes relatives aux recours et le revenu tiré des services d'administration.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats qui exigent ou permettent l'échange de flux de trésorerie ou de paiements calculés par l'application de certains taux ou indices, ou variations de ceux-ci, à des montants contractuels théoriques.

Nous utilisons des dérivés pour deux grandes catégories d'opérations : les activités de négociation et les activités de gestion de l'actif et du passif.

Dérivés du compte de négociation

Nous négocions des instruments dérivés principalement pour répondre aux besoins de nos clients. Les clients concluent des opérations avec la CIBC dans le cadre de leurs propres activités de gestion du risque, de placement et de négociation. Pour faciliter ces activités, nous agissons à titre de négociant en instruments dérivés ou de teneur de marché, et nous sommes disposés à conclure des opérations avec des clients en fixant des cours acheteur et vendeur afin de procurer un différentiel en faveur de la CIBC. En outre, dans le but d'en tirer des revenus, nous prenons des positions de négociation limitées pour notre propre compte sur les marchés des taux d'intérêt, des devises, de la dette, des actions et des marchandises.

Tous les instruments dérivés financiers et instruments dérivés sur marchandises détenus à des fins de négociation, y compris ceux qui visent à couvrir les risques liés aux actifs et aux passifs évalués à la valeur du marché, sont présentés à la juste valeur. Lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché sont utilisés pour déterminer la juste valeur des dérivés du compte de négociation. Autrement, la juste valeur est estimée au moyen de modèles d'établissement des prix fondés, autant que possible, sur les cotations du marché. Au besoin, la valeur est rajustée pour tenir compte des risques du marché, des risques concernant les modèles et des risques de crédit, ainsi que des frais d'administration. Les gains et les pertes matérialisés et non matérialisés sur les activités de négociation sont portés aux activités de négociation. Les gains obtenus à la création d'une opération sur dérivé sont constatés au moment où la juste valeur du dérivé est obtenue à partir d'un cours du marché, est étayée d'après d'autres opérations observables sur le marché ou est calculée à partir d'une technique d'évaluation tenant compte de données

observables du marché ou des données indirectes adéquates du marché, étroitement liées et observables. Les dérivés ayant une juste valeur positive figurent à l'actif, tandis que ceux qui ont une juste valeur négative figurent au passif, dans les deux cas à titre d'instruments dérivés à la valeur marchande.

Dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif

Nous avons recours à des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, des contrats à terme standardisés, des contrats de garantie de taux et des contrats d'option, pour gérer les risques financiers, comme les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. Nous nous servons de ces instruments en guise de couvertures, notamment pour compenser ou modifier le risque de taux d'intérêt d'actifs et de passifs précis autres que du compte de négociation au bilan ou de groupes d'actifs et de passifs autres que du compte de négociation au bilan. Ces instruments servent aussi de couvertures d'engagements fermes ou d'opérations prévues.

Dérivés admissibles à la comptabilité de couverture

Pour qu'un dérivé soit admissible à la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée et documentée dès la création du dérivé, et doit définir l'objectif et la stratégie spécifiques à la gestion de risque, l'actif, le passif ou les flux de trésorerie spécifiques qui font l'objet de la couverture ainsi que la mesure de l'efficacité de la couverture. Les relations de couverture sont désignées à titre de couverture de la juste valeur, des flux de trésorerie ou du risque de change d'un placement net dans un établissement étranger. Le dérivé doit s'avérer hautement efficace dans son objectif d'atténuer les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables au risque faisant l'objet de la couverture, autant au moment de sa création que pendant sa durée de vie.

Lorsque les instruments dérivés ont été identifiés comme des relations de couverture hautement efficaces et pour compenser les caractéristiques de risque identifiées d'actifs et de passifs financiers spécifiques ou de groupes d'actifs et de passifs financiers, la comptabilité de couverture peut être appliquée à ces instruments dérivés. En vertu de la comptabilité de couverture, les gains, pertes, revenus et frais découlant de l'élément de couverture doivent être constatés à la même période où sont constatés les gains, pertes, revenus et frais connexes découlant de l'élément couvert. Dans le cas des swaps de taux d'intérêt, ce traitement comptable entraîne la constatation du revenu ou des frais d'intérêts relatifs aux actifs et aux passifs autres que du compte de négociation au bilan dans les états consolidés des résultats aux taux couverts plutôt qu'aux taux d'intérêt contractuels initiaux.

Les instruments dérivés libellés en monnaie étrangère qui couvrent des actifs et des passifs libellés en monnaie étrangère contre le risque de change sont réévalués chaque mois au taux de change au comptant, et ils sont inclus dans les autres actifs ou passifs. Les gains et les pertes qui en résultent sont constatés à titre de revenu tiré des opérations de change autres que de négociation dans le revenu autre que d'intérêts. Les éléments couverts sont également réévalués au taux de change au comptant, et les gains et les pertes qui en résultent sont constatés à titre de revenu tiré des opérations de change autres que de négociation dans le revenu autre que d'intérêts.

Les instruments dérivés libellés en monnaie étrangère qui couvrent des risques de change issus de placements nets dans des établissements étrangers sont réévalués chaque mois, à partir du cours au comptant, et sont inclus dans les autres actifs ou les autres passifs. Les gains et les pertes subséquents, déduction faite des impôts applicables, sont constatés dans l'écart de conversion. Toute prime ou tout escompte découlant de l'écart entre les taux de change à terme et les taux de change au comptant prévus au contrat par suite de la différence avec le taux d'intérêt est porté au revenu tiré des opérations de change autres que de négociation dans le revenu autre que d'intérêts.

Les gains et les pertes matérialisés et non matérialisés sur les instruments dérivés servant à couvrir des engagements fermes ou des opérations prévues sont reportés et constatés dans les résultats lorsque l'engagement ou l'opération prévue se concrétise. Les opérations prévues ne peuvent faire l'objet d'une couverture que lorsque les opérations sont identifiées spécifiquement et qu'il est probable qu'elles se concrétiseront.

Les primes versées relativement à des options utilisées aux fins de couverture sont amorties sur la durée du contrat ou sur la durée de la couverture, selon le cas.

On met fin à une relation de couverture si la couverture cesse d'être efficace, si l'actif ou le passif sous-jacent faisant l'objet de la couverture est sorti du bilan ou s'il n'est plus probable que l'opération prévue se réalisera et que l'instrument dérivé demeure en cours, ou encore si l'instrument dérivé n'est plus désigné comme instrument de couverture.

Si l'on met fin à une relation de couverture, l'écart entre la juste valeur et la valeur constatée des dérivés de couverture à la fin de la relation de couverture est reporté dans les autres actifs ou passifs et porté au revenu ou passé en charges de la même manière que les gains, pertes, revenu et frais de l'élément couvert précédemment et est constaté, généralement par amortissement, sur la durée résiduelle de l'actif ou du passif couvert.

Dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture

Les dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif qui ne satisfont pas aux exigences de la comptabilité de couverture sont évalués à la valeur du marché et présentés à leur juste valeur. Les dérivés ayant une juste valeur positive figurent à l'actif, tandis que ceux qui ont une juste valeur négative figurent au passif, dans les deux cas à titre d'instruments dérivés à la valeur marchande. Les gains et les pertes sur les dérivés sont inclus dans le revenu autre que d'intérêts ou dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation, selon le cas.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont inscrits selon leur montant net lorsque nous jouissons d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer une compensation entre les montants constatés et que nous avons l'intention, soit de procéder au règlement d'après le solde net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément, l'actif ou le passif financier doit faire l'objet d'une compensation.

Acceptations et engagements de clients en vertu d'acceptations

Les acceptations représentent une obligation de la CIBC à l'égard d'instruments négociables émis par ses clients en faveur de tiers. Nous gagnons des commissions au titre de la garantie et du paiement aux tiers. Les montants que nous devons à nos clients à l'égard des sommes garanties sont inscrits à l'actif comme engagements de clients en vertu d'acceptations.

Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le mobilier, le matériel et les améliorations locatives sont inscrits au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

Bâtiments	40 ans
Matériel informatique et logiciels	2 ans à 7 ans
Mobilier de bureau et autre matériel	4 ans à 15 ans
Améliorations locatives	Durée de vie utile prévue

Les gains et les pertes sur cessions sont constatés dans le revenu autre que d'intérêts.

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Nous comptabilisons tous les regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Les actifs incorporels identifiables sont constatés distinctement de l'écart d'acquisition et sont inclus dans les autres actifs incorporels. L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs corporels nets et des autres actifs incorporels acquis dans des regroupements d'entreprises. L'écart d'acquisition est attribué à l'unité d'exploitation qui devrait profiter des synergies découlant du regroupement d'entreprises. Les unités d'exploitation comprennent les secteurs d'activité dont les caractéristiques économiques et les stratégies sont semblables. L'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an, et sont ramenés à leur juste valeur dans le cas d'une baisse de valeur.

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition est fondé sur la comparaison de la valeur comptable de l'unité d'exploitation à sa juste valeur. La juste valeur est déterminée selon une méthode d'évaluation fondée sur le marché ou les bénéfices et qui tient compte de facteurs comme les flux de trésorerie projetés, les bénéfices futurs projetés et les ratios cours-bénéfices. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation est supérieure à sa juste valeur, toute dépréciation de l'écart d'acquisition est mesurée en comparant sa valeur comptable à sa juste valeur implicite. La juste valeur implicite de l'écart d'acquisition représente l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur des actifs corporels nets et des autres actifs incorporels.

Le test de dépréciation pour les autres actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie est effectué en comparant la valeur comptable à la juste valeur, mesurée selon des modèles d'évaluation qui tiennent compte de facteurs comme les flux de trésorerie projetés et les valeurs comparables du marché.

Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie limitée sont amortis sur leur durée de vie utile prévue, qui ne dépasse généralement pas 20 ans, et sont également assujettis à une évaluation pour dépréciation.

Impôts futurs

Nous suivons la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices à l'égard de toutes les opérations figurant dans les états financiers consolidés. En vertu de cette méthode, les impôts sur les bénéfices doivent tenir compte des incidences fiscales futures prévues des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Des actifs et des passifs d'impôts futurs sont calculés pour chaque écart temporaire et pour les pertes non utilisées, le cas échéant, en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur au moment de la réalisation des actifs ou du règlement des passifs. Une provision pour moins-value est établie au besoin afin de ramener les actifs d'impôts futurs au montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable.

Avantages sociaux futurs

Nous sommes les promoteurs d'un certain nombre de régimes d'avantages sociaux. Ces régimes comprennent à la fois des régimes de retraite à prestations déterminées et des régimes de retraite à cotisations déterminées de même que divers régimes d'avantages postérieurs à la retraite et à l'emploi.

Nous comptabilisons nos obligations au titre des régimes d'avantages sociaux et des coûts connexes, déduction faite des actifs du régime. Le coût des prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est déterminé de manière actuarielle d'après la méthode de la répartition des prestations au prorata des services et nos estimations les plus probables de rendement prévu des actifs du régime, du taux d'augmentation des salaires, de l'âge de la retraite, de la mortalité et des coûts de soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des obligations est fondé sur les taux du marché à la date de mesure.

Le rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur nos meilleures estimations du taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes et dépend de la valeur marchande des actifs des régimes. La valeur axée sur la valeur marchande des actifs des régimes est déterminée d'après une méthode selon laquelle l'écart entre la valeur marchande réelle et la valeur marchande prévue des actifs des régimes est constaté sur une période de trois ans.

Le coût des services passés découlant des modifications aux régimes est amorti selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière au cours de laquelle les salariés deviennent entièrement admissibles aux avantages, puisque nous prévoyons tirer des avantages économiques des modifications aux régimes pendant cette période.

Les gains et les pertes actuariels nets qui excèdent 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées, ou 10 % de la valeur liée au marché des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux montants, sont également amortis selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés couverts par les régimes. Les résultats obtenus diffèrent souvent des hypothèses actuarielles, ce qui donne lieu à des gains ou à des pertes actuariels.

La durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés couverts par les régimes de retraite à prestations déterminées est de 11 ans (13 ans en 2003). La durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés couverts par les autres régimes d'avantages sociaux est de 15 ans (20 ans en 2003).

L'actif ou le passif au titre des prestations constituées représente l'écart cumulé entre les charges de retraite et les cotisations versées et doit être inclus dans les autres actifs ou les autres passifs.

Une provision pour moins-value est constatée quand l'actif au titre des prestations constituées d'un quelconque régime est supérieur à l'obligation future prévue. Toute variation du montant de la provision pour moins-value doit être constatée dans les états consolidés des résultats de l'exercice au cours duquel la variation se produit.

Lorsque la restructuration d'un régime d'avantages donne lieu à une compression et à un règlement des obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

Rémunération à base d'actions

Nous offrons à nos administrateurs et à certains de nos employés des options sur actions et/ou d'autres formes de rémunération à base d'actions.

Nous avons adopté la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La valeur est constatée sur la période applicable d'acquisition des droits en tant qu'augmentation de la charge de rémunération et du surplus d'apport. Lorsque les options sont exercées, le produit reçu par la CIBC ainsi que le montant du surplus d'apport sont crédités aux actions ordinaires. Aucune charge n'est constatée à l'égard des options sur actions attribuées avant le 1^{er} novembre 2001. À l'exercice de ces options, le produit reçu par la CIBC est crédité aux actions ordinaires.

Aux termes du Régime d'options de souscription d'actions des employés, les participants peuvent choisir d'exercer jusqu'à 50 % des options qui leur ont été attribuées avant 2000 à titre de droits à la plus-value des actions (DPVA). Les obligations au titre des DPVA, qui résultent de la variation du cours des actions ordinaires de la CIBC, sont constatées au cours de la période applicable d'acquisition des droits dans la charge de rémunération, un montant correspondant étant inclus dans les autres passifs. Lorsque les DPVA sont exercés en tant qu'achats d'actions, le prix d'exercice, ainsi que le montant pertinent inclus dans les autres passifs, représentant la valeur des actions au cours du marché, sont crédités aux actions ordinaires.

La charge de rémunération relativement aux attributions à base d'actions dans le cadre du Programme d'octroi d'actions subalternes est constatée au cours de l'exercice d'attribution, quand certaines conditions sont remplies, et correspond à un montant égal à la somme des montants à transférer à la fiducie en ce qui a trait aux attributions de l'exercice. La charge de rémunération constatée relativement aux attributions spéciales correspond à la somme des montants à

transférer à la fiducie au cours de la période applicable d'acquisition des droits. Les montants versés au titre des régimes destinés aux administrateurs sont imputés à la charge de rémunération. Les obligations se rapportant aux unités d'actions à dividende différé en vertu des régimes destinés aux administrateurs varient selon le cours des actions ordinaires de la CIBC, et la variation est constatée en tant que crédit ou charge de rémunération durant la période au cours de laquelle la variation se produit.

Nos cotisations au Régime de souscription d'actions des employés sont passées en charges dès qu'elles sont engagées.

Résultat par action

Le résultat de base par action équivaut au bénéfice net moins les dividendes et les primes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action correspond au bénéfice net moins les dividendes et les primes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilutives en circulation pour la période. Les actions ordinaires dilutives rendent compte de l'effet potentiellement dilutif de l'exercice d'options sur actions selon la méthode du rachat d'actions. Cette méthode permet de calculer le nombre d'actions ordinaires supplémentaires en partant de l'hypothèse que les options sur actions en circulation, dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC pour la période, sont exercées, puis réduites du nombre d'actions ordinaires censées être rachetées à partir du produit de l'exercice. Les actions ordinaires supplémentaires depuis le début de l'exercice sont calculées à partir du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires supplémentaires pour chaque période intermédiaire.

Revenu autres que d'intérêts

Les commissions de prise ferme et honoraires de consultation et les commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières sont constatés à titre de revenus au moment où les services connexes sont rendus. Les frais sur les dépôts et les paiements et le revenu tiré des assurances sont constatés sur la période pendant laquelle les services connexes sont rendus.

Les honoraires d'administration des cartes comprennent principalement les frais d'échange, les frais de retard, les frais sur les avances de fonds et les frais annuels. Les honoraires d'administration des cartes sont constatés à mesure qu'ils sont facturés, sauf dans le cas des frais annuels, qui sont constatés au cours d'une période de douze mois.

Les honoraires de gestion de placements et de garde de même que le revenu tiré des fonds communs de placement sont inclus à titre de frais de service. Les honoraires de gestion de placements et de garde englobent essentiellement les revenus de la gestion de placements, de la gestion de successions et de l'administration de fiducies, et sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En conséquence, les frais payés d'avance sont reportés et amortis sur la durée du contrat. Le revenu tiré des fonds communs de placement est constaté selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Modifications comptables

Comptabilité de couverture

Le 1^{er} novembre 2003, nous avons adopté la NOC-13 de l'ICCA intitulée «Relations de couverture» et l'abrégié 128 du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN-128), «Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture». La NOC-13 traite de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture aux fins de l'application de la comptabilité de couverture et de la cessation de la comptabilité de couverture. Le CPN-128 exige que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture admissible en vertu de la NOC-13 soient mesurés à leur juste valeur, les variations de la juste valeur devant être portées aux résultats.

Toutes les relations de couverture qui ont cessé d'être admissibles à la comptabilité de couverture ont été résiliées à l'adoption de la NOC-13. Conformément aux dispositions transitoires de la NOC-13, la différence entre la valeur comptable et la juste valeur de tous les instruments de couverture de ces relations de couverture a été reportée et sera amortie sur la durée des couvertures, allant essentiellement de un an à cinq ans. La constatation des dérivés à leur juste valeur pour ce qui est des relations de couverture résiliées au 1^{er} novembre 2003 a donné lieu à une augmentation de 920 M\$ des passifs au titre des instruments dérivés à la valeur marchande et de 763 M\$ des actifs au titre des instruments dérivés à la valeur marchande, et à une augmentation de 920 M\$ des autres actifs et de 763 M\$ des autres passifs.

Contrats de dépôt indexés sur actions

Le 1^{er} novembre 2003, nous avons adopté la NOC-17 de l'ICCA intitulée «Contrats de dépôt indexés sur actions». Cette note d'orientation vise certaines obligations de dépôt, comme les CPG ou les billets indexés sur actions, dont l'obligation de dépôt diffère selon le rendement des actions ou des indices boursiers. Ces obligations de dépôt peuvent être assujetties à un prix de rachat minimal garanti, comme l'obligation de remettre à l'investisseur son investissement initial à l'échéance. En vertu de la NOC-17, nous séparons les contrats de dépôt indexés sur actions en un dérivé intégré et en un instrument résiduel de dépôt actualisé, lesquels sont comptabilisés séparément. Le dérivé intégré est mesuré à sa juste valeur, les variations de celle-ci étant portées au revenu autre que d'intérêts. L'instrument de dépôt actualisé est ajouté au capital nominal à l'échéance, les frais étant inscrits dans les frais d'intérêts. À l'adoption de la NOC-17, les variations de la valeur comptable des obligations de dépôt et tout rajustement découlant de la résiliation de la comptabilité de couverture ont été crédités au solde d'ouverture des bénéfices non répartis. Il en est résulté un crédit après impôts de 6 M\$ au solde d'ouverture des bénéfices non répartis (9 M\$ avant impôts)

Engagements hypothécaires

Avec l'adoption de la NOC-13, le 1^{er} novembre 2003, nous avons volontairement modifié notre convention comptable relative aux engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires à l'habitation. Ces engagements sont conclus avec nos clients des services de détail sans frais, en prévision d'emprunts hypothécaires futurs qui seront effectués pour financer l'achat de résidences auprès de la CIBC. Ces engagements couvrent généralement une période maximale de 90 jours et permettent ordinairement à l'emprunteur de bénéficier du taux d'intérêt le plus bas entre le taux à la date de l'engagement et le taux à la date du financement. Nous recourons à des instruments financiers, comme les dérivés de taux d'intérêt, pour couvrir efficacement les hausses de taux d'intérêt. En vertu de cette modification de convention comptable, nous comptabilisons notre obligation envers les clients des services de détail (selon une estimation des

engagements qui devraient être exercés) et les couvertures économiques connexes à la juste valeur et inscrivons les variations des justes valeurs correspondantes dans le revenu autre que d'intérêts. De plus, comme les engagements font partie intégrante du prêt hypothécaire, tant leur juste valeur initiale que leur juste valeur au moment du financement, le cas échéant, sont constatées sur la durée des prêts hypothécaires. L'incidence de cette modification de convention comptable sur les états financiers consolidés a été négligeable.

Principes comptables généralement reconnus

Le 1^{er} novembre 2003, nous avons adopté de façon prospective le chapitre 1100 du Manuel de l'ICCA intitulé, «Principes comptables généralement reconnus». Ce chapitre établit des normes de communication d'une information financière en conformité avec les PCGR et indique quelles sont les sources à consulter au moment de choisir des conventions comptables ou de déterminer des informations à fournir, dans les cas où un sujet n'est pas traité explicitement dans les sources premières des PCGR. Par suite de l'adoption de ce chapitre, les modifications de conventions comptables suivantes ont été appliquées de façon prospective :

- Nous avons commencé la comptabilisation à la valeur de consolidation des participations que nous détenons dans notre portefeuille de banque d'affaires et sur lesquelles nous exerçons une influence notable dans le processus de décision de l'entité émettrice. L'incidence de cette modification de convention comptable sur les états financiers consolidés intermédiaires a été négligeable.
- Nous avons commencé à comptabiliser les actions de la CIBC détenues dans les portefeuilles de négociation selon la méthode du rachat d'actions. Par conséquent, les actions ordinaires ont augmenté de 11 M\$ au 31 octobre 2004 et le surplus d'apport a augmenté de 6 M\$ au cours de l'exercice écoulé.
- Depuis le 1^{er} novembre 2003, tous les instruments de dépôt et d'emprunt émis par la CIBC et détenus dans les portefeuilles de négociation sont traités en réduction de l'obligation de dépôt ou d'emprunt appropriée. À la revente subséquente des instruments, tout gain ou perte est reporté et amorti sur leur durée de vie restante. L'incidence de cette modification sur les états financiers consolidés a été négligeable.
- Certains paiements de compensation à recevoir ou à payer d'institutions financières qui étaient auparavant inclus des les autres passifs sont traités distinctement à titre d'encaisse et de dépôts auprès de banques. L'incidence de cette modification sur les bilans consolidés a été négligeable.

Informations financières de 2003 et de 2002

Certaines informations financières de 2003 et de 2002 ont été reclassées, au besoin, afin qu'elles soient conformes à la présentation adoptée en 2004.

Modifications futures de conventions comptables

Les modifications futures de conventions comptables canadiennes sont décrites à la note 29.

Note 2

ACQUISITIONS ET CESSIONS IMPORTANTES

2004

Acquisitions et cessions

Le 18 août 2004, nous avons annoncé la vente de Juniper Financial Corp. (Juniper), société américaine de cartes de crédit, à Barclays Bank PLC pour une contrepartie de 293 M\$ US (357 M\$ au taux de change au 31 octobre 2004), sous réserve de certains rajustements. L'opération a été conclue le 1^{er} décembre 2004. Nous prévoyons constater un gain avant impôts d'environ 116 M\$ au premier trimestre de 2005. Le montant définitif du gain dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris les rajustements mentionnés ci-dessus, qui seront déterminés après la date de clôture de l'opération.

Plus tôt au cours de l'exercice, nous avons acheté les actions ordinaires des derniers actionnaires indépendants et nous avons exercé notre option d'achat des actions des derniers porteurs d'actions privilégiées sans contrôle de Juniper. Par conséquent, l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels, sous forme de relations de cartes de crédit (relations avec la clientèle) ont augmenté respectivement de 22 M\$ et 10 M\$.

Au 31 octobre 2004, nous détenons une participation de 98 % dans Juniper, les 2 % résiduels étant détenus par la haute direction. Les résultats d'exploitation de Juniper sont inclus sous siège social et autres.

2003

Cessions

En 2003, nous avons vendu les entreprises de clientèle privée et de gestion de l'actif d'Oppenheimer aux États-Unis à Fahnestock Viner Holdings Inc., pour 354 M\$ (la vente d'Oppenheimer). L'entreprise a par la suite été renommée Oppenheimer & Co. Inc. (Oppenheimer). Nous avons constaté un gain avant impôts de 58 M\$ dans le revenu autres que d'intérêts. Dans le cadre de la contrepartie, nous avons reçu 161 M\$ US (245 M\$ CA au 31 janvier 2003) de débentures échangeables qui peuvent être échangées, dans certaines circonstances, contre des actions de catégorie A sans droit de vote d'Oppenheimer.

En 2003, nous avons vendu notre participation de 51 % dans INTRIA-HP Corporation, société d'impartition de services technologiques, et d'autres actifs connexes à Hewlett-Packard (Canada) Co. (HP). L'incidence de la vente a été négligeable. En outre, nous avons conclu une entente d'impartition de sept ans avec HP, en vertu de laquelle nous recevons des services complets de technologie de l'information d'une valeur d'environ 2 G\$, en date du 1^{er} novembre 2002.

Note 3

VALEURS MOBILIÈRES

en millions de dollars, aux 31 octobre	Durée résiduelle du contrat										2004 total	2003 total		
	1 an ou moins		1 an à 5 ans		5 ans à 10 ans		Plus de 10 ans		Aucune échéance précise					
	Valeur comptable	Rende- ment ¹	Valeur comptable	Rende- ment ¹	Valeur comptable	Rende- ment ¹	Valeur comptable	Rende- ment ¹	Valeur comptable	Rende- ment ¹				
Valeurs du compte de placement														
Valeurs émises ou garanties par :														
Gouvernement du Canada	1 654	3,6 %	2 092	4,0 %	34	5,4 %	267	8,0 %	–	–	4 047	4,1 %	3 373	3,8 %
Autres gouvernements canadiens	18	2,2	29	2,9	–	–	317	6,9	–	–	364	6,3	557	6,0
Trésor des États-Unis	1	–	–	–	4 987	3,6	–	–	–	–	4 988	3,6	5 445	3,6
Autres organismes américains	–	–	–	–	171	6,9	889	6,6	–	–	1 060	6,6	1 344	6,7
Gouvernements d'autres pays	34	6,3	9	4,3	246	7,5	–	–	–	–	289	7,3	337	7,0
Titres adossés à des créances														
hypothécaires ²	348	4,1	1 348	4,2	243	6,3	802	4,3	–	–	2 741	4,4	3 252	5,5
Titres adossés à des créances mobilières	4	5,8	101	3,7	104	6,2	10	–	–	–	219	4,8	207	2,4
Titres d'emprunt d'entreprises	177	2,9	4	5,9	7	6,0	–	–	–	–	188	3,1	256	4,9
Titres de participation d'entreprises	119	4,8	105	5,5	49	3,0	–	–	236	–	509	2,5	766	0,8
Titres d'emprunt privés	177	6,2	115	9,0	254	4,1	27	13,0	–	–	573	6,2	1 014	5,8
Titres de participation privés	94	5,4	–	–	–	–	–	–	445	–	539	–	768	1,6
Total des titres d'emprunt														
Valeur comptable	2 413	\$	3 698	\$	6 046	\$	2 312	\$	–	\$	14 469	\$	15 785	\$
Juste valeur	2 433	\$	3 723	\$	6 003	\$	2 538	\$	–	\$	14 697	\$	15 904	\$
Total des titres de participation														
Valeur comptable	213	\$	105	\$	49	\$	–	\$	681	\$	1 048	\$	1 534	\$
Juste valeur ³	215	\$	110	\$	59	\$	–	\$	1 172	\$	1 556	\$	2 116	\$
Total des valeurs du compte de placement														
Valeur comptable	2 626	\$	3 803	\$	6 095	\$	2 312	\$	681	\$	15 517	\$	17 319	\$
Juste valeur ³	2 648	\$	3 833	\$	6 062	\$	2 538	\$	1 172	\$	16 253	\$	18 020	\$
Valeurs du compte de négociation⁴														
Valeurs émises ou garanties par :														
Gouvernement du Canada	8 592	\$	1 664	\$	687	\$	300	\$	–	\$	11 243	\$	11 805	\$
Autres gouvernements canadiens	344		925		689		663		–		2 621		1 824	
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	3 062		564		31		194		–		3 851		4 913	
Gouvernements d'autres pays	17		23		127		15		–		182		120	
Titres d'emprunt d'entreprises	5 744		1 528		1 050		3 267		491		12 080		10 829	
Titres de participation d'entreprises	–		3		1		–		21 818		21 822		22 791	
Total des valeurs du compte de négociation														
Valeur comptable	17 759	\$	4 707	\$	2 585	\$	4 439	\$	22 309	\$	51 799	\$	52 282	\$
Substituts de prêts⁵														
Valeur comptable	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	27	\$ 3,5 %
Total des valeurs														
Valeur comptable	20 385	\$	8 510	\$	8 680	\$	6 751	\$	22 990	\$	67 316	\$	69 628	\$
Juste valeur ³	20 407	\$	8 540	\$	8 647	\$	6 977	\$	23 481	\$	68 052	\$	70 329	\$

1) Représente le rendement moyen pondéré, déterminé par l'application de la moyenne pondérée des rendements comptables des titres à revenu fixe individuels et des taux de dividendes déclarés sur les titres de participation d'entreprises et de participation privés.

2) Comprennent les valeurs émises ou garanties par le gouvernement d'une valeur comptable de 1,9 G\$ (1,7 G\$ en 2003) et d'une juste valeur de 1,9 G\$ (1,7 G\$ en 2003).

3) La juste valeur des titres de participation du compte de placement négociés en Bourse ne tient pas compte des rajustements au titre des restrictions quant à la revente, qui expirent à moins d'un an, ni des rajustements au titre de la liquidité ou des frais futurs.

4) Les valeurs du compte de négociation sont inscrites à la juste valeur, la valeur comptable étant égale à la juste valeur.

5) La valeur comptable des substituts de prêts correspond approximativement à leur juste valeur.

JUSTE VALEUR DES VALEURS DU COMPTE DE PLACEMENT

en millions de dollars, au 31 octobre	2004				2003			
	Valeur comptable	Gains non matérialisés	Pertes non matérialisées	Juste valeur	Valeur comptable	Gains non matérialisés	Pertes non matérialisées	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	4 047 \$	93 \$	(3)\$	4 137 \$	3 373 \$	74 \$	(1)\$	3 446 \$
Autres gouvernements canadiens	364	55	(1)	418	557	44	(1)	600
Trésor des États-Unis	4 988	–	(176)	4 812	5 445	–	(339)	5 106
Autres organismes américains	1 060	107	–	1 167	1 344	130	–	1 474
Gouvernements d'autres pays	289	47	–	336	337	54	–	391
Titres adossés à des créances hypothécaires ¹	2 741	57	(2)	2 796	3 252	92	(36)	3 308
Titres adossés à des créances mobilières	219	5	(1)	223	207	12	(1)	218
Titres d'emprunt d'entreprises	188	1	–	189	256	11	(1)	266
Titres de participation d'entreprises ²	509	428	(7)	930	766	586	(29)	1 323
Titres d'emprunt privés	573	60	(14)	619	1 014	118	(37)	1 095
Titres de participation privés	539	154	(67)	626	768	47	(22)	793
	15 517 \$	1 007 \$	(271)\$	16 253 \$	17 319 \$	1 168 \$	(467)\$	18 020 \$

1) Comprennent les valeurs émises ou garanties par le gouvernement d'une valeur comptable de 1,9 G\$ (1,7 G\$ en 2003) et d'une juste valeur de 1,9 G\$ (1,7 G\$ en 2003).

2) Comprend certaines valeurs couvertes par des contrats de vente à terme de gré à gré, des tunnels et des contrats de change qui viennent à échéances entre 2006 et 2007. Les gains non matérialisés diminueraient de 15 M\$ (2 M\$ en 2003) en raison de ces couvertures.

Pour les placements dont la juste valeur est inférieure à la valeur comptable, le tableau suivant présente la juste valeur actuelle et les pertes non matérialisées connexes pour des périodes de moins de 12 mois et de 12 mois et plus :

en millions de dollars, au 31 octobre	Moins de 12 mois		12 mois et plus		Total	
	Juste valeur	Pertes brutes non matérialisées	Juste valeur	Pertes brutes non matérialisées	Juste valeur	Pertes brutes non matérialisées
Valeurs du compte de placement						
Valeurs émises ou garanties par :						
Gouvernement du Canada	1 923 \$	(3)\$	– \$	– \$	1 923 \$	(3)\$
Autres gouvernements canadiens	47	(1)	–	–	47	(1)
Trésor des États-Unis	1	–	4 811	(176)	4 812	(176)
Autres organismes américains	–	–	–	–	–	–
Gouvernements d'autres pays	–	–	–	–	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	267	(1)	33	(1)	300	(2)
Titres adossés à des créances mobilières	8	(1)	–	–	8	(1)
Titres d'emprunt d'entreprises	–	–	–	–	–	–
Titres de participation d'entreprises	7	(2)	7	(5)	14	(7)
Titres d'emprunt privés	36	(14)	3	–	39	(14)
Titres de participation privés	62	(60)	15	(7)	77	(67)
	2 351 \$	(82)\$	4 869 \$	(189)\$	7 220 \$	(271)\$

Au 31 octobre 2004, la valeur comptable d'environ 140 valeurs du compte de placement excédait leur juste valeur de 271 M \$. Environ 15 valeurs affichent une position de perte brute non matérialisée pour plus d'un an, de 189 M \$.

Nous avons déterminé que les pertes non matérialisées sur les valeurs du compte de placement sont, par nature, temporaires. Nous effectuons un examen trimestriel afin de déterminer et d'évaluer les placements qui indiquent une perte de valeur possible. Un placement a subi une perte de valeur lorsque sa juste valeur est inférieure à son coût d'acquisition et que la dépréciation est considérée comme permanente. Les facteurs dont nous tenons compte pour déterminer si une perte est temporaire comprennent la durée et l'ordre de grandeur de l'écart par rapport au coût d'acquisition, la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur; et notre capacité et notre intention de conserver le placement durant une période suffisante pour permettre tout recouvrement anticipé.

L'examen d'une perte de valeur comporte généralement :

- La détermination et l'évaluation des placements qui indiquent une perte de valeur possible.
- L'analyse de chaque placement dont la juste valeur est inférieure au coût ou à la fraction non amortie du coût, y compris la durée sur laquelle le placement avait une position non matérialisée.
- L'analyse des éléments probants, y compris une évaluation des facteurs ou des déclencheurs qui pourraient faire en sorte que la perte de valeur d'un placement particulier soit jugée permanente.
- La documentation des résultats de ces analyses.

Le tableau suivant présente les gains et pertes matérialisés des valeurs du compte de placement :

VALEURS DU COMPTE DE PLACEMENT – GAINS ET PERTES MATÉRIALISÉS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	2004	2003	2002
Gains matérialisés	494 \$	281 \$	1 006 \$
Pertes matérialisées et réduction de valeur pour dépréciation	(258)	(388)	(1 174)
Gains nets (pertes nettes) matérialisé(e)s sur les valeurs du compte de placement	236 \$	(107)\$	(168)\$

Note 4

PRÊTS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2004					2003				
	Montant brut	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Total net	Montant brut	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Total net
Prêts hypothécaires à l'habitation	72 592 \$	17 \$	22 \$	39 \$	72 553 \$	70 014 \$	18 \$	27 \$	45 \$	69 969 \$
Particuliers ¹	26 311	237	285	522	25 789	23 390	266	247	513	22 877
Cartes de crédit	8 689	133	209	342	8 347	9 305	134	81	215	9 090
Entreprises et gouvernements	31 737	413	509	922	30 815	33 177	434	745	1 179	31 998
	139 329 \$	800 \$	1 025 \$	1 825 \$	137 504 \$	135 886 \$	852 \$	1 100 \$	1 952 \$	133 934 \$

1) Comprennent un montant de 312 M\$ (330 M\$ en 2003); y compris une tranche sans recours d'environ 151 M\$ (154 M\$ en 2003), pour des prêts consentis à des individus alors qu'ils étaient à l'emploi de la CIBC en vue de financer une partie de leur participation dans des fonds qui effectuent des placements privés en actions en parallèle avec la CIBC et ses sociétés affiliées. Ces prêts sont garantis par la participation de l'emprunteur dans les fonds. De ces prêts, 160 M\$ (151 M\$ en 2003) sont dus par des personnes qui ne sont plus des employés de la CIBC.

ÉCHÉANCE DES PRÊTS

en millions de dollars, au 31 octobre	Durée résiduelle du contrat					2004 total
	1 an ou moins	1 an à 5 ans	5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans		
Prêts hypothécaires à l'habitation	12 296 \$	56 924 \$	3 202 \$	170 \$		72 592 \$
Particuliers	19 414	6 783	114	–		26 311
Cartes de crédit	8 689	–	–	–		8 689
Entreprises et gouvernements	19 860	8 269	1 836	1 772		31 737
	60 259 \$	71 976 \$	5 152 \$	1 942 \$		139 329 \$

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

en millions de dollars, aux 31 octobre et exercices terminés les 31 octobre	Provision spécifique			Provision générale			Provision totale		
	2004	2003	2002	2004	2003	2002	2004	2003	2002
Solde au début de l'exercice	856 \$	1 039 \$	1 045 \$	1 100 \$	1 250 \$	1 250 \$	1 956 \$	2 289 \$	2 295 \$
Dotation à la (reprise de la) provision pour pertes sur créances	703	1 293	1 500	(75) ¹	(150) ¹	–	628	1 143	1 500
Radiations	(960)	(1 312)	(1 705)	–	–	–	(960)	(1 312)	(1 705)
Recouvrements	215	182 ²	217 ²	–	–	–	215	182	217
Transfert aux prêts destinés à la vente (note 5)	–	(292)	–	–	–	–	–	(292)	–
Écart de conversion et autres rajustements	(11)	(54)	(18)	–	–	–	(11)	(54)	(18)
Solde à la fin de l'exercice	803 \$	856 \$	1 039 \$	1 025 \$	1 100 \$	1 250 \$	1 828 \$	1 956 \$	2 289 \$
Compte tenu des :	800 \$	852 \$	1 038 \$	1 025 \$	1 100 \$	1 250 \$	1 825 \$	1 952 \$	2 288 \$
Prêts	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Lettres de crédit ³	2	1	1	–	–	–	2	1	1
Substituts de prêts ⁴	1	3	–	–	–	–	1	3	–

- 1) Comprend une reprise de la provision.
- 2) Comprend la protection de crédit achetée auprès de tiers.
- 3) La provision pour lettres de crédit est comprise dans les autres passifs.
- 4) La provision pour substituts de prêts est comprise dans les valeurs mobilières.

PRÊTS DOUTEUX

en millions de dollars, aux 31 octobre	2004			2003		
	Montant brut	Provision spécifique	Total net	Montant brut	Provision spécifique	Total net
Prêts hypothécaires à l'habitation	120 \$	17 \$	103 \$	177 \$	18 \$	159 \$
Particuliers ¹	266	237	29	224	266	(42)
Cartes de crédit ¹	–	133	(133)	–	134	(134)
Entreprises et gouvernements	722	413	309	887	434	453
Total des prêts douteux	1 108	800	308	1 288	852	436
Substituts de prêts	1	1	–	30	3	27
Prêts destinés à la vente	–	–	–	58	–	58
Total des prêts douteux, des substituts de prêts et des prêts destinés à la vente ²	1 109 \$	801 \$	308 \$	1 376 \$	855 \$	521 \$

- 1) Une provision spécifique est établie pour un nombre élevé de soldes homogènes relativement petits en fonction des ratios historiques des sommes radiées et des encours. Il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux, puisque les prêts aux particuliers sont généralement classés comme prêts douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat.
- 2) Le solde moyen des prêts douteux bruts, des substituts de prêts et des prêts destinés à la vente totalise 1,2 G\$ (2,0 G\$ en 2003).

Au 31 octobre 2004, les autres prêts en souffrance totalisaient 55 M\$ (64 M\$ en 2003) dont 54 M\$ (64 M\$ en 2003) provenaient du Canada et 1 M\$ (néant en 2003) provenait de l'étranger. Les autres prêts en souffrance, à l'exception des prêts sur cartes de crédit et des prêts garantis par le gouvernement, sont des prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 à 180 jours aux termes du contrat. Ces prêts n'ont pas été classés comme prêts douteux, parce qu'ils sont garantis en totalité et sont en voie de recouvrement. Au 180^e jour, le prêt est considéré comme douteux, quelle que soit la garantie détenue.

Au 31 octobre 2004, les intérêts à recevoir sur les prêts classés comme prêts douteux s'établissaient à 73 M\$ (60 M\$ en 2003 et 114 M\$ en 2002), dont 57 M\$ (44 M\$ en 2003 et 60 M\$ en 2002) pour les prêts consentis au Canada, et 16 M\$ (16 M\$ en 2003 et 54 M\$ en 2002) pour les prêts consentis à l'étranger. Pendant l'exercice, les intérêts constatés sur les prêts avant d'être classés comme prêts douteux se sont élevés à 73 M\$ (49 M\$ en 2003 et 84 M\$ en 2002), dont 63 M\$ (34 M\$ en 2003 et 33 M\$ en 2002) pour les prêts consentis au Canada, et 10 M\$ (15 M\$ en 2003 et 51 M\$ en 2002) pour les prêts consentis à l'étranger.

Note 5

PRÊTS DESTINÉS À LA VENTE

En 2003, nous avons transféré un total de 2,1 G\$ en prêts aux entreprises et aux gouvernements avec des autorisations totales de 2,9 G\$ et une provision connexe pour pertes sur créances de 64 M\$ dans un portefeuille de prêts destinés à la vente. Au moment du transfert, les prêts destinés à la vente ont encore été diminués d'un montant de 228 M\$ au titre de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de pertes de 23 M\$ inscrites dans le revenu autre que d'intérêts.

Pendant l'exercice, 1,3 G\$ (493 M\$ en 2003) de prêts destinés à la vente ont été vendus avec des autorisations totales de 2,0 G\$ (925 M\$ en 2003), pour un gain de 142 M\$ (22 M\$ en 2003), qui a été inclus dans le revenu autre que d'intérêts. Au 31 octobre 2004, le solde net des prêts destinés à la vente s'élevait à néant (1,3 G\$ en 2003), avec des autorisations totales de 17 M\$ (1,9 G\$ en 2003).

Note 6

TITRISATIONS

Au cours de l'exercice, nous avons titrisé 7,9 G\$ de prêts hypothécaires à l'habitation garantis par le gouvernement à taux fixe et variable (4,7 G\$ en 2003) par la création de titres adossés à des créances hypothécaires. Par la suite, nous avons vendu 7,3 G\$ (4,4 G\$ en 2003) de ces titres. Nous avons reçu un produit net au comptant de 7,3 G\$ (4,4 G\$ en 2003) et conservé les droits relatifs aux intérêts excédentaires futurs sur les prêts hypothécaires à l'habitation évalués à 153 M\$ (106 M\$ en 2003). Un gain de 52 M\$ (42 M\$ en 2003) avant impôts, déduction faite des frais d'opération, a été constaté à titre de revenu tiré des actifs titrisés. Nous continuons d'assumer la responsabilité de l'administration des prêts hypothécaires et constatons les revenus de ces services à mesure que nous les fournissons. Les principales hypothèses utilisées pour établir la valeur des droits vendus et des droits conservés comprennent des taux de remboursement anticipé de 12 % à 40 % (12,0 % à 42,6 % en 2003) et des taux d'actualisation de 2,4 % à 4,6 % (3,7 % à 4,4 % en 2003). Aucune perte sur créances n'est prévue, car les prêts hypothécaires sont garantis.

Au cours de l'exercice, nous avons vendu 1,4 G\$ de créances canadiennes sur cartes de crédit au moyen d'opérations de titrisation à une fiducie qui a émis des valeurs. Nous avons reçu un produit au comptant de 1,4 G\$ et conservé les droits aux participations excédentaires futures d'une valeur comptable de 8 M\$. En outre, nous avons acheté 92 M\$ d'effets subordonnés émis par la fiducie à la valeur nominale. Le gain ou la perte, déduction faite des frais d'opération, a été

négligeable. Les principales hypothèses utilisées pour évaluer les écarts excédentaires futurs des droits conservés comprennent un taux de remboursement de 42,5 %; un taux de pertes sur créances de 4,0 % et un taux d'actualisation de 9,0 %. Nous conservons les relations avec la clientèle pour les obligations d'administration pour les créances titrisées de cartes de crédit, et nous constatons un revenu lorsque les services d'administration sont rendus.

Au cours de l'exercice, nous avons vendu 159 M\$ (926 M\$ en 2003) de créances américaines sur cartes de crédit à une fiducie par l'entremise d'opérations de titrisation. Nous avons reçu un produit au comptant de 160 M\$ (926 M\$ en 2003) et nous avons également financé le compte de réserve et conservé d'autres droits subordonnés dans la fiducie. Il n'y a pas eu de gain ou de perte d'importance en 2004 ou en 2003, déduction faite des frais d'opération. Le total des droits conservés au 31 octobre 2004 s'était élevé à 63 M\$ (68 M\$ en 2003). En outre, nous continuons d'assumer la responsabilité de l'administration des créances titrisées sur cartes de crédit et constatons les revenus de ces services à mesure que nous les fournissons.

En général, aucun actif ni aucun passif lié à l'administration n'est constaté dans le cadre des titrisations, puisque nous recevons une contrepartie adéquate pour les services d'administration que nous fournissons à l'égard des actifs transférés.

Le tableau suivant présente certains flux de trésorerie découlant des activités de titrisation :

		Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts sur cartes de crédit
2004	Produit des nouveaux actifs titrisés	– \$	7 282 \$	1 552 \$
	Produit des recouvrements réinvesti dans des opérations de titrisation de cartes de crédit	–	–	6 571
	Honoraires d'administration reçus	4	25	34
	Autres flux de trésorerie reçus des droits conservés	–	95	63
2003	Produit des nouveaux actifs titrisés	– \$	4 354 \$	926 \$
	Produit des recouvrements réinvesti dans des opérations de titrisation de cartes de crédit	–	–	8 733
	Honoraires d'administration reçus	5	11	35
	Autres flux de trésorerie reçus des droits conservés	1	52	108

Les principales hypothèses économiques utilisées pour mesurer la juste valeur des droits conservés dans les titrisations et la sensibilité de la juste valeur actuelle des flux de trésorerie résiduels aux changements d'hypothèses sont présentées dans le tableau ci-après.

L'analyse de sensibilité est hypothétique et doit donc être utilisée avec prudence. Comme indiqué, il est généralement impossible d'extrapoler les variations de la juste valeur fondées sur un changement dans les hypothèses

puisque la relation entre le changement dans l'hypothèse et la variation de la juste valeur peut ne pas être linéaire. De plus, l'incidence d'un changement dans une hypothèse donnée sur la juste valeur des droits conservés est calculée sans modifier les autres hypothèses. La variation de l'un des facteurs peut en modifier un autre et peut accentuer ou contrebalancer la sensibilité.

en millions de dollars, aux 31 octobre

	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts sur cartes de crédit ¹	Prêts autres qu'à cote supérieure d'investissement ²
2004 Valeur comptable des droits conservés	11 \$	231 \$	107 \$	– \$
Juste valeur des droits conservés	15	248	108	–
Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	1	4	0,2	–
Taux de remboursement/de remboursement anticipé	s.o. ³	7,0 – 39,0 %	42,5 % ⁴	–
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	(10)	(1)	–
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	(20)	(2)	–
Pertes sur créances prévues	–	s.o. ⁵	4,0%	–
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	–	(1)	–
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	–	(3)	–
Taux d'actualisation des flux de trésorerie résiduels (taux annuel)	4,2 %	2,6 – 5,7 %	9,0 %	–
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	(1)	–	–
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	(2)	–	–
2003 Valeur comptable des droits conservés	13 \$	175 \$	80 \$	117 \$
Juste valeur des droits conservés	13	168	80	117

1) Ne tient pas compte de la valeur comptable des droits conservés de 63 M\$ dans Juniper, en raison de sa cession (note 2).

2) Ces prêts ont été remboursés au cours de l'exercice.

3) Sans objet puisque les droits conservés ne sont pas soumis au risque de remboursement anticipé.

4) Taux mensuel de remboursement anticipé.

5) Sans objet puisque ces prêts hypothécaires sont garantis par le gouvernement.

Le compte statique des pertes sur créances comprend le solde des pertes sur créances réellement subies et projetées, divisé par le solde initial des prêts titrisés. Voici un sommaire du compte statique des pertes sur créances que nous prévoyons :

% des prêts impayés, aux 31 octobre

	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts sur cartes de crédit ¹	Prêts autres qu'à cote supérieure d'investissement
2004 Pertes sur créances réelles ou projetées	0,2 %	s.o.	4,0 %	–
2003 Pertes sur créances réelles ou projetées	0,2 %	s.o.	3,4 – 5,4 %	11,0 %

1) Le compte statique des pertes sur créances ne s'applique pas aux prêts hypothécaires à l'habitation, qui sont garantis.

Le tableau qui suit présente le solde total du capital des prêts, des prêts douteux et des pertes sur créances nettes déclaré dans nos bilans consolidés ainsi que les prêts titrisés :

en millions de dollars, aux 31 octobre et exercices terminés les 31 octobre

Type de prêt	Solde total du capital des prêts	Prêts douteux et autres prêts en souffrance	Pertes sur créances nettes ¹
2004 Prêts hypothécaires à l'habitation	84 392 \$	145 \$	2 \$
Particuliers	26 311	285	228
Cartes de crédit	11 889	64	512
Entreprises et gouvernements ²	31 837	735	11
Total des prêts déclarés et titrisés³	154 429	1 229	753
Moins les prêts titrisés :			
Prêts hypothécaires à l'habitation	11 800	2	–
Cartes de crédit	3 200	64	125
Entreprises et gouvernements ²	100	–	–
Total des prêts titrisés	15 100	66	125
Prêts déclarés avant provision pour pertes sur créances	139 329 \$	1 163 \$	628 \$
2003 Prêts hypothécaires à l'habitation	77 114 \$	204 \$	3 \$
Particuliers	23 390	242	170
Cartes de crédit	11 405	56	484
Entreprises et gouvernements ²	33 477	909	360
Total des prêts déclarés et titrisés³	145 386	1 411	1 017
Moins les prêts titrisés :			
Prêts hypothécaires à l'habitation	7 100	3	–
Cartes de crédit	2 100	56	105
Entreprises et gouvernements ²	300	–	–
Total des prêts titrisés	9 500	59	105
Prêts déclarés avant provision pour pertes sur créances	135 886 \$	1 352 \$	912 \$

1) Ne tiennent pas compte des pertes sur créances liées aux prêts destinés à la vente et aux substituts de prêts.

2) Comprennent les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts à cote supérieure d'investissement.

3) Représente le montant de l'encours des prêts et les prêts qui ont été titrisés, que nous continuons d'administrer.

Note 7

TERRAINS, BÂTIMENTS ET MATÉRIEL

en millions de dollars, aux 31 octobre	2004			2003
	Coût	Amortissement cumulé ¹	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains ²	256 \$	– \$	256 \$	61 \$
Bâtiments ²	979	206	773	985
Matériel informatique et logiciels	1 828	1 461	367	483
Mobilier de bureau et autre matériel	1 053	519	534	372
Améliorations locatives	586	409	177	192
	4 702 \$	2 595 \$	2 107 \$	2 093 \$

1) L'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel et des améliorations locatives s'est élevé, pour l'exercice, à 264 M\$ (275 M\$ en 2003 et 333 M\$ en 2002).

2) Les terrains et les bâtiments comprennent des montants respectifs de 197 M\$ et 503 M\$ relativement à un bâtiment (300, Madison) pour lequel la CIBC a garanti la dette liée à la construction et est considéré comme le propriétaire aux fins comptables. La construction de ce bâtiment a été terminée en janvier 2004 et la CIBC en est le locataire principal depuis février 2004.

Note 8

ÉCART D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Nous avons appliqué un test de dépréciation annuel à l'écart d'acquisition et aux autres actifs incorporels et nous avons déterminé qu'aucune réduction de valeur pour dépréciation n'était nécessaire. La variation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition s'établit comme suit :

en millions de dollars, aux 31 octobre et exercices terminés les 31 octobre		Marchés de détail CIBC	Gestion des avoirs CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
2004	Solde au début de l'exercice	23 \$	866 \$	60 \$	96 \$	1 045 \$
	Acquis	–	1	–	22 ¹	23
	Rajustements ²	–	(3)	(3)	(7)	(13)
	Solde à la fin de l'exercice	23 \$	864 \$	57 \$	111 \$	1 055 \$
2003	Solde au début de l'exercice	23 \$	882 \$	171 \$	2 \$	1 078 \$
	Rajustements ²	–	(16)	(4)	(13)	(33)
	Reclassements ³	–	–	(107)	107	–
	Solde à la fin de l'exercice	23 \$	866 \$	60 \$	96 \$	1 045 \$

1) Se rapporte à l'achat d'actions additionnelles de Juniper (note 2).

2) Comprennent l'écart de conversion et les autres rajustements de l'équation de regroupement.

3) Se rapportent au reclassement de Juniper Financial Corp. du groupe Marchés mondiaux CIBC au groupe Siège social et autres en date du 1^{er} novembre 2002.

Les autres actifs incorporels sont composés comme suit :

en millions de dollars, aux 31 octobre	2004			2003		
	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé ¹	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé ¹	Valeur comptable nette
Autres actifs incorporels à durée de vie limitée						
Relations avec les clients	168 \$	61 \$	107 \$	150 \$	41 \$	109 \$
Contractuels	51	30	21	51	21	30
Divers	4	4	–	4	4	–
	223	95	128	205	66	139
Autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie						
Contractuels	116	–	116	116	–	116
Total des autres actifs incorporels	339 \$	95 \$	244 \$	321 \$	66 \$	255 \$

1) L'amortissement cumulé pour l'exercice a augmenté de 29 M\$ ((15) M\$ en 2003 et 32 M\$ en 2002), dont 16 M\$ (20 M\$ en 2003 et 32 M\$ en 2002) ont trait à la dotation aux amortissements, le solde ayant trait aux écarts de conversion et autres rajustements.

Le total de la dotation aux amortissements estimative liée aux autres actifs incorporels à durée de vie limitée pour les cinq prochains exercices se présente comme suit :

en millions de dollars

2005	14 \$
2006	13
2007	11
2008	10
2009	10

Note 9

AUTRES ACTIFS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2004	2003
Intérêts courus à recevoir	904 \$	1 091 \$
Actif au titre des prestations constituées (note 17)	915	747
Comptes des clients des courtiers	885	697
Actif d'impôts futurs (note 19)	1 239	1 475
Autres charges payées d'avance et éléments reportés	1 655	998
Placements dans des sociétés en commandite	890	1 326
Placements à la valeur de consolidation ¹	1 104	875
Chèques et autres effets en transit, montant net	718	–
Garanties sur dérivés à recevoir	1 420	1 104
Impôts sur les bénéfices à recevoir	357	–
Divers	1 595	2 340
	11 682 \$	10 653 \$

1) Comprennent des placements dans des sociétés en commandite comptabilisés à la valeur de consolidation de 129 M\$ en 2004 (néant en 2003) du fait que nous avons adopté de manière prospective le chapitre 1100 du Manuel de l'ICCA, «Principes comptables généralement reconnus», en date du 1^{er} novembre 2003.

Note 10

DÉPÔTS

en millions de dollars, aux 31 octobre	Payables à vue ²	Payables sur préavis ³	Payables à terme fixe ¹						2004 total	2003 total
			1 an ou moins	1 an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Particuliers	4 999 \$	31 280 \$	21 272 \$	6 363 \$	5 093 \$	1 419 \$	1 587 \$	36 \$	72 049 \$	69 202 \$
Entreprises et gouvernements	17 947	6 382	53 711	7 707	5 896	7 318	4 167	3 577	106 705	106 768
Banques	856	33	9 935	–	28	–	–	971	11 823	12 160
	23 802 \$	37 695 \$	84 918 \$	14 070 \$	11 017 \$	8 737 \$	5 754 \$	4 584 \$	190 577 \$	188 130 \$
Composition du total des dépôts :										
Dépôts non productifs d'intérêts dans :										
les établissements canadiens										
									11 420 \$	8 971 \$
les établissements étrangers										
									280	269
Dépôts productifs d'intérêts dans :										
les établissements canadiens										
									126 573	116 516
les établissements étrangers										
									51 380	59 775
Fonds fédéraux américains achetés										
									924	2 599
									190 577 \$	188 130 \$

1) Les dépôts payables à terme fixe comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

2) Les dépôts payables à vue comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un avis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

3) Les dépôts payables sur préavis comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un avis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

Note 11

AUTRES PASSIFS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2004	2003
Intérêts courus à payer	1 308 \$	1 063 \$
Passif au titre des prestations constituées (note 17)	760	708
Impôts sur les bénéfices exigibles	–	1 790
Certificats d'or et d'argent	34	90
Comptes des clients des courtiers	2 210	2 211
Garantie sur dérivés	1 149	1 161
Chèques et autres effets en transit, montant net	–	788
Gain reporté à la vente d'immeubles ¹	79	94
Autres éléments reportés	579	316
Provision pour restructuration (note 18)	15	85
Charges à payer	960	866
Part des actionnaires sans contrôle des filiales	39	22
Divers	6 164	4 804
	13 297 \$	13 998 \$

1) Le gain reporté est constaté dans les résultats de chaque exercice sur dix ans, soit la durée moyenne approximative des baux sur les biens que nous avons vendus et repris à bail en 2000.

Note 12

TITRES SECONDAIRES

Les titres secondaires du tableau ci-après ne sont pas garantis et sont subordonnés aux dépôts et autres passifs. Les titres de créance libellés en monnaie étrangère servent à financer des actifs libellés en monnaie étrangère (y compris les placements nets dans des établissements étrangers) ou sont combinés à des swaps de devises pour obtenir un financement équivalent en dollars canadiens.

CONDITIONS RATTACHÉES AUX TITRES SECONDAIRES

en millions de dollars, aux 31 octobre

Taux d'intérêt %	Date d'échéance	Date la plus proche de remboursement par la CIBC		En monnaie étrangère	2004	2003
		Le plus élevé entre le prix du rendement des obligations du Canada ¹ ou au pair	Au pair			
11,125	10 février 2004 ²				– \$	1 \$
7,10	10 mars 2004 ²	10 mars 1999			–	67
8,55	12 mai 2005	12 mai 2000			1	1
8,65	22 août 2005	22 août 2000			24	24
6,50 ³	21 octobre 2009	21 octobre 1999	21 octobre 2004 ²		–	400
7,40 ³	31 janvier 2011		31 janvier 2006		250	250
8,15 ³	25 avril 2011	25 avril 2001	25 avril 2006		250	250
7,00 ³	23 octobre 2011	23 octobre 2001	23 octobre 2006		250	250
Variable ⁴	14 août 2012		14 août 2007	300 M\$ US	366	396
4,75 ³	21 janvier 2013	20 janvier 2003	21 janvier 2008		250	250
5,89 ³	26 février 2013	26 février 1998	26 février 2008		120	120
4,25 ³	1 ^{er} juin 2014	6 mai 2004	1 ^{er} juin 2009		750	–
4,50 ³	15 octobre 2014	14 septembre 2004	15 octobre 2009		500	–
9,65	31 octobre 2014	1 ^{er} novembre 1999			250	250
8,70	25 mai 2029 ⁵				25	25
11,60	7 janvier 2031	7 janvier 1996			200	200
10,80	15 mai 2031	15 mai 2021			150	150
8,70	25 mai 2032 ⁵				25	25
8,70	25 mai 2033 ⁵				25	25
8,70	25 mai 2035 ⁵				25	25
Variable ⁶	31 juillet 2084		27 juillet 1990	232 M\$ US ⁸	283	331
Variable ⁷	31 août 2085		20 août 1991	119 M\$ US ⁹	145	157
					3 889 \$	3 197 \$

1) Le prix du rendement des obligations du Canada est un prix qui est déterminé au moment du remboursement dans le but de procurer un rendement jusqu'à l'échéance égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada assortie d'une échéance appropriée, majoré d'une marge prédéterminée.

2) Remboursé au comptant au cours de l'exercice.

3) Le taux d'intérêt est fixé au taux indiqué jusqu'à la date la plus proche de remboursement au pair par la CIBC et, par la suite, au taux des acceptations bancaires en dollars canadiens à trois mois majoré de 1,00 %.

4) Émis par CIBC World Markets plc et garanti par la CIBC de manière subordonnée. Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à trois mois majoré de 0,35 % jusqu'à la date la plus proche de remboursement par CIBC World Markets plc et, par la suite, sur le TIOL en \$ US à trois mois majoré de 1,35 %.

5) Ne peut être remboursé avant la date d'échéance.

6) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à six mois majoré de 0,25 %.

7) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à six mois majoré de 0,125 %.

8) Une tranche de 19 M\$ US de la dette a été rachetée au comptant pendant l'exercice (4 M\$ US en 2003).

9) Une tranche de 7 M\$ US de la dette a été rachetée au comptant pendant l'exercice 2003.

L'ensemble des échéances contractuelles de nos titres secondaires s'établit comme suit :

CALENDRIER DE REMBOURSEMENT

en millions de dollars

	2004
1 an ou moins	25 \$
1 an à 2 ans	–
2 ans à 3 ans	–
3 ans à 4 ans	–
4 ans à 5 ans	–
Plus de 5 ans	3 864
Total	3 889 \$

Note 13**CAPITAL-ACTIONS****Actions privilégiées**

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A et de catégorie B sans valeur nominale pouvant être émises en séries pour une contrepartie globale maximale de 10 G\$, en tout temps, pour toutes les actions en circulation de chacune des catégories d'actions privilégiées.

Actions ordinaires

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale pour une contrepartie globale maximale de 15 G\$, en tout temps, pour toutes les actions ordinaires en circulation.

Droits et privilèges rattachés aux actions**Actions privilégiées de catégorie A**

Les actions privilégiées de catégorie A de chacune des séries sont assorties de dividendes trimestriels non cumulatifs et sont rachetables au comptant par la CIBC, à compter de la date de rachat préétablie, au prix de rachat au comptant ci-après. Chaque série, sauf tel qu'il est précisé ci-après, confère également à la CIBC et aux actionnaires le droit de convertir les actions en actions ordinaires de la CIBC à compter de la date de conversion préétablie. Chaque action est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant le prix de rachat au comptant alors applicable par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le prospectus simplifié ou dans le supplément de prospectus), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action. Lorsque les actionnaires exercent leur droit de conversion, nous pouvons, sous réserve de l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières, Canada, choisir de racheter au comptant les actions ainsi déposées ou d'en assurer la vente au comptant auprès d'un autre acheteur.

Le 17 juin 2004, nous avons émis 13,3 millions d'unités d'actions privilégiées pour une contrepartie totale de 133 M\$. Chaque unité d'actions privilégiées se compose d'une action privilégiée de catégorie A rachetable à dividende non cumulatif, série 28, d'une valeur nominale de 10 \$, et d'un bon de souscription d'actions privilégiées de catégorie A rachetables à dividende non cumulatif, série 29. Le porteur d'une action privilégiée, série 28, a le droit de convertir, le 1^{er} novembre 2004, le 1^{er} février 2005 ou le 1^{er} mai 2005, cette action privilégiée, série 28, en 0,4 action privilégiée de catégorie A rachetable à dividende non cumulatif, série 29, à condition qu'il exerce en même temps un bon de souscription. L'exercice simultané d'un bon de souscription ainsi que le versement de 15 \$ par bon confèrera au porteur le droit d'acquérir 0,6 action privilégiée, série 29. Par conséquent, chaque unité d'action privilégiée confèrera au porteur le droit d'obtenir une action privilégiée, série 29, d'une valeur nominale de 25 \$, entièrement libérée et librement négociable. Tous les droits de conversion du porteur d'une action privilégiée, série 28, et tous les bons de souscription qui n'auront pas été exercés pour quelque raison que ce soit le 1^{er} mai 2005 s'éteindront.

Après la clôture de l'exercice, le 1^{er} novembre 2004, 11,7 millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 28, ont été converties en actions privilégiées de catégorie A, série 29, en même temps que l'exercice d'un nombre correspondant de bons de souscription, ce qui a porté à 293 M\$ le capital libéré des actions privilégiées de catégorie A, série 29.

CONDITIONS RATTACHÉES AUX ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE CATÉGORIE A

	Dividende trimestriel par action ¹	Date de rachat préétablie	Prix de rachat au comptant par action	Conversion en actions ordinaires	
				Date de conversion de la CIBC	Date de conversion des actionnaires
Série 18	0,343750 \$	29 octobre 2012	25,00 \$	non convertible	non convertible
Série 19	0,309375 \$	30 avril 2008 30 avril 2009 30 avril 2010 30 avril 2011 30 avril 2012 30 avril 2013	25,75 \$ 25,60 25,45 25,30 25,15 25,00	30 avril 2008	30 avril 2013
Série 20	0,321875 \$ US	31 octobre 2005 31 octobre 2006 31 octobre 2007	25,50 \$ US 25,25 25,00	31 octobre 2005	30 avril 2008
Série 21	0,375000 \$	31 juillet 2005 31 juillet 2006 31 juillet 2007 31 juillet 2008 31 juillet 2009	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	31 juillet 2005	31 juillet 2010
Série 22	0,390625 \$ US	31 juillet 2005 31 juillet 2006 31 juillet 2007 31 juillet 2008 31 juillet 2009	26,00 \$ US 25,75 25,50 25,25 25,00	31 juillet 2005	31 juillet 2010
Série 23	0,331250 \$	31 octobre 2007 31 octobre 2008 31 octobre 2009 31 octobre 2010	25,75 \$ 25,50 25,25 25,00	31 octobre 2007	31 juillet 2011
Série 24	0,375000 \$	31 janvier 2007 31 janvier 2008 31 janvier 2009 31 janvier 2010 31 janvier 2011	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	31 janvier 2007	non convertible
Série 25	0,375000 \$	31 juillet 2007 31 juillet 2008 31 juillet 2009 31 juillet 2010 31 juillet 2011	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	31 juillet 2007	non convertible
Série 26	0,359375 \$	30 avril 2008 30 avril 2009 30 avril 2010 30 avril 2011 30 avril 2012	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	30 avril 2008	non convertible
Série 27	0,350000 \$	31 octobre 2008 31 octobre 2009 31 octobre 2010 31 octobre 2011 31 octobre 2012	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	31 octobre 2008	non convertible
Série 28	0,135000 \$ jusqu'au 31 octobre 2004 et 0,02 \$ par la suite	17 juin 2009	10,00 \$	non convertible	1 ^{er} février 2005 ² 1 ^{er} mai 2005 ²

1) Le dividende trimestriel est rajusté compte tenu du nombre de jours au cours du trimestre pendant lesquels l'action a été en circulation au moment de l'émission et du rachat.

2) Convertible en une action privilégiée, série 29, à la remise d'une action privilégiée série 28, à l'exercice d'un bon de souscription d'actions privilégiées, série 29, et au versement d'un montant au comptant de 15 \$.

ACTIONS EN CIRCULATION ET DIVIDENDES VERSÉS

Aux 31 octobre et exercices terminés les 31 octobre	2004				2003				2002			
	Actions en circulation		Dividendes versés		Actions en circulation		Dividendes versés		Actions en circulation		Dividendes versés	
	Nombre d'actions	En millions de dollars	En millions de dollars	En dollars par action	Nombre d'actions	En millions de dollars	En millions de dollars	En dollars par action	Nombre d'actions	En millions de dollars	En millions de dollars	En dollars par action
Actions privilégiées de catégorie A												
Actions à taux fixe à dividendes non cumulatifs												
Série 14	–	– \$	– \$	– \$	–	– \$	9 \$	1,12 \$	8 000 000	200 \$	12 \$	1,49 \$
Série 15	–	–	13	1,07	12 000 000	300	17	1,41	12 000 000	300	17	1,41
Série 16	–	–	10	1,41 US	5 500 000	181	11	1,41 US	5 500 000	214	12	1,41 US
Série 17	–	–	9	1,36	6 500 000	162	9	1,36	6 500 000	162	9	1,36
Série 18	12 000 000	300	16	1,38	12 000 000	300	16	1,38	12 000 000	300	16	1,38
Série 19	8 000 000	200	10	1,24	8 000 000	200	10	1,24	8 000 000	200	10	1,24
Série 20	4 000 000	121	7	1,29 US	4 000 000	132	7	1,29 US	4 000 000	156	8	1,29 US
Série 21	8 000 000	200	12	1,50	8 000 000	200	12	1,50	8 000 000	200	12	1,50
Série 22	4 000 000	122	8	1,56 US	4 000 000	132	9	1,56 US	4 000 000	156	10	1,56 US
Série 23	16 000 000	400	21	1,33	16 000 000	400	21	1,33	16 000 000	400	21	1,33
Série 24	16 000 000	400	24	1,50	16 000 000	400	24	1,50	16 000 000	400	21	1,30
Série 25	16 000 000	400	24	1,50	16 000 000	400	24	1,50	16 000 000	400	13	0,80
Série 26	10 000 000	250	14	1,44	10 000 000	250	11	1,09	–	–	–	–
Série 27	12 000 000	300	19	1,55	12 000 000	300	–	–	–	–	–	–
Série 28	13 250 000	133	3	0,20	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des actions privilégiées et des dividendes		2 826 \$	190 \$			3 357 \$	180 \$			3 088 \$	161 \$	
Actions ordinaires												
Total des actions ordinaires au début de l'exercice	362 042 914	2 950 \$			359 064 369	2 842 \$			363 187 931	2 827 \$		
Émises dans le cadre de régimes d'options d'achat d'actions	3 666 817	162			2 978 545	108			1 562 438	59		
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(18 359 200)	(154)			–	–			(5 686 000)	(44)		
Actions de trésorerie (note 1)	137 941	11			–	–			–	–		
Total des actions ordinaires et des dividendes	347 488 472	2 969 \$	781 \$	2,20 \$	362 042 914	2 950 \$	591 \$	1,64 \$	359 064 369	2 842 \$	577 \$	1,60 \$
Total des dividendes versés			971 \$				771 \$				738 \$	

Restrictions sur le versement de dividendes

En vertu de la *Loi sur les banques* (Canada), il nous est interdit de déclarer ou de verser des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires s'il existe des motifs valables de croire que, ce faisant, nous violerions, ou le paiement ferait en sorte que la CIBC violerait, les règlements en matière de suffisance du capital et de liquidités ou les directives du Bureau du surintendant des institutions financières, Canada (BSIF) à la CIBC à l'égard de notre capital ou de nos liquidités.

De plus, selon l'article 79 de la *Loi sur les banques*, il nous est interdit de déclarer ou de verser des dividendes au cours d'un exercice donné sans l'autorisation du BSIF si, le jour où le dividende est déclaré, le total de tous les dividendes déclarés pour l'exercice dépasse le total de notre bénéfice net depuis le début de l'exercice et de notre bénéfice net non réparti des deux exercices antérieurs.

Notre capacité de verser des dividendes sur les actions ordinaires est également assujettie aux conditions rattachées aux actions privilégiées en circulation, en vertu desquelles nous ne pouvons en aucun cas verser de dividendes sur nos actions ordinaires sans l'approbation des porteurs des actions privilégiées en circulation, sauf si tous les dividendes payables ont été déclarés et versés ou réservés à des fins de versement.

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

En vertu du régime d'investissement à l'intention des actionnaires, les actionnaires admissibles ont le droit de participer à au moins l'un des régimes suivants : le régime de réinvestissement des dividendes, le régime d'achat d'actions ou le régime de dividendes en actions.

Actions réservées à des fins d'émission

Au 31 octobre 2004, 23 324 258 actions ordinaires étaient réservées à des fins d'émission dans le cadre des régimes d'options d'achat d'actions.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 24 décembre 2003, nous avons amorcé une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires afin de racheter, aux fins d'annulation, de temps à autre au cours des douze mois suivants, s'il est considéré souhaitable de le faire, jusqu'à concurrence d'un montant total de 18 millions d'actions ordinaires de la CIBC. Cette offre publique de rachat dans le cours normal des affaires a été portée à 32 millions d'actions ordinaires de la CIBC, le 25 août 2004.

Au cours de l'exercice, nous avons racheté et annulé environ 18 359 200 actions ordinaires dans le cadre de ce programme, pour une contrepartie totale de 1,2 G\$.

Après la clôture de l'exercice, le 4 novembre 2004, nous avons annoncé notre intention, sous réserve de l'approbation de la Bourse, d'entreprendre une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires après l'expiration de l'offre publique de rachat actuellement en cours. En vertu de la nouvelle offre publique de rachat, nous avons l'intention de racheter aux fins d'annulation, de temps à autre, au cours des douze mois suivant le début de l'offre publique de rachat, jusqu'à concurrence de 17 millions d'actions.

Fonds propres réglementaires

Le calcul de nos fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSFI, qui reposent sur le cadre des fonds propres fondés sur les risques, publié par la Banque des règlements internationaux (BRI).

Selon les normes de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimal des fonds propres de première catégorie de 4 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 8 %. Le BSIF a établi que les institutions financières canadiennes de dépôt maintiennent des ratios respectifs d'au moins 7 % et 10 %, et que le ratio actif/fonds propres ne devait pas être supérieur à 20 fois, sauf sur approbation contraire.

Nos ratios de fonds propres et notre ratio actif/fonds propres s'établissent comme suit :

RATIOS DE FONDS PROPRES ET RATIO ACTIF/FONDS PROPRES

en millions de dollars, aux 31 octobre

	2004	2003
Fonds propres de première catégorie	12 167 \$	12 529 \$
Total des fonds propres réglementaires	14 885	15 165
Ratio des fonds propres de première catégorie	10,5 %	10,8 %
Ratio du total des fonds propres	12,8 %	13,0 %
Ratio actif/fonds propres	17,9x	17,6x

Note 14

SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt auquel nous sommes exposés découle de la non-concordance, autrement dit de l'écart, entre les actifs, les passifs et les instruments hors bilan qui viennent à échéance ou dont le taux doit être révisé à des dates précises. Les écarts qui existaient aux 31 octobre 2004 et 2003, compte tenu de la date d'échéance ou de la date de révision des taux d'instruments sensibles aux taux d'intérêt, selon la première éventualité, sont décrits ci-après :

Selon la date la plus proche entre l'échéance ou la date de révision des taux des instruments sensibles aux taux d'intérêt ¹

en millions de dollars, aux 31 octobre	Taux variable	3 mois ou moins	3 mois à 12 mois	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
2004 Actif							
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	128 \$	9 955 \$	785 \$	– \$	– \$	1 335 \$	12 203 \$
Rendement réel ²		2,23 %	2,05 %				
Placement et substituts de prêts	515	1 204	1 957	3 462	7 698	681	15 517
Rendement réel ²		4,16 %	3,98 %	4,21 %	4,60 %		
Valeurs du compte de négociation	1 634	10 640	8 442	4 020	4 754	22 309	51 799
Rendement réel ²		1,90 %	2,81 %	4,98 %	5,51 %		
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	–	17 338	827	–	–	–	18 165
Rendement réel ²		2,20 %	2,74 %				
Prêts	87 501	10 330	5 828	26 671	5 967	1 207	137 504
Rendement réel ²		4,48 %	5,45 %	5,67 %	5,54 %		
Divers	–	25 786	–	–	–	17 790	43 576
Hypothèses relatives à la structure ³	(6 255)	1 258	3 633	3 051	–	(1 687)	
Total de l'actif	83 523 \$	76 511 \$	21 472 \$	37 204 \$	18 419 \$	41 635 \$	278 764 \$
Passif et capitaux propres							
Dépôts	68 284 \$	72 484 \$	19 889 \$	16 735 \$	1 485 \$	11 700 \$	190 577 \$
Rendement réel ²		2,15 %	2,38 %	2,96 %	4,50 %		
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	–	423	362	5 204	2 357	3 874	12 220
Rendement réel ²		1,86 %	2,83 %	3,43 %	4,35 %		
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	–	16 790	–	–	–	–	16 790
Rendement réel ²		1,97 %					
Titres secondaires	–	648	171	2 370	700	–	3 889
Rendement réel ²		1,88 %	2,40 %	5,47 %	10,32 %		
Divers	–	26 566	322	624	1 747	26 029	55 288
Hypothèses relatives à la structure ³	(15 331)	5 679	16 391	13 767	–	(20 506)	
Total du passif et des capitaux propres	52 953 \$	122 590 \$	37 135 \$	38 700 \$	6 289 \$	21 097 \$	278 764 \$
Écart au bilan	30 570 \$	(46 079) \$	(15 663) \$	(1 496) \$	12 130 \$	20 538 \$	– \$
Écart hors bilan	–	2 356	(4 731)	10 045	(7 670)	–	–
Écart total	30 570 \$	(43 723) \$	(20 394) \$	8 549 \$	4 460 \$	20 538 \$	– \$
Écart cumulatif total	30 570 \$	(13 153) \$	(33 547) \$	(24 998) \$	(20 538) \$	– \$	– \$
Écart par devise							
Écart au bilan							
Dollars canadiens	41 708 \$	(38 821) \$	(13 706) \$	(1 561) \$	1 200 \$	11 180 \$	– \$
Monnaie étrangère	(11 138)	(7 258)	(1 957)	65	10 930	9 358	–
Écart total au bilan	30 570	(46 079)	(15 663)	(1 496)	12 130	20 538	–
Écart hors bilan							
Dollars canadiens	–	(3 476)	(7 280)	10 406	350	–	–
Monnaie étrangère	–	5 832	2 549	(361)	(8 020)	–	–
Écart total hors bilan	–	2 356	(4 731)	10 045	(7 670)	–	–
Écart total	30 570 \$	(43 723) \$	(20 394) \$	8 549 \$	4 460 \$	20 538 \$	– \$
2003							
Écart par devise							
Écart au bilan							
Dollars canadiens	34 978 \$	(45 139) \$	(854) \$	14 048 \$	3 041 \$	(6 074) \$	– \$
Monnaie étrangère	(25 243)	8 537	(4 193)	1 494	10 555	8 850	–
Écart total au bilan	9 735	(36 602)	(5 047)	15 542	13 596	2 776	–
Écart hors bilan							
Dollars canadiens	–	1 925	(4 158)	1 775	458	–	–
Monnaie étrangère	–	6 181	8 401	(5 231)	(9 351)	–	–
Écart total hors bilan	–	8 106	4 243	(3 456)	(8 893)	–	–
Écart total	9 735 \$	(28 496) \$	(804) \$	12 086 \$	4 703 \$	2 776 \$	– \$
Écart cumulatif total	9 735 \$	(18 761) \$	(19 565) \$	(7 479) \$	(2 776) \$	– \$	– \$

1) Les actifs et passifs financiers ont été présentés dans le tableau sur l'écart consolidé selon la date la plus proche entre la date de révision des taux ou la date d'échéance prévues au contrat. Dans le cours normal des affaires les clients des prêts hypothécaires et d'autres prêts à la consommation remboursent habituellement leurs emprunts en partie ou au complet avant la date d'échéance. De même certains dépôts à terme sont parfois encaissés avant la date d'échéance prévue au contrat. Par ailleurs, les positions sur les comptes de négociation peuvent varier grandement d'un jour à l'autre.

2) Représente le rendement réel moyen pondéré, compte tenu de la date de révision des taux ou de la date d'échéance prévues au contrat, selon la première des éventualités.

3) Nous gérons l'écart de taux d'intérêt en présumant, pour certains actifs et passifs, une durée fondée sur les principales tendances des soldes historiques et prévues. Depuis le 1^{er} novembre 2003, le profil de révision de ces composantes du bilan a été présenté selon les hypothèses relatives à la structure et l'incidence économique sur la CIBC reliée à ces hypothèses. Avant le 1^{er} novembre 2003, ces soldes étaient généralement présentés comme étant non sensibles aux taux d'intérêt.

Note 15

ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les activités de négociation comprennent l'achat et la vente de valeurs mobilières et la négociation de devises et d'autres instruments dérivés.

Le revenu tiré des activités de négociation se compose du revenu net d'intérêts et du revenu autre que d'intérêts. Le revenu net d'intérêts provient des intérêts et des dividendes liés aux actifs et aux passifs de négociation, déduction faite du financement lié à ces actifs et passifs. Le revenu autre que d'intérêts englobe les gains ou les pertes non matérialisés sur les positions en valeurs mobilières détenues, et les gains et les pertes matérialisés à l'achat et à la vente de valeurs mobilières. Le revenu autre que d'intérêts comprend également les gains et les pertes matérialisés et non matérialisés sur les instruments dérivés.

REVENU TIRÉ DES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	2004	2003	2002
Composition du revenu net d'intérêts :			
Non lié aux activités de négociation	5 259 \$	5 479 \$	5 210 \$
Lié aux activités de négociation	107	151	290
Revenu net d'intérêts	5 366 \$	5 630 \$	5 500 \$
Composition du revenu tiré des activités de négociation :			
Revenu net d'intérêts – lié aux activités de négociation	107 \$	151 \$	290 \$
Revenu autre que d'intérêts – activités de négociation	618	627	273
Revenu tiré des activités de négociation	725 \$	778 \$	563 \$
Composition du revenu tiré des activités de négociation par gamme de produits :			
Taux d'intérêt	231 \$	308 \$	290 \$
Devises	169	171	152
Actions	115	199	44
Divers ¹	210	100	77
Revenu tiré des activités de négociation	725 \$	778 \$	563 \$

1) Comprend la négociation et la vente de marchandises, de dérivés de crédit et de sous-prêts.

Le revenu tiré des activités de négociation exclut les commissions de prise ferme et les commissions sur les opérations sur valeurs mobilières, qui sont présentées séparément dans les états consolidés des résultats.

Les actifs et les passifs de négociation, y compris les dérivés, sont mesurés à la juste valeur, les gains et les pertes étant constatés dans les états consolidés des résultats.

Le revenu tiré des activités de négociation par gamme de produits reflète le revenu tiré des activités de négociation pour chaque catégorie importante de négociation.

Note 16

RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

Régimes d'options d'achat d'actions

Nous comptons deux régimes d'options d'achat d'actions : le Régime d'options de souscription d'actions des employés et le Régime d'options de souscription d'actions des administrateurs non dirigeants.

En vertu du Régime d'options de souscription d'actions des employés, des options sur actions sont attribuées périodiquement à des employés désignés. Ces options confèrent à l'employé le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires de la CIBC à un prix fixe qui n'est pas inférieur au cours de clôture des actions le jour de Bourse précédant immédiatement la date de l'attribution. En général, les options sont acquises en proportions égales sur quatre ans et expirent dix ans après la date de l'attribution. Certaines options qui expirent en février 2010 sont acquises à l'atteinte de cours précis, et certaines options sont acquises au plus tôt lorsque ces prix sont atteints ou après sept ans.

Jusqu'à 50 % des options attribuées avant l'an 2000 dans le cadre du Régime de souscription d'actions des employés peuvent être exercées à titre de droits à la plus value d'actions (DPVA). Ces droits peuvent être échangés contre un montant en espèces égal à l'excédent du cours moyen pondéré des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le jour de négociation précédant immédiatement celui où les droits sont exercés sur le prix d'exercice de l'option.

En vertu du régime d'options de souscription d'actions des administrateurs non dirigeants, chaque administrateur qui n'était pas un dirigeant ou un employé de la CIBC ou de l'une de ses filiales avait le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires de la CIBC à un prix fixe égal au cours moyen de clôture de

l'action à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date de l'attribution. Les options, qui ne peuvent pas être attribuées à titre de DPVA, sont acquises immédiatement et échoient dix ans après la date de l'attribution. En janvier 2003, le conseil d'administration a déterminé que, à compter de cette date, aucune autre option ne serait attribuée aux administrateurs en vertu du Régime d'options de souscription d'actions des administrateurs non dirigeants.

Un maximum de 42 834 500 actions ordinaires peuvent être émises en vertu de nos régimes d'options d'achat d'actions.

La juste valeur moyenne pondérée à la date de l'attribution des options consenties en 2004 a été évaluée à 10,55 \$ (12,38 \$ en 2003 et 16,24 \$ en 2002) à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont servi à déterminer la juste valeur des options à la date de l'attribution :

Exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002
Hypothèses moyennes pondérées			
Taux d'intérêt sans risque	4,52 %	5,06 %	5,42 %
Taux de rendement prévu des actions	4,45 %	3,00 %	3,00 %
Volatilité prévue du cours des actions	21,00 %	25,69 %	25,86 %
Durée prévue	6,0 ans	10,0 ans	10,0 ans

La charge de rémunération relative aux options sur actions et aux DPVA s'est établie à 58 M\$ en 2004 (114 M\$ en 2003 et (15) M\$ en 2002).

Régime d'achat d'actions par les employés

Au Canada, en vertu de notre Régime d'achat d'actions par les employés, les employés admissibles peuvent choisir, chaque année, qu'un montant maximal correspondant à 10 % de leur salaire admissible soit retenu pour l'achat d'actions ordinaires de la CIBC. Nous versons un montant égal à 50 % de la cotisation de l'employé, jusqu'à concurrence de 3 %, en fonction des années de service et du niveau d'emploi, selon un plafond annuel de 2 250 \$. Après deux ans de participation continue au régime, nos cotisations sont acquises à l'employé, et toutes les cotisations ultérieures sont acquises dès leur versement. Des régimes similaires d'achat d'actions par les employés existent dans d'autres régions à l'échelle mondiale, où, chaque année, les employés admissibles peuvent choisir de faire retenir une tranche de leur salaire admissible afin d'acheter des actions ordinaires de la CIBC, avec cotisation correspondante de l'employeur, selon les dispositions de chaque régime. Toutes les cotisations sont utilisées par les fiduciaires des régimes pour acheter des actions ordinaires sur le marché libre. Nos cotisations, qui sont passées en charges dès qu'elles sont engagées, ont totalisé 28 M\$ en 2004 (28 M\$ en 2003 et 29 M\$ en 2002).

Programme d'octroi d'actions subalternes

En vertu de notre Programme d'octroi d'actions subalternes (POAS), des équivalents d'actions sont attribués en vertu des régimes de rémunération suivants :

Octroi d'actions subalternes

En vertu de notre Régime d'octroi d'actions subalternes (OAS), qui existe depuis 2000, des actions ordinaires de la CIBC sont attribuées à certains employés clés, dans le cadre de leur rémunération globale. En outre, les actions au titre du régime OAS peuvent être émises à titre d'attributions spéciales. Le financement du régime se fait par versements dans une fiducie qui achète des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre. Les droits sur les actions sont acquis en proportions égales sur trois ans ou après trois ans, et les actions ordinaires détenues en fiducie sont généralement distribuées sur trois ans, à compter d'un an après l'exercice au cours duquel l'attribution a eu lieu. En 2003, la majorité des employés clés qui auraient été admissibles au Régime de participation aux actions (RPA) de la CIBC ou au Régime incitatif à long terme (RILT) au cours des exercices précédents sont maintenant admissibles au régime OAS. La charge de rémunération afférente au régime OAS a totalisé 258 M\$ en 2004 (230 M\$ en 2003 et 38 M\$ en 2002).

Régime de participation aux actions

En vertu de notre RPA, qui existe depuis 2000, des actions ordinaires de la CIBC sont attribuées à certains employés clés, dans le cadre de leur rémunération globale. Le financement du régime se fait par versements dans une fiducie qui achète des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre. Les droits sur les actions sont acquis en proportions égales sur trois ans ou après trois ans, et les actions ordinaires détenues en fiducie sont généralement distribuées sur trois ans, à compter d'un an après l'exercice au cours duquel l'attribution a eu lieu. En 2003, les employés qui étaient admissibles au RPA sont devenus admissibles au régime

OAS. En outre, les actions au titre du RPA peuvent être émises à titre d'attributions spéciales, pour lesquelles les droits sont généralement acquis et les actions ordinaires détenues en fiducie sont généralement distribuées dans les trois ans à compter de la date de l'attribution. La charge de rémunération afférente au RPA a totalisé (6) M\$ en 2004 (11 M\$ en 2003 et 173 M\$ en 2002).

Régime incitatif à long terme et régime incitatif spécial

En vertu de notre RILT, des actions ordinaires de la CIBC sont attribuées à certains employés clés, dans le cadre de leur rémunération globale. Le financement du régime se fait par versements dans une fiducie qui achète des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre. En général, les droits sur les actions au titre du RILT sont acquis et les actions ordinaires détenues en fiducie sont distribuées sur trois ans, à compter d'un an après l'exercice au cours duquel l'attribution a eu lieu. À compter de 2003, aucune attribution n'a été effectuée en vertu du RILT, et les employés visés sont devenus admissibles au régime OAS.

En vertu de notre Régime incitatif spécial (RIS), certains employés clés reçoivent des attributions à base d'actions ordinaires. Le financement du régime est comparable à celui du RILT. Les attributions à certains employés clés sont acquises et ont été distribuées au moment de l'expiration du régime, le 31 octobre 2003. Pour les autres employés clés, la valeur des attributions est convertie en unités d'actions à dividende différé (UADD) en vue de la retraite en vertu du RIS. Chaque UADD en vertu du RIS donne droit à une action ordinaire de la CIBC et à des UADD en vertu du RIS, compte tenu des dividendes obtenus sur les actions ordinaires de la CIBC en fiducie. Les droits aux UADD en vertu du RIS ont été acquis le 31 octobre 2003 et seront distribués sous forme d'actions ordinaires de la CIBC au moment de la retraite ou de la cessation d'emploi.

La charge de rémunération afférente à ces deux régimes a été de néant en 2004 (néant en 2003 et 113 M\$ en 2002).

Régimes des administrateurs

Les membres de notre conseil d'administration qui ne sont pas des dirigeants ni des employés de la CIBC peuvent choisir de recevoir le montant annuel payable par la CIBC en vertu du Régime de choix d'unités d'actions à dividende différé ou d'actions ordinaires sous forme d'UADD ou d'actions ordinaires de la CIBC.

Les membres peuvent également choisir, en vertu du régime d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, de recevoir la totalité ou une partie de leur rémunération (les honoraires annuels, les honoraires reçus à titre de membre d'un comité, les honoraires versés au président d'un comité et les jetons de présence) sous forme d'espèces, d'actions ordinaires de la CIBC ou d'UADD.

La charge de rémunération afférente à ces régimes a totalisé 4 M\$ (3 M\$ en 2003 et 2 M\$ en 2002). La valeur des UADD créditées à un administrateur lui est payable lorsque ce dernier n'est plus administrateur ou employé de la CIBC. De plus, en vertu du Régime d'unités d'actions à dividende différé ou d'actions ordinaires, la valeur des UADD est payable à l'administrateur lorsque ce dernier et la CIBC ne sont plus «liés» ou «affiliés», conformément à la définition de ces termes dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

RÉGIMES D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

	2004		2003		2002	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Aux 31 octobre et exercices terminés les 31 octobre						
En cours au début de l'exercice	17 776 232	41,02 \$	19 942 954	39,74 \$	19 070 952	36,55 \$
Attribuées	18 344	67,22	1 982 780	43,11	3 042 992	54,48
Exercées	(3 666 817)	38,05	(2 978 545)	32,81	(1 562 438)	30,78
Frappées d'extinction ou annulées	(294 221)	48,68	(816 432)	48,96	(302 277)	42,78
Exercées au titre de DPVA	(408 663)	32,43	(354 525)	31,69	(306 275)	30,12
En cours à la fin de l'exercice	13 424 875	41,96 \$	17 776 232	41,02 \$	19 942 954	39,74 \$
Pouvant être exercées en fin d'exercice	9 610 229	40,09 \$	11 277 020	37,96 \$	10 683 434	34,48 \$

OPTIONS SUR ACTIONS EN COURS ET ACQUISES

	Options sur actions en cours			Options sur actions acquises		
	Nombre en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	Pouvant être exercées à titre de DPVA
Fourchette des prix d'exercice						
15,375 \$ – 21,125 \$	715 824	1,09	20,36 \$	715 699	20,36 \$	354 800
31,700 \$ – 39,850 \$	5 318 837	4,44	37,07	4 719 843	37,05	1 446 701
40,350 \$ – 49,940 \$	4 360 248	6,04	43,03	2 586 110	42,62	680 985
50,330 \$ – 57,190 \$	3 011 622	6,88	54,01	1 588 577	53,86	–
65,590 \$ – 69,680 \$	18 344	9,54	67,22	–	–	–
Total	13 424 875	5,34	41,96 \$	9 610 229	40,09 \$	2 482 486

Note 17

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Nous offrons des régimes de retraite à nos employés admissibles. Ces régimes comprennent des régimes enregistrés de retraite à prestations déterminées par capitalisation, des arrangements supplémentaires sans capitalisation, qui procurent des prestations de retraite en sus des plafonds établis par la loi, et des régimes à cotisations déterminées. Les régimes de retraite sont, pour la plupart, non contributifs, mais certains participants contribuent à leurs régimes respectifs afin de recevoir des prestations plus élevées à la retraite. Ces prestations sont généralement fondées sur le nombre d'années de service et le salaire à l'approche de la retraite. Nous offrons également des prestations pour soins de santé, de l'assurance-vie et d'autres avantages aux employés et aux retraités admissibles.

Nous comptons, en outre, un régime d'invalidité de longue durée, en vertu duquel les employés qui sont devenus invalides avant le 1^{er} juin 2004, comme décrit à la rubrique Modification des avantages, peuvent recevoir des prestations.

Aux fins comptables, nous évaluons nos obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes chaque année, au 30 septembre.

La situation financière des régimes de retraite à prestations déterminées des employés et des autres régimes d'avantages sociaux est présentée dans les tableaux suivants.

en millions de dollars, aux 31 octobre et exercices terminés les 31 octobre	Régimes de retraite ¹			Autres régimes d'avantages sociaux ¹		
	2004	2003	2002	2004	2003	2002
Obligation au titre des prestations constituées						
Solde au début de l'exercice	2 798 \$	2 537 \$	2 226 \$	803 \$	696 \$	609 \$
Rajustement au titre de l'inclusion des régimes des filiales	–	–	216 ²	2	–	19
Coût des services rendus au cours de l'exercice	89	77	80	44	55	53
Cotisations salariales	8	9	10	–	–	–
Frais d'intérêts	175	166	167	43	43	39
Prestations versées	(166)	(166)	(142)	(42)	(43)	(38)
Variations des taux de change	(5)	(27)	7	(2)	(4)	–
Pertes actuarielles (gains actuariels)	36	281	(73)	18	68	14
Prestations spéciales de cessation d'emploi	–	8	–	–	–	–
Modifications des régimes	16	(7)	45	(78)	–	–
Acquisitions	2	–	–	–	–	–
Désinvestissements	–	(46)	–	–	–	–
Restructuration donnant lieu à des :						
Compressions	3	–	1	–	(6)	–
Règlements	–	(34)	–	–	(6)	–
Solde à la fin de l'exercice	2 956 \$	2 798 \$	2 537 \$	788 \$	803 \$	696 \$
Actifs des régimes						
Juste valeur au début de l'exercice	2 442 \$	2 188 \$	2 121 \$	116 \$	106 \$	103 \$
Rajustement au titre de l'inclusion des régimes des filiales	–	–	211 ²	–	–	–
Rendement réel des actifs des régimes	236	257	(106)	10	9	(4)
Cotisations patronales	309	253	88	37	44	45
Cotisations salariales	8	9	10	–	–	–
Prestations versées	(166)	(166)	(142)	(42)	(43)	(38)
Variations des taux de change	(4)	(19)	6	–	–	–
Acquisitions	1	–	–	–	–	–
Désinvestissements	–	(46)	–	–	–	–
Restructuration donnant lieu à des règlements	–	(34)	–	–	–	–
Juste valeur à la fin de l'exercice	2 826 \$	2 442 \$	2 188 \$	121 \$	116 \$	106 \$
Situation de capitalisation – (déficit)	(130)\$	(356)\$	(349)\$	(667)\$	(687)\$	(590)\$
Cotisations patronales reçues après la date de mesure	–	–	15	–	–	–
Pertes actuarielles nettes non amorties	860	953	786	124	118	59
Coût non amorti des services passés	53	42	54	(72)	–	–
(Obligation) actif transitoire non amortie	–	(19)	(23)	4	5	6
Actif (passif) au titre des prestations constituées	783	620	483	(611)	(564)	(525)
Provision pour moins-value	(17)	(17)	(16)	–	–	–
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value	766 \$	603 \$	467 \$	(611)\$	(564)\$	(525)\$

1) Cette information ne tient pas compte d'autres régimes mineurs gérés par certaines de nos filiales parce qu'ils sont considérés comme négligeables.

2) Déduction faite d'une provision pour moins-value de 24 M\$.

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value, est inclus dans les autres actifs et dans les autres passifs comme suit :

en millions de dollars, aux 31 octobre	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2004	2003	2002	2004	2003	2002
Actif (passif) au titre des prestations constituées constaté dans :						
Autres actifs (note 9)	915 \$	747 \$	604 \$	– \$	– \$	– \$
Autres passifs (note 11)	(149)	(144)	(137)	(611)	(564)	(525)
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value	766 \$	603 \$	467 \$	(611)\$	(564)\$	(525)\$

L'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants suivants relativement aux obligations au titre des prestations constituées en excédant de la juste valeur des actifs :

en millions de dollars, aux 31 octobre	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2004	2003	2002	2004	2003	2002
Obligation au titre des prestations constituées¹ :						
Régimes non capitalisés	149 \$	128 \$	137 \$	591 \$	620 \$	525 \$
Régimes capitalisés	202	2 627	2 362	197	183	171
	351	2 755	2 499	788	803	696
Juste valeur des actifs des régimes	175	2 378	2 128	121	116	106
Situation de capitalisation des régimes – (déficit)	(176)\$	(377)\$	(371)\$	(667)\$	(687)\$	(590)\$

1) Certains montants ont été retraités pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour 2004.

La charge nette au titre des régimes à prestations déterminées se présente comme suit :

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2004	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages sociaux		
		2003	2002	2004	2003	2002
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations salariales	89 \$	77 \$	80 \$	44 \$	55 \$	53 \$
Frais d'intérêts	175	166	167	43	43	39
Rendement réel négatif (positif) des actifs des régimes	(236)	(257)	106	(10)	(9)	4
Coût des services passés	16	(7)	45	(78)	–	–
Pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets)	36	281	(73)	18	68	14
Pertes (gains) sur compressions	3	3	2	–	(6)	–
Pertes sur règlements	–	20	–	–	–	–
Prestations spéciales de cessation d'emploi	–	8	–	–	–	–
Charge découlant des régimes avant rajustement pour constater la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs	83 \$	291 \$	327 \$	17 \$	151 \$	110 \$
Rajustements pour constater la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs						
Écart entre le rendement réel et le rendement prévu des actifs des régimes	65¹ \$	69 ¹ \$	(305) ¹ \$	3² \$	2 ² \$	(12) ² \$
Écart entre les pertes (gains) actuariels réels et les pertes (gains) actuariels amortis	28³	(266) ³	75 ³	(8)⁴	(63) ⁴	(9) ⁴
Écart entre le coût des services passés réels et le coût des services passés amortis	(11)⁵	10 ⁵	(43) ⁵	72⁶	–	–
Amortissement de l'obligation transitoire	(20)	(2)	(2)	1	–	–
	62	(189)	(275)	68	(61)	(21)
Variation de la provision pour moins-value	–	1	(8)	–	–	–
Charge constatée au titre des régimes de retraite à prestations déterminées	145 \$	103 \$	44 \$	85 \$	90 \$	89 \$

1) Rendement prévu des actifs des régimes de 171 M\$ (188 M\$ en 2003 et 199 M\$ en 2002), moins le report du rendement réel des actifs des régimes de 236 M\$ (257 M\$ en 2003 et (106) M\$ en 2002).

2) Rendement prévu des actifs des régimes de 7 M\$ (7 M\$ en 2003 et 8 M\$ en 2002), moins le report du rendement réel des actifs des régimes de 10 M\$ (9 M\$ en 2003 et (4) M\$ en 2002).

3) Pertes (gains) actuariels amortis de 64 M\$ (15 M\$ en 2003 et 2 M\$ en 2002), moins les pertes (gains) actuariels réels de 36 M\$ (281 M\$ en 2003 et (73) M\$ en 2002).

4) Pertes (gains) actuariels amortis de 10 M\$ (5 M\$ en 2003 et 5 M\$ en 2002), moins les pertes (gains) actuariels réels de 18 M\$ (68 M\$ en 2003 et 14 M\$ en 2002).

5) Amortissement du coût des services passés de 5 M\$ (3 M\$ en 2003 et 2 M\$ en 2002), moins les modifications réelles des régimes de 16 M\$ ((7) M\$ en 2003 et 45 M\$ en 2002).

6) Amortissement du coût des services passés de (6) M\$ (néant en 2003 et en 2002), moins les modifications réelles des régimes de (78) M\$ (néant en 2003 et en 2002).

7) Certains montants ont été retraités pour qu'ils soient conformes à la de présentation adoptée pour 2004.

Modification des avantages

En date du 1^{er} novembre 2003, les régimes d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie offerts aux employés retraités du Canada ont été modifiés, de sorte que les employés qui partiront à la retraite après le 31 décembre 2008 devront verser une partie du coût de leurs avantages. La réduction de l'obligation qui en découle donne un montant négatif pour le coût des services passés, qui est amorti selon la méthode linéaire sur la durée moyenne restante de la carrière au cours de laquelle les employés deviendront entièrement admissibles aux prestations.

En date du 1^{er} juin 2004, le régime d'invalidité de longue durée pour les employés du Canada est devenu un régime garanti à la charge des employés.

Les employés touchés par une invalidité avant le 1^{er} juin 2004, continueront de recevoir des prestations en vertu du fonds de santé et bien-être du régime d'invalidité de longue durée. Il n'y a pas eu de compressions ou de règlements des obligations au titre du régime d'invalidité à long terme financé par une fiducie de santé et bien-être.

Actifs des régimes

La répartition moyenne pondérée des actifs et la répartition cible par catégorie d'actifs de nos régimes de retraite à prestations déterminées et des autres régimes par capitalisation se présentent comme suit :

Catégorie d'actifs	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	Répartition cible 2005	2004	Répartition réelle aux 31 octobre 2003	Répartition cible 2005	2004	Répartition réelle aux 31 octobre 2003
Titres de participation ¹	55 %	56 %	54 %	40 %	40 %	47 %
Titres d'emprunt ¹	40	40	42	60	60	53
Immobilier	5	4	4	–	–	–
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

1) Les régimes de retraite comprennent des valeurs mobilières de la CIBC de 24 M\$ (14 M\$ en 2003), ce qui représente 0,8 % du total des actifs des régimes (0,6 % en 2003). Les autres régimes d'avantages sociaux ne comprennent pas de valeurs mobilières de la CIBC.

La politique de placement des régimes consiste à optimiser la relation risque-rendement au moyen d'un portefeuille mondial comportant différentes catégories d'actifs, et diversifié par segment du marché, secteur économique et émetteur. L'objectif est de protéger nos obligations au titre de nos régimes enregistrés de retraite et de notre régime d'invalidité de longue durée, d'une façon économique, et sans compromettre la sécurité des régimes. Les actifs des régimes sont gérés selon des limites établies par des gestionnaires de placement indépendants et par TAL Gestion globale d'actifs Inc., filiale en propriété exclusive de la CIBC et, le cas échéant, sont rééquilibrés en fonction de la composition cible de l'actif.

Hypothèses des régimes

Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations découlant des régimes de retraite et des avantages complémentaires à la retraite et la charge nette au titre des prestations constituées reflète les rendements du marché, à la date de mesure, sur des titres d'emprunt de qualité supérieure offrant des flux de trésorerie pouvant soutenir les prestations prévues.

Pour les régimes offerts au Canada, les hypothèses sur le taux de rendement prévu des actifs des régimes sont évaluées une fois l'an par la direction et nos actuaires. Les hypothèses sont fondées sur les rendements prévus des différentes catégories d'actifs, pondérés en fonction de la répartition du portefeuille. Les rendements à long terme futurs prévus de chaque catégorie d'actifs sont pris en considération, compte tenu de l'inflation future prévue et des rendements réels sur les titres à revenu fixe et les actions.

Au Royaume-Uni et aux États-Unis, nous avons recours à des procédures similaires à celles utilisées au Canada pour déterminer le taux de rendement à long terme futur prévu des actifs des régimes, en prenant en considération les conditions du marché dans ces territoires et la répartition spécifique des actifs des régimes.

Les hypothèses utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées et la charge nette au titre des régimes se présentaient comme suit :

Hypothèses moyennes pondérées	2004	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages sociaux		
		2003	2002	2004	2003	2002
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 octobre						
Taux d'actualisation à la fin de la période	6,2 %	6,2 %	6,7 %	6,0 %	6,1 %	6,4 %
Taux de croissance de la rémunération	3,5 %	3,6 %	3,7 %	3,2 %	3,3 %	3,4 %
Charge nette découlant des régimes pour les exercices terminés les 31 octobre						
Taux d'actualisation au début de la période	6,2 %	6,7 %	6,75 %	6,1 %	6,4 %	6,75 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	7,0 %	7,5 %	7,5 %	6,5 %	7,0 %	7,5 %
Taux de croissance de la rémunération	3,6 %	3,7 %	4,0 %	3,3 %	3,4 %	4,0 %

Les taux hypothétiques des coûts de soins de santé sont comme suit :

Exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002
Taux hypothétiques des coûts de soins de santé pour le prochain exercice	9,3 %	10,1 %	9,2 %
Taux de réduction prévu des coûts de soins de santé	4,5 %	4,5 %	4,5 %
Exercice au cours duquel les coûts de soins de santé devraient se stabiliser	2012	2011	2009

L'incidence d'une variation d'un point de pourcentage des taux hypothétiques des coûts de soins de santé serait comme suit :

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	Augmentation d'un point de pourcentage		Diminution d'un point de pourcentage	
	2004	2003	2004	2003
Incidence sur la charge totale au titre des régimes	12 \$	11 \$	(11)\$	(8)\$
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées	89	97	(71)	(74)

Régimes à cotisations déterminées et autres régimes

Nous offrons également des régimes à cotisations déterminées à certains employés. La charge totale constatée au titre des régimes à cotisations déterminées se présente comme suit :

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002
Régimes de retraite à cotisations déterminées	18 \$	19 \$	25 \$
Régimes de retraite d'État ¹	74	82	87

1) Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et Federal Insurance Contributions Act des É.-U.

Flux de trésorerie

Cotisations en espèces

La plus récente évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation des principaux régimes de retraite à prestations déterminées a été effectuée au 31 octobre 2003, et la date de la prochaine évaluation obligatoire est le 31 octobre 2006. La plus récente évaluation actuarielle pour le régime d'invalidité de longue durée a été effectuée au 31 octobre 2003.

Le total des cotisations en espèces pour les régimes d'avantages sociaux futurs est constitué de ce qui suit :

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages sociaux	
	2004	2003	2004	2003
Régimes par capitalisation	303 \$	247 \$	23 \$	32 \$
Bénéficiaires des régimes sans capitalisation	6	6	14	12
Régimes à cotisations déterminées	18	19	–	–
Total	327 \$	272 \$	37 \$	44 \$

Les cotisations de 2005 devraient s'élever à environ 103 M\$ pour les régimes de retraite à prestations déterminées, et 14 M\$ pour les autres régimes d'avantages sociaux.

Paiements de prestations

Les paiements de prestations suivants, qui tiennent compte des services futurs prévus, le cas échéant, devraient être payés par la CIBC ou par les caisses de retraite :

en millions de dollars	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages sociaux
2005	141 \$	19 \$
2006	143	20
2007	145	22
2008	149	25
2009	153	27
2010 à 2014	870	164

Note 18

PROVISION POUR RESTRUCTURATION

En 2002, nous avons constaté des frais de restructuration de 508 M\$ relativement à la fermeture de nos activités bancaires électroniques aux États-Unis et à nos autres initiatives de restructuration. La provision restante au 31 octobre 2004 a trait principalement aux paiements de loyer en cours et au coût de résiliation de contrats qui se prolongent dans des périodes futures. Les paiements à effectuer en vertu de ce programme de restructuration devraient être minimes après 2004.

Pendant l'exercice, nous avons modifié nos estimations relatives à la restructuration, ce qui a entraîné une réduction de 18 M\$ de notre provision initiale. Cette modification est survenue à la lumière de faits et de circonstances

postérieurs à la comptabilisation initiale des frais de restructuration. Plus précisément, les autres frais et les indemnités de cessation d'emploi ont été moins élevés que prévu initialement, et le recouvrement d'actifs a été supérieur aux prévisions. À la fin de l'exercice, environ 2 700 postes avaient été éliminés depuis la mise sur pied du programme.

Les frais de restructuration et l'évolution de la provision connexe se présentent comme suit :

PROVISION POUR RESTRUCTURATION

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2004				2003			
	Prestations de cessation d'emploi	Coûts de résiliation de contrats	Divers	Total	Prestations de cessation d'emploi	Coûts de résiliation de contrats	Divers	Total
Solde au début de l'exercice	43 \$	11 \$	31 \$	85 \$	194 \$	185 \$	73 \$	452 \$
Modification des estimations	(9)	(3)	(6)	(18)	(16)	(10)	(5)	(31)
Paiements en espèces	(26)	(3)	(23)	(52)	(135)	(164)	(37)	(336)
Solde à la fin de l'exercice	8 \$	5 \$	2 \$	15 \$	43 \$	11 \$	31 \$	85 \$

Note 19**IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

Les composantes de la charge d'impôts sur les bénéfices figurant dans les états consolidés des résultats se présentent comme suit :

COMPOSANTES DE LA CHARGE D'IMPÔTS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002
Impôts exigibles			
Fédéral	433 \$	(84) \$	631 \$
Provinciaux	208	(12)	237
Étrangers	9	26	(6)
	650	(70)	862
Impôts futurs			
Fédéral	49	60	(66)
Provinciaux	(24)	25	(31)
Étrangers	115	224	(1,044) ¹
	140	309	(1,141)
	790 \$	239 \$	(279) \$

1) En 2002, les impôts futurs étrangers comprenaient un actif d'impôts futurs non constaté auparavant de 52 M\$ se rapportant à certaines pertes fiscales au R.-U.

Les impôts sur les bénéfices sont présentés comme suit dans les états financiers consolidés :

TOTAL DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002
États consolidés des résultats			
Impôts sur les bénéfices	790 \$	239 \$	(279) \$
États consolidés de l'évolution des capitaux propres			
Écart de conversion	617	1,412	107
Modifications de conventions comptables	3 ¹	–	(30) ²
Divers	4	19	(4)
	1 414 \$	1,670 \$	(206) \$

1) Incidence de l'adoption de la NOC-17 de l'ICCA, « Contrats de dépôt indexés sur actions ».

2) Incidence de l'adoption du chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ».

Les soldes d'impôts futurs sont inclus dans les autres actifs (note 9) et découlent d'écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les bilans consolidés.

Le taux d'imposition fédéral et provincial combiné du Canada varie chaque année en fonction des modifications apportées aux taux prévus par la loi imposés par chacune des administrations fiscales et selon les variations de la proportion de nos activités exercées dans chaque province. Nous sommes également assujettis à l'impôt canadien sur les bénéfices des centres bancaires à l'étranger. Les bénéfices des filiales étrangères seraient normalement assujettis à l'impôt

canadien seulement lorsqu'ils sont distribués au Canada. Les impôts canadiens additionnels qui seraient exigibles si tous les bénéfices non répartis des filiales étrangères étaient distribués à la société mère canadienne sont estimés à 200 M\$ (271 M\$ en 2003 et 92 M\$ en 2002).

Les taux d'imposition réels figurant dans les états consolidés des résultats sont différents du taux d'imposition fédéral et provincial combiné du Canada de 35,3 % (36,6 % en 2003 et 38,7 % en 2002), comme indiqué ci-après :

RAPPROCHEMENT DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2004		2003		2002	
Taux d'imposition fédéral et provincial combiné du Canada appliqué au bénéfice avant impôts	1 060 \$	35,3 %	844 \$	36,6 %	160 \$	38,7 %
Rajustements des impôts pour tenir compte de ce qui suit :						
Bénéfice des filiales étrangères	(61)	(2,0)	(592)	(25,7)	(396)	(96,1)
Bénéfice et gains exonérés d'impôt	(120)	(4,0)	(97)	(4,1)	(68)	(16,5)
Impôt fédéral des grandes sociétés	–	–	–	–	10	2,4
Bénéfice des filiales au Canada	23	0,7	(14)	(0,6)	(1)	0,1
Réductions (augmentations) des taux d'imposition futurs	(50)	(1,7)	37	1,6	30	7,1
Divers	(62)	(2,0)	61	2,6	(14)	(3,4)
Impôts sur les bénéfices figurant dans les états consolidés des résultats	790 \$	26,3 %	239 \$	10,4 %	(279) \$	(67,7) %

En 2004, nous avons comptabilisé un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 85 M\$ relativement à la résolution de différentes vérifications fiscales. Au cours de l'exercice 2003, nous avons conclu un accord avec l'Agence du revenu du Canada permettant la comptabilisation d'un recouvrement de 689 M\$ en impôts sur les bénéfices à l'égard de certaines opérations à l'étranger, auparavant constatés comme charge d'impôts. De plus, en 2003, nous avons comptabilisé une charge d'impôts de 232 M\$ au titre d'une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs américains. Ces actifs d'impôts futurs ont été ramenés à un montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable, principalement du fait de l'accélération de notre programme de vente de prêts et d'une réduction du revenu d'intérêts à la suite d'une période prolongée de taux d'intérêt moins élevés.

En novembre 2003, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la majoration du taux d'imposition des sociétés ainsi que l'annulation des réductions prévues des taux futurs. Par conséquent, nous avons augmenté de 50 M\$ notre actif d'impôts futurs, réduisant du même coup notre charge d'impôts. En 2001, diverses réductions des taux d'imposition fédéral et provinciaux ont été adoptées, donnant lieu à des réductions graduelles des impôts sur une période de trois ou quatre ans. En 2003, nous avons porté un montant de 37 M\$ (30 M\$ en 2002) à la charge d'impôts sur les bénéfices.

COMPOSANTES DES SOLDES D'IMPÔTS FUTURS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2004	2003
Actifs d'impôts futurs		
Provision pour pertes sur créances	720 \$	1 035 \$
Bâtiments et matériel	–	52
Prestations de retraite et avantages sociaux	63	9
Revenu non gagné	144	139
Pertes de change non matérialisées	23	87
Révaluations de placements	381	696
Reports en avant de pertes fiscales	615	226
Provisions	304	179
Frais reportés	17	105
Divers	70	–
	2 337	2 528
Provision pour moins-value	(201)	(232)
	2 136	2 296
Passifs d'impôts futurs		
Loyers à recevoir	803	730
Bâtiments et matériel	9	–
Écart d'acquisition	–	37
Divers	85	54
	897	821
Actif d'impôts futurs	1 239 \$	1 475 \$

Le report en avant des pertes fiscales comprend un montant de 565 M\$ (141 M\$ en 2003) se rapportant aux pertes d'exploitation enregistrées pour nos activités américaines, lesquelles expirent dans cinq à 20 ans après leur établissement. De plus, comme les autres actifs d'impôts futurs deviennent naturellement des passifs d'impôts aux États-Unis, nous aurons de cinq à 20 ans à compter de la date à laquelle ces écarts temporaires deviendront des pertes fiscales pour les utiliser avant leur expiration en vertu de la loi de l'impôt actuelle. L'actif d'impôts futurs relatif aux activités américaines, déduction faite de la provision pour moins-value, totalise 576 M\$. Nous sommes d'avis, d'après toutes les informations dont nous disposons, qu'il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, seront réalisés avant leur expiration. À cet égard, nous avons mené à bien diverses initiatives de gestion des frais, réorienté nos activités et fourni davantage de capital, ce qui entraînera une hausse du revenu.

Note 20

RÉSULTAT PAR ACTION

en millions de dollars, sauf les données par action, exercices terminés les 31 octobre

	2004	2003	2002
Résultat de base par action			
Bénéfice net	2 199 \$	2 063 \$	653 \$
Dividendes et primes sur actions privilégiées	(208)	(188)	(161)
Bénéfice net applicable aux actions ordinaires	1 991 \$	1 875 \$	492 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	355 735	360 048	360 553
Résultat de base par action	5,60 \$	5,21 \$	1,37 \$
Résultat dilué par action			
Bénéfice net applicable aux actions ordinaires	1 991 \$	1 875 \$	492 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	355 735	360 048	360 553
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées ¹ (en milliers)	4 041	2 259	2 674
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation ² (en milliers)	359 776	362 307	363 227
Résultat dilué par action	5,53 \$	5,18 \$	1,35 \$

1) Ne tiennent pas compte du nombre moyen de 3 923 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 69,34 \$, du nombre moyen de 3 274 474 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 52,89 \$ et du nombre moyen de 3 676 586 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 53,32 \$, respectivement, pour les exercices terminés les 31 octobre 2004, 2003 et 2002, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC. Sont aussi exclus un nombre moyen de 258 630 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$, un nombre moyen de 576 222 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$ et un nombre moyen de 590 704 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$, respectivement, pour les exercices terminés les 31 octobre 2004, 2003 et 2002, car ces options sont des options axées sur le rendement et que le critère d'acquisition de ces options n'avait pas été satisfait.

2) Les actions privilégiées convertibles ne sont pas comprises dans le calcul étant donné que nous avons le droit de les racheter au comptant avant la date de conversion.

Note 21**OPÉRATIONS ENTRE DES PARTIES LIÉES**

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires habituels à nos sociétés affiliées et concluons avec elles des ententes contractuelles et d'autres opérations, à des conditions similaires à celles offertes à des parties non liées.

Des prêts sont consentis à des administrateurs, à des dirigeants et à des employés, à des taux et conditions divers.

ENCOURS DES PRÊTS CONSENTIS À DES ADMINISTRATEURS, À DES DIRIGEANTS ET À DES EMPLOYÉS¹

en millions de dollars, aux 31 octobre	2004	2003
Prêts hypothécaires à l'habitation	957 \$	1 308 \$
Prêts personnels	1 399	1 196
	2 356 \$	2 504 \$

1) Compte non tenu des marges sur prêts.

Note 22**INSTRUMENTS DÉRIVÉS**

Comme expliqué à la note 1, nous utilisons, dans le cours normal des affaires, divers instruments dérivés aux fins de négociation et de gestion de l'actif et du passif. Ces dérivés limitent, modifient ou donnent lieu à divers degrés et types de risque.

Dérivés utilisés par la CIBC

La plupart de nos contrats dérivés sont négociés hors bourse, en privé entre la CIBC et un tiers. Les autres contrats sont conclus par l'entremise de bourses organisées et réglementées et consistent essentiellement en options et en contrats à terme standardisés.

Dérivés de taux d'intérêt

Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors bourse qui permettent de fixer effectivement un taux d'intérêt futur pour une période donnée. Un contrat de garanties de taux d'intérêt type prévoit que les parties procéderont, à une date future prédéterminée, à un règlement en espèces, correspondant à la différence entre un taux d'intérêt contractuel et un taux du marché qui sera établi dans le futur, calculé à partir d'un montant nominal de référence convenu. Le capital n'est pas échangé.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors bourse permettant à deux parties de s'échanger des flux d'intérêts, d'après un montant nominal de référence déterminé, pour une période donnée. Dans le cadre d'un swap de taux d'intérêt type, une partie est tenue de payer un taux d'intérêt fixe du marché en échange d'un taux d'intérêt variable du marché établi périodiquement, les deux étant calculés à partir du même montant nominal de référence. Le capital n'est pas échangé.

Les options sur taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels une partie (l'acheteur de l'option) obtient d'une autre partie (le vendeur de l'option), en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date future précise ou pendant une période déterminée, un instrument financier donné au prix prévu au contrat. L'instrument financier sous-jacent est assorti d'un prix du marché sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Pour gérer notre risque de taux d'intérêt, nous agissons à titre de vendeur et d'acheteur de ces options. Les options sont négociées tant sur les marchés boursiers que hors bourse.

Les contrats à terme sur taux d'intérêt sont des contrats standardisés négociés en bourse. Ils sont fondés sur un engagement de vendre ou d'acheter une quantité précise d'un instrument financier à une date future déterminée, au prix prévu au contrat. Ces contrats diffèrent des contrats à terme de gré à gré en ce sens qu'ils portent sur des montants standard, à des dates de règlement standard, et qu'ils sont négociés en bourse.

Dérivés de change

Les contrats de change à terme sont des engagements négociés hors bourse entre deux parties visant l'échange d'une quantité donnée d'une monnaie contre la livraison d'une quantité donnée d'une seconde monnaie, à une date future ou à l'intérieur d'une fourchette de dates.

Les contrats de swap comprennent les swaps de devises et les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises. Les swaps de devises consistent à acheter une monnaie sur le marché au comptant et à la vendre simultanément sur le marché à terme, ou inversement. Les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises sont des opérations dans lesquelles les parties s'échangent un capital et des flux d'intérêts libellés dans des monnaies différentes sur une période donnée. Ces contrats servent à la fois à gérer le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Les contrats à terme sur devises sont semblables aux contrats de change à terme, sauf qu'ils portent sur des montants standard, avec des dates de règlement standard, et qu'ils sont négociés en bourse.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats négociés hors bourse qui permettent de transférer le risque de crédit d'un instrument financier sous-jacent (habituellement appelé l'actif de référence) d'une partie à une autre. Les dérivés de crédit les plus courants sont les swaps sur défaillance (aussi appelés contrats d'option) et les swaps sur le rendement total (aussi appelés swaps). Dans un contrat d'option, un acheteur acquiert d'un vendeur, en échange d'une prime, une protection de crédit sur un actif ou un groupe d'actifs de référence. L'acheteur peut aussi payer la prime convenue au moment de l'établissement ou sur une période de temps. La protection de crédit indemnise l'acheteur à l'égard de toute moins-value de l'actif de référence lorsque certains incidents de crédit se produisent, comme une faillite ou un défaut de paiement. Le règlement peut être fait en espèces ou comporter la demande de livraison de l'actif de référence au vendeur. Dans le cadre d'un swap, une partie accepte de payer ou de recevoir de l'autre partie des montants en espèces établis en fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris tout rendement comme l'intérêt gagné sur ces actifs en échange de montants qui sont fondés sur les taux de financement en vigueur sur le marché. Ces règlements en espèces sont effectués sans égard au fait qu'il y ait un incident de crédit.

Dérivés d'actions

Les swaps sur actions sont des contrats négociés hors bourse dans le cadre desquels une partie convient de payer à l'autre partie ou de recevoir d'elle des montants en espèces en fonction des variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'une action unique. Ces contrats comprennent souvent un paiement à l'égard des dividendes.

Les options sur actions confèrent à l'acheteur de l'option, en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter du vendeur de l'option, ou de lui vendre, un sous-jacent sous forme d'indice boursier, de panier d'actions ou d'action unique au prix prévu au contrat. Ces options sont négociées tant sur les marchés boursiers que hors bourses.

Les contrats à terme sur indice boursier sont des contrats standardisés négociés en bourse. Ils reposent sur une entente visant le paiement ou la réception d'un montant en espèces calculé en fonction de la différence entre le cours prévu au contrat d'un indice boursier sous-jacent et le cours correspondant sur le marché

à une date future donnée. Ces contrats ne comportent pas la livraison réelle des actions qui composent l'indice sous-jacent, et ils portent sur des montants standard, avec des dates de règlement standard.

Autres dérivés

Nous sommes également partie à des opérations sur d'autres produits dérivés, dont les dérivés de marchandises, notamment les métaux précieux et les produits énergétiques, tant sur les marchés boursiers que hors bourse.

Montants nominaux de référence

Les montants nominaux de référence des instruments dérivés figurent dans le tableau ci-après.

Les montants nominaux de référence ne figurent pas à titre d'actifs ou de passifs, car ils représentent la valeur nominale du contrat à laquelle est appliqué un taux, ou un prix pour déterminer le montant de flux de trésorerie à échanger. Les montants nominaux de référence représentent le volume des opérations en cours et non le gain ou la perte éventuel lié au risque de marché ou au risque de crédit auxquels sont exposés ces instruments. Au 31 octobre 2004, le montant nominal de référence des dérivés du compte de négociation s'établissait à 1 010 G\$ (1 073 G\$ en 2003), soit 86,1 % (80,6 % en 2003) du total des montants nominaux de référence. Le montant nominal de référence des dérivés utilisés aux fins de gestion de l'actif et du passif était de 163,6 G\$ (257,6 G\$ en 2003), soit 13,9 % (19,3 % en 2003) du total des montants nominaux de référence.

MONTANTS NOMINAUX DE RÉFÉRENCE

en millions de dollars, aux 31 octobre	Durée résiduelle du contrat				2004 montant nominal de référence total	Analyse selon l'utilisation			
	Moins de 3 mois	3 mois à 12 mois	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		Négo- ciation	2004 GAP	Négo- ciation	2003 GAP
Dérivés de taux d'intérêt									
Marché hors bourse									
Contrats de garantie de taux	20 810 \$	4 363 \$	9 \$	– \$	25 182 \$	25 182 \$	– \$	31 219 \$	– \$
Swaps	96 538	130 091	308 156	130 088	664 873	553 600	111 273	557 439	195 801
Options achetées	7 017	7 841	17 050	6 498	38 406	38 187	219	44 478	4 628
Options vendues	8 159	9 914	19 378	5 953	43 404	41 748	1 656	47 059	3 058
	132 524	152 209	344 593	142 539	771 865	658 717	113 148	680 195	203 487
Marché boursier									
Contrats à terme standardisés	16 726	39 432	23 994	–	80 152	72 882	7 270	65 757	8 612
Options achetées	5 845	4 750	2 254	–	12 849	12 849	–	7 635	–
Options vendues	2 144	3 026	426	–	5 596	5 596	–	13 707	–
	24 715	47 208	26 674	–	98 597	91 327	7 270	87 099	8 612
Total des dérivés de taux d'intérêt	157 239	199 417	371 267	142 539	870 462	750 044	120 418	767 294	212 099
Dérivés de change									
Marché hors bourse									
Contrats de change à terme	64 172	12 687	3 206	381	80 446	61 880	18 566	82 567	26 461
Swaps	3 967	13 965	34 692	19 746	72 370	55 889	16 481	58 659	12 662
Options achetées	5 523	2 700	832	630	9 685	9 685	–	16 361	–
Options vendues	5 208	2 603	670	454	8 935	8 935	–	15 760	–
	78 870	31 955	39 400	21 211	171 436	136 389	35 047	173 347	39 123
Marché boursier									
Contrats à terme standardisés	69	–	–	–	69	69	–	137	–
Total des dérivés de change	78 939	31 955	39 400	21 211	171 505	136 458	35 047	173 484	39 123
Dérivés de crédit									
Marché hors bourse									
Swaps	65	308	905	126	1 404	1 404	–	1 375	–
Options achetées	6 124	2 201	11 503	1 863	21 691	16 130	5 561	14 807	3 303
Options vendues ¹	9 900	1 729	7 525	3 627	22 781	22 581	200	21 572	160
Total des dérivés de crédit	16 089	4 238	19 933	5 616	45 876	40 115	5 761	37 754	3 463
Dérivés d'actions²									
Marché hors bourse	6 282	12 531	20 368	1 498	40 679	39 324	1 355	40 094	1 123
Marché boursier	15 599	6 196	4 214	37	26 046	24 981	1 065	36 750	1 828
Total des dérivés d'actions	21 881	18 727	24 582	1 535	66 725	64 305	2 420	76 844	2 951
Autres dérivés³									
Marché hors bourse	3 034	5 276	8 504	466	17 280	17 280	–	16 691	–
Marché boursier	500	580	378	11	1 469	1 469	–	1 455	–
Total des autres dérivés	3 534	5 856	8 882	477	18 749	18 749	–	18 146	–
	277 682 \$	260 193 \$	464 064 \$	171 378 \$	1 173 317 \$	1 009 671 \$	163 646 \$	1 073 522 \$	257 636 \$

1) Les options vendues aux fins de la GAP sont présentées en tant que cautionnements financiers à la note 24.

2) Comprennent les contrats à terme de gré à gré et standardisés, les swaps et les options.

3) Comprennent les contrats à terme de gré à gré et standardisés, les swaps et les options sur métaux précieux et autres marchandises.

Risque

La section suivante présente les risques liés à l'utilisation de dérivés ainsi que la façon dont nous gérons ces risques.

Risque de marché

En l'absence de paiements en espèces initiaux compensatoires, les instruments dérivés n'ont généralement aucune valeur marchande à l'origine. Leur valeur, positive ou négative, est fonction des fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours ou des indices boursiers, du cours des marchandises ou des indices de référence sur les marchandises, ou encore des prix du crédit, selon que les dispositions des instruments dérivés contractés précédemment deviennent plus ou moins avantageuses par rapport à des contrats ayant des dispositions similaires et la même durée résiduelle qui pourraient être négociés compte tenu de la conjoncture du marché. Le potentiel d'augmentation ou de diminution de la valeur des dérivés attribuable aux facteurs susmentionnés est généralement appelé risque de marché.

Le risque de marché découlant des activités de négociation est géré en vue d'atténuer le risque, le cas échéant, et dans un souci de maximiser le revenu tiré des activités de négociation. Pour mieux gérer les risques, nous pouvons conclure des contrats avec d'autres teneurs de marché ou contracter des couvertures sur le marché au comptant. Il n'y a pas de corrélation entre les notionnels élevés des contrats auxquels nous sommes partie et les risques de marché et de crédit nets auxquels nous sommes exposés.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et que les conditions du marché soient telles que le remplacement de l'opération en cause entraînerait une perte pour nous. Nous limitons le risque de crédit des dérivés négociés hors bourse en faisant affaire avec des parties bien cotées et en recherchant activement des possibilités d'atténuer le risque par l'utilisation d'accords généraux de compensation multiproduits, de garanties et d'autres techniques de diminution du risque.

Nous négocions des accords généraux de compensation avec les parties auprès desquelles nous courons un risque de crédit important lié aux opérations sur dérivés. Ces contrats permettent de liquider et de régler simultanément

d'après le solde net toutes les opérations avec une partie donnée dans l'éventualité d'un défaut. Un nombre croissant de ces contrats permet également l'échange de garanties entre les parties au cas où la réévaluation à la valeur du marché des opérations en cours entre les parties dépasserait un seuil convenu. Ces contrats sont utilisés pour faciliter les échanges avec des parties moins bien cotées et pour limiter l'accumulation des risques de crédit résultant de la multiplicité des opérations avec des parties plus actives. Dans le cas des options et des contrats à terme standardisés négociés en bourse, le risque de crédit est limité parce qu'il s'agit de contrats standard exécutés sur des bourses établies liées à des chambres de compensation bien capitalisées, qui prennent en charge les obligations des parties et qui garantissent leur rendement. Tous les contrats négociés en bourse font l'objet d'un dépôt de garantie initial et d'un règlement quotidien de la marge de variation.

En général, les options vendues ne comportent aucun risque de crédit pour le vendeur si la contrepartie a déjà effectué un paiement de la prime au moment de l'établissement de l'option, conformément aux dispositions du contrat. Toutefois, les options vendues comporteront un certain risque de crédit jusqu'à concurrence des primes impayées.

Le tableau ci-après résume le risque de crédit auquel nous sommes exposés à l'égard des instruments dérivés. Le coût de remplacement courant correspond au coût de remplacement estimatif de tous les contrats qui ont une valeur marchande positive, représentant un gain non matérialisé pour la CIBC. Le coût de remplacement d'un instrument est fonction des dispositions du contrat relativement aux prix du marché en vigueur, et varie au gré des fluctuations des prix, et à mesure que l'échéance prévue de l'instrument dérivé approche.

Le montant de l'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement actuel et du risque de crédit éventuel. Le risque de crédit éventuel représente une estimation de l'augmentation possible du coût de remplacement actuel sur la durée restante de chaque opération, calculée d'après une formule prescrite par le BSIF. Le BSIF impose l'application d'une mesure standard du risque de contrepartie au montant de l'équivalent-crédit pour obtenir un montant pondéré en fonction du risque. Ce montant sert à établir les exigences en matière de capital réglementaire à l'égard des dérivés.

RISQUE DE CRÉDIT

en millions de dollars, aux 31 octobre	2004					2003				
	Coût de remplacement courant			Équivalent-crédit ¹	Montant pondéré en fonction du risque	Coût de remplacement courant			Équivalent-crédit ¹	Montant pondéré en fonction du risque
	Négociation	GAP	Total			Négociation	GAP	Total		
Dérivés de taux d'intérêts										
Contrats de garantie de taux	8 \$	– \$	8 \$	8 \$	2 \$	13 \$	– \$	13 \$	13 \$	2 \$
Swaps	11 123	989	12 112	15 523	3 566	12 796	1 857	14 653	18 488	4 193
Options achetées	691	–	691	873	208	887	33	920	1 132	286
	11 822	989	12 811	16 404	3 776	13 696	1 890	15 586	19 633	4 481
Dérivés de change										
Contrats de change à terme	1 717	228	1 945	2 736	1 220	1 895	737	2 632	3 794	1 575
Swaps	4 598	274	4 872	8 267	1 800	4 080	207	4 287	7 895	1 780
Options achetées	248	–	248	419	136	339	–	339	564	171
	6 563	502	7 065	11 422	3 156	6 314	944	7 258	12 253	3 526

en millions de dollars, aux 31 octobre	2004					2003				
	Coût de remplacement courant			Équivalent- crédit ¹	Montant pondéré en fonction du risque	Coût de remplacement courant			Équivalent- crédit ¹	Montant pondéré en fonction du risque
	Négociation	GAP	Total			Négociation	GAP	Total		
Dérivés de crédit²										
Swaps	56	–	56	164	65	98	–	98	201	91
Options achetées	71	–	71	1 231	178	50	–	50	1 141	256
	127	–	127	1 395	243	148	–	148	1 342	347
Dérivés d'actions ³	1 612	47	1 659	3 588	1 145	1 279	195	1 474	3 453	1 195
Autres dérivés ⁴	2 320	–	2 320	3 996	1 757	1 359	–	1 359	3 028	1 392
	22 444	1 538	23 982	36 805	10 077	22 796	3 029	25 825	39 709	10 941
Moins l'incidence des accords généraux de compensation	(17 022)	–	(17 022)	(22 482)	(6 412)	(17 006)	–	(17 006)	(20 683)	(5 813)
	5 422 \$	1 538 \$	6 960 \$	14 323 \$	3 665 \$	5 790 \$	3 029 \$	8 819 \$	19 026 \$	5 128 \$

1) Somme du coût de remplacement courant et des risques futurs éventuels, rajustée pour tenir compte de l'incidence des garanties.

2) Les options achetées à titre de dérivés de crédit aux fins de la GAP, avec un coût de remplacement de 14 M\$ (42 M\$ en 2003), sont traitées comme des garanties du capital de risque de crédit, et sont exclues du tableau ci-dessus.

3) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options.

4) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options sur métaux précieux et autres marchandises.

Note 23

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers au bilan et hors bilan, établie à l'aide de la méthode d'évaluation décrite ci-dessous, est présentée dans les tableaux ci-après.

La juste valeur représente notre estimation du prix auquel un instrument financier pourrait être échangé dans une opération sans lien de dépendance entre des parties consentantes dans des conditions de pleine concurrence. Les cours du marché, lorsqu'ils existent, constituent les éléments probants les plus fiables.

Il n'existe pas de cours du marché pour une part importante de nos instruments financiers au bilan et hors bilan, en raison de l'absence de marchés organisés pour certains instruments. En outre, lorsque des marchés existent, ils ne sont pas considérés être assez liquides pour servir de fondement à l'évaluation. Lorsque des marchés existent et qu'ils sont considérés suffisamment liquides pour être utilisés comme fondement à l'évaluation de la juste valeur, les cours sur ces marchés servent à calculer la juste valeur. La juste valeur de nos portefeuilles de négociation est rajustée compte tenu de l'offre et de la demande, y compris de la concentration des risques, le cas échéant.

En l'absence de marchés ou si ceux-ci ne sont pas considérés suffisamment liquides, nous mesurons la juste valeur au moyen de divers modèles et techniques d'évaluation. Les résultats de ces techniques et modèles d'évaluation peuvent différer de la valeur de réalisation nette finale, même si la conjoncture du marché demeure inchangée. Nous avons en place un processus permanent d'amélioration de nos modèles et techniques d'évaluation. Lorsque des améliorations sont apportées, elles sont appliquées de manière prospective de sorte que les justes valeurs présentées dans les périodes précédentes ne sont pas retraitées selon les nouvelles données. Nos techniques et modèles tiennent compte de l'effet de la variation des taux pratiqués sur le marché, dont les taux d'intérêt et la qualité du crédit, lorsque nous sommes exposés au risque de crédit d'un émetteur, d'un emprunteur ou d'une contrepartie.

La qualité du crédit a une incidence tant sur la valeur comptable que sur la juste valeur des prêts et des engagements de prêts. À cet égard, nous nous fions à nos procédés pour déterminer la provision pour pertes sur créances afin de réduire (mais pas d'augmenter) simultanément la valeur comptable et la juste valeur des prêts et de rendre compte de la diminution de la qualité du crédit des engagements de prêts et autres ententes de crédit nous exposant au risque de crédit. C'est le cas des actifs dépréciés et des actifs qui n'ont pas encore été spécifiquement désignés comme dépréciés au moyen respectivement des provisions spécifiques et de la provision générale. La provision spécifique pour pertes sur créances vise à ramener la valeur

comptable des prêts douteux au montant recouvrable et à rendre compte de toute dépréciation des engagements de prêts et autres ententes de crédit. Le montant recouvrable ne rend pas compte de la protection de crédit dont nous disposons en vertu des dérivés de crédit puisque que ces derniers sont comptabilisés à la juste valeur. La provision générale pour pertes sur créances vise de manière semblable à réduire la valeur comptable des prêts afin de refléter les pertes inhérentes au portefeuille de prêts (et d'engagements et autres ententes de crédit) qui ne sont pas encore spécifiquement désignés comme douteux. Le montant recouvrable qui est calculé et utilisé pour établir la valeur comptable inclut donc déjà l'incidence de la qualité du crédit et, par conséquent, aucun autre rajustement n'est fait pour établir la juste valeur. Tant la valeur comptable que la juste valeur présentées sont déduction faite de toutes les provisions spécifiques et générales pour pertes sur créances. La convention suivie pour la constitution des provisions pour pertes sur créances est présentée à la note 1.

Lorsque, en l'absence de marchés, la juste valeur fluctue en raison d'un risque de taux d'intérêt à l'égard d'instruments financiers, à l'exception des titres d'emprunt émis par voie privée, le calcul de la juste valeur est fondé sur l'écart entre le taux d'intérêt du marché initial et le taux courant pour le même type d'instrument, établi au moyen des techniques de valeur actuelle. Les flux de trésorerie réels fondés sur le taux d'intérêt initial sont actualisés à partir des taux d'intérêt du marché courants pour la période à couvrir jusqu'à la date de révision des taux ou la date d'échéance, selon la première des éventualités. La période à couvrir utilisée est généralement prévue par contrat. Nous n'appliquons pas de rajustements additionnels à la juste valeur de nos portefeuilles autres que de négociation pour tenir compte de l'offre et de la demande.

Étant donné la part de jugement qu'il convient d'exercer dans l'application d'un grand nombre de techniques et de modèles d'évaluation acceptables, ainsi que l'utilisation d'estimations inhérentes à ce processus, les estimations de la juste valeur des actifs qui sont identiques ou semblables peuvent différer d'une institution financière à l'autre. La juste valeur est calculée en fonction de la conjoncture du marché au 31 octobre 2004 et, pour cette raison, peut ne pas être représentative de la juste valeur de réalisation.

Méthodes et hypothèses

Instruments financiers dont la juste valeur est égale à la valeur comptable

Lorsque nous considérons comme négligeable tout écart entre la juste valeur et la valeur comptable, certains instruments financiers au bilan ont une juste valeur réputée équivalente à leur valeur comptable. Ces instruments sont l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les dépôts à court terme productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, les engagements de clients en vertu d'acceptations, les acceptations, les engagements liés à des valeurs vendues à découvert, les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat et les autres passifs (sauf pour les dérivés et les soldes de couverture connexes. Se reporter à la note de bas de page 1, à la page 142).

Valeurs mobilières

La juste valeur des valeurs mobilières, présentée en détail à la note 3, est fondée sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Autrement, elle est estimée à partir des cours du marché de valeurs semblables ou d'éléments probants de tiers, lorsqu'ils sont disponibles.

Le cours du marché utilisé pour évaluer les titres de participation offerts au public, détenus à des fins de placement, ne tient généralement pas compte des rajustements pour les restrictions relatives à la revente qui échoient dans un délai d'un an, ni des rajustements pour la liquidité ou les frais futurs.

Dans le cas des titres d'emprunt et des titres de participation émis par voie privée, nous estimons la juste valeur au moyen des opérations récentes survenues sur le marché, lorsqu'elles sont disponibles. Autrement, les justes valeurs sont déterminées d'après des modèles d'évaluation fondés sur le marché, le revenu ou le bénéfice. Ces modèles prennent en considération différents facteurs, y compris les flux de trésorerie projetés, les bénéfices, le revenu ou autres éléments probants de tiers lorsqu'ils sont disponibles.

Prêts

La juste valeur des prêts hypothécaires à taux variable est réputée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur des prêts hypothécaires à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, à partir des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts hypothécaires assortis de durées résiduelles semblables. Dans le modèle d'évaluation utilisé pour les prêts hypothécaires, on tient compte de l'option de paiement par anticipation, ainsi que du comportement du consommateur, le cas échéant.

La juste valeur des prêts à taux variable et de ceux dont le taux est révisé fréquemment est réputée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur des prêts à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, à partir des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des risques de crédit semblables. Comme mentionné ci-dessus, la valeur comptable des prêts est rajustée pour tenir compte des prêts douteux et des prêts non encore désignés comme douteux au moyen respectivement des provisions spécifiques et de la provision générale. La juste valeur n'est pas rajustée en fonction de la valeur de tout dérivé de crédit utilisé pour gérer le risque de crédit qui leur est associé. La juste valeur de ces dérivés de crédit est présentée séparément.

Autres actifs

Le poste Autres actifs dans le tableau ci-dessous comprend principalement les intérêts courus à recevoir, les comptes des clients des courtiers, les placements à la valeur de consolidation, les sociétés en commandite et les débiteurs.

Sauf indication contraire, la juste valeur de tous les autres actifs est réputée équivalente à leur valeur comptable, étant donné que nous considérons toute différence comme négligeable. La juste valeur des prêts destinés à la vente est fondée sur les cours du marché, s'ils sont disponibles. Autrement, elle est estimée à partir d'éléments probants de tiers et, le cas échéant, rajustée compte tenu de la liquidité ou de la concentration. La juste valeur des placements des services de banque d'affaires dans des sociétés en commandite est tirée des valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds tiers et est rajustée au besoin d'après des informations plus récentes ou plus justes, lorsqu'elles sont disponibles et appropriées.

Pour les placements à la valeur de consolidation, nous estimons la juste valeur en nous fondant sur les cours du marché ou sur d'autres opérations récentes sur le marché, lorsqu'elles sont disponibles. Autrement, la juste valeur est déterminée d'après des modèles d'évaluation, sauf dans les situations où les avantages d'évaluer la juste valeur des placements à la valeur de consolidation qui ne sont pas fondés sur des cours du marché surpassent les coûts connexes. Dans ce cas, la juste valeur est réputée être équivalente à la valeur comptable. Au 31 octobre 2004, nous avons supposé que la juste valeur de FirstCaribbean International Bank (FCIB), placement à la valeur de consolidation de la CIBC, était égale à sa valeur comptable de 733 M\$.

Dépôts

La juste valeur des dépôts à taux variable et des dépôts à vue est réputée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur des dépôts à taux fixe est déterminée par actualisation des flux de trésorerie contractuels, d'après les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts assortis de conditions semblables. La juste valeur du passif-dépôts comportant une option intégrée (une option encaissable) inclut la valeur de ces options.

Titres secondaires

La juste valeur des titres secondaires est déterminée en fonction des cours du marché de ces titres d'emprunt ou de titres semblables.

Dérivés et soldes liés aux couvertures

La juste valeur des dérivés est fondée sur les cours du marché ou les cours fournis par les courtiers, lorsqu'ils sont disponibles. Autrement, elle est estimée à l'aide de modèles d'établissement de prix qui tiennent compte des mesures du marché courantes pour les taux d'intérêt, les taux de change, les cours et les indices boursiers, les écarts de taux, les niveaux correspondants d'instabilité sur les marchés et d'autres facteurs de prix en fonction du marché.

La juste valeur des dérivés de négociation rend compte d'une réévaluation en fonction du risque du marché, du risque concernant les modèles et du risque de crédit, ainsi que des frais d'administration, selon le cas. En particulier, les rajustements en fonction du risque de crédit sont fondés sur le risque de crédit courant et potentiel et tiennent compte des accords de nantissement et des accords généraux de compensation. Les rajustements pour frais d'administration reflètent les frais futurs prévus de traitement par genre de contrat et modalité.

Dans le cas des dérivés autres que du compte de négociation (gestion de l'actif et du passif), la juste valeur ne tient pas compte des réévaluations, soit parce qu'elles ne sont pas pertinentes, soit parce qu'elles sont négligeables.

Engagements hypothécaires

La juste valeur des engagements hypothécaires, qui est comprise dans les dérivés détenus aux fins des activités de gestion de l'actif et du passif, s'applique aux engagements sur prêts hypothécaires à l'habitation à taux fixe et est établie en fonction des augmentations, le cas échéant, des taux d'intérêt pratiqués sur le marché entre la date d'engagement et la date du financement. Le modèle d'évaluation tient compte de la probabilité prévue de l'exercice des engagements en cours.

Engagements de crédit

Les autres engagements à consentir du crédit sont, pour la plupart, assortis d'un taux variable et n'exposent donc pas la CIBC à un risque de taux d'intérêt, mais l'exposent cependant à un risque de crédit. Ces engagements comportent généralement des dispositions en vertu desquelles le prix des engagements de crédit utilisés est établi en fonction de la qualité du crédit du débiteur à la date du prélèvement des fonds. Comme mentionné ci-dessus, le risque de crédit se rapportant aux engagements de prêt est inclus dans notre évaluation des provisions, spécifique ou générale, et, par conséquent, aucun autre rajustement n'est fait.

La juste valeur des actifs qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers n'est pas présentée dans le tableau ci-après. Les actifs comme les terrains, les bâtiments et le matériel, ainsi que l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels, comme les relations avec les clients, qui ont une valeur ajoutée importante pour la CIBC, ne figurent pas non plus dans les informations données ci-après.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2004			2003		
	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
Actifs						
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 374 \$	1 374 \$	– \$	1 593 \$	1 593 \$	– \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 829	10 829	–	8 861	8 861	–
Valeurs mobilières	67 316	68 052	736	69 628	70 329	701
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	18 165	18 165	–	19 829	19 829	–
Prêts	137 504	138 081	577	133 934	133 985	51
Engagements de clients en vertu d'acceptations	4 778	4 778	–	5 139	5 139	–
Autres actifs	5 226	5 422	196	6 173	6 196	23
Passifs						
Dépôts	190 577 \$	190 781 \$	204 \$	188 130 \$	188 428 \$	298 \$
Acceptations	4 778	4 778	–	5 147	5 147	–
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	12 220	12 220	–	11 659	11 659	–
Engagement liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	16 790	16 790	–	19 293	19 293	–
Autres passifs	6 562	6 562	–	7 451	7 451	–
Titres secondaires	3 889	4 259	370	3 197	3 561	364
Dérivés et soldes liés aux couvertures						
Dérivés – activités de négociation (montant net)	224 \$	224 \$	– \$	851 \$	851 \$	– \$
Dérivés et soldes liés aux couvertures – activités de gestion de l'actif et du passif ¹	(884)\$	(1 164)\$	(280)\$	(256)\$	61 \$	317 \$

1) La valeur comptable comprend la valeur comptable des dérivés détenus aux fins de couverture de (1 211) M\$, ((256) \$ en 2003) et à compter de 2004, tout solde reporté lié aux couvertures non amorti d'un montant de 327 M\$, est inclus principalement dans les autres actifs et les autres passifs.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2004 juste valeur			2003 juste valeur		
	Positive	Négative	Nette	Positive	Négative	Nette
Compte de négociation						
Dérivés de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	8 \$	7 \$	1 \$	13 \$	7 \$	6 \$
Swaps	11 123	10 403	720	12 796	11 245	1 551
Options achetées	694	–	694	887	–	887
Options vendues	–	936	(936)	–	1 003	(1 003)
Total des dérivés de taux d'intérêt	11 825	11 346	479	13 696	12 255	1 441
Dérivés de change						
Contrats de change à terme	1 717	1 645	72	1 895	1 778	117
Swaps	4 598	4 098	500	4 080	3 972	108
Options achetées	248	–	248	339	–	339
Options vendues	–	345	(345)	–	614	(614)
Total des dérivés de change	6 563	6 088	475	6 314	6 364	(50)
Dérivés de crédit						
Swaps	56	68	(12)	98	98	–
Options achetées	71	40	31	50	–	50
Options vendues	–	13	(13)	–	32	(32)
Total des dérivés de crédit	127	121	6	148	130	18
Dérivés d'actions ¹	2 302	2 922	(620)	1 279	2 076	(797)
Autres dérivés ²	2 320	2 436	(116)	1 359	1 120	239
Total – compte de négociation	23 137	22 913	224	22 796	21 945	851

en millions de dollars, aux 31 octobre	2004 juste valeur			2003 juste valeur		
	Positive	Négative	Nette	Positive	Négative	Nette
Gestion de l'actif et du passif³						
Dérivés de taux d'intérêt						
Swaps	989	933	56	1 857	1 642	215
Options achetées	–	–	–	33	–	33
Options vendues	–	8	(8)	–	10	(10)
Total des dérivés de taux d'intérêt	989	941	48	1 890	1 652	238
Dérivés de change						
Contrats de change à terme	228	414	(186)	737	739	(2)
Swaps	274	1 198	(924)	207	515	(308)
Options achetées	–	–	–	–	–	–
Total des dérivés de change	502	1 612	(1 110)	944	1 254	(310)
Dérivés de crédit						
Swaps	–	–	–	–	–	–
Options achetées	14	48	(34)	42	–	42
Options vendues ⁴	–	1	(1)	–	16	(16)
Total des dérivés de crédit	14	49	(35)	42	16	26
Dérivés d'actions ¹	47	114	(67)	195	88	107
Total – gestion de l'actif et du passif	1 552	2 716	(1 164)	3 071	3 010	61
Juste valeur totale	24 689	25 629	(940)	25 867	24 955	912
Moins l'incidence des accords généraux de compensation	(17 022)	(17 022)	–	(17 006)	(17 006)	–
	7 667 \$	8 607 \$	(940) \$	8 861 \$	7 949 \$	912 \$
Juste valeur moyenne des dérivés du compte de négociation⁵						
Dérivés de taux d'intérêt	13 443 \$	12 473 \$	970 \$	17 531 \$	16 004 \$	1 527 \$
Dérivés de change	5 742	5 441	301	5 225	4 961	264
Dérivés de crédit	133	132	1	132	92	40
Dérivés d'actions	1 919	2 410	(491)	1 658	3 002	(1 344)
Autres dérivés	2 476	2 304	172	1 795	1 556	239
	23 713 \$	22 760 \$	953 \$	26 341 \$	25 615 \$	726 \$

1) Comprennent les swaps et les options.

2) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options sur métaux précieux et autres marchandises.

3) Certains instruments dérivés liés aux activités de gestion de l'actif et du passif sont comptabilisés à la juste valeur puisqu'ils ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture en vertu de la NOC-13. Étant donné que ces instruments dérivés atténuent le risque du marché, nous les considérons comme des couvertures économiques des risques correspondants liés aux positions sous-jacentes. En outre, cette catégorie comprend des dérivés comme des swaps, option vendeur, dont les risques sont gérés dans le contexte des activités de gestion de l'actif et du passif. Au 31 octobre 2004, les dérivés détenus aux fins des activités de gestion de l'actif et du passif comprenaient des justes valeurs positives et négatives de respectivement 573 M\$ et de 1 077 M \$, à l'égard des instruments dérivés détenus aux fins de couverture économique.

4) Les options vendues sont présentées en tant que cautionnements financiers à la note 24.

5) La juste valeur moyenne correspond à la moyenne mensuelle.

Note 24

ENGAGEMENTS, GARANTIES, ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE ET PASSIFS ÉVENTUELS

Engagements

Ententes relatives au crédit

Les ententes relatives au crédit sont des instruments hors bilan et sont habituellement conclues pour répondre aux besoins de financement de clients ou pour faciliter le commerce international. Notre politique de garanties à fournir relativement à ces ententes et les types de garanties détenus sont généralement les mêmes que pour les prêts. Les montants contractuels indiqués ci-après pour les ententes relatives au crédit représentent le montant maximal du crédit additionnel que nous pourrions devoir accorder. Les montants contractuels représentent également les montants du risque de crédit si le crédit contracté venait à être entièrement épuisé, si une contrepartie manquait à ses obligations et si la garantie s'avérait sans valeur. Ces montants contractuels ne sont pas nécessairement représentatifs des liquidités futures requises ou du risque de crédit puisqu'un grand nombre de ces ententes arriveront à échéance ou seront résiliées sans que des prélèvements ne soient effectués.

ENTENTES RELATIVES AU CRÉDIT

en millions de dollars, aux 31 octobre	Montants contractuels	
	2004	2003
Lignes de crédit ¹	52 970 \$	79 837 \$
Prêt de valeurs	33 813	27 156
Garanties et lettres de garantie ²	6 999	8 350
Lettres de crédit documentaires et commerciales	182	137
Divers ³	568	362
	94 532 \$	115 842 \$

1) Incluent des lignes de crédit irrévocables totalisant 39,6 G\$ (65,0 G\$ en 2003), dont 31,2 G\$ (55,4 G\$ en 2003) viendront à échéance dans un an ou moins, et excluent les lignes de crédit personnelles et les marges sur cartes de crédit, ces marges étant à court terme et révocables à notre gré.

2) Incluent les options vendues à titre de dérivés de crédit de 200 M\$ (160 M\$ en 2003), qui sont également présentées en tant que dérivés à la note 22.

3) Inclut les achats à terme d'actifs.

Lignes de crédit

Les lignes de crédit sont des facilités de crédit non utilisées que nous avons approuvées en vue de répondre aux besoins commerciaux de nos clients. La majorité de ces engagements sont d'ordre général et assortis de clauses de révision annuelle ou de diverses conditions quant aux retraits. Le risque de crédit lié aux facilités de crédit non utilisées découle de la possibilité qu'un engagement soit utilisé comme un prêt. C'est pourquoi un engagement de crédit est assujéti au même processus d'évaluation qu'un prêt. Si nous jugeons une garantie nécessaire, le montant de celle-ci est fondé sur notre évaluation du crédit de l'emprunteur et peut comprendre l'engagement des biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Prêt de valeurs

Le prêt de valeurs représente pour nous un risque de crédit quand nous prêtons nos propres valeurs ou celles de nos clients contre une commission et que l'emprunteur manque à son obligation de restitution. L'emprunteur doit garantir l'intégralité du prêt en tout temps.

Garanties et lettres de garantie

Les garanties et les lettres de garantie comprennent les facilités d'amélioration des termes du crédit, les lettres de crédit de soutien et de bonne fin, ainsi que les dérivés de crédit vendus. Ces instruments constituent l'engagement irrévocable d'effectuer des paiements à un tiers dans l'éventualité où les clients ne pourraient respecter leurs obligations financières ou leurs obligations d'exécution aux termes du contrat. Le risque de crédit lié à ces instruments est généralement le même que dans le cas d'engagements de prêts irrévocables consentis aux clients. Si nous jugeons une garantie nécessaire, le montant de celle-ci est fondé sur notre évaluation du crédit de l'emprunteur et peut comprendre l'engagement des biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Lettres de crédit documentaires et commerciales

Les lettres de crédit documentaires et commerciales sont des instruments à court terme émis pour le compte d'un client, qui permettent à un tiers, comme un exportateur, de tirer des traites sur la CIBC jusqu'à concurrence d'un certain montant, sous réserve de conditions particulières. Nous sommes exposés au risque que le client ne règle pas, en bout de ligne, le montant des traites. Cependant, les montants tirés sont garantis par les biens qui s'y rattachent.

Engagements à long terme en vertu de contrats de location

La CIBC a des obligations en vertu de contrats de location non résiliables visant des bâtiments et du matériel.

Les paiements minimums futurs exigibles aux termes de tous les contrats de location pour chacun des cinq prochains exercices et pour les exercices subséquents s'établissent comme suit :

ENGAGEMENTS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION^{1, 2, 3}

en millions de dollars

2005	344 \$
2006	303
2007	245
2008	205
2009	178
2010 et par la suite	1 071

1) Le total des frais de location pour des bâtiments et du matériel imputé aux résultats consolidés s'est élevé à 673 M\$ (689 M\$ en 2003 et 487 M\$ en 2002).

2) Comprennent des engagements minimums futurs aux termes de contrats de cession-bail qui s'élèveront à 54 M\$ en 2005, à 52 M\$ en 2006, à 51 M\$ en 2007, à 43 M\$ en 2008, à 38 M\$ en 2009 et à 97 M\$ en 2010 et par la suite.

3) Comprennent des engagements de 63 M\$ relatifs à l'un de nos locaux à New York. Ces locaux sont sous-loués depuis novembre 2002.

Autres engagements

À titre d'investisseurs dans le cadre de nos activités de banque d'affaires, nous concluons des engagements afin de financer les fonds de souscriptions privées externes et les placements dans des titres de participation et de créance à la valeur marchande au moment où sont tirés les engagements. Relativement à ces activités, nous détenons des engagements d'investissement jusqu'à concurrence de 737 M\$ au 31 octobre 2004 (1,4 G\$ en 2003).

Garanties

Les garanties comprennent les contrats qui peuvent obliger éventuellement le garant à faire des paiements au bénéficiaire de la garantie en raison a) de changements dans une caractéristique économique sous-jacente liée à un actif, à un passif ou à un titre de participation du bénéficiaire de la garantie; b) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou c) du non-remboursement d'une dette échue de la part d'un tiers.

Voici un résumé des garanties émises et en cours au 31 octobre 2004 :

GARANTIES

en millions de dollars, au 31 octobre 2004	Paiement maximum possible futur
Garanties pour prêt de valeurs	18 296 \$
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	6 970
Facilités d'amélioration des termes du crédit	11
Contrats dérivés	Voir texte
Autres contrats d'indemnisation	Voir texte

Comme nombre de ces garanties viendront à échéance ou prendront fin sans avoir été utilisées et qu'elles ne tiennent pas compte de la possibilité de recouvrement par disposition de recours ou sur les biens détenus ou cédés, les montants maximums des paiements futurs éventuels ne sont pas une indication des besoins de liquidités futurs ni du risque de crédit et n'ont aucun lien avec les pertes que nous prévoyons subir en vertu de ces ententes. Au 31 octobre 2004, nous avons comptabilisé un passif de 4,0 G\$ (3,9 G\$ en 2003) lié à ces garanties dans nos bilans consolidés, et le montant total de la garantie en vertu de ces contrats s'établissait à 22,3 G\$ (22,1 G\$ en 2003).

Garantie pour prêt de valeurs

Dans le cadre de nos activités de garde, les prêteurs de valeurs peuvent recevoir des garanties pour assurer que la juste valeur des valeurs prêtées sera récupérée dans l'éventualité où l'emprunteur ne remettrait pas les valeurs garanties, et où la garantie fournie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur.

Lettres de crédit de soutien et de bonne fin

Les lettres de crédit de soutien et de bonne fin représentent des engagements écrits à l'appui des obligations financières et des obligations d'exécution du client et comprennent des lettres de crédit documentaires et commerciales. Ces garanties sont assorties du même type de risque de crédit que les prêts. Nous pouvons garantir les lettres de crédit de soutien et de bonne fin et les lettres de crédit documentaires et commerciales notamment par des espèces, des valeurs ou d'autres actifs cédés en garantie.

Facilités d'amélioration des termes du crédit

Certaines facilités d'amélioration des termes du crédit nécessitent que nous garantissons le recouvrement des rentrées contractuelles prévues à partir d'actifs financiers individuels détenus par une entité à détenteurs de droits variables. D'autres formes d'amélioration des termes du crédit, dont les comptes de réserve, les comptes de dépôt en garantie et les droits subordonnés, ne sont pas considérées comme des garanties.

Contrats dérivés

Les contrats dérivés comprennent des options sur défaillance et des options vendues sur taux d'intérêt, taux de change, actions, marchandises et autres, qui confèrent au porteur le droit d'acheter ou de vendre l'élément sous-jacent à un prix prédéterminé. Tous ces contrats dérivés peuvent servir à protéger contre les fluctuations d'un sous-jacent, selon l'intention du porteur de l'option. Aux fins comptables, nous ne vérifions pas l'intention du vendeur d'une option; il est donc impossible de déterminer l'obligation maximale éventuelle au titre des contrats dérivés qui pourraient répondre à la définition de garantie. Nous couvrons généralement notre risque à l'égard de ces contrats en concluant divers contrats dérivés de compensation et par des valeurs.

Autres contrats d'indemnisation

Dans le cours normal des affaires, nous concluons des ententes contractuelles en vertu desquelles nous pouvons convenir de protéger la contrepartie à l'entente contre les pertes liées à la violation de déclarations et de garanties ou à l'inexécution de certaines clauses restrictives, ou contre des réclamations ou pertes découlant d'événements externes énoncés dans le contrat, notamment les pertes découlant de modifications aux lois fiscales, de litiges ou de réclamations relatives au rendement passé. De plus, nous avons conclu des contrats d'indemnisation avec chacun de nos administrateurs et dirigeants pour les protéger, quand la loi le permet, contre les réclamations et les pertes qu'ils pourraient subir (y compris les montants versés en règlement de ces réclamations) dans le cadre de leurs fonctions à la CIBC. Dans la plupart des cas, aucun plafond de perte n'est prévu, ce qui signifie que l'obligation maximale éventuelle n'est pas définie. Nous sommes d'avis que la probabilité que les conditions qui entraîneraient des obligations en vertu de ces contrats se produisent sont faibles, et les montants versés en vertu de ces contrats ont été négligeables à ce jour. Aucun montant n'est présenté dans les états financiers consolidés relativement aux indemnisations, déclarations et garanties au 31 octobre 2004.

Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal des affaires, nous donnons des valeurs et autres actifs inscrits dans nos bilans consolidés en garantie de dettes, ou pour faciliter certaines activités. Le tableau qui suit présente les actifs donnés en garantie, les destinataires de la garantie et l'activité garantie.

ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE

en millions de dollars, aux 31 octobre	2004	2003
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	6 \$	– \$
Valeurs	14 239	21 665
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	8 095	9 622
Autres actifs	189	1 487
	22 529 \$	32 774 \$
Actifs donnés en garantie relativement aux :		
Gouvernements et banques centrales à l'étranger ¹	589 \$	468 \$
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires ¹	736	985
Marges pour contrats à terme standardisés et options négociés en bourse et opérations garanties sur instruments dérivés	1 136	2 326
Garanties pour valeurs empruntées, vendues à découvert et prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	20 068	28 995
	22 529 \$	32 774 \$

1) Incluent les biens donnés en garantie pour participer aux systèmes de compensation et de paiement et auprès de dépositaires ou pour avoir accès aux installations des banques centrales de territoires étrangers.

Passifs éventuels

La CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des affaires. Dans certains cas, des réclamations en dommage-intérêts considérables sont déposées contre la CIBC et ses filiales. Il est difficile de prévoir l'issue de ces poursuites, mais, d'après nos connaissances actuelles et des avis juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, considérées individuellement ou collectivement, aura une incidence défavorable importante sur notre bilan consolidé. Cependant, l'issue de certaines poursuites pourrait toucher nos résultats d'exploitation pour un exercice donné. Nous mesurerons régulièrement la suffisance des provisions pour passifs éventuels de la CIBC, y compris la suffisance des provisions pour les affaires liées à Enron.

Fonds de couverture

La SEC des États-Unis et le bureau du procureur général de l'État de New York (le «NYAG») mènent actuellement une enquête sur la CIBC et sur les services de financement et de courtage fournis à certains fonds de couverture participant à des opérations d'anticipation du marché des fonds communs de placement. En février 2004, la SEC a déposé une procédure civile et le NYAG, une plainte criminelle, contre un ancien employé de la CIBC pour son rôle dans l'obtention de financement par l'entremise de la CIBC pour couvrir des fonds recourant à des pratiques illicites d'anticipation du marché et transactions post-clôture sur fonds communs de placement, ce dont, selon les allégations, il avait connaissance. Nous collaborons et continuerons de collaborer à ces enquêtes et à d'autres enquêtes connexes. Par ailleurs, deux filiales de la CIBC sont désignées comme défenderesses dans bon nombre de recours collectif, intenté au nom des porteurs de parts de plusieurs familles de fonds communs de placement, alléguant que la CIBC savait, ou a négligé de tenir compte, que des clients des fonds de couverture qu'elle finançait s'adonnaient à des pratiques malhonnêtes d'anticipation du marché et de transactions post-clôture sur fonds communs de placement. Au cours de l'exercice, nous avons constitué une provision de 50 M\$ relativement aux questions découlant de ces enquêtes.

Enron

Aux États-Unis, la CIBC et certaines de ses sociétés affiliées (collectivement «la CIBC») ont été désignées comme défenderesses dans diverses poursuites liées à Enron. Au nombre de ces poursuites figure l'affaire *Newby et al. c. Enron Corp. et al.*, recours collectif présumé pour le compte des actionnaires d'Enron contre un certain nombre d'institutions financières, les comptables et avocats d'Enron et un certain nombre d'initiés d'Enron alléguant la participation à un stratagème frauduleux en contravention des lois fédérales américaines en matière de valeurs mobilières et de diverses lois étatiques. De plus, la CIBC est défenderesse dans un certain nombre de causes connexes intentées devant divers tribunaux américains par des acquéreurs de titres d'Enron et fondées sur des allégations semblables. La CIBC est aussi mise en cause dans plusieurs poursuites intentées par des investisseurs d'Enron contre Arthur Andersen LLP, la société d'experts-comptables d'Enron, laquelle a mis en cause plusieurs institutions financières, dont la CIBC, demandant que les banques soient appelées à contribuer si la responsabilité d'Arthur Andersen LLP à l'égard des demandeurs était reconnue. Enron a déposé une plainte contre six institutions financières, dont la CIBC, demandant en outre le rejet des réclamations de la CIBC dans le cadre de la faillite ainsi que des dommages-intérêts indéterminés pour avoir prétendument aidé et provoqué les initiés d'Enron dans leur fraude et manquement aux devoirs fiduciaires et pour coalition illégale. Nous sommes d'avis que ces poursuites sont non fondées et nous avons l'intention de toutes les contester vigoureusement. Nous croyons que le coût total de ces poursuites pourrait vraisemblablement être supérieur à la couverture d'assurance. Par conséquent, nous avons inscrit un passif de 300 M\$, en plus de notre couverture d'assurance, relativement aux affaires d'Enron. Étant donné que nous ne sommes pas en mesure d'évaluer de manière raisonnable la perte éventuelle, il est possible que des montants additionnels s'avèrent nécessaires dans l'avenir, et ces montants pourraient avoir des répercussions importantes sur nos résultats d'exploitation pour un exercice donné, bien que nous ne prévoyions pas qu'ils auraient une incidence considérable sur notre bilan consolidé.

Note 25

CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Il peut exister une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre de contreparties présentent des caractéristiques économiques similaires ou sont situées dans la même région géographique. Les changements d'ordre économique, politique ou autre pourraient influencer de la même façon sur la capacité de ces contreparties de respecter leurs obligations contractuelles.

La méthode de répartition du risque de crédit pour les ententes relatives au crédit a été modifiée au cours de l'exercice et se fait maintenant en fonction du pays où le risque est assumé en dernier recours, plutôt qu'en fonction du lieu où il est établi.

Les montants du risque de crédit associé à nos instruments financiers au bilan et hors bilan sont résumés dans le tableau suivant :

RISQUE DE CRÉDIT PAR PAYS EN FONCTION DU LIEU OÙ IL EST ASSUMÉ EN DERNIER RECOURS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2004				2003			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Au bilan								
Principaux actifs ^{1, 2, 3}	188 064 \$	48 468 \$	27 143 \$	263 675 \$	180 527 \$	55 034 \$	27 093 \$	262 654 \$
Hors bilan								
Ententes relatives au crédit ⁴								
Lignes de crédit								
Institutions financières	16 073 \$	436 \$	2 773 \$	19 282 \$	17 930 \$	20 683 \$	4 944 \$	43 557 \$
Gouvernements	3 410	206	–	3 616	3 092	–	–	3 092
Divers	25 694	665	3 713	30 072	25 650	6 002	1 536	33 188
	45 177	1 307	6 486	52 970	46 672	26 685	6 480	79 837
Autres ententes relatives au crédit								
Institutions financières	22 365	12 075	554	34 994	12 702	3 940	12 931	29 573
Gouvernements	31	30	199	260	135	57	–	192
Divers	3 169	908	2 231	6 308	3 189	1 331	1 720	6 240
	25 565	13 013	2 984	41 562	16 026	5 328	14 651	36 005
	7 0 742 \$	14 320 \$	9 470 \$	94 532 \$	62 698 \$	32 013 \$	21 131 \$	115 842 \$
Instruments dérivés⁴								
Par type de contrepartie								
Institutions financières	2 851 \$	6 622 \$	8 021 \$	17 494 \$	3 178 \$	8 074 \$	9 423 \$	20 675 \$
Gouvernements	2 388	1	117	2 506	1 827	3	104	1 934
Divers	2 275	1 253	454	3 982	1 581	1 182	453	3 216
	7 514	7 876	8 592	23 982	6 586	9 259	9 980	25 825
Moins l'incidence des accords généraux de compensation	(4 488)	(6 456)	(6 078)	(17 022)	(4 122)	(6 899)	(5 985)	(17 006)
Total des instruments dérivés	3 026 \$	1 420 \$	2 514 \$	6 960 \$	2 464 \$	2 360 \$	3 995 \$	8 819 \$

1) Les principaux actifs se composent de l'encaisse et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des prêts, des valeurs mobilières, des valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de vente, des engagements de clients en vertu d'acceptations et des instruments dérivés à la valeur marchande, déduction faite de la provision pour pertes sur créances.

2) Comprennent 185,9 G\$ en dollars canadiens (177,7 G\$ en 2003) et 77,8 G\$ en monnaie étrangère (84,9 G\$ en 2003).

3) Comprennent des prêts et des acceptations de 142,3 G\$ (139,1 G\$ en 2003), déduction faite de la provision pour pertes sur créances. Aucun secteur d'activité ni aucune administration étrangère ne comptent pour plus de 10 % de ce montant en 2004 et 2003.

4) Les instruments dérivés sont répartis en fonction du lieu où le risque est assumé en dernier ressort. Les options achetées à titre de dérivés de crédit aux fins de la GAP, avec un coût de remplacement de 14 M\$ (42 M\$ en 2003), sont traitées comme des garanties du capital de risque de crédit, et sont exclues du tableau ci-dessus.

Note 26**INFORMATIONS SECTORIELLES**

La CIBC compte trois secteurs d'activité : Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et Marchés mondiaux CIBC. Ces secteurs d'activité reflètent les caractéristiques de nos produits et services et des clients auxquels ces produits et services sont destinés. Cette structure organisationnelle, qui a été adoptée en 2003, entraînant alors le retraitement des chiffres correspondants de 2002, constitue le fondement sur lequel nous présentons nos informations sectorielles.

Le secteur *Marchés de détail CIBC* fournit des services et des produits financiers aux particuliers et aux petites entreprises au Canada. Ces services sont offerts par l'entremise du réseau de centres bancaires, des services bancaires par téléphone, des services bancaires en ligne et par les GAB, ainsi que par l'entreprise de services bancaires électroniques de détail en co-marque, les Services financiers le Choix du Président, une coentreprise avec Les Compagnies Loblaw Limitée.

Gestion des avoirs CIBC offre des services personnalisés de vente et de conseil ainsi que des produits et services à une vaste clientèle bien nantie, essentiellement au Canada. Les activités comprennent les services-conseils en centre bancaire, le courtage traditionnel, les services de gestion privée de patrimoine et le courtage en ligne. Nous offrons également un large éventail de produits financiers, notamment des fonds communs de placement, des solutions gérées et des placements à terme fixe.

Marchés mondiaux CIBC représentent les activités de gros de la CIBC et offrent un large éventail de produits intégrés pour les marchés financiers et de crédit, de services bancaires d'investissement et de banques d'affaires aux clients dans les principaux marchés financiers de l'Amérique du Nord et du monde. Nous offrons des solutions innovatrices et complètes en matière de capital aux sociétés en croissance et sommes présents sur tous les marchés financiers. Nous offrons des services-conseils à un large éventail de secteurs et fournissons des recherches de qualité supérieure aux entreprises, gouvernements et investisseurs institutionnels que nous servons.

Ces secteurs d'activité bénéficient du soutien de cinq groupes fonctionnels, à savoir Administration, Expansion de l'entreprise, Finance, Technologie et opérations,

et Trésorerie et Gestion du bilan et du risque. Les activités de ces groupes fonctionnels sont intégrées au poste Siège social et autres, et leurs revenus, leurs frais et leurs ressources au bilan sont habituellement ventilés entre les secteurs d'activité. Le groupe Siège social et autres comprend également Juniper, les coentreprises de CIBC Mellon, les débetures de Oppenheimer Holdings Inc. (anciennement Fahnstock Viner Holdings Inc.) et d'autres éléments de revenus et de frais et postes du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Les résultats de nos secteurs d'activité sont fondés sur nos systèmes internes d'information financière. Les actifs et les passifs des secteurs sont établis à des prix de cession correspondant aux prix du marché de gros, selon une méthode de financement qui traduit le mieux la nature et la durée de ces éléments. Les frais autres que d'intérêts sont rapprochés des revenus auxquels ils se rapportent. Les frais indirects sont répartis entre les secteurs selon des critères appropriés.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation de nos trois secteurs d'activité. Selon ce modèle, les paiements internes relatifs aux commissions de vente et aux frais de placement sont répartis entre les secteurs d'activité. De plus, les revenus, les frais et les ressources au bilan liés à certaines activités, notamment les paiements et les produits de prêts inclus dans Marchés de détail CIBC, sont entièrement imputés aux autres secteurs d'activité.

Ce modèle permet à la direction et aux autres lecteurs de notre information financière de mieux comprendre le fonctionnement économique de nos segments de clientèle, de nos produits et de nos réseaux de distribution. Des estimations et des méthodes de répartition sont utilisées dans le modèle pour la préparation de l'information financière sectorielle.

Chaque année, les secteurs d'activité renégocient les commissions de vente et les frais de service qu'ils versent pour certains produits. Les informations financières des exercices antérieurs n'ont pas été reclassées pour tenir compte des changements apportés à ces montants.

RÉSULTATS SECTORIELS

		Marchés de détail CIBC	Gestion des avoirs CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre						
2004	Revenu net d'intérêts	4 030 \$	493 \$	539 \$	304 \$	5 366 \$
	Revenu autre que d'intérêts	1 850	1 588	2 769	310	6 517
	Revenu intersectoriel¹	(636)	425	213	(2)	–
	Total des revenus	5 244	2 506	3 521	612	11 883
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	711	29	(55)	(57)²	628
	Amortissement³	112	20	25	123	280
	Frais autres que d'intérêts	2 859	1 848	2 716	548	7 971
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 562	609	835	(2)	3 004
	Impôts sur les bénéfices	519	207	139	(75)	790
	Part des actionnaires sans contrôle	–	–	12	3	15
	Bénéfice net	1 043 \$	402 \$	684 \$	70 \$	2 199 \$
	Actif moyen⁴	161 156 \$	19 782 \$	99 177 \$	695 \$	280 810 \$
2003	Revenu net d'intérêts	3 938 \$	582 \$	834 \$	276 \$	5 630 \$
	Revenu autre que d'intérêts	1 660	1 524	2 429	333	5 946
	Revenu intersectoriel ¹	(631)	425	210	(4)	–
	Total des revenus	4 967	2 531	3 473	605	11 576
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	607	18	653	(135) ²	1 143
	Amortissement ³	122	25	19	129	295
	Réduction des frais de restructuration	(5)	–	(5)	(21)	(31)
	Frais autres que d'intérêts	2 983	1 941	2 407	533	7 864
	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 260	547	399	99	2 305
	Impôts sur les bénéfices	397	181	28	(367) ⁵	239
	Part des actionnaires sans contrôle	–	–	(2)	5	3
	Bénéfice net	863 \$	366 \$	373 \$	461 \$	2 063 \$
	Actif moyen ⁴	145 514 \$	30 670 \$	107 658 \$	897 \$	284 739 \$
2002	Revenu net d'intérêts	3 917 \$	622 \$	743 \$	218 \$	5 500 \$
	Revenu autre que d'intérêts	1 691	1 810	1 950	90	5 541
	Revenu intersectoriel ¹	(633)	422	215	(4)	–
	Total des revenus	4 975	2 854	2 908	304	11 041
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	419	11	1 062	8	1 500
	Amortissement ³	137	28	33	167	365
	Frais de restructuration (réduction)	66	(6)	59	395	514
	Frais autres que d'intérêts	2 873	2 548	2 426	403	8 250
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 480	273	(672)	(669)	412
	Impôts sur les bénéfices	384	76	(522)	(217)	(279)
	Part des actionnaires sans contrôle	23	–	(8)	23	38
	Bénéfice net (perte nette)	1 073 \$	197 \$	(142) \$	(475) \$	653 \$
	Actif moyen ⁴	143 826 \$	33 023 \$	114 891 \$	770 \$	292 510 \$

1) Le revenu intersectoriel représente les commissions de vente internes et la répartition des revenus selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

2) Comprend une reprise de la provision générale de 75 M\$ (150 M\$ en 2003).

3) Comprendent l'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des actifs incorporels à durée de vie limitée.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière et parce que c'est la mesure examinée par la direction. L'actif moyen de Juniper Financial Corp., les coentreprises de CIBC Mellon, les débetures de Oppenheimer Holdings Inc. (anciennement Fahnestock Viner Holdings Inc.) et d'autres actifs moyens non directement attribuables à des secteurs d'activité donnés ne sont pas affectés aux secteurs d'activité.

5) Comprend un recouvrement d'impôts de 689 M\$.

Répartition géographique

Nous gagnons des revenus et engageons des frais par l'entremise d'établissements au Canada et à l'étranger, et nous disposons d'actifs canadiens et étrangers dont nous tirons des revenus. Le bénéfice net (la perte nette) et l'actif moyen sont répartis selon le lieu géographique où ils sont comptabilisés.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre		Canada	États-Unis	Antilles	Autres pays	Total
2004	Revenu net d'intérêts	4 604 \$	487 \$	141 \$	134 \$	5 366 \$
	Revenu autre que d'intérêts	4 794	1 204	98	421	6 517
	Total des revenus	9 398	1 691	239	555	11 883
	Dotation à la (reprise de la) provision pour pertes sur créances	705	(64)	–	(13)	628
	Frais autres que d'intérêts	6 198	1 647	37	369	8 251
	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	2 495	108	202	199	3 004
	Impôts sur les bénéfices	690	51	2	47	790
	Part des actionnaires sans contrôle	3	12	–	–	15
	Bénéfice net	1 802 \$	45 \$	200 \$	152 \$	2 199 \$
	Actif moyen	195 263 \$	51 545 \$	13 304 \$	20 698 \$	280 810 \$
2003	Revenu net d'intérêts	4 629 \$	693 \$	153 \$	155 \$	5 630 \$
	Revenu autre que d'intérêts	4 237	1 168	214	327	5 946
	Total des revenus	8 866	1 861	367	482	11 576
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	633	270	–	240	1 143
	Frais autres que d'intérêts	6 050	1 667	46	365	8 128
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	2 183	(76)	321	(123)	2 305
	Impôts sur les bénéfices	796	182	(697) ¹⁾	(42)	239
	Part des actionnaires sans contrôle	5	(2)	–	–	3
	Bénéfice net (perte nette)	1 382 \$	(256) \$	1 018 \$	(81) \$	2 063 \$
	Actif moyen	204 816 \$	49 474 \$	14 902 \$	15 547 \$	284 739 \$
2002	Revenu net d'intérêts	4 413 \$	347 \$	520 \$	220 \$	5 500 \$
	Revenu autre que d'intérêts	3 396	655	1 212	278	5 541
	Total des revenus	7 809	1 002	1 732	498	11 041
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	540	827	–	133	1 500
	Frais autres que d'intérêts	5 732	2 787	210	400	9 129
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 537	(2 612)	1 522	(35)	412
	Impôts sur les bénéfices	590	(1 109)	269	(29)	(279)
	Part des actionnaires sans contrôle	23	(8)	23	–	38
	Bénéfice net (perte nette)	924 \$	(1 495) \$	1 230 \$	(6) \$	653 \$
	Actif moyen	199 411 \$	54 395 \$	19 014 \$	19 690 \$	292 510 \$

1) Comprend la quote-part du recouvrement d'impôts de 689 M\$ revenant à West Indies.

Note 27

RAPPROCHEMENT ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET CEUX DES ÉTATS-UNIS

Les états financiers consolidés de la CIBC ont été dressés conformément aux PCGR du Canada. Les principales différences qui découleraient de l'application des PCGR des États-Unis à la préparation des états financiers consolidés sont présentées dans le tableau suivant.

BILANS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2004			2003		
	PCGR du Canada	Rajuste-ments	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Rajuste-ments	PCGR des États-Unis
ACTIF						
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 374 \$	111 \$	1 485 \$	1 593 \$	103 \$	1 696 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 829	–	10 829	8 861	–	8 861
Valeurs mobilières						
Compte de placement	15 517	(15 517)	–	17 319	(17 319)	–
Valeurs disponibles à la vente	–	15 426	15 426	–	17 381	17 381
Compte de négociation	51 799	2 161	53 960	52 282	30	52 312
Substituts de prêts	–	–	–	27	(27)	–
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	18 165	–	18 165	19 829	–	19 829
Prêts	137 504	1 359	138 863	133 934	1 696	135 630
Divers						
Instruments dérivés à la valeur marchande	23 710	979	24 689	22 796	3 071	25 867
Engagements de clients en vertu d'acceptations	4 778	–	4 778	5 139	–	5 139
Prêts destinés à la vente	–	–	–	1 321	–	1 321
Terrains bâtiments et matériel	2 107	–	2 107	2 093	–	2 093
Écart d'acquisition	1 055	(73)	982	1 045	(73)	972
Autres actifs incorporels	244	7	251	255	–	255
Autres actifs	11 682	8 253	19 935	10 653	3 138	13 791
	278 764 \$	12 706 \$	291 470 \$	277 147 \$	8 000 \$	285 147 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Dépôts	190 577 \$	2 607 \$	193 185 \$	188 130 \$	3 243 \$	191 373 \$
Divers						
Instruments dérivés à la valeur marchande	23 990	1 635	25 625	21 945	2 974	24 919
Acceptations	4 778	–	4 778	5 147	–	5 147
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	12 220	2 252	14 472	11 659	659	12 318
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	16 790	–	16 790	19 293	–	19 293
Autres passifs	13 297	6 158	19 455	13 998	1 054	15 052
Titres secondaires	3 889	–	3 889	3 197	–	3 197
Capitaux propres						
Actions privilégiées	2 826	–	2 826	3 357	–	3 357
Actions ordinaires	2 969	(42)	2 927	2 950	(25)	2 925
Surplus d'apport	59	–	59	50	–	50
Écart de conversion	(376)	376	–	(180)	180	–
Bénéfice non répartis	7 745	(275)	7 470	7 601	(242)	7 359
Cumul des autres éléments du résultat étendu						
Écart de conversion	–	(376)	(376)	–	(180)	(180)
Gains non matérialisés sur des valeurs disponibles à la vente	–	380	380	–	134	134
Gains non matérialisés sur des dérivés désignés comme couvertures ¹	–	46	46	–	243	243
Obligation supplémentaire découlant des régimes de retraite	–	(55)	(55)	–	(40)	(40)
	278 764 \$	12 706 \$	291 470 \$	277 147 \$	8 000 \$	285 147 \$

1) Un gain net de 9 M\$, reporté dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, au 31 octobre 2004, devrait être reclassé dans le bénéfice net au cours des douze prochains mois. Les montants résiduels seront reclassés dans le bénéfice net sur des périodes maximales de huit ans par la suite.

ÉTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS DES RÉSULTATSen millions de dollars, sauf les données par action,
exercices terminés les 31 octobre

	2004	2003	2002
Bénéfice net déclaré	2 199 \$	2 063 \$	653 \$
Revenu net d'intérêts			
Entités à détenteurs de droits variables	1	–	–
Dotation à la provision pour pertes sur créances	–	(54)	(123)
Revenu autre que d'intérêts			
Instruments dérivés et activités de couverture	(118)	133	(635)
Rajustements liés à la comptabilisation à la valeur de consolidation	27	64	(60)
Mesure de la perte de valeur	–	10	–
Divers	–	54	123
Rajustements de valeur	(3)	(22)	2
Entités à détenteurs de droits variables	90	–	–
Frais autres que d'intérêts			
Avantages sociaux futurs	17	(5)	(17)
Rémunération à base d'actions	31	59	(39)
Entités à détenteurs de droits variables	(4)	–	–
Impôts sur les bénéfices et variation nette des impôts attribuables aux éléments précités	(5)	(97)	275
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des entités à détenteurs de droits variables	(63)	–	–
	(27)	142	(474)
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	2 172	2 205	179
Primes et dividendes sur actions privilégiées	(208)	(188)	(161)
Bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	1 964 \$	2 017 \$	18 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	355 735	360 048	360 553
Ajouter le nombre d'options sur actions pouvant être exercées ¹	4 852	3 066	3 654
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	360 587	363 114	364 207
Résultat de base par action	5,52 \$	5,60 \$	0,05 \$
Résultat dilué par action	5,45 \$	5,55 \$	0,05 \$

1) On présume que 80 % des options en cours en moyenne seront exercées pour des actions, tandis que les 20 % restants seront exercées en tant que DPVA.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	2004	2003	2002
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	2 172 \$	2 205 \$	179 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts			
Variation de l'écart de conversion ¹	(196)	(222)	2
Variation des gains nets non matérialisés sur les valeurs disponibles à la vente ^{2,3}	246	(272)	(115)
Variation des gains nets non matérialisés sur instruments dérivés et activités de couverture ⁴	(197)	246	(485)
Variation de l'obligation supplémentaire découlant des régimes de retraite ⁵	(15)	(28)	(12)
Total des autres éléments du résultat étendu	(162)	(276)	(610)
Résultat étendu	2 010 \$	1 929 \$	(431) \$

1) Déduction faite d'une charge d'impôts de 617 M\$ (1,4 G\$ en 2003 et 107 M\$ en 2002).

2) Déduction faite d'une charge (économie) d'impôts de 130 M\$ ((132) M\$ en 2003 et (1) M\$ en 2002).

3) Déduction faite de rajustements de 90 M\$ (236 M\$ en 2003 et 70 M\$ en 2002), au titre du reclassement des gains nets matérialisés inclus dans le bénéfice net.

4) Déduction faite d'une économie (charge) d'impôts de 121 M\$ ((148) M\$ en 2003 et 306 M\$ en 2002).

5) Déduction faite d'une économie d'impôts de 9 M\$ (16 M\$ en 2003 et 6 M\$ en 2002).

A. Valeurs disponibles à la vente

En vertu des PCGR du Canada, les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût non amorti. Selon les PCGR des États-Unis, ces valeurs doivent être classées en tant que valeurs détenues jusqu'à l'échéance ou valeurs disponibles à la vente. Les valeurs détenues jusqu'à l'échéance sont comptabilisées de la même manière que les valeurs du compte de placement, tandis que les valeurs disponibles à la vente sont inscrites à la juste valeur estimative, les gains et les pertes non matérialisés étant constatés dans les autres éléments du résultat étendu.

De plus, les PCGR des États-Unis exigent la présentation des renseignements supplémentaires suivants :

VALEURS DISPONIBLES À LA VENTE

en millions de dollars,
exercices terminés les 31 octobre

	2004	2003	2002
Produit des ventes	13 913 \$	26 416 \$	35 651 \$
Gains bruts matérialisés	288	260	1 083
Pertes brutes matérialisées	68	43	167

B. Dotation à la provision pour pertes sur créances et provision pour pertes sur créances

À l'adoption de la NOC-13, le 1^{er} novembre 2003, certains dérivés de crédit, qui étaient utilisés pour couvrir le risque de crédit sur certains prêts, ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, même s'ils sont économiquement efficaces. Par conséquent, l'existence de la protection de crédit sur les soldes de prêts découlant des achats de dérivés de crédit n'est plus prise en compte au moment de l'établissement de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Cette modification harmonise largement les PCGR du Canada et des États-Unis quant à la détermination de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de la provision pour pertes sur créances.

Par suite de cette modification, il n'y a plus de différence entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis pour la dotation à la provision pour pertes sur créances en 2004 (54 M\$ en 2003 et 123 M\$ en 2002) ou pour le revenu autre que d'intérêts (54 M\$ en 2003 et 123 M\$ en 2002).

C. Rajustements de valeur

En vertu des PCGR du Canada, nous rajustons parfois la valeur comptable des valeurs du compte de négociation afin de tenir compte des restrictions de revente qui expirent à moins d'un an, ou nous inscrivons des rajustements en ce qui a trait à la liquidité. Ces rajustements de valeur ne sont pas permis en vertu des PCGR des États-Unis.

D. Rajustements liés à la comptabilisation à la valeur de consolidation

En date du 1^{er} novembre 2003, l'application de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation avait été largement harmonisée avec celle des PCGR des États-Unis dans le cas de certains placements du portefeuille de services de banque d'affaires. Auparavant, nous comptabilisions ces placements des Services de banque d'affaires au coût. Maintenant, les PCGR du Canada et ceux des États-Unis exigent l'utilisation de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation pour ces placements lorsque l'investisseur exerce une influence notable, qui est généralement représentée par une participation entre 20 % et 50 %.

En vertu des PCGR du Canada, certaines de nos participations dans des sociétés en commandite sont comptabilisées au coût. Nous inscrivons une perte de valeur à l'égard de ces participations lorsque la moins-value s'avère permanente. Les PCGR du Canada recommandent l'utilisation de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation lorsque nous exerçons une influence notable sur l'entité émettrice, alors qu'en vertu des PCGR des États-Unis, la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation est requise pour ces placements si les participations ne sont pas minoritaires.

E. Mesures de la perte de valeur

En vertu des PCGR du Canada, nous comptabilisons les valeurs du compte de placement au coût, moins les montants de la perte de la valeur comptable réputée être permanente. Lorsque la valeur d'un titre coté disponible à la vente diminue de façon permanente, nous inscrivons ce titre à la valeur de réalisation prévue. En vertu des PCGR des États-Unis, lorsqu'une moins-value permanente survient à l'égard d'un titre coté disponible à la vente, un nouveau coût doit être établi, compte tenu de son cours au moment où il est établi que la moins-value est permanente.

F. Instruments dérivés et activités de couverture

En vertu des PCGR des États-Unis, tous les instruments dérivés, y compris les instruments dérivés intégrés à des instruments financiers qui ne sont pas clairement ni étroitement liés aux caractéristiques économiques des instruments financiers hôtes sous-jacents, doivent être constatés à la juste valeur dans les états financiers consolidés. En vertu des PCGR du Canada en date du 1^{er} novembre 2003, les instruments dérivés utilisés à des fins autres que de négociation, qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture selon les exigences de la NOC-13, ou les instruments dérivés intégrés à des contrats de dépôt indexés sur actions sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les variations de la juste valeur sont portées aux résultats de l'exercice. En vertu des PCGR du Canada, les gains et les pertes sur les valeurs et sur les instruments dérivés détenus dans une relation de couverture efficace sont constatés à l'état des résultats de la même manière et à la même période que les éléments couverts sous-jacents. Il n'y a donc pas de différence entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis à l'égard de la comptabilisation des instruments dérivés détenus aux fins de négociation, qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, ou qui sont intégrés à des contrats de dépôt indexés sur actions. Il existe toutefois des différences importantes dans la comptabilisation des instruments dérivés qui sont admissibles à la comptabilité de couverture ou pour les instruments dérivés intégrés autres que les instruments dérivés intégrés à des contrats de dépôt indexés sur actions.

Selon les PCGR des États-Unis, la comptabilisation des variations de la juste valeur des dérivés détenus à des fins de couverture varie selon l'utilisation qu'on prévoit en faire. Pour les couvertures de juste valeur, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est portée aux résultats en réduction de la variation de la juste valeur, attribuée au risque qui est couvert, de l'actif, du passif ou de l'engagement ferme couvert sous-jacent. Pour les couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est compensée par les autres éléments du résultat étendu, jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet de la couverture soit constatée dans les résultats au cours d'exercices futurs. Tant pour les couvertures de juste valeur que celles de flux de trésorerie, lorsqu'un instrument dérivé est désigné comme couverture et que les critères d'efficacité de la couverture sont satisfaits, les résultats peuvent être compensés, mais seulement dans la mesure où la couverture est efficace.

Nous avons choisi, pour des raisons liées à l'exploitation, de ne pas désigner certains dérivés comme des éléments de couverture aux fins des PCGR des États-Unis, même si ces couvertures sont efficaces aux fins des PCGR du Canada. De plus, selon la norme comptable américaine, il n'est pas permis d'utiliser des couvertures d'instruments de trésorerie. La norme rend également difficilement admissibles à la comptabilité de couverture les engagements de prêts, même si ces couvertures sont aussi très efficaces du point de vue économique. Par conséquent, en ce qui a trait à la comptabilisation des activités de couverture, les résultats en vertu des PCGR des États-Unis peuvent varier grandement pendant une période donnée.

G. Avantages sociaux futurs

Aux fins des PCGR du Canada, nous avons adopté de façon rétroactive les recommandations comptables portant sur les avantages sociaux futurs. Aux fins des PCGR des États-Unis, nous continuons de constater certaines pertes actuarielles non amorties subies avant la date d'adoption de la norme canadienne, le 1^{er} novembre 2000. En conséquence, des rajustements continueront d'être apportés au revenu jusqu'à ce que les montants, auparavant reportés en vertu des PCGR des États-Unis, soient complètement amortis par imputation au revenu.

En vertu des PCGR du Canada, l'actif au titre des prestations constituées d'une entité est limité au montant que cette dernière peut réaliser plus tard en appliquant tout surplus pour réduire ses cotisations. La provision pour moins-value n'est pas incluse en vertu des PCGR des États-Unis et il en résulte un rajustement du revenu selon les PCGR des États-Unis. En outre, en ce qui a trait aux régimes à prestations déterminées, les PCGR des États-Unis exigent que l'obligation au titre des prestations constituées non capitalisées soit inscrite en tant que passif minimal additionnel et que l'excédent de cette obligation sur le coût non constaté au titre des services passés soit inscrit dans les autres éléments du résultat étendu. L'évaluation actuarielle de l'obligation au titre des prestations constituées est fondée sur les niveaux de rémunération actuels et passés et des services rendus à ce jour.

Selon les PCGR des États-Unis, la situation financière des régimes de retraite à prestations déterminées des employés dont l'obligation au titre des prestations constituées n'est pas capitalisée se présente comme suit :

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	Régimes de retraite	
	2004	2003
Obligations au titre des prestations constituées	334 \$	310 \$
Juste valeur des actifs	175	151
Obligations au titre des prestations constituées non capitalisées	159	159
Passif (actif) au titre des prestations constituées	66	88
Passif minimal additionnel	93	71
Actifs incorporels	7	7
Autres éléments du résultat étendu	86	63

H. Rémunération à base d'actions

Le 1^{er} novembre 2001, nous avons adopté les exigences du Statement of Financial Accounting Standard (SFAS) 123, «Accounting for Stock-based Compensation», portant sur la constatation des charges. Cette modification de convention comptable a eu la même incidence que celle en vertu des PCGR du Canada, sauf en ce qui a trait aux DPVA en cours à la date de l'adoption de la norme.

En vertu des PCGR du Canada, le coût des DPVA est mesuré en supposant que toutes les options admissibles aux DPVA soient exercées à titre de DPVA. En vertu des PCGR des États-Unis, dans le cas des DPVA attribués avant la date de l'adoption du SFAS 123, le Financial Accounting Standards Board (FASB) Interpretation No. 28 intitulé «Accounting for SARs and Other Variable Stock Option or Award Plans» continue de s'appliquer. En vertu de cette norme, la comptabilisation est déterminée à partir d'une estimation (fondée sur l'expérience passée) de la proportion des options sur actions prévues être exercées en contrepartie d'espèces.

Le SFAS 148 exige la présentation du bénéfice net pro forma et du résultat pro forma par action comme si la CIBC avait appliqué la méthode de la juste valeur pour les attributions subséquentes à 1995.

Si la méthode de la juste valeur avait été utilisée pour les attributions subséquentes à 1995 et jusqu'au 31 octobre 2001, le bénéfice net et le résultat net dilué par action pro forma en vertu des PCGR des États-Unis auraient été comme suit :

RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

en millions de dollars, sauf les données par action, exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002
Bénéfice net	2 172 \$	2 205 \$	179 \$
Ajouter : charge de rémunération à base d'actions comprise dans le bénéfice net, déduction faite des incidences fiscales connexes	21	44	26
Moins : charge de rémunération à base d'actions d'après la méthode de la juste valeur pour toutes les attributions, déduction faite des incidences fiscales connexes	(43)	(88)	(47)
	2 150 \$	2 161 \$	158 \$
Résultat de base par action			
– Déclaré	5,52 \$	5,60 \$	0,05 \$
– Pro forma	5,46 \$	5,48 \$	(0,01) \$
Résultat dilué par action			
– Déclaré	5,45 \$	5,55 \$	0,05 \$
– Pro forma	5,39 \$	5,43 \$	(0,01) \$

I. Impôts sur les bénéfices

En vertu des PCGR du Canada, les changements de taux d'imposition sont pris en compte dans la mesure des soldes d'impôts futurs lorsqu'ils sont pratiquement en vigueur. En vertu des PCGR des États-Unis, seuls les taux d'imposition en vigueur en vertu de la législation courante peuvent être utilisés.

J. Entités à détenteurs de droits variables

En janvier 2003, le FASB a publié la FIN 46, «Consolidation of Variable Interest Entities», qui donne un cadre de référence permettant d'identifier les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) et exige qu'une société consolide les résultats d'une EDDV si elle en absorbe la majorité des pertes prévues ou si elle reçoit la majeure partie des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux. En décembre 2003, le FASB a publié la FIN 46 révisée (FIN 46R). La norme révisée entraine en vigueur pour toutes les entités à la fin du premier exercice terminé après le 15 mars 2004. La CIBC a adopté, au 30 avril 2004, la norme aux fins des PCGR des États-Unis. La norme équivalente de l'ICCA, la note d'orientation concernant la comptabilité (NOC-15R), intitulée «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables», entre en vigueur pour les périodes annuelles et intermédiaires amorcées à compter du 1^{er} novembre 2004.

Le bilan consolidé selon les PCGR des États-Unis comprend un montant d'environ 2,7 G\$ lié à des EDDV pour lesquelles nous sommes considérés être le principal bénéficiaire. De ce montant, 1,4 G\$ ont trait à des EDDV qui détiennent des prêts provenant des marchés de capitaux; 456 M\$ à des opérations qui modifient les flux de trésorerie de fiducies gérées par des gestionnaires tiers afin de créer des placements offrant des profils de risque précis; et 853 M\$ à certains instruments de placement qui effectuent des placements privés en actions (y compris des placements en collaboration avec nos employés) et qui sont gérés par certains de nos employés. Nous avons aussi procédé à la déconsolidation d'une fiducie ayant des actifs de 213 M\$, puisque nous ne sommes pas considérés en être le principal bénéficiaire. L'incidence nette de ces éléments est présentée dans notre bilan consolidé selon les PCGR des États-Unis comme suit : encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques de 111 M\$, valeurs mobilières de 1,1 G\$ et prêts de 1,3 G\$. En général, les investisseurs dans les obligations des EDDV consolidées n'ont de recours qu'envers les actifs des EDDV et non envers nos actifs, sauf dans les cas où nous avons fourni des concours de trésorerie, ou des améliorations des termes du crédit, ou si nous agissons à titre de contrepartie dans des opérations de dérivés avec l'EDDV.

Nous sommes considérés comme le principal bénéficiaire de certaines fiducies de rémunération. Toutefois, leur consolidation n'a pas une incidence importante étant donné que l'actif (actions de la CIBC) et le passif (soit l'obligation d'offrir des actions de la CIBC aux participants) des fiducies se neutralisent l'un et l'autre dans la section capital-actions du bilan consolidé selon les PCGR des États-Unis.

En outre, nous détenons des droits variables importants dans des EDDV qui ne sont pas consolidées, puisque nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire. Ces EDDV comprennent des fonds multicédants, des titres adossés à des créances avec flux groupés, des opérations de financement structuré et des fonds de placement.

Nous administrons plusieurs EDDV au Canada qui achètent des groupes d'actifs financiers de tiers, notamment des titres adossés à des créances avec flux groupés, des prêts hypothécaires, des comptes clients, des prêts et des cartes de crédit. Ces EDDV sont communément appelées fonds multicédants. Elles donnent à des tiers accès aux liquidités des marchés de la dette en leur permettant de vendre des actifs aux fonds, qui émettent ensuite du papier commercial ou d'autres effets aux investisseurs en vue de financer les achats. Les tiers qui cèdent les actifs aux fonds multicédants peuvent continuer d'administrer ces actifs et ils peuvent s'exposer à des pertes sur créances afférentes à ces actifs, généralement sous forme de surdimensionnement des actifs ou d'autres formes de droits conservés. Nous n'avons aucun droit de propriété dans ces fonds multicédants. Les fonds multicédants peuvent obtenir une facilité d'amélioration des termes du crédit auprès de tiers. Nous pouvons fournir des concours de trésorerie sur le papier commercial, des facilités d'amélioration des termes du crédit, et des services de distribution de valeurs, de comptabilité, de gestion des liquidités et d'exploitation. Nous pourrions devoir assumer le financement en vertu du concours de trésorerie si le financement de ces fonds multicédants n'était plus disponible sur le marché de la dette. Nous ne sommes pas tenus d'assurer le financement en vertu du concours de trésorerie si les actifs de ces fonds sont en situation de défaut. Nous pouvons également agir à titre de contrepartie dans des contrats dérivés conclus par les fonds en vue de convertir le rendement des actifs sous-jacents pour répondre aux besoins des investisseurs dans les fonds ou limiter ou modifier le risque de taux d'intérêt des fonds. Tous les honoraires gagnés dans le cadre de ces activités sont établis selon le marché. Au 31 octobre 2004, l'actif de ces fonds multicédants canadiens était d'environ 11,1 G\$.

Nous titrisons nos propres actifs et agissons à titre d'administrateur ou de conseiller financier auprès des fonds multicédants qui achètent les actifs financiers de clients. De plus amples renseignements sur la titrisation de nos propres actifs sont présentés à la note 6.

En outre, en collaboration avec d'autres institutions financières, nous pouvons offrir des concours de trésorerie, détenir des effets dans des contrats dérivés conclus par des fonds administrés par des tiers et pour lesquels nous agissons à titre de contrepartie.

Bien que nous ne prévoyions pas subir de pertes réelles importantes, notre risque maximum de perte par suite de notre participation à ces fonds est d'environ 15,5 G\$. À cet égard, le risque maximum de perte est représenté par le montant des concours de trésorerie, des améliorations des termes du crédit et des placements dans ces fonds.

Nous agissons à titre d'agent de structuration et de placement pour des titres adossés à des créances avec flux groupés. À cet égard, nous recevons des honoraires aux taux du marché. De plus, nous pouvons investir dans les composantes dette ou capitaux propres de ces titres. Dans certaines opérations structurées pour le compte de clients, nous achetons d'abord les garanties à la demande des clients et les entreposons jusqu'à la réalisation de l'opération de titres adossés. La CIBC ou un gestionnaire tiers administre la garantie sur les titres adossés, qui consiste généralement en des titres d'emprunt de qualité, au nom de l'investisseur dans des titres d'emprunt ou de participation. Tout bénéfice ou perte net est attribué aux investisseurs dans des titres adossés; toute perte additionnelle, le cas échéant, est attribuée aux investisseurs dans des titres d'emprunt, par ordre de priorité inverse. Bien que nous ne prévoyions pas subir de pertes réelles importantes, notre

risque maximum de perte par suite de notre participation à des titres adossés qui ne sont pas consolidés est d'environ 429 M\$. À cet égard, le risque maximum de perte est représenté par le montant des concours de trésorerie offerts aux titres adossés, et des placements dans ces titres. Au 31 octobre 2004, l'actif total des titres adossés s'élevait environ à 11,5 G\$.

Nous offrons une vaste gamme de produits financiers, dont les billets structurés et autres instruments financiers pour les clients institutionnels et les clients des services bancaires privés, y compris les EDDV en tant que contreparties, ainsi que pour les clients des services de détail. Ces produits financiers sont créés, de temps à autre, au moyen d'une EDDV à titre d'émetteur ou de débiteur des produits financiers. Nous pouvons fournir certains services administratifs et d'autres facilités financières aux EDDV en échange d'une rémunération selon les taux du marché. Dans tous les cas, nous détenons une participation négligeable ou nulle dans ces EDDV.

Nous sommes le commanditaire de plusieurs fonds communs de placement et fonds mis en commun, sous forme de fiducies. Nous sommes l'administrateur de ces fonds. De plus, nous pourrions agir en d'autres capacités, notamment à titre de dépositaire, de fiduciaire ou de courtier. Nous gagnons des honoraires aux taux du marché. Nous ne garantissons ni le capital ni les rendements aux investisseurs de ces fonds, sauf dans de rares cas.

Nous agissons comme fiduciaire d'un certain nombre de fiducies personnelles et avons la responsabilité fiduciaire d'agir au mieux des intérêts des bénéficiaires de ces fiducies. Nous obtenons des honoraires à ce titre.

Nous structurons des opérations visant à modifier les flux de trésorerie de gestionnaires tiers pour créer des placements avec des profils de risque précis, ou pour aider les clients à gérer efficacement les autres risques. Habituellement, ces opérations sous-tendent l'utilisation de produits dérivés, qui transfèrent d'une fiducie, ou vers celle-ci, les risques et les rendements des actifs.

En outre, notre risque existant dans des opérations sur dérivés avec les EDDV est reflété dans les états financiers consolidés, puisque la juste valeur des contrats dérivés est constatée dans les autres actifs ou les autres passifs, et que les variations de la juste valeur est constatée dans le revenu autre que d'intérêts.

Nous suivons de près l'évolution des faits qui pourraient modifier notre interprétation actuelle de la FIN 46R.

K. Garanties autres qu'en espèces

En vertu des PCGR du Canada, les garanties autres qu'en espèces reçues au cours d'opérations de prêts de valeurs ne sont pas constatées dans les états financiers. En vertu des PCGR des États-Unis, certaines garanties reçues lors d'opérations de prêts de valeurs sont constatées à titre d'actif, et un passif est inscrit au titre de l'obligation de remise de ces garanties.

L. Présentation des instruments financiers au net

En vertu des PCGR du Canada, deux instruments financiers distincts ou plus peuvent être présentés au net si certains critères sont respectés. À ces critères s'ajoute un autre critère en vertu des PCGR des États-Unis. De fait, seuls les instruments financiers auprès d'une même partie peuvent être présentés au net.

Note 28**QUESTIONS RÉGLEMENTAIRES ET RETRAIT DE CERTAINES ACTIVITÉS****Questions réglementaires**

Le 22 décembre 2003, la CIBC a convenu avec le personnel de la SEC d'un règlement à l'enquête de la SEC concernant certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron. Sans admettre ou nier quelque faute, la CIBC a consenti à une injonction lui ordonnant de ne se livrer à aucune violation des dispositions anti-fraude des lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières. Aux termes du règlement, la CIBC a versé au total 80 M\$ US en redressement, pénalités et intérêts, montant qui avait fait l'objet d'une provision dans ses états financiers consolidés annuels de 2003. Ce règlement met fin à l'enquête de la SEC à l'égard de la CIBC en ce qui a trait aux affaires liées à Enron. Le même jour, la CIBC a conclu une entente avec le département de la Justice des États-Unis. Celui-ci a accepté de ne pas poursuivre la CIBC pour des infractions criminelles qui, à son avis, auraient été commises par la CIBC et ses employés relativement à certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron, sous réserve de certains engagements pour une période de trois ans, dont la collaboration soutenue de la CIBC avec le département, sa reconnaissance de responsabilité pour la conduite de ses employés, son

consentement à se retirer de certaines entreprises et opérations de financement structuré, son consentement à adopter et mettre en œuvre de nouvelles politiques et procédures se rapportant à l'intégrité des états financiers des clients et cocontractants et aux opérations de fin de trimestre et d'exercice, et son engagement à retenir les services d'un cabinet d'avocats pour surveiller son observation de ces nouvelles politiques et procédures. Nous avons aussi convenu avec la Federal Reserve Bank of New York et le BSIF de mettre en œuvre les politiques et procédures énoncées dans l'entente avec le département de la Justice et de retenir, pendant trois ans, les services d'une société indépendante pour examiner et surveiller notre observation de ces politiques.

Conformément à notre entente avec le département de la Justice, nous avons terminé la réduction progressive des conduits de créances de Marchés Mondiaux CIBC établis aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie. Au 31 octobre 2004, tous ces conduits avaient cessé d'émettre du papier commercial. Au cours du processus normal de retrait de ces activités, nous avons acquis des actifs de 1,7 G\$ et engagé des coûts de 25 M\$.

Note 29**MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES CANADIENNES**

Au cours des prochains exercices, la CIBC devra adopter les normes comptables qui suivent à l'égard des PCGR du Canada.

Entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

En juin 2003, l'ICCA a publié la NOC-15, «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables». En août 2004, une note d'orientation révisée (NOC-15R) a été publiée afin d'assurer l'harmonisation de la NOC-15 et de la FIN 46R, norme équivalente en vertu des PCGR des États-Unis. La NOC-15R fournit les directives sur l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice des droits de vote. La NOC-15R est en vigueur pour toutes les périodes annuelles ou intermédiaires ouvertes à compter du 1^{er} novembre 2004.

Nous sommes considérés comme le principal bénéficiaire d'entités dont les actifs s'élèvent à environ 2,7 G\$. Cette modification de convention comptable devrait se traduire par un crédit après impôts de 14 M\$ (24 M\$ avant impôts) aux bénéficiaires non répartis d'ouverture. Nous avons déterminé que nous ne sommes pas le principal bénéficiaire de fonds multicédants canadiens que nous administrons. Nous ne sommes pas non plus considérés comme le principal bénéficiaire de fonds communs de placement et de fiducies personnelles que nous administrons. Nous suivons de près l'évolution des faits qui pourraient modifier notre interprétation actuelle de la NOC-15R.

Passif et capitaux propres

En janvier 2004, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 3860 du Manuel, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation». Les modifications exigent que les obligations contractuelles qui peuvent être réglées au choix de l'émetteur en émettant une quantité variable d'instruments de capitaux propres lui appartenant soient présentées à titre de passif et non de capitaux propres. Les versements de dividendes découlant de ces instruments financiers seront traités comme des intérêts débiteurs dans les états consolidés des résultats. Cette modification de convention comptable entrera en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2004 et sera appliquée rétroactivement.

Selon la norme modifiée, nous devons inscrire nos actions privilégiées qui sont convertibles en actions ordinaires au gré du porteur dans le passif et non dans les capitaux propres aux bilans consolidés. Nos actions privilégiées de catégorie A, série 19 – 23, d'une valeur comptable de 1,0 G\$ seront présentées dans le passif à compter du 1^{er} novembre 2004. Les intérêts débiteurs augmenteront de 58 M\$ et les dividendes sur actions privilégiées diminueront d'autant pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005. La modification n'aura aucune incidence sur le résultat par action ou sur le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires.

En février 2004, le BSIF a confirmé que toutes les actions privilégiées en circulation, au 31 janvier 2004, continueront d'être admissibles aux fonds propres de première catégorie tant qu'elles seront en circulation, si bien que les ratios de fonds propres de la CIBC n'en sont pas touchés.

PRINCIPALES FILIALES

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre 2004

Nom de la filiale ^{1,2}	Adresse du siège social ou du bureau principal	Valeur comptable ³ des actions détenues par la CIBC et par d'autres filiales de la CIBC
Banque Amicus	Toronto, Ontario, Canada	441
Gestion d'actifs CIBC Inc.	Toronto, Ontario, Canada	336
Gestion d'actifs CIBC inc.	Montréal, Québec, Canada	
Talvest (LSVC) Inc.	Montréal, Québec, Canada	
CIBC BA Limited	Toronto, Ontario, Canada	4
Planification financière CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	4
Services Investisseurs CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	25
Compagnie d'assurance-vie CIBC Limitée	Mississauga, Ontario, Canada	24
Hypothèques CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	130
3877337 Canada Inc. (Hypothèques Logis Concept)	Toronto, Ontario, Canada	
Placements CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	2
Compagnie Trust CIBC	Toronto, Ontario, Canada	411
Marchés mondiaux CIBC Inc. ⁵	Toronto, Ontario, Canada	306
CIBC Delaware Holdings Inc. ⁶	New York, NY, États-Unis	
Canadian Imperial Holdings Inc.	New York, NY, États-Unis	
CIBC INC. ⁵	New York, NY, États-Unis	
CIBC US Insurance Company	Barre, Vermont, États-Unis	
CIBC World Markets Corp.	New York, NY, États-Unis	
CIBC Israel Ltd.	Tel Aviv, Israël	
Juniper Financial Corp. (98 %) ⁷	Wilmington, Delaware, États-Unis	
CIBC WM Immobilier (Québec) Ltée	Montréal, Québec, Canada	
CIBC WM International Limited	St. Michael, Barbade	
EDULINX Canada Corporation ⁸	Mississauga, Ontario, Canada	29
INTRIA Items Inc. (90 %)	Mississauga, Ontario, Canada	25
TAL Gestion globale d'actifs inc.	Montréal, Québec, Canada	331
T.A.L. Asset Management (Cayman) Limited	George Town, Îles Caïman	
TAL Global Asset Management (Cayman) Limited	George Town, Îles Caïman	
TAL Global Asset Management Limited	Hong Kong, Chine	
TAL Global Asset Management (Bermuda) Limited	Hamilton, Bermudes	
T.A.L. Asset Management (Guernsey) Limited	St. Peter Port, Guernsey, Îles Anglo-Normandes	
Gestion Privée TAL Itée	Montréal, Québec, Canada	
CIBC Capital Funding, L.P.	New York, NY, États-Unis	68
CIBC Capital Funding II, L.P.	New York, NY, États-Unis	81
CIBC Holdings (Cayman) Limited	George Town, Îles Caïman	3 055
CIBC Bank and Trust Company (Cayman) Limited	George Town, Îles Caïman	
CIBC Investments (Cayman) Limited	George Town, Îles Caïman	
CIBC Offshore Services Inc.	St. Michael, Barbade	
CIBC Reinsurance Company Limited	St. Michael, Barbade	
CIBC Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
CIBC World Markets Securities Ireland Limited	Dublin, Irlande	
CIBC Offshore Banking Services Corporation ⁵	St. Michael, Barbade	5 020
CIBC Australia Holdings Limited	Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, Australie	67
CIBC Australia Limited	Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, Australie	
CIBC World Markets Securities Australia Limited	Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, Australie	
CIBC World Markets (Japan) Inc.	Tokyo, Japon	47
CIBC Asia Limited	Singapour, Singapour	129
CIBC World Markets plc ⁵	Londres, Angleterre, Royaume-Uni	841

1) Sauf indication contraire, la CIBC et d'autres filiales de la CIBC détiennent 100 % des actions comportant droit de vote de chaque filiale.

2) Chaque filiale est constituée en société ou structurée en vertu des lois de l'État ou du pays où se trouve son bureau principal, sauf dans le cas de CIBC World Markets (Japan) Inc., qui a été constituée en société à la Barbade; CIBC Capital Funding, L.P., CIBC Capital Funding II, L.P., CIBC Delaware Holdings Inc., CIBC World Markets Corp., Juniper Financial Corp., Canadian Imperial Holdings Inc. et CIBC INC., qui ont été constituées en société ou structurées en vertu des lois du Delaware, États-Unis.

3) La valeur comptable des actions des filiales est indiquée au coût et peut comprendre des actions ordinaires et privilégiées sans droit de vote.

4) La valeur comptable des actions détenues par la CIBC est inférieure à 1 M\$.

5) La CIBC détient directement ou indirectement 100 % des actions sans droit de vote des filiales.

6) La CIBC détient directement 7,4 G\$ des actions de CIBC Delaware Holdings Inc.

7) Le 8 août 2004, la CIBC a vendu Juniper Financial Corp. à Barclays Bank PLC. L'opération a été réalisée le 1^{er} décembre 2004.

8) Le 26 octobre 2004, la CIBC a conclu une entente visant la vente de EDULINX Canada Corporation à Nelnet Canada Inc., filiale en propriété exclusive de Nelnet Inc.

SOLDES MOYENS DU BILAN, REVENU NET D'INTÉRÊTS ET MARGE D'INTÉRÊTS NETTE

Non vérifié, en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	Solde moyen			Intérêts			Taux moyen		
	2004	2003	2002	2004	2003	2002	2004	2003	2002
Actif au Canada¹									
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	1 724 \$	2 134 \$	1 526 \$	10 \$	19 \$	15 \$	0,58 %	0,89 %	0,98 %
Valeurs mobilières	6 567	9 071	13 799	265	419	600	4,04	4,62	4,35
Compte de placement ²	26 288	25 026	26 028	748	856	999	2,85	3,42	3,84
Compte de négociation									
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	12 124	9 880	11 886	277	278	306	2,28	2,81	2,57
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	70 062	68 490	61 706	3 131	3 430	3 227	4,47	5,01	5,23
Particuliers et cartes de crédit	32 948	29 220	26 507	2 507	2 428	2 040	7,61	8,31	7,70
Entreprises et gouvernements	22 881	22 916	22 769	1 355	1 444	1 319	5,92	6,30	5,79
Total des prêts	125 891	120 626	110 982	6 993	7 302	6 586	5,55	6,05	5,93
Autres actifs productifs d'intérêts	366	421	450	97	156	79	26,50	37,05	17,56
Instruments dérivés à la valeur marchande	7 443	6 031	6 121						
Engagements de clients en vertu d'acceptations	4 922	5 881	7 258						
Autres actifs non productifs d'intérêts ²	8 622	7 736	7 270						
Total de l'actif au Canada	193 947	186 806	185 320	8 390	9 030	8 585	4,33	4,83	4,63
Actif à l'étranger¹									
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	9 773	8 090	10 173	142	116	207	1,45	1,43	2,03
Valeurs mobilières	10 686	10 906	10 792	439	490	573	4,11	4,49	5,31
Compte de placement ²	26 948	26 457	27 617	509	610	568	1,89	2,31	2,06
Compte de négociation									
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	8 343	10 509	13 502	247	250	381	2,96	2,38	2,82
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	12	61	1 039	1	4	81	8,33	6,56	7,80
Particuliers et cartes de crédit	927	1 536	3 286	31	60	155	3,34	3,91	4,72
Entreprises et gouvernements	8 223	13 950	19 720	388	580	943	4,72	4,16	4,78
Total des prêts	9 162	15 547	24 045	420	644	1 179	4,58	4,14	4,90
Autres actifs productifs d'intérêts	966	378	346	41	36	21	4,24	9,52	6,07
Instruments dérivés à la valeur marchande	16 270	20 310	15 972						
Engagements de clients en vertu d'acceptations	-	6	17						
Autres actifs non productifs d'intérêts ²	4 715	5 730	4 726						
Total de l'actif à l'étranger	86 863	97 933	107 190	1 798	2 146	2 929	2,07	2,19	2,73
Total de l'actif	280 810 \$	284 739 \$	292 510 \$	10 188 \$	11 176 \$	11 514 \$	3,63 %	3,92 %	3,94 %
Passif au Canada¹									
Dépôts									
Particuliers	67 400 \$	64 605 \$	62 837 \$	1 194 \$	1 280 \$	1 388 \$	1,77 %	1,98 %	2,21 %
Entreprises et gouvernements	59 771	54 760	52 944	1 185	1 268	1 067	1,98	2,32	2,02
Banques	525	541	664	9	12	13	1,71	2,22	1,96
Total des dépôts	127 696	119 906	116 445	2 388	2 560	2 468	1,87	2,14	2,12
Instruments dérivés à la valeur marchande	7 144	6 132	6 443						
Acceptations	4 923	5 901	7 264						
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	8 039	6 241	7 333	270	235	270	3,36	3,77	3,68
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	7 482	9 876	11 178	190	295	299	2,54	2,99	2,67
Autres passifs	9 134	8 357	6 280	71	303	40	0,78	3,63	0,64
Titres secondaires	2 691	2 275	2 359	198	181	179	7,36	7,96	7,59
Total du passif au Canada	167 109	158 688	157 302	3 117	3 574	3 256	1,87	2,25	2,07
Passif à l'étranger¹									
Dépôts									
Particuliers	2 747	3 075	5 912	42	50	141	1,53	1,63	2,38
Entreprises et gouvernements	50 321	59 028	68 096	775	939	1 743	1,54	1,59	2,56
Banques	10 711	12 330	11 970	186	227	295	1,74	1,84	2,46
Total des dépôts	63 779	74 433	85 978	1 003	1 216	2 179	1,57	1,63	2,53
Instruments dérivés à la valeur marchande	15 616	19 483	15 952						
Acceptations	-	6	17						
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	5 253	5 162	5 421	102	161	145	1,94	3,12	2,67
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	11 031	9 019	9 876	263	195	316	2,38	2,16	3,20
Autres passifs	3 191	3 754	3 871	323	378	77	10,12	10,07	1,99
Titres secondaires	868	1 212	1 541	14	22	41	1,61	1,82	2,66
Total du passif à l'étranger	99 738	113 069	122 656	1 705	1 972	2 758	1,71	1,74	2,25
Total du passif	266 847	271 757	279 958	4 822	5 546	6 014	1,81	2,04	2,15
Capitaux propres	13 963	12 982	12 552						
Total du passif et des capitaux propres	280 810 \$	284 739 \$	292 510 \$	4 822 \$	5 546 \$	6 014 \$	1,72 %	1,95 %	2,06 %
Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette				5 366 \$	5 630 \$	5 500 \$	1,91 %	1,98 %	1,88 %
Renseignements supplémentaires :									
Dépôts/passifs non productifs d'intérêts									
Canada	9 699 \$	8 147 \$	7 503 \$						
Étranger	769 \$	624 \$	1 025 \$						

1) Le classement Canada ou étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Au cours de l'exercice, nous avons reclassé les placements à la valeur de consolidation des valeurs du compte de placement aux autres actifs. Cette modification a aussi entraîné le reclassement des éléments connexes de l'état des résultats. L'information des exercices précédents a été reclassée.

ANALYSE VOLUME/TAUX DES VARIATIONS DU REVENU NET D'INTÉRÊTS

	2004/2003			2003/2002		
	Augmentation (diminution) résultant de la variation du :			Augmentation (diminution) résultant de la variation du :		
	Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Non vérifié, en millions de dollars						
Actif au Canada¹						
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	(4) \$	(5) \$	(9) \$	6 \$	(2) \$	4 \$
Valeurs mobilières	(116)	(38)	(154)	(206)	25	(181)
Compte de placement ²	43	(151)	(108)	(38)	(105)	(143)
Compte de négociation	63	(64)	(1)	(52)	24	(28)
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente						
Prêts	79	(378)	(299)	355	(152)	203
Prêts hypothécaires à l'habitation	310	(231)	79	209	179	388
Particuliers et cartes de crédit	(2)	(87)	(89)	9	116	125
Entreprises et gouvernements						
Total des prêts	387	(696)	(309)	573	143	716
Autres actifs productifs d'intérêts	(20)	(39)	(59)	(5)	82	77
Variation du revenu d'intérêts au Canada	353	(993)	(640)	278	167	445
Actif à l'étranger¹						
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	24	2	26	(42)	(49)	(91)
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(10)	(41)	(51)	6	(89)	(83)
Valeurs mobilières	11	(112)	(101)	(24)	66	42
Compte de placement ²	(52)	49	(3)	(84)	(47)	(131)
Compte de négociation						
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente						
Prêts	(3)	-	(3)	(76)	(1)	(77)
Prêts hypothécaires à l'habitation	(24)	(5)	(29)	(83)	(12)	(95)
Particuliers et cartes de crédit	(238)	46	(192)	(276)	(87)	(363)
Entreprises et gouvernements						
Total des prêts	(265)	41	(224)	(435)	(100)	(535)
Autres actifs productifs d'intérêts	56	(51)	5	2	13	15
Variation du revenu d'intérêts à l'étranger	(236)	(112)	(348)	(577)	(206)	(783)
Variation totale du revenu d'intérêts	117 \$	(1 105) \$	(988) \$	(299) \$	(39) \$	(338) \$
Passif au Canada¹						
Dépôts	55 \$	(141) \$	(86) \$	39 \$	(147) \$	(108) \$
Particuliers	116	(199)	(83)	37	164	201
Entreprises et gouvernements	-	(3)	(3)	(2)	1	(1)
Banques						
Total des dépôts	171	(343)	(172)	74	18	92
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	68	(33)	35	(40)	5	(35)
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	(72)	(33)	(105)	(35)	31	(4)
Autres passifs	28	(260)	(232)	13	250	263
Titres secondaires	33	(16)	17	(6)	8	2
Variation des frais d'intérêts au Canada	228	(685)	(457)	6	312	318
Passif à l'étranger¹						
Dépôts	(5)	(3)	(8)	(68)	(23)	(91)
Particuliers	(139)	(25)	(164)	(232)	(572)	(804)
Entreprises et gouvernements	(30)	(11)	(41)	9	(77)	(68)
Banques						
Total des dépôts	(174)	(39)	(213)	(291)	(672)	(963)
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	3	(62)	(59)	(7)	23	16
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	44	24	68	(27)	(94)	(121)
Autres passifs	(57)	2	(55)	(2)	303	301
Titres secondaires	(6)	(2)	(8)	(9)	(10)	(19)
Variation des frais d'intérêts à l'étranger	(190)	(77)	(267)	(336)	(450)	(786)
Variation totale des frais d'intérêts	38 \$	(762) \$	(724) \$	(330) \$	(138) \$	(468) \$
Variation du revenu net d'intérêts total	79 \$	(343) \$	(264) \$	31 \$	99 \$	130 \$

1) Le classement Canada ou étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Au cours de l'exercice, nous avons reclassé les placements à la valeur de consolidation des valeurs du compte de placement aux autres actifs. Cette modification a aussi entraîné le reclassement des éléments connexes de l'état des résultats. L'information des exercices précédents a été reclassée.

ANALYSE DES PRÊTS ET ACCEPTATIONS NETS

Non vérifié, en millions de dollars, aux 31 octobre	Canada ¹					États-Unis ¹				
	2004	2003	2002	2001	2000	2004	2003	2002	2001	2000
Prêts hypothécaires à l'habitation	72 543 \$	69 955 \$	66 251 \$	57 777 \$	51 203 \$	10 \$	14 \$	321 \$	239 \$	79 \$
Étudiants	2 089	2 600	2 960	3 568	4 263	—	—	—	—	—
Particuliers	23 145	19 754	17 656	15 324	14 569	283	314	1 803	1 657	2 409
Cartes de crédit	8 098	8 844	7 194	6 707	5 564	249	246	278	4	—
Total des prêts à la consommation	105 875	101 153	94 061	83 376	75 599	542	574	2 402	1 900	2 488
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	5 025	4 515	3 821	3 085	2 270	—	—	—	—	—
Institutions financières	1 829	2 018	2 143	2 706	2 349	620	938	1 120	2 851	2 564
Commerce de détail	2 229	2 239	2 165	2 563	3 485	96	124	298	294	467
Services aux entreprises	3 397	3 566	3 574	3 635	3 906	280	550	1 238	1 079	1 358
Fabrication, biens d'équipement	1 201	1 518	1 595	1 876	1 873	240	348	797	845	1 353
Fabrication, biens de consommation	1 512	1 737	1 863	2 278	2 319	294	157	559	533	367
Immobilier et construction	2 358	2 101	2 135	2 058	2 311	1 809	1 709	2 121	1 599	1 465
Agriculture	4 085	4 232	4 177	3 807	3 701	35	22	—	—	6
Pétrole et gaz	2 067	1 878	2 784	3 230	4 038	128	272	605	850	876
Mines	134	341	507	420	322	25	35	73	55	277
Produits forestiers	346	537	559	598	897	10	89	356	297	158
Matériel informatique et logiciels	290	237	187	290	394	90	215	126	497	331
Télécommunications et câblodistribution	305	442	872	942	844	123	323	1 144	1 336	1 883
Édition, impression et diffusion	285	439	613	1 275	499	85	213	362	282	382
Transport	643	828	1 063	1 246	1 116	472	506	667	612	813
Services publics	323	331	490	453	358	99	195	1 562	1 157	868
Éducation, soins de santé et services sociaux	1 334	1 284	1 280	1 185	1 212	62	63	162	161	237
Gouvernements	758	832	836	706	878	11	12	13	12	61
Provision générale affectée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements ²	(346)	(315)	(414)	—	—	(125)	(238)	(333)	—	—
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations	27 775	28 760	30 250	32 353	32 772	4 354	5 533	10 870	12 460	13 466
Provision générale pour pertes sur créances ²										
Total des prêts et acceptations nets	133 650 \$	129 913 \$	124 311 \$	115 729 \$	108 371 \$	4 896 \$	6 107 \$	13 272 \$	14 360 \$	15 954 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Conformément à une directive du BSIF publiée en octobre 2001, la provision générale a été affectée aux catégories pertinentes d'actifs à partir de 2002.

RÉCAPITULATIF DES PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

Non vérifié, en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002	2001	2000
Solde au début de l'exercice	1 956 \$	2 289 \$	2 295 \$	2 238 \$	1 752 \$
Dotations à la provision pour pertes sur créances	628	1 143	1 500	1 100	1 220
Radiations					
Canada					
Prêts hypothécaires à l'habitation	3	6	6	4	6
Étudiants	77	108	145	131	129
Particuliers et cartes de crédit	662	560	430	349	283
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	157	295	183	90	214
Étranger					
Particuliers et cartes de crédit	12	22	20	7	16
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	49	321	921	668	201
Total des radiations	960	1 312	1 705	1 249	849
Recouvrements					
Canada					
Étudiants	18	36	63	89	35
Particuliers et cartes de crédit	88	72	60	48	41
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	20	12	30	25	16
Étranger					
Particuliers et cartes de crédit	—	—	2	4	1
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	89	62	62	19	28
Total des recouvrements	215	182	217	185	121
Radiations nettes	745	1 130	1 488	1 064	728
Transferts aux prêts destinés à la vente	—	(292)	—	—	—
Écart de conversion et autres rajustements	(11)	(54)	(18)	21	(6)
Solde à la fin de l'exercice	1 828 \$	1 956 \$	2 289 \$	2 295 \$	2 238 \$
Composé de ce qui suit :					
Prêts	1 825 \$	1 952 \$	2 288 \$	2 294 \$	2 236 \$
Lettres de crédit	2	1	1	1	2
Substitués de prêts	1	3	—	—	—
Ratio des radiations nettes de l'exercice à la moyenne des prêts impayés de l'exercice	0,55 %	0,83 %	1,10 %	0,83 %	0,60 %

ANALYSE DES PRÊTS ET ACCEPTATIONS NETS (suite)

Non vérifié, en millions de dollars, aux 31 octobre	Divers ¹					Total				
	2004	2003	2002	2001	2000	2004	2003	2002	2001	2000
Prêts hypothécaires à l'habitation	– \$	– \$	– \$	712 \$	616 \$	72 553 \$	69 969 \$	66 572 \$	58 728 \$	51 898 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	2 089	2 600	2 960	3 568	4 263
Particuliers	272	209	192	589	589	23 700	20 277	19 651	17 570	17 567
Cartes de crédit	–	–	–	60	58	8 347	9 090	7 472	6 771	5 622
Total des prêts à la consommation	272	209	192	1 361	1 263	106 689	101 936	96 655	86 637	79 350
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	5	9	15	170	174	5 030	4 524	3 836	3 255	2 444
Institutions financières	1 198	783	866	1 315	2 954	3 647	3 739	4 129	6 872	7 867
Commerce de détail	38	101	64	329	357	2 363	2 464	2 527	3 186	4 309
Services aux entreprises	403	448	692	1 273	866	4 080	4 564	5 504	5 987	6 130
Fabrication, biens d'équipement	369	142	167	291	348	1 810	2 008	2 559	3 012	3 574
Fabrication, biens de consommation	58	9	109	378	360	1 864	1 903	2 531	3 189	3 046
Immobilier et construction	7	18	69	357	305	4 174	3 828	4 325	4 014	4 081
Agriculture	–	1	–	39	36	4 120	4 255	4 177	3 846	3 743
Pétrole et gaz	70	40	96	263	203	2 265	2 190	3 485	4 343	5 117
Mines	66	130	264	370	434	225	506	844	845	1 033
Produits forestiers	76	86	116	185	83	432	712	1 031	1 080	1 138
Matériel informatique et logiciels	28	5	59	139	106	408	457	372	926	831
Télécommunications et câblodistribution	309	519	2 247	2 384	2 143	737	1 284	4 263	4 662	4 870
Édition, impression et diffusion	26	29	278	222	183	396	681	1 253	1 779	1 064
Transport	678	412	734	830	601	1 793	1 746	2 464	2 688	2 530
Services publics	171	304	553	753	665	593	830	2 605	2 363	1 891
Éducation, soins de santé et services sociaux	–	–	–	26	28	1 396	1 347	1 442	1 372	1 477
Gouvernements	–	–	18	137	95	769	844	867	855	1 034
Provision générale affectée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements ²	(38)	(192)	(205)	–	–	(509)	(745)	(952)	–	–
Total des prêts nets aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations	3 464	2 844	6 142	9 461	9 941	35,593	37 137	47 262	54 274	56 179
Provision générale pour pertes sur créances ²	–	–	–	–	–	–	–	–	(1 250)	(1 250)
Total des prêts et acceptations nets	3 736 \$	3 053 \$	6 334 \$	10 822 \$	11 204 \$	142 282 \$	139 073 \$	143 917 \$	139 661 \$	134 279 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Conformément à une directive du BSIF publiée en octobre 2001, la provision générale a été affectée aux catégories pertinentes d'actifs à partir de 2002.

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES EN POURCENTAGE DE CHAQUE CATÉGORIE DE PRÊTS¹

Non vérifié, en millions de dollars, aux 31 octobre	Provision pour pertes sur créances					Provision en % de chaque catégorie de prêts				
	2004	2003	2002	2001	2000	2004	2003	2002	2001	2000
Canada										
Prêts hypothécaires à l'habitation	39 \$	45 \$	40 \$	23 \$	23 \$	0,05 %	0,06 %	0,06 %	0,04 %	0,04 %
Particuliers et cartes de crédit	843	714	680	488	478	2,47	2,24	2,39	1,87	1,92
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	608	585	795	396	340	2,58	2,42	3,29	1,61	1,41
Total Canada	1 490	1 344	1 515	907	841	1,14	1,07	1,27	0,84	0,84
Étranger										
Particuliers et cartes de crédit	21	14	21	14	9	2,55	1,79	0,92	0,60	0,29
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	314	594	752	123	136	3,86	6,62	4,23	0,56	0,58
Total Étranger	335	608	773	137	145	3,74	6,23	3,79	0,54	0,53
Provision générale pour pertes sur créances ²	–	–	–	1 250	1 250	–	–	–	–	–
Provision totale	1 825 \$	1 952 \$	2 288 \$	2 294 \$	2 236 \$	1,31 %	1,44 %	1,64 %	1,71 %	1,75 %

1) Le pourcentage est calculé sur le portefeuille de prêts, exclusion faite des acceptations.

2) Conformément à une directive du BSIF publiée en octobre 2001, la provision générale a été affectée aux catégories pertinentes d'actifs à partir de 2002.

PRÊTS DOUTEUX AVANT PROVISIONS GÉNÉRALES

Non vérifié, en millions de dollars, aux 31 octobre	Canada ¹					États-Unis ¹				
	2004	2003	2002	2001	2000	2004	2003	2002	2001	2000
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	120 \$	177 \$	172 \$	182 \$	148 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	90	86	123	177	167	–	–	–	–	–
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Particuliers	176	137	114	101	99	–	1	2	1	1
Total des prêts douteux bruts à la consommation	386	400	409	460	414	–	1	2	1	1
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	10	28	28	28	40	–	–	–	–	–
Institutions financières	4	5	7	9	12	12	23	45	50	107
Commerce de détail et services	130	219	253	197	152	53	13	30	15	102
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	70	82	54	128	112	4	35	55	37	41
Immobilier et construction	28	54	51	84	110	–	–	24	–	–
Agriculture	155	73	35	42	28	–	–	–	–	–
Ressources naturelles	10	11	17	23	31	2	16	93	12	15
Télécommunications, médias et technologie	9	6	87	62	11	2	27	372	77	13
Transport	9	34	236	236	229	1	1	32	33	33
Services publics	–	1	8	9	15	–	7	80	–	–
Divers	7	6	9	9	9	1	2	4	2	10
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements	432	519	785	827	749	75	124	735	226	321
Total des prêts douteux bruts	818	919	1,194	1 287	1 163	75	125	737	227	322
Autres prêts en souffrance ²	54	64	38	67	58	1	–	–	–	1
Total des prêts douteux bruts et autres prêts en souffrance	872 \$	983 \$	1 232 \$	1 354 \$	1 221 \$	76 \$	125 \$	737 \$	227 \$	323 \$
Provision pour pertes sur créances										
Prêts hypothécaires à l'habitation	17 \$	18 \$	21 \$	23 \$	23 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	71	166	237	320	363	–	–	–	–	–
Cartes de crédit	122	126	99	99	48	11	8	–	–	–
Particuliers	166	100	80	69	67	–	–	6	–	–
Provision totale – prêts à la consommation ³	376	410	437	511	501	11	8	6	–	–
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	6	16	14	16	23	–	–	–	–	–
Institutions financières	4	4	5	8	12	7	16	26	29	25
Commerce de détail et services	86	113	117	93	63	25	8	2	3	20
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	40	38	45	72	60	4	18	8	7	10
Immobilier et construction	14	24	30	65	71	–	–	1	–	–
Agriculture	85	38	13	9	6	–	–	–	–	–
Ressources naturelles	8	10	15	17	18	1	2	8	7	–
Télécommunications, médias et technologie	8	3	52	33	5	–	3	33	29	–
Transport	7	23	76	74	74	1	1	1	1	1
Services publics	–	–	8	3	3	–	1	49	–	–
Divers	5	4	6	6	5	–	–	–	–	–
Provision totale – prêts aux entreprises et gouvernements	263	273	381	396	340	38	49	128	76	56
Provision totale	639 \$	683 \$	818 \$	907 \$	841 \$	49 \$	57 \$	134 \$	76 \$	56 \$
Prêts douteux nets										
Prêts hypothécaires à l'habitation	103 \$	159 \$	151 \$	159 \$	125 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	19	(80)	(114)	(143)	(196)	–	–	–	–	–
Cartes de crédit	(122)	(126)	(99)	(99)	(48)	(11)	(8)	–	–	–
Particuliers	10	37	34	32	32	–	1	(4)	1	1
Total des prêts douteux nets à la consommation ³	10	(10)	(28)	(51)	(87)	(11)	(7)	(4)	1	1
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	4	12	14	12	17	–	–	–	–	–
Institutions financières	–	1	2	1	–	5	7	19	21	82
Commerce de détail et services	44	106	136	104	89	28	5	28	12	82
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	30	44	9	56	52	–	17	47	30	31
Immobilier et construction	14	30	21	19	39	–	–	23	–	–
Agriculture	70	35	22	33	22	–	–	–	–	–
Ressources naturelles	2	1	2	6	13	1	14	85	5	15
Télécommunications, médias et technologie	1	3	35	29	6	2	24	339	48	13
Transport	2	11	160	162	155	–	–	31	32	32
Services publics	–	1	–	6	12	–	6	31	–	–
Divers	2	2	3	3	4	1	2	4	2	10
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux gouvernements	169	246	404	431	409	37	75	607	150	265
Total des prêts douteux nets	179 \$	236 \$	376 \$	380 \$	322 \$	26 \$	68 \$	603 \$	151 \$	266 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Les autres prêts en souffrance, qui n'ont pas été classés comme prêts douteux, sont décrits à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

3) Une provision spécifique est établie pour un nombre élevé de soldes homogènes relativement petits en fonction des ratios historiques des sommes radiées et des encours. Il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux, puisque chaque prêt est généralement classé comme douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat.

PRÊTS DOUTEUX AVANT PROVISIONS GÉNÉRALES (suite)

Non vérifié, en millions de dollars, aux 31 octobre	Divers ¹					Total				
	2004	2003	2002	2001	2000	2004	2003	2002	2001	2000
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	120 \$	177 \$	172 \$	182 \$	148 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	90	86	123	177	167
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Particuliers	–	–	–	44	42	176	138	116	146	142
Total des prêts douteux bruts à la consommation	–	–	–	44	42	386	401	411	505	457
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	–	–	–	–	–	10	28	28	28	40
Institutions financières	113	1	3	9	25	129	29	55	68	144
Commerce de détail et services	73	225	–	33	11	256	457	283	245	265
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	–	–	–	4	10	74	117	109	169	163
Immobilier et construction	–	3	9	23	31	28	57	84	107	141
Agriculture	2	2	3	6	6	157	75	38	48	34
Ressources naturelles	–	28	34	–	–	12	55	144	35	46
Télécommunications, médias et technologie	22	25	274	56	8	33	58	733	195	32
Transport	–	–	–	1	25	10	35	268	270	287
Services publics	6	48	21	12	16	6	56	109	21	31
Divers	–	–	–	–	2	8	8	13	11	21
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements	216	332	344	144	134	723	975	1 864	1 197	1 204
Total des prêts douteux bruts	216	332	344	188	176	1 109	1 376	2 275	1 702	1 661
Autres prêts en souffrance ²	–	–	–	1	2	55	64	38	68	61
Total des prêts douteux bruts et autres prêts en souffrance	216 \$	332 \$	344 \$	189 \$	178 \$	1 164 \$	1 440 \$	2 313 \$	1 770 \$	1 722 \$
Provision pour pertes sur créances										
Prêts hypothécaires à l'habitation	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	17 \$	18 \$	21 \$	23 \$	23 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	71	166	237	320	363
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	133	134	99	99	48
Particuliers	–	–	–	14	9	166	100	86	83	76
Provision totale – prêts à la consommation ³	–	–	–	14	9	387	418	443	525	510
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	–	–	–	–	–	6	16	14	16	23
Institutions financières	56	1	2	4	13	67	21	33	41	50
Commerce de détail et services	42	79	–	5	2	153	200	119	101	85
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	–	–	–	2	5	44	56	53	81	75
Immobilier et construction	–	3	9	13	22	14	27	40	78	93
Agriculture	2	2	3	4	4	87	40	16	13	10
Ressources naturelles	–	15	18	–	–	9	27	41	24	18
Télécommunications, médias et technologie	9	11	38	7	8	17	17	123	69	13
Transport	–	–	–	–	10	8	24	77	75	85
Services publics	4	4	16	12	16	4	5	73	15	19
Divers	–	–	–	–	–	5	4	6	6	5
Provision totale – prêts aux entreprises et aux gouvernements	113	115	86	47	80	414	437	595	519	476
Provision totale	113 \$	115 \$	86 \$	61 \$	89 \$	801 \$	855 \$	1 038 \$	1 044 \$	986 \$
Prêts douteux nets										
Prêts hypothécaires à l'habitation	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	103 \$	159 \$	151 \$	159 \$	125 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	19	(80)	(114)	(143)	(196)
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	(133)	(134)	(99)	(99)	(48)
Particuliers	–	–	–	30	33	10	38	30	63	66
Total des prêts douteux nets à la consommation ³	–	–	–	30	33	(1)	(17)	(32)	(20)	(53)
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	–	–	–	–	–	4	12	14	12	17
Institutions financières	57	–	1	5	12	62	8	22	27	94
Commerce de détail et services	31	146	–	28	9	103	257	164	144	180
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	–	–	–	2	5	30	61	56	88	88
Immobilier et construction	–	–	–	10	9	14	30	44	29	48
Agriculture	–	–	–	2	2	70	35	22	35	24
Ressources naturelles	–	13	16	–	–	3	28	103	11	28
Télécommunications, médias et technologie	13	14	236	49	–	16	41	610	126	19
Transport	–	–	–	1	15	2	11	191	195	202
Services publics	2	44	5	–	–	2	51	36	6	12
Divers	–	–	–	–	2	3	4	7	5	16
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux gouvernements	103	217	258	97	54	309	538	1,269	678	728
Total des prêts douteux nets	103 \$	217 \$	258 \$	127 \$	87 \$	308 \$	521 \$	1,237 \$	658 \$	675 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Les autres prêts en souffrance, qui n'ont pas été classés comme prêts douteux, sont décrits à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

3) Une provision spécifique est établie pour un nombre élevé de soldes homogènes relativement petits en fonction des ratios historiques des sommes radiées et des encours. Il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux, puisque chaque prêt est généralement classé comme douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat.

DÉPÔTS

Non vérifié, en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	Solde moyen			Intérêts			Taux		
	2004	2003	2002	2004	2003	2002	2004	2003	2002
Dépôts dans des établissements bancaires au Canada									
Payables à vue									
Particuliers	5 422 \$	5 774 \$	5 793 \$	39 \$	60 \$	53 \$	0,72 %	1,04 %	0,91 %
Entreprises et gouvernements	16 726	15 525	15 063	117	143	122	0,70	0,92	0,81
Banques	559	429	356	3	4	4	0,54	0,93	1,12
Payables sur préavis									
Particuliers	28 284	25 015	23 348	160	151	115	0,57	0,60	0,49
Entreprises et gouvernements	6 008	5 955	6 000	95	126	101	1,58	2,12	1,68
Banques	1	1	1	–	–	–	–	–	–
Payables à terme fixe									
Particuliers	35 343	35 525	35 463	1 021	1 100	1 249	2,89	3,10	3,52
Entreprises et gouvernements	38 547	34 519	32 934	986	1 013	860	2,56	2,93	2,61
Banques	570	628	735	8	12	16	1,40	1,91	2,18
Total des dépôts au Canada	131 460	123 371	119 693	2 429	2 609	2 520	1,85	2,11	2,11
Dépôts dans des établissements bancaires à l'étranger									
Payables à vue									
Particuliers	131	254	736	–	–	6	–	–	0,82
Entreprises et gouvernements	354	308	969	2	1	6	0,56	0,32	0,62
Banques	61	94	114	1	2	2	1,64	2,13	1,75
Payables sur préavis									
Particuliers	91	87	1 254	1	1	38	1,10	1,15	3,03
Entreprises et gouvernements	46	8	135	–	–	2	–	–	1,48
Banques	77	111	11	1	1	–	1,30	0,90	–
Payables à terme fixe									
Particuliers	876	1 025	2 155	15	18	68	1,71	1,76	3,16
Entreprises et gouvernements	48 412	57 473	65 939	760	924	1 719	1,57	1,61	2,61
Banques	9 967	11 608	11 417	182	220	286	1,83	1,90	2,51
Total des dépôts à l'étranger	60 015	70 968	82 730	962	1 167	2 127	1,60	1,64	2,57
Total des dépôts	191 475 \$	194 339 \$	202 423 \$	3 391 \$	3 776 \$	4 647 \$	1,77 %	1,94 %	2,30 %

EMPRUNTS À COURT TERME

Non vérifié, en millions de dollars, aux 31 octobre et exercices terminés à cette date	2004	2003	2002
Encours à la fin de l'exercice			
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	12 220 \$	11 659 \$	8 436 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	16 790	19 293	9 615
Total des emprunts à court terme	29 010 \$	30 952 \$	18 051 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert			
Solde moyen	13 292 \$	11 403 \$	12 754 \$
Solde maximal de fin de mois	15 507	12 568	16 413
Taux d'intérêt moyen	2,80 %	3,47 %	3,25 %
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat			
Solde moyen	18 513	18 895	21 054
Solde maximal de fin de mois	23 571	21 584	23 977
Taux d'intérêt moyen	2,45 %	2,59 %	2,92 %

ÉTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS DES RÉSULTATS

Non vérifié, en millions de dollars, pour le trimestre	T4	T3	T2	2004 T1	T4	T3	T2	2003 T1
Revenu net d'intérêts ¹	1 324 \$	1 344 \$	1 284 \$	1 414 \$	1 419 \$	1 473 \$	1 352 \$	1 386 \$
Revenu autre que d'intérêts ¹	1 614	1 586	1 767	1 550	1 478	1 393	1 382	1 693
Total des revenus	2 938	2 930	3 051	2 964	2 897	2 866	2 734	3 079
Dotation à la provision pour pertes sur créances	175	91	207	155	131	425	248	339
Frais autres que d'intérêts	2 266	1 968	2 074	1 943	2 038	1 952	2 045	2 093
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	497	871	770	866	728	489	441	647
Impôts sur les bénéfices	46	250	238	256	217	(300)	122	200
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	12	1	1	1	1	1	(1)	2
Bénéfice net	439 \$	620 \$	531 \$	609 \$	510 \$	788 \$	320 \$	445 \$
Dividendes sur actions privilégiées	46 \$	47 \$	48 \$	49 \$	43 \$	46 \$	47 \$	44 \$
Primes sur actions privilégiées ²	18	—	—	—	—	8	—	—
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires ²	375 \$	573 \$	483 \$	560 \$	467 \$	734 \$	273 \$	401 \$

BILANS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

Non vérifié, en millions de dollars, à la fin du trimestre	T4	T3	T2	2004 T1	T4	T3	T2	2003 T1
Actif								
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 374 \$	1 273 \$	1 128 \$	1 359 \$	1 593 \$	1 879 \$	1 494 \$	1 361 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 829	9 447	12 409	10 137	8 861	11 180	6 799	7 800
Valeurs mobilières ¹	67 316	70 465	70 074	71 656	69 628	69 684	70 109	71 393
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	18 165	18 612	21 169	21 652	19 829	19 327	17 067	18 248
Prêts	72 592	71 214	69 955	69 018	70 014	70 082	68 545	67 721
Prêts hypothécaires à l'habitation	35 000	35 610	34 861	33 656	32 695	31 942	31 609	30 805
Particuliers et cartes de crédit	31 737	32 479	32 630	32 250	33 177	36 844	38 949	40 508
Entreprises et gouvernements	(1 825)	(1 879)	(1 989)	(1 948)	(1 952)	(2 478)	(2 402)	(2 389)
Provision pour pertes sur créances	23 710	20 789	23 904	25 423	22 796	24 124	26 993	26 984
Instruments dérivés à la valeur marchande	4 778	5 151	4 695	4 767	5 139	5 264	5 841	5 980
Engagements de clients en vertu d'acceptations	15 088	14 718	15 339	16 965	15 367	15 406	14 833	14 643
Autres actifs ¹	278 764 \$	277 879 \$	284 175 \$	284 935 \$	277 147 \$	283 254 \$	279 837 \$	283 054 \$
Passif et capitaux propres								
Dépôts Particuliers	72 049 \$	71 754 \$	71 247 \$	70 419 \$	69 202 \$	68 996 \$	67 874 \$	67 843 \$
Entreprises et gouvernements	106 705	109 260	115 138	111 349	106 768	115 600	110 541	115 501
Banques	11 823	12 006	9 252	11 446	12 160	13 496	14 571	14 938
Instruments dérivés à la valeur marchande	23 990	20 098	22 321	24 323	21 945	23 103	26 436	26 004
Acceptations	4 778	5 151	4 695	4 778	5 147	5 264	5 871	6 010
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat	29 010	28 685	32 071	32 380	30 952	26 792	25 155	24 533
Autres passifs	13 297	12 903	12 166	12 957	13 998	13 403	12 763	11 562
Titres secondaires	3 889	3 861	3 146	3 201	3 197	3 256	3 698	3 841
Capitaux propres	13 223	14 161	14 139	14 082	13 778	13 344	12 928	12 822
	278 764 \$	277 879 \$	284 175 \$	284 935 \$	277 147 \$	283 254 \$	279 837 \$	283 054 \$

PRINCIPALES MESURES FINANCIÈRES

Non vérifié, à la fin du trimestre et pour le trimestre	T4	T3	T2	2004 T1	T4	T3	T2	2003 T1
Rendement des capitaux propres ³	14,2 %	21,3 %	18,4 %	21,0 %	17,9 %	29,6 %	11,9 %	16,8 %
Rendement de l'actif moyen	0,63	0,88	0,76	0,86	0,73	1,09	0,46	0,61
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	10 545 \$	10 704 \$	10 693 \$	10 591 \$	10 374 \$	9 835 \$	9 386 \$	9 451 \$
Actif moyen (en millions de dollars)	278 535 \$	279 008 \$	284 242 \$	281 529 \$	279 009 \$	285 829 \$	284 432 \$	289 676 \$
Actif moyen/capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires	26,4 %	26,1 %	26,6 %	26,6 %	26,9 %	29,1 %	30,3 %	30,7 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	10,5	10,9	11,0	11,1	10,8	10,2	9,3	9,0
Ratio du total des fonds propres	12,8	13,3	12,8	13,0	13,0	12,2	11,7	11,9
Marge d'intérêts nette ¹	1,89	1,92	1,84	2,00	2,02	2,04	1,95	1,90
Ratio d'efficacité	77,1	67,2	68,0	65,5	70,4	68,1	74,8	68,0

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS ORDINAIRES

Non vérifié, à la fin du trimestre et pour le trimestre	T4	T3	T2	2004 T1	T4	T3	T2	2003 T1
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	349 128	354 003	358 895	359 742	361 266	360 270	359 506	359 131
Par action								
– Résultat de base	1,08 \$	1,62 \$	1,35 \$	1,56 \$	1,29 \$	2,04 \$	0,76 \$	1,12 \$
– Résultat dilué	1,06	1,60	1,33	1,54	1,28	2,02	0,76	1,11
– Dividendes	0,60	0,60	0,50	0,50	0,41	0,41	0,41	0,41
– Valeur comptable ⁴	29,92	30,40	30,17	29,70	28,78	28,42	26,77	26,43
Cours ⁵	73,90	69,68	71,46	68,60	60,95	55,42	49,45	45,75
– Haut	64,50	62,20	64,80	59,35	51,90	46,27	41,05	39,50
– Bas	73,90	66,28	67,19	66,66	59,21	54,52	47,80	43,55
– Clôture	13,2	11,4	10,8	11,8	11,4	15,5	25,3	26,6
Ratio cours/bénéfice	55,7 %	37,0 %	37,1 %	32,3 %	31,7 %	20,2 %	53,9 %	36,7 %
Ratio dividendes/bénéfice ³								

1) Au cours du quatrième trimestre de 2004, nous avons reclassé les placements à la valeur de consolidation des valeurs du compte de placement aux autres actifs. Cette modification a aussi entraîné le reclassement des éléments connexes de l'état des résultats. L'information des périodes précédentes a été reclassée et par conséquent, la marge d'intérêts nette a été retraitée.

2) Le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires a été retraité afin d'inclure les primes de rachat d'actions privilégiées. L'information des périodes précédentes a été retraitée.

3) Le rendement des capitaux propres et le ratio dividendes/bénéfice ont été retraités pour tenir compte de l'incidence des primes de rachat d'actions privilégiées. L'information des périodes précédentes a été retraitée.

4) Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin du trimestre.

5) Cours extrêmes pendant le trimestre et cours de clôture du dernier jour de négociation du trimestre à la Bourse de Toronto.

ÉTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS DES RÉSULTATS

Non vérifié, en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
Revenu net d'intérêts ¹	5 366 \$	5 630 \$	5 500 \$	4 549 \$	4 282 \$	4 408 \$	4 337 \$	4 517 \$	4 463 \$	4 074 \$
Revenu autre que d'intérêts ¹	6 517	5 946	5 541	6 613	7 797	5 728	4 804	3 980	2 892	2 258
Total des revenus	11 883	11 576	11 041	11 162	12 079	10 136	9 141	8 497	7 355	6 332
Dotation à la provision pour pertes sur créances	628	1 143	1 500	1 100	1 220	750	480	610	480	680
Frais autres que d'intérêts	8 251	8 128	9 129	8 226	8 096	7 998	7 125	5 372	4 584	3 991
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	3 004	2 305	412	1 836	2 763	1 388	1 536	2 515	2 291	1 661
Impôts sur les bénéfices	790	239	(279)	92	641	320	460	937	911	635
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	15	3	38	58	62	39	20	27	14	11
Bénéfice net	2 199 \$	2 063 \$	653 \$	1 686 \$	2 060 \$	1 029 \$	1 056 \$	1 551 \$	1 366 \$	1 015 \$
Dividendes sur actions privilégiées	190 \$	180 \$	161 \$	121 \$	128 \$	112 \$	116 \$	98 \$	112 \$	111 \$
Primes sur actions privilégiées ²	18 \$	8 \$	— \$	— \$	17 \$	— \$	10 \$	— \$	34 \$	— \$
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires ²	1 991 \$	1 875 \$	492 \$	1 565 \$	1 915 \$	917 \$	930 \$	1 453 \$	1 220 \$	904 \$

BILANS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

Non vérifié, en millions de dollars, aux 31 octobre	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
Actif										
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	12 203 \$	10 454 \$	9 512 \$	11 350 \$	10 679 \$	12 527 \$	10 795 \$	7 931 \$	8 120 \$	15 419 \$
Valeurs mobilières ¹	67 316	69 628	64 273	74 794	69 242	59 492	60 970	45 252	39 817	38 255
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	18 165	19 829	16 020	24 079	20 461	19 158	36 293	37 629	32 534	14 173
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	72 592	70 014	66 612	58 751	51 921	46 637	43 199	40 039	36 932	34 686
Particuliers et cartes de crédit	35 000	32 695	30 784	28 411	27 939	24 751	24 563	22 305	20 132	18 716
Entreprises et gouvernements	31 737	33 177	41 961	46 693	47 567	47 552	49 811	47 107	45 642	44 013
Provision pour pertes sur créances	(1 825)	(1 952)	(2 288)	(2 294)	(2 236)	(1 748)	(1 609)	(1 591)	(1 422)	(1 467)
Instruments dérivés à la valeur marchande	23 710	22 796	24 717	25 723	23 847	24 449	37 157	21 977	13 314	9 207
Engagements de clients en vertu d'acceptations	4 778	5 139	6 848	8 100	9 088	9 296	10 995	10 375	8 733	8 315
Autres actifs ¹	15 088	15 367	14 854	11 867	9 194	8 217	9 256	6 965	6 430	5 191
	278 764 \$	277 147 \$	273 293 \$	287 474 \$	267 702 \$	250 331 \$	281 430 \$	237 989 \$	210 232 \$	186 508 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts										
Particuliers	72 049 \$	69 202 \$	67 975 \$	66 826 \$	63 109 \$	60 878 \$	59 993 \$	59 188 \$	61 484 \$	61 061 \$
Entreprises et gouvernements	106 705	106 768	117 986	114 270	103 141	85 940	84 862	60 272	43 705	45 738
Banques	11 823	12 160	10 669	13 256	13 382	13 223	15 020	19 438	22 232	22 683
Instruments dérivés à la valeur marchande	23 990	21 945	24 794	26 395	24 374	25 097	36 245	21 376	12 500	8 135
Acceptations	4 778	5 147	6 878	8 100	9 088	9 296	10 995	10 375	8 733	8 315
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat	29 010	30 952	18 051	32 616	28 191	29 203	48 659	43 932	41 907	22 211
Autres passifs	13 297	13 998	10 980	10 112	10 630	11 092	9 806	8 267	7 041	6 015
Titres secondaires	3 889	3 197	3 627	3 999	4 418	4 544	4 714	4 894	3 892	3 671
Capitaux propres										
Actions privilégiées	2 826	3 357	3 088	2 299	1 876	1 933	1 961	1 518	1 068	1 355
Actions ordinaires	2 969	2 950	2 842	2 827	2 868	3 035	3 128	3 105	3 055	3 202
Surplus d'apport	59	50	26	—	—	—	—	—	—	—
Bénéfices non répartis	7 369	7 421	6 377	6 774	6 625	6 090	6 047	5 624	4 615	4 122
	278 764 \$	277 147 \$	273 293 \$	287 474 \$	267 702 \$	250 331 \$	281 430 \$	237 989 \$	210 232 \$	186 508 \$

1) Au cours de l'exercice, nous avons reclassé les placements à la valeur de consolidation des valeurs du compte de placement aux autres actifs. Cette modification a aussi entraîné le reclassement des éléments connexes de l'état des résultats. L'information des exercices 2003 et 2002 a été reclassée. L'information des exercices avant 2002 n'a pas été reclassée puisque les montants ne peuvent être déterminés de manière raisonnable.

2) Le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires a été retraité afin d'inclure les primes de rachat d'actions privilégiées. L'information des périodes précédentes a été retraitée.

ÉTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Non vérifié, en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
Solde au début de l'exercice	13 778 \$	12 333 \$	11 900 \$	11 369 \$	11 058 \$	11 136 \$	10 247 \$	8 738 \$	8 679 \$	8 435 \$
Rajustement pour tenir compte de modifications de conventions comptables	6 ¹	–	(42) ²	(140) ²	–	–	–	–	(94) ²	–
Prime de rachat / remboursement du capital-actions	(18)	(8)	–	–	(17)	–	(10)	–	(34)	–
Actions privilégiées	(1 084)	–	(269)	(736)	(873)	(397)	–	–	(281)	–
Actions ordinaires	(497)	350	800	400	(80)	–	391	436	(290)	(336)
Variation du capital-actions	8	108	15	(41)	(167)	(93)	23	50	(147)	2
Actions ordinaires	3	24	26	–	–	–	–	–	–	–
Variation du surplus d'apport	2 199	2 063	653	1 686	2 060	1 029	1 056	1 551	1 366	1 015
Bénéfice net	(190)	(180)	(161)	(121)	(128)	(112)	(116)	(98)	(112)	(111)
Dividendes	(781)	(591)	(577)	(536)	(501)	(492)	(498)	(434)	(352)	(320)
Actions privilégiées	(201)	(321)	(12)	19	17	(13)	43	4	3	(6)
Actions ordinaires										
Divers										
Solde à la fin de l'exercice	13 223 \$	13 778 \$	12 333 \$	11 900 \$	11 369 \$	11 058 \$	11 136 \$	10 247 \$	8 738 \$	8 679 \$

- 1) Représente l'incidence de l'application de la NOC-17 du Manuel de l'ICCA intitulé «Contrats de dépôt indexés sur actions» qui introduit les exigences de comptabilisation distincts des contrats indexés sur actions et de mesure du dérivé à la juste valeur.
- 2) Représente l'incidence de l'application du chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA intitulé «Rémunérations et autres paiements à base d'actions», selon lequel les DPVA doivent être comptabilisés selon le cours du marché de façon continue. En outre, la CIBC a adopté la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les opérations sur actions avec ses employés et ses administrateurs qui ne sont pas des dirigeants, comme le recommande le chapitre 3870.
- 3) Représente l'incidence de l'application du chapitre 3461 du Manuel de l'ICCA intitulé «Avantages sociaux futurs», selon lequel le coût des avantages postérieurs à la retraite et à l'emploi doit être comptabilisé dans l'exercice au cours duquel les employés rendent des services à la CIBC.
- 4) Représente l'incidence de l'application du chapitre 3025 du Manuel de l'ICCA intitulé «Prêts douteux», selon lequel les flux de trésorerie futurs prévus à l'égard des prêts douteux doivent être actualisés dans le calcul de la provision pour pertes sur créances.

PRINCIPALES MESURES FINANCIÈRES

Non vérifié, aux 31 octobre et exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
Rendement des capitaux propres ¹	18,7 %	19,2 %	5,1 %	16,1 %	20,3 %	9,8 %	10,2 %	17,7 %	16,6 %	12,9 %
Rendement de l'actif moyen	0,78	0,72	0,22	0,60	0,78	0,38	0,38	0,66	0,70	0,61
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	10 633 \$	9 764 \$	9 566 \$	9 739 \$	9 420 \$	9 323 \$	9 100 \$	8 195 \$	7 332 \$	7 003 \$
Actif moyen (en millions de dollars)	280 810 \$	284 739 \$	292 510 \$	278 798 \$	263 119 \$	271 844 \$	278 823 \$	236 025 \$	196 063 \$	165 846 \$
Actif moyen/capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires	26,4 %	29,2 %	30,6 %	28,6 %	27,9 %	29,2 %	30,6 %	28,8 %	26,7 %	23,7 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	10,5	10,8	8,7	9,0	8,7	8,3	7,7	7,0	6,6	7,0
Ratio du total des fonds propres	12,8	13,0	11,3	12,0	12,1	11,5	10,8	9,8	9,0	9,6
Marge d'intérêts nette ²	1,91	1,98	1,88	1,63	1,63	1,62	1,56	1,91	2,28	2,46
Ratio d'efficience	69,4	70,2	82,7	73,7	67,0	78,9	77,9	63,2	62,3	63,0

- 1) Le rendement des capitaux propres a été retraité pour inclure l'incidence des primes de rachat d'actions privilégiées. L'information des exercices précédents a été retraitée.
- 2) Au cours de l'exercice, nous avons reclassé les placements à la valeur de consolidation des valeurs du compte de placement aux autres actifs. Cette modification a aussi entraîné le reclassement des éléments connexes de l'état des résultats. Par conséquent, la marge d'intérêts nette pour 2003 et 2002 a été retraitée, le cas échéant. La marge d'intérêts nette avant 2002 n'a pas été retraitée puisque les montants ne peuvent être déterminés de manière raisonnable.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS ORDINAIRES

Non vérifié, aux 31 octobre et exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	355 735	360 048	360 553	372 305	388 951	409 789	415 030	413 545	415 028	432 614
Par action										
– Résultat de base	5,60 \$	5,21 \$	1,37 \$	4,19 \$	4,95 \$	2,23 \$	2,24 \$	3,51 \$	2,94 \$	2,09 \$
– Résultat dilué	5,53	5,18	1,35	4,13	4,90	2,21	2,22	3,49	2,93	2,09
– Dividendes	2,20	1,64	1,60	1,44	1,29	1,20	1,20	1,05	0,85	0,74
– Valeur comptable ¹	29,92	28,78	25,75	26,44	25,17	22,68	22,08	21,07	18,62	16,93
Cours ²										
– Haut	73,90	60,95	57,70	57,00	50,50	42,60	59,80	41,75	28,30	18,57
– Bas	59,35	39,50	34,26	43,20	30,50	28,00	24,40	26,55	18,00	15,57
– Clôture	73,90	59,21	38,75	48,82	48,40	31,70	30,65	41,20	27,85	18,19
Ratio cours/bénéfice	13,2	11,4	28,9	11,7	9,8	14,2	13,7	11,7	9,5	8,7
Ratio dividendes/bénéfice ³	39,2 %	31,5 %	> 100,0 %	34,2 %	26,2 %	53,6 %	53,5 %	29,9 %	28,9 %	35,4 %

- 1) Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de l'exercice.
- 2) Cours extrêmes pendant l'exercice et cours de clôture du dernier jour de négociation de l'exercice à la Bourse de Toronto.
- 3) Le ratio dividendes/bénéfice a été retraité pour inclure l'incidence des primes de rachat d'actions privilégiées. L'information des exercices précédents a été retraitée.

DIVIDENDES SUR ACTIONS PRIVILÉGIÉES¹

Non vérifié, exercices terminés les 31 octobre	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
Catégorie A										
Série 4	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	3,4106 \$	4,7360 \$	6,0900 \$
Série 5	–	–	–	–	–	–	–	0,8240	1,1600	1,4728
Série 7	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4,208
Série 8	–	–	–	–	–	–	–	–	–	0,6706
Série 9	–	–	–	–	–	–	1,1375	2,2750	2,2750	2,2750
Série 10	–	–	–	–	–	–	–	–	2,8175	2,5555
Série 11	–	–	–	–	–	–	–	–	2,4060	2,2125
Série 12	–	–	–	–	2,4100	2,4267	2,4097	2,2462	2,2188	2,1856
Série 13	–	–	–	–	1,7500	1,7500	1,7500	1,7500	1,7500	1,7500
Série 14	–	1,1156	1,4875	1,4875	1,4875	1,4875	1,4875	1,4870	1,1197	–
Série 15	1,0709	1,4125	1,4125	1,4125	1,4125	1,4125	1,4125	1,4110	–	–
Série 16	1,8456	2,0025	2,2244	2,1724	2,0948	2,1093	2,0946	1,1367	–	–
Série 17	1,3551	1,3625	1,3625	1,3625	1,3625	1,3625	1,3625	0,7880	–	–
Série 18	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3628	–	–	–
Série 19	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	0,7404	–	–	–
Série 20	1,6908	1,8253	2,0276	1,9801	1,9095	1,9227	1,1703	–	–	–
Série 21	1,5000	1,5000	1,5000	1,5000	1,1372	–	–	–	–	–
Série 22	2,0520	2,2152	2,4606	2,4031	1,7713	–	–	–	–	–
Série 23	1,3250	1,3250	1,3250	0,9938	–	–	–	–	–	–
Série 24	1,5000	1,5000	1,2962	–	–	–	–	–	–	–
Série 25	1,5000	1,5000	0,8048	–	–	–	–	–	–	–
Série 26	1,4375	1,0859	–	–	–	–	–	–	–	–
Série 27	1,5484	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Série 28	0,1996	–	–	–	–	–	–	–	–	–

- 1) Les dividendes sont rajustés compte tenu du nombre de jours au cours de l'exercice pendant lesquels l'action a été en circulation au moment de l'émission et du rachat.



Gouvernance

L'excellence en matière de gouvernance est essentielle à une croissance durable. Le conseil d'administration et la direction de la CIBC visent une amélioration continue des processus de gouvernance afin que nous soyons toujours reconnus comme un chef de file dans ce domaine. Nous avons encore accompli bien des progrès cette année tout en continuant de promouvoir une culture favorisant la responsabilité personnelle à tous les échelons de la CIBC.

Table des matières

168	Structure et membres du conseil – Renouvellement continu
169	Membres du conseil – L'indépendance, une priorité
169	Membres du conseil – 19 administrateurs en 2004
170	Comités du conseil – Compétences spécialisées
171	Processus de gouvernance – Amélioration constante
174	Haute direction – Un rôle clé dans l'intégration du modèle de gouvernance
176	Dirigeants – Le travail d'équipe soutient la bonne gouvernance
177	Communications – Responsabilités envers les intéressés

Structure et membres du conseil – Renouvellement continu

L'obligation du conseil est de superviser la gestion des affaires de la CIBC. Le conseil travaille de concert avec la direction afin d'agir au mieux des intérêts de la CIBC. Pour remplir ses obligations en matière de surveillance, il est important pour le conseil de s'adjoindre des personnes dont les qualités répondent aux besoins de la CIBC et de ses actionnaires. Les administrateurs travaillent en collaboration avec la haute direction afin d'obtenir et d'examiner les informations pertinentes qui permettent au conseil de dégager des lignes directrices stratégiques. Afin de faciliter son fonctionnement, le conseil a conçu des principes et des politiques régissant la préparation et la présence des membres du conseil aux réunions.

Le renouvellement du conseil, qui exige bien plus que la nomination d'administrateurs possédant des compétences appropriées, est crucial pour la CIBC. Le processus de renouvellement du conseil s'est amorcé il y a cinq ans, lorsque John Hunkin, qui venait tout juste d'être nommé président du conseil et chef de la direction, a lancé un examen en profondeur de toutes les activités de gouvernance. Cette initiative s'est traduite par un bon nombre d'améliorations en matière de gouvernance, principalement en ce qui a trait à la structure du conseil et des comités ainsi qu'aux politiques et processus de gouvernance. Durant le dernier exercice, une plus grande attention a été portée aux aptitudes et aux compétences de leadership du conseil afin de relever à un niveau supérieur son processus de renouvellement.

Durée d'affectation des administrateurs

Le conseil a approuvé une politique officielle sur la durée d'affectation des administrateurs qui définit les conditions dans lesquelles la démission d'un administrateur devrait être présentée. Ces conditions incluent l'atteinte de l'âge de 70 ans, un changement important du statut d'emploi ou l'écoulement de 15 années d'affectation sur le conseil. Une période de transition a été instaurée pour les administrateurs nommés à la dernière assemblée générale annuelle, dont certains sont des administrateurs de la CIBC depuis 15 ans. Le comité de gouvernance a l'autorité de déterminer s'il est dans le meilleur intérêt de la CIBC d'accepter la démission d'un administrateur.

Cette année, trois nouveaux administrateurs se sont joints au conseil, ce qui réduit la durée moyenne d'affectation des administrateurs de la CIBC et apporte une nouvelle perspective aux activités du conseil et des comités.

Auto-évaluation annuelle du conseil

Comme dans les exercices précédents, le conseil a fait l'objet d'un processus étendu d'auto-évaluation, en collaboration avec un cabinet de consultation externe spécialisé dans les questions de gouvernance. L'évaluation portait sur le conseil et chacun de ses comités ainsi que sur le président du conseil et le chef de la direction. Le cabinet de consultation avait conçu des

questionnaires distincts et sur mesure pour chaque groupe afin de les aider à évaluer leur rendement par rapport à leur mandat et autres critères recommandés par le cabinet de consultation. Les questionnaires couvraient plusieurs aspects, comme le rendement global du conseil; la composition et la structure du conseil et des comités; la planification de la relève; le perfectionnement de la direction; la planification stratégique; la gestion du risque; la performance opérationnelle; l'évaluation du rendement du chef de la direction; la participation au conseil; les compétences des administrateurs; les processus du conseil et l'implication des administrateurs. Le cabinet de consultation a aussi effectué des entrevues individuelles avec chaque membre du conseil.

Les données tirées des questionnaires et des entrevues individuelles ont été compilées, analysées et notées par le cabinet de consultation, puis ont été intégrées dans un rapport d'évaluation officiel remis au conseil. Par suite du processus officiel d'évaluation, le président du conseil a tenu ses rencontres annuelles avec chacun des administrateurs afin de discuter de leur rendement et de leurs besoins de formation.

Le rapport d'évaluation a relevé des occasions de perfectionnement qui constituent le fondement des plans d'action pour l'amélioration. Ces plans d'action ont été conçus par les comités du conseil, le président du conseil et le chef de la direction et ont été soumis à l'examen et à l'approbation du conseil. Le comité de gouvernance surveille ensuite l'exécution de ces plans.

Établir une grille de compétence

Le comité de gouvernance met régulièrement à jour une grille de compétence soumise à l'approbation du conseil. La grille définit les besoins de perfectionnement souhaitables des compétences et qualités des administrateurs en fonction des besoins actuels et prévus de la CIBC. Cette grille aide à identifier et à recruter de nouveaux administrateurs compétents; au cours de l'exercice, trois nouveaux administrateurs, dont l'expérience et les compétences complètent les forces existantes du conseil, ont été nommés. En outre, la grille s'avère utile pour cerner les besoins de perfectionnement des administrateurs. Étant donné la complexité accrue de la tâche d'un administrateur, la CIBC a rehaussé le perfectionnement de ses administrateurs au moyen d'un programme d'orientation amélioré portant sur des classes dirigées sur des sujets choisis et des plans de formation continue pour les comités.

Examen des mandats du conseil

Au cours de l'exercice, le conseil, en collaboration avec des consultants externes, a entrepris un examen en profondeur des mandats du conseil, des comités, du président du conseil et du chef de la direction, en prenant en considération des repères globaux. Ces mandats ont été affichés sur le site Web de la CIBC à l'adresse www.cibc.com.

Nous sommes satisfaits des travaux importants effectués au cours des cinq dernières années à l'égard du renouvellement du conseil. Nous croyons que l'attention soutenue que nous portons à l'établissement de structures et de processus solides entraînera un renouvellement systématique et durable.

Membres du conseil – L'indépendance, une priorité

Le conseil reconnaît l'importance de conserver son indépendance, et a adopté les normes d'indépendance découlant du règlement sur les «personnes physiques membres d'un groupe» en vertu de la *Loi sur les banques* et des règlements de la Bourse de New York et de la Bourse de Toronto. Les normes d'indépendance des administrateurs ont été affichées sur le site Web de la CIBC, à l'adresse www.cibc.com.

Afin de faciliter davantage son action indépendante et conformément à son mandat, le conseil tient régulièrement des réunions auxquelles la direction n'assiste pas. Le conseil a tenu au cours de l'exercice 12 réunions indépendantes en marge des 24 réunions du conseil. Comme indiqué auparavant, le mandat du conseil d'administration a été affiché sur le site Web de la CIBC à l'adresse www.cibc.com.

Membres du conseil – 19 administrateurs en 2004

Douglas G. Bassett O.C., O.Ont., LL.D., Litt. D. (1980)

Président du conseil, Windward Investments
Toronto, Ontario, Canada

Jalynn H. Bennett C.M. (1994)

Présidente, Jalynn H. Bennett and Associates, Ltd.
Toronto, Ontario, Canada

Gary F. Colter F.C.A. (2003)

Président, CRS Inc.
Toronto, Ontario, Canada

Pat M. Delbridge (1993)

Président, PDA Inc.
Toronto, Ontario, Canada

William L. Duke (1991)

Agriculteur
Redvers, Saskatchewan, Canada

Ivan E.H. Duvar B.Ing., Ing., LL.D. (Hon.) (1989)

Président et chef de la direction, MIJAC Inc.
Amherst, Nouvelle-Écosse, Canada

William A. Etherington (1994)

Président du conseil, CIBC
Toronto, Ontario, Canada

A.L. Flood C.M. (1989)

Administrateur, CIBC
Thornhill, Ontario, Canada

Margot A. Franssen O.C. (1992)

Présidente et chef de la direction, Bibelot Inc.
Toronto, Ontario, Canada

L'hon. Gordon D. Giffin (2001)

Associé principal, McKenna Long & Aldridge LLP
Atlanta, Géorgie, États-Unis

L'hon. James A. Grant C.P., C.M., c.r. (1991)

Président du comité exécutif, Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Montréal, Québec, Canada

Linda S. Hasenfratz (2004)

Chef de la direction, Linamar Corporation
Guelph, Ontario, Canada

Albert E.P. Hickman (1989)

Président du conseil et président, Hickman Motors Limited
St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, Canada

John S. Hunkin (1993)

Chef de la direction, CIBC
Toronto, Ontario, Canada

John S. Lacey (2004)

Président du conseil, Alderwoods Group Inc.
Toronto, Ontario, Canada

Charles Sirois C.M., B.Fin., M.Fin. (1997)

Président du conseil et chef de la direction, Télésystème Ltée
Montréal, Québec, Canada

Stephen G. Snyder B.Sc., M.B.A. (2000)

Président et chef de la direction, TransAlta Corporation
Calgary, Alberta, Canada

Ronald W. Tysoe (2004)

Vice-président du conseil, Federated Department Stores, Inc.
Cincinnati, Ohio, U.S.A.

W. Galen Weston O.C. (1978)

Président et président du conseil, George Weston Limited
Toronto, Ontario, Canada

Comités du conseil – Compétences spécialisées

Le conseil croit que la gouvernance de la CIBC est exercée de manière plus efficace par la participation directe des comités. Le conseil compte actuellement quatre comités : le comité de gouvernance, le comité de vérification, le comité de la rémunération et des ressources en personnel de direction, et le comité de gestion du risque. Tous les ans, le conseil examine, révisé et approuve le mandat de chaque comité.

Les mandats de chaque comité sont affichés sur le site Web de la CIBC à l'adresse www.cibc.com/ca/inside-CIBC/governance.

Les présidents des comités font régulièrement le point avec le conseil sur les questions importantes prises en considération par chaque comité. Pour faciliter la communication entre les comités et améliorer les bonnes pratiques de gouvernance, chaque président de comité est aussi membre du comité de gouvernance.

Le comité de gouvernance La fonction principale du comité de gouvernance est d'aider le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités en matière de surveillance et de gouvernance. Le comité de gouvernance agit également à titre de comité de révision de la CIBC, conformément à la *Loi sur les banques* (Canada).

Le comité s'est réuni onze fois au cours de l'exercice. Ses réalisations et initiatives clés comprennent :

- la surveillance des activités de renouvellement du conseil décrites ci-dessus, y compris les mises en candidature pour les nominations au conseil;
- l'examen et la recommandation au conseil, pour son approbation, du code de déontologie des administrateurs qui définit les normes de conduite pour tous les administrateurs;
- l'amélioration continue de la grille de compétence du conseil;
- l'examen de la structure de gouvernance de la CIBC ainsi que des faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité liés à la gouvernance.

Membres : J.H. Bennett (président), G.F. Colter, J.A. Grant, C. Sirois, S.G. Snyder

Le comité de vérification Les principales fonctions du comité de vérification sont de s'acquitter de ses responsabilités à l'égard de l'examen de l'intégrité des états financiers, des informations financières et des contrôles internes de la CIBC sur l'information financière; de la surveillance de système de contrôles internes; de la surveillance de la conformité de la CIBC aux exigences juridiques et réglementaires; du choix des vérificateurs externes pour approbation par les actionnaires; de l'examen des compétences, de l'indépendance et du rendement des vérificateurs externes; et de l'examen des compétences, de l'indépendance et du rendement des vérificateurs internes de la CIBC; et de siéger au comité de vérification de certaines filiales sous réglementation fédérale.

Le comité s'est réuni douze fois au cours de l'exercice. Ses réalisations et initiatives clés comprennent :

- la surveillance d'une importante initiative de gouvernance dirigée par la direction qui comprenait l'examen des contrôles financiers et non financiers de la CIBC, ce qui a permis à la CIBC de satisfaire aux exigences de l'article 404 de la loi Sarbanes-Oxley sur les rapports de la direction;
- l'approbation de l'approche de la CIBC à l'égard d'une ligne d'assistance sur la déontologie et de sa mise en service;
- l'examen et la révision des rapports clés présentés au comité;
- l'examen et la révision du mandat du comité de vérification pour mieux refléter les exigences réglementaires actuelles et les meilleures pratiques;
- la promotion d'un dialogue régulier avec le BSIF, notre principal organisme de réglementation;
- l'examen et l'évaluation de la stratégie fiscale de la CIBC.

Membres : D.G. Bassett, G.F. Colter (président), P.M. Delbridge, W.L. Duke, I.E.H. Duvar

Le comité de la rémunération et des ressources en personnel de direction La fonction principale du comité de la rémunération et des ressources en personnel de direction est d'aider le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance des politiques et pratiques de la CIBC en matière de ressources humaines.

Le comité s'est réuni huit fois au cours de l'exercice. Ses réalisations et initiatives clés comprennent :

- la confirmation que les plans/programmes, les principes et la philosophie de la CIBC en matière de rémunération sont alignés sur la stratégie de la CIBC et qu'ils se fondent sur la structure et les tendances du marché concurrentiel;
- l'examen de l'orientation de la stratégie pour le personnel de la CIBC, qui comprend des mesures importantes relativement à la gestion du rendement, à la santé et au bien-être, au climat de travail, au recrutement et à la formation et au perfectionnement des employés;
- la discussion de la méthodologie et de l'approche de la CIBC à l'égard de la gestion des talents, y compris le perfectionnement des membres de la haute direction;
- l'examen des niveaux de rémunération des membres de la haute direction pour s'assurer du caractère approprié et concurrentiel des salaires en regard d'un rendement concurrentiel, et l'embauche de consultants externes pour mieux comprendre les tendances du marché à l'égard des niveaux globaux de rendement du secteur;
- la tenue d'une session de perfectionnement des administrateurs pour tous les membres du conseil portant sur la rémunération des cadres, présentée par un cabinet de consultants externes.

Membres : J.H. Bennett, M.A. Franssen, J.A. Grant, L.S. Hasenfratz, C. Sirois (président)

Le comité de gestion du risque La principale fonction du comité de gestion du risque est d'aider le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités relativement à l'identification, à la mesure, au suivi et au contrôle des principaux risques auxquels la CIBC est confrontée.

Le comité s'est réuni onze fois au cours de l'exercice. Ses réalisations et initiatives clés comprennent :

- la satisfaction de toutes les exigences de son mandat élargi à l'égard de la surveillance de la gestion du risque de crédit, de marché, d'illiquidité et du risque opérationnel ainsi que de la gestion du bilan;
- la surveillance de la gouvernance au chapitre des risques liés à la réputation et des risques juridiques, y compris l'examen, à toutes les rencontres du comité en 2004, des rapports d'étapes, des rapports du comité de surveillance des opérations financières ainsi que la réception des évaluations indépendantes présentées par des conseillers externes;
- l'acquiescement de sa responsabilité en matière de surveillance du risque opérationnel, l'examen et l'approbation des politiques, procédures, normes et mandats internes pertinents, et l'examen des rapports trimestriels sur le capital;
- le soutien et l'orientation, l'examen et la recommandation du programme de Bâle II de la CIBC en vue de son approbation.

Membres : A.L. Flood, G.D. Giffin, A.E.P. Hickman, J.S. Lacey, S.G. Snyder (président), R.W. Tysoe

Processus de gouvernance – Amélioration constante

La CIBC suit de près l'évolution de la réglementation au Canada et aux États-Unis et y répond en modifiant ou en améliorant ses pratiques et politiques en matière de gouvernance, lorsqu'il est nécessaire ou souhaitable de le faire.

Par exemple, en novembre 2003, la Bourse de New York a établi de nouvelles règles de gouvernance qui ont été modifiées en novembre 2004. La mise en œuvre de ces règles est réservée aux sociétés étrangères, reconnaissant qu'elles doivent se conformer aux exigences américaines. Le tableau suivant présente une analyse comparative des règles de gouvernance avec les pratiques de la CIBC en matière de gouvernance, et comprend une description sommaire de tout écart important.

Règles de gouvernance de la Bourse de New York	Pratique de gouvernance de la CIBC
<p>Indépendance des administrateurs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les sociétés inscrites à la cote de la Bourse doivent avoir des administrateurs majoritairement indépendants. 2. Afin de circonscrire la définition «d'administrateur indépendant» aux fins d'application des normes : <ol style="list-style-type: none"> a) Un administrateur n'est «indépendant», que si le conseil d'administration décide positivement qu'il n'a aucun lien important avec la société inscrite (soit directement ou à titre d'associé, d'actionnaire ou de dirigeant d'une organisation ayant un lien avec la société). Les sociétés doivent identifier les administrateurs qui sont indépendants et divulguer les éléments à l'appui de cette indépendance. b) De plus, un administrateur n'est pas indépendant si : <ol style="list-style-type: none"> i) L'administrateur est employé de la société inscrite, ou l'était au cours de trois dernières années, ou si un parent immédiat est haut dirigeant de la société inscrite, ou l'était au cours des trois dernières années. ii) L'administrateur, ou un parent immédiat de celui-ci, a reçu plus de 100 000 \$, dans toute période de douze mois au cours des trois dernières années, à titre de rémunération directe de la part de la société inscrite, autre que les jetons de présence pour les réunions du conseil ou des comités et une prestation de retraite ou d'autres formes de rémunération différée pour service rendu (pourvu que cette rémunération ne dépende pas de quelque façon d'une prestation de service ininterrompue). iii) a) L'administrateur, ou un parent immédiat de celui-ci, est actuellement associé dans un cabinet qui est le vérificateur interne ou externe de la société; b) l'administrateur est actuellement à l'emploi de ce cabinet; c) un parent immédiat de l'administrateur est actuellement à l'emploi de ce cabinet dans des fonctions professionnelles de vérification, de certification ou d'observation fiscale (à l'exception de la planification fiscale); ou d) l'administrateur, ou un parent immédiat de celui-ci, était, au cours de trois dernières années (mais ne l'est plus), un associé ou un employé de ce cabinet et a participé durant cette période, aux activités de vérification de la société inscrite. iv) L'administrateur, ou un parent immédiat de celui-ci, est employé, ou l'a été au cours des trois dernières années, comme haut dirigeant d'une autre société qui a un comité de rémunération auquel siègent, ou ont déjà siégé, des dirigeants de la société inscrite. v) L'administrateur est employé, ou un parent immédiat est haut dirigeant, d'une société qui a fait des paiements à la société inscrite, ou qui en a reçu d'elle, pour des biens ou des services d'un montant qui, au cours de n'importe quel des trois derniers exercices, dépasse la valeur la plus élevée entre 1 million de dollars ou 2 % des produits d'exploitation bruts consolidés de cette société. 	<p>✓ ✓ ✓</p> <p>Se reporter aux normes d'indépendance des administrateurs sur le site www.cibc.com conformes aux normes d'indépendance de la Bourse de New York, les lignes directrices en matières d'indépendance de la Bourse de Toronto et le règlement sur les «personnes physiques membres d'un groupe» en vertu de la <i>Loi sur les banques</i> (Canada).</p> <p>✓ ✓ ✓ ✓ ✓</p>

Règles de gouvernance de la Bourse de New York	Pratique de gouvernance de la CIBC
3. Afin qu'ils jouent un rôle de surveillance plus efficace à l'égard de la direction, les administrateurs non membres de la direction de chaque société inscrite doivent participer à des réunions directives tenues périodiquement sans la direction.	✓
Comité de gouvernance d'entreprise	
4. a) Les sociétés inscrites doivent avoir un comité de nomination/gouvernance d'entreprise composé exclusivement d'administrateurs indépendants.	✓
b) Le comité de nomination/gouvernance d'entreprise doit avoir une charte écrite qui régit les points suivants : i) l'objet et les responsabilités du comité, qui, à tout le moins, doivent être : de repérer les particuliers ayant compétence pour devenir membres du conseil, selon les critères approuvés par le conseil, et de choisir, ou de recommander au conseil de choisir, les candidats aux postes d'administrateur pour la prochaine assemblée annuelle des actionnaires; d'élaborer et de recommander au conseil un ensemble de lignes directrice en matière de gouvernance d'entreprise applicables à l'entreprise; et de surveiller l'évaluation du conseil et de la direction. ii) une évaluation annuelle de l'efficacité du comité.	✓ Se reporter au mandat du comité à l'adresse www.cibc.com . ✓ ✓
Comité de la rémunération et des ressources en personnel de direction	
5. a) Les sociétés inscrites doivent avoir un comité de rémunération composé exclusivement d'administrateurs indépendants.	✓
b) Le comité de rémunération doit avoir une charte écrite qui régit les points suivants : i) l'objet et les responsabilités du comité dont, à tout le moins, la responsabilité suivante : A) examiner et approuver les buts et objectifs d'entreprise qui sont pertinents à la rémunération du chef de la direction, évaluer le rendement du chef de la direction à la lumière de ces buts et objectifs, et, soit comme comité, soit de concert avec les autres administrateurs indépendants (selon la décision du conseil) établir et approuver le niveau de rémunération du chef de la direction à la lumière de cette évaluation; B) faire les recommandations au conseil relativement à la rémunération d'un haut dirigeant autre que celle du chef de la direction, à la rémunération incitative et aux régimes d'actionnariat qui sont assujettis à l'approbation du conseil; C) produire le rapport du comité de rémunération sur la rémunération des hauts dirigeants qui, selon les exigences de la SEC, doit être inclus dans la circulaire de procuration de la direction annuelle ou le rapport annuel de la société inscrite sur formulaire 10-K déposé auprès de la SEC. ii) une évaluation annuelle de l'efficacité du comité de la rémunération.	✓ Se reporter au mandat du comité à l'adresse www.cibc.com . ✓ ✓ ✓ ✓ ✓
Comité de vérification	
6. Les sociétés inscrites doivent avoir un comité de vérification qui satisfait aux exigences de la règle 10A-3 de la loi américaine intitulée <i>Exchange Act</i> .	✓
7. a) Le comité de vérification doit compter un minimum de trois membres.	✓
b) Outre les exigences prévues par la règle 10A-3(b)(1), tous les membres du comité de vérification doivent satisfaire aux exigences d'indépendance précisées à l'article 303A.02.	✓
c) Le comité de vérification doit avoir une charte écrite qui régit les points suivants : i) l'objet du comité qui, à tout le moins, doit consister à : A) aider le conseil à surveiller (1) l'intégrité des états financiers de la société inscrite; (2) la conformité de la société inscrite par rapport aux exigences juridiques et réglementaires; (3) les compétences et l'indépendance du vérificateur indépendant, et (4) l'efficacité de la fonction de vérification interne de la société inscrite et des vérificateurs indépendants; B) dresser le rapport du comité de vérification qui, selon l'exigence de la SEC, doit être inclus dans la circulaire annuelle de sollicitation de procurations de la société inscrite. ii) une évaluation annuelle de l'efficacité du comité de vérification,	✓ Se reporter au mandat du comité à l'adresse www.cibc.com . ✓ ✓ ✓ La CIBC ne fait pas dresser un rapport précis par son comité de vérification aux fins d'inclusion dans sa circulaire annuelle de sollicitation de procurations, mais de l'information comparable est présentée dans les documents publics de la CIBC. ✓

Règles de gouvernance de la Bourse de New York	Pratique de gouvernance de la CIBC
<p>iii) les fonctions et responsabilités du comité de vérification qui, à tout le moins, doivent inclure celles qui sont énoncées aux sous-alinéas 2) à 5) de la règle 10A-3(b) de la loi américaine intitulée <i>Exchange Act</i>, de même que celles qui suivent :</p> <p>A) au moins chaque année, obtenir et examiner un rapport du vérificateur indépendant précisant les procédures de contrôle interne de la qualité; toutes questions importantes soulevées par le dernier examen du contrôle interne de la qualité, ou de l'examen officiel par ses pairs, de son cabinet, ou par une demande de renseignements ou une enquête faite par des autorités gouvernementales ou professionnelles, au cours des cinq années précédentes, ayant trait à une ou plusieurs vérifications réalisées par le cabinet, et toutes mesures prises pour régler de telles questions; et pour évaluer l'indépendance du vérificateur, toutes ses relations avec la société inscrite;</p> <p>B) se réunir, examiner et discuter des états financiers vérifiés annuels et états financiers trimestriels de la société inscrite avec la direction et le vérificateur indépendant, y compris revoir l'information particulière à la société présentée à la rubrique «Rapport de gestion»;</p> <p>C) discuter des communiqués de presse portant sur les résultats de la société inscrite, ainsi que des indications fournies aux analystes et aux agences de notation relativement à l'information financière et aux résultats;</p> <p>D) discuter des politiques ayant trait à l'évaluation et à la gestion du risque;</p> <p>E) rencontrer individuellement et périodiquement la direction, les vérificateurs internes (et tous les autres employés responsables de la vérification interne) et les vérificateurs indépendants;</p> <p>F) examiner avec le vérificateur indépendant tous problèmes de vérification ou difficultés en cette matière ainsi que la réponse de la direction à ceux-ci;</p> <p>G) établir des politiques d'embauche claires pour les employés actuels ou les anciens employés des vérificateurs indépendants;</p> <p>H) faire périodiquement rapport au conseil d'administration.</p> <p>d) Chaque société inscrite doit avoir une fonction de vérification interne.</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>
<p>Régimes de rémunération sous forme d'actionariat</p> <p>8. Les actionnaires doivent pouvoir se prononcer sur les régimes de rémunération sous forme d'actionariat et les révisions importantes de ceux-ci, sauf pour ce qui est des primes incitatives aux employés, certains octrois, régimes et modifications dans le contexte des fusions et acquisitions, et certains types de régime précis.</p>	<p>La CIBC respecte les règles de la Bourse de Toronto pour ce qui est d'obtenir l'approbation des actionnaires quant aux ententes relatives à la rémunération par actionariat qui supposent une nouvelle émission d'actions. Contrairement aux règles de la Bourse de New York, les règles de la Bourse de Toronto n'exigent pas l'approbation des actionnaires pour les ententes relatives à la rémunération mettant en jeu l'achat d'actions en bourse à leur juste valeur marchande.</p>
<p>Lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise</p> <p>9. Les sociétés inscrites doivent adopter et communiquer des lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise.</p>	<p>✓</p>
<p>Codes de déontologie des administrateurs, des dirigeants et du personnel</p> <p>10. Les sociétés inscrites doivent adopter et communiquer un code de conduite des affaires et de déontologie pour leurs administrateurs, leurs dirigeants et leurs employés, et communiquer sans délai toute renonciation à l'application du code à l'endroit des administrateurs ou des hauts dirigeants.</p>	<p>✓</p> <p>Se reporter au code de conduite et au code de déontologie des administrateurs à l'adresse www.cibc.com.</p>
<p>Attestation du chef de la direction</p> <p>11. a) Chaque année, le chef de la direction de chaque société doit attester auprès de la Bourse de New York, n'être au courant d'aucun manquement de la société aux normes d'inscription de la Bourse de New York en matière de gouvernance d'entreprise, et ajouter une réserve à son attestation, au besoin.</p> <p>b) Le chef de la direction de chaque société inscrite doit aviser sans délai la Bourse de New York par écrit, dès qu'un haut dirigeant de la société inscrite prend connaissance d'un manquement important à toute disposition pertinente de l'article 303A.</p> <p>c) Chaque société inscrite doit soumettre annuellement une déclaration écrite et signée à la Bourse de New York. En outre, chaque société inscrite doit soumettre une déclaration intermédiaire écrite chaque fois qu'un changement touche le conseil ou l'un de ses comités soumis aux dispositions de l'article 303A. Les déclarations écrites annuelles et intermédiaires doivent être présentées dans la forme requise par la Bourse de New York.</p>	<p>✓</p> <p>Le chef de la direction déposera cette attestation conformément aux exigences.</p> <p>✓</p> <p>La déclaration sera déposée conformément aux exigences.</p>

Du côté de la réglementation, l'un des faits nouveaux qui continue de toucher la CIBC est la loi américaine de 2002 intitulée *Sarbanes-Oxley Act*. À cet égard, le travail des employés de la CIBC a porté sur la documentation et l'évaluation de l'efficacité des contrôles financiers internes de la CIBC afin d'assurer leur conformité aux dispositions de l'article 404 de la loi. Ce travail d'envergure nous a permis de satisfaire, un an plus tôt que ne l'exigeait la loi, aux exigences sur les rapports de la direction prescrites par l'article 404.

Au cours de l'exercice, la CIBC a présenté un nouveau plan de gouvernance et de contrôle qui nous permet d'accomplir les tâches inhérentes aux contrôles et à la gouvernance d'une façon disciplinée et intégrée à tous les échelons de la CIBC, de sorte que nous continuons de satisfaire aux exigences en matière de conformité et de réglementation, tout en établissant des fondations plus solides pour le futur. Ce plan d'amélioration du contexte de gouvernance à tous les échelons de la CIBC a été élaboré par l'équipe de la haute direction et approuvé par le conseil. Jusqu'à maintenant, la CIBC a investi 60 millions de dollars pour mettre en œuvre des mesures de gouvernance et de gestion du risque lié à la réputation afin de satisfaire au resserrement des normes dans un contexte réglementaire et commercial en rapide évolution.

Pour de plus amples renseignements sur ces mesures, se reporter à la rubrique Étapes de la gouvernance – Bâtir un solide cadre de gouvernance et de contrôle, à la page 10.

Haute direction – Un rôle clé dans l'intégration du modèle de gouvernance

Bien que tous les employés de la CIBC doivent jouer un rôle dans l'efficacité de la gouvernance de la CIBC, les responsabilités de la supervision des activités quotidiennes de la CIBC et de la présentation d'information précise, exhaustive et opportune au conseil, incombent à la haute direction. À chaque réunion du conseil, les questions importantes qui méritent l'attention soutenue du conseil et de la direction sont inscrites à l'ordre du jour.

Tous les employés doivent adhérer au code de conduite des affaires de la CIBC. Le code, qui a été mis à jour en octobre 2003, favorise des normes d'éthique solides et protège nos clients, nos employés et la CIBC. Le code définit des principes afin d'établir une norme mondiale de conduite à laquelle tous les employés de la CIBC doivent se conformer.

Des limites relatives au risque et autres politiques, comme approuvées par le conseil, sont imposées au chef de la direction qui, à son tour, impose des limites aux membres de l'équipe de la haute direction qui relèvent directement de lui.

Hunkin, J.S. (JOHN)

Chef de la direction
CIBC

McCaughey, G.T. (GERRY)

Président et chef de l'exploitation
CIBC

Baxendale, S. (SONIA)

Première VPD
Gestion des avoirs CIBC

Denham, G.H. (JILL)

Vice-présidente du conseil
Marchés de détail CIBC

Fox, W.C. (WAYNE)

Vice-président du conseil et chef de la gestion du risque
Trésorerie, Gestion du bilan et du risque

Lalonde, R.A. (RON)

Premier VPD et chef de l'administration
Administration

Venn, R.E. (RICHARD)

Premier VPD
Expansion de l'entreprise

Woeller, M.D. (MIKE)

Vice-président du conseil et chef de l'information
Technologie et opérations

Woods, T.D. (TOM)

Premier VPD et chef des services financiers
Finance

Des comités de gestion ont été établis pour appuyer l'équipe de la haute direction dans la surveillance des activités de la CIBC. Les principaux comités de gestion travaillent en étroite collaboration avec les comités appropriés du conseil dans le cadre du modèle de gouvernance intégré. Ces comités sont les suivants :

Comité du capital et du risque (CCR)

- se charge de la surveillance et de la gouvernance pour la gestion des risques de crédit, de marché et d'illiquidité et la répartition du capital entre les unités d'exploitation;
- surveille le rendement du portefeuille de placement, de valeurs et de crédit;
- approuve les mandats et la composition des sous-comités (soit le comité du crédit, le comité de placement, le comité du risque de crédit de détail et le comité de l'actif et du passif de détail);
- approuve la répartition stratégique des ressources au bilan et du risque pour le lancement de nouveaux projets.

Comité d'exploitation et d'administration (CEA)

- voit à la surveillance et à la gestion du risque opérationnel et de structure du contrôle interne de la CIBC, y compris la conformité à la réglementation et aux questions d'ordre juridique;
- supervise les progrès dans l'application des mesures correctives face aux faiblesses importantes des contrôles ou nouvelles questions à cet égard;
- supervise la mise en application de projets d'envergure et intervient, au besoin.

Comité de surveillance des opérations financières (CSOF)

- évalue les risques liés à la réputation et les risques juridiques à l'égard de chaque opération soumise au comité pour approbation;
- exige que les principaux secteurs d'activité de la CIBC examinent leurs politiques et procédures d'approbation des opérations;
- examine et présente de nouvelles procédures qui satisfont à la politique générale en matière de risques juridiques et de risques liés à la réputation;
- surveille la gestion de toutes les opérations entre la CIBC et ses clients.

Comme mentionné auparavant, le CCR compte quatre sous-comités qui l'aident à remplir ses mandats, dont :

Comité du crédit

- approuve les crédits dépassant les limites déléguées à un dirigeant en particulier, selon les limites qui lui sont déléguées;
- recommande au comité de gestion du risque d'approuver l'octroi de crédits en excédent des limites;
- est responsable de l'intégrité, de l'exactitude et de la rapidité de l'évaluation des risques;
- surveille le risque de concentration des portefeuilles et des crédits approuvés.

Comité de placement

- conseille les équipes chargées des opérations durant l'enquête sur des placements potentiels et la négociation de ces derniers;
- approuve tous les placements de valeurs à des fins autres que de négociation et de valeurs participatives selon les limites qui lui sont déléguées, en s'assurant qu'ils sont conformes aux normes de gouvernance de la CIBC;
- surveille le rendement de placements approuvés.

Comité de risque de crédit de détail

- mesure, surveille et contrôle le risque de crédit et les pertes sur prêts des activités de détail de la CIBC;
- encourage l'utilisation responsable des composantes pertinentes des fonds propres réglementaires et/ou du capital économique de la CIBC;
- surveille la conformité des activités de détail de la CIBC à la réglementation en ce qui a trait aux activités de gestion du risque de crédit;
- approuve les politiques et les normes sur le risque de crédit des activités de détail qui lui sont recommandées.

Comité de l'actif et du passif de détail

- fournit une tribune de discussion et une plate-forme de résolution de problèmes pour toutes les questions liées au transfert des risques de marché entre les secteurs Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC, Groupe Entreprises et Trésorerie;
- recommande les méthodes sur les prix de transfert pour tous les risques de marché et d'illiquidité et examine les paramètres de comportement des clients;
- examine les propositions pour les opérations de titrisation de créances axées sur la liquidité.

Pour de plus amples détails sur la façon dont la CIBC gère, mesure, surveille et contrôle ses risques, se reporter à la section Gestion du risque, à la page 76.

Dirigeants – Le travail d'équipe soutient la bonne gouvernance

Haute direction

ADOLPHE, K.J.E. (KEVIN)

PVP et chef du contrôle
Administration

BROWN, G.W. (GARY)

Directeur gestionnaire et chef de la Région des États-Unis
Marchés mondiaux CIBC

CAPATIDES, M.G. (MICHAEL)

VPD et avocat général
Affaires juridiques et conformité
Administration

CATHCART, R.J.J. (RON)

VPD
Approbation du crédit de détail
Trésorerie, Gestion du bilan et du risque

CATURAY, M. (MICHELLE)

VP, secrétaire générale et avocate générale associée
Administration

EMOND, P. (PHIL)

VPD
Solutions technologiques
Technologie et opérations

GETTINGS, W.E. (ED)

VPD
Hypothèques CIBC inc. et Assurance
Marchés de détail CIBC

GRAHAM, S.D. (STEPHEN)

VPD
Services bancaires personnels et Services à la PME, et *chef du marketing*

HORROCKS, M.G. (MICHAEL)

VPD et trésorier
Trésorerie, Gestion du bilan et du risque

HUMBER, K.A. (KATHY)

PVP
Relations avec les investisseurs
Finance

KILGOUR, P.K.M. (KEN)

VPD
Gestion et approbation du portefeuille de crédit et de placement
Trésorerie, Gestion du bilan et du risque

LALONDE, K.W. (KENN)

VPD
Opérations, Centres bancaires et Services à la PME
Marchés de détail CIBC

LAUZON, M. (MICHEL)

Président et chef de l'exploitation
TAL Gestion globale d'actifs inc.
Gestion des avoirs CIBC

LEITH, D. (DAVID)

Directeur gestionnaire
Banque pour l'investissement et la grande entreprise, Canada
Marchés mondiaux CIBC

MacLACHLAN, L.W. (LACHLAN)

PVP et ombudsman
Bureau du président et chef de l'exploitation

McGIRR, S.R. (STEVE)

Président
Marchés mondiaux CIBC

McNAIR, S.M. (STEVEN)

VPD
Service Impérial et Gestion de patrimoine privée
Gestion des avoirs CIBC

McSHERRY, J.R. (JAMES)

VPD et directeur gestionnaire
Groupe Entreprises
Marchés mondiaux CIBC

MONAHAN, T.S. (TOM)

Chef de CIBC Wood Gundy et président du conseil et président Services investisseurs CIBC inc.
Gestion des avoirs CIBC

ORR, J. (JOHN)

VPD CIBC et
Chef de la direction, Banque Amicus
Marchés de détail CIBC

PHILLIPS, J.M. (JOYCE)

VPD
Ressources humaines
Administration

PURI, P. (PANKAJ)

VPD et vérificateur principal
Vérification interne et sécurité de l'entreprise
Administration

RENIHAN, B.A. (BRUCE)

PVP et contrôleur
Finance

SCHMID, G. (GERRARD)

PVP et chef de l'exploitation
Marchés de détail CIBC

SHAW, B.G. (BRIAN)

Président du conseil et chef de la direction
Marchés mondiaux CIBC

SHAW, F. (FRANCESCA)

PVP et chef comptable
Finance

WAITE, R.E. (BOB)

PVP
Communications et affaires publiques
Administration

Communications – Responsabilité envers les intéressés

Renseignements généraux

Nous reconnaissons que notre responsabilité envers les intéressés comprend la présentation et la communication d'une information transparente. Le conseil et la direction ont pris l'engagement de promouvoir des pratiques constantes de divulgation afin de présenter les informations importantes concernant les activités de la CIBC en temps opportun, de façon précise et étendue.

La CIBC a établi un comité de divulgation dont le mandat est d'aider le chef de la direction et le chef des services financiers à remplir leurs responsabilités de surveillance en matière d'exactitude, d'exhaustivité et d'opportunité de l'information de la CIBC. Les membres du comité sont nommés par le chef de la direction et le chef des services financiers. La présidence du comité incombe actuellement au premier vice-président directeur et chef de l'administration. Le conseil d'administration a approuvé la politique de divulgation de la CIBC qui définit les responsabilités pour la coordination des communications avec les différents groupes intéressés et précise comment certaines informations devraient être diffusées.

Communications avec les actionnaires

La CIBC s'est engagée à communiquer une information financière juste et transparente. Les résultats financiers de la CIBC, qui sont examinés et approuvés par le conseil avant leur publication, sont annoncés tous les trimestres. Ces résultats sont largement diffusés et peuvent être consultés sur le site Web de la CIBC à l'adresse www.cibc.com. Après la publication des résultats, la direction de la CIBC présente une conférence téléphonique diffusée sur Internet. La façon d'accéder à la conférence téléphonique ou à la diffusion sur Internet est communiquée deux semaines à l'avance. En outre, ces événements ainsi que d'autres présentations et diffusions sur Internet de la direction sont archivés sur le site Web et accessibles en tout temps.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC est également annoncée à l'avance et est diffusée sur Internet. Les présentations et diffusions sur Internet sont aussi archivées à l'adresse www.cibc.com.

Les communiqués de presse et autres informations sur la CIBC sont également accessibles à l'adresse www.cibc.com/ca/about-fr.

Autres Communications

La CIBC reconnaît l'importance d'entretenir un dialogue avec les intéressés afin de mieux comprendre leurs inquiétudes et d'y répondre. Différents services de la CIBC, ainsi que l'équipe de la haute direction et le président du conseil, gardent le contact avec les groupes intéressés, y compris, les employés, les actionnaires, les analystes et les médias, contact qu'ils s'engagent à maintenir et à étendre à l'avenir.

Nos clients – Services bancaires accessibles et abordables



Ouvertures de centres bancaires CIBC – 2004

Alberta

- 4230 Gateway Blvd. NW, Edmonton

Colombie-Britannique

- 2107 Harvey Ave., Kelowna

Manitoba

- 985 Empress St., Winnipeg

Ontario

- 1895 Glenanna Rd., Pickering
- 7850 Weston Rd., Unit 2, Woodbridge

Québec

- 7077, boul. Newman, Lasalle
- 299, boul. Labelle, Rosemere

Fermetures de centres bancaires CIBC – 2004

Alberta

- 9636 – 51st Ave., Edmonton
- 4211 – 106th St., Edmonton
- 9635 – 66th Ave., Edmonton
- 5124 – 122nd St., Edmonton
- 5822 – 111th St., Edmonton
- 9518 – 87th St., Edmonton
- 5104 – 50th St., Mundare
- 106 – 4th Ave., Warner
- P.O. Box 207, Waskatenau

Colombie-Britannique

- 7155 Kingsway, Burnaby
- 2271 Harvey Ave., Unit #4, Kelowna
- 1940 Kane Rd., Unit #108, Kelowna
- 1749 Gordon Dr., Kelowna
- 405 Highway 33 W., Kelowna
- 544 Columbia St., New Westminster

Manitoba

- 1485 Portage Ave., Unit #130, Winnipeg
- 1797 Logan Ave., Winnipeg
- 2025 Corydon Ave., Unit #184, Winnipeg
- 1020 Notre Dame Ave., Winnipeg

Ontario

- 651 Grand Ave. W., Chatham
- 8 Lang St., Cobalt
- 124 Talbot St. W., Cottam
- 377 Burnhamthorpe Rd. E., Mississauga
- 5001 Steeles Ave. W., North York
- 1235 Bayly St., Pickering
- 985 Brock Rd., Pickering
- 8401 Weston Rd., Woodbridge
- 4800 Highway 7 W., Unit #1, Woodbridge

Québec

- 1104, boul. Grande Allée, Boisbriand
- Box 130, Danville
- 242, rue Hériot, Drummondville
- 7569, boul. Newman, Lasalle
- 550, rue Sherbrooke O., Montréal
- 1455, rue Sherbrooke O., Montréal
- 315, boul. Labelle, Rosemere
- 300, boul. Sicard, Ste-Therese-De-Blainville
- 4162, rue Wellington, Verdun

Saskatchewan

- Box 100, 3rd Ave. & Main St., Aberdeen
- 108 Souris St., Yellowgrass

Ouvertures de kiosques bancaires Services financiers le Choix du Président – 2004

Alberta

- 100 Country Village Rd. NE, Calgary

Manitoba

- 175 Cargill Rd., Winkler

Nouveau-Brunswick

- 115 Campbell Rd., Kennebecasis-Rothesay

Ontario

- 1980 Ogilvie Rd., Gloucester
- 131 Howland Dr., Huntsville
- 1005 Ottawa St., Kitchener
- 201 Talbot St. E., Leamington
- 825 Oxford St., London
- 3050 Argentia Rd., Mississauga
- 201 Oak Park Blvd., Oakville
- 411 Louth St., St. Catharines
- 1251 Main St., Stittville
- 51 Gerry Fitzgerald Dr., Toronto
- 825 Don Mills Rd., Toronto
- 4371 Walker Rd., Windsor

Fermetures de kiosques bancaires Services financiers le Choix du Président – 2004

Ontario

- 91 King William St., Huntsville
- 8601 Warden Ave., Markham

- 1450 Lawrence Ave., North York
- 2431 Trafalgar Rd., Oakville
- 2877 Bayview Ave., Toronto

Fermetures de banque@uboulot – 2004

Ontario

- 320 Bay St., Toronto
- 180 Columbia St. W., Waterloo

Installations de GAB – 2004

Alberta

- 2335 – 162nd Ave. SW, Calgary
- 100 Country Village Rd., Calgary
- 6688 Martindale Gate NE, Calgary
- 4230 Gateway Blvd. NW, Edmonton (6)*
- 280 Saddleback Rd., Edmonton
- 2 Sioux Rd., Sherwood Park

Colombie-Britannique

- 3292 Production Way, Burnaby
- 106 – 1014 Glenmore Dr., Kelowna
- 2107 Harvey Ave., Kelowna (5)*
- 3200 Island Hwy., Nanaimo (3)*
- 7175 – 138th St. Unit 110, Surrey
- 2370 – 152nd St., Surrey
- 651 Robson St., Vancouver
- 1175 Douglas St., Victoria (4)*

Manitoba

- 175 Cargill Rd., Winkler
- 1545 St. Mary's Rd., Winnipeg
- 895 Empress St., Winnipeg (7)*

Nouveau-Brunswick

- 115 Campbell Dr., Rothesay
- 1 Main St. W., Saint John

Terre-Neuve-et-Labrador

- 265 Conception Bay Hwy., Conception Bay South

Nouvelle-Écosse

- 126 Albion Rd, Amherst**
- 6139 Quinpool Rd., Halifax
- 5527 Spring Garden Rd., Halifax

Territoires du Nord-Ouest

- Airport Rd., Rankin Inlet
- 5001 – 50th St., Yellowknife**

Ontario

- 345 Talbot St. W., Aylmer
- 610 Huronia Rd. Unit B12, Barrie
- 626 Notre Dame St., Belle River
- 36 El Alamein Rd., Borden
- 31 Steeplebush Ave. Units 8 & 9, Brampton
- Ward St., Bridgenorth
- 2510 Appleby Line, Burlington

- 424 St. Clair St., Chatham
- 445 Richmond St., Chatham
- 301 St. Andrew St. W., Fergus
- 315 Guelph St., Georgetown
- 1980 Ogilvie Rd., Gloucester
- 5336 Boundary Rd., Gloucester
- 80 Imperial Rd., Guelph
- 131 Howland Dr., Huntsville
- 500 Eagleson Rd., Kanata
- 24 The Queensway S., Keswick**
- 3011 King St., Kitchener
- 210 Talbot St. E., Leamington
- 825 Oxford St., London
- 1151 Richmond St. N., London
- 154 Clarke Rd., London
- 1790 Ernest Ave., London
- 1081 Rutherford Rd., Maple
- 7220 Kennedy Rd., Markham
- 7635 Markham Rd., Markham
- 15 Matthew St., Marmora
- 9292 Highway 93, Midland**
- 3965 Thomas St., Mississauga
- 1010 Dreamcrest Rd., Mississauga
- 1 City Centre Dr., Mississauga (5)*
- 3050 Argentia Rd., Mississauga
- 4140 Erin Mills Pkwy., Mississauga
- 445 Eglinton Ave. E., Mississauga
- 6035 Creditview Rd., Mississauga
- 103 Dundas St. E., Napanee
- 5221 Yonge St., North York
- 2163 Sixth Line, Oakville**
- 201 Oak Park Blvd., Oakville
- 1675 – 10th Line Rd., Orleans
- 500 Rossland Rd. W., Oshawa
- 390 Parkdale Ave., Ottawa
- 1900 Prince of Wales Dr., Ottawa
- 27 Festubert Blvd., Petawawa
- 1578 Wolf Ave., Petawawa
- 1895 Glenanna Rd., Pickering (4)*
- 13495 Bathurst St., Richmond Hill
- 8830 Yonge St., Richmond Hill
- 1126 London Rd., Sarnia
- 187 Gore St., Sault Ste. Marie
- 381 McNabb St., Sault Ste. Marie**
- 51 Tapscott Rd., Scarborough
- 2870 Ellesmere Rd., Scarborough
- 58 Lombard St., Smiths Falls
- 1063 Talbot St., Unit 50, St. Thomas
- 411 Louth St., St. Catharines
- 1251 Main St., Stittsville
- 825 Don Mills Rd., Toronto
- 1169 St. Clair Ave. W., Toronto
- 873 Queen St. W., Toronto
- 5650 Yonge St., Toronto
- 948 St. Clair Ave. W., Toronto
- 1 Eglinton Ave. E., Toronto
- 51 Gerry Fitzgerald Dr., Toronto
- 1560 Bayview Ave. Unit 1, Toronto
- 12 St. Clair Ave. E., Toronto
- 2 Bloor St. W., Toronto (8)*
- 372 Bay St., Toronto
- 9 Hamilton St. N., Waterdown

- 2235 Huron Church Rd., Windsor
- 4371 Walker Rd., Windsor
- 1405 Ouellette Ave., Windsor
- 3690 Matchette Rd., Windsor
- 7850 Weston Rd., Woodbridge (7)*

Québec

- 625, boul. Lafleche, Baie Comeau
- 385, boul. Saint-Joseph, Drummondville (3)*
- 7077, boul. Newman, LaSalle (4)*
- 1006, rue Sherbrooke O., Montréal (3)*
- 299, boul. Labelle, Rosemère (4)*
- 180, rue Principale, Rouyn-Noranda
- 4162, rue Wellington, Verdun
- 8301, Elmslie, Ville LaSalle

Saskatchewan

- 1132 Central Ave., Prince Albert
- 1800 Hamilton St., Regina (2)*

* Nombre de GAB

** Installé en octobre 2003

Fermetures de GAB – 2004

Alberta

- 217 Edmonton Trail NE, Airdrie
- Trans Canada Hwy. #1, Brooks
- 100 Anderson Rd. SE, Calgary**
- 100 Crowfoot Way NW, Calgary
- 1010 Strathcona Dr. SW, Calgary
- 1051 Falconridge Dr. NE, Calgary
- 1120 – 137th Ave. SE, Calgary
- 120 – 36th St. SE, Calgary
- 15 Erin Woods Blvd. SE, Calgary
- 1840 – 9th Ave. SE, Calgary**
- 19 Sunpark Dr. SE, Calgary
- 1920 – 4th St. W, Calgary
- 5111 Northland Dr. NW, Calgary**
- 2220 – 68th St. NE, Calgary
- 2235 – 33rd Ave. SW, Calgary
- #432, 8338 – 18th St. SE, Calgary
- 4646 – 37th St. SW, Calgary
- 5505 Signal Hill Centre SW, Calgary
- 624 – 16th Ave. NE, Calgary
- 6525 Elbow Dr. SW, Calgary
- 7603 MacLeod Trail SW, Calgary
- 8210 Edgebrook Dr. NW, Calgary
- 8420 Bowfort Rd. NW, Calgary
- 901 – 64th Ave. NE, Calgary**
- 3919 – 48th Ave., Camrose**
- 1731 Mountain Ave., Canmore
- 26 – 140 East Chestermere Dr., Chestermere**
- 13205 – 97th St., Edmonton
- 5110 – 122nd St., Edmonton
- 5661 – 23rd Ave. NW, Edmonton
- 9640 – 118th Ave., Edmonton
- 3003 Calgary Trail S., Edmonton
- 16441 – 97th St. NW, Edmonton
- 5011 – 137th Ave. NW, Edmonton
- 12326 – 111th Ave., Edmonton
- 10560 – 51st Ave., Edmonton
- 10658 – 109th St. NW, Edmonton

- 307 Dechene Way NW, Edmonton
- 9518 – 87th St., Edmonton
- 15604 – 95th Ave. NW, Edmonton
- 7505 Argyll Rd., Edmonton
- 9635 – 66th Ave., Edmonton
- 5822 – 111th St. NW, Edmonton
- 4211 – 106th St., Edmonton (3)*
- 9636 – 51st Ave., Edmonton (2)*
- 5124 – 122nd St. NW, Edmonton (2)*
- 13211 – 100th St., Grande Prairie**
- 470 Carmichael Lane, Hinton**
- 3838 – 49th Ave., Innisfail**
- 535 – 6th Ave. S., Lethbridge
- #131, 501 – 1st Ave., Lethbridge
- 1606 Mayor Magrath Dr., Lethbridge
- 1819 – 3rd Ave. S., Lethbridge**
- 1071 Ross Glen Dr., Medicine Hat
- 820 Redcliff Dr. SW, Medicine Hat
- 111 Elizabeth St., Okotoks
- Highway 2 South, Okotoks
- 3330 Gaetz Ave., Red Deer
- 300 – 375 St. Albert Rd., St. Albert**
- 174 St. Albert Rd., St. Albert
- 4205 A Southpark Dr., Stony Plain

Colombie-Britannique

- 2054 Whatcom Rd., Abbotsford
- 31201 Old Yale Rd., Abbotsford
- 8268 Island Hwy., Black Creek**
- 1969 Willingdon Ave., Burnaby
- 4700 Kingsway, Burnaby**
- 7155 Kingsway, Burnaby (3)*
- 7890 Canada Way Rd., Burnaby
- 45630 Yale Rd. W., Chilliwack
- 1860 Island Hwy., Colwood
- 1401 Johnson St., Coquitlam
- 829 Brunette Ave., Coquitlam
- 176 Golden Dr., Coquitlam
- 948 Austin Ave., Coquitlam
- 1723 Cliffe Ave., Courtenay
- 11724 Alaska Rd., Fort St. John**
- 1885 Trans Canada Hwy., Kamloops
- 1125 Rogers Way, Kamloops
- 411 – 10th Ave., Kamloops
- 715 Harvey Ave., Kelowna
- 395 Glenmore Rd., Kelowna
- 2693 Highway 97 N., Kelowna
- 365 Highway 33 W., Kelowna
- 405 Highway 33 W., Kelowna (3)*
- 1310 Harvey Ave., Kelowna (4)*
- 1729 Gordon Dr., Kelowna
- 1940 Kane Rd., Kelowna
- 20370 Dewdney Trunk Rd., Maple Ridge
- 22805 Lougheed Hwy., Maple Ridge
- 2720 Mill Bay Rd., Mill Bay
- 301 Deloume Rd., Mill Bay**
- 7285 Horne St., Mission
- 32815 – 7th Ave., Mission
- 3 – 650 Terminal Ave., Nanaimo
- 3200 Island Hwy., Nanaimo (5)*
- 2345 East Island Hwy., Nanoose
- 11199 – 84th Ave., North Delta

- 544 Columbia St., New Westminster
- 132 – 12th St., New Westminster
- 1980 Marine Dr., North Vancouver
- 185 Mountain Hwy., North Vancouver
- 1245 Lonsdale, North Vancouver
- 280 East Island Hwy., Parksville
- 5500 Clements Cres., Peachland
- 5101 River Rd., Port Alberni
- 2420 – 5th Ave., Prince George**
- 7980 Williams Rd., Richmond
- 8151 Granville Ave., Richmond
- 5111 Grant McConachie Way, Richmond
- 777 Royal Oak Dr., Saanich
- 7591 Vedder Rd., Sardis
- 13790 – 72nd Ave., Surrey
- 2695 Guildford Town Centre, Surrey**
- 18383 – 64th Ave., Surrey
- 15961 Fraser Hwy., Surrey
- 15211 Fraser Hwy., Surrey
- 1221 – 5th Ave., Valemount**
- 2085 Dundas St., Vancouver
- 555 Seymour St., Vancouver
- 5680 Oak St., Vancouver
- 1390 – 33rd Ave. E., Vancouver
- 1695 Davie St., Vancouver
- 1743 Burrard St., Vancouver
- 2890 Hastings St. E., Vancouver
- 1289 Broadway E., Vancouver
- 710 Marine Dr. SE, Vancouver
- 4301 – 25th Ave., Vernon
- 4709 – 27th St., Vernon
- 5498 Patricia Bay Hwy., Victoria
- 2435 Millstream Rd., Victoria
- 1175 Douglas St., Victoria

Manitoba

- 477 Sherritt Ave., Lynn Lake
- 1020 Notre Dame Ave., Winnipeg
- 1050 Keewatin St., Winnipeg
- 1091 Henderson Hwy., Winnipeg
- 1485 Portage Ave., Winnipeg (6)*
- 1485 St. Mary's Rd., Winnipeg
- 1720 Kenaston Blvd., Winnipeg
- 1797 Logan Ave., Winnipeg (2)*
- 2012 Pembina Hwy., Winnipeg
- 2025 Corydon Ave., Winnipeg (2)*
- 2607 Portage Ave., Winnipeg
- 3033 Pembina Hwy., Winnipeg
- 610 Lagimodiere Blvd., Winnipeg
- 670 St. Anne's Rd., Winnipeg

Nouveau-Brunswick

- 577 Victoria St., Edmundston
- 253 Canada St., Marysville
- 1400 Mountain Rd., Moncton
- 2600 Mountain Rd., Moncton
- 118 – 135 Otis Dr., Nackawic**
- 500 Waasis Rd., Oromocto
- 175 Old Hampton Rd., Quispamsis
- 1599 McKay Hwy., Rothesay
- 289 Union St., Saint John
- 241 Bayside Dr., Saint John

- 1 Main St. W., Saint John

Terre-Neuve-et-Labrador

- 1 South Side Rd., Harbour Breton**
- 170 Main St., Lewisporte**
- Conception Bay Rd., St. John's
- 12 Bay Bulls Rd., St. John's
- 184 Torbay Rd., St. John's

Nouvelle-Écosse

- 130 Albion Rd., Amherst**
- 13115 Highway 104, Auld's Cove
- 907 Cole Harbour Rd., Dartmouth
- 105 Main St., Dartmouth
- 21 Mic Mac Blvd., Dartmouth**
- 240 Victoria Rd., Dartmouth
- 535 Portland St., Dartmouth**
- 566 Main St., Dartmouth
- 610 Portland St., Dartmouth
- 626 Windmill Rd., Dartmouth
- 291 Highway 214, Elmsdale
- 124 Kearney Lake Rd., Halifax
- 231 Herring Cove Rd., Halifax
- 857 Sackville Dr., Lower Sackville
- 51 Sackville Dr., Lower Sackville
- 183 Commercial St., North Sydney
- 1251 Kings Rd., Sydney
- 539 Grand Lake Rd., Sydney
- 2 Westwood Blvd., Tantallon

Territoires-du-Nord-Ouest

- Airport Rd., Rankin Inlet

Ontario

- 1 Westney Rd. N., Ajax
- 125 Harwood Ave. E., Ajax**
- 34 Harwood Ave. S., Ajax
- 474 Bayly St. W., Ajax
- 35 Yonge St., Alliston**
- 7 Fryer St., Amherstburg
- 15440 Yonge St., Aurora
- 90 Talbot St. W., Aylmer
- 151 Mapleview Rd. W., Barrie
- 623 Yonge St., Barrie
- 384 Yonge St., Barrie**
- 390 North Front St., Belleville**
- 6521B Highway 62, Belleville
- 545 Queen St. S., Bolton
- 2305 Highway 2, Bowmanville
- 10115 Bramalea Rd., Brampton
- 5 Sandalwood Pkwy., Brampton
- 504 Main St., Brampton
- 1650 Williams Pkwy., Brampton
- 9495 Airport Rd., Brampton
- 354 Queen St. E., Brampton
- 471 Main St. S., Brampton
- 7995 Dixie Rd., Brampton
- 450 Fairview Dr., Brantford
- 16 Central Ave. E., Brockville
- 335 Stewart Blvd., Brockville
- 1275 Kensington Pkwy., Brockville
- 60 William St., Brockville
- 777 Guelph Line, Burlington**
- 1200 Walkers Line N., Burlington
- 458 Guelph Line N., Burlington
- 685 Appleby Line, Burlington
- 239 Fountain St. S., Cambridge
- 671 Hespler Rd., Cambridge
- 100 King St. W., Chatham**
- 651 Grand Ave. W., Chatham (2)*
- 475 Highway 6, Clappison Corners
- 4358 Innes Rd., Cumberland
- 33 Talbot St. N., Essex**
- 1755 Albion Rd., Etobicoke
- 524 Rexdale Blvd., Etobicoke
- 581 Kipling Ave., Etobicoke
- 830 Burnhamthorpe Rd., Etobicoke
- 924 Dixon Rd., Etobicoke
- 2016 Ogilvie Rd., Gloucester
- 1665 Cyrville Rd., Gloucester**
- 1600 Forest Valley Dr., Gloucester
- 2329 Stouffville Sideroad, Gormley
- 50 Stone Rd. E., Guelph**
- 109 Silvercreek Pkwy., Guelph
- 744 Concession St., Hamilton
- 630 Mohawk Rd. W., Hamilton**
- 1393 Upper Gage Ave., Hamilton
- 91 King William St., Huntsville
- 4 Talbot St., Jarvis
- 800 Stonehaven Dr., Kanata
- 45 Dalton Ave., Kingston
- 16 Bath Rd., Kingston
- 4319 King St. E., Kitchener
- 385 Frederick St., Kitchener**
- 1 King St. E., Kitchener**
- 212 Kent St., Lindsay
- 153 Angeline St. N., Lindsay
- 159 Clarke Rd., London
- 614 Fanshawe Park Rd. E., London
- 1900 Dundas St. E., London
- 1105 Wellington Rd., London**
- 2830 – 16th Ave., Markham
- 381 Church St., Markham
- 8601 Warden Ave., Markham
- 5270 Steeles Ave., Markham
- 28 Forsyth St., Marmora
- 450 Leitz Rd., Midland
- 235 Steeles Ave., Milton
- 16 Bronte St. S., Milton
- 1 City Centre Dr., Mississauga (3)*
- 1250 South Service Rd., Mississauga**
- 2100 Burnhamthorpe Rd. W., Mississauga
- 2125 Dundas St. W., Mississauga
- 3011 Wolfedale Rd., Mississauga
- 3380 Dixie Rd. N., Mississauga
- 6009 Hurontario St., Mississauga
- 646 Bloor St. E., Mississauga
- 4106 Cawthra Rd., Mississauga
- 377 Burnhamthorpe Rd. E., Mississauga (2)*
- 6536 Winston Churchill Blvd., Mississauga
- 6990 Hurontario St., Mississauga
- 7015 Kennedy Rd., Mississauga
- 995 Eglinton Ave. E., Mississauga
- 3320 Fallowfield Rd., Nepean
- 3095 Carling Ave., Nepean

- 1432 Baseline Rd., Nepean
- 17111 Yonge St., Newmarket
- 17600 Yonge St., Newmarket**
- 18151 Yonge St., Newmarket
- 1428 O'Brien St., North Bay
- 107 Parkway Forest Dr., North York
- 1493 Finch Ave. W., North York
- 2205 Jane St., North York
- 2821 Weston Rd., North York
- 3075 Don Mills Rd., North York
- 3900 Jane St., North York
- 2012 Jane St., North York
- 4630 Yonge St., North York
- 4747 Steeles Ave. W., North York
- 5001 Steeles Ave. W., North York (2)*
- 696 Lawrence Ave. W., North York
- 901 Sheppard Ave. W., North York
- 9980 Mississauga Rd., Norval
- 2431 Trafalgar Rd., Oakville
- 350 Iroquois Shore Rd., Oakville
- 450 Dundas St. E., Oakville
- 436 West St. N., Orillia**
- 1 Mississauga St. W., Orillia**
- 1988 St. Joseph Blvd., Orleans
- 419 King St. W., Oshawa**
- 2430 Bank St., Ottawa
- 3332 McCarthy Rd., Ottawa
- 1325 Richmond Rd., Ottawa
- 437 Albert St., Ottawa
- 2946 Baseline Rd., Ottawa
- 1034 Pleasant Park Rd., Ottawa
- 999 – 2nd Ave. E., Owen Sound**
- 1235 Bayly St., Pickering (3)*
- 1299 Kingston Rd., Pickering
- 1709 Kingston Rd., Pickering
- 555 Whites Rd., Pickering**
- 985 Brock Rd., Pickering (2)*
- 363 Ontario St., Port Hope
- 145 Queen St., Port Perry**
- 1055 Edward St., Prescott
- 12871 Yonge St., Richmond Hill
- 10610 Bayview Ave., Richmond Hill
- 695 Major Mackenzie Dr. E., Richmond Hill
- 650 Major Mackenzie Dr. E., Richmond Hill**
- 10749 Bathurst St., Richmond Hill
- 9550 Yonge St., Richmond Hill
- 400 McNabb St., Sault Ste. Marie**
- 179 Gore St., Sault Ste. Marie
- 1270 Brimley Rd., Scarborough
- 1525 Markham Rd., Scarborough
- 1651 Ellesmere Rd., Scarborough
- 1896 Eglinton Ave. E., Scarborough
- 2320 Lawrence Ave. E., Scarborough
- 2900 Finch Ave. E., Scarborough
- 3100 Ellesmere Rd., Scarborough
- 51 Tapscott Rd., Scarborough**
- 5110 Sheppard Ave. E., Scarborough
- 9501 Sheppard Ave. E., Scarborough
- 110 Beckwith St. N., Smith Falls
- 12011 Hurontario St., Snelgrove
- 126 Welland Ave., St. Catharines
- 227 Church St., St. Catharines**

- 533 Lake St., St. Catharines
- 295 Wellington St., St. Thomas
- 817 Queenston Rd., Stoney Creek
- 1065 The Kingsway, Sudbury**
- 1190 Barrydowne Rd., Sudbury
- 7011 Bathurst St., Thornhill
- 1487 Centre St., Thornhill
- 100 Arthur St. W., Thunder Bay
- 807 Red River Rd., Thunder Bay
- 49 Donway St. W., Toronto
- 117 Jarvis St., Toronto
- 1750 Bloor St. W., Toronto
- 2265 Danforth Ave., Toronto
- 1021 Avenue Rd., Toronto
- 1274 Gerrard St. E., Toronto
- 1450 Lawrence Ave. E., Toronto
- 1736 Eglinton Ave. W., Toronto
- 2 Bloor St. W., Toronto (9)*
- 2 East Mall Cres., Toronto
- 2200 Yonge St., Toronto
- 25 King St. W., Toronto (4)*
- 2877 Bayview Ave., Toronto
- 385 Weston Rd., Toronto
- 500 Oriole Parkway Dr., Toronto
- 55 Spadina Ave., Toronto
- 8 South Kingsway, Toronto
- 8 Thorncliffe Park Dr., Toronto
- 800 York Mills Rd., Toronto
- 90 The Queensway, Toronto
- 4780 Highway 7 E., Unionville
- 320 McArthur Ave., Vanier (2)*
- 1514 Steeles Ave. W., Vaughan
- 7092 Yonge St., Vaughan
- 550 King St. N., Waterloo**
- 180 Columbia St. W., Waterloo**
- 1602 Dundas St. E., Whitby
- 10 Taunton Rd. E., Whitby
- 403 Brock St. S., Whitby
- 1550 Dundas St. E., Whitby
- 1550 Huron Church Rd., Windsor**
- 50 Tecumseh Rd. W., Windsor
- 1707 Tecumseh Rd. W., Windsor
- 2295 Division Rd., Windsor
- 401 Sunset Ave., Windsor (2)*
- 2950 Dougall Rd., Windsor
- 3100 Howard Ave., Windsor**
- 3168 Dougall Ave., Windsor**
- 3198 Sandwich St. W., Windsor (2)**
- 5690 Wyandotte St. E., Windsor**
- 7400 Tecumseh Rd. W., Windsor**
- 7654 Tecumseh Rd. W., Windsor**
- 920 University Ave. W., Windsor
- 3540 Walker Rd., Windsor
- 3682 Langstaff Rd., Woodbridge
- 3733 Highway 7 W., Woodbridge
- 4800 Highway 7 W., Woodbridge (3)*
- 5241 Highway 7 W., Woodbridge
- 8401 Weston Rd., Woodbridge (3)*

Île-du-Prince-Édouard

- 475 University Ave., Charlottetown
- 76 St. Peter's Rd., Charlottetown

Québec

- 1104, boul. Grande Allée, Boisbriand (3)*
- 102, rue Church, Cowansville**
- 2, rue Carmel, Danville
- 1380, boul. Lemire (RR#4), Drummondville**
- 242, rue Hériot, Drummondville (2)*
- 385, boul. Saint-Joseph, Drummondville
- 456, boul. de l'Hôpital, Gatineau (2)**
- 151, boul. Maloney E., Gatineau
- 744, boul. Saint-Joseph, Hull
- 7569, boul. Newman, LaSalle (3)*
- 7569, boul. Newman, LaSalle**
- 4641, boul. Samson, Laval**
- 1006, rue Sherbrooke O., Montréal (3)*
- 2, rue Dollard, Montréal
- 550, rue Sherbrooke O., Montréal
- 1455, rue Sherbrooke O., Montréal (2)*
- 880, ch. Ste. Foy, Québec
- 91, René-Lévesque E., Québec**
- 315, boul. Labelle, Rosemère (3)*
- 90, rue Gamble O., Rouyn-Noranda**
- 180, rue Principale, Rouyn-Noranda
- 300, rue Sicard, Sainte-Thérèse (2)*
- 905, boul. Laure, Sept-Îles**
- 3205, boul. Côte-Vertu St-Laurent**
- 4162, rue Wellington, Verdun

Saskatchewan

- 1513 – 8th Ave., Humboldt
- 402 McDonald St., Regina
- 1919 Fleet St., Regina
- 2304 Albert St., Regina
- 935 Victoria Ave., Regina
- 481 Albert St. N., Regina
- 1800 Hamilton St., Regina (2)*
- 3625 Sherwood Dr., Regina
- 1502 – 8th St. E., Saskatoon
- 3 Worobetz Place, Saskatoon

Yukon

- 978 – 2nd Ave., Dawson**
- 820 Adala Trail, Watson Lake**
- 29 Wann Rd., Whitehorse

* Nombre de GAB

** Fermé en octobre 2003

Nos clients – PME



Financement par emprunt de sociétés canadiennes par la CIBC et ses sociétés affiliées inscrites

Au 31 octobre 2004

Niveaux d'autorisation de 0 \$ à 24 999 \$

Province ou territoire	Autorisations	En cours	Clients
Alberta	84 006 471	41 677 253	10 059
Colombie-Britannique	103 006 454	44 856 352	13 238
Manitoba	21 198 768	12 123 404	2 367
Nouveau-Brunswick	9 576 323	4 795 175	1 052
Terre-Neuve-et-Labrador	8 868 632	4 352 157	1 064
Territoires du Nord-Ouest	1 659 443	754 224	253
Nouvelle-Écosse	16 028 748	7 669 508	2 012
Nunavut	2 657	2 657	11
Ontario	374 676 684	153 826 479	46 161
Île-du-Prince-Édouard	4 224 715	2 419 489	489
Québec	77 606 151	35 271 515	8 990
Saskatchewan	29 509 715	18 282 629	3 146
Yukon	2 105 219	1 037 217	273
Total	732 469 979	327 068 060	89 115

Niveaux d'autorisation de 25 000 \$ à 99 999 \$

Province ou territoire	Autorisations	En cours	Clients
Alberta	369 358 595	210 272 053	7 202
Colombie-Britannique	452 904 215	247 638 576	8 754
Manitoba	105 614 577	67 346 865	2 012
Nouveau-Brunswick	46 788 799	25 439 702	904
Terre-Neuve-et-Labrador	47 881 312	27 814 949	932
Territoires du Nord-Ouest	10 421 598	5 139 354	201
Nouvelle-Écosse	81 110 875	46 258 811	1 554
Nunavut	147 747	135 803	2
Ontario	1 682 302 253	945 991 678	32 020
Île-du-Prince-Édouard	21 623 190	13 726 635	380
Québec	327 426 880	175 224 215	6 317
Saskatchewan	167 540 512	105 489 909	3 248
Yukon	6 097 251	3 273 653	118
Total	3 319 217 805	1 873 752 203	63 644

Niveaux d'autorisation de 100 000 \$ à 249 999 \$

Province ou territoire	Autorisations	En cours	Clients
Alberta	403 593 015	212 704 794	2 789
Colombie-Britannique	433 431 282	236 354 372	3 041
Manitoba	107 819 137	57 595 869	746
Nouveau-Brunswick	35 820 145	18 172 528	243
Terre-Neuve-et-Labrador	34 872 906	19 437 535	238
Territoires du Nord-Ouest	8 262 196	4 182 315	61
Nouvelle-Écosse	60 186 025	34 855 993	393
Nunavut	664 071	553 415	4
Ontario	1 465 228 103	767 009 410	10 615
Île-du-Prince-Édouard	25 240 139	13 274 151	171
Québec	323 103 827	178 562 106	2 124
Saskatchewan	162 957 749	83 993 463	1 107
Yukon	7 814 240	4 783 911	55
Total	3 068 992 837	1 631 479 862	21 587

Niveaux d'autorisation de 250 000 \$ à 499 999 \$

Province ou territoire	Autorisations	En cours	Clients
Alberta	441 968 040	254 785 108	1 207
Colombie-Britannique	406 208 739	266 245 437	986
Manitoba	117 354 868	62 734 533	314
Nouveau-Brunswick	39 668 899	25 604 263	81
Terre-Neuve-et-Labrador	34 188 738	19 936 443	90
Territoires du Nord-Ouest	14 127 295	9 006 799	31
Nouvelle-Écosse	63 131 647	40 684 513	142
Nunavut	899 778	658 596	2
Ontario	1 078 706 022	668 178 070	2 516
Île-du-Prince-Édouard	21 639 684	10 896 649	55
Québec	296 770 280	176 010 017	711
Saskatchewan	145 008 144	81 073 871	407
Yukon	7 069 928	5 196 484	18
Total	2 666 742 062	1 621 010 783	6 560

Niveaux d'autorisation de 500 000 \$ à 999 999 \$

Province ou territoire	Autorisations	En cours	Clients
Alberta	554 014 141	336 789 761	734
Colombie-Britannique	496 874 742	339 091 841	562
Manitoba	178 658 066	105 967 668	228
Nouveau-Brunswick	46 491 716	33 644 800	51
Terre-Neuve-et-Labrador	38 867 063	21 945 182	48
Territoires du Nord-Ouest	17 730 454	10 415 454	23
Nouvelle-Écosse	87 854 243	61 345 606	89
Nunavut	4 039 378	3 134 905	6
Ontario	1 553 555 831	1 018 030 791	1 690
Île-du-Prince-Édouard	29 471 335	16 836 772	43
Québec	412 033 936	262 747 916	475
Saskatchewan	126 596 449	73 104 907	183
Yukon	7 964 462	3 563 782	11
Total	3 554 151 815	2 286 619 384	4 143

Niveaux d'autorisation de 1 000 000 \$ à 4 999 999 \$

Province ou territoire	Autorisations	En cours	Clients
Alberta	1 560 809 683	960 273 176	645
Colombie-Britannique	1 656 396 329	1 144 907 567	574
Manitoba	562 869 548	364 512 152	225
Nouveau-Brunswick	137 334 826	107 034 142	36
Terre-Neuve-et-Labrador	56 719 267	30 782 501	27
Territoires du Nord-Ouest	76 138 519	43 676 827	29
Nouvelle-Écosse	224 269 150	152 719 873	80
Nunavut	4 957 468	4 510 610	1
Ontario	5 257 345 702	3 938 078 140	1 651
Île-du-Prince-Édouard	111 239 653	73 805 331	57
Québec	1 340 110 364	879 649 248	438
Saskatchewan	290 968 249	173 199 764	133
Yukon	13 719 908	7 241 092	6
Total	11 292 878 665	7 880 390 422	3 902

Niveaux d'autorisation de 5 000 000 \$ et plus¹⁾

Province ou territoire	Autorisations	En cours	Clients
Alberta	11 010 220 782	2 996 248 716	210
Colombie-Britannique	3 392 088 411	1 180 879 925	133
Manitoba	2 469 722 748	616 994 628	55
Nouveau-Brunswick	325 501 780	129 684 349	14
Terre-Neuve-et-Labrador	409 020 237	262 366 693	12
Territoires du Nord-Ouest	63 247 738	33 548 860	6
Nouvelle-Écosse	1 335 181 968	370 220 908	37
Nunavut	0	0	0
Ontario	36 457 230 248	9 487 534 680	769
Île-du-Prince-Édouard	75 797 760	41 122 318	6
Québec	5 214 055 719	1 761 184 155	172
Saskatchewan	322 609 113	79 675 494	13
Yukon	8 000 000	8 000 000	1
Total	61 082 676 505	16 967 460 727	1 428

1) Les prêts de plus de 5 M\$ ont diminué sur douze mois en raison de l'exécution efficace de notre stratégie visant à réduire le capital de notre portefeuille de prêts des activités de gros.

Total de tous les niveaux d'autorisation

Province ou territoire	Autorisations	En cours	Clients
Alberta	14 423 970 727	5 012 750 860	22 846
Colombie-Britannique	6 940 910 172	3 459 974 069	27 288
Manitoba	3 563 237 713	1 287 275 119	5 947
Nouveau-Brunswick	641 182 487	344 374 959	2 381
Terre-Neuve-et-Labrador	630 418 155	386 635 461	2 411
Territoires du Nord-Ouest	191 587 243	106 723 833	604
Nouvelle-Écosse	1 867 762 657	713 755 211	4 307
Nunavut	10 711 099	8 995 986	26
Ontario	47 869 044 844	16 978 649 249	95 422
Île-du-Prince-Édouard	289 236 476	172 081 345	1 201
Québec	7 991 107 158	3 468 649 170	19 227
Saskatchewan	1 245 189 931	614 820 037	8 237
Yukon	52 771 008	33 096 140	482
Total	85 717 129 668	32 587 781 441	190 379

Emploi au Canada



La CIBC est l'un des employeurs les plus importants du Canada. En 2004, la banque et ses sociétés affiliées cotées en Bourse employaient plus de 36 500 personnes à temps plein et à temps partiel dans tout le pays, et le Groupe de sociétés CIBC a versé plus de 2 G\$ en salaires et en avantages sociaux à son effectif au Canada. De plus, en raison des sommes qu'elle consacre à l'achat de biens et de services externes, la CIBC soutient indirectement des milliers d'autres emplois dans de nombreux secteurs allant des services de nettoyage et d'entretien aux services d'experts-conseils en haute technologie. En 2004, elle a versé environ 3 G\$ à des entreprises du monde entier, dont plus de 2 G\$ à des entreprises canadiennes.

Employés à temps plein et à temps partiel

Au 31 octobre 2004

CIBC et sociétés affiliées cotées en Bourse

Province ou territoire	Employés à temps plein	Employés à temps partiel
Alberta	1 888	701
Colombie-Britannique	2 829	935
Manitoba	544	269
Nouveau-Brunswick	464	130
Terre-Neuve-et-Labrador	177	52
Territoires du Nord-Ouest	55	4
Nouvelle-Écosse	844	186
Nunavut	12	–
Ontario	19 991	2 925
Île-du-Prince-Édouard	64	46
Québec	2 616	720
Saskatchewan	693	314
Yukon	35	11
Total	30 212	6 293

Impôts et taxes au Canada

Au cours de l'exercice 2004, la charge d'impôts du Groupe de sociétés CIBC à tous les ordres de gouvernement au Canada a totalisé près de 2 G\$. Ce montant comprenait plus de 1 G\$ en impôts sur les bénéfices, plus de 132 M\$ en impôts et taxes sur le capital et plus de 396 M\$ en charges sociales (part de l'employeur), taxes d'affaires, impôts fonciers, TPS et taxes de vente provinciales.

Impôts et taxes – 2004

Groupe de sociétés CIBC

en milliers de dollars	Impôts sur les bénéfices	Impôts et taxes sur le capital
Gouvernement fédéral	926 757 \$	– \$
Gouvernements provinciaux et territoriaux		
Alberta	27 877	0
Colombie-Britannique	39 234	25 509
Manitoba	7 241	8 327
Nouveau-Brunswick	2 468	2 520
Terre-Neuve-et-Labrador	2 112	2 130
Territoires du Nord-Ouest	448	0
Nouvelle-Écosse	6 201	5 441
Nunavut	251	0
Ontario	260 963	67 906
Île-du-Prince-Édouard	885	867
Québec	21 173	13 422
Saskatchewan	6 250	6 189
Yukon	308	0
Total	1 302 168 \$	132 311 \$

La CIBC et la collectivité



Exemples d'organismes bénéficiant du soutien de la Banque CIBC

Alberta

- Agences Centraide
- Alberta Army Cadet League
- Alberta Children's Hospital Foundation
- Alberta Easter Seals March of Dimes
- Alberta Eco trust Foundation
- Alberta Shock Trauma Air Rescue Service Foundation
- Alberta Special Olympics
- Alberta Sport, Recreation, Parks & Wildlife Foundation
- Alberta Summer Games
- Alberta Theatre Projects
- Alexandra Centre Society
- Association canadienne du plongeon amateur inc.
- Aventa Treatment Foundation for Women
- Awo Taan Native Women's Shelter Society
- Banff Centre for Continuing Education
- Brooks Leisure Centre Campaign
- Calgary Board of Education Foundation
- Calgary Drop-In Centre Society
- Calgary Immigrant Educational Society
- Calgary International Children's Festival
- Calgary Philharmonic Orchestra
- Calgary Southwest United Soccer Association
- Canadian Girls Rodeo Association
- CAUSE Canada
- Challenger Park Society
- Chambre de commerce d'Edmonton
- Child & Youth Friendly Calgary
- Claresholm & District Museum
- Compassion House Foundation
- Council of Foundations – Capital Region Hospitals Fundraising
- Crowsnest Pass Health Foundation
- Drumheller Public Library
- Foothills Special Needs Association

- Grande Community Chalet Project
- Grand Prairie Soccer Association
- Growing Alberta
- Guides du Canada
- Habitat pour l'humanité – Calgary
- Heritage Handi Bus Association
- Hospice Calgary Foundation
- Impact Society for Children
- Integrative Health Institute of Calgary
- Jasper Tourism and Commerce
- Jeunes entreprises du Canada
- Kids Kottage Foundation
- Kids Up Front Foundation of Alberta
- Kidsport – Alberta
- Langdon Youth Council
- Lethbridge Soccer Association
- Lions Club of Fort Saskatchewan
- Mount Royal College
- Northern Alberta Institute of Technology (NAIT)
- Northern Alberta International Children's Festival
- Okotoks Pro Rodeo Society
- Orchestre symphonique d'Edmonton
- Pincher Creek & District Agricultural Society
- Pro Coro Society
- Provost Lions Community Handi-Van Service Society
- Red Deer Renegades Soccer Club
- Redwater & District Agricultural Society
- Réseau des sciences de Calgary
- Scouts Canada
- Sheldon Chumir Foundation
- Sistership Dragon Boat
- Southern Alberta Institute of Technology (SAIT)
- Spruce Grove Saints Soccer Club
- St. Mary's Hospital, Camrose Foundation
- Stollery Children's Hospital Foundation
- Swan City Rotary
- Theatre Calgary
- Treaty of Seven Economic Development Corporation
- UNICEF Canada
- Université de l'Alberta
- Village of Boyle 50th Anniversary
- Waskatenau & District Minor Sports
- Willow Creek Wranglers Light Horse 4-H Club
- Windy Slopes Health Foundation
- Women in Scholarship, Engineering, Science & Technology (WISEST)
- Women Building Futures
- YMCA – CALGARY
- Youth Singers of Calgary
- Youville Women's Residence

- YWCA Edmonton
- YMCA familial de Medicine Hat

Colombie-Britannique

- 100 Mile House Soccer
- Aga Khan Foundation Canada
- Agences Centraide
- ALS Society of BC
- BC Children's Hospital Foundation
- BC Alpine
- BC Cancer Foundation
- BC Crime Prevention Association
- BC Forest Fire Relief Concert
- BC Lions Society
- BC Special Olympics Society
- BC Urban Entrepreneurial Development Association
- BC Winter Games
- BCIT Foundation
- Burnaby Girls Soccer
- Campbell River Youth Soccer Association
- CAMEO (Canadian Association for Musical Empowerment and Opportunity)
- Canadian Breast Cancer Foundation – BC & Yukon Chapter
- Canadian Cancer Society
- Canadian Cystic Fibrosis Foundation
- Castlegar & District Skateboard Park
- Children's Arts Umbrella
- Chilliwack Youth Soccer
- CIBC Imperial Dragons Dragon Boat Team
- City of Merritt Youth Park
- Coquitlam Youth Soccer
- Covenant House – Vancouver
- Cowichan Sports Complex
- Cowichan Valley Dragon Boat Society
- Cridge Centre for Family
- Daybreak Building Society
- Delta Hospital Foundation
- Ducks Unlimited
- Emergency Preparedness Industry and Commerce Council
- Fernwood Community Association
- Fort St. James Public Library
- Fort St. James Youth Soccer
- Fort St. John Hospital Foundation
- Fraser Burrard Community Justice Society
- Fraser Lake Youth Soccer
- Friends of Kootenay National Park Association
- Girl Guides of Canada
- Greater Vancouver Crime Stoppers Association
- Greater Victoria Hospital Foundation
- Green Thumb Theatre Company

- Golden Minor Soccer
- Jack Webster Foundation
- Junior Achievement of BC
- Just Singin' Round Foundation
- Kamloops Community YMCA – YWCA
- Kamloops Youth Soccer Association
- Kay Meek Centre
- The Kelty Patrick Dennehy Foundation
- Kitimat Youth Soccer Association
- Kootenay Lake Hospital Foundation
- Land Conservancy of BC
- Langley Hospital Foundation
- Leadership Vancouver
- Lester B. Pearson College of the Pacific
- Make a Wish Foundation
- McGirr Sports Society
- Mid-Isle Soccer
- Millennium Sport Facility
- Mission Association for Community Living
- Mt. Timothy Ski Society
- National Aboriginal Hockey Championships
- Nelson Circle Foundation
- Osoyoos Lake Water Quality Society
- PacificAires Organization
- Penticton Jazz Festival
- Port Hardy Skate Board Club
- Powell River Academy of Music
- Powell River Seawalk
- Prince George Symphony
- Prince Rupert Youth Soccer
- Raise-A-Reader
- Canadian Red Cross – Northern BC
- Richmond Art Gallery
- Richmond Hospital Foundation
- Ridge Meadows Hospital Foundation
- S.U.C.C.E.S.S. Foundation
- Salvation Army – BC South Division
- Science World British Columbia
- Society for the Conservation & Research of Owls
- South Okanagan Youth Soccer Association
- Seymour Art Gallery
- Shad International
- South Cariboo Health Foundation
- Sovereign Lake Nordic Centre
- Spirit of the North Healthcare Foundation
- St. Paul's Hospital Foundation
- Surrey Performing Arts Centre
- Taiwan Chamber of Commerce
- Terry Fox Foundation
- Trails for Creston Valley
- United Chinese Community Enrichment Services Society
- United Way agencies
- University of British Columbia
- University of Northern British Columbia
- University of Victoria
- Vancouver Aquarium
- Vancouver Art Gallery
- Vancouver Giants Read to Succeed
- Vancouver Opera
- Vanderhoof Volunteer Fire Department

- Vanderhoof Hospice Society
- Vernon Jubilee Hospital Foundation
- VGH & UBC Hospital Foundation
- Volunteer Vancouver
- YM-YWCA Victoria
- You Are Not Alone (YANA)
- YVR Art Foundation
- YWCA of Vancouver

Île-du-Prince-Édouard

- Alberton Business Association
- Bedford MacDonald Trust Inc.
- Canadian Breast Cancer Foundation – Atlantic Chapter
- Canadian Prader-Willi Syndrome Organization
- Children's Wish Foundation
- The College of Piping
- Confederation Centre of the Arts
- Cornwall Cornfest
- D.A.R.E. (Drug Abuse Resistance Program)
- Eliot River Ramblers Soccer Club
- Hospice Palliative Care Association of PEI
- Jubilee Theatre
- Montague Volunteer Fire Brigade Curling Team
- PEI 4-H Council
- PEI Council of the Arts
- PEI International Shellfish Festival
- PEI Service Memorial Fountain
- Pownal Sports Centre
- Prince County Hospital Foundation
- Queen Elizabeth Hospital Foundation
- Queens County Music Festival
- Ray of Hope Women's Institute
- Rotary Club of Charlottetown
- Sherwood Rangers Under 16 Girls Soccer
- Souris Firemen's Association
- Spring Park Choristers
- Stratford Soccer Association
- United Way of PEI
- University of PEI
- Upper Room Hospitality
- West Prince Blue Grass Music Festival
- Winsloe West Royalty U14 Girls Premiere Soccer Team

Manitoba

- Agences Centraide
- Armée du Salut – Manitoba
- Ashern Soccer Club
- Assiniboine Community College Foundation
- Assiniboine Park Bandshell
- Brandon Family YMCA
- Brandon University
- Brandon Wheat Kings
- Brandon Youth Soccer
- CancerCare Manitoba Foundation
- Centre de santé communautaire de la coopérative Nord-Ouest
- Centre Fort Whyte
- Commonwealth Air Training Plan Museum
- Dauphin Agricultural Society

- Elkhorn & Area Foundation
- Fondation de la recherche sur le diabète juvénile
- Fondation Rêves d'Enfants – Manitoba
- Gilbert Plains Veselka Dancers
- Gimli Barvinok Dance Club
- Glenlee Community Centre
- Good Neighbours Senior Centre
- Grandview Community Hall
- Holland Agricultural Society
- Junior Achievement of Manitoba
- Keewatin Community Resource Centre
- Kidsport – Manitoba
- Lieutenant Governor's Youth Experience Program
- Lynn Lake Canadian Air Forces Snowbirds Air Show
- Manitoba Agricultural Museum
- Manitoba Children's Museum
- Manitoba High Schools Athletic Scholarships
- Manitoba Theatre Centre
- Manitoba United Soccer Club
- National Philanthropy Day
- New Iceland Culture and Heritage Program
- North End Community Renewal Corporation
- Northern Manitoba Trapper's Festival
- Oakville Arena 2004 Ice Project
- Phoenix Fury Division 4 Boys Soccer Club
- Phoenix Productions Theatre Company
- Provincial Exhibition of Manitoba
- Rainbow Stage
- Red River College
- Red River Community Centre
- Royal Winnipeg Ballet
- Seven Oaks General Hospital Foundation
- Société canadienne du cancer – Bateau dragon
- Springstein Community Club
- Stroke Recovery Association of Manitoba
- Take Pride Winnipeg
- UNICEF Canada
- University of Winnipeg Foundation
- Virden Community Arts Council
- West St. Paul Canada Day Celebrations
- Westman Dreams for Kids Foundation
- Winnipeg Harvest
- Winnipeg International Children's Festival
- Winnipeg Library Foundation
- Winnipeg Symphony Orchestra
- World Percheron Congress
- YM-YWCA – Winnipeg

Nouveau-Brunswick

- Agences Centraide
- Armée du Salut – Moncton
- Centre Bénévolat de Bathurst
- Cercle 4-H North Tay
- Chalmers Regional Hospital Foundation
- Chambre de Commerce du Grand Moncton
- Club Lions – Salisbury
- Conférence 2004 sur les femmes d'affaires
- Conseil Communautaire Beausoleil Inc.

- Ducks Unlimited River Valley
- Enfant-Retour
- Fondation canadienne du rein
- Fondation canadienne pour le cancer du sein – Atlantique
- Fondation de l'Hôpital régional Chaleur Inc.
- Fondations des amis de l'Hôpital de Moncton
- Fondation du Nouveau-Brunswick pour l'adoption
- Fondation Rêves d'Enfants
- Food Bank Moncton, Inc.
- Fredericton and District Soccer Association
- Fredericton Community Kitchen
- Fundy Soccer Association
- Harbour Lights Campaign
- Hub Cap Comedy Festival
- Infirmières de l'Ordre de Victoria du Canada – Bathurst
- Jeunes entreprises du Nouveau-Brunswick Inc.
- Ludmila Knezkova-Hussey International Piano Competition
- Miramichi Association for Community Living
- Miramichi Irish Festival
- Mount Allison University
- Newcastle Rotary Club
- Producteurs Laitiers du Canada
- Rotary Club of Bathurst
- Theatre New Brunswick
- West End Community Park – Moncton
- YMCA Fredericton
- YMCA du Grand Moncton

Nouvelle-Écosse

- 440 Productions Association
- Abilities Foundation of Nova Scotia
- Acadia University Performing Arts
- Agences Centraide
- Agrapoint International
- Alcare Place
- ALS Society of Nova Scotia
- Atlantic Institute for Market Studies (AIMS)
- Chester and District Soccer Association
- Cobequid Community Health Centre Foundation
- Colchester Food Bank
- Colchester Regional Hospital Foundation
- Collectivités en fleurs
- Coxheath & Area Skatepark Association
- Dalhousie University Faculty of Medicine
- Dartmouth United Soccer
- Dr. Carson and Marion Murray Springhill Community Centre
- Ducks Unlimited – Antigonish Chapter
- East Coast Trail Association
- Fondation canadienne pour le cancer du sein – Atlantique
- Fondation de diabète juvénile du Canada – Halifax
- Fondation Rêves d'Enfants
- Halifax-Cornwallis Progress Club
- Halifax County United Soccer Club

- Halifax Harbourside Rotary Club
- Hants County Exhibition
- Hope Cottage
- Infirmières de l'Ordre de Victoria du Canada – Halifax
- IWK Children's Hospital Foundation
- Junior Achievement of Nova Scotia
- Junior League of Halifax
- Kamp Kujichagulia
- Kings Theatre Society
- Laing House
- Mental Health Foundation of Nova Scotia
- Mermaid Theatre of Nova Scotia
- Mères contre l'alcool au volant (MADD) – Antigonish
- Metro Food Bank Society
- Pictou County Dragon Boat Festival
- Sackville/Bedford Meals on Wheels
- Sackville United Soccer Association
- Scotia Soccer Club
- Service de police régional du Cap-Breton
- Ship's Company Theatre
- Société canadienne de la Croix-Rouge de la Nouvelle-Écosse
- Société canadienne de la sclérose en plaques – Atlantique
- Société canadienne du cancer
- Société psoriasis du Canada – Bureau national
- South Shore Under 11 Soccer
- South West Shore Volunteer Services
- St. Francis Xavier University
- St. Mary's University
- Summer Street Industries Foundation
- Truro Tulip Festival
- Unicorn Theatre
- Université de King's College – Halifax
- Upper Room Food Bank Association
- Windsor Regional Library
- X – Out Bullying
- YMCA of Greater Halifax/Dartmouth

Nunavut

- World Wildlife Fund – Canada Nunavut Conservation Program

Ontario

- 4-H Ontario
- The 519 Church Street Community Centre
- Agences Centraide
- AIDS Committee of Toronto
- AIESEC Canada Inc.
- Ajax United Soccer Club
- Alder Centre
- Alliance-Éducation (L')
- Altruvest Charitable Services
- Ambulance Saint-Jean
- Anduhyau Inc.
- Applegrove Community Complex
- Armée du Salut
- Art Gallery of Hamilton
- Assaulted Women's Helpline
- Association canadienne des paraplégiques

- Association canadienne du diabète
- Association canadienne pour la santé mentale
- Association canadienne pour l'intégration communautaire
- Association pulmonaire (L')
- Ballet Creole
- Banque d'alimentation d'Ottawa (La)
- Baycrest Centre Foundation
- Best Buddies – Vrais Copains Canada
- Big Brothers of Kingston & District
- Black Business & Professional Association – Toronto
- Blissymbolics Learning Centre – Muskoka
- Bluewater Community Development Foundation
- Boys & Girls Clubs of Canada
- Bracebridge Soccer Club
- Brant Community Healthcare System
- Brighton Health Services Centre
- Brock University
- Business Education Council of Niagara
- Cabbagetown Festival
- Caledon Chamber of Commerce
- Caledonia Agricultural Society
- Camp Jumoke
- Camp Oochigeas
- Cancer du poumon au Canada (Le)
- CanadaHelps.org
- Canadian Abilities Foundation
- Canadian Art Foundation
- Canadian Foundation for Physically Disabled Persons
- Canadian Memorial Chiropractic College
- Canadian Safe School Network
- Canadian Special Olympics Foundation
- Canadian Spinal Research Organization
- Canadian Stage Company
- Canadian Veterans Hall of Valour Inc.
- Canards Illimités – Canada
- Carleton Place & District Memorial Hospital Foundation
- Casey House Foundation
- Centenary Health Centre Foundation
- Centennial College
- Centre de toxicomanie et de santé mentale
- Centre des sciences de l'Ontario
- Centre de la faune du marais Wye
- Centre Wellington Community Complex
- Chatham Youth Soccer Association
- Children's Aid Society of Owen Sound and the County of Grey
- Children's Hospital of Western Ontario
- Chinese Family Services of Ontario
- City of Kawartha Lakes Boys and Girls Club
- Coeur de la ville Cornwall Inc. (Au)
- Communities in Bloom, North Perth
- Community Care – St. Catharines & Thorold
- Community Safety Village of York Region
- Compétences Canada
- Conférence du Gouverneur Général du Canada sur le leadership

- Conseil des 4-H du Canada
- Couchiching Institute on Public Affairs
- Course Terry Fox (La)
- Covenant House – Toronto
- Craigleith Depot Fund
- Creative Trust
- Credit Valley Hospital Foundation
- Cumberland United Soccer Association
- Daily Bread Food Bank
- The Dam Youth Drop-In
- DAREarts Foundation for Children Inc.
- Diabetes Hope Foundation
- Distress Centres of Toronto
- Dryden Area Health Services Foundation
- Dunnville Soccer Park Corporation
- Durham and Community Health Care Foundation
- École nationale de ballet
- Éducation agro-alimentaire de l'Ontario (L')
- Éducation au service de la Terre (L')
- Elliot Home for the Aged
- Erin Mills Soccer Club
- Erinoak
- Essex Youth Centre
- Etobicoke Youth Soccer Club
- Fairhaven
- Familles endeuillées de l'Ontario (Les) – Halton/Peel
- Family Service Association of Toronto
- Fiducie de régénération du secteur riverain
- Flesherton Arena
- Fondation Aga Khan Canada
- Fondation canadienne de la fibrose kystique
- Fondation canadienne de l'ouïe (La)
- Fondation canadienne de recherche sur le SIDA
- Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs
- Fondation canadienne des maladies inflammatoires de l'intestin
- Fondation canadienne du rein
- Fondation de la Cité collégiale
- Fondation de L'hôpital d'Ottawa
- Fondation de l'hôpital régional de Sudbury
- Fondation de recherche canadienne du cancer de la prostate
- Fondation de la recherche sur le diabète juvénile
- Fondation des femmes canadiennes
- Fondation des maladies du cœur du Canada
- Fondation Evergreen (La)
- Fondation lutte contre la cécité (La)
- The Food Sharing Project
- Fort Frances Canadian Bass Championship
- Foundation of Chatham-Kent Health Alliance
- Foundation of Guelph General Hospital
- Foundation of Hawkesbury & District General Hospital
- Fred Victor Centre
- Friends of Fleming College Foundation
- Friends of the Ayr Library
- Friuli Long Term Care
- Frontier College
- Frontiers Foundation
- Genesis Research Foundation
- Geneva Centre for Autism
- George R. Gardiner Museum of Ceramic Art
- Gilda's Club Greater Toronto
- Guides du Canada
- Habitat pour l'Humanité
- Haldimand Community Support Centre
- Hamilton Chamber of Commerce
- Hastings & Prince Edward Learning Foundation
- Hastings Manor
- Health for Guelph Foundation
- Hellenic Home for the Aged
- Halton Women's Place
- Homes First Foundation
- Hopewell Eating Disorders Support Centre of Ottawa
- Hôpital Saint-Vincent
- Hôpital Notre-Dame
- Hospice of Windsor & Essex County
- Hospice of Peel
- Hospice Wellington – Guelph
- Hospital for Sick Children
- Humber River Regional Hospital
- Huntsville Soccer Club
- Ilderton Agricultural Society
- Institut canadien de recherches avancées (L')
- Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa
- Institut national canadien pour les aveugles
- Interval House
- Into the Warmth
- Jane & Finch Boys and Girls Club
- Jeunes entreprises du Canada
- John P. Robarts Research Institute
- JVS Toronto
- Kanata Youth Centre
- Kapuskasing Economic Development Team
- KidsAbility Foundation
- KidSport
- King – Bay Chaplaincy
- Kingston General Hospital Foundation
- Lakehead University
- Lambton College
- Leamington Mennonite Home & Apartments
- Lesbian Gay Bi Youth Line
- Leukemia Research Fund of Canada
- London Health Sciences Foundation
- Loyalist College
- Make a Wish Foundation – Southwestern Ontario
- Markham Stouffville Hospital Foundation
- Maxville Spring Holstein Show
- McCormick Home Foundation
- McMaster Children's Hospital/Hamilton Health Sciences
- McMaster University
- McMichael Canadian Art Collection
- Mères contre l'alcool au volant (MADD Canada)
- Merriton Soccer League
- Milton Magic Youth Soccer Club
- Microskills: The Women's Technology Institute
- Miramichi Lodge Foundation
- Mission Services of London
- Mississauga Living Arts Centre
- Miziwe Biik
- Mood Disorders Association of Ontario
- Mount Sinai Hospital Foundation
- Musée commémoratif de l'ARC
- Musée des beaux-arts de l'Ontario
- Musée royal de l'Ontario
- Native Men's Residence
- Native Skills Centre (Toronto)
- Niagara College Foundation
- Niagara Entrepreneur of the Year Awards
- Niagara Grape & Wine Festival
- Niagara Peninsula Children's Centre
- Nishnawbe-Gamik Friendship Centre
- Nom de nos enfants (Au)
- Norfolk County Agricultural Society
- Norfolk General Hospital Foundation
- North Bay General Hospital Foundation
- North Toronto Soccer Club
- North York Harvest Food Bank
- North York General Hospital
- Northumberland Health Care Centre Foundation
- Oakville Arts Council
- Oakville Hospital Foundation
- Office de protection de la nature de la région d'Essex
- Omission de la Violence (L')
- Ontario Black History Society
- Ontario College of Art and Design
- Ontario Foundation for Visually Impaired Children
- Ontario Special Olympics
- Opération Retour au foyer – Ottawa
- Orchestre national des jeunes du Canada
- Orchestre symphonique d'Ottawa
- Orchestre symphonique de Toronto
- Oshawa General Hospital
- Ottawa – Carleton Police Youth Centre
- Ottawa : L'amie de la jeunesse
- Out of the Cold Foundation
- Parents in Transition
- Pediatric Oncology Group of Ontario
- Peel Children's Centre
- Peterborough Flood Relief Fund
- Peterborough Regional Health Centre
- PFLAG Canada
- Première nation crie de Moose
- Pride Toronto
- Princess Margaret Hospital Foundation
- Prix d'excellence en affaires du Nord de l'Ontario
- ProAction – Helping Cops Help Kids
- Programme des jeunes agriculteurs d'élite du Canada
- Queensway-Carleton Hospital Foundation

- Quinte Regional Children's Foundation
- Regent Park Community Health Centre
- Renfrew County Lung Association
- Ronald McDonald House
- Ross Memorial Hospital Foundation
- Rouge Valley Health System Foundation
- Royal Conservatory of Music
- Ryerson University
- Safe Communities Foundation
- Saugeen Shores Minor Soccer Association
- Sault Area Hospitals Foundation
- Scarborough General Hospital Foundation
- Scarborough Women's Centre
- The Scott Mission
- Scouts Canada
- Second Harvest
- Seneca College
- Shaw Festival Theatre Foundation
- Shelburne Soccer Club
- Sheridan College
- Simcoe & District Youth Soccer Club
- Sioux Lookout Anti-Racism Committee
- SKETCH
- Société Alzheimer du Canada
- Société canadienne de schizophrénie
- Société canadienne pour la conservation de la nature
- Société Canadienne pour Nourrir les Enfants
- Société de la SLA – Région métropolitaine de Toronto
- Société de l'ostéoporose du Canada – Toronto
- Société du timbre de Pâques (La)
- Société Parkinson Canada
- Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada
- Soldiers' Memorial Hospital Foundation
- Southlake Regional Health Centre Foundation
- S'port for Kids Foundation
- Spruce Hill Lodge
- St. Catherines Concord Soccer Association
- St. Clair College Foundation
- St. Joseph's at Fleming
- St. Joseph's Foundation of Thunder Bay
- St. Joseph's Healthcare Foundation
- St. Joseph's Lifecare Foundation
- St. Lawrence College of Applied Arts & Technology
- St. Mary's General Hospital Foundation
- St. Michael's Hospital Foundation
- Stratford Shakespearean Festival Foundation of Canada
- Strathroy Middlesex General Hospital Foundation
- St. Thomas – Elgin Community Centre
- Sudbury Rainbow Crime Stoppers
- Sunnybrook & Women's Foundation
- Sunnyside Children's Foundation
- Tecumseh Soccer Club
- Temiskaming Plowing Match
- Theatre Cambridge

- Thunder Bay Symphony Orchestra
- Tillsonburg Community Centre
- Tobias House Attendant Care
- Toronto Association for Community Living
- Toronto Botanical Garden
- Toronto Children's Chorus
- Toronto City Mission
- Toronto Foundation for Student Success
- Toronto Mendelssohn Choir
- Toronto People with AIDS Foundation
- Toronto Rape Crisis Centre
- Toronto Wildlife Centre
- Toronto Zoo Foundation
- Trillium Health Centre Foundation
- Trinity Home Hospice
- Unionville-Milliken Soccer Club
- Université de Guelph
- Université d'Ottawa
- Université de Toronto
- Université de Trent
- Université de Waterloo
- Université Queen's
- Université Western Ontario
- Université York – Schulich School of Business
- University Health Network
- Variety Village
- Villa Charities
- Voice for Hearing Impaired Children
- Volunteer Ottawa
- Waterloo Region Hospitals Foundation
- We Care for Kids Campaign
- Welland Public Library
- Wellspring Cancer Support Foundation
- Wellspring Niagara
- West Park Healthcare Centre Foundation
- Wexford United Soccer Club
- Winchester District Memorial Hospital Foundation
- Windsor Public Library Foundation
- Windsor Symphony Society
- Windsor-Essex Children's Aid Society
- Windsor-Essex County Hospitals Foundation
- Wingham & District Hospital Foundation
- Women's Community House
- Yee Hong Community Wellness Foundation
- YMCA du Grand Toronto
- YMCA of Sarnia Lambton
- YMCA Wanakita
- York Central Hospital Foundation
- YOUTHLINK
- YWCA Women of Distinction Awards

Québec

- Accueil Bonneau
- L'Anre Jeunes de Mercier Armée du Salut – Montréal
- Armée du Salut – Québec
- Association de soccer amateur de Pointe-Claire
- Association de soccer Coaticook-Brompton
- Association de soccer de Charlesbourg
- Association de soccer de St-Bruno

- Association québécoise de la fibrose kystique
- Bibliothèque des enfants de Montréal
- Bouclier d'Athena Services familiaux
- Caritas – Sherbrooke Inc.
- Cedars Cancer Institute
- Centraide
- Centre canadien d'architecture
- Centre interactif des sciences de Montréal
- Centre International de Résolution de conflit et de Médiation
- Centre des Arts de St-Hyacinthe
- Chambre de commerce
- CIPBA
- Club de patinage artistique de Val d'Or
- Club de soccer mineur de Val d'Or
- Club des petits déjeuners du Québec
- Club Rotary du Vieux Montréal
- Dr. Clown
- École nationale de théâtre du Canada
- L'Équipe de soccer «Les Patriotes de Longueuil»
- Epilepsie Canada
- Fondation Butters
- Fondation canadienne des maladies inflammatoires de l'intestin
- Fondation de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins
- Fondation de l'Hôpital Douglas
- Fondation de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal
- Fondation de l'Hôpital Marie-Clarac
- Fondation de l'Hôpital Mont-Sinaï – Québec
- Fondation de l'Hôpital pour enfants de Montréal
- Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine
- Fondation de l'hôpital Ste-Anne
- Fondation de l'Hôpital Santa Cabrini
- Fondation de l'Université du Québec à Rimouski
- Fondation des maladies mentales
- Fondation du cancer du sein de Québec
- Fondation du Centre hospitalier de Trois-Rivières
- Fondation du Centre hospitalier des Vallées-de-l'Outaouais
- Fondation du Centre Normand Léveillé
- Fondation du Collège de Sherbrooke
- Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse
- Fondation Groupe parrains
- Fondation Hôpital Charles Lemoyne
- Fondation du CHUQ
- Fondation Hospitalière Rouyn-Noranda
- Fondation de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal
- Fondation de l'Institut de réadaptation de Montréal
- Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- Fondation Jean Duceppe
- Fondation OLO
- Fondation Palli-Ami

- Fondation Pinocchios
- Fondation pour l'alphabétisation
- Fondation Québec Jeunes
- Fondation René-Verrier
- Fondation Sercan
- La Fondation Terry Fox
- Fondation Williams Kids
- Garde-manger pour tous
- Horizon pour Elle
- Hotel-Dieu de Saint-Jérôme
- Institut économique de Montréal
- Jeune Chambre de Commerce de Montréal
- Jeunes Entreprises du Québec (Les)
- Jeunesse au Soleil
- Jeux olympiques spéciaux
- Lakeshore General Hospital
- La Vallée des Roseaux
- Le bon Dieu dans la rue
- Le Chaînon
- Les Petits Frères des Pauvres
- Maison Catherine De Longpré
- Maison des enfants de l'île de Montréal (La)
- Maison du Père (La)
- Maison de la Source Gabriel
- Maison Grise (La)
- Mission Old Brewery
- Musée d'art contemporain de Montréal
- Musée régional de Vaudreuil-Soulanges
- Opéra de Montréal
- Orchestre symphonique de Montréal
- Orchestre symphonique de Québec
- Organisation des jeunes entrepreneurs
- Partenariat NeuroScience Canada
- Réseau enfants retour
- Réseau Hautes Études Commerciales (Le)
- Rose des Vents de l'Estrie
- Santropol Roulant
- Société d'Alzheimer de Montréal
- Société d'arthrite – Division Montréal
- Société canadienne du cancer-Division du Québec
- Théâtre d'Aujourd'hui
- Théâtre du Nouveau Monde
- Université Concordia
- Université de Montréal
- Université du Québec à Montréal
- Université du Québec à Trois-Rivières

Saskatchewan

- Adult Learning Centre
- Agences Centraide
- Alzheimer Society of Saskatchewan
- Battlefords Business Excellence Awards
- Battlefords Union Hospital Foundation
- Big Brothers & Big Sisters Association of Weyburn
- Blaine Lake Community Arena
- Central Butte & District Health Care Foundation
- City of Prince Albert Communiplex
- Estevan Council for the Prevention of Child Abuse

- Eston Volunteer Fire Department
- The Family Place
- Fort Qu'Appelle Indian Hospital
- Government House Foundation
- Humbolt Soccer Association
- Kapachee Training Centre
- Kidsport – Saskatchewan
- Kinsmen Foundation
- Manitoba Team Penning Association
- Maple Creek Skating Rink
- Maple Creek Soccer Association
- Milestone Memorial Centre
- Moose Jaw Soccer Association
- Naicam Recreation Sports Plex
- NewSask Community Futures Development Corporation
- North Battleford Youth Business Excellence Awards
- North Saskatoon Business Association
- Oliver Lodge
- Orchestre symphonique de Regina
- Persephone Theatre
- Prince Albert Centre for the Arts
- Prince Albert Cosmopolitan Club
- Quota International of Weyburn
- Radisson Communiplex
- Rainbow Youth Society
- Redvers Activity Centre Foundation
- Regina Adult Learning Centre
- Salvation Army Christmas Appeal
- Saskatchewan Chamber of Commerce
- Saskatchewan Institute of Applied Science & Technology (SIAST)
- Saskatchewan Science Centre
- Saskatchewan Scottish Heavy Athletics Association
- Saskatchewan Special Olympics Society
- Saskatoon Downtown Youth Centre
- The Saskatoon Foundation
- Saskatoon Prairieland Park
- Saskatoon Symphony Society
- Société canadienne de la Croix-Rouge – Centre de la Saskatchewan
- Société canadienne du cancer – Saskatchewan
- Société de l'ostéoporose du Canada (La)
- St. Ann's Senior Citizens Village
- St. Elizabeth's Hospital Foundation
- St. Michael's Hospital
- Sun Country Regional Health Authority
- Swift Current Big Brothers/Big Sisters Association
- University of Saskatchewan
- Wadena Community Hall
- Wadena Kinsmen Club
- Women Entrepreneurs of Saskatchewan
- Yorkton United Soccer
- YWCA de Saskatoon

Terre-Neuve-et-Labrador

- Bell Island Community Food Bank
- Big Brothers & Sisters of Eastern

- Newfoundland
- Canadian Breast Cancer Foundation – Atlantic Chapter
- Canadian Red Cross Newfoundland & Labrador Division
- Central East Health Care Institutions Board
- Children's Wish Foundation
- Cornerbrook Minor Soccer Association
- East Coast Trail Association
- Easter Seal Society
- Exploits Valley Salmon Festival
- Girl Guides of Canada – Labrador West Division
- Health Labrador Corporation
- Humber Literacy Council
- Innu Healing Foundation
- John Howard Society
- Kids Eat Smart Foundation
- Kinsmen Club of St. John's East
- Labrador West Ministerial Association Food Bank
- Lewisporte Mussel Bed Soirée Committee
- Memorial University of Newfoundland
- Mt. Pearl Frosty Festival
- Real Time Cancer Inc.
- Rotary Club of St. John's
- Salvation Army – St. John's
- South & Central Health Foundation
- St. John's Boys and Girls Club
- St. John's Youth Soccer
- Trinity Conception Health Board
- Western Memorial Regional Hospital Foundation

Territoires du Nord-Ouest

- Gameti First Nations
- Juvenile Diabetes Foundation
- Northern Sky
- NWT Literacy Council
- Town of Inuvik Family Centre
- United Way of Yellowknife
- Yellowknife Chamber of Commerce

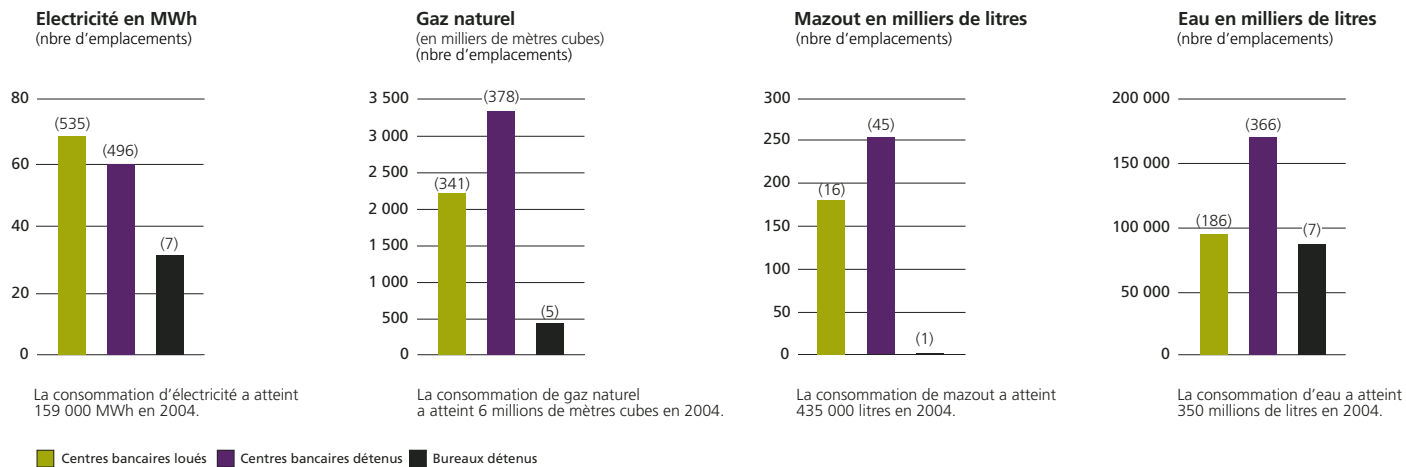
Yukon

- Canadian Breast Cancer Foundation – BC & Yukon Chapter
- United Way Society of the Yukon
- Whitehorse General Hospital

La CIBC et l'environnement – Mesures clés de la performance

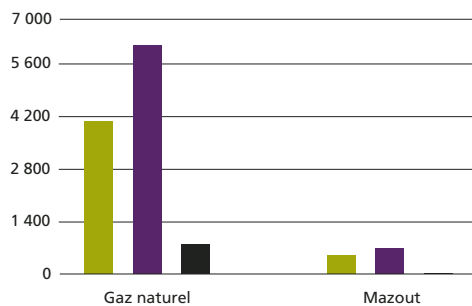
Services publics

Pour évaluer l'ampleur de notre incidence sur l'environnement, nous faisons chaque année le suivi de plusieurs mesures clés de la performance que nous communiquons ensuite. En 2004, nous avons conclu avec O&Y CB Richard Ellis (OYCBRE) une nouvelle entente sur les niveaux de service visant la collecte de données sur notre utilisation des services publics (consommation d'énergie et d'eau) ainsi que les émissions de dioxyde de carbone résultant de la combustion du carburant que nous utilisons (gaz naturel et mazout). L'ampleur des données ciblées par cette entente représente des milliers de factures traitées pour règlement par divers fournisseurs de notre réseau de services bancaires de détail (500 centres bancaires dont nous sommes propriétaires et 537 centres bancaires loués) et sept immeubles de bureaux qui nous appartiennent un peu partout au Canada.



Émissions de dioxyde de carbone connexes, selon la combustion de carburant par la CIBC

(en tonnes métriques)



La production de dioxyde de carbone a atteint 12 158 tonnes métriques selon la combustion de carburant en 2004.

Achat d'énergie verte

Pour la deuxième année de suite, la CIBC a acheté 2 000 mégawattheures d'énergie verte Evergreen Energy à Ontario Power Generation.

Comparativement à une quantité équivalente d'électricité produite par une nouvelle centrale thermique alimentée au charbon, l'électricité achetée par la CIBC réduit annuellement les émissions d'environ 2 200 kg d'oxyde d'azote et 7 200 kg d'anhydride sulfureux ainsi que de près de 1 800 tonnes de dioxyde de carbone. Cette réduction d'émissions correspond au retrait de 600 automobiles de nos routes.

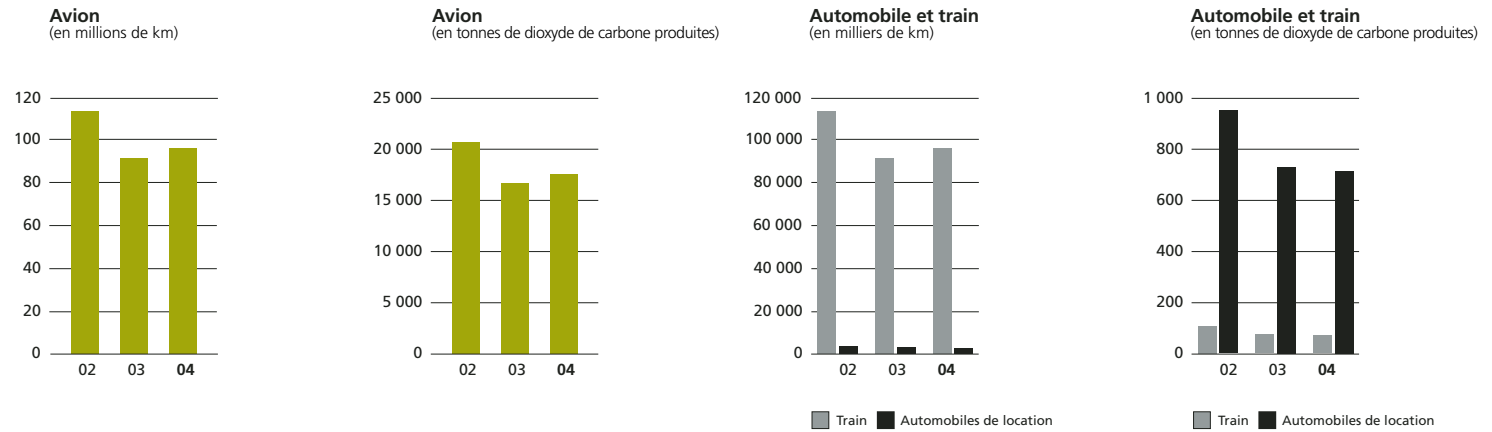
Risque de crédit environnemental

Les évaluations du risque environnemental sont pleinement intégrées aux processus de vérification du crédit de la CIBC.

	2004	2003	2002
Demandes de crédit représentant un risque trop élevé et susceptibles de faire l'objet d'autres évaluations	260	220	222
Demandes de crédit nécessitant un examen du sous-sol pour déterminer l'existence, le degré et l'étendue de la contamination	155	80	80
Demandes de crédit concernant des sites nécessitant d'autres interventions à la lumière du contrôle préalable de la CIBC	113	36	56
Inspections et évaluations de site effectuées par le Service de gestion du risque environnemental de la CIBC	21	14	20

Voyages d'affaires¹

La CIBC est sensible à l'incidence des voyages d'affaires sur l'environnement, particulièrement sur le plan du changement climatique et de l'énergie. Depuis 2002, la CIBC a réduit les déplacements en avion de 15 %, les voyages en train de 35 % et la location d'automobiles de 25 %. En 2004, les émissions de dioxyde de carbone ont totalisé 18 000 000 kg, soit 3 500 000 kg de moins qu'en 2002.



Les conversions en émissions de dioxyde de carbone sont fondées sur les hypothèses suivantes : train : carburant diesel; avion : vols intérieurs; automobile : une personne par véhicule.

1) Avion et train : Canada, États-Unis et Royaume-Uni; location d'automobiles : Canada et États-Unis.

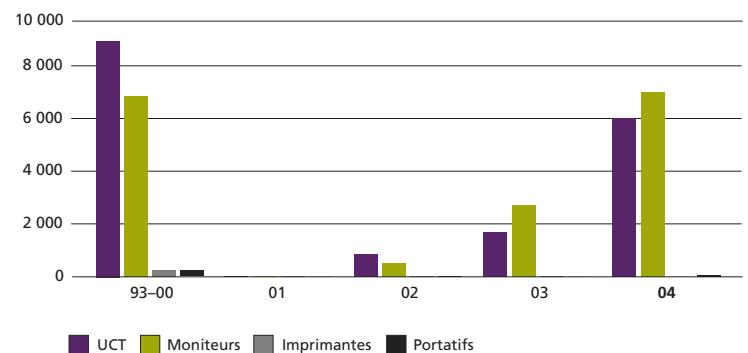
Ordinateurs pour les écoles

La CIBC est un membre fondateur et la principale société commanditaire du programme Ordinateurs pour les écoles d'Industrie Canada. Depuis la création de ce programme en 1993, nous avons fait don de plus de 35 500 composantes d'ordinateur, valant quelque 500 000 \$.

Production de déchets

Pour évaluer l'ampleur de l'incidence sur l'environnement des déchets solides produits par la CIBC, nous avons effectué des contrôles de la gestion des déchets dans 50 de nos centres bancaires un peu partout au Canada. Nous avons ensuite extrapolé les résultats à l'ensemble du réseau, en tenant compte de la taille moyenne des centres bancaires dans chaque région, pour conclure que nous générons environ 2 270 000 kg de déchets par année.

Contributions de la CIBC à Ordinateurs pour les écoles (1993-2004)



GLOSSAIRE

Accord général de compensation

Accord standard conçu pour réduire le risque de crédit d'opérations dérivées multiples par la création d'un droit juridiquement reconnu de compenser les obligations de la contrepartie en cas de défaut.

Actif pondéré en fonction du risque

Calculé par application des facteurs de pondération du risque du BSIF à tous les actifs du bilan et instruments hors bilan, plus les risques estimés d'après les statistiques du compte de négociation. Le résultat sert ensuite au calcul des ratios de fonds propres réglementaires de la CIBC.

Base d'imposition équivalente (BIE)

Mesure non conforme aux PCGR qui consiste à augmenter le revenu exonéré d'impôts pour le rendre directement comparable aux sources de revenu imposables en vue de comparer le total des revenus ou le revenu net d'intérêts. Il s'agit d'un rajustement compensatoire de la provision pour impôts, qui permet d'obtenir le bénéfice après impôts présenté en vertu des PCGR.

Bénéfice économique

Mesure non conforme aux PCGR correspondant au bénéfice de chaque entreprise après déduction d'un montant au titre du coût des capitaux propres de la CIBC.

Bien donné en garantie

Tout actif donné à titre de garantie du remboursement d'un prêt ou d'une autre obligation, généralement sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Biens administrés

Biens administrés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis par la CIBC sont de nature administrative et comprennent les services de garde des valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des opérations d'achat et de vente.

Biens sous gestion

Biens gérés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Le service fourni relativement à ces biens consiste en la gestion d'un portefeuille discrétionnaire pour le compte des clients. Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Le BSIF supervise et réglemente toutes les banques ainsi que toutes les sociétés de fiducie et de prêt, les sociétés d'assurance, les associations coopératives de crédit, les sociétés de secours mutuel et les régimes de retraite constitués ou enregistrés en vertu de la loi fédérale du Canada.

Capital économique

Le capital économique est une mesure non conforme aux PCGR reposant sur une estimation des capitaux propres requis pour protéger les secteurs d'activité de scénarios économiques défavorables qui pourraient entraîner d'importantes pertes. Le capital économique se compose du capital de risque de crédit et de marché ainsi que de risque opérationnel et stratégique.

Contrat à terme de gré à gré

Engagement contractuel d'acheter ou de vendre une marchandise, une devise ou un instrument financier donné à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Les contrats à terme de gré à gré, généralement classés dans les dérivés, sont des contrats conçus sur mesure négociés hors bourse.

Contrat à terme standardisé

Engagement contractuel d'acheter ou de vendre une marchandise, une devise ou un instrument financier donné à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Ces contrats, qui sont des dérivés, sont standardisés et négociés en bourse.

Contrat de garantie de taux

Contrat de gré à gré fixant un taux d'intérêt à verser ou à recevoir à compter d'une date ultérieure donnée pour une période préétablie. Ces contrats sont des dérivés.

Coupon d'intérêt

Titre reposant uniquement sur une partie ou la totalité des paiements d'intérêts d'un bloc de prêts ou d'autres actifs semblables productifs d'intérêts. Une fois que le capital sur les prêts a été remboursé, les paiements d'intérêts cessent, et la valeur du coupon d'intérêt devient nulle.

Coût de remplacement actuel

Coût estimatif de remplacement d'instruments dérivés qui ont une valeur marchande positive, représentant un gain non matérialisé pour la CIBC.

Couverture

Technique de diminution du risque dans le cadre de laquelle un dérivé ou autre instrument financier est utilisé pour réduire ou neutraliser les risques à l'égard des variations des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions ou du prix des marchandises ou encore du risque de crédit.

Dérivé

Contrat qui n'exige aucun investissement initial, ou un investissement minime, dont la valeur fluctue en fonction des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions ou du prix des marchandises ou encore des écarts de taux sous-jacents. L'utilisation de dérivés permet la gestion du risque par suite des variations de ces facteurs de risque.

Dérivé de crédit

Arrangement hors bilan qui permet à une partie (le bénéficiaire) de transférer le risque de crédit d'un actif de référence, que le bénéficiaire peut ou non détenir, à une autre partie (le garant), sans toutefois vendre réellement l'actif. La CIBC utilise généralement les dérivés de crédit pour gérer son risque de crédit global.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats permettant de porter la provision pour pertes sur créances à un niveau suffisant pour contrer les pertes de crédit probables.

Droits à la plus-value des actions (DPVA)

Droits émis par la CIBC rattachés aux options sur actions, qui peuvent être échangés contre un montant en espèces correspondant à la différence entre le cours des actions ordinaires de la CIBC au moment de l'exercice et le cours fixé au moment de l'attribution.

Effectif permanent

Englobe les employés permanents à plein temps (qui comptent pour un) et les employés permanents à temps partiel (qui comptent pour un demi), les employés qui touchent un salaire de base et des commissions et ceux qui ne reçoivent que des commissions.

Entité à détenteurs de droits variables (EDDV)

Entité qui, de nature, ne détient pas suffisamment de capitaux propres à risque pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel, ou dans laquelle les investisseurs ne sont pas considérés comme des détenteurs de parts avec contrôle. Les structures d'accueil sont des types d'EDDV créées dans un seul but limité bien défini.

Évaluation à la valeur du marché

Évaluation établie en fonction des taux du marché à la date du bilan. Ces taux sont généralement disponibles pour la plupart des valeurs négociées sur le marché et certains dérivés.

Garanties et lettres de garantie

Représentent essentiellement l'obligation de la CIBC, sous réserve de certaines conditions, d'effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients si ces derniers ne peuvent pas effectuer les paiements ou ne sont pas en mesure de satisfaire aux obligations contractuelles précisées.

Gestion de l'actif et du passif

Technique de gestion du risque servant à gérer la durée relative des actifs (comme les prêts) et des passifs (comme les dépôts) de la CIBC, afin de minimiser l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt.

Instrument financier hors bilan

Actif ou passif non inscrit au bilan, mais pouvant éventuellement produire des flux de trésorerie positifs ou négatifs. Ces instruments appartiennent généralement à deux grandes catégories : i) les ententes relatives au crédit, qui fournissent une protection relativement aux liquidités, et ii) les dérivés (sauf pour les montants établis à la valeur du marché).

Marge d'intérêts nette

Revenu net d'intérêts exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

Montant nominal de référence

Montant du capital ou montant de référence servant à calculer les paiements en vertu de contrats dérivés. Dans la plupart des cas, ce montant n'est pas échangé en vertu des modalités du contrat dérivé.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Rachat, par une société cotée, de ses propres actions par l'entremise d'une bourse, assujéti aux diverses règles des commissions des valeurs mobilières et des bourses du Canada.

Option

Obligation contractuelle en vertu de laquelle le vendeur donne le droit à l'acheteur, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un montant déterminé d'une marchandise, d'une devise ou d'un instrument financier, à un prix stipulé d'avance et à une date donnée ou au plus tard à une date donnée.

Point de base

Équivalait à un centième de point de pourcentage.

Prêts douteux

Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Provision pour pertes sur créances

Provision des états financiers dont le montant est suffisant pour absorber les pertes sur créances relevées inhérentes au portefeuille de prêts, aux acceptations, aux lettres de crédit, aux garanties et aux dérivés de la CIBC. La provision peut être spécifique ou générale.

Ratio actif / fonds propres

Somme du total de l'actif et de postes hors bilan précis, divisée par le total des fonds propres réglementaires.

Ratio cours-bénéfice

Cours de clôture des actions ordinaires divisé par le résultat de base par action ordinaire.

Ratio d'efficience

Frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du bénéfice brut (revenu net d'intérêts et revenu autre que d'intérêts). Le ratio d'efficience est utilisé comme mesure de la productivité.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 et ratio total des fonds propres

Fonds propres réglementaires divisés par l'actif pondéré en fonction du risque. Cette mesure est fondée sur les lignes directrices du BSIF, dans le cadre des normes de la Banque des règlements internationaux.

Ratio dividendes-bénéfice

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net après dividendes et primes sur actions privilégiées.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par le cours de clôture des actions ordinaires.

Rendement des capitaux propres

Bénéfice net, déduction faite des dividendes et des primes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires.

Rendement total pour les actionnaires

Rendement total tiré d'un placement dans les actions ordinaires de la CIBC. Le rendement mesure la variation du cours de l'action, compte tenu des dividendes réinvestis dans d'autres actions.

Résultat par action (RPA)

Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Revenu net d'intérêts

Écart entre l'intérêt gagné sur les actifs (comme les prêts et les valeurs) et l'intérêt engagé sur les passifs (comme les dépôts et les titres secondaires).

Risque de crédit

Risque de perte dans le cas où une contrepartie ou un emprunteur ne respecterait pas ses obligations.

Risque de marché

Risque de perte financière pouvant résulter de fluctuations défavorables des facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change, les écarts de taux et le cours des actions ou le prix des marchandises.

Risque d'illiquidité

Risque de ne pas disposer de suffisamment de liquidités pour satisfaire aux engagements financiers courants à moins d'acquiescer des fonds à des taux excessifs ou de procéder à la vente forcée d'actifs.

Risque opérationnel

Risque de perte résultant du mauvais fonctionnement de systèmes ou de processus, de facteurs humains ou d'événements externes.

Swap

Contrat entre deux parties portant sur l'échange d'une série de flux de trésorerie, en fonction d'un montant nominal de référence donné pendant une période déterminée. Ces contrats sont souvent des swaps de taux d'intérêt ou des swaps de devises. Les swaps sont des dérivés.

Titre adossé à des créances avec flux groupés

Titrisation d'une combinaison de risques liés au crédit aux entreprises, de titres adossés à des créances mobilières, de titres adossés à des créances hypothécaires et d'autres tranches de titres adossés à des créances avec flux groupés pour former un bloc d'actifs diversifiés et décomposés par tranches pour répondre à la demande des investisseurs.

Titre adossé à des prêts avec flux groupés

Titrisation de grands portefeuilles de créances d'entreprises garanties ou non garanties pour les clients industriels et commerciaux d'au moins une banque prêteuse.

Titrisation

Opération consistant à vendre des actifs financiers (actifs individuels ou portefeuilles d'actifs, généralement des prêts ou des prêts hypothécaires) à des fiduciaires ou autres entités à détenteurs de droits variables (EDDV) qui émettent des valeurs négociables en faveur d'investisseurs qui acceptent de différer leur priorité à l'égard des flux de trésorerie découlant des actifs acquis. Ces priorités à l'égard des flux de trésorerie font que les investisseurs acceptent des rendements différés en proportion des risques assumés.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer la distribution de rendements possibles sur un portefeuille selon un degré de confiance déterminé.

Valeurs acquises en vertu de conventions de revente

Valeurs achetées avec l'engagement par l'acheteur de les revendre au vendeur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Valeurs empruntées

Valeurs généralement empruntées pour couvrir les positions à découvert. L'emprunt nécessite le nantissement d'un bien par l'emprunteur, notamment sous forme d'espèces ou de valeurs biens cotées.

Valeurs prêtées

Valeurs généralement prêtées pour couvrir les positions à découvert de l'emprunteur. L'emprunt nécessite le nantissement d'un bien par l'emprunteur, notamment sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Valeurs vendues à découvert

Représentent l'engagement du vendeur de vendre des valeurs dont il n'est pas le propriétaire. Le vendeur emprunte les valeurs pour pouvoir les remettre à l'acheteur. À une date ultérieure, il achète des valeurs identiques sur le marché pour remplacer les valeurs empruntées.

Valeurs vendues en vertu de conventions de rachat

Valeurs vendues avec l'engagement par le vendeur de les racheter de l'acheteur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

RENSEIGNEMENTS DESTINÉS AUX ACTIONNAIRES

Dividendes

Actions ordinaires

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de versement	Dividendes par action	Nombre d'actions ordinaires à la clôture des registres
24 sept. 2004	28 sept. 2004	28 oct. 2004	0,60 \$	348 803 919
24 juin 2004	28 juin 2004	28 juill. 2004	0,60 \$	353 106 431
25 mars 2004	29 mars 2004	28 avril 2004	0,50 \$	358 417 286
23 déc. 2003	29 déc. 2003	28 janv. 2004	0,50 \$	362 682 681

Actions privilégiées

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de versement	Série 15*	Série 16**	Série 17**	Série 18	Série 19	Série 20	Série 21	Série 22	Série 23	Série 24	Série 25	Série 26	Série 27	Série 28****
24 sept. 2004	28 sept. 2004	28 oct. 2004		0,345448 \$US	0,333220 \$	0,34375 \$	0,309375 \$	0,321875 \$US	0,375 \$	0,390625 \$US	0,33125 \$	0,375 \$	0,375 \$	0,359375 \$	0,35000 \$	0,199565 \$
24 juin 2004	28 juin 2004	28 juill. 2004	0,353125 \$	0,353125 \$US	0,340625 \$	0,34375 \$	0,309375 \$	0,321875 \$US	0,375 \$	0,390625 \$US	0,33125 \$	0,375 \$	0,375 \$	0,359375 \$	0,35000 \$	
25 mars 2004	29 mars 2004	28 avril 2004	0,353125 \$	0,353125 \$US	0,340625 \$	0,34375 \$	0,309375 \$	0,321875 \$US	0,375 \$	0,390625 \$US	0,33125 \$	0,375 \$	0,375 \$	0,359375 \$	0,35000 \$	
23 déc. 2003	29 déc. 2003	28 janv. 2004	0,353125 \$	0,353125 \$US	0,340625 \$	0,34375 \$	0,309375 \$	0,321875 \$US	0,375 \$	0,390625 \$US	0,33125 \$	0,375 \$	0,375 \$	0,359375 \$	0,498370 \$***	

* Toutes les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 15 émises et en circulation ont été rachetées au comptant le 3 août 2004. Le prix de rachat était de 26,00 \$ l'action. Le dividende trimestriel régulier de 0,353125 \$ l'action, série 15 pour la période du 1^{er} août 2004 au 31 juillet 2004 a été versé le 28 juillet 2004 aux porteurs inscrits le 28 juin 2004. La CIBC a déclaré un dividende de 0,011515 \$ l'action, série 15 pour la période du 1^{er} août 2004 au 3 août 2004 qui a été versé le 3 août 2004 aux porteurs inscrits le 28 juin 2004.

** Toutes les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 16 émises et en circulation ont été rachetées au comptant le 29 octobre 2004. Le prix de rachat était de 25,50 \$US l'action. Toutes les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 17 émises et en circulation ont été rachetées au comptant le 29 octobre 2004. Le prix de rachat était de 25,50 \$ CA l'action, série 17. Un dividende de 0,345448 \$ US l'action, série 16 et de 0,333220 \$ CA l'action, série 17 pour la période du 1^{er} août 2004 au 29 octobre 2004 a été versé le 28 octobre 2004 aux porteurs inscrits le 28 septembre 2004.

*** Dividende pour la période débutant le 22 septembre 2003 et terminée le 31 janvier 2004 inclusivement.

**** Dividende pour la période débutant le 17 juin 2004 et terminée le 31 octobre 2004 inclusivement

Cote officielle

Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la cote au Canada, à la Bourse de Toronto (symbole au téléscripateur – CM), et aux États-Unis, à la Bourse de New York (symbole au téléscripateur – BCM).

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont négociées sous les symboles suivants :

Série 18	CM.PR.P
Série 19	CM.PR.R
Série 20	CM.PR.Y
Série 21	CM.PR.T
Série 22	CM.PR.U
Série 23	CM.PR.A
Série 24	CM.PR.B
Série 25	CM.PR.C
Série 26	CM.PR.D
Série 27	CM.PR.E
Série 28	CM.PR.UN
Série 29	CM.PR.G

Dates de clôture des registres et de versement des dividendes en 2005 pour les actions ordinaires et privilégiées*

Date de clôture des registres	Date de versement
29 décembre	28 janvier
28 mars*	28 avril
28 juin*	28 juillet
28 septembre*	28 octobre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration pour les actions ordinaires et privilégiées.

Assemblée annuelle 2005

L'assemblée annuelle 2005 de la CIBC se tiendra à 10 h (heure normale de l'Est), le jeudi 24 février 2005 au Metro Convention Centre, North Building, John W. Bassett Theatre, 255 Front Street West, à Toronto, en Ontario.

Cotes de crédit

	Créance de premier rang	Actions privilégiées
DBRS	AA (basse)	Pfd-1 (basse)n
FITCH	AA-	
Moody's	Aa3	
S&P	A+	A-

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la CIBC peuvent, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service, participer à un ou plusieurs des régimes suivants :

Régime de réinvestissement des dividendes : Les dividendes sur actions ordinaires peuvent servir à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la CIBC. Les résidents des États-Unis et du Japon n'y ont pas droit.

Régime d'achat d'actions : L'adhérent peut acheter des actions ordinaires supplémentaires de la CIBC jusqu'à concurrence de 50 000 \$ au cours de l'exercice. Les résidents des États-Unis et du Japon n'y ont pas droit.

Régime de dividendes en actions : Les résidents des États-Unis peuvent choisir de recevoir leurs dividendes en actions sur les actions ordinaires de la CIBC.

Pour obtenir plus de renseignements ainsi que la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec le secrétaire général.

Prix des actions ordinaires achetées dans le cadre du régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Date d'achat	Régime d'achat d'actions	Régime de réinvestissement des dividendes et régime de dividendes en actions
28 octobre 2004		72,84 \$
1 ^{er} octobre 2004	68,25 \$	
1 ^{er} septembre 2004	66,90 \$	
3 août 2004	66,90 \$	
28 juillet 2004		64,75 \$
2 juillet 2004	65,13 \$	
1 ^{er} juin 2004	65,45 \$	
3 mai 2004	68,00 \$	
28 avril 2004		68,19 \$
1 ^{er} avril 2004	68,89 \$	
1 ^{er} mars 2004	68,90 \$	
2 février 2004	66,80 \$	
28 janvier 2004		68,23 \$
2 janvier 2004	64,74 \$	
1 ^{er} décembre 2003	63,26 \$	
3 novembre 2003	59,40 \$	

Service de dépôt direct des dividendes

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire virer électroniquement leurs dividendes directement dans leurs comptes, à toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements. Pour prendre les dispositions nécessaires, ils peuvent écrire à la Compagnie Trust CIBC Mellon (voir Agent des transferts et agent comptable des registres).

Agent des transferts et agent comptable des registres

Pour des renseignements concernant les actions, les dividendes, les comptes de réinvestissement des dividendes et les certificats perdus, ou pour éviter que les documents destinés aux actionnaires soient envoyés en double, veuillez communiquer avec :

Compagnie Trust CIBC Mellon
P.O. Box 7010, Adelaide Street Postal Station
Toronto (Ontario)
M5C 2W9
(416) 643-5500 ou télécopieur (416) 643-5501
1 800 387-0825 (sans frais au Canada et aux États-Unis)
Courriel : inquiries@cibcmellon.com

Au Canada, les actions ordinaires et les actions privilégiées sont transférables aux bureaux de notre mandataire, la Compagnie Trust CIBC Mellon, à Toronto, Montréal, Halifax, Winnipeg, Regina, Calgary et Vancouver.

Aux États-Unis, les actions ordinaires sont transférables au bureau suivant :
Mellon Investor Services LLC
Overpeck Centre
85 Challenger Road
Ridgefield Park, NJ 07660

Hors de l'Amérique du Nord, les actions ordinaires sont transférables au bureau suivant :

CIBC Mellon Trust Company
Balfour House, 390 High Road
Ilford, Essex, Angleterre IG1 1NQ

Renseignements sur la Banque

Siège social de la CIBC

Commerce Court, Toronto, Ontario,
Canada M5L 1A2
Numéro de téléphone : (416) 980-2211
Numéro de télex : 065 24116
Adresse télégraphique : CANBANKTOR
Site Web : www.cibc.com

Constitution

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC), institution financière diversifiée régie par la *Loi sur les banques* (Canada), est née de la fusion, en 1961, de la Banque Canadienne de Commerce et de la Banque Impériale du Canada. En 1858, en vertu d'une loi spéciale du gouvernement de la Province du Canada, la Banque Canadienne de Commerce a d'abord été légalement constituée sous la raison sociale de Banque du Canada. La charte de cette dernière a par la suite été modifiée pour changer sa dénomination sociale en Banque Canadienne de Commerce, et c'est sous ce nom qu'elle a ouvert ses portes en 1867. La Banque Impériale du Canada a été légalement constituée en 1875 en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada et elle a commencé à exercer ses activités au cours de la même année.

Assemblée annuelle

Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée annuelle de la CIBC le jeudi 24 février 2005, à 10 h (heure de l'Est) au Metro Toronto Convention Centre, North Building, John W. Bassett Theatre, 255 Front Street West, Toronto, Ontario, M5V 2W6.

Reddition de comptes annuelle CIBC 2004

Des exemplaires supplémentaires de la reddition de comptes annuelle peuvent être commandés au (416) 980-4523 ou par courriel à rapportfinancier@cibc.com.

La reddition de comptes annuelle est également disponible en ligne à www.cibc.com

English version : Additional print copies of the Annual Accountability Report may be obtained by calling (416) 980-4523 or e-mailing financialreport@cibc.com

The Annual Accountability Report is also available online at www.cibc.com

Autres renseignements

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs peuvent obtenir de l'information financière par téléphone au (416) 980-8306 ou par télécopieur au (416) 980-5028.

Communications et affaires publiques : Les médias économiques et financiers peuvent adresser leurs demandes par téléphone au (416) 980-4523 ou par télécopieur au (416) 363-5347.

Secrétaire général : Les actionnaires peuvent composer le (416) 980-3096 ou, par télécopieur, le (416) 980-7012.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Dans le cadre de notre engagement envers nos clients, nous mettons des renseignements sur les produits et les services de la CIBC à la disposition de la clientèle au numéro 1 800 465-2422 accessible sans frais au Canada.

Bureau de l'ombudsman de la CIBC : On peut joindre l'ombudsman de la CIBC, M. Lachlan MacLachlan, soit par téléphone au 1 800 308-6859 (Toronto : (416) 861-3313), soit par télécopieur au 1 800 308-6861 (Toronto : (416) 980-3754).



Le papier de la couverture et des pages 1 à 41 renferme 50 % de matières recyclées, dont 15 % de déchets après consommation. Le papier ne contient ni acide ni chlore élémentaire. Le papier des pages 42 à 198 ne contient pas d'acide et est entièrement composé de fibres recyclées après consommation à partir de pâte produite au moyen d'un processus sans chlore. Seules des encres végétales ont été utilisées.

LES NOMS SUIVANTS SONT DES MARQUES DE COMMERCE DE LA CIBC OU DE SES FILIALES :

Service Impérial, Gestion privée de patrimoine, Conquête du sommet pour la vie, margeAffaires, bizSmart, banque@uboulot, Compte Portefeuille conseil CIBC Wood Gundy, Accès pour tous CIBC, Accès CIBC, à taux bonifié CIBC, MaxiOpérations CIBC, Compte d'opérations d'entreprise CIBC, Accès quotidien CIBC, Compte Croissance supérieure CIBC, CPG taux croissant CIBC, VisionJeunesse CIBC, Avantage crédit CIBC aux PME, Club privilèges de voyage CIBC, Marchés mondiaux CIBC, Journée du Miracle pour l'enfance, Prix du faiseur de miracles, Hypothèque à taux ultra-préférentiel CIBC, Hypothèque éconoStable CIBC, Hypothèque travailler autonome CIBC, Aventura Or CIBC, Pro-Investisseurs, logo CIBC et «Pour ce qui compte dans votre vie».

LES NOMS SUIVANTS SONT DES MARQUES DE COMMERCE DE TIERS :

VISA est une marque de commerce de Visa International Service Association; la CIBC est titulaire de licence de la marque.

Le Choix du Président et les Services financiers le Choix du Président sont des marques de commerce de Les Compagnies Loblaw Limitée; la Banque Amicus est titulaire de licence de ces marques.

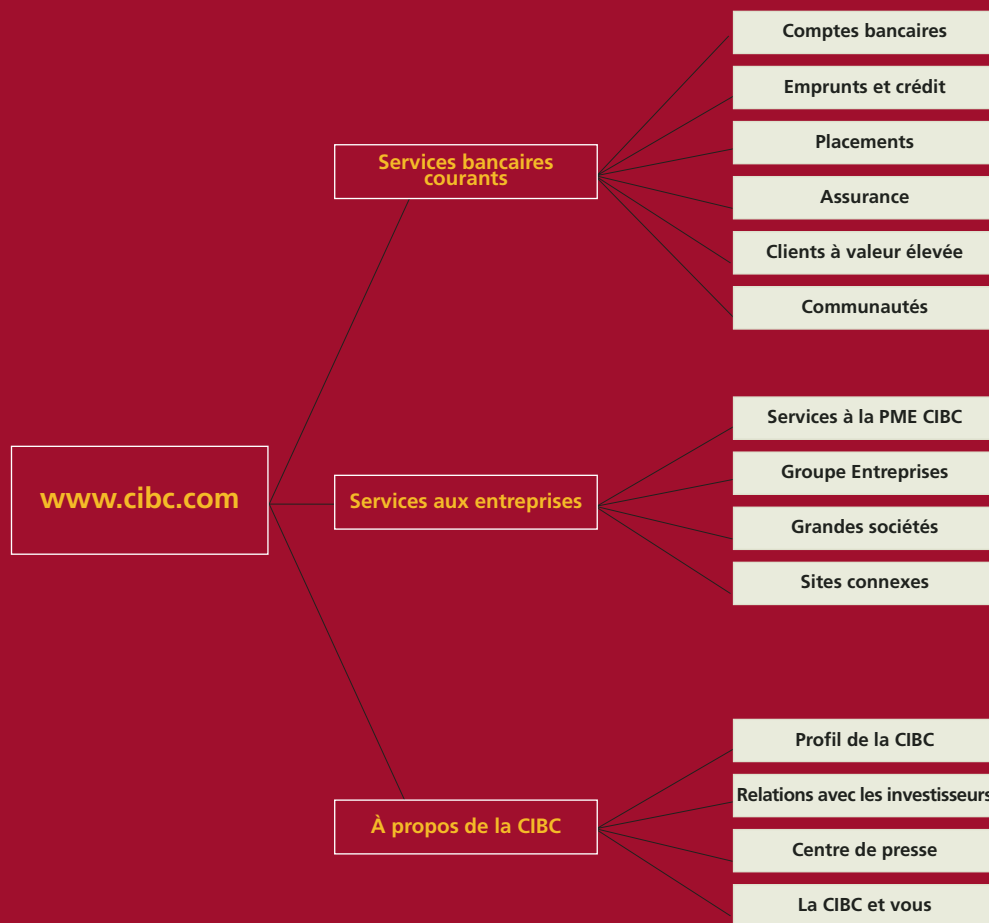
Les Services financiers le Choix du Président sont fournis par la Banque Amicus, membre du groupe de sociétés CIBC.

La Course à la vie est une marque de commerce de la Fondation canadienne pour le cancer du sein, utilisée sous licence par la CIBC.

FirstCaribbean International Bank^{MC} est une marque de commerce de FirstCaribbean International Bank (Bahamas) Ltd.

Imagine et son logo Une entreprise généreuse est une marque déposée du Centre canadien de philanthropie, utilisée sous licence par la CIBC.

Consultez notre site web à www.cibc.com



Énoncé de responsabilité envers le public



Vous pouvez consulter notre Énoncé de responsabilité envers le public 2004 sur notre site Web à www.cibc.com/erp.

Pour en savoir plus, veuillez vous adresser à :
Communications et affaires publiques
de la CIBC
Communications and Public Affairs
25 King Street West
Commerce Court North, 10th floor
Toronto, Ontario M5L 1A2

Courriel : erp@cibc.com
Téléphone : 1 800 465-CIBC (2422)
Télécopieur : (416) 363-5347
Téléscripteur (ATS) : 1 800 465-7401
(pour les personnes malentendantes)

Qu'en
pensez-
vous?

Nous aimerions savoir ce que vous pensez du rapport de cette année. Veuillez faire parvenir vos commentaires par courriel à investorrelations@cibc.com

www.cibc.com



La véritable mesure du succès n'est pas seulement la valeur que nous créons aujourd'hui, mais la force de notre organisation de créer de la valeur **demain**.